This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

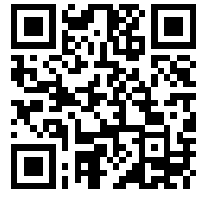

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

4097-d

Reliures en tous genres
VANDER JONCKHEIJDT
Rue du Lombard, 13
ANVERS
Reliure d'après modèle

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

TYPOGRAPHIE DE Mme WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 45, A BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TREIZIÈME ANNÉE —

TOME XXXVII

BRUXELLES
Llbrairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1881

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT CHEZ LES ANCIENS JUIFS

DISCIPLINE; PROGRAMME; LAÏCITÉ; OBLIGATION.

Il n'est pas d'époque dans les temps modernes où l'instruction publique ait été l'objet de plus de préoccupations qu'aujourd'hui. Nous avons étudié la nature inerte et la nature vivante et, nouveaux Prométhées, nous avons arraché à l'une ses forces et à l'autre ses secrets; puis, reportant notre travail sur notre propre intelligence, nous en avons précisé les lois, et il ne nous a pas fallu longtemps pour comprendre que le meilleur moyen de nous emparer de ce monde dans lequel nous vivons, c'est de faire de nous-mêmes les plus parfaits des instruments, c'est de nous instruire.

Comme les bases de toutes les sciences, les méthodes d'enseignement ont été renouvelées de fond en comble et, par un juste retour des choses, l'instruction, si négligée autrefois, est enfin reconnue la première de toutes les nécessités sociales. C'est l'œuvre capitale dont les partis politiques se disputent avec le plus de vivacité la direction. Au nom même de la liberté, cette universelle protectrice, on se réunit, on s'associe; les sacrifices multipliés font disparaître les obstacles; on voit sortir du sol des fondations scolaires de tout genre. Certes, dans ces luttes ardentes dont il n'est permis à personne de se désintéresser, nous pouvons bien regretter que nos adversaires disposent ou de l'appui de l'État, ou d'une organisation et de ressources supérieures

Digitized by Google

aux nôtres ; mais la vérité comme la justice nous obligent à confesser que notre action serait bien moins virile et bien moins efficace si nous n'avions pas en face de nous d'utiles ennemis.

C'est donc répondre aux préoccupations dominantes que de parler de l'instruction, et celui-là fait une œuvre utile qui nous entretient non seulement de ce qu'elle est et de ce qu'elle doit être, mais encore de ce qu'elle a été chez les peuples dont la civilisation fut un des facteurs principaux de la nôtre [1]. Les Juifs anciens ont, par leur religion et leurs idées, exercé une grande influence sur le monde moderne ; il sera intéressant de savoir comment leur législation, leurs écrivains sacrés et surtout leurs derniers docteurs ont compris l'éducation et l'enseignement. Si nous abandonnons ainsi le présent, si nous offrons aux générations actuelles le tableau des progrès accomplis autrefois en Israël, c'est pour qu'il leur devienne évident qu'elles peuvent marcher d'un pas ferme dans une voie où, pour elles comme pour d'autres, le succès final est certain.

I

Tous les systèmes philosophiques et religieux, depuis l'orthodoxie absolue jusqu'à la libre-pensée radicale, enseignent à leurs adhérents au moins un certain nombre de principes fondamentaux ; mais tous, il faut le reconnaître, n'ont pas de ce devoir une idée aussi rigoureuse. Pour quelques-uns, pour les mystiques par exemple, il est inutile de se livrer à des travaux approfondis. La science se donne d'elle-même par un effet instantané de la grâce. Comme ces prophètes que l'Esprit-Saint transporte d'un seul bond au sommet des montagnes, nous pouvons être ravis sans effort jusqu'aux hauteurs les plus ardues de l'intelligence et voir

[1] Voir notamment *L'éducation et l'instruction chez les anciens Juifs, d'après la Bible et le Talmud*, par M. Joseph Simon, instituteur à Nîmes. Fischbacher, éditeur, 33, rue de Seine, Paris.

Digitized by Google

se dérouler devant nos yeux éblouis les plus vastes horizons. Jacob Boehme, le fameux cordonnier philosophe de Gorlitz, raconte que tous les mystères de la nature matérielle et du monde invisible se sont un jour subitement révélés à lui. Si la science peut nous venir ainsi, nous n'avons évidemment qu'à rester tranquilles et à laisser faire l'inspiration.

Certaines doctrines religieuses de l'antiquité et des temps modernes ne se contentent pas de regarder la science comme inutile, elles la considèrent comme dangereuse. Privilège exclusif des classes dirigeantes, l'étude doit rester à peu près fermée au reste des hommes; pour le commun des esprits, frappés d'une sorte d'incapacité originelle, les questions dogmatiques en particulier sont de redoutables problèmes qu'il vaut mieux ne pas aborder. La science en haut, l'ignorance en bas de l'échelle sociale, c'est le salut universel.

D'autres systèmes, moins présomptueux que ceux des mystiques, moins timorés que ceux des sacerdoces, comptent peu sur les miracles de la grâce et ne redoutent en aucune façon la diffusion des lumières. Pour ces systèmes véritablement humains, c'est une nécessité de premier ordre que de soumettre les esprits à un incessant travail; devant tous, quels qu'ils soient, il est indispensable d'ouvrir largement les portes du savoir. Il est dans la nature assez d'obscurités que nous ne pouvons pénétrer, sans que nous nous en créions d'autres à nous-mêmes, comme à plaisir. La religion aussi n'a été donnée à l'homme que pour se conduire: nous avons des oreilles pour entendre et des yeux pour voir, *sapientis oculi in capite ejus,* comme dit le sage de la Bible, et la condition du progrès, c'est la propagation la plus large de la science.

La législation ancienne des Juifs appartient à cette catégorie de systèmes, amis de l'instruction; elle exigeait de tous une certaine connaissance des documents sacrés, les seuls monuments de la science qui existassent alors; et, ce qui peut être regardé comme une réforme sans précédent, elle voulait que l'enfance elle-même, si négligée dans l'anti-

Digitized by Google

quité, reçût un enseignement. Le Pentateuque nous offre à chaque page une personnalité d'une exceptionnelle grandeur, celle de Moïse, que nous avons l'habitude de considérer uniquement comme le libérateur et le législateur de ses frères. Mais Moïse, personnage historique ou héros des légendes nationales, étudié de plus près, nous apparaît avec un autre caractère, celui d'éducateur, qui n'est pas moins intéressant que les deux premiers. C'est comme éducateur que nous l'envisagerons ici.

Moïse n'a pas ordonné la fondation d'écoles chez les Hébreux. On ne trouve dans le Pentateuque aucun passage d'où on puisse conclure, même en forçant l'interprétation, que les enfants aient été réunis sous la direction de maîtres chargés de les instruire; mais ce que prescrivent les livres de Moïse, ce qu'ils créent, c'est l'éducation par les parents. Cet enseignement primordial paraît être le grand souci du législateur hébreu; les principes en sont d'abord le respect absolu des parents, et l'amour de Dieu, qui n'est autre chose, d'après le Deutéronome, que la haine du mal et l'observation de la justice. A ces éléments presque exclusivement moraux, on ajoutait quelques indications générales sur l'histoire nationale. De nombreux préceptes positifs dans le code mosaïque et des allusions plus nombreuses encore dans les livres postérieurs prouvent incontestablement l'existence de cette éducation familière, si féconde. Des exhortations morales et certains chants nationaux, extraits des livres saints, devaient être appris par cœur aux enfants « afin de rester dans leur bouche comme un témoignage vivant de leurs devoirs ».

Parmi ces extraits, nous en citerons un seul, le *Schemah*[1], qui nous intéresse particulièrement au point de vue de l'instruction des enfants; en voici la traduction : « Écoute Israël, « l'Éternel, notre Dieu, l'Éternel est unique. Tu aimeras « l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et « de tout ton pouvoir. Que les préceptes que je te commande

[1] Ce mot, qui signifie *Écoute*, est le premier du passage en question et sert à le désigner, comme le mot *Pater* pour la prière dominicale.

Digitized by Google

« aujourd'hui soient dans ton cœur; répète-les à tes enfants,
« parle-leur en, soit en demeurant dans ta maison, soit en
« allant en chemin, en te levant et en te couchant. Attache-
« les en signe sur ta main et qu'ils soient comme un fron-
« teau entre tes yeux ; écris-les sur les poteaux de ta maison
« et sur tes portes. » (Deutér., VI, 7.) Le *Schemah* contient en même temps une profession de foi et une méthode d'enseignement. C'est un trait de génie d'avoir chargé non pas des prêtres, mais les parents d'inculquer l'une et de mettre l'autre en pratique par la parole et par l'exemple. Les générations de l'avenir devaient se trouver amenées ainsi, par l'œuvre patiente de maîtres chéris et respectés, à chercher leur direction morale non pas dans les choses du dehors, mais, comme le dit le Deutéronome, dans leur propre intelligence et dans leur propre cœur.

Cet enseignement intime de la famille se trouvait complété par une institution inconnue dans le monde ancien. Les grandes religions idolâtres avaient des solennités pompeuses, où les peuples venaient célébrer les jeux de la force brutale ou les mystères des passions divinisées. On fêtait la personne des dieux. En Israël aussi on avait des solennités nationales : tous les sept ans, à la fin de la récolte, le peuple était convoqué à Jérusalem ; mais ce n'était pas pour fêter la personne de Jéhovah, comme on faisait ailleurs pour celle de Brahma, d'Osiris, d'Astarté, de Jupiter ou de Vénus. L'invisible *Ehyeh-Ascher-Ehyeh*[1] est bien trop élevé pour qu'on puisse fêter sa personne ; c'était uniquement pour entendre sa parole que tous étaient convoqués, sans distinction d'âge ni de sexe. On célébrait, en quelque sorte, la fête de l'impersonnelle *Thora*, la fête de l'enseignement de la loi. Le législateur avait une bien grande et bien légitime ambition ; il voulait que tous les Hébreux fussent instruits ; mais cet idéal était trop élevé pour pouvoir être atteint avant bien des siècles et avant bien des luttes. Sous les premiers juges d'Israël, il n'y a guère que désordres moraux et anarchie. On ne distingue pas les Hébreux

[1] *Ero qui ero*, et non pas *sum qui sum*.

Digitized by Google

de leurs voisins idolâtres. Dans cette confusion, il n'y a qu'un homme qui nous intéresse pour les services rendus à l'instruction, c'est Samuel. Voltaire et Volney l'ont pris pour un suppôt de sacerdoce; il a été plutôt le contraire. Terrible lutteur sans doute, il faisait et défaisait les rois à son gré; mais en déclarant les sacrifices un genre inférieur de culte, et surtout en instituant une confrérie où les prophètes apprenaient la loi, la poésie et la musique, il a porté aux prêtres un coup irremédiable. De cette confrérie, qui représente véritablement la liberté et la morale, devait sortir la régénération de l'avenir. Pendant le schisme qui sépare les Hébreux en deux peuples souvent ennemis, l'instruction ne pouvait pas se développer : les rois, sauf de rares exceptions, sont idolâtres et barbares; les prêtres sont complaisants et avides; le peuple capricieux « boîte des deux jambes entre Jéhovah et Baal », comme dit Élie, le plus énergique et le plus populaire des prophètes d'Israël. Il s'agissait de savoir qui l'emporterait, de Baal, avec son cortège de prêtres meurtriers et de prêtresses impudiques, ou de Jéhovah, le Dieu jaloux. La lutte était sans pitié et le vaincu perdait infailliblement la vie. Au milieu de telles péripéties, les prophètes n'ont pas songé à fonder des écoles; mais on constate, aux époques où leur influence domine, que la science et la littérature s'épanouissent. Un roi fameux, Ezéchias, sous le règne duquel florissaient deux grands penseurs inspirés, Isaïe et Michée, a dû être poussé par leurs conseils quand il a fondé une sorte d'académie, dont les membres étaient chargés de réunir et de mettre en ordre les documents de la littérature nationale. Il n'est pas impossible que les jeunes gens aient été admis aux réunions de ce corps savant pour y apprendre la poésie, la morale et l'éloquence; mais il est beaucoup moins certain qu'on puisse placer à cette époque, relativement ancienne, les maîtres et les réunions d'élèves dont parle l'Ecclésiaste; ce livre appartient à des temps rapprochés de notre ère. Du livre des *Proverbes*, évidemment bien antérieur, il résulte que l'instruction était assez répandue et que c'est toujours le père et la mère qui la

Digitized by Google

donnaient. Quoi qu'il en soit, c'est sans nul doute sous l'action des prophètes que ces progrès se sont accomplis. Ces hommes d'élite appellent le peuple à s'instruire ; il n'y a pas pour eux de plus légitime orgueil que de « connaître et de comprendre Dieu » ; ils annoncent à l'humanité de sublimes destinées, une ère de paix et d'amour, de justice et de bien, mais c'est uniquement par la diffusion des lumières ; c'est « quand la connaissance de Dieu remplira la terre comme les flots remplissent l'Océan », que les temps promis arriveront.

III

Ainsi, à ne s'en tenir qu'aux traditions anciennes des Juifs, nous voyons l'instruction rester enfermée dans le sein de la famille. La loi en fait bien une nécessité nationale et les prophètes y poussent constamment le peuple, mais il n'y pas encore d'organisation scolaire. C'est à l'époque des malheurs politiques des Juifs qu'il se montre chez eux un commencement d'instruction régulière et que s'affirme, en même temps, leur régénération morale. Captifs à Babylone, les Juifs y jouissent d'une entière liberté religieuse, mais n'y pratiquent pas le culte des sacrifices. Les prêtres restent donc sans emploi et les prophètes deviennent les seuls directeurs des consciences. Ces hommes ont toujours montré un sens remarquable des situations; ils forment autour d'eux des réunions particulières, des *synagogues;* on les écoute, on prie, on lit les Saintes-Écritures, dont on fait nécessairement de nombreuses copies ; nous voyons alors à côté d'eux, les secondant, une nouvelle catégorie d'hommes, les scribes, les *hommes du livre*, qui ne sont pas encore des instituteurs, mais qui ne tarderont pas à le devenir. C'est en Judée, au retour de la captivité, que les scribes prennent une importance de plus en plus grande. L'un d'eux, Ezra le Scribe, revenu de la Babylonie, avec un collège d'hommes que la Bible appelle *mebinim*, intelligents, accomplit une révolution pacifique. Nous ne pouvons pas descendre dans le détail

Digitized by Google

des mesures qu'il a prises pour mettre la Bible à portée des plus humbles du peuple; il nous suffira de mentionner la tradition d'après laquelle il a substitué, pour le culte et l'instruction de ses frères, la langue et l'écriture vulgaires rapportées par eux de l'exil, à la langue et à l'écriture sacrées, employées dans les anciens manuscrits et à peu près oubliées. C'est sans doute grâce à cette réforme hardie, imitée si heureusement plus tard par le protestantisme, que la connaissance des livres saints pénétra dans les couches profondes de la société juive[1]. Comme les prophètes, Ezra avait contre lui les prêtres, qui donnaient l'exemple de mœurs déplorables et se préoccupaient beaucoup plus de la politique que de la religion et de leurs revenus que de l'instruction populaire. Mais le vaillant scribe ne se rebuta pas : les synagogues se multiplièrent bientôt dans tout le pays; le peuple s'y réunissait non seulement les jours de sabbat et de fête, mais aussi les jours de marché, deux fois par semaine. L'instruction se propagea ainsi sous la direction des scribes, malgré l'indifférence du clergé et des classes supérieures. Ezra, quoiqu'il n'ait pas fait tout ce qu'on lui attribue, est certainement une personnalité historique remarquable. Aussi la tradition juive lui a-t-elle assigné un rang très élevé; elle a dit que « si la loi n'avait pas été donnée à Moïse, c'est lui, « l'humble scribe, qui eût mérité de la recevoir ».

Nous avons vu qu'Ezra était secondé par des *mebinim*, des docteurs; le Talmud fait de ces hommes un corps organisé, comme un conseil supérieur, auquel il a donné et qui a gardé le nom de *Grande Synagogue*. Cette assemblée dirige le mouvement de l'instruction publique; les hommes les plus distingués, prêtres ou laïques, sont appelés à en faire partie; ils s'occupent de multiplier les écoles et les élèves. C'est par leur action lente que le schisme va grandissant entre les classes populaires, de plus en plus instruites, et les prêtres et l'aristocratie, inféodés à l'étranger. Ce travail, d'instruction d'une part et de démoralisation de l'autre,

[1] *Voir* Derenbourg, *Hist. de la Palestine*. Ch. I et note 11, p. 446.

Digitized by Google

dure environ deux siècles et se termine par une révolution dont les Macchabées sont les chefs. C'est depuis cette époque que nous voyons les écoles s'organiser ; un comité d'anciens, à la tête desquels se trouve un chef, les administre ; il y a *un mandataire de l'assemblée*, chargé des lectures et des prières publiques, et enfin un *chazan* ou diacre, à qui est confiée l'instruction des jeunes enfants et la conservation des livres. Au-dessus de toutes les écoles, nous ne trouvons plus la Grande Synagogue : elle avait disparu au milieu des persécutions ordonnées par les rois syriens ; mais une autre autorité s'était constituée, le Grand Sanhédrin, qui avait repris la tâche de maintenir vivantes les traditions nationales de religion et d'enseignement, et c'est de son sein que sortira la régénération du pays. Les docteurs qui le composent pressentent la chute prochaine de la patrie et ils cherchent le salut dans l'instruction. Ames viriles, hommes « de main forte et de bras tendu », comme les prophètes, ils prennent les mesures les plus propres à l'accomplissement de leur œuvre difficile.

L'État et le culte juifs, on le sait, avaient trouvé une sorte de renaissance dans les victoires des Macchabées ; mais, comme il arrive presque toujours aux heures d'enthousiasme guerrier, les principes avaient été sacrifiés aux personnes. En dépit de la législation mosaïque, les deux pouvoirs suprêmes en politique et en religion avaient été réunis dans les mêmes mains ; l'autorité des princes, devenue presque absolue, et le culte, rétabli dans toute sa splendeur, étaient soutenues par les hautes classes de la société juive, qui appartenaient, en général, à l'école sadducéenne. Appuyés littéralement l'un sur l'autre, le trône et l'autel semblaient défier les événements. Comprendre que cette solidité n'était qu'apparente et le déclarer hautement, soutenir que la royauté et le sacerdoce n'avaient pas l'importance qu'on leur accordait en haut lieu, et leur préférer l'étude et la science, c'était faire preuve d'autant de sens que de courage ; ce sens, ce courage, les docteurs d'Israël l'ont montré. Dans leurs synagogues, ils professent hardiment que la science de la loi est supérieure à la royauté et au pontificat.

Digitized by Google

Pour arriver à la royauté, il faut, en effet, s'élever de trente degrés sur l'échelle du développement intellectuel et moral : c'est comme le grade de licencié ; pour obtenir le sacerdoce, classé au-dessous du pouvoir politique, il n'en faut gravir que vingt-quatre : c'est une sorte de baccalauréat ; mais pour acquérir la science de la loi, il en faut atteindre quarante : c'est le doctorat.

Les sages d'Israël énumèrent avec une complaisance visible les aptitudes qu'exige la science. Il faut voir dans le sixième chapitre du traité d'*Aboth* quelles nombreuses qualités d'intelligence, de cœur et de caractère, quelle force de volonté, quelle pureté de mœurs et enfin quel désintéressement les docteurs juifs réclament de celui qui veut faire de la recherche du vrai la tâche austère de toute sa vie[1]. Un tel portrait du savant, de telles comparaisons étaient déjà passablement osées ; les rabbins poussent pourtant la hardiesse plus loin encore. Ce n'est pas seulement au sacerdoce et au trône, c'est aussi au culte public qu'ils s'en prennent. Quoi de plus vénéré en Israël que ce sanctuaire unique de Jérusalem, autour duquel se réunissaient, comme une auréole, tous les souvenirs nationaux et qui symbolisait si majestueusement la vieille unité juive? Les rabbins n'en déclarent pas moins le sanctuaire et les sacrifices qui s'y célèbrent inférieurs à la science de la loi. Pour eux, celui qui possède en lui-même cette science est, en quelque sorte, un autre sanctuaire. Placée enfin à la même hauteur que la morale, ce qu'il y a de plus élevé pour les sages d'Israël, la science sacrée amène à toutes les vertus, nourrit l'homme de ses fruits pendant cette vie et lui réserve le bonheur dans la vie éternelle.

Une telle apothéose était bien faite, il faut le reconnaître, pour attirer aux études tous les hommes d'intelligence et pour leur inspirer le désir de se vouer à l'enseignement. Les rabbins du Talmud y appellent tout le monde, sans autre

[1] Voir *Sentences du Talmud*, p. 518, publiées par M. Schul, à l'Imprimerie nationale.

Digitized by Google

condition que la compétence, la moralité, la patience et aussi une certaine maturité intellectuelle. C'est toujours la même hardiesse ; le sacerdoce est encore debout et il est puissant : la loi lui ordonne « d'enseigner le droit à Jacob et la doctrine à Israël ». Les rabbins considèrent cette prescription non pas comme un privilège, mais comme un simple devoir. Tous les Hébreux font partie « du royaume des prêtres », disent-ils avec la parole sacrée ; tous pouvaient être prophètes, tous peuvent donc enseigner. Pour appuyer leur opinion, pour bien démontrer que la loi n'est la chose de personne mais celle de tous, ils racontent que « le jour même « où Moïse avait confié aux prêtres le livre de la loi, le peuple « entier se serait présenté devant lui et lui aurait dit : « Moïse, notre maître, nous aussi, nous étions au Sinaï ; « nous aussi, nous avons reçu la loi. Comment donc en fais- « tu le monopole des membres de ta tribu ? Ils nous diront « demain : Ce n'est pas à vous, c'est à nous seuls qu'elle a « été donnée. » Ce serait à cette revendication même que, d'après les docteurs, Moïse aurait reconnu en Israël le vrai peuple de l'Éternel.

Cette curieuse légende porte évidemment sa date en elle-même ; elle n'a pu voir le jour qu'à un moment où l'instruction, devenue laïque, était le grand souci des docteurs d'Israël ; on ne sera donc pas surpris de la sage prévoyance avec laquelle ils s'efforcent de mettre les instituteurs à l'abri des besoins matériels et des préoccupations d'avenir. Ils veulent que l'instruction primaire soit salariée. L'instituteur doit en effet à l'enfance tous ses instants, toutes ses pensées ; il n'est donc que strictement juste de lui accorder une rétribution. Il ne faut pas non plus, si, du moins, on ne veut pas qu'il se relâche de son zèle, qu'il ait des inquiétudes sur sa position. Sans nul doute, on peut, on doit le révoquer, « et même il est maudit s'il viole ses devoirs » ; mais s'il remplit fidèlement sa mission, il n'est pas permis de lui enlever sa place, fut-ce même pour la donner à un autre plus capable. « Ne faites pas de mal à mes prophètes », avait dit le Psalmiste : cela s'entend des instituteurs, assurent les rabbins.

Digitized by Google

IV

Nous pourrions insister sur la protection, et particulièrement sur l'estime profonde dont l'instituteur est l'objet chez un peuple à qui on apprend qu' « il faut vénérer son maître « comme son père et son père comme Dieu ». Nous pourrions citer encore une autre légende gracieuse, qui nous montre Dieu lui-même présidant à l'instruction des petits enfants, et qui, peut-être, est l'origine d'un des plus charmants tableaux de l'Évangile; mais nous aimons mieux en arriver immédiatement à la discipline intérieure, à la méthode et au programme d'enseignement des écoles juives et chercher si nous rencontrons chez les docteurs du Talmud un véritable sens pédagogique.

La discipline intérieure a pour principe le respect de l'enfance. Sous le régime de l'enseignement dans la famille, les corrections corporelles entrent dans les moyens ordinaires d'éducation. Le livre des *Proverbes*, traité de morale populaire, ne permet pas de doutes à cet égard : « Qui ménage sa « verge, dit le sage, hait son fils ; qui le corrige, l'aime « bien. » Mais il s'agit là de corrections paternelles, toujours miséricordieuses ; dans les écoles juives postérieures, les châtiments corporels ne sont pas interdits. L'élève indocile peut être privé de pain et légèrement frappé avec les cordons qui attachent les sandales, mais c'est seulement quand il a plus de douze ans ; au-dessous de cet âge, on ne peut avoir pour les enfants que de l'indulgence et des paroles d'encouragement. « Ils sont les oints du Seigneur, il n'y faut pas « toucher, » dit le Talmud, en leur appliquant, comme aux instituteurs, un mot des Psaumes ; tout au plus « le jeune « enfant peut-il être puni d'une main, mais il doit être « caressé des deux ». Enfin, ce qui est fort remarquable, c'est que le mauvais élève n'est jamais chassé de l'école ; on le garde au contraire, au milieu de ses camarades, sur le bon exemple desquels on compte pour le ramener au bien. Un

Digitized by Google

élève exclu de l'école n'est-il pas en effet bien souvent un enfant perdu ?

La méthode d'enseignement s'inspirait sans nul doute de cet esprit de douceur pratique. Les rabbins veulent que le professeur se mette à la portée de son élève, qu'il lui donne avec patience et aussi souvent qu'il le faut toutes les explications nécessaires, qu'il ne lui impose jamais une tâche disproportionnée à son âge. Tel est bien, en effet, l'esprit du Talmud, ses légendes ne nous permettent pas d'en douter. « Au Sinaï, raconte l'une d'elles, Dieu s'est révélé « à chacun, enfant ou vieillard, selon ses aptitudes, et cha- « cun a trouvé dans les commandements divins la nourri- « ture morale appropriée à son esprit et à son cœur. » Ainsi le maître, véritable révélateur, doit savoir distribuer à ses élèves tout juste ce que demande leur intelligence. Une autre légende, fort expressive aussi, est celle de la grande cêne de la Pâque, fête de l'instruction et de la liberté tout à la fois. Les rabbins nous montrent quatre enfants dans des dispositions intellectuelles différentes : à l'un, déjà instruit, il faut donner l'explication savante des choses ; à l'autre, dont les dispositions sont mauvaises, il faut répondre aussi, mais en lui montrant que ses idées égoïstes sont contraires au bien général; au troisième, esprit naïf qui commence à observer, il faut apprendre les faits purs et simples; devant le dernier enfin, qui ne sait même pas interroger encore, il faut entr'ouvrir par degrés les portes de la science. Il est vraiment curieux de voir comment les docteurs juifs savent se servir de la légende et de l'allégorie, pour populariser leurs principes, et les fixer dans les cœurs. Pour voir mettre ces principes en application, entrons dans une école juive et, selon la prescription des docteurs, « entrons-y avec recueillement, comme « si nous pénétrions dans un temple[1]; » l'école est, en effet, un temple ; c'est au Dieu de la vérité qu'on doit y rendre le plus désintéressé des cultes. Ce qui nous frappe au premier abord, c'est l'ordre dans lequel sont placés les élèves; arrangés

[1] *L'éducation et l'instruction chez les anciens Juifs*, p. 45.

Digitized by Google

en demi-cercle devant leur maître : ils peuvent tous l'entendre et le voir et tous sont également sous ses yeux. Leur petit nombre est une garantie du soin particulier avec lequel ils sont surveillés et instruits. La règle est que chaque maître ne soit pas chargé de plus de vingt-cinq élèves. La classe est-elle plus nombreuse, le maître doit être assisté par un adjoint, et si elle dépasse quarante élèves, on la dédouble entre deux professeurs. Cette division du travail devait avoir les plus heureux résultats.

C'est dans la classe de lecture, c'est-à-dire dans la classe élémentaire, que nous sommes entrés. Avant, d'y arriver, les jeunes enfants ont appris par cœur, avec leurs parents, quelques extraits de l'Écriture-Sainte; ce sont ceux-là mêmes que la vieille tradition mosaïque recommande de graver de bonne heure dans l'âme de la jeunesse. Les pédagogues du Talmud disent que « ce qu'on apprend jeune, c'est comme « ce qu'on écrit sur une feuille blanche ».

Quand les enfants savent lire, ils apprennent à écrire; les passages qu'ils écrivent comme ceux qu'ils lisent, choisis dans le Pentateuque par leurs maîtres, leur sont expliqués en chaldéen, devenu alors la langue vulgaire. C'est donc la lecture, la traduction et la copie d'extraits du Pentateuque qu'on offre ainsi à la jeunesse chez les Juifs comme premier aliment de l'esprit. Une de leurs vieilles traditions religieuses montre le patriarche Jacob luttant, à la faible lueur de l'aurore, avec un être mystérieux; de même, le jeune enfant juif se prend corps à corps, pour ainsi dire, dès le début de sa vie intellectuelle, avec le livre vénérable qui contient son histoire, sa doctrine et ses grandes espérances humanitaires. Bien plus, il n'est considéré comme responsable de ses actes et ne reçoit le nom significatif de « fils du devoir », *Bar-mitzvah*, que le jour où, âgé de treize ans, il donne lui-même publiquement lecture de la loi et prouve ainsi sa compétence à l'observer. Ces traditions, qui tendent à s'affaiblir de nos jours chez les Juifs, sont, au contraire, restées vivantes dans le protestantisme.

Mais la lecture et la traduction du Pentateuque ne sont

Digitized by Google

que les premiers éléments de l'instruction; à dix ans, les élèves passent, sous la direction d'un docteur, dans la classe de *Mischnah* (tradition). C'est une sorte d'instruction secondaire, qui initie sommairement la jeunesse aux travaux accomplis depuis que l'Écriture-Sainte a été clôturée. De siècle en siècle, les explications que nécessitait l'intelligence de la loi écrite avaient été conservées oralement ; elles touchent à la fois à la législation civile et religieuse et au droit pénal; la jeunesse, appelée à les connaître sommairement, apprenait à ne pas s'enfermer dans l'interprétation étroite de la lettre biblique.

Ainsi préparés jusqu'à l'âge de quinze ans, les jeunes élèves sont admis enfin dans la classe de *Guemarah* (perfectionnement), véritable enseignement supérieur, organisé sur de très larges bases. Ce ne sont plus seulement les traditions orales et les décisions des docteurs que les maîtres placent alors sous les yeux de leur jeune auditoire, ce sont encore les motifs en vertu desquels ces traditions ont été maintenues et ces décisions adoptées. Le maître a pour devoir de légitimer les unes et les autres et l'élève le droit de tout contester ; c'est la discussion libre, vivante, qui régnait ainsi dans les écoles d'Israël. Pour donner une base quasi légale à cette liberté d'examen, les légendes racontaient que Moïse, en apportant la loi aux Israélites, avait reçu de Dieu l'ordre formel de ne leur rien cacher. « Ne t'imagines pas, lui avait « dit la voix divine, qu'il te suffise de leur répéter un pré- « cepte ou une règle deux ou trois fois, jusqu'à ce qu'ils les « sachent par cœur, et que tu ne doives pas prendre la peine « de leur en donner les motifs. Ces lois, il faut les leur expli- « quer, les placer devant eux, comme une table toute prête « pour le repas est mise devant un convive. » Au banquet de la science, chez les Juifs, chaque esprit avait donc le droit de recevoir une abondante et forte nourriture, et, nous avons hâte de le dire, ce n'était pas la théologie seule qui en faisait les frais. Dans la classe de *Guemarah*, on enseignait aussi les sciences exactes et les sciences naturelles, la philosophie et les langues étrangères.

Nous n'avons pas dit encore comment on instruisait les

Digitized by Google

filles ; c'est que, jusqu'à présent, nous avons surtout parlé des écoles et qu'il n'y en avait pas pour elles. Il est certain qu'elles n'étaient pas condamnées à l'ignorance. Ce n'est pas à l'époque des rabbins du Talmud, si dévoués à la propagation de la science, qu'on aurait pu oublier les mœurs bibliques et donner à la femme moins d'instruction qu'au temps où avait été écrit le livre des Proverbes et tracé le magnifique tableau de la « femme forte ». Parmi les docteurs juifs, nous rencontrons, il est vrai, des esprits absolus qui ne voulaient rien enseigner aux femmes ; mais ce n'est pas leur opinion qui domine. De grandes autorités talmudiques veulent, au contraire, qu'elles soient instruites et qu'elles étudient la loi ; il faut qu'elles soient capables d'en expliquer un jour à leurs enfants les principes fondamentaux. Si les femmes avaient été ignorantes, les rabbins n'auraient pas compté sur leur influence pour amener leurs maris à suivre les leçons des docteurs : « Le mérite des femmes, dit l'un d'eux, « consiste en cela même qu'elles envoient leurs enfants à « l'école, permettent à leurs maris d'aller étudier chez les « docteurs et les attendent avec patience. » Or, les leçons des docteurs se donnaient habituellement dans la soirée et duraient assez avant dans la nuit; souvent, il fallait aller à une certaine distance, quelquefois même dans une ville voisine, et les maris ne revenaient pas de si tôt. Ce fut le cas, paraît-il, du fameux Rabbi Akiba, le même qui souleva plus tard la révolte des Juifs contre Adrien. Il avait déjà passé un temps considérable à l'étude pour mériter la belle Rachel, fille du riche Kalba-Scheboua; elle lui permit cependant de passer encore douze ans dans les écoles. Il est vrai qu'il revint chef d'Académie et accompagné de plusieurs centaines d'élèves. Malgré de si grandes compensations, nos femmes d'aujourd'hui n'auraient pas, même à un degré beaucoup moindre, cette sorte de longanimité.

Un article éminemment démocratique du programme de l'instruction chez les Juifs, c'est l'enseignement des métiers. Les fonctions d'instituteur primaire n'étaient pas gratuites, nous l'avons dit, mais l'enseignement supérieur ne se payait

Digitized by Google

pas: « Ne vends pas la science, disaient expressivement les « docteurs ; ne te fais pas de la *thorha* (la loi) une hache, ni « une couronne; » il fallait donc pour vivre pratiquer un métier si on n'avait pas une fortune suffisante. Pendant le jour, on travaillait pour gagner son pain, et le soir on distribuait généreusement la manne de la science. En pratiquant et en faisant ainsi apprendre des métiers, les docteurs restaient fidèles à la grande pensée sociale de la Genèse et du Décalogue qui réhabilitent le travail. « Pendant six jours « tu travailleras, avait dit, en effet, la loi, et tu te reposeras « le septième. Qui n'enseigne pas un métier à son fils le « prépare au brigandage, ajoutent les fiers interprètes ; « l'étude même sans le travail conduit au péché ; apprendre « un métier est agréable à Dieu ; celui qui se nourrit du « travail de ses mains est supérieur à celui qui n'est que « pieux. » Faut-il s'étonner, après de telles maximes, que de célèbres docteurs comme Hillel et Akibah, chefs d'écoles et grands patriotes, aient manié la hache et fendu le bois? M. Gladstone ne se savait pas sans doute de si illustres prédécesseurs dans l'histoire juive. On a dit que les apôtres du Christ étaient de pauvres enfants du peuple, obligés de travailler pour vivre et fort ignorants. Tout est vrai dans ce tableau, sauf l'ignorance. Les premiers disciples de Jésus avaient probablement passé, comme tout le monde alors, par les écoles juives et ils avaient dû y apprendre la loi, la Mischna, le Talmud et un métier. Saint Paul, qui fut le vrai fondateur du christianisme et dont la science rabbinique n'est pas contestée, était fabricant de tentes. Comme lui, sans nul doute, les autres étaient instruits, quoiqu'ils fussent travailleurs.

V

Mais les sages d'Israël n'auraient pas achevé leur œuvre s'ils n'avaient pris des mesures pour la perpétuer. Il fallait faire entrer la nécessité de l'instruction si profondément dans les mœurs juives, que rien désormais ne put l'en faire sortir. Pour arriver à ce but, il n'y avait qu'un seul moyen, les sages

Digitized by Google

d'Israël le comprennent avec une remarquable intelligence et ils l'appliquent avec l'énergie qu'ils déploient en toute occasion. Ce moyen, c'était de faire de l'instruction un indispensable devoir; c'était d'instituer l'instruction obligatoire. A notre époque, où l'obligation scolaire n'est encore entrée dans les lois que d'un petit nombre de pays, où elle est regardée par beaucoup d'autres comme un progrès hautement désirable et où malheureusement elle est si éloignée d'être mise en application par la plupart des peuples, il sera intéressant de voir comment, il y a environ quinze siècles, des hommes qui n'avaient que des forces morales à leur disposition ont pu réaliser une si délicate et si difficile mesure.

Il ne faudrait pas croire qu'en instituant l'obligation scolaire, les docteurs juifs aient été des novateurs radicaux. Il est bien rare qu'ils n'appuyent pas leurs décisions les plus hardies sur la loi de Moïse elle-même. En ce qui concerne l'instruction obligatoire, il est incontestable que, sans torturer aucun texte, on en trouve le principe dans le Pentateuque; c'était déjà plus que suffisant pour autoriser les docteurs à prendre une décision formelle. A cette époque de décadence politique, les esprits étaient d'ailleurs disposés à toute mesure de relèvement moral. L'obligation était, pour ainsi dire, dans l'air, et, comme tous les besoins impérieux de l'âme, elle aussi prenait un corps dans des légendes significatives. C'était le pieux roi Ézéchias qui en était l'objet; ce prince « suivant le cœur de l'Éternel », ce souverain, que quelques docteurs avaient proclamé rétroactivement le Messie promis par les prophètes, n'aurait pas été, paraît-il, un tiède ami de la science ; il ne se serait pas borné à des mesures platoniques pour assurer l'instruction du peuple. Sur la porte des écoles de son royaume, d'après les dires populaires, une épée était suspendue, non pas pour éloigner les timides, mais, bien au contraire, pour menacer les récalcitrants qui s'obstinaient à rester dehors. Soutenus ainsi par la loi et par la légende, les sages d'Israël n'avaient qu'à parler ; ils étaient certains à l'avance d'être suivis par les masses, disposées à tous les sacrifices. Ils n'hésitèrent donc pas à décréter l'in-

Digitized by Google

struction obligatoire. Les livres sacrés étaient à la portée de tous, les travaux des sages modernes n'étaient refusés à personne ; tous, sans distinction, eurent donc pour devoir de se livrer à une étude incessante ; sur tous, riches ou pauvres, jeunes ou vieux, célibataires ou gens mariés, pesait également l'obligation ; il fallait partager son temps, avoir une heure de jour et une heure de nuit pour l'étude. On se marie tôt en Orient, le climat et les mœurs le permettent ; chez les Juifs, en particulier, le mariage a aussi une sorte de caractère obligatoire. Le célibat n'est pas estimé : le prêtre et l'instituteur doivent absolument se marier. En un mot, l'homme, d'après le Talmud, n'est regardé comme un être complet que lorsqu'il a pris femme. Rabbi Johanan dit néanmoins, et avec lui la tradition israélite : « Que l'homme « étudie la loi et se marie après, car s'il prend femme d'abord, « il est impossible qu'il étudie ayant la meule au cou ; mais « s'il ne peut rester sans femme parce que son penchant le « domine, qu'il prenne femme d'abord. » Rabbi Johanan fait penser à saint Paul, avec cette différence que l'apôtre sacrifie le mariage au salut individuel et que le rabbin resté Juif fait concorder deux grands devoirs sociaux.

Mais ce n'est pas seulement l'obligation d'apprendre qui nous est présentée par les docteurs du Talmud, trop logiques pour s'arrêter à mi-chemin ; ils détestent d'ailleurs l'égoïsme sous toutes ses formes et, pas plus dans l'étude que dans la vie, ils ne comprennent que l'homme soit seul. « Acquiers-toi un compagnon, disent-ils, c'est le fer qui « aiguise le fer. » Ils décrètent, ils imposent donc aussi l'obligation d'enseigner. La parole des hommes de la grande synagogue : « Suscitez de nombreux élèves, » est un ordre formel, et quiconque possède la science a pour devoir de la répandre.

Le règlement pratique qui assure l'instruction publique est aussi complet qu'on peut l'espérer pour cette époque ancienne. C'est naturellement sur les chefs de famille qu'il porte d'abord ; tout homme est obligé d'instruire lui-même son fils et, au besoin, son petit-fils, et, s'il n'en est pas capa-

Digitized by Google

ble, de payer un maître dans ce but. Quand il y a une école dans la ville, les parents doivent y conduire leurs enfants; « c'est leur premier devoir », dit Rabbi Josué-ben-Lévi. Dans cette grande tâche de l'instruction publique, la cité avait nécessairement la part la plus importante. Déjà un siècle avant Jésus-Christ, un pharisien fameux, Simon-ben-Schatach, le frère de la reine Macchabée Alexandra, avait établi une école régulière à Jérusalem; bientôt, il en avait été fondé d'autres en province; et 64 ans après le Christ, avant même la destruction de Jérusalem, avait été proclamée l'ordonnance scolaire du grand-prêtre, Rabbi Josué-ben-Guémala, « dont le nom, disent les docteurs, doit « être béni, car grâce à lui la science sacrée a été pré- « servée de l'oubli en Israël ». En vertu de cette ordonnance, chaque ville était contrainte de fonder et d'entretenir au moins une école, ainsi que de payer des professeurs publics. Si la ville était partagée par une rivière et qu'il n'y eût pas de pont, une école devait s'ouvrir sur chaque rive. Manquait-on de local, on pouvait prendre le temple pour en faire un lieu d'étude; mais, en aucun cas, l'école ne pouvait être transformée en temple; l'école est toujours au-dessus du temple et l'étude est si précieuse que, même pour travailler à la construction de l'un, il n'est pas permis de quitter l'autre, d'après l'illustre Rabbi Juda-Hanassi, le rédacteur de la Mischna. En fait, les synagogues ont toujours été employées chez les Juifs à la réunion des étudiants; c'est ce qui leur a valu le nom d'école (*schul-scola*) qu'elles portent encore de nos jours. Un autre trait fort remarquable des mœurs israélites, c'est que la fondation des écoles publiques par les villes n'a jamais été un obstacle à l'établissement des écoles privées. Loin d'y mettre obstacle, les docteurs y poussaient, quels qu'en pussent être les résultats; l'intérêt public l'exigeait à leur avis : « Émulation des « scribes, disaient-ils, augmentation de science. » Il est bon, croyaient-ils aussi, que les jeunes gens changent souvent de maîtres; c'est une condition pour apprendre beaucoup et pour apprendre bien : « Celui qui n'a eu qu'un seul maître

Digitized by Google

« ne connaît qu'un seul côté des choses. » Conseil bien sage et bien pratique que l'application a depuis longtemps justifié.

Mais quel moyen employer si les familles et les communes négligent ou refusent de donner à l'enfance l'instruction nécessaire ? Les docteurs juifs avaient-ils une sanction effective pour appuyer leurs décisions? Ils ne semblent avoir exercé sur les familles qu'une action toute morale. Quelques villes ont des magistrats spéciaux, sorte d'agents de la police scolaire, qui sont chargés de prendre les enfants à domicile pour les conduire à l'école et de les ramener chez eux après l'étude; ce qui ne serait peut-être pas une mesure inutile de nos jours pour faire entrer l'instruction dans les habitudes populaires. Mais c'est surtout sur les villes elles-mêmes, que les docteurs font porter la contrainte scolaire; ils ont des inspecteurs dont la mission est de parcourir le pays, de visiter les écoles et au besoin d'en provoquer la fondation. Le Talmud raconte que des fonctionnaires de ce genre arrivèrent un jour dans une petite ville et demandèrent aux Anciens, sorte de magistrats municipaux, où était l'école. On leur répond qu'il n'y en a pas. Ils réclament alors les instituteurs; il n'y en avait pas davantage. Mais alors, disent-ils, où sont donc les gardiens de la ville? On fait venir un piquet de soldats : ceux-là, s'écrient alors les rabbins, c'en sont bien plutôt les destructeurs! N'est-il pas écrit, ajoutent-ils : « Si Dieu ne garde la « ville, c'est en vain que les gardes veillent? « Les vrais gar- « diens de la cité, ce sont les maîtres d'école. » Les vrais « soutiens du monde, dit dans une autre circonstance, Juda « Hanassi, ce sont les petits enfants des écoles, à la pure « et sainte haleine. » Toutes les villes doivent donc avoir leurs écoles primaires; quant à celles qui se montrent récalcitrantes, elles sont signalées à l'animadversion publique. Dès lors, aucun Juif pieux ne veut plus s'y fixer. « A quel « instituteur, en effet, confierait-il son enfant? » En vain offrirait-on des trésors à un docteur pour y venir professer l'enseignement supérieur, il n'y consentirait à aucun prix : que ferait-il là où manque l'instruction élémentaire? La peine, dont on frappe les villes sans écoles primaires, c'est l'ana-

Digitized by Google

thème, et on ne peut vraiment pas reprocher aux docteurs d'Israël d'y avoir eu recours. Arme terrible, mais uniquement morale et spirituelle, l'anathème était mis ainsi au service de la justice et des lumières et obligeait les familles comme les cités à remplir un de leurs plus grands devoirs, à faire des enfants les serviteurs de la loi, de la patrie, de l'humanité, de Dieu.

Ainsi, il y a près de quinze siècles, l'instruction obligatoire est décrétée et mise en pratique chez les Juifs. Les rabbins du Talmud la font peser sur les individus, sur les familles, sur les cités; ils la réglementent minutieusement et se servent de toute l'autorité dont ils disposent, pour enfermer leurs coréligionnaires dans un cercle dont ils ne pourront sortir sans être instruits; eh bien, en dépit de toutes ces précautions, les docteurs juifs semblent craindre encore qu'on puisse se soustraire au grand devoir prescrit par eux; ils ont alors recours à un moyen essentiellement original, qui aura pour résultat de faire pénétrer au plus profond de la conscience elle-même, la nécessité de s'instruire. Nous allons entrer ici avec les docteurs juifs dans un domaine spécial, étranger, pour ne pas dire plus, aux préoccupations laïques de notre époque; mais nous faisons de l'histoire, et nous ne pouvons pas ne pas rendre compte d'un fait curieux, qui doit avoir sa place dans les annales de l'instruction publique.

Les docteurs du Talmud sont des hommes pratiques par excellence ; ils ne dédaignent certainement pas les théories et les dogmes; mais ils savent, ils professent que « toute loi, « toute étude qui n'est pas appuyée par une application est, « en fin de compte, chose nulle et vaine ». Pour empêcher leurs conceptions de périr, ils se jettent parfois dans les infiniment petits de la casuistique ; mais, parfois aussi, ils s'élèvent à des intuitions de génie. Que faire donc pour que l'étude de la loi, devenue une réalité vivante, s'impose pratiquement d'elle-même à chacun ? Ils ne pouvaient plus, comme au temps jadis, réunir le peuple lors des fêtes solennelles ou des années sabbatiques. Il n'y avait plus ni Jéru-

Digitized by Google

salem, ni temple, ni patrie; et, d'ailleurs, quelque pompeuses qu'elles soient, les solennités religieuses et politiques viennent à de trop rares intervalles. La vie des hommes, pas plus que celle des peuples, ne se compose d'anniversaires ni de fêtes nationales, mais bien d'heures et de minutes et de devoirs quotidiens. Afin donc que l'étude devienne la chose de tous les jours, les docteurs du Talmud prennent pour auxiliaire, non pas la religion elle-même, mais le plus puissant et le plus intime des actes de foi qu'elle commande, la prière. C'est dans la prière de chaque soir et de chaque matin qu'ils placent l'obligation même de s'instruire. Le Juif « bénit le Dieu qui l'a sanctifié en lui commandant de « travailler à l'étude de la loi. Fais, de grâce, ajoute-t-il, « que notre bouche et la bouche de tout le peuple d'Israël « savoure les paroles de ta loi, afin que nous, nos enfants et « les enfants de nos enfants nous connaissions ton nom et « nous apprenions ta doctrine, pour l'amour d'elle-même. »

Cette simple invocation montre déjà la pensée des docteurs; mais il en est une autre où leur intention apparaît avec plus d'évidence encore : « Tu nous as aimés, Seigneur, « font-ils dire à leur peuple, ta pitié pour nous fut immense; « notre père, notre roi, c'est pour ton grand nom, c'est pour « nos ancêtres qui ont eu confiance en toi; tu leur as donc « enseigné les règles de la vie. Fais-nous la même grâce, « Père miséricordieux, et donne à notre cœur l'intelligence « pour comprendre, pour deviner, pour entendre, pour « apprendre, pour enseigner, pour garder, pour mettre en « pratique et pour maintenir avec amour l'étude de ta loi, « et éclaire nos yeux par ta doctrine. »

Cette prière, qu'on pourrait appeler le cantique de l'instruction, est suivie du *Schemah*, ce passage du Deutéronome qui en est le code pour la famille. Certes, le *Schemah* est une grande affirmation dogmatique et un saisissant exposé du devoir des pères envers les enfants, mais ce qui est plus saisissant encore et surtout plus pratique, c'est d'avoir fait du *Schemah* la première parole que l'enfant apprend à bégayer, la méditation pieuse de l'homme chaque soir et

Digitized by Google

chaque matin, le palladium des maisons et des temples et le mot suprême des mourants. Or, cette première parole, cette méditation constante de la vie, ce mot d'ordre universel, c'est, pour tout Juif, l'obligation impérieuse de se livrer à l'étude, c'est, pour tout Juif, la déclaration formelle qu' « il « y a incompatibilité absolue entre l'ignorance et la vraie « piété ».

Les rabbins ont réussi dans leur œuvre en faveur de l'instruction; d'après le Talmud « une enquête aurait eu « lieu d'un bout de la Palestine à l'autre, et on n'aurait « trouvé aucun illettré ». Il y a là certainement une grande exagération, comme dans le dire rabbinique qui attribue « quatre cents écoles, munies chacune de 400 maîtres à la « seule ville de Bithar », centre de la grande révolte des Juifs sous Adrien; mais il est incontestable que ce grand mouvement politique qui inspira de si terribles craintes aux Romains est né dans les écoles de Bithar, sous l'impulsion, patriotique d'Akiba, le savant docteur. Un immense développement intellectuel a pu seul produire une telle explosion et la preuve en est que, malgré l'écrasement qui en a été la suite, les études ont repris, presque sans interruption, avec une nouvelle ardeur. Il n'y a plus de Judée, mais les écoles se multiplient et s'organisent en Palestine et en Babylonie et la *Mischna,* premier recueil des traditions, est écrite au commencement du IIIe siècle. Un grand travail, le *Talmud,* qui est la discussion et le complément de la *Mischna,* est élaboré ensuite pendant plus de trois siècles, et devient l'inépuisable aliment des esprits pour l'avenir. C'est dans l'étude que les Juifs trouvent une compensation à la patrie matérielle, désormais perdue. La patrie morale est reconstituée par la science. Infatigables et patients travailleurs, les docteurs juifs sauvent à la fois la lettre et l'esprit de la Bible, et se trouvent tout prêts pour les luttes doctrinales et scientifiques qui surgissent. Un prétendu Messie, au VIIIe siècle, a beau faire luire à leurs yeux des perspectives séduisantes de liberté; ils ne se détournent pas de leur œuvre intellectuelle et préfèrent, tout en continuant leurs travaux théolo-

Digitized by Google

giques, devenir, en Orient et en Espagne, les auxiliaires des Arabes, non seulement en littérature et en poésie, mais en philosophie, en médecine et en astronomie. Ils se seraient faits aussi les auxiliaires dociles des chrétiens ; mais le catholicisme ne leur accorde pas la liberté de penser et c'est malgré ses persécutions qu'ils fondent leurs célèbres écoles de France et d'Italie, et plus tard de Hollande et Allemagne, écoles d'où sortirent tant de grands penseurs.

VI

En somme, nous trouvons chez les Juifs, dès l'époque la plus ancienne, une sorte d'instruction élémentaire donnée par les parents. Si les prêtres ont la mission d'enseigner, nous voyons qu'elle ne leur appartient pas exclusivement et que, dans la société comme dans la famille, des hommes de toutes les tribus, de simples laïques ont le droit de se faire et se font les instructeurs du peuple. Le prophétisme est précisément l'expression de ce droit, et c'est ainsi qu'il devient la cause la plus puissante de la régénération morale et religieuse des Juifs. Aux époques les plus récentes, environ trois siècles avant et trois siècles après la chute de la Judée, l'enseignement échappe encore et définitivement, cette fois, aux mains des prêtres. Les scribes et les docteurs qui ont succédé aux prophètes s'emparent virilement du flambeau de la tradition religieuse et scientifique. Ils relèvent le niveau de l'instruction ; n'admettent pour le professorat d'autres conditions que la capacité et le mérite ; établissent, pour faire aimer l'étude, une ingénieuse discipline ; formulent des programmes aussi larges que le comportent les temps ; créent entre la science et le travail manuel un lien étroit qui fait l'indépendance de l'une et la dignité de l'autre ; imposent aux familles et aux communes l'obligation d'assurer l'enseignement de la jeunesse, et couronnent enfin leur œuvre patiente en mettant au service de la science les plus grandes forces morales de la religion. Tableau aussi curieux qu'instructif ! A cette époque si éloignée, dans cette religion

Digitized by Google

devenue laïque, les prêtres n'ont plus qu'une existence nominale. Le culte suranné des sacrifices disparaît devant celui de la parole et les prêtres cèdent leur place aux docteurs de la loi.

Qu'avons-nous à prendre à ces coutumes, à ces lois, à ces souvenirs historiques ? Nous pourrions certainement y montrer, sur le terrain de la religion elle-même, une des premières tentatives heureuses de l'affranchissement spirituel des hommes ; mais ce serait sortir du domaine spécial de l'enseignement ; sous ce rapport seul, nous trouvons, tant au point de vue de l'instruction dans la famille qu'à celui de la discipline dans l'école, d'intéressants exemples. Un fait capital s'offre à nous : de bonne heure, tout le monde est habitué à considérer l'instruction comme une dette obligatoire envers la patrie. D'après les scribes d'Israël, l'instruction publique est une nécessité sociale d'ordre supérieur, qui ne doit pas être abandonnée au caprice ou à la négligence des individus. Appuyés sur la Bible, ils ne connaissent pas le droit prétendu des pères de famille de maintenir leurs enfants dans l'ignorance. Comme ils l'ont fait, nous devons inscrire dans la loi le devoir de s'instruire. La société peut légitimement exiger de chacun de ses membres un minimum de connaissances indispensables, tout comme elle a le droit de réclamer des impôts et le service militaire ; à quiconque se refuse à l'accomplissement du devoir intellectuel, comme à tous les autres réfractaires, elle peut incontestablement refuser, de son côté, une certaine participation aux bénéfices sociaux. Les docteurs juifs disaient que « celui qui est ignorant ne peut pas être pieux » et ils frappaient d'interdiction spirituelle les villes sans écoles. La société moderne a le droit d'avoir ses anathèmes civils et de décréter qu'un ignorant ne peut pas être citoyen [1].

Nécessité sociale universelle, l'enseignement public, dans nos États modernes comme chez les anciens Juifs, doit exister sous la forme laïque. Qu'est-ce, en effet, que l'État? C'est la

[1] Rapport sur l'instruction primaire, par M. Paul Bert, député.

Digitized by Google

famille multipliée par la famille. Or, la famille, dans ses facteurs premiers, le père et la mère, est laïque. C'est au père et à la mère qu'il appartient en droit naturel, c'est au père et à la mère que le Deutéronome impose d'instruire leurs enfants ; qu'ils donnent cette instruction en particulier ou en public, « en demeurant dans leur maison ou en allant en chemin », qu'ils la donnent directement ou par des mandataires, ces mandataires fussent-ils des prêtres, elle ne peut pas perdre le caractère essentiel qui la constitue, elle est et elle reste laïque comme la source d'où elle sort.

Obligation qui s'impose indistinctement à tous les citoyens, l'instruction publique ne doit pas être animée d'un esprit exclusif et sectaire. Les docteurs juifs ont enlevé au clergé la direction de l'enseignement ; mais ils n'ont jamais eu la pensée que les prêtres pussent, comme tels, être déclarés déchus du droit d'enseigner. Ils l'auraient voulu qu'ils ne l'auraient pas pu ; devant eux se serait dressés, comme d'infranchissables obstacles, la vieille loi fondamentale et l'invincible entêtement libéral d'Israël. Les docteurs juifs ont osé, eux laïques, exclure des écoles et même du sacerdoce les prêtres indignes ou incapables. Le pouvoir civil a évidemment aussi ce droit, sans qu'il en résulte, de sa part, aucune ingérance dans le domaine de la foi ; mais il ne peut toucher aux prêtres sur lesquels ne pèse aucune incapacité personnelle, ou morale ou légale ; qu'il les laisse donc, à leur gré, ouvrir des écoles et enseigner en liberté. La justice et surtout l'intérêt supérieur de l'instruction le commandent. Il n'y aura jamais trop d'écoles, ni trop d'instituteurs. Toujours la concurrence sera un salutaire stimulant, toujours « l'émulation des scribes » augmentera le nombre des élèves et agrandira le domaine de la science.

Instruction obligatoire, instruction laïque, liberté de l'enseignement, voilà certes de grands progrès que les modestes docteurs d'Israël ont réalisés en s'appuyant sur la Bible, et par lesquels ils ont devancé notre temps. Mais, nous l'avons vu, leur pensée a été plus large encore ; comprenant bien que la liberté et le sentiment religieux sont également des besoins

Digitized by Google

de l'homme, et qu'il est nécessaire, non pas seulement d'en empêcher les luttes, mais d'en trouver la conciliation, ils ont cherché à faire de la religion elle-même l'auxiliaire de leurs mesures libérales. Comment les suivre sur ce terrain à notre époque où dominent les idées de séparation des États d'avec les Eglises, et quels exemples leur demander, alors que nous voulons rompre les liens qu'ils ont maintenus? Sans déroger aux principes modernes, il semble que, sous ce rapport aussi, nous pourrions nous inspirer d'eux. N'est-il pas vrai, pour ne pas sortir du domaine de l'instruction publique, que l'école, tout en restant laïque, ne doit pas être hostile à la religion des enfants qui la fréquentent? N'est-il pas vrai, si l'école n'est autre chose que la famille agrandie, que les parents doivent avoir la faculté d'y donner à leurs enfants, comme dans leur maison même, la connaissance de leurs principes dogmatiques particuliers? N'est-il pas vrai que, sans avoir aucun droit d'exiger le concours de l'Etat pour cet enseignement spécial, ils peuvent légitimement demander d'être admis, eux-mêmes ou leurs délégués, sous des conditions déterminées, à accomplir leur œuvre religieuse? N'est-il pas vrai, d'autre part, que l'État, en retour de la liberté qu'il assure dans l'école à la famille, a le droit absolu d'obtenir d'elle, pour la patrie, dont il est le représentant, l'obéissance et le respect? N'est-il pas vrai, en d'autres termes, que, dans l'école et même dans la famille, l'enseignement religieux, d'accord, sur ce point au moins, avec l'instruction laïque, doit habituer la jeunesse à considérer la loi de la patrie comme l'expression souveraine de la volonté nationale, devant laquelle il faut se courber?

Cette conciliation de l'Etat et de la religion, réunis dans l'école sans rien perdre de leur liberté réciproque, cette conciliation qui aurait pour résultat « d'amener les enfants de la même patrie à se confondre sur les mêmes bancs, sous la direction des mêmes maîtres, tout en assurant à la conscience religieuse les satisfactions et les garanties qu'elle a le droit de réclamer[1] »; cette conciliation qui est l'esprit

[1] Circulaire adressée par M. J. Ferry, Ministre de l'instruction publique, aux préfets, le 27 mars 1880.

Digitized by Google

même et le besoin général de notre époque, une loi récente vient de la réaliser avec bonheur. La loi belge du 1er juillet 1879 sur l'instruction primaire, tout « en laissant l'enseignement religieux aux soins des familles et des ministres des divers cultes », leur ouvre pourtant l'école, soit après, soit avant l'heure des classes. Elle dispose que « l'instituteur s'abstiendra dans son enseignement de toute attaque contre les croyances de ses élèves »; mais elle veut à bon droit « qu'il ne néglige aucune occasion de leur inspirer le respect des institutions nationales et des libertés publiques ». Intérêts privés et intérêts publics, droits des consciences et prérogatives de l'Etat, expansion de la liberté religieuse et union des citoyens dans une même pensée patriotique, tout est sauvegardé, tout est garanti. En vain, pour écarter un tel système, affirmerait-on que les représentants d'un culte quelconque se refuseraient à l'accepter. De telles considérations ne guident pas un législateur qui se préoccupe avant tout du bien général, de l'opportunité pratique et du progrès de l'avenir. Qu'importe l'opposition d'un clergé, fût-il celui de la majorité, à une loi soutenue « par un mouvement d'opinion incontestable[1] ? Le clergé finira bien, tôt ou tard, par se rallier à ce qu'il condamne aujourd'hui sans raison, et l'Etat n'a qu'à poursuivre de sang-froid sa lutte pacifique pour le bien public. C'est ce qu'on a fait avec succès, il y a dix-huit siècles, en Palestine, c'est ce qu'on fait aujourd'hui en Belgique. Pour surmonter les obstacles qu'ils rencontrent, les légistes belges se sont bien gardés de toucher à la religion; mais, avec un sens pratique parfait, ils ont ouvert à la fois au clergé la porte de l'école laïcisée et aux instituteurs laïques celles de l'enseignement religieux. Ils ont pensé sans doute que les prêtres aimeraient mieux bientôt passer par l'une que laisser les enfants échapper par l'autre. L'évènement leur donnera certainement raison, malgré toutes les apparences. Que tous les pays où surgit la lutte pour l'instruction profitent donc de cette double expérience; ils

[1] Circulaire de M. Jules Ferry.

Digitized by Google

arriveront infailliblement ou bien à neutraliser leurs sacerdoces récalcitrants ou bien à faire d'eux les serviteurs de l'idée nationale. Dans les deux cas, ils prépareront des générations fortes et morales et sauveront la vraie liberté et la vraie religion, inséparables l'une et l'autre de la tolérance et de la conciliation.

ARISTIDE ASTRUC.

Digitized by Google

LES ÉTATS-UNIS EN 1878-1879 [1]

NOTES DE VOYAGE

IV

SAN FRANCISCO, SALT-LAKE-CITY ET MOBILE.

Aux États-Unis, il y a peu de villes aussi curieuses à visiter que San Francisco. La métropole de l'Ouest est à peu près la seule qui possède un cachet qui lui soit propre.

Bâtie en amphithéâtre sur un promontoire s'avançant entre l'océan Pacifique et l'une des plus belles baies du monde, elle l'emporte de beaucoup en pittoresque sur New-York, Philadelphie, Chicago et d'autres villes plus importantes. Elle couvrait, il y a quelques années, le versant du promontoire du côté de la baie; mais déjà elle commence à en envahir la crête et, dans peu d'années, elle viendra se mirer dans les ondes du Grand Océan.

Dès sa fondation, elle a été cosmopolite par excellence et, actuellement encore, toutes les nationalités du monde s'y donnent rendez-vous. Elle est célèbre par ses palais de bois, ses hôtels, les plus grands et les plus somptueux des États-Unis, et enfin par les Chinois, qui l'habitent en grand nombre et qui en occupent tout un quartier, transformé en ville du Céleste-Empire.

J'eus l'occasion de visiter ce quartier de la ville, qui leur est spécialement réservé, grâce à l'intervention de M. Ladd, directeur de la Société des Téléphones Edison, à San Fran-

[1] *Suite.* Voir les livraisons des 15 mai, 15 juin et 15 juillet 1880.

Digitized by Google

cisco, que je remercie ici de son charmant accueil. Il est dangereux de s'aventurer seul dans ces bas-fonds perdus de la cité, et la police ne peut déléguer pour chaque étranger un commissaire spécial, sachant se retrouver dans le dédale de ruelles étroites, obscures, enchevêtrées, où pullule une population peut-être aussi dangereuse que celle de la celèbre *Isle of Dogs* de Londres. Je dois ajouter que la police est merveilleusement respectée. Devant elle, toutes les portes s'ouvrent, tous les renseignements sont donnés aussitôt que demandés. Le moment le plus intéressant pour la visite est la nuit; le jour, toute la population chinoise est absente, travaillant dans les chantiers et sur les grand'routes. Je commençai par les hôtels garnis, où le Chinois vient chercher un refuge quand sa journée de travail est terminée.

D'abord, les plus relevés, à 15 francs de loyer par semaine et par lit, car jamais un Chinois n'a un appartement pour lui seul. Les chambres sont petites, humides et basses, avec deux rangées superposées de nattes tendues tout le long des murs. Autant elles contiennent de fois un espace de deux mètres de large sur trois de long et un mètre de haut, autant on y trouve de Chinois couchés sur leur natte, les uns dormant, enveloppés dans une couverture, les autres, fumant de l'opium, couchés paresseusement sur le flanc, la tête appuyée sur l'oreiller, d'autres, enfin, accroupis comme des tailleurs, soignant leurs ongles ou raccommodant leurs vêtements, à la lueur fumeuse d'une mèche qui trempe dans l'huile d'un petit réservoir en fer suspendu au plafond et éclairant toute la chambre. On voit jusque vingt de ces malheureux dans une même salle, et ils seraient bien plus entassés encore si un règlement de police ne prescrivait pas six mètres cubes d'air par personne. Les fumeurs d'opium semblent plongés dans une stupeur léthargique; ils laissent échapper leur pipe de leurs doigts engourdis et sont incapables de répondre aux questions qu'on leur pose.

Je visite ensuite les logements d'un degré inférieur. Ce sont de simples trous creusés en terre, dont les parois sont recouvertes de mauvaises planches mal jointes. On y des-

Digitized by Google

cend par un escalier branlant et vermoulu et, quand le temps a été pluvieux, on s'avance avec peine sur des madriers gluants, à moitié submergés dans la boue qui remplit le fond de cette citerne obscure.

La moitié d'un de ces trous est occupée par l'habitation, et un semblable taudis coûte 7 francs par semaine. Nous y trouvons trois malheureux, étendus sur leur natte, mais, cette fois, sans oreiller et mal protégés par une couverture en guenilles. C'est ici que Zola pourrait se livrer à ses descriptions réalistes ; mais les odeurs qu'on y respire sont d'un genre bien différent de celles qu'il décrit si longuement dans *la Faute de l'abbé Mouret.*

J'entre ensuite dans une taverne où l'on joue aux dominos ; c'est une sorte de demi-cave, aux murs nus et sales. Sur une table crasseuse, quelques chandelles éclairent des Chinois assis en cercle, la tête entre leurs mains, suivant avec une anxiété fiévreuse les grands dominos en bois, qui s'aplatissent lourdement, comme en mesure. Pas un cri, pas une parole, pas un bruit ne se fait entendre. De temps en temps seulement, une exclamation étouffée trahit le désespoir d'un joueur malheureux ou le triomphe d'un favori du sort. Deux femmes, grasses, huileuses, horribles, agitent leurs bras courts et hors de proportion avec le reste de leur corps, ce qui les fait ressembler aux pingoins des îles Malouines.

On ne rencontre guère, en Amérique, que des Chinoises de la classe la plus abjecte, car jamais un Chinois n'emmènera sa femme avec lui hors du « Céleste-Empire ». Quelques infortunés sont couchés à plat ventre dans la rue et cherchent à suivre, par la fenêtre, les péripéties de la partie qui passionne les joueurs. Ils n'ont probablement pas les cinquante centimes nécessaires pour payer l'enjeu.

De là, je vais visiter un restaurant de bas étage. C'est encore une cave, avec de petites tables où des Chinois mangent avec avidité du potage avec une cuiller en porcelaine, ou du riz cuit à l'eau avec les petits bâtons légendaires, longs de vingt centimètres et épais comme un tuyau de

Digitized by Google

plume. Ils les manient d'une main, avec une dextérité merveilleuse, tandis que, de l'autre, ils tiennent l'assiette à peu près à la hauteur de leur bouche.

En fait de viandes, ils ne consomment que des rebuts de boucherie, des intérieurs d'animaux accommodés avec une sauce rougeâtre d'un aspect écœurant.

Au fond de la salle se trouvent des nattes, où le Chinois repu peut aller fumer son opium.

Dans un autre restaurant, d'un degré un peu plus relevé, je retrouve les mêmes dispositions, mais les chandelles sont remplacées par des lanternes dorées, les murailles sont chargées de peintures, dont les couleurs se mêlent et se fondent dans cet ensemble, à la fois criard et harmonieux, qui caractérise l'art chinois.

Le fond de la salle est toujours occupé par les fumeurs d'opium, mais ils reposent sur des tapis et des couvertures multicolores, et ils ont plus d'espace pour se retourner. Des ornements bizarres décorent les murs : des têtes de dragons fantastiques, des arabesques capricieuses enveloppant de leurs replis souples des figures d'idoles ventrues et informes. Quelques convives fument une pipe ressemblant, par la forme, au narguileh arabe. Le fourneau est imperceptible et le fumeur y place une pincée de tabac prise dans une poche placée à côté de lui. Il y met le feu au moyen d'un morceau de bambou, qu'il allume à une bougie également à sa portée. La pincée de tabac est consumée en une ou deux bouffées, et l'opération de bourrer la pipe et de l'allumer se reproduit ainsi successivement une cinquantaine de fois.

Nous jetons ensuite un coup d'œil sur le temple chinois. C'est une mauvaise baraque en planches. A l'entrée, une lampe brûle constamment devant une idole qui a le pouvoir de pulvériser tout homme qui entrerait dans l'église avec de mauvaises intentions. Sur un autel se trouvent d'autres statues grotesques et devant elles la représentation d'un chat, taillé en bois. Ce chat figure un tigre dont la présence est suffisante pour expulser du lieu saint le mauvais esprit. Il est permis de toucher toutes les divinités, à l'exception du tigre. Je le

Digitized by Google

déplace sans y songer; elle est aussitôt remise en place avec force génuflexions (j'allais ajouter signes de croix) par le bonze chinois qui nous montre le temple. On vend des prières, imprimées sur papier très mince, à un franc la pièce. Elles ont, paraît-il, le même effet que les indulgences et que les paroles cabalistiques imprimées au verso de nos images de piété catholiques.

Après cette visite nocturne au quartier chinois, qui m'avait transporté pour quelques heures dans un autre monde et au milieu d'une civilisation si complètement différente de la nôtre, ce ne fut pas sans un certain sentiment de délivrance que je retrouvai les rues droites et les profils connus de la « ville des palais de bois ». Je comprenais mieux la répugnance que les Américains éprouvent à laisser envahir leurs villes par le flot grossissant des « Celestials ».

Ce nom de « ville des palais de bois » (*City of the wooden palaces*), qu'on donne maintenant à San Francisco, est récent et lui vient des habitations superbes construites dans ces derniers temps par ces hommes entreprenants dont la fortune colossale, acquise en quelques années dans les mines d'argent du Nevada ou dans les entreprises de chemins de fer, a passé en proverbe.

Le Comstock-Lode et la voie ferrée du Pacifique ont prodigieusement enrichi ceux que l'on pourrait nommer leurs auteurs, et de véritables palais servent de résidences aux « rois de l'argent » et aux « rois des chemins de fer » (*railway and silver kings*). Ces palais, relativement peu élevés, — un étage seulement — sont construits exclusivement en bois. La côte du Pacifique produit une essence particulière à ces régions : le *red wood*, « bois rouge ». C'est un pin dont le bois a la propriété de résister à l'humidité d'une façon merveilleuse.

Le peu d'élévation des *wooden palaces* et des maisons de San Francisco en général s'explique par les tremblements de terre, qui sont à craindre, paraît-il, quoique, depuis longtemps déjà, il n'y en ait plus eu.

Les hôtels sont presque les seuls bâtiments privés con-

Digitized by Google

struits en pierres. Je n'ai visité qu'un seul de ces immenses caravansérails, où pourrait loger une ville entière.

J'ai compté sept étages, trois cours intérieures, et les constructions couvrent un carré de quatre-vingts mètres de côté. Mille personnes peuvent y loger à l'aise. Elles sont desservies par cinq élévateurs et chauffées, au besoin, par quinze cents cheminées.

Une autre particularité qui frappe à San Francisco, c'est le tramway sur plan incliné.

Ainsi que je l'ai dit déjà, San Francisco s'étage sur une colline très rapide, et comme l'Américain aime, avant tout, à se faire transporter, il a fallu abandonner le système ordinaire de tramways traînés par des chevaux. Voici comment on les remplace :

Un canal souterrain occupe le milieu de la voie ferrée où roulent les *cars*. Il est complètement recouvert, à l'exception d'une rainure de trois ou quatre centimètres, par où passe un frein fixé à la voiture et que l'on peut serrer au moyen d'une vis. Au fond du canal souterrain passe un câble sans fin, mis en mouvement par une machine à vapeur placée à l'une des extrémités de la ligne. Au moyen du frein, on serre le « brin » du câble montant, ou le « brin » descendant, et l'on gravit rapidement le plan incliné, ou bien on enraye la descente.

La Bourse de San Francisco est encore une institution qui n'a peut-être nulle part ailleurs sa pareille. C'est là que se négocient la presque totalité des actions des mines argentifères, et rien n'est plus sujet à des fluctuations excessives que les valeurs de cette espèce. Du jour au lendemain, des fortunes énormes se perdent par le fait qu'une galerie de mine, qui devait mettre au jour un minerai très riche, n'a rencontré qu'une roche sans valeur.

Seuls, les agents de change, au nombre de quarante environ, sont admis à pénétrer dans l'enceinte réservée aux transactions. On ne peut s'occuper que d'une affaire à la fois, et le président, d'un coup de sonnette, annonce que l'on doit

Digitized by Google

passer de l'une à l'autre. Elles sont rangées par ordre alphabétique, d'après le nom des sociétés. J'ai visité ailleurs des Bourses très animées. A Paris, à Londres, à Berlin, à New-York, les cris des boursiers sont assourdissants, et leurs gestes frénétiques paraissent absolument insensés; mais, à San Francisco, le coup d'œil dépasse tout ce que j'avais vu en ce genre. Au coup de sonnette du président annonçant une affaire nouvelle, les malheureux agents de change, chargés d'en vendre les actions, sont assaillis, bousculés, enlevés de leur place et transportés, en un clin d'œil, d'une extrémité de la salle à l'autre, par un flot d'acheteurs forcenés.

Au moment de mon entrée, je crus assister à une de ces exécutions dont j'avais lu des récits, et je m'imaginai, pendant un instant, voir expulser de force un escroc ou un chevalier d'industrie. Lorsque le tumulte devient trop grand, le président agite sa sonnette et, presque instantanément, le calme se rétablit.

Il n'était question, au moment où je visitai San Francisco, que d'une mine d'argent dont l'une des galeries devait, d'un moment à l'autre, trouver une « bonanza ». Elle se nommait Sierra-Nevada, et les actions étaient cotées 1,840 francs. Dix jours plus tard, je me trouvais à Virginia-City, la ville près de laquelle les mines sont situées, et les actions de la Sierra-Nevada étaient déjà tombées à 290 francs. La bonanza sur laquelle on comptait était stérile. Aujourd'hui, ces actions valent de 35 à 40 francs. A Virginia-City comme à San Francisco, ce désastre atteignait tout le monde.

A San Francisco, un spéculateur fameux perdait 500,000 dollars; à Virginia-City, le propriétaire de mon hôtel en perdait 50,000; le maître ouvrier de l'une des mines que je visitai, 1,000; enfin, le domestique qui me cirait les souliers venait de voir s'anéantir son petit pécule, le fruit de six mois de travail. Il s'élevait à quelques centaines de francs.

La spéculation est, en Californie, une fièvre générale; tout le monde joue à la Bourse et tout le monde, aussi, joue à découvert. Aussi les ruines sont-elles totales, absolues.

Digitized by Google

Mais c'est à peine si l'on s'en désole, et personne ne perd courage. « Mon tour viendra » est le mot qu'on entend dans toutes les bouches, et comme toutes les professions manuelles sont encore très bien rétribuées, qu'un simple ouvrier mineur peut gagner 15 francs par jour et, d'un autre côté, se nourrir et se vêtir à un prix très peu supérieur à ce que l'on paie dans nos pays, quelques semaines suffisent à économiser une somme assez considérable pour tenter de nouveau la fortune. Bien peu d'hommes ont assez de force de caractère pour dire à la passion qui les emporte : « Tu n'iras pas plus loin », et pour s'arrêter à un chiffre fixé d'avance. La Californie, plus que tout autre pays, montre que se connaître et se vaincre soi-même sont, depuis Platon, choses bien difficiles. Nulle part, il n'est plus aisé de faire fortune ou d'acquérir en peu de temps une certaine aisance, de faire sa pelote *make a pile*, comme disent les Américains, et, malgré cela, on ne voit nulle part si peu d'hommes sachant conserver ce qu'ils ont gagné et surtout en jouir.

Une autre particularité du Californien, c'est sa facilité à ingurgiter des quantités d'alcool qui effraieraient tout habitant des mêmes latitudes. San Francisco se trouve à la même distance de l'équateur que le nord de l'Afrique. Déjà, en chemin de fer, aux approches du Pacifique, j'avais remarqué la rapidité avec laquelle disparaissaient de nombreuses bouteilles de whisky et de brandy dont plusieurs de mes compagnons de voyage étaient munis. A San Francisco, j'eus diverses occasions d'étudier la question beaucoup plus à fond, et je crois mes recherches assez complètes pour pouvoir en faire part au lecteur :

Le matin, au saut du lit, un *cocktail*[1] est nécessaire pour réveiller rapidement un Californien, dont le temps vaut plus d'argent que celui d'un homme ordinaire. Un second *cocktail*, avant de se mettre au travail, ouvre les idées; un troisième, avant le lunch, excite l'appétit; un autre pré-

[1] Le *cocktail* est un verre à vin de cognac, whisky ou gin, avec quelques gouttes d'essence très amère, un petit morceau de pelure de citron et quelques gouttes d'eau très sucrée.

Digitized by Google

pare au travail de l'après-midi; un autre encore commence le repas principal, et, dans la soirée, un dernier *cocktail*, au moins, termine une journée bien remplie. Dans les clubs, à San Francisco, chaque membre possède une petite armoire où sont enfermés tous les ingrédients nécessaires à la préparation des divers mélanges dont les Américains ont le secret.

Les Chinois, au contraire, ne s'adonnent pas aux liqueurs fortes, et c'est l'une des causes de leur supériorité sur les autres ouvriers, et surtout sur les Irlandais, dont ils ont presque entièrement pris la place. Dans tous les travaux de terrassement, par exemple, et dans d'autres emplois de ce genre, réservés autrefois presque exclusivement aux émigrés de la verte Érin, on rencontre maintenant l'habitant de l'empire du Milieu.

Le Californien hait le Chinois, et la question chinoise se présente, dans l'avenir, grosse d'orages pour les États du Pacifique, comme nous l'a montré un article très intéressant publié, l'année dernière, dans une revue française. Le Californien a tort peut-être, au point de vue de la liberté non moins qu'au point de vue économique, mais il s'appuie cependant sur des arguments qui ne sont pas sans valeur. Le Chinois n'arrive en Californie que pour s'y enrichir. Il vient y chercher la fortune, qu'il ne pourrait acquérir dans son pays, et au lieu de dépenser son petit trésor dans la contrée où il l'a acquis, il retourne dans le Céleste-Empire y jouir de ses économies. C'est, dit le Californien, une éponge venant se gonfler chez nous et exprimer en Chine la substance qu'elle nous a enlevée. La deuxième raison de la haine contre les Chinois provient de ce que ceux-ci, si on les laissait faire, envahiraient toutes les professions et rendraient la place intenable aux Américains. Ils sont déjà blanchisseurs, terrassiers et domestiques; ils deviendraient bientôt cochers, tailleurs, orfèvres, que sais-je? On a fait des lois pour les exclure de certains métiers, Il est, dit encore le Californien, impossible de soutenir la concurrence, à moins de vivre comme eux, de se nourrir comme eux, et que serait une nation abaissée à un niveau semblable?

Digitized by Google

Le raisonnement est spécieux, car, d'un côté, le Chinois laisse à l'Amérique l'équivalent en travail de ce qu'il emporte en numéraire et, de l'autre, je crois que l'ouvrier de race blanche ferait bien plus de besogne que l'ouvrier de race jaune s'il buvait un peu moins, se résignait à ne pas manger de la viande trois fois par jour et surtout s'il travaillait un peu plus. Quoi qu'il en soit, les Américains de l'Ouest sont plus disposés qu'on ne le pense généralement à défendre leurs idées, en ce qui concerne les Chinois, avec autant d'opiniâtreté que les États du Sud en ont déployé, il y a quinze ans, contre leurs frères du Nord.

En quittant San Francisco, je visitai la Yosemite Valley, les *Big-Trees*, que M. Morhange a si bien décrits ici même, et le Comstock-Lode, et Leadville, « la ville du Plomb », dans le Colorado, dont j'ai parlé ailleurs. Comme il est impossible de traverser les États-Unis et de passer par l'État d'Utah sans s'y arrêter pour se faire au moins une idée sommaire des Mormons, en arrivant à Ogden, à mon retour, j'abandonnai la ligne du Pacifique et je pris la voie à petite section qui, en longeant le grand Lac-Salé, aboutit à Salt-Lake-City, « la ville du grand Lac-Salé », la création de Brigham-Young.

Ce prophète, le grand pontife des Mormons pendant plusieurs années, est mort récemment, et aucun de ses disciples n'ayant assez de génie ou assez d'influence pour prendre sa place, le pays est gouverné maintenant par le Collège des Anciens. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'origine de cette secte étrange. En 1836, un homme, nommé Joseph Smith, prétendit avoir découvert, sous l'inspiration des anges, des tablettes d'or où se trouvaient, écrites en caractères « égyptiens réformés », les révélations d'un prophète nommé Mormon.

Nul ne vit jamais ces tablettes, qui furent enlevées par « les anges » peu de temps après que Smith les eut reçues. Il avait cependant pu les traduire avec le secours divin et il produisit le livre de Mormon. La polygamie n'y était point enseignée : ce fut plus tard seulement que Smith, toujours

Digitized by Google

sous l'inspiration d'en haut, l'introduisit parmi ses disciples, qui l'adoptèrent, dit-on, très facilement.

Smith fit, en peu de temps, de nombreux prosélytes et alla s'établir dans l'Illinois avec sa colonie. Des émeutes éclatèrent bientôt après son arrivée, et le peuple, dans sa colère aveugle contre ces « saints des derniers jours », leur fit subir mille persécutions, pénétra dans la prison où Smith avait été enfermé et le mit à mort. L'énergique Brigham-Young lui succéda et, sous sa conduite, les débris de la secte se réunirent, mirent tout ce qu'ils possédaient sur des chariots, et s'engagèrent résolûment dans le grand désert américain, qu'ils traversèrent, après des privations de tout genre, pour arriver enfin aux bords du grand Lac-Salé.

Brigham-Young trouva l'emplacement très favorable à ses projets et y fonda la ville de Salt-Lake-City. Protégée par l'immense espace inhabité qui la séparait du reste du monde, la petite colonie ne tarda pas à prospérer, et des apôtres ardents furent envoyés dans tous les pays civilisés pour y prêcher la religion de Mormon.

Actuellement encore, des caravanes de convertis arrivent tous les ans d'Europe, et principalement du pays de Galles et des pays scandinaves. Il paraît probable cependant qu'avec le chemin de fer et la mort de Brigham-Young, l'âme de la colonie, le mormonisme ne tardera pas à décliner et même à disparaître entièrement du sol des États-Unis. Les « saints des derniers jours » sont, en général, des gens pauvres, attirés bien plus par l'appât d'une maisonnette et d'une certaine quantité de terrain donné pour rien aux nouveaux arrivés, que par conviction religieuse. Bientôt, ils s'attachent à leurs croyances, et, conduits par quelques chefs habiles, énergiques et éloquents, ils ont, en plus d'une occasion, montré un courage et une persévérance dignes d'une meilleure cause. Leschefs de la religion ne craignent pas de discuter ouvertement, devant le peuple assemblé, les principes de Mormon. L'un des pasteurs les plus renommés de Philadelphie se rendit, il y a quelques années, à Salt-Lake-City, et, dans le tabernacle, devant dix mille personnes, engagea

Digitized by Google

une discussion religieuse avec l'un des principaux dignitaires mormons.

Inutile d'ajouter que, d'une part comme de l'autre, on n'obtint pas grands résultats. Les Mormons se prétendent bons chrétiens, et, pour soutenir la polygamie, ils affirment que cette institution existait en Judée, lorsque le Christ y parut. Malgré cela, disent-ils, dans aucun des passages des Évangiles où Jésus-Christ énumère les péchés qu'il faut éviter, il ne parle de la polygamie. Il en résulte donc qu'il l'admettait ou, tout au moins, qu'il ne la condamnait pas. Mormon a pu, par conséquent, l'ériger en dogme sans se mettre en opposition avec les Évangiles.

La ville de Salt-Lake-City doit être ravissante en été; mais j'y arrivai au commencement de l'hiver, la saison la plus défavorable pour la visiter. Les rues sont très larges, et au pied de la rangée d'arbres dont elles sont ombragées de chaque côté, coule un ruisselet dont l'eau claire et limpide bruit doucement sur son lit de petits cailloux blancs. Chaque maison est couverte de vignes et de plantes grimpantes et entourée d'un jardin planté d'arbres fruitiers de toute espèce. Par une belle journée de printemps, le coup d'œil de ces chalets, noyés dans la verdure, doit être charmant.

Les monuments sont rares à Salt-Lake City, et une journée suffit amplement à les passer tous en revue. Le plus curieux est le Temple Mormon, appelé le tabernacle. C'est un édifice de forme elliptique, long de 80 mètres, large de 50, dont le dôme immense, construit exclusivement en bois et haut de 30 mètres, vient reposer sur quarante-six puissants piliers de pierre, entre lesquels se trouvent les portes et les fenêtres.

La disposition intérieure en gradin rappelle celle des arènes romaines. L'extrémité de l'un des longs côtés est occupée par un orgue énorme, devant lequel se trouve la chaire d'où se prononcent les sermons, et des sièges destinés au président, à sa famille et aux anciens. L'acoustique de ce monument est très extraordinaire, et le phénomène que l'on observe au Panthéon de Paris et au *Whispering Gal-*

Digitized by Google

lery de Saint-Paul, à Londres, s'y reproduit, mais d'une façon beaucoup plus intense. En approchant l'oreille de la paroi du bâtiment, on distingue très nettement des paroles prononcées à voix tout à fait basse à l'autre extrémité, si la personne qui parle prend la précaution d'approcher aussi sa bouche de la paroi.

Près du tabernacle, on peut voir les fondations d'un temple de dimensions gigantesques, qui doit être bâti tout en pierres. Seulement, comme les fonds destinés à sa construction sont demandés aux offrandes volontaires, son achèvement sera probablement remis à une époque très éloignée.

Il existe encore un autre temple, où les nouveaux convertis sont baptisés ; mais l'entrée en est sévèrement interdite au public, et toutes les cérémonies qui s'y pratiquent sont enveloppées du mystère le plus profond.

Parmi les autres curiosités de la ville, on peut encore citer le théâtre. Il y a peu d'années, il était très suivi, et la troupe y était souvent supérieure à celle des villes les plus importantes des États-Unis. Brigham-Young, aimant beaucoup le théâtre, le subventionnait largement. On l'y voyait très souvent, accompagné de cinq ou six de ses femmes et d'une vingtaine de ses enfants. Il y avait relâche au moment de ma visite et je ne puis rien en dire.

La maison de Brigham-Young ne présente rien d'intéressant. C'est plutôt une série d'édifices qu'un palais séparé, mais aucun des bâtiments ne se fait remarquer ni par son architecture, ni même par sa richesse.

On m'a raconté en Mormonie une histoire assez singulière du fils de Brigham-Young, pour lequel j'avais une lettre de recommandation. Mais je ne me porte en aucune façon garant de son authenticité.

Il paraît, d'après la chronique de Salt-Lake-City, que ce fils Young s'était vivement épris, pendant l'un de ses voyages, d'une charmante jeune fille de Philadelphie. Il ne lui déplaisait pas, mais les quatre femmes qu'il avait laissées en Mormonie l'offusquaient quelque peu. Elle ne consentit à l'épouser que s'il les répudiait toutes les quatre et s'il s'engageait à ne pas en prendre d'autres à l'avenir.

Digitized by Google

Le divorce, quoique contraire aux principes de Mormon, est permis dans certaines circonstances. La jolie Philadelphienne suivit son époux et seigneur dans l'Utah et, pendant quelques années, tout alla pour le mieux dans le meilleur des ménages monogames.

La naissance de deux enfants vint encore augmenter leur mutuelle affection. Rassurée par une aussi longue constance, la jeune femme voulut revoir sa famille et sa ville natale, et, comme les distances sont longues, son absence dura plusieurs mois. Quand elle revint, — déesse de la fidélité conjugale, voilez-vous la face! — elle retrouva son ménage augmenté de deux compagnes nouvelles, que son incorrigible époux avait jugées indispensables à son bonheur.

L'histoire ajoute que la sensible Ariane abandonna l'infidèle et repartit pour Philadelphie. Je trouvai, en allant porter ma lettre d'introduction, une charmante habitation tapissée de plantes grimpantes. Une fenêtre ouverte me permit d'apercevoir une chambre à coucher très bien meublée. Un superbe lit en acajou était recouvert de satin bleu et de dentelles. Le reste du mobilier était à l'avenant. Cette élégance frappait d'autant plus que la maison, semblable à ses voisines, était construite en bois et n'avait que deux fenêtres et un seul étage. La porte me fut ouverte par une jeune Gretchen, fraîche et blonde, aux yeux d'azur, que j'ai su depuis être la dernière épousée. Le vestibule se prolongeait sur toute la profondeur de la maison et se terminait par une galerie couverte donnant sur le jardin, où s'ébattait une nichée de petits Mormons. Une seconde épouse suspendait du linge mouillé sur des cordes tendues sous la galerie couverte.

La jolie Gretchen m'apprit que M. Young était parti depuis la veille et ne devait revenir que dans quelques jours. M^me^ Young était absente aussi. Comme elle ne parlait pas de son « mari », mais de M. Young, je n'avais pas su à qui j'avais affaire et je lui avais demandé de remettre ma lettre à madame. J'appris ainsi que la première femme seule porte le nom de son mari. Les autres gardent leur nom de famille en y ajoutant le titre de « madame ».

Digitized by Google

Je visitai encore, à Salt-Lake-City, le musée, qui n'a rien de particulièrement intéressant, mais où j'entrai en relations avec le conservateur, qui me raconta une partie de son histoire.

Anglais, il habitait les environs de Londres, lorsque la vérité lui apparut sous la forme d'un apôtre mormon. Il se convertit aussitôt avec sa femme, et, comme il avait lui-même certaines dispositions à l'apostolat, il fut retenu en Angleterre. Sa femme partit en avant pour Salt-Lake-City, où il la retrouva à son arrivée, deux ans plus tard. Je n'osai lui demander si, dans l'intervalle, elle avait été *sealed* [1], c'est-à-dire scellée, ou attachée, à Brigham-Young par ces liens particuliers qui sont spirituels pour l'avenir céleste, mais en même temps actuels pour cette terre.

Une particularité qui me frappa ici, ce fut, comme je devais m'y attendre, le grand nombre des femmes circulant dans les rues. Je remarquai aussi beaucoup de couples dont l'allure rappelait celle de jeunes mariés en voyage de noces, chose également naturelle dans un pays où les hommes jouissent d'une lune de miel qui n'a jamais le temps d'atteindre son dernier quartier.

Que l'on n'aille pourtant pas croire que tout Mormon soit à la tête d'un harem. Dans l'Utah, comme dans l'Orient, du reste, l'homme riche seul peut subvenir aux besoins de plusieurs épouses, et beaucoup de Mormons se trouvent obligés de se contenter d'une compagne unique.

En quittant Salt-Lake-City, la voie ferrée longe le grand Lac Salé, mais un temps d'hiver gris et humide m'empêcha de bien juger du paysage. Le Lac Salé est une mer intérieure sans issue vers l'océan, comme la mer Caspienne; il renferme, comme celle-ci, une forte proportion de sel, vingt pour cent environ. Ses eaux contiennent, en outre, deux

[1] Comme les femmes ne peuvent aller au ciel sans avoir été mariées sur la terre, le président peut s'en attacher quelques-unes pour un certain temps, sans pouvoir cependant les y forcer. Le mariage définitif n'est supposé avoir lieu que dans le ciel, et c'est une garantie de plus pour la femme *sealed*, d'arriver au paradis.

Digitized by Google

pour cent de sulfate de soude, et leur densité est assez grande pour permettre au corps humain de flotter à sa surface sans qu'il soit nécessaire de nager.

De l'Utah, je me rendis directement à Saint-Louis, et j'eus l'occasion d'apprécier de nouveau le confort des voitures des chemins de fer américains. Je voyageai sans arrêt d'aucune espèce, et j'arrivai à Saint-Louis aussi dispos que si j'avais été en route pendant une heure ou deux seulement sur un chemin de fer européen.

Saint-Louis ne présente rien de très intéressant au voyageur. Les rues sont semblables à celles de toutes les villes américaines, tirées au cordeau, larges et très animées au centre de la ville. Un pont gigantesque relie les deux rives du Mississipi. Je retrouvai ici les bateaux du grand fleuve, d'un aspect si extraordinaire, avec leur énorme roue placée à l'arrière, leurs quatre ou cinq étages surmontés d'une cage en verre pour le pilote et leurs cheminées élancées comme des mâts de navire.

Je visitai la mine de plomb de Saint-Joseph, située à quelque distance de Saint-Louis, et j'eus ainsi l'occasion de voir un pays très pittoresque par endroits. Au départ, le train roule le long du Mississipi, au pied des collines bordant le « père des fleuves ».

D'un côté, s'étend presque à perte de vue le majestueux Meschacébé, large comme un bras de mer, roulant ses flots jaunes et limoneux, coupés d'îlots sablonneux à fleur d'eau, où sont enterrés des troncs d'arbres dont les branches et les racines se dressent, décharnées comme les doigts crochus d'une sorcière géante. Des nuées de corbeaux tourbillonnent autour des îlots, viennent se poser sur les arbres morts et s'envolent en croassant pour s'abattre un peu plus loin.

De l'autre côté s'élèvent les montagnes boisées, couvertes de taillis de chênes ayant encore leur parure d'automne.

Par-ci, par-là, un arbre domine le fourré et sert de reposoir à un aigle à tête blanche, fièrement posé sur la branche la plus élevée, d'où il voit passer à ses pieds, sans daigner s'en préoccuper, la locomotive qui nous emporte en grondant.

La mine de Saint-Joseph est située au milieu des bois, et

Digitized by Google

pour y arriver, je dus faire un trajet de près de vingt kilomètres, à pied, sans rencontrer une seule habitation. Le pays est doucement ondulé et complètement couvert de taillis de chênes, où s'ébattent des troupes nombreuses de porcs à moitié sauvages, de couleur noirâtre. Ils forment la principale richesse du pays. On a peine à croire que ces animaux, agiles comme des daims, appartiennent à la même race que ces infortunés quadrupèdes transformés en amas de graisse dont se glorifient nos expositions agricoles. Le chemin de terre, défoncé en maint endroit, est dépourvu de ponts aux passages des ruisseaux et, à plus d'une reprise, je suis forcé de les passer à gué.

Je suis parfaitement reçu par le directeur de la mine. C'est un parfait gentleman, instruit et intelligent. Il vit avec sa famille, dans une jolie maison, perdue au fond des bois. Elle est bâtie avec goût et meublée avec tout le confort de la capitale. J'accompagne au piano M^me^ ***, dont la voix est remarquablement belle et qui chante comme une artiste. Elle a passé toute sa jeunesse à New-York, et pourtant, dans sa vie actuelle, son seul regret est de ne pas avoir assez d'occasions de cultiver son art favori. Ce foyer de civilisation exquise rencontré au milieu des forêts étonne et charme à la fois.

Le lendemain, je visite les mines. Les proportions gigantesques du gisement me rappellent les merveilles du lac Champlain. Ce sont encore d'énormes chambres taillées en plein minerai, longues de cent mètres, larges de trente, et soutenues par des piliers de quatre mètres de côté. On ne peut juger des dimensions du souterrain qu'en voyant les fortes lampes dont se servent les ouvriers paraître dans l'éloignement, comme une ceinture de vers luisants suspendus dans l'espace.

Revenu à Saint-Louis, je m'empressai de prendre le chemin du Sud, pour fuir l'hiver, dont les premières atteintes commençaient à se faire sentir.

La route de Saint-Louis à Mobile est assez uniforme, mais le changement du climat est tout à fait frappant. Saint-

Digitized by Google

Louis, exposé sans abri au vent des prairies, est aussi froid que New-York. Mobile, au contraire, au bord du golfe du Mexique, jouit de la température des pays chauds. J'avais laissé Saint-Louis dans la neige et les frimas. Le lendemain matin, je me réveillai en plein été. Le soleil inondait de lumière une riche végétation, sous la voûte bleu-sombre d'un ciel italien. Dans le jardin de l'hôtel s'épanouissent à profusion des roses admirables, toutes blanches ou teintées de rose orangé.

On aime beaucoup, à Mobile, le style grec, et nombre de maisons sont ornées d'une façade de temple antique. Les colonnes, coupées à mi-hauteur par un balcon en fer ouvragé et à moitié cachées sous des jalousies vertes, ont l'air d'avoir été mutilées à la guerre et couvertes d'emplâtres et d'appareils de pansement. Je vais voir un banquier, M. Ingersoll, qui me reçoit à merveille. M. Ingersoll est un homme instruit et qui a beaucoup voyagé. Il connaît la Belgique, Anvers surtout, et parle un peu le français. Il a eu la fièvre jaune et a perdu absolument tous ses cheveux ; aussi porte-t-il une perruque qui se dérange à chaque instant, par suite des saluts qu'il prodigue de tous côtés. Il sera candidat aux prochaines élections, il s'appuie sur le parti populaire, connaît tout le monde et en profite pour me « lioniser ».

Dans l'espace d'une journée, je suis présenté à huit ou dix maîtres de cafés, quatre pharmaciens, deux bijoutiers et une douzaine de personnages inconnus.

Grâce au *canvassing* infatigable de mon cicerone, je vois la ville à fond, depuis le théâtre, où il me conduit le soir, jusqu'aux halles, où je suis *introduced*, présenté, à une poissonnière et à deux bouchers, dont l'un, ancien soldat français, a pris part au siège d'Anvers. Chez le coiffeur, on fait exécuter devant moi une danse nègre, par deux négrillons servant de garçons, puis nous visitons l'*Oyster Shop*, restaurant où l'on accommode les huîtres de plus de dix manières différentes et où je passe en revue toutes les préparations auxquelles je ne suis pas initié.

Je fais, avec le fils de M. Ingersoll, une promenade,

Digitized by Google

dans son léger *buggy*, attelé d'un trotteur américain pur sang. Nous visitons le cimetière de Mobile, peu remarquable, à part un monument superbe élevé aux soldats tombés pendant la guerre de la sécession. Nous visitons ensuite le quartier élégant de la ville. De superbes avenues sont plantées tantôt de chênes verts énormes, dont les branches, s'étalant en éventail, forment d'admirables dômes de verdure, tantôt de splendides magnolias, aux feuilles vert-sombre, luisantes comme celle du camélia et donnant un ombrage d'une richesse et d'un touffu incomparables. Des deux côtés de la route, des habitations se cachent sous les clématites, les jasmins et les roses, au milieu de jardins en fleurs ornés de bananiers, de cactus, d'orangers et de palmes verdoyantes. Enfin, notre promenade se termine par la *Shell road*, la route d'écailles, l'orgueil des habitants de Mobile.

C'est une allée côtoyant la baie pendant près de deux lieues. Les écailles d'huîtres broyées dont elle est couverte lui ont fait donner ce nom : elles forment un macadam doux et uni comme une table de billard. Les vagues de la mer des Antilles viennent mourir en murmurant sur la plage, au pied de la route, protégée contre les marées extraordinaires par une sorte de digue formée de troncs d'arbres que l'on voit jonchant le rivage et flottant en quantité sur la baie. Ils y ont été charriés par les rivières et poussés à la côte par le vent. De l'autre côté de la route, s'étend une forêt de chênes verts et de magnolias entremêlés de quelques sapins et reliés par un fouillis de lianes et de plantes grimpantes. Une sorte de mousse légère, déliée, aérienne, est suspendue aux arbres en longs festons que le vent balance doucement. Le sol est couvert de verdure relevée par les éventails des petits cocotiers ; c'est la végétation des tropiques dans toute son exubérance. Parfois la route s'enfonce un peu sous les arceaux de la forêt, qui laissent chatoyer à travers le feuillage la mer étincelante de soleil et tachetée de voiles dont la blancheur se détache sur un fond d'azur. Tout au loin s'accuse indistinctement la rive opposée de la baie, parfois basse et se détachant à peine au-dessus de l'onde, parfois s'élevant subitement et argentant

Digitized by Google

sous la lumière du soleil la blancheur de ses falaises. Avec cela, un air doux, parfumé comme une première bouffée du printemps et le trot vertigineux de notre pur sang qui nous emporte comme dans un rêve. Cette promenade de la *shell road* m'a laissé un souvenir ineffaçable des quelques jours passés dans les États du Sud.

Je terminai la soirée chez mon hôte hospitalier, dont les deux filles justifiaient d'une façon charmante la réputation de beauté des femmes du Midi des États-Unis : l'aînée, une jeune veuve, grande, blonde, élancée, avec un profil grec et un port de déesse; la seconde, petite, mignonne, avec les cheveux noirs et de grands yeux bruns parfois sérieux et profonds, mais plus souvent animés et rieurs. M. Ingersoll ne voulut me quitter qu'au dernier moment, à deux heures du matin, et vint me conduire jusqu'au train, qui devait m'emporter vers la Nouvelle-Orléans.

Ed. De Laveleye.

Digitized by Google

UNE FÊTE LITTÉRAIRE

AU BARREAU DE BRUXELLES.

Oui, une fête littéraire, et à laquelle assistait un nombreux auditoire de stagiaires, d'avocats, de magistrats. C'était dans la conférence du jeune barreau, le 16 décembre; Me Edmond Picard y lisait une page nouvelle : *la Forge Roussel, scènes de la vie judiciaire.*

L'auteur du *Paradoxe sur l'avocat* est un écrivain. En ce milieu d'affaires dont il avait dit : « Notre barreau n'est, à mon gré, ni assez scientifique, ni assez artiste, » l'orateur ne se contentait pas d'exposer ses idées sous une forme brillante ; l'écrivain avait voulu les mettre en scène, dans un cadre artistique complet, avec un ensemble d'artifices littéraires qui rappellent les entretiens des maîtres, depuis Platon jusqu'à Jean-Jacques et Paul-Louis. Son Sunium, sa colline du vicaire savoyard, son salon de la comtesse d'Albany, il l'avait placé dans sa patrie, et nos paysages, notre histoire ne lui avaient pas suffi : le sage qu'il fait parler, un ancien président de cour qui se prend plusieurs fois à réciter des vers, se plaît aussi à invoquer l'autorité de nos écrivains; il en nomme deux : l'un, dans l'entière célébrité ; l'autre, « qui serait illustre s'il était né à l'étranger », et c'est chose utile partout, courageuse ici, en proclamant la puissance des lettres, de mêler à l'exemple que soi-même on en donne, l'affirmation des droits de son pays à avoir une littérature, dût l'écrivain, comme l'auteur le dit de M. Hector Denis, « poursuivre chez nous ses travaux dans l'obscurité, comme ailleurs il les poursuivrait dans la gloire ».

Digitized by Google

Nous entendions aussi un penseur, et tout un monde d'idées s'agitait dans ce barreau que l'auteur avait osé appeler « l'Empire du mesquin ». Or, depuis qu'Épicure, chanté par Lucrèce, et Caton, chanté par Lucain, ont osé regarder le ciel en face, il n'est pas de plus fier spectacle pour des hommes assemblés que de voir un homme aborder le problème de la vie et jeter sur ses mystères un regard libre :

Primum Graius homo mortaleis tollere contra
Est oculus ausus, primusque obsistere contra.

Sous l'impression de cette lecture, un souvenir me frappait l'esprit, me reportant à quinze années en arrière : Un jour de novembre ou décembre 1864, Van Bemmel, qui, fort occupé, ne faisait guère de visites, arrive chez moi. Du premier mot, certain de me faire une joie : « Je vous annonce un poète, dit-il. Écoutez. » Il me lut des vers sur lesquels il n'avait pas besoin de me consulter. Nous fûmes d'accord. Il m'avait emprunté, pour sa *Revue trimestrielle* du mois de janvier 1865, une série de *Nouvelles satires;* il les fit suivre de cette poésie datée d'octobre 1864 et qu'on retrouve dans les *Rêveries d'un stagiaire*. Dans le volume suivant, les *Nouvelles satires* contenaient une pièce de bienvenue enthousiaste adressée à M. Edmond Picard :

Dussions-nous mettre un siècle à créer un poète,
C'est rendre à la patrie un service éternel.

Ces vers, oubliés, me revenaient à la mémoire en sortant du Palais sous la lourde pluie qui tombait lentement, et je me disais : « Que le poète n'a-t-il réservé sa vie à l'art littéraire ! Peut-être nous eût-il rendu cet éternel service. »

M. Edmond Picard a préféré devenir un de nos premiers avocats, mais il est resté artiste. Un artiste de premier ordre. On l'a vu dans son *Paradoxe sur l'avocat*. On aura remarqué, dans *la Forge Roussel*, avec quel soin le sujet, en tous les sens, est préparé, ménagé, tenu en suspens, conduit au but. Le cadre? Il embrasse d'abord tout le pays, depuis Ostende

Digitized by Google

regardant la mer, jusqu'à la Baraque-Michel, dans les Hautes-Fagnes, regardant la Prusse. L'auteur nous fait faire le tour de la Belgique pour nous arrêter dans un site préféré des Ardennes, continuer sa variété pittoresque en divers effets de soleil ou de pluie et nous amener à l'histoire de la race qui conquit ce sol sur la nature et sur les hommes et s'y forma un caractère où, selon lui, s'incarne l'idée mère du livre. — La thèse? Un mot du magistrat, à la fin d'une lettre, l'annonce : Il est un autre domaine que le droit pratique. « Il faudra bien que vous y pénétriez quelque jour. Mais alors, prenez garde à vous! » La silhouette de cet ermite de la haute magistrature la prépare, un mot échappé à ce cœur oppressé l'ouvre dans les tons sombres, une première énumération critique, qui en prépare une plus affirmative sur les applications du droit, l'élève aux notes graves, les silences du Président la laissent mûrir, en permettant à l'auteur de faire des retours sur lui-même et de tenir notre attention en haleine; leur séparation sur des paroles de paix et de force et la mort de l'octogénaire la confirment. — Le type du magistrat, personnifiant l'idée du droit, est traité de même : Une parole banale de l'aubergiste laisse d'abord le jeune jurisconsulte en villégiature, « fuyard blasé du palais », indifférent pour ce président, « qui aime les avocats ». Mais, quand il sort de son bois et passe paisiblement, l'auteur s'intéresse, interroge : « Son garde dit qu'il ne pense plus à ce monde, parce qu'il pense toujours à l'autre. — Il est donc religieux? — Pas du tout. Jamais on ne l'a vu à l'église. Mais très poli avec notre curé cependant. » Une première visite, une première lettre nous préparent à ses confidences; lorsqu'il les a faites sous des impressions diverses : tantôt sceptique et brisé comme la statue du désespoir, puis affirmant le droit humain dans « une sorte d'auréole » que lui font « ses cheveux blancs » : « On eût dit un prophète! » et qu'il dit adieu à son ami en lui mettant au front, « comme l'eût fait un aïeul, un long et tremblant baiser », l'auteur ne le reverra que sur son lit funèbre; alors, tout nuage aura disparu de sa face, il n'y reste que l'expression du calme et

Digitized by Google

du repos. Son garde seul est près de lui. Vivant, il lui semblait penser à l'autre monde, et ce mot est revenu plusieurs fois, comme un point de repère. Mourant, il lui a trouvé « un visage de saint ». Le brave homme s'est dit que « c'était prier qu'il faisait »; il est « sûr qu'il est au ciel »; il a « arrangé » le cadavre, comme on arrange « ceux qui ont fait une bonne fin », lui a mis les mains jointes sur la poitrine et y a placé un crucifix de cuivre, « rustique appareil de piété, de foi naïve, d'espérance et de rédemption ». L'auteur voit cela, entend cet homme simple et, sans répondre, sans rien changer à cet arrangement : « Je relevai, dit-il, le drap mortuaire sur la tête du trépassé. » Cependant ce sage est matérialiste, ce saint est athée ; le crucifix laissé sur son cœur devient un dernier trait de sérénité philosophique et littéraire de l'œuvre.

Tout cela est d'un artiste, par le choix et l'agencement des artifices autant que par les paysages, par les idées et, sauf quelques fausses notes de romantisme et quelques négligences, par un style personnel, imagé, soutenu. Tellement artiste que, lorsqu'il ouvre le défilé des illusions de la vie, après avoir fait de la nature une marâtre, de l'amour un piège (Byron dit un leurre), il le terminera, incomplet, sans y mêler contre l'art un mot d'amertume.

Sous la forme, on cherche l'idée. La thèse ici est hardie et moderne. Dans un temps où tout est repris aux cultes : l'enseignement comme la science, la direction de la bienfaisance publique aussi bien que la rédaction des actes civils, tout sauf la liberté, le droit ne peut, non plus que la morale, attendre sa certitude, ses principes, son autorité, de dogmes que les croyants seuls respectent et qu'un si grand nombre d'esprits, même parmi les ministres de culte, répudient. — « Proudhon a pu dire : C'est dans l'homme et non en dehors qu'il faut chercher le principe de la justice. Quelle parole profonde et gonflée de vérité ! Ce qu'il y a de plus fortement humain, c'est le droit. » Le droit fait partie de la morale et se rattache à l'économie politique. M. Hector

Digitized by Google

Denis, cité par l'auteur, a dit : « Le droit, longtemps séparé de la science, s'est de plus en plus rapproché d'elle, au cours de son évolution ; il n'est que le prolongement *réfléchi* de l'*ordre économique spontané.* »

Pour arriver à ces affirmations, M. Picard se souvient qu'il vit dans une époque où les progrès de la science, les affranchissements de l'esprit portent bien des hommes à opposer aux vieilles affirmations mystiques, aux conceptions métaphysiques surannées, après les souffrances du doute ou avec l'aplomb de la demi-science, des négations matérialistes, des professions de foi d'athéisme. « Comment vivre au milieu de ces sciences... et ne pas entendre les *terribles* vérités qu'à chaque heure elles apportent à la lumière ? Et les entendant, comment croire à notre immortalité? »

Au cours de cette lecture, j'en étais arrivé à supposer que ces accents de désespérance, ces cris de détresse, ces accusations de la nature, venant d'un sage, ne seraient qu'un procédé de l'artiste pour placer sa thèse en plein scepticisme, procéder du doute méthodique, de l'athéisme méthodique, comme dit si bien Proudhon, pour nous mener, de ces vérités, qui ne sont terribles que pour l'erreur, dans la grande sérénité de la nature et de la science, en pleine lumière, en pleine santé, en plein droit humain. Il avait pris soin de nous annoncer qu'il se risquait parfois, dans ses causeries avec le sage, « à discuter et à contredire ». Chaque citation qui passait, comme un geste d'ami, m'entretenait dans cette attente. Toutes, ou peu s'en faut, étaient demandées à des âmes blessées, mais croyantes comme Musset, à des affirmateurs comme Bentham, Stuart Mill, Proudhon, même à des esprits religieux comme MM. Émile de Laveleye et V. Hugo. Les vers qu'il empruntait à Musset, je les achevais dans ma mémoire : le poète raille ces malheureux qui, au premier chagrin, crient « que la vie est un songe » ; qui, « du moment qu'il fait nuit », oublient « que la lumière existe ». S'il se fait l'objection : « Oui, sans doute, tout meurt », c'est pour y répondre, du premier vers qui suit la citation :

Insensés ! dit le sage — Heureux ! dit le poète.

Digitized by Google

et c'est pour affirmer l'amour, même devant la plus cruelle de ses tombes, l'infidélité :

J'enfouis ce trésor dans mon âme immortelle
Et je l'emporte à Dieu.

Plus spécialement, la phrase de M. H. Denis sur l'ordre économique spontané (l'ordre spontané, c'est l'ordre naturel) me semblait préparer une réplique au réquisitoire du vieillard contre la nature, « ennemie sereine et cruelle », qui, partout et à chaque page du livre, nous ravale, nous écrase, nous trompe, nous tend des pièges, nous suscite « des calamités brutales », nous « malmène au dedans et au dehors », nous « torture sans trêve », nous accable d'un « déluge de mauvais procédés », déchaîne sur nous « la tempête des injustices », « centuplerait nos misères si nous nous abandonnions à ses lois » et qui aurait pu faire autrement : « *Le contraire eût été si facile!* »

Se pouvait-il qu'il n'y eût là qu'un plaisir d'écrivain à citer ses auteurs favoris, qu'une satisfaction de patriote à prendre pour autorité des auteurs belges? A chaque feuillet qui tournait, en entendant caractériser notre époque « transitoire, fortement ébranlée, sceptique et fiévreusement chercheuse », affirmer notre « impérieux besoin d'idéal », répéter que chacun, même le sceptique, « cherche un point fixe qui soit la base de la vie morale », je m'attendais à voir le jeune penseur s'emparer du sujet, le débarrasser de ces « reproches amers », de ces « contradictions troublantes », de ces rabaissements « poignants » de la nature et de l'homme, passer des « philosophies du pessimisme, floraison maladive de ce siècle, venues au jour depuis vingt ans », de ce romantisme de *Werther*, de *Jacques Ortis*, de *Lara*, de *René*, de *Lélia*, de *Rolla*, qui remonte vers 1830, comme « le chapeau bas à larges bords » du vieillard, et dont les souffrances ne troublent plus guère nos jeunes avocats, à une philosophie d'ordre positif, à des affirmations humaines. Et quand l'auteur prenait le soin d'accentuer « le côté monacal et, en quelque sorte, hiératique » du président, il me semblait que

Digitized by Google

ce devait être pour en faire le dernier représentant du mysticisme négateur et lui opposer la science moderne.

— « Vous m'ouvrez une grande âme ulcérée, — j'entendais parler ainsi l'écrivain libre. — Vos confidences me vont au cœur, sans que rien en répugne à ma raison. Vous avez traîné avec le siècle naissant, la « chaîne du doute ». Comme Faust, vous avez « sué sous le fardeau du peu »; comme lui, regretté de n'être « rien qu'un homme ». Il n'y a que les docteurs Wagner pour se mettre au-dessus de ces « humeurs fantasques ». Notre époque n'en est plus à s'étonner d'une négation. Malheureux qui ne comprend pas la souffrance morale, n'admire pas le courage de « pénétrer dans l'antre de Trophonius », dût-on en sortir « triste pour la vie ». C'est là pour les plus grands esprits un moyen d'arriver à la paix de la résignation ou de l'espérance. Mais, affirmation ou négation, est-ce bien là un point de départ pour la science, un point d'appui pour la morale, la base du droit? Se placer dans l'ordre surnaturel pour y chercher l'ordre humain, c'est rester dans le mysticisme. Ne pouvoir arriver au droit sans affirmer ou nier l'âme et Dieu, c'est sortir de la science exacte ou, pour mieux dire, c'est n'y pas entrer. La certitude humaine ne s'assied sur aucun nuage, de la foi ou du néant. Le droit, nécessaire à tous, ne peut plus attendre sa certitude de dogmes que tant d'esprits rejettent; pourquoi la demanderait-il à une négation que repousse la grande majorité des hommes? « Il n'y a rien! Il n'y a rien! » Ce cri de votre conscience, je le respecte. Mais que vient-il faire ici? Vous le répétez quatre fois en vain, vous le répéteriez mille fois sans qu'on pût y trouver le principe d'une thèse humaine. La personnalité, telle qu'elle est en l'homme : un « vermisseau », comme vous dites avec les mystiques, est-elle si absorbante dans son orgueilleuse humilité, que nous soyons obligés de faire de son « mystère » une initiation à la science, de sa négation le fondement du droit au XIX^e^ siècle?

« D'abord, qu'en pouvons-nous savoir? Rien, actuellement du moins, et il est tout aussi téméraire de se prononcer pour la négative que pour l'affirmative. Plus téméraire de nier,

Digitized by Google

car la foi procède du sentiment ; mais on ne peut nier qu'au nom de la raison, et la raison ne se paie pas aussi facilement de mots.

« L'humanité fut longtemps réduite à tout fonder sur le surnaturel. Tant qu'un principe plus humain n'était pas connu, l'homme, ayant besoin de sentir le terrain ferme sous sa conscience, a commencé à s'appuyer sur l'infini céleste. Les institutions naissantes de l'humanité, comme les oppressions et les luttes qui s'ensuivent, s'expliquent ainsi : la première période de l'histoire est mystique. La famille, la cité, la science, le droit, tout est dû au culte et lui appartient : il fallait bien un fondement de certitude ! Nous n'en sommes plus là ; tout a été, pièce à pièce, repris aux procédés mystiques par la science affirmative. Et ce ne sont pas des négations qui y ont servi le plus. Est-ce, par exemple, en niant l'empirisme, l'astrologie, l'alchimie, la scolastique qu'on en a fait justice ? On les a fécondées en créant les sciences médicales, l'astronomie, la chimie, la philosophie, et ces embryons de sciences eux-mêmes, malgré les persécutions et plus que les négations, préparaient la science.

« Les négations ne servent guère qu'à déblayer le terrain de ses feuilles mortes. Encore risquent-elles de ne faire table rase que pour faire place, par les souffrances du doute, à la première nouvelle superstition qui se présente. Toutes les rechutes de la philosophie en mysticisme sont dues à ces terreurs vulgaires. Notre époque, malgré son positivisme, est l'époque des Mormons et des Scopitts, de l'Immaculée et de Ménil-Montant, des Églises de Fourrier, de Pierre Leroux, même d'Auguste Comte, et pendant que vous quittez le spiritualisme, combien de gens courent au spiritisme !

« Que, devant le spectacle de la nature, devant l'infiniment grand des astres roulant dans l'ordre universel, devant l'infiniment petit du règne animal et végétal où le microscope, si loin qu'il pénètre, découvre la vie avec ses facultés de nutrition, de reproduction et sans doute de transformation, les uns s'écrient : Comment croire à l'immortalité de l'âme ? d'autres : Comment n'y pas croire ? Que des

Digitized by Google

dévots s'épouvantent à l'idée de comparaître devant cette échéance inconnue ; que des athées blasphèment ou gémissent devant ce qu'ils appellent la certitude du néant ! Le savant préfère étudier la nature, pour en découvrir, en appliquer les lois, le philosophe, pour s'y conformer. Ce qu'ils en connaissent leur indique le caractère de ce qu'ils en ignorent. Quoi qu'il y ait au delà de la mort, ils savent que les lois naturelles y président, immuables, infaillibles ; que ce qui reste pour nous un mystère rentre dans les lois universelles, et ils peuvent vivre et mourir dans une tranquille confiance en la nature, dans la sérénité de la science et de la raison ! »

Le vieillard courberait-il la tête sous ces réflexions auxquelles l'orateur prêterait un ton de respect sympathique? Je ne sais. Mais les paroles décourageantes du sage à l'aspect « hiératique » ne pouvaient, me semblait-il, rester sans réponse. Autorisé par son silence, l'auteur poursuivait, pendant que le paysage d'un soir d'automne « répandait le repos et la force » :

— « Si vous aviez affirmé avec le Rig-Véda « le divin mâle » ou dit avec Socrate : « Ne savez-vous pas que nous avons une âme immortelle? » votre conclusion juridique n'aurait pu être autre, mais votre point de départ n'en aurait pas été plus scientifique et j'aurais dû vous présenter les mêmes objections. Mais voyez par où vous devez passer pour arriver de ces prémisses à l'affirmation du droit. Il ne vous faut rien de moins qu'assombrir la science et calomnier la nature plus que ne l'a fait aucun cénobite. Avez-vous besoin de cela pour obtenir la certitude des lois humaines? La science ! En nous indiquant la place du globe terrestre et de son humanité dans l'ensemble des mondes, elle agrandit l'univers plus qu'elle ne nous rapetisse. Pour cesser d'être le « roi de la création » des cosmogonies primitives, l'homme n'est ni un « subalterne » de l'univers qu'il étudie, ni un « bâtard » de la nature qu'il comprend. Plus il la comprend, plus il élève son esprit et devient maître de lui-même. On a dit que l'homme ne modifie jamais autant les choses qu'il ne s'est transformé lui-même en y appliquant ses facultés. Sa vraie

Digitized by Google

légitimité est dans sa raison ; celui qui trouve les lois du monde doit bien prendre quelque peu sa part de leur grandeur. Si haut que monte la science, ce n'est pas pour rabaisser celui qui la crée. Qeulle joie, au contraire, à se sentir dans la possession toujours croissante des réalités de la vie, à en concevoir « le gigantesque fonctionnement », à pratiquer la généreuse loyauté du savant qui avoue que la science n'en sait pas davantage, sauf à laisser à la liberté personnelle ces hypothèses métaphysiques que Claude Bernard appelle « les sublimités de l'ignorance » ! Car il est tout aussi impossible de supprimer ces aspirations, en nous prouvant une fois pour toutes qu'il n'y a rien, qu'il est dangereux de prétendre fixer la société sur l'affirmation, sans plus de preuve, de l'un ou l'autre « quelque chose ».

« Si votre « il n'y a rien » était pour le moins inutile à la certitude du droit, quelle nécessité y avait-il aussi que le progrès des sciences devînt, dans votre voix qui s'exalte, un « gouffre de Curtius », une « loi dérisoire pesant sur notre humanité » ? L'écueil où l'on court en voulant trop prouver est bien connu au Palais cependant. Certes, on peut supposer que la terre aussi est mortelle. Mais s'ensuit-il que la mère nature soit une fille séduite, l'humanité son champi et le progrès un abîme? Qui nous dit que la fin de l'existence terrestre ne correspondra pas à un progrès de la vie générale ? On peut affirmer, en tout cas, que la disparition de l'humanité, aussi bien que celle de l'homme, restera conforme à l'ordre universel. Houzeau termine un de ses livres: *le Ciel,* par une belle page sur ce sujet. Comme la nature entière, l'humanité possède la vie afin d'en jouir, de la transmettre, de la féconder, sans doute aussi de la transformer. Pour arriver à cette possession, à cette jouissance, à cette fécondité intégrales, elle a eu dans le passé, elle a devant elle des siècles de siècles. Regarder encore au delà pour y trouver des négations sans preuve ! avec de tels procédés, il faudrait commencer par supprimer toute science et le pyrrhonisme seul devient possible. En effet, l'observation et l'expérimentation, si utiles à la science aujourd'hui, s'ap-

Digitized by Google

puient sur la constance des effets naturels qui nous permet d'admettre, de grouper, de généraliser les faits observés. Que cette constance, cependant, puisse se modifier dans l'infini de l'avenir; que, par exemple, le retour du soleil demain soit seulement, comme le disait le prince Albert, une simple probabilité, et que l'évolution doive en arriver à des transformations complètes, cela est à prévoir; cela infirme-t-il en rien nos expériences exactes, nos observations astronomiques, nos probabilités actuelles et les lois qu'on en tire? Quand l'hypothèse d'Adhémar sur la périodicité des grands déluges, ou celle de Lyell sur les déplacements périodiques des zones de température serait vraie, l'humanité, à chaque période, aurait des centaines de siècles pour se préparer à transporter sa civilisation d'un sol épuisé sur des continents vierges, des climats refroidis aux nouvelles régions tempérées. Cela ne suffit-il pas à l'horizon de la science, et n'est-ce pas le cas de dire, sans égoïsme : Après nous, le déluge? Tous les cataclysmes, d'ailleurs, rentrent dans les lois naturelles. La science l'affirme sans pouvoir nous dire la cause première, le comment ni le pourquoi. Le nier, sans plus en savoir, n'est pas de la science. L'humanité peut attendre la fin du globe et l'homme la mort, sans dire, comme dans *le Gland et la Citrouille*, avec le Gratelard de Tabarin : « Je voulois soutenir que la nature faisoit de grands manquements », ou avec le Garo de La Fontaine « que l'on a fait un quiproquo », ou avec vous que « le contraire eût été si facile ».

« Non, vénérable ami, la nature n'ameute pas contre nous tant de cruautés préconçues. Elle n'a rien pu faire mieux ni autrement. Elle est notre milieu et notre substance. La nature humaine est aussi la nature, et il n'y a pas deux sortes de lois naturelles, sœurs ennemies, les unes pour la nature humaine, les autres, dont la science comprend déjà la corrélation et l'unité, pour la nature naturante, comme on disait autrefois. Les sciences modernes ont fait disparaître de plus en plus cette opposition entre le monde vivant et le monde inorganique. Claude Bernard l'a constaté, et il ramène

Digitized by Google

l'un et l'autre règne à une méthode : « Le principe du déterminisme, disait-il, domine l'étude des phénomènes de la vie comme celle de tous les autres phénomènes de la nature. »

« Il y a des lois universelles, inhérentes aux choses, accessibles à la pensée, règles facultatives pour la conscience, conditions obligatoires du bien-être humain. C'est ce qui permet à Hector Denis de dire que le droit est l'application à la société, par la raison de plus en plus réfléchie, de l'ordre naturel tel qu'il s'esquisse instinctivement, spontanément, dans le jeu libre des intérêts ; à l'école de Kant de chercher la morale et le droit dans le concept du devoir-faire, en suivant, comme révélation et comme vérification, les progrès de l'instinct moral et juridique, spontané, dans l'histoire des mœurs et du droit. Prétendre que la guerre des puissances physiques, d'instinct de conservation, de personnalité, de reproduction, contre l'humaine juridiction du mariage, de la propriété, du respect de la vie et de la liberté d'autrui, soit aussi radicale, c'est oublier que les agents physiques suivent des lois immuables qui peuvent s'équilibrer avec les tentatives variables, incomplètes encore, d'appliquer à la société ses lois naturelles à peine connues. Pour un orage qui rompt l'équilibre de l'atmosphère, allons-nous crier à l'antagonisme, aux avanies, à la « fatalité dominatrice »? Élevons-nous de quelques mètres sur une montagne : la tempête s'agite à nos pieds, tandis qu'autour de nous, au-dessus de nos têtes continue à régner l'ordre et la paix d'un beau jour. »

J'ignore ce qu'aurait répondu le vieux « philosophe » et si ces pensées eussent pu donner plus de douceur à la mort du sage. Mais il me semblait que, plaidées par l'auteur du *Paradoxe sur l'avocat*, elles pourraient être utiles à beaucoup d'esprits qui s'attardent encore dans de puériles négations et qui y trouvent plutôt la forfanterie de la science que sa force réelle. Et j'entendais l'ami d'Hector Denis continuer :

« Le grand progrès de l'esprit, son véritable affranchissement est de reléguer dans la sphère du sentiment personnel ce qu'il ne peut connaître sûrement, ce qu'il ne peut

Digitized by Google

admettre, comme base de la vie morale et sociale, sans s'exposer à abdiquer lui-même, ce qu'il ne peut nier sans se trouver en présence d'affirmations contradictoires, tout aussi hypothétiques. Toutes les sciences modernes crient au surnaturel : Tu n'iras pas plus loin ! Prétendant ne plus bâtir sur le sable, elles s'en tiennent au terrain, borné, mais exact, de la certitude humaine. Ce principe s'applique à Dieu, ce n'est pas, je suppose, pour fléchir devant le néant.

« C'est un grand service que le positivisme a rendu à l'humanité d'avoir, non pas supprimé de l'esprit humain, mais relégué en dehors du domaine scientifique et social, écarté de la vie positive, les questions préalables de cause et de fin, avec leurs professions de foi pour, sur ou contre. Aussi, quels progrès il a fait faire aux sciences tout aussitôt! Il ne leur a pas donné une philosophie complète, ni une méthode inconnue; mais il a établi, développé, généralisé la méthode expérimentale qui transforme rapidement la psychologie comme la physiologie et la morale comme l'économie sociale, et déjà l'on peut prévoir le temps où cette méthode permettra de créer une philosophie tout entière.

« Ni l'esprit ni la matière ne sont des causes, » a dit le grand fondateur de la physiologie expérimentale. Claude Bernard ne pensait pas qu'il n'y eût rien au delà de cette « prudence scientifique ». Mais a-t-il jamais fait de ce quelque chose le principe de la science ? Il a combattu l'intrusion de ces idées sous tous les noms. Il parle dans les mêmes termes que vous de ces grands problèmes qui « tourmentent l'esprit humain », dit-il, et dont il ne veut pas « nier l'importance »; mais il ajoute : « Nous voulons les séparer de la physiologie, les distinguer... »

« M. Delbœuf, dans un des plus importants problèmes, le libre arbitre, a dit avec une indifférence superbe : « Les éléments de la question étant contenus exclusivement dans le monde idéal, on peut, suivant ses goûts et ses aspirations, se prononcer pour l'une ou l'autre alternative. »

« M. Houzeau a résumé, dans la *Revue trimestrielle*, les principaux arguments que les progrès des sciences peuvent prêter

Digitized by Google

aux conceptions spiritualistes. Mais, lorsqu'il a écrit l'*Histoire du sol de l'Europe*, lorsqu'il a comparé les *Facultés mentales de l'homme et des animaux*, il s'est si bien gardé de partir ou de s'occuper d'aucune hypothèse surnaturaliste que le vulgaire l'a cru athée : il faisait de la science.

« Les savants auraient-ils donné cet exemple en vain? Non. Le *Dageraad*, d'Amsterdam, avait d'abord une déclaration de principes où entrait l'athéisme ; après quelques années de suspension, il vient de reparaître, la devise a disparu sous l'influence d'une philosophie qui ne peut se payer pas plus de négations que d'affirmations, dans l'ordre surnaturel. Ses rédacteurs n'ont pas changé de sentiment, ils ont voulu se placer uniquement dans la science.

« On rirait d'un chimiste, d'un physiologiste, d'un biologiste qui ferait de l'affirmation ou de la négation de Dieu ou de l'âme la question préalable de ses travaux. Cette cause se gagne aussi chaque jour de plus en plus pour la morale et l'économie politique. Je la supposais jugée pour le droit. Ne le serait-elle qu'au prix de négations, aussi invérifiables que les affirmations qu'elles combattent? Je ne puis croire à cette infériorité de la philosophie du droit. On tolère encore ce ton de certains philosophes de l'histoire, mais on commence à leur demander de parler une langue humaine et on n'écoute plus guère les esprits, si libres qu'ils soient, qui traînent dans la science de l'humanité des lambeaux de phrases mystiques. Le temps n'est pas loin où il semblera aussi puéril aux hommes instruits de se dire matérialistes qu'aux mamans de parler à leurs bébés du grand diable d'enfer.

« La politique moderne suit le même principe. Caton déjà, refusant de consulter Jupiter Hammon, disait : « L'Augure est en nous. » Le besoin d'expliquer les mystères de la mort a rejeté les masses de l'Empire romain dans une religion nouvelle et il a fallu dix-huit siècles de luttes de l'esprit, d'exercices philosophiques et de travaux scientifiques pour en revenir à l'autonomie humaine. Le 1er juin 1776, la révolution américaine la proclamait, du premier mot de sa Déclaration d'indépendance. Il se mêlait bien à ces législa-

Digitized by Google

tions des restes du culte : des serments religieux, même l'obligation, pour remplir un emploi, de professer le christianisme. La révolution française donna plus de netteté à l'affranchissement, mais ses constitutions plaçaient encore leur Déclaration des droits de l'homme « sous les auspices » ou « en présence » de « l'Être suprême ». Les chartes de 1830 sont exclusivement laïques. La Constitution belge est promulguée « au nom du peuple belge », et le serment que prêtent les représentants et les sénateurs ne contient aucune formule religieuse. On a dit : C'est de l'athéisme. Non, c'est de l'autonomie humaine : « Tous les hommes ont des droits « naturels, inhérents à leur personne, » dit la Déclaration de 1776. Et c'est de l'autonomie nationale : « Toute autorité « appartient au peuple et, par conséquent, émane de lui, » dit la charte américaine. « Tous les pouvoirs émanent de la « nation, » dit la Constitution belge. Sauf quelques détails, dont nous souffrons comme de minces esquilles restées dans la fracture après guérison, et qu'il faudra bien extirper par une opération nouvelle, notre Constitution institue le droit commun et l'autonomie nationale, pacte politique de la paix des États.

« C'est aussi le principe de la morale et du droit, la méthode philosophique de la paix des esprits. Vous le dites avec Proudhon. Et, si toutes les souffrances du siècle, tous les doutes des penseurs, toutes les « lamentations » des sages nous ont menés là, l'humanité bénira ces douleurs de l'enfantement du monde nouveau, du monde laïque. Il serait trop cruel vraiment de devoir toujours, avant d'aborder des problèmes indispensables à la vie morale de l'homme et à la vie politique des nations, commencer par sonder d'insondables mystères, par résoudre des questions encore insolubles. On a pu croire longtemps que l'astrologie philosophique ou l'empirisme religieux ne pourrait abdiquer que devant une synthèse complète, une métaphysique rationnelle, un critérium absolu, en dehors, au-dessus de l'homme. Mais il est temps que l'on cesse d'attendre ce messie ou de chercher ce mouvement perpétuel !

Digitized by Google

« Tel est le mot d'ordre de la sociologie moderne. Vous l'avez dit : « La fin et le commencement des choses restent pour nous dans une nuit profonde. Quand l'homme essaye de les découvrir, il épelle comme un enfant s'il est un sage ; il déraisonne comme un fou s'il est un orgueilleux. » Pourquoi donc partez-vous d'une orgueilleuse négation de sage ? Dès qu'on remplace cette pierre philosophale par l'autonomie humaine, le point fixe de la vie sociale ne dépend plus d'autre chose. L'homme le trouve en soi. Aussitôt, il n'est plus pressé de conclure pour le reste, et les problèmes surnaturels deviennent sans danger : ils perdent leur urgence et leur venin sans perdre leur grandeur. Leur solution n'est plus indispensable à la société. Ce ne sont plus des questions préalables, mais des problèmes complémentaires, conclusion supérieure, épilogue sublime laissé à la conscience individuelle. Toutes les conceptions imaginées ayant eu pour pères et pour croyants de grands esprits, depuis Moïse jusqu'à Fourrier, depuis Epicure jusqu'à Auguste Comte, il n'en est pas une qui soit en droit de réclamer pour elle la supériorité du génie non plus que le monopole de la vérité. Mais, quand tous les hommes pourront — déjà les savants et les philosophes le doivent — n'y voir que des satisfactions personnelles et, se sentant libres dans ce domaine intime, y respecter la liberté intérieure d'autrui, alors on gardera pour soi sa solution, on n'aura plus la prétention de présenter, comme je l'ai dit ailleurs, « une hypothèse plus ou moins heureuse pour le dernier mot de la science » [1], on ne permettra plus d'asseoir la famille et la cité, la morale et le droit sur un mot : métempsycose ou zabéisme, immortalité forcée ou conditionnelle, polythéisme ou monothéisme, athéisme spiritualiste ou déisme matérialiste, âme humaine gardant sa personnalité ou devenant matière sidérale, paradis doublé d'enfer ou néant avec ou sans dieu, — un mot qui prétend contenir dans une lettre morte toutes les lois de la vie !

« Dès lors, plus de découragement ni de doute, plus de

[1] Edmond Picard, *Essai sur la certitude dans le droit naturel.*

Digitized by Google

désespoirni de résignation! Dans la sérénité d'une première certitude qui suffit à ses besoins scientifiques et sociaux, l'homme peut attendre les études nouvelles, les lumières futures, les demander à son développement régulier, poursuivre méthodiquement l'analyse des idées et des aspirations que l'homme a cherché à exprimer dans des dogmes obscurs et n'accepter aucune donnée de la métaphysique que sous bénéfice d'inventaire. Rien désormais ne le presse, et c'est le vrai moyen de préparer les solutions possibles de cette alchimie supérieure de la pensée qui, à son tour, grâce à la méthode, deviendra une science.

« Dès lors, les diverses opinions ont un principe commun de paix qui les rapproche et tolère leurs dissidences en leur donnant un point de départ que nul ne conteste, une liberté que chacun leur garantit. A quelque croyance qu'on aboutisse, au lieu où la bifurcation peut se produire à l'aise, à l'infini, sans danger, tous peuvent travailler à l'œuvre commune. Il n'y a qu'une mathématique, une chimie, une physique, une astronomie, une physiologie, une paléontologie, où des abbés comme MM. Secchi, Bourgeois et vingt autres se rencontrent avec les libres-penseurs. Il y aura de même, indépendamment de tout dogme, la biologie et la sociologie, le droit et la morale. Le père Gratry a déjà dit : « Maintenant, par l'histoire et la science sociale, déve-« loppées surtout en notre siècle, l'esprit humain arrive à « la morale considérée comme science, comme science très « étendue, très féconde et très inconnue, science destinée à « terminer la crise où l'Europe se débat depuis un siècle; » et Mgr Maret : « Il y a une philosophie qui procède de l'in-« telligence, de la conscience et de la vie, comme l'arbre sort « du germe et la branche de la tige. Cette philosophie existe « dans tous les systèmes; elle se trouve au milieu de leurs « discussions et de leurs luttes et se perpétue comme la raison « elle-même : *Quædam perennis philosophia.* » Chacun, il est vrai, trouve dans ce rationalisme la préparation, la justification de ses croyances. Quoi de plus naturel? Le but à atteindre est que tous voient dans cette philosophie néces-

Digitized by Google

saire l'unique fondement de la vie commune et que chacun garde pour soi les croyances où aboutit la variété des esprits. Alors, la vie sera toujours un combat, l'homme sera toujours une volonté unie à des organes dans une dépendance réciproque. Mais cet antagonisme que vous peignez sous des couleurs si terribles, où l'homme est forcé de se défendre à armes inégales, isolé, pauvre et nu, contre l'égoïsme de ses semblables et contre les cruautés de sa nature, peut devenir une fraternelle association des esprits, une conspiration des forces physiques et intellectuelles, inorganiques et sociales, pour la vie sans lamentation et le progrès sans gouffre. Connaissez-vous de plus grandes délices, après la « fière satisfaction de dédaigner ce que le hasard nous offre « sans combat », après l'orgueil de s'emparer par la pensée des lois du monde, que de s'y conformer par un acte de volonté et de conscience?

« Ici se placent vos conclusions dans leur véritable force, dans leur humaine grandeur. Le droit, comme la morale et la science, comme toute la philosophie, procède de l'autonomie humaine. Il représente, avec elles, la raison réfléchie, la volonté éclairée, la domination que l'homme prend sur la nature extérieure en se conformant à ses lois, sur sa nature personnelle en maintenant ses organes en équilibre et ses passions en harmonie. L'ordre économique et moral spontané n'est pas tout dans la société; l'homme a d'autres puissances que l'instinct physique, qui lui-même n'est pas réduit aux appétences bestiales. « Nous sommes animaux, » Bossuet l'a dit, mais des animaux humains, ayant réflexion, raison, conscience, volonté, plus qu'aucun animal sur la terre, et la comparaison qu'on fait aujourd'hui de nous et des animaux n'arrive pas à nous rabaisser jusqu'à eux, mais à les élever vers nous. Le laissez-faire des besoins, le laissez-passer des passions nous imposent déjà une certaine victoire sur nous-mêmes par leur compétition et par l'intérêt d'un armistice qui est la première vie sociale; ils ne suffisent pas à la civilisation. Si l'on prenait à la lettre les termes de votre thèse, quand l'homme, à votre voix, « se

Digitized by Google

« redresse contre le destin », engage « un duel » avec la nature, lorsque « à la dynamique aveugle du hasard il oppose « la dynamique raisonnée des intelligences » et place « son « véritable héroïsme » dans la lutte contre ses passions, ses « joies les plus hautes » dans « les devoirs virils », on croirait entendre un spiritualiste, tant vous combattez la nature et agrandissez l'esprit, tant aussi il est difficile de dépouiller, dans ses réactions négatrices, le vieil homme de l'éducation métaphysique ! Je me garderai bien de vous ramener à l'Être immobile de Musset. Je préfère m'arrêter à la synthèse de l'autonomie humaine et répéter avec vous le mot de Proudhon : « C'est dans l'homme et non au dehors qu'il faut « chercher le principe de la Justice. » Mais, ce principe admis, on ne peut, sans se contredire, partir du néant non plus que de Dieu, ni s'arrêter aux luttes désespérées du scepticisme non plus qu'aux terreurs de l'autre monde : on ne sort point de l'harmonie universelle et l'on institue le rationalisme humain. C'est alors que la vie sociale, comme vous le dites, « prend une élévation et une sérénité séduisantes ». Oui, quand on considère l'homme dans l'unité de son être, sans faire de son intelligence, au gré de l'une ou de l'autre théorie étroite, une âme dont l'intérêt supérieur est en dehors de lui, ou une sécrétion du cerveau qui s'impose à lui, avec quelle force tranquille on peut affirmer les énergies de la raison et les interventions de la volonté, et dire avec Wiertz : « Ce qu'il y « a de plus grand dans l'homme, c'est la pensée ; » avec vous : « Ce qu'il y a de plus fortement humain, c'est le droit ! »

Ainsi, je m'attendais à entendre l'homme mûr de 1880, élève de Proudhon et de Spencer, admirateur de Musset et de Hugo, ami d'Hector Denis, parler au vieillard de 1830. Son art, qui rappelle ce qu'il y a de durable dans toutes les écoles, remontait par instants à un romantisme qui date de bien des années. Sa philosophie ne passerait-elle de la métaphysique aux tourments du transitoire que pour rester dans ces théories du pessimisme « venues au jour depuis vingt ans » et dont on dira bientôt ce qu'il dit de la métaphysique : « C'est bien vieux et bien démodé ? » Je me le demandais avec un vif

Digitized by Google

intérêt. L'auteur du *Paradoxe sur l'avocat*, première thèse où rien ne manque, n'a pas fait, dans la seconde, ce que je rêvais. Il m'avait si bien identifié à lui par le charme littéraire que j'eus le tort d'oublier que c'était lui et non pas moi qui pensait, qui parlait, qui lisait. Son art est mon excuse. Je relis ce livre et je persiste dans mon impression première. Le problème surnaturel a déjà trop longtemps envenimé la vie sociale, il reste encore un dissolvant de la liberté et menace l'avenir de nouvelles fermentations superstitieuses : peut-on retrouver ses procédés dans la libre-pensée sans vouloir les en extirper? J'avais trop souvent rencontré ces négations au milieu des vulgarités de l'ignorance, sous la forme de bravades auxquelles on n'a pas le cœur de répondre, pour ne pas profiter d'une œuvre sérieuse et forte qui me donnait l'occasion de relever chez un ami, un penseur, un artiste, des restes de vieille méthode, une attache de la science aux théories sur l'invisible. Les représentants de l'autorité politique et religieuse n'ont pas de meilleur argument contre les partisans du droit que de les appeler des négateurs. Ce moderne *tison d'enfer* atteint toujours son effet sur les masses, et plus d'une fois le libéralisme, s'y laissant prendre, l'a emprunté à ses ennemis contre la logique de sa doctrine. La science laïque doit arracher aux uns et aux autres ces armes fausses. Nous avons assez à faire de découvrir nos erreurs, de répandre les vérités acquises, de former les mœurs aux libertés nécessaires, de préparer, d'assurer les progrès utiles à tous. Pourquoi perdre un temps précieux à nous diviser, à nous égarer sur la piste ténébreuse du surnaturel? Non, l'autonomie humaine, qui a commencé d'instituer les États libres et qui nous prépare, même aux yeux de philosophes catholiques, une philosophie commune, n'a plus besoin d'affirmations ni de négations de l'ordre posthume.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

THÉRESE MONIQUE[1]

DEUXIÈME PARTIE

NINI LAMOURETTE

XI

De crainte qu'on ne s'aperçût de ma présence en ville, je me déterminai à prendre un logement au faubourg. Nini me renseigna l'hôtel où étaient descendus les comédiens; il avait le double avantage d'être peu dispendieux et de se trouver à proximité de sa chambre à elle. Nous pourrions ainsi nous rencontrer presque à chaque heure du jour. C'était, d'ailleurs, le quartier général de la troupe, et l'on y discutait les intérêts communs, au saut du lit.

Le logis était d'une simplicité antique : quatre murs tout nus, une armoire, deux chaises et un lit; mais l'arrivée de Nini l'embellissait d'une splendeur incomparable; je m'imaginais alors qu'aucun lieu de la terre ne pouvait contenir plus d'enchantements.

Personne des miens ne pouvait se douter que je me tenais là, caché à tous les yeux, et nous y goûtions à deux la joie de vivre l'un pour l'autre, loin des obsessions inquiètes des

[1] *Suite.* Voir les livraisons des 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre 1880.

Digitized by Google

curieux. Du moins, je le croyais; mais j'avais compté sans les comédiens.

L'un d'eux vint un matin me trouver dans ma chambre, pendant que je m'habillais. Il s'assit sur le lit défait, roula une cigarette et se mit à me parler de ses succès sur les scènes de Paris, avec un verve qui ne tarissait pas. Nini m'avait promis d'arriver de bonne heure ce jour-là, et je l'attendais. Je tâchai de faire comprendre à l'importun, par mon silence et mes airs préoccupés, que je lui saurais gré d'achever ses discours une autre fois; mais il ne s'apercevait de rien, et, tout en causant, roulait ses cigarettes imperturbablement. Tout à coup, j'entendis le craquement d'une bottine dans l'escalier. Je tendis ma main au comédien; il la pressa entre les siennes, mais ne bougea pas. A la fin la porte s'ouvrit, et Nini tomba dans mes bras; il lui tendit les siens; elle s'y jeta en riant, et il se recoucha sur le lit. Puis des voix l'appelèrent d'en bas; il répondit sans se déranger. Les autres comédiens finirent par pénétrer à leur tour dans ma chambre, et, les uns debout, les autres assis, tous fumant, riant, vociférant, ils s'empilaient, me laissant à peine de la place pour me mouvoir. La chose se repéta le lendemain, et ce fut bientôt une habitude qu'ils ne perdirent que lorsque moi-même je quittai l'hôtellerie.

Ces rencontres me déplaisaient profondément, mais plaisaient beaucoup à Nini; elle aimait la société des acteurs et prenait plaisir à leurs gestes, à leurs grimaces, à leurs éclats de voix. Quelquefois, à peine arrivée, elle me quittait pour aller de porte en porte s'entretenir avec eux. Elle avait pris l'habitude de se coiffer d'une manière extravagante, les cheveux bouffants, avec des rubans et des fleurs; elle fardait ses joues, se mettait du noir autour de l'œil, du blanc sur les tempes, grasseyait, faisait des gestes de théâtre, et dehors, drapée dans un tartan losangé rouge et noir, elle en jetait avec affectation les bouts sur son épaule.

Ce n'était pas sans peine que les comédiens étaient parvenus à se trouver une hôtellerie; M. Larinette, chargé de la délicate mission de préparer les quartiers, avait eu à

Digitized by Google

lutter contre toute sorte de préjugés et d'appréhensions. Dans trois auberges, on lui avait répondu nettement qu'on n'hébergeait pas des gens de cette espèce. Il avait échoué aussi auprès des hôtels où se réunissait une clientèle catholique; enfin, tout le quartier des Écoles leur avait été strictement fermé. Ils étaient descendus alors à la *Tête d'or*, leur auberge actuelle. Ils y occupaient une dizaine de chambres à l'étage et sous les combles, chacun ayant la sienne. Miroton seul n'avait pu trouver à se loger dans la maison; on l'avait mis dans une soupente, au-dessus de l'écurie. Il en sortait le matin, les yeux bouffis, avec de la paille dans les cheveux; mais il ne se plaignait jamais, étant de ceux qui savent s'accommoder des vicissitudes de la vie. Une fois même, un surcroît de voyageurs étant descendu à l'hôtel, il avait offert de passer sa nuit dans une berline hors d'usage qu'on avait remisée sous le hangar. Par passe-temps, il s'amusait à étriller les chevaux, avec le garçon d'écurie.

Les autres comédiens étaient plus exigeants ; on les entendait sans cesse se plaindre des matelas, des draps, du manger, et par moments ils descendaient se quereller avec l'hôte, dans la cuisine. « On les traitait comme des vagabonds; c'était pourtant bien de l'honneur qu'ils faisaient à la ville, en venant y donner des représentations. Ils n'avaient pas l'habitude de prendre des repas aussi grossiers, de coucher dans des lits aussi durs; quand ils voyageaient en France, les hôteliers leur donnaient ce qu'ils avaient de mieux, à demi-prix, pour les remercier de la faveur dont ils honoraient la maison. » Ils glapissaient ces choses d'une voix aigre, les poings sur les hanches; mais l'aubergiste, Gasper Honkelaer, gros homme à face placide, trouée d'yeux de poisson, se contentait de hausser les épaules, sans cesser de fumer sa longue pipe de Hollande.

Ils étaient un objet de curiosité et de terreur pour le voisinage: les mères recommandaient à leurs enfants de fermer les portes à leur approche, craignant vaguement des enlèvements. Les gamins les suivaient dans la rue, à distance, avec étonnement; quelquefois, un voyageur se glissait sur la

Digitized by Google

pointe des pieds dans les corridors et allait coller son œil à la serrure de leurs portes. Ils aimaient qu'on s'occupât d'eux ; dans leurs moments de bonne humeur, ils se plaisaient à « épater » les gens du quartier.

M. Larinette excita un jour au plus haut degré l'attention de la table d'hôte par une histoire qui commençait ainsi :

« Quand j'eus enfoncé la barre de fer rouge dans la gorge de cette horrible vieille, j'arrachai de ses bras l'enfant venimeux qu'elle portait sur son sein et je lui ouvris le ventre avec mon couteau. »

Il eut même, à cette occasion, une altercation assez vive avec un brave fermier, qui lui demanda comment il avait eu le courage d'ouvrir le ventre à un enfant, et la querelle eût mal tourné sans l'intervention de Miroton, qui expliqua que l'horrible vieille avait dévoré tout vivant le père de M. Larinette, après l'avoir découpé en petites tranches, ce qui modifia les sentiments du fermier.

Tous n'étaient pas également facétieux, cependant. Ducouperet prenait volontiers des airs de gravité sombre, fidèle à l'esprit de ses rôles, et Cossenfleur n'oubliait jamais que la condition d'un jeune premier est de frapper le cœur des femmes par le charme aimable des manières et l'élégance d'une tenue soignée. Il portait des gilets en cœur, largement échancrés sur des plastrons de batiste brodée, et ses cravates étaient de couleurs vives, avec de gros nœuds, épanouis comme des choux. Cossenfleur se croyait le plus beau des hommes ; en réalité, il avait la figure glabre, assez bien prise de lignes, mais affreusement couperosée.

La plupart affectaient entre eux des airs de politesse et d'amitié ; les femmes surtout, qui se faisaient de grands compliments. Mais la jalousie, l'envie, des haines sourdes couvaient sous ces dehors de bonne humeur. A peine l'une des dames avait-elle le dos tourné que les autres se moquaient d'elle et lui donnaient les noms les moins gracieux. Les faveurs du directeur étaient le véritable motif de ces rivalités ; chacune les briguait également sans en rien faire paraître.

Digitized by Google

Mais M. Ledoux se réservait pour la grande L'Empois, comme l'appelait Mlle Pomponette; on racontait que c'était lui qui lui avait payé ses costumes dans *Raphaëla*, la comédie qui tenait l'affiche. Mais elle se retranchait dans une dignité farouche qui semblait démentir ces propos. Elle parlait souvent de ses parents avec complaisance : son père, disait-elle, avait été gouverneur à la Martinique; elle avait été élevée dans l'opulence, grandement. Puis un jour, la ruine était venue; elle avait été bien heureuse de pouvoir mettre à profit ses talents.

— Bon ! L'Empois! nous la connaissons, lui disait alors Mlle Pomponette. C'est la 318e fois que vous nous la contez.

Cela finissait par des reparties aigre-douces ; M. et Mme Batifard s'en mêlaient; et Mme de Saint-Amour, croisant les bras sur son gros ventre, finissait par s'écrier :

— De quoi ! la fille d'un gouverneur ! ce n'est pas si extraordinaire. Telle que vous me voyez, mes enfants, je suis bien la fille d'une écaillère, moi, et je n'en suis pas plus fière pour ça !

Mme de Saint-Amour occupait les grands rôles dans le drame; c'était une grosse femme de quarante-cinq à cinquante ans, au teint citron, les yeux ardents et noirs, les sourcils épais, une bouche que les rires et les larmes de la comédie avaient tordue. Elle avait eu des succès sérieux au théâtre, mais, sensible et bonne sous des apparences rudes, elle avait rompu différentes fois ses engagements pour suivre des amants indignes d'elle. Puis l'âge était venu ; de chute en chute, elle avait fini par s'enrôler dans la troupe de M. Ledoux. M. Ducouperet avait des complaisances pour elle : elle l'adorait.

Mme de Saint-Amour avait une fillette de douze ans ; Louison était, dans tout ce monde-là, l'éclat de rire de la jeunesse. Point jolie, mais la mine chiffonnée, les yeux brillants, le nez troussé du bout, la bouche railleuse et fine, vraie enfant de la belle, elle avait la gentillesse gamine d'un cabri, toujours en mouvement, les bras en l'air, déjà délurée.

Toute la bande prenait ses repas en commun. Ce qui

Digitized by Google

m'amusait le plus, c'était de les entendre se raconter leurs triomphes. Ils mettaient dans ces récits un air de bonne foi si extraordinaire, qu'ils avaient réellement l'air de croire à ce qu'ils disaient. Cossenfleur avait tenu les premiers rôles dans un des grands théâtres de Paris, et Ducouperet avait eu l'honneur d'être félicité par les plus grands artistes du temps. Un jour, le prince régnant d'une principauté allemande avait demandé à M. Larinette comment il faisait pour dire : « Ah ! ah ! » d'une manière aussi comique ; et M. Larinette lui avait répondu : « Ah ! ah ! Altesse, cela vous intéresse ! » d'un ton de voix tellement burlesque, que le prince s'était tordu de rire pendant près d'une heure.

Je voyais avec désolation approcher le moment où les comédiens quitteraient la ville. Nini était déterminée à les suivre. J'avais eu beau la supplier de renoncer à une existence qu'il ne m'était pas possible de partager avec elle ; elle avait beaucoup pleuré, m'avait juré de n'aimer jamais que moi, mais rien n'avait ébranlé sa volonté.

Cette insensibilité finit par m'exaspérer.

— Eh bien ! lui dis-je un jour, puisque tu me préfères tes cabotins, je consens à te perdre.

J'étais à ce point surexcité que je résolus de ne pas m'endormir sur ma résolution et de partir, pendant que j'en avais la force. Elle fut sans doute étonnée de mon courage, car elle monta à ma chambre au moment où j'achevais de remplir ma valise.

— C'est donc vrai ? me dit-elle avec un étonnement sincère ; je ne pensais pas que tu te serais tenu parole.

— Je ne me résignerai jamais à n'être qu'un jouet dans tes mains, lui répondis-je.

Un flot de larmes jaillit de ses yeux, et se jetant dans mes bras, elle s'écria :

— Donne-moi deux jours encore. Deux jours, c'est peu de chose. D'ici là, j'aurai peut-être changé de résolution.

Je ne résistais jamais à ses supplications.

Je restai. C'était un jeudi que devait avoir lieu la dernière représentation.

Digitized by Google

XII

— Eh bien ! lui dis-je le matin du jeudi, qu'as-tu décidé ?

De ce même air dégagé et froid qui m'avait plus d'une fois blessé en elle, elle me répondit qu'elle avait beaucoup réfléchi et qu'elle suivrait la troupe, décidément. Après tout, il valait mieux nous quitter; plus tard, nous ne le pourrions plus. Puis, nous n'avions pas les mêmes caractères; tandis que le mien me faisait rechercher la régularité de la vie, le sien la poussait aux aventures de la bohême.

Je fus stupéfait de l'entendre me donner ces explications avec aussi peu d'émotion que s'il se fût agi de la chose du monde la plus ordinaire.

Je me promis de partir le soir même.

Je ne me doutais pas qu'un évènement imprévu allait me la rendre et m'attacher plus étroitement à elle. M. Ledoux n'avait pas pris d'engagements positifs envers Nini; il s'était borné à lui promettre une redevance minime par représentation et la moitié de ses frais de costumes. Le jeudi était précisément le jour où M. Ledoux devait régler les arriérés de ses pensionnaires.

Le dîner fut joyeux, ce jour-là; l'espoir de toucher de l'argent avait mis les comédiens en joie. Nini, qui se croyait sérieusement engagée, s'avisa de faire à haute voix le compte de ce qui lui était dû : c'était peu de chose, à la vérité; mais elle espérait que M. Ledoux lui ferait des avantages plus brillants à l'avenir. Il y eut un certain étonnement dans la compagnie.

— Mais, ma chère, fit M. Larinette, êtes-vous bien sûre qu'il soit question de cela?

— Parfaitement.

Mlle L'Empois jeta sur la pauvre Nini un de ses méprisants regards et lui dit :

— J'espère, mademoiselle, que vous n'êtes pas sérieuse en ce moment, car, franchement, il faudrait en rabattre.

Nini répliqua que l'affaire ne regardait qu'elle et qu'elle s'en expliquerait avec M. Ledoux : mais, comme elle n'était

Digitized by Google

guère mesurée dans ses paroles, elle ajouta qu'au surplus elle se moquait de Mlle L'Empois.

— Allez donc ! on sait d'où vous venez, riposta l'autre, au comble de l'indignation.

Il fallut intervenir.

— Voyons, mesdames... un peu de tenue, fit M. Ducouperet.

M. Larinette prit Nini par la taille et l'obligea à se rasseoir. Quant à Mlle L'Empois, elle se leva d'un air de dignité outragée et quitta la table.

J'étais demeuré dans ma chambre, ne voulant pas me rencontrer à table avec Nini. L'auberge n'était pas grande, et j'avais entendu le bruit de l'altercation, mais sans pouvoir reconnaître les voix.

Tout à coup, une porte se ferma avec fracas près de la mienne; c'était celle de la chambre qu'occupait M. Ledoux.

— Mon ami, dit une voix, cette propre-à-rien de Lamourette vient de m'outrager. Figure-toi qu'elle prétendait que tu l'avais engagée.

Je reconnus la voix de Mlle L'Empois.

— Voyons, L'Empois, répondit M. Ledoux, calme-toi ; tu sais bien que je ne souffrirai jamais que personne t'outrage... Cependant mes intérêts, l'intérêt de notre entreprise... Peut-être aurais-tu dû laisser croire...

Elle l'interrompit.

— M. Ledoux, auriez-vous eu par hasard l'intention d'engager cette...

— Mais non, je t'assure... Cependant...

Elle l'interrompit de nouveau, elle lui fit des reproches, le menaça de le quitter. Puis j'entendis un bruit de chaises remuées, et aussitôt après le fracas d'objets.

— Non, monsieur, laissez-moi, disait Mlle L'Empois, vous ne m'aimez plus. Me préférer cette petite cruche, c'est affreux !

Il y eut en ce moment une poursuite à travers la chambre : on dérangeait les tables, on poussait les chaises ; à la fin, M. Ledoux capitula : Nini serait remerciée.

Digitized by Google

Cette promesse avait à peine été arrachée à l'amoureux directeur que ma porte s'ouvrit, presque aussi violemment que s'était ouverte la porte voisine, et Nini apparut, pâle, courroucée, les mains tremblantes.

— Je viens d'avoir une scène en bas.

— Je le savais.

Je lui racontai alors ce qui s'était passé entre M^lle^ L'Empois et le directeur.

Les poings serrés, les narines battantes, elle se dirigea vers la porte.

— Que vas-tu faire? lui demandai-je.

— Ce que je vais faire? Montrer à cette grande carcasse que je ne suis pas ce qu'elle suppose, d'abord; et puis... et puis, nous verrons bien.

Je la retins à bras le corps et l'assis auprès de moi.

— Tu ne sortiras pas !

Elle se débattait.

— Laisse-moi. Tu ne comprends rien, toi !

Je la poussai alors d'un mouvement un peu brusque, qui la fit rouler sur le lit. Elle y resta, la tête dans l'oreiller, sanglotant de toutes ses forces, et répétant :

— C'est indigne... Ah ! si j'avais su !...

Et tout à coup, relevant la tête, elle me regarda et me dit :

— Tu ne sais pas tout. Ce Larinette...

Elle n'acheva pas. J'eus beau la presser, elle ne voulut rien me dire.

— Non... A quoi bon ?

Et elle finit par me prendre la tête à deux mains, en me disant :

— Ah ! que tu es bon ! tu ne m'as jamais trompée, toi !

Sa figure baignée de larmes contre la mienne, elle me souriait comme au plus beau temps; sa colère s'était apaisée et elle semblait avoir oublié complètement la querelle qu'elle venait d'avoir.

— Partons, me dit-elle; je les hais, ces comédiens. Je ne veux pas rester un instant de plus dans leur société.

— Mais où aller?

Digitized by Google

Ses yeux tombèrent en ce moment sur la petite valise où j'avais rangé mes habits.

— Ne voulais-tu pas partir toi-même? me dit-elle. Eh bien! nous partirons à deux.

Elle avait pris l'habitude de décider en toute chose, et ma faiblesse s'accommodait de ces empiètements.

Le lendemain, nous étions à Namur.

XIII

Nous avions soif de solitude. Nous nous embarquâmes à bord du petit vapeur qui fait le service entre Namur et Dinant, nous promettant de nous arrêter à mi-chemin, dans un des villages qui bordent la Meuse. Une fois là, nous verrions.

Tandis que le bateau chauffait, amarré au quai, des gens de la campagne débouchaient de toutes les rues, chargés de sacs, de paniers et poussant devant eux des veaux et des porcs. Le capitaine, — c'était le nom qu'on lui donnait, — gros homme en blouse de toile bleue, biglant sous un large chapeau de paille, se tenait à l'entrée, près de la passerelle.

Une scène nous amusa : une vieille femme, qui portait un panier de provisions sur la tête, fut heurtée par un homme au moment où elle s'engageait sur la passerelle. Le panier bascula, chavira à demi dans l'eau. Il y eut aussitôt un grand tapage de voix : les uns tenaient pour l'homme, les autres pour la femme. Celle-ci se lamentait; on finit par repêcher quelques objets, au moyen de perches. Alors, la femme se mit à invectiver l'homme de loin. Celui-ci répondait de son côté; et la foule éclatait de rire à chaque riposte.

Petit à petit, le bateau se remplissait. Il arrivait des dames en toilette de campagne, des messieurs vêtus de blanc, des touristes chargés de sacoches. On s'installait comme on pouvait; les uns à l'avant, sous des parasols, les autres à l'arrière, sous le tendelet. Le bruit des voix, des rires, des cris d'animaux allait du quai au pont, mêlé à un piétinement

Digitized by Google

incessant de gros souliers. A la fin, la vapeur siffla et le bateau se mit en marche, faisant ronfler ses roues.

Nous passâmes sous le pont de Jambes, puis les maisons s'espacèrent des deux côtés de la rive, avec des intervalles de cultures et de champs en friche. Derrière nous, dans le ciel bleu, se dessinait la citadelle, avec ses murs coupés à angles droits et ses rampes raides de rochers gris. Au bas des rochers, un fouillis de toits s'emboîtait, mêlant la tuile rouge et l'ardoise bleue; et, par places, du milieu des touffes de verdure, des clochers d'église surgissaient. La ville s'effaça bientôt dans les lointains.

Nous étions assis à l'arrière, l'un à côté de l'autre, sur des pliants. Nini tenait ma main dans les siennes. Quelquefois elle se levait toute droite, pour voir les rochers, et les regardait décroître à l'horizon, avec des cris de surprise. Elle ne connaissait que la campagne plate des pays flamands.

Puis nous nous mettions debout contre le bord, et, la tête inclinée sur l'eau, nous regardions scintiller, au milieu de la nappe verte du fleuve, le fourmillement des points lumineux qui criblaient le sillon du bateau. Nos visages mettaient dans l'eau une tache rose qui s'élargissait, suivait les ondulations du remous, et le voile de son chapeau, agité par la brise, se mêlait à la réflexion du ciel et des arbres. Alors, oublieux des hommes et des choses, nous nous perdions dans une contemplation indéfinie.

Des deux côtés du fleuve se succédaient à présent des pentes de montagnes couvertes de bois. Tandis que les hauteurs baignaient dans une clarté vermeille, avec des tons de vieille roussissure, le bas de la montagne paraissait noyé dans des demi-teintes veloutées. Par moments, les pentes boisées s'étendaient jusqu'au bord de l'eau même, et des bouquets d'arbres faisaient dans le fleuve des pointes de presqu'îles, contre lesquelles les remous venaient battre, avec un clapotement doux. Çà et là, des gens hélaient les passeurs, debout sur les rives. Des bacs coupaient la Meuse dans sa largeur.

Digitized by Google

Tout à coup, à un détour du fleuve, nous vîmes apparaître un de ces grands trains de bateaux très fréquents sur la Meuse, il y a quelque dix ans encore. Il fallait stopper : notre vapeur se mit à la rive.

Le train était composé de trente bateaux, la plupart chargés de bois et de charbon; ils étaient halés par trente superbes chevaux, harnachés de cuir noir à clous de cuivre, la queue et la crinière tressées, avec des bouffettes et un plumet de laine rouge sur le front. Assis les jambes pendantes sur de petites selles, des hommes en vareuse bleue et pantalons de velours relevés sur les bottes, ayant aux reins des ceintures de couleur et sur la tête de larges chapeaux fièrement plantés sur le côté, menaient grand trot les attelages, en faisant claquer leurs fouets. Cette pétarade se mêlait au grincement du gouvernail et au chant des bateliers, et remplissait l'air d'une haute rumeur qui allumait l'œil des chevaux.

Cette grande file d'hommes, de chevaux et de bateaux s'en alla se perdre au loin, dans les fuites dorées du fleuve.

Notre bateau se remit en marche. Par endroits, la Meuse avait si peu de profondeur qu'il fallait s'aider des gaffes, lourdes perches de bois emmanchées de pointes de fer et nommées, pour cette raison, par les gens du pays, ferrets. Le capitaine et son second les laissaient couler à l'eau, jusqu'aux cailloux du fond, puis pesaient dessus de toutes leurs forces, et le bateau, lentement, glissait sur les graviers, en grinçant et en gémissant.

La chaleur des après-midi tombait d'un poids accablant sur le pont. Une lassitude nous avait pris, et nous sentions couler dans nos veines, avec la beauté endormante des paysages, d'invincibles nonchalances. Quelquefois, nos yeux se fermaient à demi, éblouis par l'ardeur du jour ; d'autres fois, ils se reposaient sur la tache profonde des bois ou les fraîches transparences du fleuve. De beaux poissons aux écailles argentées glissaient dans la lumière des eaux.

Autour de nous le bruit avait cessé; on n'entendait que le ronflement de la machine, des bouts de conversation et, par

Digitized by Google

moments, la voix du gros capitaine, avec un ton de commandement. Des paysans gisaient entre les bancs, étourdis par le soleil. Je regardais bouger, au plafond du tendelet, comme une moire huileuse, la réverbération de l'eau.

Nous avions dépassé Taillefer, et déjà nous distinguions la pointe des maisons de Profondeville, à notre droite. La Meuse fait en cet endroit un coude; un bloc d'énormes rochers coupait à angle droit les perspectives devant nous, répandant sur l'eau, à une grande distance, son ombre massive. Le bateau tourna, entra dans cette ombre et tout à coup déboucha dans une énorme trouée claire; ce fut comme un éblouissement. Les rochers de Frênes étalaient au soleil leurs hautes surfaces blanches, unies par places comme des dalles. D'immenses contreforts soutenaient le poids de la montagne, s'avançant jusque dans l'eau, parmi les éboulements. De l'autre côté de la rive, en face des rochers de Frênes, se groupaient, autour d'un clocher carré à toit d'ardoises, les maisons de Profondeville, et, derrière celles-ci, grimpant les pentes d'une haute colline, se déroulaient les bois, au loin.

Nous descendîmes à l'auberge. Puis commencèrent des bonheurs: le dîner dans la petite salle basse et sentant le moisi, les lentes promenades bras dessus bras dessous, le salut des campagnards à « monsieur et madame ». Nous avions la gaminerie sérieuse de deux époux en vacances. Sur le point de rentrer, nous fîmes une station devant les superbes rochers de Frênes. Le soleil déclinait; à mesure que son disque se rapprochait de l'horizon, le haut du ciel pâlissait; et cette pâleur était rendue plus visible encore par l'ombre foncée qui commençait à envahir le pied des montagnes. Une myriade de paillettes incandescentes trouaient la surface huileuse du fleuve, au-dessus duquel flottait une vapeur brillante; et, du côté du couchant, les bois, la route, les rochers de Godinne se déroulaient à travers une gaze poudrée de poussière d'or. Il n'y eut bientôt plus de soleil que sur les crêtes, puis l'ombre monta avec la fraîcheur des eaux. La Meuse se couvrit de brouillards légers; et tandis qu'au

Digitized by Google

ciel quelques flocons roses mêlés aux dernières clartés achevaient de se défaire dans les tons citron-pâle de l'espace, le soir tomba sur le superbe paysage, majestueusement.

Un grand silence s'établit aussitôt sur le fleuve et les rives; par moments, une voix sortait des maisons, ou bien c'était le beuglement des bœufs dans l'étable, l'aboiement d'un chien, les derniers croassements des corneilles avant la nuit. Longtemps elles avaient tournoyé au-dessus des rochers, dans les silences grandissants de ces solitudes, avec des clameurs rauques et douces. Les bruits s'éteignaient à présent un à un, et ceux qu'on entendait avaient dans l'air muet des sonorités sourdes et prolongées. Une barque traversa le fleuve; elle glissait, poussée au ferret, et le grincement du fer mordant le gravier se mêlait au clapotement de l'eau. Devant nous, Frênes n'était plus qu'une immense tache grise dont les pointes, inégalement dentelées, entaillaient le ciel grave et sombre.

C'était la première fois que mon esprit s'ouvrait à ces contemplations. Le soir, la splendeur des eaux lustrées par les jeux de la lumière, la sérénité du ciel, la sévérité des bois m'attendrissaient, me jetaient dans des silences. Je serais demeuré la nuit entière à écouter le frémissement des arbres, et le long, l'éternel frisson des eaux; mais Nini ne pensait pas comme moi.

— Cela me rend triste, me dit-elle; allons-nous-en.

Nous rentrâmes à l'auberge. Tout le monde était couché; on nous attendait pour fermer la porte.

XIV

Le lendemain, nous déjeunâmes de bonne heure et nous nous mîmes en marche. Nous suivîmes, cette fois, la vallée à l'angle de laquelle l'auberge est située et qui va vers Fosses. Un petit ruisseau coulait entre des berges remplies de hautes herbes, sur un lit de cailloux qu'interceptaient par endroits de grosses pierres couvertes de mousse; l'eau clapotait à l'entour, avec de petits bouillons qui s'argentaient d'écume.

Digitized by Google

Cette eau alimentait l'étang d'une brasserie, et, un peu plus loin, une papeterie, un moulin, des laminoirs. Le tic-tac des taquets et le bruit des marteaux se mêlaient au chant des oiseaux, dans la splendeur du matin. Des carriers travaillaient au flanc de la montagne; leurs pantalons de toile bleue se détachaient sur le blanc crayeux de la pierre, et des abris de paille les protégeaient contre le soleil. Au-dessus d'eux, la roche poudroyait dans la clarté. Elle formait, à notre droite, une muraille continue, dont les blocs, étoilés de paillettes diamantées, projetaient dans l'air des réverbérations aveuglantes. De grosses racines, demeurées dans la pierre, témoignaient de déboisements récents. Puis les bois recommencèrent à quelque temps de là.

Nous suivîmes le cours du ruisseau : il s'était creusé un lit inégal; par places, les berges étaient ravinées. En effet, à l'époque des orages et des neiges, le Ru de Burnot, comme on l'appelle, se transforme en torrent, il descend alors des plateaux à flots impétueux qui entraînent les terres et les arbres. Mais, en temps ordinaire, il est jaseur et limpide, comme tous les ruisseaux des montagnes. Nini se pencha et, à longs traits, gourmande, but cette eau claire dans ses doigts rapprochés, roses au soleil.

Il y a sur la route un château peinturluré de rouge, à la mode du pays : quatre terrasses s'étagent sur la montagne qui le domine et ses dépendances s'étendent jusqu'à l'entrée d'un petit bois où, dans l'ombre, reluisent des étangs carrés. Un air d'abondance et de simplicité monastique régnait dans cette demeure, donnant l'idée d'une vie différente de celle de la ville. Dans le jardin, un homme en veste grise, le maître de la maison sans doute, cueillait ses pommes, monté sur une échelle.

Nini allongeait joyeusement le pas à mon côté. Par moments, elle se pendait à moi, me disant que son rêve eût été de vivre là, à deux, toujours ; et elle ouvrait la bouche coup sur coup, aspirant l'air de toute la force de ses poumons, les yeux noyés.

A table, nous eûmes des bavardages infinis.

Digitized by Google

— Je voudrais être homme comme toi, me dit-elle ; j'aurais des bottes, un gros bâton, un couteau dans ma poche. Nous serions des amis, nous voyagerions, nous irions au bout du monde.

Alors, mise en goût par cette idée, elle voulut s'habiller de mes habits. Je me récriai :

— Folle ! Que penserait-on de nous ?

— Des paysans !

Elle monta à notre chambre, se vêtit des effets laissés dans ma valise et, les cheveux massés sous ma casquette de voyage, un cigare aux lèvres, elle sortit. Je croyais à une plaisanterie ; elle allait rentrer sans doute. Dix minutes se passèrent sans qu'elle revînt. Je me mis à sa recherche, décidé à la gronder. Je ne la trouvai nulle part.

J'allais regagner l'auberge quand il me sembla entendre son rire, au loin.

A mesure que je m'avançais, la ressemblance devenait plus distincte. Je n'en pouvais douter ; c'était bien Nini qui riait. Un autre rire, sonore, se confondait avec le sien, et, par moments, des bouts de conversation traînaient.

Les voix partaient d'un massif de verdures, au-dessus de ma tête ; je levai les yeux et ne fus pas médiocrement étonné de me trouver devant les terrasses du château que nous avions examinées avec envie, le matin. Comment avait-elle fait pour pénétrer dans ces terrasses ? A qui s'était-elle adressée ? Y était-elle avec l'autorisation du maître du château ou s'en était-elle passée ?

Je m'effaçai le long du mur qui bordait la première terrasse et prêtai l'oreille.

— Prenez donc celles-ci : elles sont plus grosses, disait une voix d'homme.

— En effet ; mais j'y pense, vous allez me traiter de gourmande, répondait la voix de Nini.

— Gourmande ? reprit l'homme en insistant sur la terminaison finale ; vous voyez que j'avais raison ; vous vous trahissez.

— Pas du tout !

Digitized by Google

Elle se défendait : ils se mirent à rire tous deux.

Un petit sentier grimpait en serpentant le long de la montagne : je gravis le sentier. Du chèvrefeuille retombait en touffes par-dessus le mur. J'écartai doucement les feuilles et je vis Nini en compagnie d'un homme de quarante ans environ, très brun de peau, la moustache en croc, l'air résolu et bon enfant. Ils étaient en train de dépouiller un noisetier, et jetaient les noisettes, par poignées, dans un mouchoir étalé à terre.

— Eh bien ! disait-il, s'il en est ainsi, laissez-moi espérer au moins que j'aurai le plaisir de vous revoir un jour, ailleurs qu'à la campagne.

— A quoi bon ?

— Afin de pouvoir vous reparler du plaisir que j'ai eu aujourd'hui.

— Alors, vous ne m'en voulez pas d'être entrée dans vos terrasses ?

— Vous en vouloir ? Permettez-moi, au contraire, de vous remercier d'avoir pensé à y entrer.

Je toussai pour couper court à ce marivaudage. Tous deux levèrent aussitôt la tête. Tandis que l'étonnement se peignait sur le visage de l'homme, Nini, ennuyée de ma présence, contractait ses sourcils. Puis elle me fit signe qu'elle m'avait vu, et elle se remit à cueillir ses noisettes, comme si je n'avais pas été là.

Elle cessa enfin sa cueillette, noua son mouchoir et tendit la main à son interlocuteur, en le remerciant. Puis elle monta sur le mur, un petit mur large et court, et l'instant d'après, elle était auprès de moi, aussi tranquille que si rien d'insolite ne s'était passé.

— Quel est ce monsieur ?

— Ce monsieur ? C'est un homme très bien.

Et après m'avoir reproché d'être intervenu peu civilement, elle finit par me raconter qu'en se promenant sous les terrasses, elle avait vu de belles noisettes pendantes aux feuilles de la terrasse ; elle était montée par le petit chemin que j'avais pris moi-même et avait escaladé le mur ; mais

Digitized by Google

on l'avait vue du château, le personnage avec qui je l'avais surprise était arrivé, et, finalement, il s'était mis à cueillir lui-même des noisettes avec elle.

Tout cela dit en riant, de si bonne grâce, que je n'eus pas le courage de me fâcher.

Nous nous étions assis dans le bois, au milieu d'une clairière, croquant nos fruits, à grands coups de dents. Des blocs de pierre, détachés des hauteurs, avaient roulé le long des pentes jusque sur le petit plateau où nous étions, et les pluies les avaient verdis de mousses, luisantes comme le velours. Nos regards plongeaient par-dessus les croupes de la forêt, embrassant au loin les courbes de la vallée, où luit comme un métal blanc le ruban sinueux de la Meuse.

Vis-à-vis de nous, un beau versant de montagne, à mi-côte d'un roc à profil de moine capuchonné, rejoignait, par une succession de plateaux et d'escarpements, la ligne inégale et boisée des sommets, où par places éclatait la note rouge des toits recouverts de tuiles. Je sus par l'aubergiste que les rares maisons enfouies dans cette mer de verdure formaient un hameau, auquel on n'atteignait que par des pentes raides, à peine praticables en hiver, et qui s'appelait Bois-Laterie. Des ondulations moelleuses rattachaient la montagne et le hameau aux chaînes lointaines qu'on voyait émerger des horizons.

Le paysage nous enveloppait dans une ceinture de forêts et d'eaux, d'une grandeur presque farouche; et du fond de la vallée montait à nous, avec le murmure des cascades que faisait le ruisseau en s'échappant des vannes, le bruit des marteaux battant le fer dans les ruines. Ces rumeurs du travail troublaient seules l'accablante paix de cette après-midi torride. Pas une feuille ne bougeait aux arbres. Quelquefois, un geai criait, un écureuil grinçait des dents, des cigales mêlaient leur crécelle stridente au silence des choses.

La lourdeur affadissante de l'heure finit par nous endormir; et nous nous couchâmes l'un près de l'autre, la tête dans nos mouchoirs.

Combien de temps dura notre sommeil, je ne pourrais le

Digitized by Google

dire, mais nous nous réveillâmes tout à coup en sursaut, au bruit d'un grand roulement sonore dont les ondulations semblaient grossir à travers la profondeur des bois. Le bleu du ciel avait fait place à de grosses nuées noires, lamées d'argent sur le côté, qui finirent elles-mêmes par se résoudre en une immense nappe d'un roux brûlé, zébrée à chaque instant par des frémissements électriques. Petit à petit, la montagne, demeurée d'abord sans voix, dans un silence dont rien ne peut dire la pesanteur, se remplit de vibrations sourdes qui gagnèrent de proche en proche; des rafales violentes s'abattirent sur la lisière des bois, et ceux-ci se mirent à se balancer en désordre; en un instant, la vallée fut chargée d'un nuage de poussière et de feuilles d'arbres, qui monta comme une trombe dans l'air. Nous étions pris par l'orage. Nini riait, trouvait cela drôle.

Je la regardai : elle était très rouge et ses yeux brillaient. Nous ne pouvions pourtant demeurer dans un lieu aussi exposé.

— Bah ! me dit-elle, restons tout de même. Nous verrons mieux.

Je dus la faire se lever de force. Nous entendions distinctement à nos pieds le bruit des forges ; en nous dirigeant droit devant nous, il me paraissait possible de retomber sur la route au bord de laquelle les forges sont établies. Malheureusement, j'avais compté sans les fourrés, qui sont nombreux dans ces bois et interceptent entièrement le passage, par endroits. J'eus l'imprudence de lâcher le sentier par lequel nous étions descendus, espérant gagner du temps en coupant à travers bois. Mal m'en prit, car nous tombâmes dans un enchevêtrement de ronces et de broussailles qui avaient poussé pêle-mêle sur un éboulement de pierres.

Quand enfin un chemin s'offrit à nous, nous étions si loin de notre point de départ, que le bruit des marteaux ne s'entendait plus qu'imperceptiblement au-dessous de nous.

L'orage avait augmenté : les roulements du tonnerre ébranlaient coup sur coup la montagne, et une obscurité profonde nous enveloppait. Pour comble de malheur, de

Digitized by Google

larges gouttes de pluie commencèrent à claquer sur les feuilles. Le soir tombait.

En peu d'instants, nos vêtements furent trempés. J'admirais le sang froid, la gaîté de Nini, tandis que nous battions les taillis ; tantôt nous gravissions des pentes, péniblement, tantôt nous étions emportés sur des descentes glissantes ; et une obscurité, coupée seulement d'éclairs, assombrissait tout autour de nous.

Ce ne fut qu'au bout d'une heure de recherches, après avoir tourné dans tous les sens, que nous trouvâmes un sentier plus large que les autres, sur la crête de la montagne. La pluie avait cessé, mais les feuillages étaient remplis du bruit des eaux qui s'égouttaient, et nos pieds glissaient dans une terre rendue spongieuse. Au bout de quelque temps, le chemin commença à descendre, et bientôt nous aperçûmes au-dessous de nous, dans un fond rempli de vapeurs que la lune, à demi couverte de nuées, faisait paraître bleuâtres, le scintillement des lumières à travers les vitres des maisons. C'était Burnot. Le chemin débouchait près de l'auberge.

Notre entrée fit sensation. J'expliquai tant bien que mal notre aventure, et des vêtements secs, des serviettes chaudes, quelques grogs à l'eau-de-vie eurent bientôt chassé le froid qui nous avait envahis.

Le temps s'était remis. De grandes exhalaisons déchiraient le ciel dans sa profondeur, indiquant seules qu'un orage venait de finir.

XV

Il nous sembla, le lendemain, que la pluie avait encore embelli les paysages. Les verdures étaient lustrées, et le ciel, les eaux, les rochers, lavés par l'orage, étalaient une fraîcheur incomparable, dans un air moite et brillant.

Elle me reparla du monsieur de la veille ; ce n'était pas le maître du château, mais un frère ; il était baron. Il lui avait parlé de ses chasses, des meutes qu'il avait eues, étant riche.

Digitized by Google

A présent, il n'avait plus qu'un petit château du côté de Poix, où il s'ennuyait à mourir.

— Il est garçon, il m'a offert de m'épouser, me dit-elle sérieusement.

Tout en causant, nous avions passé l'eau et nous nous étions mis à grimper le sentier escarpé qui conduit au village de Lustin, sur le plateau. Des rochers gris, recuits au soleil, dessinent au bord du chemin, avec leurs angles, leurs pointes, leurs effritements et leurs dentelures, des silhouettes farouches qui rendent le paysage vraiment sauvage; on ne voit autour de soi que de la pierre, des terrains pelés où pousse de la bruyère et au loin les bois.

Nini songeait.

— Pourquoi, me dit-elle à brûle-pourpoint, n'es-tu pas un chasseur comme le baron? J'aurais un peu peur de toi; je t'aimerais bien mieux.

Elle semblait suivre des yeux une pensée devant elle.

— Quelle belle chose que la vie, parmi les chevaux et les chiens, dans les forêts! Il faut à ce métier-là de vrais hommes. Toi, tu es trop doux, vois-tu.

Quelques heures auparavant, elle m'avait, il est vrai, parlé du plaisir qu'elle aurait à vivre avec moi dans l'isolement d'une chaumière; mais elle ne prenait pas garde à ces contradictions, et son esprit galopait en désordre, droit son chemin, comme un escadron en débandade.

Tandis que nous marchions, la solitude s'était accrue autour de nous. Nous avions laissé les bois à notre droite, dans un pli de la montagne où ils formaient une masse dormante et noire; la plaine nous entourait à présent, couleur de soufre par endroits, avec une bruyère courte et hérissée. Et le soleil dardait sur cette aridité; des bruyères sortait une chaleur sèche, par bouffées; nos pieds brûlaient. Le cri morne des sauterelles remplissait seul le silence du jour.

Enfin, nous atteignîmes le village et sa vieille église entourée de maisons aux toits rouges. Nini voulut faire le tour du cimetière.

— C'est toujours amusant, les croix!

Digitized by Google

Ce n'était pas mon avis. Ce cimetière de campagne m'attendrissait, au contraire. A peine un nom sur les tombes ; et le vent passait, l'herbe poussait, l'horloge du clocher jetait heure par heure le temps dans l'éternité, par-dessus ces paysans qui n'avaient pas connu la lutte et qui s'étaient endormis sur un oreiller de paille, chargés d'années et le cœur content. Dans les villes, au contraire, les tombes sont comme autant d'épaves échouées ; et l'on pense à cette sombre mer furieuse qui est la vie et qui nous disperse à tous les horizons, des clous dans la chair et le cœur en lambeaux.

Nous rentrâmes à la tombée du jour, et, grosse surprise, l'hôte nous dit que le baron était venu nous demander.

— Tu vois bien ! me dit-elle avec un air de triomphe.

J'aurais été embarrassé de dire à quoi se rapportait cette exclamation ; peut-être répondait-elle au rire avec lequel j'avais accueilli les propositions de mariage du trop galant gentilhomme.

Nous dînions dans la salle à manger de l'auberge quand nous entendîmes à la porte une grosse voix : Té ! Tayaud ! Mylord !

Presque au même instant, le baron entra. Il avait une veste de chasse, des bottes par-dessus ses pantalons et un chapeau de paille roussi par le soleil. Il tenait un fouet à la main. Par la porte, laissée ouverte, on voyait deux beaux chiens de chasse, la tête dans les pattes ; et un domestique, en veste et en pantalon de toile rayée de bleu, debout à côté des chiens, tenait dans les mains une corbeille remplie de fruits.

Le visiteur vint à nous d'un air dégagé et nous dit :

— Je vous demande mille pardons de me présenter avec aussi peu de cérémonie ; mais vous m'excuserez pour l'intention. Je sais que madame aime les fruits, et je lui en apporte une corbeille des plus beaux du château.

Il avait appuyé sur le mot « madame ». Nini se mit à rire.

Tout en riant aussi, il fit un signe au domestique, et celui-ci vint déposer la corbeille sur notre table ; elle conte-

Digitized by Google

nait des pêches et des abricots. Nini les soulevait et les regardait, rouge de plaisir et l'œil brillant.

Il nous conta ses chasses avec une satisfaction visible, riant brusquement et faisant de grands gestes. Nini l'écoutait, un sourire sur les lèvres, élargissant ses yeux d'admiration. Il prit enfin congé et nous demanda la permission de revenir nous voir, nous offrant de nous mener promener dans la voiture de son frère. Je le remerciai.

— Pourquoi as-tu refusé? me dit Nini, quand nous fûmes seuls.

— Je ne veux pas m'engager.

Elle réfléchit un instant.

— Au fait, tu as peut-être raison.

Le lendemain, vers midi, me sentant un peu de fatigue, je m'étais étendu sur le lit; Nini s'était mise sur une chaise, les coudes sur la fenêtre. Je m'endormis. Quand je m'éveillai, Nini n'était plus là.

Une servante m'apprit que le baron était venu avec sa voiture pour nous prendre; mais comme je dormais, madame n'avait pas voulu me déranger; elle était partie seule.

Ils avaient pris la route de Dinant. Je me sentis une grande colère contre Nini, pensant au ridicule de ma situation.

Les plus mauvaises pensées ne tardèrent pas à me monter à la tête : je les voyais à deux, sur le siège de la voiture, emportés au galop des chevaux. Il se penchait vers elle, la regardait de ses yeux hardis, et sa vanité, à elle, recevait avec une joie qu'elle ne prenait pas la peine de dissimuler les galanteries de cet ancien beau.

Au bout de deux heures, un roulement de voiture se fit entendre sur la route.

C'était la voiture du baron. Le domestique prit les rênes, et le baron, sautant à terre, aida Nini à descendre, avec une familiarité prévenante.

Je demeurai sur ma chaise, au lieu d'aller à leur rencontre. Nini ne tarda pas à me rejoindre dans la salle à manger. Elle me regarda hardiment et me dit :

Digitized by Google

— Eh bien! est-ce comme cela que tu viens au-devant de nous?

Elle ôta son chapeau et lissa ses cheveux devant la petite glace, lentement, en me regardant du coin de l'œil et en soufflant dans ses joues.

Puis elle vint s'asseoir en face de moi et se fit servir à dîner. De temps en temps, elle levait les yeux et me regardait. Elle tâchait de frôler ma main et rencontrait mon pied comme par hasard. Je ne sus plus me contraindre.

— Cette plaisanterie a assez duré, lui dis-je. Nous reprendrons le bateau.

Elle prit un air froid.

— C'est bien, me dit-elle, n'en parlons plus.

Et nous restâmes l'un devant l'autre, sans parler.

Au bout d'un quart d'heure, elle se leva, vint à moi et, me passant ses bras autour du cou:

— Méchant!... Tu verras bien comme je le recevrai à l'avenir, ce monsieur!

Et ma bouche rencontrant la sienne, tout fut dit, comme il arrivait chaque fois.

D'ailleurs, la vie de campagne commençait à la lasser, et je l'entendais soupirer par moments :

— C'est toujours la même chose, ces rochers ; je les croyais plus hauts.

Nous fîmes nos préparatifs de départ et le soir même, nous étions à Dinant.

Comme nous sortions de l'hôtel, le lendemain matin, nous rencontrâmes l'éternel baron. Il parut très joyeux de nous voir et voulut à tout prix nous retenir à déjeuner.

— Nous serons à quatre! Vous me permettrez de vous présenter un ami, Popinot.

Ce n'était qu'un simple marchand de boutons, mais bon garçon et très riche. Ils s'étaient connus à Spa, un certain soir...

Et il clignait des yeux, pour nous faire croire à de grosses malices.

Popinot arriva : c'était un petit homme bouffu et vani-

Digitized by Google

teux, la ventre proéminent, aimant à faire reluire les bagues dont ses doigts étaient surchargés.

Il nous parla de ses magasins : il en avait dix dans Paris et autant dans les départements.

— Moi, voyez-vous, je ne recule devant rien quand il s'agit de me payer une fantaisie.

Il regardait Nini de ses yeux ronds, complaisamment.

— Quel homme charmant! me glissa-t-elle à l'oreille.

Le baron et Popinot firent largement honneur au déjeuner. A un certain moment, le noble seigneur, un peu monté par le vin du Rhin, s'écria, avec une sentimentalité comiqne :

— Il m'a manqué une jolie petite femme pour être le plus heureux des hommes. Je ne vis que par le cœur.

Puis, regardant Nini :

— Elle aurait eu des chevaux ; nous aurions chassé ensemble; elle m'aurait mené par le bout du nez. Mais je ne suis plus bon à rien ; on ne m'aime plus. Voilà !

— Bah ! fit Popinot négligemment, avec des écus !

A la fin du repas, ils étaient gris tous les deux.

— Ils sont moins forts que je le croyais, me dit Nini avec une sorte de pitié ; j'aime les gens qui ne se grisent pas.

Nous passâmes deux jours à courir les environs ; puis elle me déclara qu'elle en avait assez, que les montagnes, les eaux, les parties de pêche l'ennuyaient, et elle me supplia de la ramener à Louvain.

— C'est bien plus gai ; on connaît du monde ; on sait à qui causer.

Quelques jours après, j'étais rendu à ma famille. Il était temps, je n'avais plus d'argent.

Je passai dans la maison paternelle le reste de mes vacances, m'absentant quelquefois pour aller embrasser Nini. Quand je lui témoignais mon inquiétude de la savoir si loin de moi, elle me donnait de petites tapes sur la joue et me disait :

— Va ! je ne te trahirai jamais pour personne. Je t'aime bien trop, à présent.

Elle voulait se remettre à travailler, elle ferait de la lin-

Digitized by Google

gerie ; de cette façon, elle ne me serait plus à charge. Elle était remplie de bonnes intentions.

XVI

Ce fut surtout la veille de mon départ qu'il y eut du bruit dans la maison. Il semblait toujours qu'on eût oublié le plus important. Mes sœurs avaient glissé entre les chemises des paquets de chocolat, de thé et de café. Il y avait aussi des biscuits, des galettes, des pastilles pour la toux, et ma mère avait mis un billet de cinquante francs dans une lettre où elle me prodiguait les conseils.

Mon cœur cependant s'attendrissait plus à l'idée de revoir ma chère Nini qu'à la pensée de ces délicates attentions. Je ne souhaitais que de me retrouver auprès d'elle et de pouvoir la serrer dans mes bras. Je me figurais ses ennuis, les longueurs de l'attente, puis ses joies quand j'ouvrirais sa porte tout à coup, sans l'avoir prévenue, en lui disant : C'est moi ! Un monde de sensations délicieuses s'éveillait dans mon esprit.

Il y eut grand dîner, le jour de mon départ ; je ne devais partir que le soir. Ma mère avait fait deux belles tartes aux fruits, mes sœurs s'étaient chargées des crêmes, et la table était garnie de choses rares et choisies. Mon père descendit à la cave et en remonta trois bouteilles de vieux vin de Côteaux, le vin des grands jours.

C'était notre dernier repas en commun, quelque chose comme notre repas d'adieu. Une sévère économie régnait dans la maison, et mon père me l'avait imposée à moi-même. Il ne souffrait pas que je revinsse plus de trois fois l'an, pour la dépense d'abord et aussi afin qu'aucune distraction ne se jetât au travers de mes études. Hélas ! le sang d'une autre génération s'était mêlé à mes veines ; j'avais connu, je connaissais des fièvres dont nos devanciers n'ont pas souffert.

Le dîner fut assez joyeux au début. Mon père nous raconta quelques histoires de jeunesse. Contre son habitude, il fut presque gai. Ma mère, de son côté, remplissait mon verre avec une certaine complaisance triste ; son pauvre bon cœur saignait visiblement et elle craignait pour le mien les déchi-

Digitized by Google

rements qu'elle éprouvait elle-même. Au dessert, toutes les femmes avaient les yeux rouges : l'heure avançait. Mon père me parla alors d'une voix plus grave; il me donna des conseils, me dit sa confiance en moi, m'exhorta à travailler sérieusement. J'entendis tout à coup pleurer derrière la porte : c'étaient mes sœurs qui, ayant quitté la chambre, ne pouvaient se contenir plus longtemps.

Le moment arriva enfin. La vieille servante vint me serrer la main, son tablier sur les yeux, et me souhaita bon voyage, d'une voix entrecoupée. J'étais moi-même tout en pleurs quand j'embrassai ma mère. A travers la désolation générale, chacun me faisait mille recommandations.

Le train partit.

Un quart d'heure de voiture, et les enchantements de la famille n'étaient déjà plus pour moi qu'une vision lentement décrue dans le lointain. Une autre agitation remplaçait dans mon cœur l'émotion filiale; chaque tour de roue me rapprochait de la charmante créature que j'aimais.

Quelle joie de la revoir! quelles caresses! Et, penché à la portière, plongeant mes yeux dans les horizons qui abritaient mon bonheur, je composais, avec les ardeurs de mon désir, un poème de choses et de mots.

Louvain! Enfin!

Je ne pris que le temps de remettre mes bagages à un commissionnaire de la station et je montai chez Nini!

Elle n'était pas chez elle.

Brusquement, un froid mortel se répandit sur mon cœur.

Ce n'était pas cela mon rêve.

Je redescendis à pas lents, indécis, inquiet. Peut-être allait-elle rentrer. On me le dirait bien en bas.

Je frappai au rez-de-chaussée; une vieille femme, que Nini chargeait quelquefois de ses commissions, m'ouvrit et parut surprise de me voir. J'eus aussitôt le pressentiment d'un irrémédiable désastre, sans savoir au juste de quoi, et d'un mot la femme m'étourdit comme d'un coup de massue.

Nini était partie, il y a huit jours! La chambre qu'elle occupait était à louer; elle avait emporté avec elle le peu qu'elle possédait. On ne savait pas où elle était allée...

(*A suivre.*) CAMILLE LEMONNIER.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES

UN PROPHÈTE DES TEMPS MODERNES. — THÉODORE PARKER.

Théodore Parker, sa vie et son œuvre, par Henri Testard. Bibliothèque Gilon, Verviers, 1880. 1 vol. broch. Prix : 60 centimes.

Le catholique, habitué à recevoir ses croyances toutes faites de la main du prêtre, peut difficilement imaginer une religion dont les ministres aux mêmes enjoindraient aux fidèles de s'en rapporter exclusivement à la voix de la conscience et de la raison. Tel est pourtant le rôle que toute une école religieuse a assumé, au sein du protestantisme moderne, en Amérique comme en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en France et en Belgique. C'est même dans la démocratie du nouveau monde que ce rapprochement de la religion et de la raison a suivi sa marche la plus logique et la plus constante. Tout le monde a entendu citer les noms de Channing et de Parker, le premier, qui, sans se soustraire absolument à l'autorité du dogme, contribua de toute la puissance de son talent à constituer l'unitarisme américain en dehors de toute orthodoxie, — le second, qui peut passer pour le type le plus complet du pasteur rationaliste, dans la vraie et la meilleure acception du mot. M. Henri Testard vient d'ajouter, dans la *Bibliothèque Gilon*, aux nombreuses études déjà publiées en français sur Théodore Parker, un intéressant petit volume, qui a le mérite de résumer, sous une forme populaire, la vie et l'œuvre d'un des esprits les plus féconds et les plus sympathiques de notre siècle.

L'auteur prend son héros à la naissance et montre dans cette nature d'élite l'heureux mélange des qualités remarquables qui distinguaient respectivement ses parents et qui se retrouvent dans tous ses actes, — l'esprit pratique, large, investigateur et profondément judicieux de son père, — le cœur généreux, l'âme religieuse, l'imagination ardente et poétique de sa mère. Tout jeune, il se signalait par un désir extraordinaire d'apprendre et, dès l'âge de onze ans, tout en travaillant à la ferme de son père, il menait de front l'étude du grec et du latin, de la botanique, de la zoologie, de la géographie, de la physique, de la chimie, de l'astronomie, de l'histoire et de la rhétorique. Les instincts religieux qu'il avait hérités de sa mère l'attiraient vers l'état ecclésiastique ; c'était, du reste, la profession libérale la plus brillante et la plus estimée de toute la Nouvelle-Angleterre. Malheureusement son père, déjà chargé de dix enfants, ne pouvait que suffire imparfaitement aux frais d'une éducation universitaire. Le jeune

Digitized by Google

Théodore se rendit donc à Boston, où il s'improvisa maître d'école, consacrant dix et onze heures à ses études personnelles en dehors des six heures que lui prenaient ses leçons. C'est ainsi qu'il trouva moyen d'apprendre — outre l'hébreu nécessaire à ses examens — le français, l'allemand, l'espagnol, le portugais, le russe, le danois, le suédois, le grec moderne, le chaldéen, l'arabe, le persan, le copte et l'éthiopien, en même temps qu'il dévorait tour à tour les Pères de l'Église et les philosophes de l'Allemagne moderne.

Il y avait alors parmi les unitaires des États-Unis deux camps chaque jour plus tranchés : les conservateurs, qui, tout en combattant le dogme de la Trinité, le principe de l'Expiation et la croyance aux peines éternelles, maintenaient l'infaillibilité des Écritures et semblaient, comme les ariens de la primitive Église, attribuer à Jésus un caractère semi-divin, intermédiaire entre la nature de l'homme et la nature de Dieu, — d'autre part les progressistes, qui affirmaient le droit de la raison à tout discuter, même la Bible, et qui se bornaient à voir dans Jésus un sage et un saint. Lorsque Parker entra à l'université de Cambridge, une école nouvelle, qui se réclamait des doctrines de Kant, faisait entendre sa voix jusque dans les chaires du collège théologique de Harvard, affirmant qu'il ne fallait point chercher de révélation divine en dehors de la voix de la conscience et de la raison humaines.

Cet enseignement jeta des racines profondes chez le jeune étudiant, qui avait précisément pour qualités dominantes l'esprit d'investigation et le culte de la conscience. Lorsqu'il reçut la prêtrise, en 1836, il avait déjà montré, dans ses controverses d'école, qu'il n'entendait se laisser arrêter par aucune autorité, quelque respectable qu'elle fût, dès qu'elle se trouvait en désaccord avec sa raison. Pendant les trois années qui suivirent, il s'efforça de gagner à ses vues la petite congrégation de West Roxbury. Deux de ses sermons, qu'il publia sous le titre de *Contradictions historiques, scientifiques et morales de la Bible*, commencèrent à soulever, parmi les unitaires même les plus tolérants de la vieille école, des défiances qui atteignirent leur apogée lorsque, le 9 mai 1841, désigné pour prononcer un sermon d'ordination à Boston, il fit son fameux sermon *sur les éléments transitoires et les éléments éternels* du christianisme. — Les éléments éternels, c'étaient les grandes vérités religieuses et morales que le Christ avaient puisées dans sa conscience, en les vivifiant par son amour de l'humanité; — les éléments transitoires, c'étaient les dogmes, les formes, les rites, l'organisation, le nom même des Églises chrétiennes.

Ce n'était pas la première fois qu'à Boston même on entendait des affirmations aussi audacieuses. Emerson, George

Digitized by Google

Ripley, Francis, Walker, Follen, Furness, Brownson, Pierpont, Noyes, ces « transcendantalistes », dont Parker ne faisait que reproduire les vues dans son magnifique langage, étaient tous des pasteurs actifs ou honoraires de l'Église unitaire. Mais c'était la première fois qu'un ministre osait jeter un pareil défi, du haut de la chaire, aux doctrines que la majorité de ses auditeurs regardait comme l'essence même de la foi chrétienne, et cela, dans une des cérémonies les plus solennelles de l'Église. Les épithètes de blasphémateur, voire d'athée ne furent pas plus épargnées au hardi rationaliste qu'aux grands réformateurs de tous les âges et de toutes les religions. L'Association unitaire des Prédicateurs de Boston examina si elle ne pourrait pas se débarrasser de la brebis galeuse qui menaçait d'infecter le troupeau. Mais les statuts s'y opposaient. Elle fit alors une démarche officieuse près de Parker pour lui demander de se retirer volontairement. Il s'y refusa, dans l'intérêt même du grand principe de tolérance qui servait de base à l'Église unitaire. Telle était l'indignation de quelques ministres, s'il faut en croire les mémoires d'un des pasteurs les plus éminents de l'époque, Ezra Stiles Gannett, qu'ils agitèrent la question de dissoudre l'Association, pour la reformer ensuite sans l'auteur de tout ce scandale. La majorité, il est vrai, refusa de briser les vitres; mais, à partir de ce jour, les chaires des congrégations unitaires furent fermées à Parker, sauf deux ou trois, que leurs pasteurs continuèrent de lui ouvrir à intervalles irréguliers.

Cet ostracisme, toutefois, ne tarda pas à produire une réaction, et, en 1845, lorsque les amis du réformateur eurent loué à Boston la vaste salle du Melodéon, des milliers de personnes se pressèrent désormais chaque dimanche autour de la tribune où il prêchait la bonne nouvelle. Pendant les quatorze années qui suivirent, on peut dire qu'il ne prit plus un jour de repos. « Quand il ne pouvait écrire et prêcher qu'un sermon par semaine, dit son biographe, il se figurait n'avoir rien fait, et quand il ne donnait que quatre-vingts conférences par an, il trouvait cela peu. » Marié, dès ses débuts, à celle qui devait être la compagne intelligente et dévouée de toute sa vie, il n'avait pas d'enfants, mais il reportait toute sa tendresse sur les malheureux et les affligés de la congrégation chaque jour plus nombreuse qui se groupait autour de lui. Impitoyable pour le vice, il n'admettait pas l'excuse de la faiblesse ni de l'entraînement et, sous ce rapport, il dépassait peut-être la mesure. Mais c'était le péché et non le pécheur qu'il poursuivait de son indignation, et la charité était chez lui voisine de la colère. « Il était si bon pour tous, rapporte M. Testard, que dans sa vie il n'eut jamais qu'un seul ennemi, en dehors de ses adversaires théologiques, et, dès qu'il s'en aperçut, il ne se donna ni

Digitized by Google

trêve ni repos jusqu'à ce qu'il l'eût forcé de se réconcilier avec lui. » Rien ne l'intimidait, lorsque la conscience lui ordonnait de parler. Comme il dénonçait, dans une réunion publique, l'injustice de la guerre déclarée au Mexique par les États-Unis, des volontaires armés, qui avaient envahi l'assemblée, voulurent lui imposer silence en le menaçant de mort. « Vous voulez me tuer, leur cria-t-il. Eh bien! je déclare que je m'en retournerai seul et sans armes, et pas un de vous ne touchera un cheveu de ma tête. » Il termina son discours, puis il sortit, comme il l'avait dit, sans que personne osât l'insulter.

L'esclavage n'eut pas d'adversaire plus acharné, et il joua un rôle prépondérant dans le mouvement abolitioniste, dont il prédit le triomphe final. Lorsque les esclavagistes, maîtres du pouvoir, firent décréter, en 1850, le *fugitive slaves bill*, qui ordonnait d'arrêter les esclaves fugitifs sur tous les points des Etats-Unis, Parker déclara qu'il ouvrait sa maison aux proscrits et qu'il les y défendrait, même les armes à la main. Il tint parole, et, à partir de ce moment, dit M. Testard, « il ne composa ses sermons qu'en ayant un revolver chargé sur sa table. » Comme on lui reprochait de se mettre au-dessus des lois, il rappela, dans un de ses sermons, qu'un jour, en Palestine, un décret légal du souverain sacrificateur avait ordonné de rechercher et de saisir partout un certain Jésus de Nazareth, et que, seul, Judas Iscariote avait, en cette circonstance, accompli *ses obligations constitutionnelles*. « Cependant Judas Iscariote, ajoutait-il, a mauvaise réputation dans le monde chrétien! On l'appelle le fils de perdition. On taxe sa conduite de criminelle et même le Nouveau-Testament prétend que le diable dut entrer en lui pour lui inspirer son odieux forfait. Ah! dans quelle erreur nous sommes!... Judas Iscariote, un traître. Allons donc! Ce fut un patriote. Il a su « vaincre ses préjugés ». Il a su « accomplir un devoir désagréable ». Il a maintenu la loi et la Constitution. Il a fait tout ce qu'il pouvait pour « sauver l'Union ». Judas, tu es un saint. « La loi de Dieu n'ordonne jamais de désobéir aux lois humaines « *Sancte Iscariote, ora pro nobis.* »

Ce discours, qui eut un énorme retentissement, valut à son auteur des poursuites criminelles. Mais, à Boston, c'était lui ménager un acquittement triomphal, car il n'était que le porte-voix de l'opinion publique. Il continua donc sa propagande avec toute l'énergie que lui laissaient les premières atteintes d'une hypertrophie du cœur. Le travail sans relâche auquel il se livrait en moyenne, de douze à quinze heures par jour, avait irrémédiablement ébranlé sa constitution. Atteint subitement d'une hémorragie des poumons au mois de janvier 1859, il céda aux sollicita-

Digitized by Google

tions de ses amis et partit pour l'Europe, où, une fois déjà, au début de sa carrière, il avait retrouvé la santé. Mais c'était trop tard, et il s'éteignit à Florence le 10 mai 1860. « J'ai quelque chose à vous confier, — dit-il à la personne qui se tenait près de son lit de mort. — Il y a deux Parker maintenant. L'un est mourant en Italie, l'autre a jeté de profondes racines en Amérique. Il vivra là-bas. Il y finira mon œuvre. » — Parker n'avait que cinquante ans.

M. Testard a parfaitement mis en relief, dans cette courte biographie, les côtés les plus extraordinaires, en même temps que les plus attachants de son héros. Mais, par une lacune assez étrange, il a omis de montrer l'idée fondamentale qui se révèle dans tous les actes, comme dans toutes les paroles de Parker, et qui nous livre, en quelque sorte, le secret de l'unité de cette belle existence. Cette idée, c'est l'infaillibilité morale et religieuse de la conscience, ou plutôt l'identification de la volonté divine avec « la raison supérieure » qui parle en nous.

M. Testard semble attribuer à l'influence de Locke les idées dont Parker fut, avec Emerson et même Channing, un des principaux propagateurs aux Etats-Unis. Mais Locke était précisément la grande autorité de la philosophie sensualiste, que Parker voulait combattre et remplacer par la philosophie intuitive dont il avait puisé les premiers éléments chez les successeurs de Kant.

« Il n'existe rien dans l'intelligence, avait dit Locke, qui n'y ait pénétré par les sens. » Dès lors, ajoutaient triomphalement les partisans de la vieille théologie, l'homme est incapable de comprendre Dieu sans une révélation extérieure. Cette révélation, qui se trouve fournie par la Bible, a pour preuve d'authenticité les miracles et les prophéties dont l'histoire nous a transmis le témoignage. — A quoi Kant avait répondu en montrant, au fond de l'esprit humain, des notions primordiales, innées, *transcendantes*, qui ne provenaient point du monde extérieur et qui étaient comme la condition première de toute connaissance. Développant ce principe qui devait renouveler toute la psychologie moderne, les disciples parfois un peu téméraires du philosophe de Kœnigsberg, Schelling, Jacobi, Schleiermacher, de Wette, s'étaient efforcés de construire des systèmes qui réconciliaient plus ou moins le christianisme avec la science, mais qui étaient trop ingénieux pour dépasser de beaucoup la sphère des universités et des académies. Il était réservé à l'esprit américain, tout à la fois religieux et pratique, d'en faire sortir les éléments d'une religion simple et claire, à la portée des masses, comme des intelligences les plus éclairées. Nous ne connaissons que les brahmaïstes de l'Inde contemporaine qui aient réussi dans une entreprise analogue, en employant le même procédé, c'est-à-dire l'appel direct aux lumières de la con-

Digitized by Google

science individuelle[1]. Pour eux, comme pour les *transcendantalistes* de la Nouvelle-Angleterre, l'esprit humain n'est point la *table rase* de Locke un simple miroir où viennent se refléter les impressions du dehors ; c'est un sixième sens, — le sens interne, — qui nous révèle l'existence de Dieu, la survivance de l'âme et le caractère impératif du devoir. Dès lors, qu'est-il besoin d'une révélation spéciale — biblique ou védique — pour faire connaître un Dieu qui se révèle, d'une façon permanente, par la notion du Vrai dans la raison, par le sentiment du Juste dans la conscience, par la Sympathie et la Religiosité dans les élans du cœur? Comment admettre le miracle, c'est-à-dire une intervention contraire aux lois de la nature, lorsque l'action même de ces lois n'est autre que la volonté divine se réalisant dans le temps et dans l'espace, d'après les modes d'action qu'elle s'est elle-même donnés? — Tout être doué de conscience est un interprète de Dieu ; l'interprétation peut varier en clarté et en intensité, suivant les individus; mais elle ne s'en rencontre pas moins chez tous les membres de l'humanité qui, dès lors, ont tous un droit égal au respect de leur conscience, à la libre jouissance des conditions nécessaires à l'accomplissement de leur destinée. — Il n'est personne qui n'ait l'intuition de la vérité morale et, partant, la responsabilité de ses actes, quelle que puisse être l'influence des circonstances et des entraînements. — Les commandements de Dieu sont supérieurs aux commandements des hommes. Quand l'inspiration parle, il faut donc lui obéir, quels que soient les préjugés des masses ou même les exigences

[1] Il y a quelques mois, nous avons fait ressortir, dans une étude sur le brahmaïsme, publiée par la *Revue des Deux Mondes*, l'analogie de l'évolution religieuse qui a amené graduellement les esprits les plus avancés des religions chrétienne et hindoue sur le terrain commun d'une foi réduite aux principes du rationalisme religieux. Quand nous avons écrit cet article, nous ne connaissions encore que superficiellement l'histoire de l'unitarisme américain. En lisant, depuis, les principaux travaux de Parker et surtout l'*Histoire du transcendantalisme dans la Nouvelle-Angleterre*, de M. O.-B. Frothingham, nous avons pu constater entre les transcendantalistes de Boston et certains brahmaïstes de Calcutta une identité qui se révèle, non seulement dans leur méthode et leur doctrine religieuses, mais encore dans la tournure de leur esprit et jusque dans les formes de leur langage. Le brahmaïsme, à vrai dire, s'est développé en partie sous l'influence de la philosophie du sens commun, popularisée, au début de ce siècle, par l'école écossaise. Mais il n'a pas tardé à y mêler la théorie de l'inspiration individuelle, si séduisante pour l'esprit hindou, et il l'a même portée beaucoup plus loin que les transcendantalistes américains. Rien n'empêche d'admettre qu'il ait subi, par l'intermédiaire de Coleridge et des écrivains de son temps, l'influence des sources où puisèrent également Parker et son école. M. Ch. de Rémusat a, du reste, montré, dans ses belles études sur la philosophie écossaise, la liaison des doctrines de Reid et de Hamilton avec le système de Kant, source première du transcendantalisme.

Digitized by Google

de la loi : il n'y a pas de lois contre le Droit. — Ainsi s'expliquent non seulement l'attitude et le langage de Parker dans toutes les circonstances de la vie, mais encore l'ardeur avec laquelle il entra dans tous les mouvements tendant à affirmer les droits ou à relever la dignité de la conscience humaine, — depuis l'abolition de l'esclavage et la répression de l'intempérance jusqu'à l'émancipation de la femme et au développement de l'instruction populaire.

La règle de l'inspiration individuelle n'est point sans inconvénients ni sans périls. Mais, si elle peut conduire à l'excentricité et au mysticisme, elle ne peut que développer, chez les natures bien équilibrées, comme celle de Théodore Parker, la volonté et le pouvoir de faire de grandes choses. M. Albert Réville nous semble avoir parfaitement caractérisé le rôle de Parker lorsqu'il l'a nommé un *prophète*. — « Cet homme, dit-il, qui aurait pu vivre tranquille à l'ombre de son figuier et qui s'en va de ville en ville prêcher contre les péchés du peuple, cet homme dominé par une idée simple, grande, contenue déjà dans la religion de son enfance et la constitution de sa patrie, — l'idée du libre développement de la personne humaine, — qui consacre sa vie à dégager cette idée de toutes les entraves créées par les intérêts, les vices, les sacerdoces, les pouvoirs politiques de l'heure présente; cet homme qui se refuse à tout compromis, qui n'a aucune espèce d'indulgence pour les nécessités politiques ou commerciales, qui, malgré tous les découragements, malgré toutes les amertumes dont on l'abreuve, annonce joyeusement sur les toits l'aurore prochaine et prédit avec une assurance que rien ne déconcerte la victoire définitive de la liberté et de la vérité, cet homme est un prophète. »

A vrai dire, la suprême prophétie de Parker à son lit de mort ne s'est pas réalisée jusqu'ici aussi complètement qu'il l'espérait. Ses doctrines, qui semblèrent un moment à la veille de conquérir toute l'Amérique, ont quelque peu reculé, depuis une dizaine d'années, devant le retour offensif du sensualisme, qui, grâce au récent et merveilleux essor des sciences positives, a repris le haut du pavé jusque dans la théologie libérale de la Nouvelle-Angleterre. Mais le jour où, par un de ces revirements habituels au conflit tant de fois séculaire des deux méthodes qui se partagent l'entendement humain, la philosophie de l'idéal rentrera en possession de son domaine si souvent entamé et toujours reconquis, c'est notre conviction profonde que l'école religieuse, dont Parker a été un des interprètes les plus brillants exercera une influence prépondérante sur les esprits désireux de concilier les aspirations du sentiment religieux avec les conquêtes de la science et l'indépendance de la raison.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

L'INTENSITÉ DU SON A DISTANCE

EXPÉRIENCES DE M. TYNDALL

La *Revue scientifique de la France et de l'étranger* a publié, dans son numéro du 20 novembre dernier (10e année, p. 487), une relation d'expériences faites par M. Tyndall dans le double but de connaître jusqu'à quelle distance peut se propager un bruit ou un son, en différentes circonstances atmosphériques, et quel est l'instrument sonore qui surmonte le mieux les résistances à la propagation. Les faits rapportés dans cette relation, bien qu'ils ne soient pas tous absolument nouveaux, ni tous suffisamment définis, sont cependant instructifs. Quant aux soins et à la sagacité dont ces expériences ont été l'objet, l'esprit et le caractère de l'éminent physicien qui les a entreprises et les a continuées durant une année presque entière, ne laissent aucun doute : les résultats sont incontestables *à priori*. Il s'agit de les étudier et de les commenter.

L'intensité du son dépend de circonstances assez complexes. Pour la facilité de l'analyse, nous la décomposerons en deux parties. La première, que nous appellerons *intensité absolue* ou *intrinsèque*, appartient exclusivement aux mouvements générateurs du son eux-mêmes, et au milieu qui renferme le corps vibrant, c'est-à-dire la source phonique. La seconde partie, que nous nommerons *intensité relative* ou *extrinsèque*, se rapporte à l'impression reçue : elle varie naturellement avec les dispositions physiques de la personne qui écoute, et aussi avec le milieu dont elle est entourée ; elle varie encore avec la position de cette personne par rapport à l'origine du son.

L'intensité absolue d'un son dépend essentiellement de l'amplitude des oscillations exécutées par le corps élastique

Digitized by Google

qui produit ce son ; de la grandeur de la surface du corps qui frappe le milieu contigu, et de la densité de ce milieu, qui, touchant immédiatement la surface vibrante, reçoit la première communication du mouvement. Chacun sait, par exemple, qu'une corde résonne d'autant plus fort qu'elle est plus fléchie transversalement par le doigt ou par l'archet; — que, pour renforcer le son des cordes, les constructeurs d'instruments de musique les tendent sur de larges tables ou sur des boîtes, comme la table d'un piano, la caisse d'un violoncelle, etc. Enfin, dans tous les cours de physique, on démontre que, renfermé dans un récipient où l'on a raréfié l'air, c'est-à-dire où l'on a affaibli la densité de ce fluide, un timbre cesse peu à peu d'être entendu par les personnes placées tout près du récipient. Si on laisse rentrer l'air petit à petit, le son renaît, l'intensité augmente progressivement, et les auditeurs finissent par éprouver de nouveau la même impression qu'avant la raréfaction [1]. Dans une atmosphère formée de gaz hydrogène soumis à la pression normale, le son du timbre paraîtrait aussi faible que dans une atmosphère d'air réduit au quatorzième de sa densité ordinaire : or, à conditions égales de température et de pression, la densité du premier gaz est à peu près le quatorzième de celle du second.

Pendant ses excursions sur le Mont-Blanc, M. de Saussure a remarqué qu'à une altitude de 4,800 mètres le bruit d'une arme à feu mérite à peine le nom d'explosion.

Ce bruit, produit sur la montagne et entendu de la plaine, paraît beaucoup plus faible que lorsqu'il est produit dans la plaine, et écouté des stations élevées : or, dans le premier cas, la détonation se fait dans une atmosphère d'air moins dense que dans le second.

Gay-Lussac, lors de sa célèbre ascension aérostatique, à 7,000 mètres d'altitude, trouva que le son de sa voix était très faible.

L'expérience classique rapportée plus haut prouve que la sensation d'un son n'a lieu que s'il existe une suite non inter-

[1] *Le Son*, par Tyndall, trad. de l'anglais par l'abbé Moignot. Paris, 1866.

Digitized by Google

rompue de milieux élastiques entre la source des mouvements sonores et l'oreille; ces intermédiaires élastiques sont chargés de transmettre au tympan les chocs rapides et périodiques qu'ils ont reçus: autrement, on ne percevrait pas les sons dus à des vibrations qui s'exécutent dans le vide, ou à une distance quelconque.

L'intensité relative d'un son ou d'un bruit se mesure par la distance la plus grande à laquelle on peut en recevoir l'impression. Il est clair qu'avant tout, l'intensité relative est subordonnée à l'intensité absolue, que nous venons de définir; il est évident aussi que la plus grande distance à laquelle l'impression est reçue n'est pas la même pour tout le monde. Mais la sensibilité de l'auditeur étant supposée constante, la constitution et les conditions d'équilibre du milieu environnant exercent sur la conductibilité de ce milieu, pour le son, une influence incontestable et même extrêmement marquée.

L'air atmosphérique est bien le corps le plus mobile, le plus changeant de la nature; l'instabilité de sa composition et de ses qualités physiques est sans pareille. C'est cependant ce fluide qui est pour nous le principal véhicule des ondes sonores, de ces chocs sans lesquels nous ne pouvons connaître l'existence des bruits lointains. Eh bien, d'après M. Tyndall, une demi-heure suffit — et cela est très facile à comprendre — pour modifier tellement l'état de l'atmosphère que la distance de l'audition nette varie de 20 kilomètres à 3 ou 4 au plus, et cela sans qu'aucun phénomène météorique visible puisse faire prévoir ce changement. Parmi les faits rapportés par l'illustre professeur anglais, il en est même qui prouvent que des modifications plus considérables encore se manifestent en beaucoup moins de temps.

L'air ne transmet donc pas la totalité du mouvement qu'il reçoit; il en éteint à chaque pas une partie plus ou moins grande, suivant les circonstances; lorsque toute la force vive due à la première impulsion est épuisée, le mouvement cesse, et le son disparaît au point même où l'épuisement a lieu.

Outre l'air, il existe d'autres intermédiaires qui favorisent

Digitized by Google

ou contrarient la circulation du son ; nous voulons parler du sol. Par sa nature et sa configuration, il constitue un contingent dont il ne faut pas méconnaître l'importance, si l'on veut apprécier exactement les causes qui augmentent ou diminuent le chemin total parcouru par un son.

Les expériences dont il s'agit datent de 1873; elles furent faites à la demande du comité anglais chargé de la direction des signaux des côtes maritimes, afin de déterminer la limite d'action des signaux acoustiques en mer, en temps de brouillard. Les instruments dont M. Tyndall fit usage pour ses expériences furent installés sur le rocher de South-Foreland, formant un petit promontoire un peu au nord de Douvres, presque en face de Calais. Les observations étaient faites au large : le bateau qui portait M. Tyndall et ses collaborateurs s'éloignait progressivement de la station des signaux, jusqu'à une distance où il devenait impossible de les entendre.

Il est certain que la mer a, pour ce genre d'expériences, surtout au point de vue du but théorique, un avantage très grand sur la terre ferme : entre l'origine du son et l'oreille, au-dessus de la nappe liquide, le milieu atmosphérique n'est borné que par la rive; il peut être regardé comme indéfini. Ainsi se trouvent éliminés, du moins en très grande partie, les contingents de la nature, de la configuration et des accidents du sol. Le phénomène est simplifié, car c'est alors aux seules variations de la composition et de l'équilibre de l'air que l'expérimentateur devait attribuer les changements qui se manifestaient dans la portée des instruments mis en usage, c'est avec ces variations seules que les résultats devaient être comparés. Comme nous l'avons déjà dit, d'après M. Tyndall, ces changements sont très considérables et très soudains; il en est qui se produisent en moins d'une demi-heure.

Ces considérations sur la qualité du champ d'expériences ne nous paraissent pas hors de propos, à cause de certains rapprochements, dont nous allons parler, entre les faits observés par M. Tyndall et des faits observés sur terre ferme.

Digitized by Google

D'après la relation de la *Revue scientifique* (p. 489), M. Tyndall invoque, à l'appui de ses explications théoriques, un passage d'un livre publié par le professeur Dove, de Berlin, sous le titre de *Wirkungen aus der Ferne* (Effets des longues distances).

De certains champs de bataille de *terre ferme*, le bruit du canon s'est fait entendre jusqu'à 80 kilomètres (16 lieues de Belgique); de certains autres, il n'est pas même parvenu jusqu'à 6 kilomètres.

A la bataille de Liegnitz, où Frédéric le Grand battit le général autrichien Laudon, en août 1760, le maréchal Dawn, qui campait à une distance de 7 kilomètres seulement, ne fut pas prévenu par le bruit du combat, et ne vint pas au secours de son frère d'armes [1].

Dove, citant son expérience personnelle, rapporte que le bruit de la bataille de Katzbach, en août 1813, ne parvint pas à une distance de 7 kilomètres.

Or, Liegnitz est situé sur la Katzbach, affluent de l'Oder; et les combats qui ont eu lieu en 1813, d'abord entre Napoléon et Blücher, puis entre ce dernier et Macdonald, n'étaient guère éloignés de Liegnitz.

Si tous ces engagements n'ont pas eu lieu aux mêmes points précis, ils sont du moins très rapprochés. Le fait constaté du temps de Frédéric II, en 1760, et du temps de Napoléon Ier, en 1813, à un demi-siècle d'intervalle, se rapporte à la même localité.

En revanche, Dove entendit à 80 kilomètres de distance le canon de la sanglante affaire de Bautzen, sur la Sprée, en mai 1813.

A la bataille de Cassano, sur l'Adda, en Lombardie, entre le duc de Vendôme et le prince Eugène, en août 1705, le corps d'armée du frère du duc, stationnant à une distance de 8 kilomètres sur le bord de la rivière, n'entendit pas le canon et ne se dirigea point vers le lieu du combat.

[1] Le fait est rapporté dans l'*Histoire de France au* XVIIIe *siècle*, par Lacretelle.

Digitized by Google

Le prince de Schwartzenberg n'entendit pas à 20 kilomètres le bruit du canon de la bataille de Montereau (février 1814) ; l'affaire même n'a pas été entendue à 6 kilomètres, dit-on, par un officier prussien envoyé en reconnaissance. Mais il faut ajouter que le passage du pont de Montereau eut lieu en même temps que d'autres tentatives de passage de la Seine, à Nogent et à Méry, peut-être aussi en même temps qu'une escarmouche du côté de la forêt de Fontainebleau. Les bruits locaux peuvent avoir annulé les ondes sonores venant de Montereau dans un sens ou dans l'autre.

Cette citation ne me paraît guère démonstrative; il ne me semble pas que l'on puisse rapprocher les observations de pleine mer de celles qui ont été faites sur terre ferme; les unes ne sont pas comparables aux autres et, de plus, les observations de terre ferme ne sont pas toujours comparables entre elles.

Pour apprécier ces dernières, l'indication de la distance ne suffit pas : l'orientation de la ligne allant du champ de bataille à l'auditeur, la forme et la nature du sol sont des éléments indispensables.

Le bruit du canon de l'affaire de Sedan (septembre 1870), parvint jusqu'à Marche et même jusqu'aux environs d'Andennes. Si la distance de Sedan à Andennes ne diffère pas beaucoup de 80 kilomètres, elle n'est, en tous cas, pas moindre.

Dans la vallée de l'Ourthe, le bruit des trains en marche se transmet à des distances bien plus grandes que sur le terrain du plateau de la Hesbaye. De la station de Comblain-au-Pont, on distingue l'arrivée et le départ des trains à Comblain-Latour, à Hamoir et au delà.

La distance de Comblain-au-Pont à Hamoir est de 8 kilomètres au moins. Le rapprochement du train ne paraît pas augmenter l'intensité du son. Les roches qui bordent cette vallée forment de hautes parois qui se comportent à l'égard des ondes sonores comme les parois des galeries ou des cabinets parlants, par exemple, la fameuse oreille de Denis ;

Digitized by Google

en d'autres termes, comme les bandes d'un billard à l'égard des billes d'ivoire.

Les roches qui séparent la vallée de l'Ourthe de la vallée de l'Amblève ne sont même pas un obstacle absolu à la perception du son des trains d'une vallée à l'autre. De la route de l'Amblève, un peu en aval d'Aywaille, on entend quelquefois, si le vent est favorable, le passage des trains de l'Ourthe aux stations les plus rapprochées en ligne directe, soit que l'élasticité des roches livre passage aux vibrations, soit que les cols ou les gorges qui découpent les collines jouent aussi le rôle de galeries. Ces lointaines transmissions ne s'observent pas sur les rails du plateau de la Hesbaye, à Loncin et environs. Là, comme dans la vallée de l'Ourthe, la voie ferrée constitue sans contredit un excellent conducteur du son. Mais, d'un côté, l'intensité des vibrations est augmentée par la roche, qui fait fonction d'une table de renforcement, et la propagation est favorisée par un encaissement qui fait l'office de boîte résonnante. De l'autre côté, les vibrations sont, au contraire, amorties par un sol mou, et le milieu atmosphérique reste le seul agent élastique de propagation ; par conséquent, ses variations exercent alors une influence dominante.

Lorsque, sur la plaine molle et vaste, le train passe dans le voisinage d'une ferme ou d'un village, même d'un rideau d'arbres ou sous un viaduc, on peut, si l'on est convenablement placé, entendre de très loin un son qui ressemble à un violent coup de vent; mais cette impression est fugitive et s'éteint aussitôt que la région sonore est franchie.

Le bruit d'un train de chemin de fer en marche normale n'est guère comparable à celui d'une décharge de canon, relativement à l'intensité. De plus, le premier est continu, le second est bref; le premier a quelque analogie avec le son de la sirène, un des instruments employés par M. Tyndall. Une partie des observations que je viens de rappeler ont été faites en été, tantôt le soir, tantôt dans le courant de la journée : lorsqu'elles m'ont frappé, j'étais loin de m'attendre à avoir l'occasion de les écrire, et surtout de les mettre

Digitized by Google

en regard de celles de Dove. Toujours est-il que certaines substances sont plus faciles que d'autres à mettre en vibration et sont, par conséquent, plus propres soit à produire, soit à transmettre les ondes sonores. On peut donc concevoir que les unes sont plus sensibles aux impulsions données par des coups de canon qui se succèdent, et les autres aux impulsions continues, comme celles des sons musicaux. D'ailleurs, un son n'est jamais isolé; il est toujours composé, c'est-à-dire accompagné d'un ou de plusieurs autres qui lui donnent un certain caractère appelé *timbre*. Il s'ensuit qu'un corps résonnant exécute à la fois des vibrations de vitesses et d'amplitudes diverses. Les masses élastiques ambiantes ne peuvent-elles pas être aptes à s'accorder avec une partie seulement de ces vibrations, soit avec les plus lentes, soit avec les plus rapides, soit avec les plus courtes, soit avec les plus longues, de sorte que la persistance et la transmission des ondes dépendraient des qualités que l'on appelle hauteur et timbre?

Sur le rocher de Foreland, au bord de la mer, on a placé plusieurs sortes d'instruments. D'abord, quatre énormes trompettes de $3^{m}60$ de longueur, avec des pavillons de 50 centimètres d'ouverture, dirigés du côté de la pleine mer, et des anches d'acier de 23 centimètres de long sur 5 centimètres de large et 5 millimètres d'épaisseur, mues par un courant d'air à une pression presque double de la pression atmosphérique normale; deux de ces instruments furent placés au sommet du rocher, à 73 mètres au-dessus du niveau de la mer, et les deux autres à 12 mètres seulement. Ensuite, un canon, puis trois sifflets de locomotives mis en vibration, deux par un courant d'air à une pression de 1 1/2 atmosphère, et un par de la vapeur à plus de 4 atmosphères. L'un des premiers fut placé à la station inférieure du rocher, près des deux trompettes, et les deux autres au sommet [1].

La relation ne dit rien des hauteurs relatives des sons produits; mais, d'après ce qui a lieu ordinairement, on peut

[1] Ces détails des expériences de M. Tyndall sont empruntés à la relation donnée par la *Revue scientifique*, volume cité.

Digitized by Google

admettre que la note des trompettes employées comme signaux maritimes est plus grave que celle des sifflets, mais plus haute que celle du canon. Quoi qu'il en soit, M. Tyndall reconnaît au son des trompettes une faculté de transmission plus grande qu'à celui des sifflets.

Dans une seconde série d'expériences, on installa une sirène dont le couvercle et le disque mobile étaient percés d'entailles rayonnantes au lieu de canaux ronds ; le son en était renforcé par une trompe verticale de 5 mètres de hauteur, de 12 centimètres de diamètre en bas et 92 centimètres au pavillon, activée par une chaudière à vapeur pouvant fonctionner jusqu'à près de 6 atmosphères. Au moyen d'un mécanisme particulier, la vitesse du disque pouvait être réglée à volonté. M. Tyndall reconnut que la vitesse la plus favorable correspondait à une note de 4,000 à 4,800 vibrations par seconde. La pression fut poussée de 3 à 6 atmosphères environ, mais l'intensité du son augmentait dans une proportion moindre que la pression. A diverses reprises, la sirène eut une portée beaucoup plus étendue que celle du canon et que celle des sifflets, elle domina généralement mieux les bruits locaux et surmonta même à une grande distance le bruit de la tempête.

Ne doit-on pas conclure de là que certains sons, certaines notes circulent plus facilement que d'autres à travers l'atmosphère, de même que certaines radiations calorifiques traversent mieux que d'autres les écrans placés sur leur trajet ?

Sous le vent du nord, j'entends, de ma chambre, regardant à l'est, la cloche de la cathédrale de Saint-Paul à Liège, située à 1,500 mètres de chez moi. Sous le vent d'est, j'entends quelquefois le marteau-pilon d'une fabrique de fer séparée de moi par deux cours d'eau, la Meuse et le chenal de dérivation, et par de grands espaces libres ; la distance n'est guère que de 950 mètres environ.

La cloche domine assez les bruits de la rue, située à l'ouest, pour que je l'entende distinctement en plein jour ; il n'en est pas tout à fait de même du marteau-pilon. Je ne

Digitized by Google

l'entends bien que lorsque la rue est silencieuse, principalement le soir et le dimanche, quand le charroi a cessé. Il est vrai que le son du marteau passe par diverses phases d'intensité absolue, de hauteur et de timbre, correspondantes aux modifications qu'éprouve la structure de la pièce forgée. On entend, pour ainsi dire, cette pièce de fer se refroidir et durcir : la note s'élève peu à peu et devient de plus en plus retentissante. Le son est d'abord bref et sourd, puis il devient plus continu, plus métallique, plus musical, plus facile à entendre.

Lorsque le temps est favorable, j'entends aussi de chez moi une partie de la musique jouée en plein air au Jardin d'acclimation, situé à l'est et au delà de la Meuse; mais jamais les accompagnements de la grosse caisse ne parviennent jusqu'à moi. C'est cependant un instrument à grande surface et d'une forte résonnance, mais à sons brefs.

D'après M. Tyndall, le son du canon est le moins facile à distinguer de tous ceux qu'il a expérimentés.

Les sons brefs, même répétés, mais discontinus, se transmettent généralement moins loin. On peut concevoir cependant que d'un champ de bataille très étendu, sur lequel fonctionnent à la fois un très grand nombre de bouches à feu, dont les coups se superposent en partie, le bruit devient continu et atteint des distances auxquelles il ne parviendrait pas si le champ était moins vaste, les coups moins nombreux et moins rapprochés les uns des autres.

Les expériences de M. Tyndall ne laissent aucun doute sur ce point : c'est que l'air étant considéré comme le seul véhicule du son, son homogénéité est la condition la plus favorable à sa conductibilité. Il n'est pas nécessaire qu'il soit pur pour être bon conducteur du son; il faut seulement que le mélange soit uniforme. Ainsi, le 1er et le 2 juillet 1873, par une forte brume, le son des trompettes dépassa 20 kilomètres au large.

Le 30 octobre de la même année, par une brume très épaisse, le son de la sirène et celui du canon se transmirent jusqu'à 19 et 20 kilomètres.

Digitized by Google

A Londres même, le 11 et le 12 décembre, par un brouillard tel qu'il était difficile de lire en plein air, M. Tyndall constata la facile transmission des sons donnés par un tuyau d'orgue, une cloche, un timbre et un sifflet installés à 800 mètres de distance.

Enfin, le 7 février 1874, en mer, par un brouillard intense, la sirène se fit entendre jusqu'à 18 kilomètres.

Il en est tout autrement quand l'air, paraissant d'ailleurs d'une grande pureté, est parsemé irrégulièrement de *flocons* humides : ceux-ci forment alors des écrans acoustiques ou plutôt *anacoustiques*.

L'influence du soleil est manifieste. Ainsi, le 30 mai, par un ciel clair et transparent, le son des trompettes ne dépassa pas 9 kilomètres et ne domina pas, à cette distance, les bruits de la mer et du bateau; tandis que, le 3 juin, par une journée entièrement nuageuse, on l'entendit à 20 kilomètres. Le 3 juillet, sous un soleil ardent, dans un air calme, le canon ne parvint pas à 3 kilomètres; aussitôt qu'un nuage cacha le soleil, et le soir, à mesure que l'astre s'approcha de l'horizon, les sons se transmirent jusqu'à 20 kilomètres, malgré le vent contraire.

Il en fut de même le 16 et le 29 octobre. La journée du 16 offrit certaines particularités remarquables : en l'absence de tout objet visible, capable de réfléchir le son, on constata des échos aériens revenant de la direction du sud en pleine mer, prolongés et distincts jusqu'à 3 kilomètres du rivage; la persistance des échos entendus du rocher durait jusqu'à 11 secondes pour la sirène et 6 secondes pour les sifflets.

M. Tyndall attribue ces effets aux globules de vapeur d'eau qui s'élèvent dans l'atmosphère, dans le voisinage des rivières, dans les vallées basses et humides, exposées à l'ardeur du soleil. Ces masses légères, qui n'altèrent point la limpidité et la transparence de l'air, y forment pour le son des écrans discontinus capables de le réfléchir ou de le réfracter.

Si quelque cause de refroidissement survient, par exemple un nuage, ces flocons de vapeur se condensent, les écrans

Digitized by Google

disparaissent et la circulation est rétablie pour les ondes sonores.

Une remarque faite par Humboldt, au commencement de ce siècle, dans un de ses voyages en Amérique, confirme la manière de voir de M. Tyndall. Le célèbre auteur du *Cosmos* trouvait le bruit des chutes de l'Orénoque, à une lieue de distance, beaucoup plus intense la nuit que le jour : la température des rochers était en plein jour de 30 degrés supérieure à celle des terrains couverts d'herbe; il s'élevait, par suite, au-dessus de chaque rocher une colonne d'air chaud, moins dense, qui détruisait l'homogénéité de l'atmosphère et empêchait la transmission du son.

Il est donc possible que le soleil brûlant du 3 juillet 1873 ayant échauffé le rocher de Foreland, l'air qui enveloppait les instruments fût d'une densité assez faible, comparée à la densité des couches d'air en contact avec la surface de la mer. Alors, l'intensité absolue du son a pu être affaiblie au point de ne pouvoir se propager au loin. Les conditions de cette expérience auraient, d'après cela, quelque ressemblance avec la démonstration classique citée au commencement de cet article, et avec les observations de Saussure dans les Alpes. L'échauffement de la roche n'a-t-il pu produire aussi une aspiration et engendrer un courant d'air, une vague atmosphérique, capable d'emporter, de détourner ou de dissimuler la petite vague sonore ?

Nous venons de dire que M. Tyndall attribue aux inégalités de la constitution atmosphérique, à l'interposition de nébulosités ou flocons de vapeur invisibles, les interruptions des ondes sonores, et le renvoi de ces ondes en arrière qui produisent des échos, comme le feraient des corps solides et durs, des murailles ou des rochers. Cette explication est certes très plausible. On sait que le roulement du tonnerre est attribué à une nombreuse succession d'échos aériens produits par les nuages. M. Tyndall rappelle, à ce propos, les expériences exécutées en 1822 pour déterminer la vitesse du son. Les stations choisies étaient Montlhéry et Villejuif, éloignées d'environ 20 kilomètres. On entendit bien à Ville-

Digitized by Google

juif les coups de canon tirés à Montlhéry ; mais de cette dernière station le bruit du canon de Villejuif parut très faible.

Les coups se suivaient à cinq minutes d'intervalle ; ceux de Montlhéry étaient accompagnés par un roulement qui ressemblait à celui du tonnerre, et durait vingt à vingt-cinq secondes. Par un ciel serein, le bruit était unique. Arago attribuait à la présence et à la disposition des nuages les réflexions qui donnaient l'impression des échos.

Dans les expériences de M. Tyndall, les échos, particulièrement ceux de la sirène, avaient lieu à des intervalles de temps beaucoup trop faibles pour que l'onde sonore eût pu arriver jusqu'aux nuages et en revenir. Il a d'ailleurs observé des échos dans un air parfaitement serein, exempt de nuages ; et il y a tout lieu de les attribuer à la présence de flocons de vapeur invisibles, enlevés à la surface de la mer par le soleil. Il est possible que l'une des stations se soit trouvée entourée de pareils flocons distribués de manière à ne pas permettre la libre circulation des ondes aériennes et à en modifier la direction par leur résistance, de telle sorte que la ligne droite tirée de Villejuif à Montlhéry ne fût pas toujours la direction la plus favorable pour entendre le son de très loin ; en d'autres termes, que cette ligne droite ne fût pas la direction du maximum de portée.

Les flocons de vapeur, ou parois anacoustiques, auxquels M. Tyndall attribue, avec beaucoup de justesse, une influence si grande sur la conductibilité de l'air pour le son, ne pourraient-ils pas, au lieu d'arrêter complètement les ondes sonores, ou de les renvoyer entièrement comme les bandes d'un billard renvoient les billes, ne pourraient-ils pas livrer passage à une partie du mouvement vibratoire, en changer dans leur intérieur la direction, en d'autres termes le réfracter ? Il y aurait alors des directions suivant lesquelles les sons se propageraient de préférence à d'autres. L'observateur, placé en certains points, recevrait l'impression, tandis qu'en d'autres points, à la même distance, il ne pourrait rien entendre.

Digitized by Google

La rencontre de plusieurs ondes produit, dans certains cas, des accroissements, dans d'autres, des diminutions d'intensité ; ces interférences, analogues aux interférences lumineuses [1], pourraient produire ici des foyers silencieux, là des foyers sonores, tantôt des mouvements de grande amplitude, tantôt des mouvements de petite amplitude.

D'après la relation que nous possédons, M. Tyndall et ses collaborateurs disposaient d'un seul bateau pour déterminer en mer les distances de l'audition distincte. Les influences de l'orientation ne nous paraissent pas, à cause de cela, avoir pu être constatées d'une manière bien précise. M. Tyndall s'est toujours placé dans une même direction, qui était celle de l'axe du pavillon des trompettes, après avoir toutefois comparé les différentes orientations par rapport à l'intensité du son. Il a reconnu, par exemple, que dans la direction de cet axe, le son parvenait à 12 kilomètres, tandis que dans une direction perpendiculaire, il ne parvenait guère à plus de 3 kilomètres. Mais peut-on admettre la comparabilité exacte des résultats d'une pareille expérience faite à l'aide d'un seul bateau, se transportant successivement aux différentes stations, alors que, d'un autre côté, M. Tyndall nous apprend — ce qui n'est pas douteux — qu'une demi-heure suffit pour changer les conditions de l'intensité relative du son, surtout lorsque l'air est transparent? Il y a un fait bien plus frappant encore : dans les expériences faites à Londres, à Hyde-Park, le 11 ou le 12 décembre, M. Tyndall entendit à 11 heures les cinq premiers coups de l'horloge de Westminster, et écouta vainement les six derniers. Il est probable qu'un de ces flocons anacoustiques ou simplement réfringents vint tout à coup s'interposer entre le timbre de Westminster et l'oreille de l'observateur. Fallait-il pour cela autre chose qu'un peu de fumée sortant d'une cheminée, pour diviser l'onde, *la diffracter*, et produire des *ombres acoustiques*, des bandes silencieuses analogues aux franges d'interférence et de diffraction lumineuses? Peut-être

[1] On sait que la rencontre de deux *rayons lumineux* peut produire tantôt l'obscurité, tantôt une augmentation de lumière. Deux rayons sonores peuvent aussi produire le silence.

Digitized by Google

en faisant courir plusieurs bateaux simultanément sur des cercles concentriques à la station des signaux, trouverait-on, à distances égales, des points silencieux en même temps que des points sonores de grande intensité. Il ne faut pas se dissimuler qu'une pareille opération rencontrerait des difficultés compliquées. On conçoit que l'irrégularité de l'atmosphère contribuerait à ces difficultés.

On paraît d'accord sur ce point que le calme et l'homogénéité de l'air sont les conditions les plus favorables à la libre circulation du son.

Toutefois, l'expérience a démontré que l'influence du vent s'exerce toujours, surtout sur les sons faibles, même quand le vent souffle du centre phonique vers l'observateur.

Derham avait remarqué à l'île d'Elbe que le canon de Livourne, à 25 lieues, s'entendait mieux par un temps calme que par un temps agité, même lorsque le vent était favorable.

On a même remarqué que le son se transmet mieux dans une direction transversale à celle du vent, que dans le sens même de la vague aérienne. M. Tyndall a constaté le 10 et le 11 octobre que, contre le vent, le son mourait à 500 mètres, et que sous le vent il parvenait à 10 et 15 fois cette distance, soit 7,500 mètres : ce n'est donc guère la moitié de la distance parcourue par une brume épaisse et même par le brouillard.

Il arrive très souvent que l'on reconnaît le passage du vent d'un point à un autre de la rose, sans qu'il y ait dans l'air aucun signe visible, aucune fumée, aucun nuage en mouvement sensible : c'est tantôt le son d'une cloche lointaine, tantôt un bruit d'usine ou celui d'une chute d'eau qui sert d'avertissement.

M. Tyndall a trouvé qu'il est avantageux de diriger les signaux contre le vent, afin d'avoir un peu de son dans ce sens, sans l'affaiblir en sens contraire.

Dans la relation que nous avons sous les yeux, il est dit, d'une manière générale, que le son peut se propager aussi facilement et s'entendre aussi loin à travers le brouillard,

Digitized by Google

la pluie, la neige ou la grêle, que dans une atmosphère absolument calme et transparente. Malheureusement pour la démonstration, les renseignements donnés sur l'état de l'air, les jours des expériences, sont assez incomplets en été, et surtout en automne.

En ce qui concerne la pluie, nous trouvons que, le 10 et le 11 octobre, le son n'atteint qu'à une faible distance, mais le vent contraire agit en même temps. Le 31 octobre, il pleut, et le son ne dépasse pas 5 kilomètres ; mais il n'est point parlé de la direction du vent.

Quant à la neige, M. Tyndall cite une observation faite déjà en 1859, à la fin de décembre, lorsqu'il étudiait le déplacement du glacier de Montanvert. Il constata que la voix des guides se faisait entendre à plus d'un kilomètre malgré les rafales qui obstruaient la vue.

Il n'a pas eu l'occasion d'opérer par la grêle ; mais on sait par la relation du voyage du capitaine Parry, dans les régions polaires, que, par l'intermédiaire de la glace, on a pu entendre une conversation tenue par des matelots à une distance de 2 kilomètres.

On sait aussi que dans l'eau, à égalité d'intensité absolue, les sons s'entendent plus loin que dans l'air. Colladon pensait que par le moyen d'une cloche submergée on pourrait communiquer en mer à des distances de *quelque cent kilomètres!* distances auxquelles ne peuvent parvenir [1] les signaux lumineux, ni, paraît-il, les signaux acoustiques aériens. Franklin entendait à plus de 600 mètres le bruit du choc de deux cailloux sous l'eau [2]. La surface de l'eau est un excellent réflecteur du son : chacun peut observer qu'en des circonstances convenables de l'atmosphère, on distingue le son de la voix humaine d'une rive à l'autre d'un fleuve, beaucoup mieux que sur la même rive, à une distance moindre.

L. PÉRARD.

[1] DAGUIN. *Traité de physique*, 2e édition, 1861, t. Ier, p. 487.
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

JOSEPH II EN BELGIQUE

I

Voici tout juste un siècle que les libéraux allemands n'ont cessé de gémir sur l'ingratitude et l'aveuglement des hommes.

« Quoi, » disait l'un d'eux dès 1790, « le ciel, dans sa clé-
« mence, nous avait accordé en Joseph II un souverain mo-
« dèle, qui ne voyait le bien que pour l'encourager, le mal
« que pour l'attaquer et le détruire, et ceux qui, tout les
« premiers, auraient dû lui baiser les mains et tomber à ses
« pieds, ont été les plus acharnés à méconnaître ses bonnes
« intentions, à le braver, à l'outrager, à saluer sa mort de
« leur joie indécente. »

On ne saurait en disconvenir; il y a beaucoup de vrai dans ces reproches, reproduits en vers et en prose dans d'innombrables volumes. Mais tout ne s'y trouve pas, malgré la diversité des faits et des détails. En pareille matière, la voix des siècles seule parle le langage austère qu'il convient d'écouter. Un grand homme meurt, la terre, le marbre ou le bronze, dont on recouvre sa cendre, ne mettent jamais entre lui et ses contemporains un intervalle assez grand pour qu'il soit possible de dire si sa mémoire doit être bénie ou condamnée.

Il faut connaître les fruits qu'elles ont portés pour apprécier sainement les actions humaines. Si c'est vrai pour les vivants, c'est plus vrai encore pour les morts, qui ne peuvent se défendre que par l'épreuve à laquelle le temps soumet leurs œuvres. Quand on s'y prend de cette façon, il n'y a

Digitized by Google

point d'erreur possible. Ce n'est plus une enquête, c'est tout simplement un travail de décantation et d'épuration, qui se fait de soi-même, et dont il n'y a qu'à enregistrer le résultat. Ce résultat veut être attendu. Il s'ensuit que les contemporains d'un grand homme, en voulant devancer, en ce qui le concerne, le jugement de la postérité, courent grand risque de se tromper.

L'empereur Joseph II, jusqu'ici trop vanté par les uns, trop décrié par les autres, commence seulement à être considéré sous son vrai jour. L'auréole que la légende avait mise à son front s'est évanouie. Le malheur n'est pas grand : il lui reste assez de lauriers comme cela. Et des lauriers comme on n'en voit guère, qui n'ont point été ramassés sur des champs de bataille, qu'aucune goutte de sang n'a ternis, qui ont conservé, au bout de cent ans, toute la fraîcheur du premier jour ! C'est en le proclamant avec bonheur que, le 28 novembre dernier, l'Autriche entière tressait des couronnes et battait des mains, que tous les peuples slaves ou germains qui ont vécu sous le sceptre du fils de Marie-Thérèse célébraient avec entrain le souvenir aujourd'hui séculaire de son avènement au trône.

Nous aurions pu aussi, nous autres Belges, nous joindre à ce concert d'éloges. Joseph II a été duc de Brabant et de Limbourg, comte de Flandre, de Hainaut, d'Artois et de Namur, duc de Luxembourg et seigneur de Malines, pour tout dire. Il a voulu notre bien, et, comme on nous accuse hautement d'avoir répondu à ses bons soins par la plus noire ingratitude, nous aurions vu avec plaisir qu'on eût profité de l'occasion pour expliquer notre conduite, pour la justifier, au besoin, par les enseignements de l'heure présente. Et, qui sait? un pareil plaidoyer eût été peut-être, par surcroît, un service rendu à l'ancienne patrie de notre Reine et à la future patrie de notre gracieuse princesse Stéphanie. Tous les États de l'Europe, grands ou petits, passent aujourd'hui par cette épreuve redoutable que les Allemands qualifient de lutte pour la civilisation. Or, cette lutte-là, dans laquelle, sans fausse

Digitized by Google

honte, nous pouvons dire que nous brillons aujourd'hui au premier rang, a commencé sous le règne de l'empereur Joseph II, et alors, il faut bien l'avouer, nous n'y avons rien, mais absolument rien compris. La faute en était moins à notre intelligence qu'à notre éducation. Nous portions une camisole de force, et, tout en nous parlant de réformes, on avait oublié de la découdre. C'était un prince de l'auguste maison d'Autriche qui nous promettait la délivrance, et c'étaient ses prédécesseurs qui avaient rivé nos chaînes, qui nous avaient conduits, pendant deux siècles, d'épreuve en épreuve et d'humiliation en humiliation !

On conviendra qu'il y avait bien là de quoi se montrer ombrageux et défiant. C'est certainement ce que Joseph II, venant à nous le cœur sur la main, ne pouvait soupçonner, ce que personne, dans son entourage, ne se sera avisé de lui dire. Il devait encore avoir contre lui, outre les souvenirs d'un passé néfaste, la religion plus espagnole que nationale de nos pères, condamnant toute innovation dont elle n'avait pas pris l'initiative. Il s'en aperçut à Trèves, mieux encore à Malines. C'est à tort qu'on l'a accusé d'avoir ouvert la lutte avec Rome. Sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, qui lui avait donné pour parrain le pape Benoît XIV, qui a été célébrée pour sa piété aussi grande que sincère, n'avait pu cependant s'empêcher de prendre certaines mesures contre l'outrecuidance cléricale et l'extension chaque jour plus effrayante des biens de mainmorte. On ne devait point le lui pardonner. Quand elle mourut, la rancune de la cour de Rome alla, contrairement à tous les usages, jusqu'à refuser de célébrer à Saint-Pierre ses obsèques solennelles. Joseph II, qui adorait sa mère, ressentit vivement cette injure. « Après tout, que m'importe la politesse où la grossièreté de l'évêque de Rome ! » s'écria-t-il à ce propos. Donc, dès ce moment, le pape, comme chef des fidèles, n'existe plus pour lui. Si ce n'est pas encore une déclaration de guerre, c'est au moins une preuve de dédain, presque de mépris, qui nous explique bien des choses. Le très brillant et non moins paradoxal baron de Gerlache, qui devait à Marie-Thérèse ses parchemins, a

Digitized by Google

laissé ces faits curieux et bien d'autres encore de côté, quand, le 16 décembre 1838, il prononça, devant l'Académie de Bruxelles, la condamnation du règne de Joseph II en Belgique.

Nous venons de relire cette harangue avec un ébahissement profond, et ne lui trouvons qu'une seule excuse, sa date. En 1838, en effet, nous n'étions pas encore habitués à voir clair dans notre passé, et l'ingratitude envers ceux de nos souverains qui avaient voulu nous rendre plus heureux et plus libres, sans trop nous consulter, pouvait presque passer pour un acte de patriotisme. Nous n'en sommes plus là, fort heureusement. Nous savons par notre propre expérience que, quoi qu'on fasse pour éclairer et affranchir ses semblables, on doit avoir Rome et ses suppôts contre soi. Comme c'est inévitable, on commence à s'y faire. Aussi, de notre temps, en Autriche comme en Belgique, Joseph II serait mieux compris et mieux soutenu qu'il ne l'a été par ses contemporains. Son rôle aussi serait plus facile, la moitié des réformes qu'il avait rêvées ayant été accomplies par la force même des choses, et l'autre moitié n'attendant plus qu'une initiative courageuse et dévouée pour tomber à son tour dans le domaine public. Le milieu d'ailleurs étant changé, il n'aurait plus besoin d'avoir recours aux procédés qui, une première fois, lui ont si mal réussi.

Avant 89, il était un déclassé. A le voir combattre, on l'admire; à le voir se débattre, on le plaint. Tout finit par lui être contraire. Ses rares qualités même ne lui sont d'aucun secours contre les circonstances qui l'enveloppent et l'entraînent. Il avait de l'esprit, et le malheur veut qu'un despote intelligent soit toujours cent fois plus à plaindre que s'il ne l'était pas. N'est-ce point parce que Alexandre II a été le plus généreux et le plus juste de tous les empereurs de Russie que plusieurs fois déjà on a attenté à ses jours?

Joseph II aurait cru calomnier ses semblables en prévoyant leur ingratitude. Il se sait capable d'agir par lui-même; il en a la puissance et la volonté; aussi, rien ne l'arrête; il ne marche plus, il court, il vole; il croit enfin tou-

Digitized by Google

cher au succès, à la victoire, quand tout s'abîme et s'écroule sous ses yeux. Pourquoi? Tout simplement parce qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'être à la fois un despote dans la meilleure acception possible du mot et un père de famille prévoyant; parce que, quand on est assis sur un trône du bon vieux temps, on est trop haut perché pour voir ce qui se passe au bas de l'échelle sociale ; parce qu'enfin, en politique comme en jardinage, il convient d'attendre qu'un fruit soit bien mûr pour le cueillir sans peine.

Or, en 1781, les Belges, en fait de réformes, ne demandaient sérieusement que deux choses : un peu moins d'impôts à payer, un peu plus de facilités pour leur commerce extérieur. Au lieu de cela, leur Empereur, qu'on accable de pétitions et de mémoires, trouve que tout va mal et se décide à tout changer, c'est-à-dire à remuer un monde qui, perdant son équilibre accoutumé, doit rouler sur lui et l'accabler sous son poids.

II

Le seul récit que nous possédions du voyage de Joseph II en Belgique a été publié en 1839, dans la *Revue de Bruxelles*, par le savant archiviste général du royaume, M. Gachard. C'est un simple itinéraire, qui ne brille pas précisément par les sympathies de l'auteur pour le seul empereur révolutionnaire que l'Allemagne ait jamais possédé, — ce qui nous prouve, soit dit en passant, que l'opinion de M. de Gerlache sur le compte de Joseph II devait refléter assez fidèlement la manière de voir des hommes de son temps. Depuis, la lumière s'est faite pour M. Gachard comme pour nous, grâce à la publicité donnée à la correspondance du fils de Marie-Thérèse avec ses augustes parents, ses ministres et ses confidents.

Nous le retrouvons là tout entier, dans sa grandeur comme dans ses faiblesses, dans son enthousiasme comme dans son dégoût final des hommes et des choses.

C'est à l'aide de ces précieux documents et des papiers de son Conseil privé que nous allons tâcher de donner une

Digitized by Google

idée aussi exacte que possible de son séjour au milieu de nous.

Quoiqu'il fût grand voyageur, l'Empereur n'était jamais venu auparavant dans les Pays-Bas. Il allait donc aborder l'inconnu. Le 31 mai 1781, il arrive en chaise de poste à Luxembourg, accompagné d'un seul aide de camp, le général de Torcy. Il refuse les honneurs militaires qu'on se dispose à lui rendre et descend modestement à l'auberge des *Sept Souabes*. Dès ce premier pas sur le sol belge, Joseph II applique un système dont il ne se départira plus. Il préfère la simplicité au faste, la vulgarité et l'incommodité d'un séjour à l'auberge à l'hospitalité opulente qui l'attend dans nos innombrables abbayes, parce qu'il veut être accessible à tout venant, qu'il prétend demeurer libre de sa personne et ne point se créer d'obligations qui pourraient le gêner dans la suite.

Le magistrat de la ville de Luxembourg étant venu lui présenter ses hommages, il lui fit un accueil gracieux.

« Messieurs, » dit-il, « je voudrais que vous pussiez lire « au fond de mon cœur; vous verriez combien je souffre « de ne pouvoir faire autour de moi que des heureux. Je m'y « applique cependant, et, vous pouvez m'en croire, je n'épar- « gnerai rien pour y arriver. »

Joseph II traverse si rapidement le Luxembourg, qu'il atteint Namur le 5 juin, dans la soirée. Sa voiture est arrêtée à la porte de la ville. On lui demande, selon l'usage, ses noms et qualités. « Joseph, comte de Namur, » est sa réréponse. Le bruit de son arrivée ne tarde pas à se répandre ; la foule, avide de le voir, de l'acclamer, s'assemble déjà sous ses fenêtres, quand lui, frappé d'une inspiration subite, s'échappe par une porte de derrière et, accompagné d'un domestique de l'hôtel, se rend chez les Dames bénédictines. Que va-t-il faire en pareil lieu ? Voir la douairière de Herselles, qui, à la cour de Vienne, a été la gouvernante de sa fille. Joseph II est là tout entier : s'oubliant lui-même pour faire plaisir aux autres.

Il visite tout à Namur : la citadelle, les églises et les bords

Digitized by Google

de la Meuse, qui l'enchantent. Quand il reprend le chemin de son modeste logis, il voit des bourgeois, équipés de leur mieux, qui gardent sa porte. Il va droit à eux, et leur dit : « Messieurs, je vous remercie de votre bonne intention, mais « je vous prie de ne point vous déranger davantage. Je me « crois suffisamment gardé par l'amour de mes sujets. » C'est à Namur encore que l'Empereur rencontre un haut fonctionnaire qui lui plaît fort, par la franchise de ses aveux et la valeur de ses renseignements. Ce personnage était le baron de Stassart, président du Conseil de Namur et grand-père de notre fabuliste belge, que son goût pour les lettres n'a point empêché de jouer, avant et après 1830, un rôle politique important. Quelques semaines plus tard, Joseph II revit de Stassart à Malines, et faisant peut-être allusion à la fois à leur conversation de Namur et à l'entrevue qu'il venait d'avoir avec l'archevêque de Frankenberg, il lui dit : « Monsieur le président, vous aviez cent fois raison. »

Notre souverain ne se rendit point directement de Namur à Bruxelles, qui était le siège de son gouvernement. Il voulait connaître d'abord le pays, voir et juger par lui-même, avant d'affronter ses ministres et les membres de son Conseil privé. L'idée n'était pas mauvaise. Le voilà donc, toujours avec son aide de camp, visitant le champ de bataille de Fleurus, traversant Charleroi, qui n'était encore que l'embryon d'une grande cité, et arrivant vers le soir à Mons. Le lendemain, 7 juin, il reçut ensemble le prince de Ligne, gouverneur de la ville, et le duc d'Arenberg, grand bailli du Hainaut. Ce dernier personnage était aveugle. Joseph II s'étonna énormément que sa mère eût pu confier une charge de cette importance à un grand seigneur qui était dans l'impossibilité d'en remplir les devoirs. A une infortune qui avait l'air de s'ignorer, il opposa, comme consolation dans la retraite, une faveur insigne : le collier de la Toison d'or. Le duc ne comprit point, et fut destitué en 1787. Qui songerait ici, à l'exemple de M. Gachard, à accuser l'Empereur de dureté? Si les circonstances politiques ne lui avaient point imposé cette mesure, le Hainaut étant contre

Digitized by Google

la France qui entrait alors en ébullition, il est probable qu'ayant attendu six ans le bon vouloir du grand bailli du Hainaut à se démettre, il eût attendu encore.

La récompense de sa longanimité fut de voir la maison d'Arenberg, qui n'avait pas, en somme, autre chose à lui reprocher, se jeter dans les bras de la Révolution brabançonne, cette débauche clérico-démocratique à laquelle nous ne pouvons songer sans rougir de honte. Ce qu'il y a de tristement plaisant dans l'aventure, c'est que le duc d'Arenberg, s'étant plus tard réconcilié avec la maison d'Autriche, comme l'avait fait son ancêtre, le fameux Sanglier des Ardennes, prit prétexte de son infirmité pour refuser la charge de grand bailli du Hainaut, que l'empereur Léopold voulait lui rendre. Nous n'aurions peut-être pas rapporté le fait s'il n'avait pas la valeur d'un apologue. La morale qui en sort est celle-ci : les réformes de Joseph II ayant été abolies, il était tout naturel de donner les premières charges de l'État aux aveugles.

III

A Mons comme à Trèves, à Luxembourg et à Namur, l'Empereur remarque, au peu d'empressement des membres du clergé à se porter au-devant de lui, qu'ils le boudent.

On l'aura calomnié, et cela le contrarie. Il est vrai qu'il passe pour avoir inspiré à Marie-Thérèse l'édit du 18 avril 1772, fixant à vingt-cinq ans la limite d'âge qu'il faut atteindre pour pouvoir prononcer des vœux irrévocables.

Si le reproche est exact, nous y voyons un titre de gloire de plus pour Joseph II, qui défendait la famille et la société en défendant la jeunesse contre ses propres entraînements. Il est possible que l'Eglise, en Belgique, ait voulu, en cette occasion, donner une leçon à celui qui l'entravait dans son recrutement.

Il est possible encore que bon nombre des moines mendiants et contemplatifs, dont il avait supprimé les couvents en

Digitized by Google

Autriche, fussent arrivés en Belgique et travaillassent contre lui. La mauvaise humeur de l'Empereur tomba sur les chanoinesses du chapitre noble de Sainte-Waudru, qui s'étaient présentées à son audience. Celle de ces dames qui devait porter la parole ayant eu le malheur de commencer son discours par ces mots : « Sire, nous venons baiser les mains de Votre Majesté, » Joseph II l'interrompit en disant : « Je vous en prie, Mesdames, gardez vos baisers pour vos reliques. » Et il leur tourna le dos. C'était peu galant, mais cela serait tout aussi bien arrivé en Autriche, où chacun savait que l'Empereur n'aimait pas de perdre avec les femmes, en vains discours, un temps précieux. De Mons, Joseph II gagne Tournai, dont la garnison est hollandaise depuis le funeste et honteux traité de la Barrière. Comment éluder ce traité et renvoyer chez eux ces étrangers ?

Il y songe longtemps, et voici le moyen aussi spirituel que dangereux auquel il s'arrête. Considérant que les fortifications des villes occupées en vertu du traité de la Barrière demandent de grandes réparations qui ne peuvent plus être différées ; considérant, d'autre part, que ces réparations exigeraient des dépenses auxquelles le pays n'est pas en mesure de faire face, il ordonne leur démolition immédiate. Les Hollandais, n'ayant plus de forteresses à garder, s'en retournèrent chez eux assez penauds, mais ce furent eux qui rirent les derniers. Notre frontière du côté de la France étant demeurée ouverte, les républicains de 1792 entrèrent chez nous tambour battant et occupèrent tout le pays en un tour de main. Il est vrai que Joseph II ne pouvait soupçonner, en 1781, le sort funeste qui attendait son beau-frère Louis XVI et « sa chère étourdie », comme il appelait familièrement Marie-Antoinette. Cela n'empêche point qu'on ne le blâme, parce que les bons tours qu'il joue aux autres tournent contre lui et contre les réformes qu'il tente.

L'autorité des précédents est énorme en politique. On l'invoque volontiers sous le régime parlementaire ; cela nous explique combien, à plus forte raison, il est bon de pouvoir

Digitized by Google

s'en faire une arme défensive, sous le régime absolu, où tout le poids d'une faute commise retombe sur une seule tête. C'est pourquoi, jusqu'ici, les détracteurs de Joseph II ont eu beau jeu. A les entendre, il n'a rien fait de bon, d'intelligent, et tout cela parce qu'il a vu clair, parce qu'il a osé beaucoup plus qu'aucun autre souverain de son temps. Et s'il a tant osé, non pas contre nous, mais à notre profit, ce qu'il ne faudrait point oublier non plus, c'est qu'il était animé de l'ambition de se faire dans l'histoire une place à part, de se montrer, dans la paix, aussi grand que Frédéric II de Prusse l'avait été dans la guerre. Son voyage de Flandre le confirme dans l'idée qu'il pourra atteindre son but en faisant d'Ostende et de Trieste les deux pôles commerciaux de son vaste empire. Nous le voyons s'arrêter à Nieuport, à Ostende, à Blankenberghe, en consulter les ressources et finir par se dire qu'Ostende et Trieste ne suffiront pas, qu'il faudra travailler à obtenir, plus tard, l'ouverture de l'Escaut et du Danube. N'est-ce point là l'avis et le coup d'œil d'un homme de génie? Nul n'y contredira, croyons-nous.

Il y a cependant une considération qui gâte tout, qui refoule l'enthousiasme et l'admiration prêts à se faire jour, c'est que Joseph II, voyant les Hollandais garder les bouches de l'Escaut et les Turcs solidement assis sur le Danube, n'est pas logique jusqu'au bout, qu'il ne veut, ni d'un côté ni de l'autre, courir les chances d'une guerre. Une brochure officieuse, imprimée à Bouillon en 1785, nous en donne peut-être la raison en disant qu'il faut se défier de l'emploi de la force, parce qu'il est très rare que l'usage des armes ait contribué à la félicité des peuples. L'Autriche, n'ayant jamais été heureuse sur les champs de bataille, pouvait, si cela lui plaisait, suivre cette doctrine, mais alors elle ne devait pas, comme elle le fit dans la question de la liberté de l'Escaut, s'épuiser en démonstrations guerrières non suivies d'effet sérieux, se jouer, en un mot, de nos plus légitimes espérances. Tout ce qu'on peut dire à la décharge de Joseph II, c'est qu'il avait bien choisi son moment pour abolir à notre profit les traités de Westphalie et de la Bar-

Digitized by Google

rière, parce que les Anglais et les Hollandais, les principaux intéressés au maintien de la fermeture de l'Escaut, étaient en guerre, et qu'il croyait pouvoir compter sur l'amitié de la France et sur l'indifférence de la Prusse.

Mais la France lui montra que son attachement à sa politique traditionnelle l'emportait chez elle sur toutes autres considérations, et la Prusse lui fit bien voir que, même en dehors de l'Allemagne, elle entendait être l'héritière de la jalousie et du bonheur insolent de la Suède sous Gustave-Adolphe et sous Charles XII.

Avoir ainsi contre soi le monde entier, ses ministres, ses alliés et ses rivaux, la passion religieuse et les intérêts mercantiles des nations protestantes, c'était, pour l'auguste disciple de Bernardin de Saint-Pierre, une trop rude épreuve pour qu'il pût espérer de s'en tirer à son honneur. Il se croyait si sûr de son fait ! Il avait fait une excursion en Hollande. En onze jours, du 6 au 17 juillet 1781, il avait visité, sous le nom de comte de Falkenstein, — qu'il avait déjà porté lors de son premier voyage en France, — Rotterdam, Delft, La Haye, Harlem, Amsterdam, Utrecht, Ruremonde et Maestricht, et il était rentré en Belgique très satisfait de tout ce qu'il avait vu et appris. Ce large bien-être, dont il avait été le témoin de l'autre côté du Moerdyk, était à ses yeux le fruit des idées de tolérance religieuse, du respect des lois, de l'amour du travail et de l'économie.

Il avait vu aussi, tout en courant, le mauvais côté des richesses dans l'abaissement général des caractères, dans la décadence maritime et militaire des anciens vainqueurs de l'Espagne, et c'est pourquoi, un peu à la légère, il ordonna, dès son retour à Bruxelles, la démolition de nos forteresses, proclama la tolérance civile et promit aux Anversois de briser leurs chaînes. Ne pouvant faire plus pour le moment, il combla de ses faveurs les armateurs ostendais. S'il s'en était tenu là, qu'il eût sagement fait pour sa gloire et pour notre bien !

Digitized by Google

IV

Quelques années plus tard, quand le divorce des Belges avec le régime autrichien était sur le point d'être consommé, Joseph II répondait aux représentations des États de Brabant : « Je ne me suis occupé de réformes dans l'adminis-« tration de la justice que sur les instances multipliées que « contenaient nombre de requêtes que j'ai reçues. »

Rien de plus vrai. Ces requêtes, au nombre de deux mille environ, occupèrent plusieurs mois, en 1781, le Conseil privé des Pays-Bas. L'Empereur, pendant son séjour à Bruxelles, vint à plusieurs reprises assister à leur dépouillement. Comme nous les avons lues, pour la plupart, nous voulons en dire ici quelques mots.

Un procureur au Conseil de Brabant, un avocat de Mons et plusieurs anonymes demandent la réorganisation des cours et tribunaux, le remplacement des vacations des magistrats par des gages fixes mais suffisants, la suppression de la torture et, enfin, une codification qui mette un terme à la multiplicité et à l'ambiguïté des coutumes locales qui rendent les procès si longs et parfois si ruineux. Nicolas Dufour, avocat à Namur, et Jacques Delpire, curé à Musson, province de Luxembourg, vont jusqu'à écrire de véritables mémoires sur le même sujet; l'ingénieur Bergé, enfin, déclare que sa conscience le pousse à révéler la conduite des magistrats luxembourgeois. « Les moines de S. Maximin, d'Ech-« ternach et d'autres encore, » dit-il, « ont à Luxembourg « des refuges où nos conseillers de courte robe peuvent aller « boire d'excellents vins sans bourse délier. Ils y vont sou-« vent, et y passent des après-dînées entières. Cela ne veut « point dire qu'il faille suspecter leur intégrité, mais chacun « sait que les moines ne donnent rien pour rien, et sont bien « capables de profiter de l'occasion pour savoir de quel côté « souffle le vent du barreau. Nos moines ont, pour toutes « leurs affaires, un même procureur à qui ils font de grandes

Digitized by Google

« générosités ainsi qu'à leurs avocats, afin de décourager les « autres à se mesurer avec eux. »

Qu'objecte à cela le Conseil privé?

Que ce sont propos en l'air; qu'il n'y a là rien de sérieux; que « venir prétendre, comme le font tous ces gens, qu'il ne « faut à la Belgique entière qu'un seul code, est le comble « de l'erreur, puisque chacune de nos provinces a ses cou- « tumes, ses mœurs, ses usages particuliers, qui constituent « sa manière d'être, et y toucher, c'est renverser notre état « politique ».

Voilà comment on raisonnait chez nous en 1781, dans les hautes régions administratives!

Il ne faut donc pas s'étonner que Joseph II se soit mis du côté des pétitionnaires. Il le fait toutes les fois que sa raison, libre de préjugés, le lui ordonne.

Un jour, — c'était le 2 juillet 1781, — il arrive à l'improviste, suivant son habitude, au Conseil privé. La discussion s'arrête; les conseillers s'empressent au-devant de lui, et le vieux comte de Nény lui offre son fauteuil présidentiel, qu'il refuse. — « De quoi vous occupiez-vous, Messieurs? » demande l'Empereur. — « De la question de savoir si le man- « dement de l'archevêque de Malines, publié le 20 avril der- « nier, doit être condamné pour exercice illégal du droit de « censure. Il s'agit d'un catéchisme. — Catéchisme ou non, « c'est, me semble-t-il, l'ordonnance de 1767 qui doit vous « guider. »

Cette ordonnance de Marie-Thérèse, à laquelle l'Empereur faisait allusion, venait d'être complétée par une autre du mois de mars 1781, qui n'avait rien non plus de révolutionnaire; elle constatait seulement que toute bulle, tout bref, toute autre ordonnance ou prescription émanant du Saint-Siège concernait toujours, en quelque manière, la chose publique et devait, par conséquent, avant toute publication, être dûment autorisée par qui de droit.

L'archevêque de Trèves, qui tenait plus de la moitié du Luxembourg sous son autorité spirituelle, fut seul à protester contre cette supériorité que s'arrogeait le pouvoir

Digitized by Google

civil. L'Empereur se donna la peine de lui répondre, en octobre 1781, en ces termes :

« En ce qui touche le *Placetum regium*, il m'a semblé « que, du moment où le chef visible de l'Église, comme on « l'appelle, adresse du Vatican un ordre à ses fidèles de mes « États, mon devoir à moi, comme leur chef tangible et « effectif, est d'en savoir quelque chose et d'être, tout au « moins, consulté sur l'opportunité de la mesure. »

Nous avons raconté pourquoi Joseph II tenait à être consulté par le Saint-Siège, mais ne voulait point le consulter.

Ajoutons à cela un détail nécessaire.

Un jour qu'à Vienne l'archevêque Migazzi lui conseillait de négocier avec Pie VI, qui était de bonne composition, il répondit : « Vous n'y pensez pas, ce serait me condamner à faire deux pas en avant pour en faire ensuite cinq en arrière. » L'inutilité de tout échange de vues avec Rome n'a jamais été exprimée plus clairement.

Vis-à-vis de Mgr de Frankenberg, archevêque de Malines, Joseph II se conforma à cette manière de voir. Ce prélat lui ayant demandé, de bouche et par écrit, à son passage par sa cité métropolitaine, de condamner les jansénistes suivant la bulle *Unigenitus*, de laisser aux moines de toute robe le droit de correspondre directement avec leurs supérieurs étrangers, mais, par contre, d'empêcher par tous les moyens les Belges de se faire protestants et de lire les œuvres détestables de Voltaire, de Rousseau et de Raynal, l'Empereur ne promit rien; seulement, il chargea le prince de Starhemberg de faire comprendre poliment à l'archevêque de Malines qu'on ne se moquait pas de lui impunément. Quand on compare ce mémoire de 1781 avec celui de 1814, inspiré par le prince de Broglie, on constate que les épreuves, au lieu de rendre nos évêques plus sages, plus conciliants, ne font que les rendre plus provocateurs et plus exigeants que jamais.

Il y a des gens incorrigibles; au bout de vingt ans d'esclavage ou de cinquante de liberté, on les retouve exactement les mêmes, pleurant un passé qui ne peut plus revenir et qu'ils prétendent ramener malgré tout, dussent-ils pour

Digitized by Google

cela dépenser leur or et verser, non leur sang, mais celui des autres.

Oh! Joseph II les connaissait bien, et nous devons dire à son éternelle louange qu'il fit tout au monde pour les rendre plus sages en les frappant d'impuissance. Cette lourde besogne lui est imposée comme une mesure de salut public, et ce n'est point la haine de la religion qui le fait agir, comme on l'a dit si souvent. Cela est confirmé par cette pensée qu'il exprime souvent et que nous retrouvons dans sa correspondance :

« Combien je voudrais que mes peuples comprissent aussi « bien que moi qu'on peut être bon catholique sans être « romain! »

Ici, encore une fois, il n'a été exaucé, du moins en Belgique, qu'au bout d'un siècle. Mais il se doutait bien qu'après un siècle on le remercierait encore :

« S'il m'est donné de conduire à bonne fin mes réformes, » écrivait-il en octobre 1781 à son ambassadeur à Rome, « mes « sujets connaîtront mieux les devoirs qu'ils ont à remplir « vis-à-vis de Dieu, de la patrie et de leurs semblables, et « peut-être nos arrière-neveux, sachant que c'est moi qui les « ai délivrés du joug pesant de Rome en ramenant les prêtres « dans les bornes de leur mission évangélique, béniront-ils « ma mémoire. »

C'est là, comme nous l'avons dit en commençant, ce que la fête du 28 novembre 1880 nous a permis de constater pour l'Autriche-Hongrie. Ce résultat est d'autant plus remarquable que bon nombre des réformes de Joseph II sont restées à mi-chemin, que d'autres — et des meilleures — ont été brutalement refoulées.

Il nous faut encore, avant de finir, parler de celles-ci.

V

« Je veux bien reconnaître le pape comme souverain, mais « je ne puis me résoudre à voir dans l'Église un État, » est

Digitized by Google

un de ces mots de Joseph II que les Allemands appellent volontiers des *paroles ailées*, parce que, probablement, elles portent coup et sont destinées à faire leur tour du monde. Aussi avons-nous vu revenir ce mot-là à différentes époques, servir de cheval de bataille tantôt à la démocratie, tantôt au despotisme, et finir chez nous, en 1830, par aboutir à la séparation fictive de l'Église et de l'État, mise en avant par les catholiques eux-mêmes.

C'est qu'il leur fallait bien sortir de la citadelle laïque, déposer leur uniforme de citoyen, pour ne point passer pour des traîtres quand ils reviendraient plus tard, la cocarde papale au chapeau, en faire le siège.

En 1781, au contraire, nos évêques, maîtres de la place, entendaient que la puissance spirituelle eût tout à dire, et que la puissance temporelle, comme du temps des Espagnols, se contentât du rôle de servante très humble. L'archevêque de Malines le pense; il n'ose cependant le dire tout haut à l'Empereur; c'est son collègue de Trèves, dont nous avons parlé à plusieurs reprises déjà, qu'il charge de cette besogne. Ce choix s'explique naturellement. L'archevêque Clément Wenceslas était l'un des trois Électeurs ecclésiastiques du ci-devant Saint-Empire; il échappait par là aux effets de la colère de Joseph II, s'il arrivait à l'exciter. Il lui était d'ailleurs apparenté, son propre frère, Albert, duc de Saxe-Teschen, ayant épousé Marie-Christine d'Autriche, sœur de Joseph II, avec qui il devait, en vertu de la patente impériale du 20 août 1780, partager le gouvernement général des Pays-Bas autrichiens. L'archevêque était un pauvre sire dans toute la force du terme; un abruti, disent les uns, élevé et dirigé par les Jésuites; un fanatique inconscient, disent les autres, dont le chapitre de Saint-Lambert n'avait voulu à aucun prix comme prince-évêque de Liège.

Ce n'est pas lui probablement, mais bien les Jésuites qui, sous son couvert, son nom et sa signature, insultent et menacent l'Empereur pour l'arrêter dans le cours de ses réformes anticléricales. Sur les deux mille couvents de l'Autriche,

Digitized by Google

Joseph II en avait épargné la moitié, parce que, faute de mieux et en attendant mieux, ils servaient d'hôpitaux et d'écoles pour le peuple. Craignant qu'il ne fît en Belgique, dont une province, le Luxembourg, relevait de lui, une Saint-Barthélemy de cette espèce, Clément Wenceslas s'oublia jusqu'à lui écrire en ces termes : « Prenez garde, Sire, « que le jour ne vienne où Dieu se vengera sur vous de ce « que vous faites souffrir à son Église ! » L'Empereur eut le bon esprit d'en rire. « Il me semble, » lui répondit-il, « que « nous prendrons l'un et l'autre le plus droit chemin pour « faire notre salut, si nous remplissons tous les devoirs qui « nous incombent de par la volonté de la Providence, et si « nous faisons honneur au pain que nous mangeons. Vous « mangez le pain de l'Église, et vous protestez contre toute « espèce de changement; moi, je mange le pain de l'État, et « je ne fais que défendre et renouveler ses anciens droits... « Vos lettres sont tragiques; les miennes sont comiques, et, « quoique Thalie et Melpomène, ces deux sœurs du Parnasse, « ne soient pas toujours d'accord, il faut espérer que le temps « viendra où leurs disciples s'entendront mieux. »

Jamais, peut-être, plus de bon sens, plus d'esprit et plus de cœur ne furent dépensés plus inutilement. Notre seule consolation est de dire ici que, si Joseph II répudia avant de mourir bon nombre des idées qu'il avait caressées, et notamment le fameux système physiocratique du Dr Quesnay, dont Voltaire s'est moqué dans l'*Homme aux quarante écus*, il tint ferme jusqu'à la fin à ses réformes ecclésiastiques. La révolution brabançonne, il est vrai, y aura contribué pour une bonne part.

Nous ne reprocherons pas à ce grand prince d'avoir suivi à Bruges une procession, de s'être agenouillé à Gand devant le saint sacrement qui, par hasard, venait à sa rencontre au moment où il entrait en ville, parce que nous sommes convaincu que, dans ces deux circonstances, il ne jouait point la comédie, qu'il croyait sincèrement remplir son devoir de souverain catholique et de catholique libéral.

Ces deux termes, qui font sourire aujourd'hui, avaient,

Digitized by Google

avant 1789, une signification et une valeur qu'ils ont perdue depuis. Le libéralisme catholique consistait alors à faire la guerre aux moines et à la mainmorte. Une pétition reçue, à son passage à Mons, par l'Empereur nous permet de mesurer l'étendue du mal et la difficulté d'y porter remède.

Elle exposait la situation de plus en plus précaire des petits cultivateurs de la province du Hainaut, qui ne trouvaient plus, à proximité de leurs villages, des terres à louer, depuis que les abbayes avaient fait partout de grosses fermes. L'avis du Conseil privé fut qu'il n'y avait rien à faire, parce que, quant à leurs droits de propriété et à l'usage de leurs biens, les gens de mainmorte étaient assimilés aux autres propriétaires, mais qu'on pouvait leur rappeler, cependant, que l'usage de la province était de ne point tenir de fermes de plus de soixante bonniers.

Le comte de Clauwet Briant croit, au contraire, que l'état des choses peut être corrigé. Il adresse à l'Empereur plusieurs mémoires sur les moyens d'améliorer la condition de l'agriculture en Belgique. Il remarque que les Flandres sont plus prospères que le pays wallon, parce que le morcellement du sol y est plus grand, et il propose de réduire toutes les fermes du Brabant, du Hainaut et du Namurois à un labeur de deux charrues, et, afin d'empêcher davantage le retour d'un système fâcheux, d'ordonner le partage égal des successions. Le gentilhomme philanthrope voulait aussi supprimer la mendicité en faisant travailler les paresseux récalcitrants, et, en les privant de leur liberté, faire réfléchir tous ceux qui donnaient un mauvais exemple.

On sait que ce ne fut pas Joseph II, mais la Convention nationale et, après elle, Guillaume Ier, qui reprirent ces réformes et les firent entrer dans le domaine de la réalité.

Les corvées existaient encore; elles pesaient aussi rudement que la dîme sur l'agriculture; l'Empereur, les mains pleines de réclamations aussi larmoyantes que parfaitement justifiées, ordonna l'établissement d'un tarif d'après lequel on pourrait rédimer ces sortes de prestations.

Dans la grosse question de l'enseignement public, il fut

Digitized by Google

moins heureux. Les Augustins, qui avaient remplacé les Jésuites et tenaient des écoles latines, avaient alors en Belgique quinze collèges. Ils réclament une exception à l'édit de 1772, fixant à vingt-cinq ans l'âge qu'il fallait avoir atteint pour prendre l'habit religieux, parce qu'ils éprouvent une grande difficulté à recruter des professeurs.

Quoique l'État ne fût pas en mesure de leur faire concurrence, on repoussa leur demande. Un refus mieux justifié est celui que s'attire l'évêque d'Anvers, demandant à retenir deux mille florins sur les cinq mille assignés par Marie-Thérèse sur le temporel de son évêché, afin de couvrir les frais des leçons de catéchisme données aux adultes de son diocèse, qui n'en savent plus rien.

L'Empereur est d'accord avec son Conseil privé pour répondre au suppléant que sa demande ne saurait être accueillie, parce qu'il est inadmissible qu'il faille donner un sou ou deux par tête pour attirer les pauvres à l'Église.

Il n'eut ainsi que trop souvent raison et finit par avoir tout le monde contre lui. La Joyeuse Entrée de Brabant défendait expressément que les bénéfices ecclésiastiques fussent mis en commande, comme c'était cependant le cas pour les abbayes de Saint-Bernard et d'Afflighem. L'Empereur voulut, au nom de la légalité, corriger l'abus, et il en fut empêché à la fois par l'archevêque de Malines et le Conseil de Brabant.

Dans la question de la tolérance civile, ce fut pis encore. Son édit du 13 octobre 1781 est bien loin de prouver qu'il s'était fait luthérien et donnait au protestantisme la préférence sur la foi de ses pères ; il témoigne, au contraire, par cet acte, de sa sollicitude pour la Belgique, de son désir de lui rendre son ancienne splendeur commerciale et industrielle en y appelant, par de sages concessions, les éléments d'activité et de progrès qui nous faisaient défaut.

Ces éléments sont les négociants anglais et allemands qui se fixent à Ostende, les Suisses qui s'établissent à Bruxelles et les colonies d'industrie drapière qui se reforment à Hodimont et à Néau. De grands succès ne tardent pas à être constatés. Bruxelles devient l'entrepôt de l'horlogerie et de

Digitized by Google

la rubannerie suisses, une seule maison d'Ostende, celle du futur baron Ronnberg, exploite les côtes de Guinée avec douze navires, et les fabricants réformés de Hodimont se vantent de fabriquer à eux seuls au delà de dix mille pièces de drap par an.

En présence de ces faits, que l'Empereur constatait avec bonheur, pouvait-il raisonnablement, pour obtenir d'un coup la liberté de l'Escaut, retourner au système ruineux et insensé des conquêtes, dont le résultat est le plus souvent de laisser en présence l'un de l'autre deux adversaires également malheureux et impuissants? Il ne le pensa point. Dès ce moment, le haut clergé et la haute noblesse eurent contre lui deux arguments terribles. L'Empereur, dirent-ils, est un hérétique, l'Empereur, dirent-ils encore, est pusillanime, il n'a ni vergogne ni dignité. Et tout cela, parce qu'il tenait plus au bonheur de ses peuples qu'à la vaine satisfaction de venger une offense qu'il considérait comme personnelle. A la fin, cependant, l'ingratitude des Belges le révolte, et il résolut d'échanger nos provinces contre la Bavière, qui l'eût renforcé de beaucoup en Allemagne. Si la Prusse, en s'alliant avec le Hanovre, c'est-à-dire l'Angleterre, n'eût pas empêché le marché, on aurait vu, dès 1785, nos progrès s'arrêter et tous les abus de l'ancien régime reparaître et s'efforcer de nous replonger dans notre torpeur. Ce projet de divorce fut un grief de plus pour les antijoséphistes. Ils firent si bien qu'une révolution *ad majorem Dei gloriam*, une révolution unique dans son genre, éclata. Elle fut pour Joseph II, déjà malade, le coup de grâce. Un de ses rares fidèles, le prince de Ligne, accourut du fond de la Russie à son chevet et reçut son dernier soupir. Ce personnage a dit plus tard que, si l'on ne s'était point défié de lui, et si on ne l'avait pas éloigné de la Belgique dans des circonstances aussi critiques, il aurait pu, comme lieutenant général, mettre les révolutionnaires à la raison. Nous voulons bien le croire, car il s'était élevé, par son caractère et son esprit, au-dessus des préjugés de sa caste et ne cachait point son admiration pour des réformes qu'il tenait pour aussi légitimes que nécessaires. Ce qui lui serait

Digitized by Google

arrivé cependant, c'eût été de devoir sévir contre son propre fils, contre ses plus proches parents, qui avaient abandonné la cause de leur souverain légitime pour celle du pape.

Nos anciens gentilshommes, que nous les reconnaissons bien là ! Traîtres à Gembloux et à Arras sous Philippe II, conspirateurs sous l'infante Isabelle, officiers de fortune un peu partout, patriotes nulle part. En s'alliant avec le Prussien Frankenberg, archevêque de Malines, avec l'Italien Zondrandari, nonce du pape, et l'intrigant chancelier Crumpipen, ils se déshonorent à tout jamais ; ils sont cause d'un irréparable malheur. Le régime autrichien, paralysé et déconsidéré par eux, ne se trouve pas en mesure de tenir tête aux républicains français de 1793. Ceux-ci vengèrent cruellement Joseph II sur les nobles, les prêtres et la Belgique entière.

Tous les privilèges furent cassés, supprimés haut la main ; les couvents non seulement fermés, mais détruits; les biens de mainmorte, évalués à plus de trois cents millions de florins, vendus au profit de la République française, qui emporta et dissipa cet argent. Et c'est nous, qui n'avons eu rien à voir ni à faire dans ce trafic, nous, les contribuables belges, qui payons encore tous les jours la rente de ces capitaux disparus. Nous payons, et nous nous laissons patiemment traiter par le loup comme l'agneau dans la fable de La Fontaine. Ce souvenir classique est, à tout prendre, la seule bonne morale à tirer de notre révolution brabançonne et de plusieurs autres qui lui ressemblent. Ce fut bien au nom d'une liberté menteuse qu'à partir de 1781 on combattit chez nous les réformes ecclésiastiques de Joseph II, et, comme nous voilà réduits au bout d'un siècle à combattre, cette fois au nom de la liberté vraie, en faveur de ces mêmes réformes, nous ne pouvons nous empêcher de rendre à leur auteur un hommage mérité, de saluer en lui un voyant et un sage.

CHARLES RAHLENBECK.

Digitized by Google

THÉODOR STORM

AMOUR POSTHUME

Le convoi entrait au cimetière : une bière étroite, au-dessus une couronne de fleurs, à l'entour six porteurs et deux suivants. C'était de grand matin, par une aube tranquille d'été. La plus grande partie de l'enclos reposait encore dans une ombre humide. Seule, la terre, amoncelée aux deux bords d'une fosse nouvelle, s'éclairait au soleil. On y descendit

[1] Théodor Storm fut, de bonne heure, parmi les citoyens du Schleswig-Holstein qui luttèrent contre la domination danoise, comme la Belgique contre la Hollande, et qui, après de longs efforts pour conquérir leur indépendance, ne pouvant espérer une autonomie légitime, en arrivèrent à se dire : « Plutôt des Allemands dont nous parlons un dialecte que des étrangers ! Plutôt la Prusse que le Danemark. » Il était né à Husum, le 14 octobre 1817 et avait fait ses études de juriste. « Le temps vint, dit-il quelque part (*Léna Wies*), où la domination danoise me chassa de mon pays. » Ce dut être après ces expéditions allemandes de 1849-1850, qui furent à la fois un si généreux élan de la jeunesse universitaire allemande et une comédie, pleine de trahisons, du gouvernement prussien. En 1856, l'exilé était juge suppléant au tribunal d'arrondissement d'Heiligenstadt, une petite ville du Harz ; puis, une position meilleure, à Potsdam, le rapprocha de Berlin, où il se lia avec la jeunesse littéraire et fit représenter une charmante comédie pour les enfants, comme Tiek en avait extrait des contes de fée : *Schneewittschen*. Je me rappelle avoir assisté, bien jeune, à une de ces représentations, au grand Victoria-théâtre, dans la loge même de l'auteur, avec une famille de Kiel de nos amis communs. C'est un des plus agréables souvenirs de ma jeunesse. Storm avait alors trente-six ans. Je le revis, plus tard, à Kiel, au milieu des ovations que ses compatriotes faisaient à l'homme politique et au poète. Après l'expédition austro-prussienne de 1864, qui conquit le Schleswig-Holstein à la « Patrie allemande », et où l'Autriche tira les marrons du feu pour le futur vain-

Digitized by Google

le cercueil, les hommes ôtèrent leur chapeau, penchèrent une minute leur tête dedans, puis prirent, en causant, le chemin de sortie, laissant au fossoyeur le reste de la besogne. — Bientôt de grandes pelletées de terre remplirent la fosse et tout rentra dans le silence d'un lever du jour solitaire, où l'on ne voyait que les ombres des croix et des tombes, des urnes et des obélisques, s'allonger sur le gazon insensiblement.

C'est dans le coin des pauvres, où les tombes n'ont point de pierres, que celle-ci s'élevait : un simple monticule de sable. Bientôt les vents soufflèrent, qui en firent flotter la poussière sur les chemins ; la pluie, à son tour, battant le sol, en effaça les plis, et dans les soirs d'été, les enfants y piétinaient en courant. Quand vint l'hiver, la neige tomba en couches de plus en plus épaisses, et le tertre disparut. L'hiver passa, le printemps revint, puis ce fut l'été. Autour des autres tombes, les perce-neige sortirent de terre, les pervenches fleurirent, les roses formèrent leurs boutons. Celle-ci s'était couverte d'une fine verdure de mousse et de petit trèfle blanc où perçait l'ortie rouge et qui, dans les chaudes après-midi d'été, s'emplissait des cris du grillon. Un matin de plus, et,

queur de Sadova, Storm, qui était dans toute sa célébrité d'écrivain, fut porté, dans sa ville natale, au siège, qu'il n'a plus quitté, de juge du tribunal régional. Tous les loisirs du magistrat étaient consacrés à l'art du conteur. Ses poésies étaient fort goûtées ; elles en étaient à leur 5e édition en 1875 ; il préféra écrire de nouveaux contes qui lui firent de grands succès, surtout chez les gourmets littéraires. Son *Immensee* est célèbre et traduit dans tous les pays germaniques, et l'on peut s'étonner qu'il ne le soit pas en français. Ce conte en est, en Allemagne, à sa 21e édition. Puis viennent *Feuille verte*, *Aquis submersus*, *Deux idylles de Noël*, *Par un clair de lune d'été*, recueil où se trouve le plus court de ses contes, celui que nous traduisons : *Posthuma ;* puis, *De l'autre côté de la mer*, *En plein soleil*, *A Saint-Jorge*, *Pages détachées*, *Trois nouvelles* (*Angelica*, etc.), *Hinzelmeier*, *Carsten Curator*, *Renée*, *Nouvelles et Souvenirs*, où se trouvent *Viola tricolor*, *Léna Wies*, *Chez le cousin Christian*, etc. La plupart de ces courtes nouvelles sont des perles d'un fini précieux. L'auteur, en avançant en âge, est devenu plus réaliste sans renoncer à son art de traiter des sujets délicats avec un soin exquis, une concision et une intimité poétiques. Ses contes se répandent dans des éditions miniatures, dorées sur tranches. La dernière édition de ses œuvres complètes a paru en 1880, en 10 volumes, à Brunswick, chez G. Westermann.

Digitized by Google

les chardons avaient disparu, il n'y restait que la belle herbe haute. Un jour, enfin, à l'une des extrémités de la tombe cachée, on put voir s'élever une simple croix noire. Sur le côté opposé au chemin, elle portait en petites lettres, sans couleur et à peine visibles pour qui n'y regardait pas de tout près, un nom de jeune fille.

Il faisait nuit. Une à une, dans la ville, les fenêtres s'étaient éteintes. Tout dormait. Là haut seulement, à l'étage d'une grande maison, veillait un jeune homme. Il avait éteint les flambeaux et restait dans un fauteuil, assis, les yeux fermés, écoutant si tout était rentré dans le repos. Il tenait à la main une couronne de roses blanches. Bien longtemps ainsi, il resta, rêveur, attendant. Au dehors, un monde nouveau s'éveillait, les essaims de la nuit erraient partout et l'on entendait dans le lointain quelque chose comme un gémissement. Quand il leva les yeux, la chambre était éclairée, il pouvait distinguer aux parois les portraits de famille et à travers la croisée, le mur de l'aile latérale du bâtiment, dans les tons crus du clair de lune. Mais ses pensées le transportaient sur le chemin du cimetière : « La pauvre tombe est cachée dans l'ombre, se disait-il, la lune n'y brillera pas cette nuit. » Alors, il se leva, ouvrit avec précaution, descendit l'escalier, la blanche couronne à la main; tendit l'oreille encore dans le vestibule, ouvrit la porte sans bruit, se glissa dans la rue, traversa la ville dans l'ombre des maisons, franchit dans la clarté un bout de chemin de campagne et atteignit le cimetière.

Il l'avait bien dit : la tombe était cachée dans l'ombre profonde du mur. Il pendit la couronne de roses à la croix noire et s'y appuya de la tête. — La garde de nuit passait au dehors, il ne la vit pas. Le frémissement des herbes, l'éclosion des fleurs nocturnes, le susurrement des airs, toutes les voix d'une nuit brillante s'agitaient; il ne les entendit pas. Son âme était ailleurs : il revivait ces jours

Digitized by Google

évanouis, où, enlacé par des bras de vierge, aujourd'hui fermés sur un cœur qui ne battra plus, une pâle mignonne figure se pressait contre sa joue et deux yeux bleus d'enfant se plongeaient dans ses yeux.

La mort était déjà dans son sein, mais, toujours jeune, toujours belle, elle charmait tout le monde. Elle l'aimait et lui avait donné toute son âme. Que de fois n'avait-elle pas été grondée à cause de lui! Mais elle ouvrait alors dans le vague de grands yeux tranquilles et sûrs, et rien n'était changé pour eux; rien ne l'empêchait, le soir, dans la nuit encore froide du premier printemps, de venir à lui, au jardin, dans sa mince robe usée: ils ne pouvaient se voir autrement.

Lui, ne l'aimait point, il la convoitait, voilà tout, et il buvait, insouciant, le feu inquiet de ses lèvres. « Si j'étais bavard, lui disait-il souvent, je pourrais me vanter que la plus belle fille de la ville m'a embrassé. » Elle ne croyait pas qu'il la trouvât si belle, ni qu'il fût aussi discret. Une clôture basse les séparait de la rue; quand ils entendaient des pas venir de leur côté, il voulait s'esquiver; elle le retenait, disant: « C'est égal! » mais il s'arrachait de ses bras et se dérobait aux regards. Alors, elle restait debout, immobile, pressant ses deux mains contre ses yeux. Les passants étaient déjà loin et le bruit s'était perdu qu'elle restait encore là, sans mouvement. Il revenait à elle, elle ne le voyait pas, et quand il mettait ses bras à son cou et qu'elle sentait son étreinte, elle baissait plus fort la tête en murmurant bien bas: « Tu rougis de moi, je le sais bien. » Il ne répondait pas, s'asseyait sur le banc, l'attirait à lui en silence; elle le laissait faire et, craignant de l'avoir affligé, posait ses lèvres sur ses belles mains fines. Il la soulevait, en souriant, sur ses genoux, et s'étonnant de ne pas sentir d'autre fardeau que l'enveloppe d'un frêle corps de sylphe, il plaisantait, l'appelait une petite fée pesant à peine trente onces. Le vent soufflait dans les branches dépouillées, il entourait ses pieds de son manteau, et elle levait sur lui un long regard, plein de bonheur: « Je n'ai pas froid, » et elle appuyait fortement son front sur sa poitrine, ne pensant plus à elle et tout entière en sa

Digitized by Google

puissance. Il la ménageait, non qu'il eût pitié d'elle ou qu'il se fût imputé à crime de l'accepter sans amour; mais on eût dit que quelqu'un se plaçait entre elle et lui. Il ne savait pas que c'était la mort.

Subitement, il se levait, voulait partir : « Tu prendras froid. » Mais elle lui saisissait la main, la mettait sur sa joue, puis posait son front contre sa figure : « Sens comme j'ai chaud, une chaleur brûlante ! » et elle jetait ses bras à son cou, s'y pendait comme une enfant et le contemplait, muette, heureuse, s'oubliant.

Huit jours après cette froide nuit, elle ne quittait plus le lit. Deux mois plus tard, elle mourait. Il ne l'avait plus revue. Depuis lors, il ne s'agit plus de caprice : voilà deux ans qu'il porte sa vive image dans le cœur; c'est de l'amour maintenant : il en est réduit à aimer une morte.

(*Traduit de l'allemand.*)

Digitized by Google

LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE EN PSYCHOLOGIE[1].

Expérimental est un mot à la mode. Le roman lui-même, cette épopée, cette fantaisie des modernes, est condamné à n'être plus qu'expérimental. La nouvelle esthétique ne veut plus autre chose. Comme toujours, la réaction, l'exagération part d'une observation juste, mais dont on abuse. « Les systèmes, disait Leibnitz, sont vrais dans ce qu'ils affirment, faux dans ce qu'ils nient. »

A entendre certains positivistes, on croirait qu'il n'y a de positif, de solide que ce qui est palpable, tangible : *tangere et tangi*, comme dit Lucrèce. Palpable aux mains, sans doute, mais palpable aussi à l'esprit, n'est-ce pas là ce que le sens commun a toujours cru pouvoir trouver? Ne peut-on expérimenter qu'avec la matière? Descartes n'a-t-il pas triomphalement renouvelé en 1637 cette philosophie permanente, *perennis quædam philosophia*, qui remonte à Socrate, le spiritualisme naturel, sécularisé et universel, caractérisé par trois idées : *la liberté, Dieu, l'immortalité?*

Telle est la conclusion rigoureusement déduite dans un livre qui vient de paraître chez notre éditeur et qui résume trente ans de pratique philosophique. L'auteur, M. Ch. Loomans, professeur de psychologie, de morale et de droit naturel à l'université de Liège, a pris un titre essentiellement

[1] *De la connaissance de soi-même. — Essais de psychologie analytique*, par Charles Loomans, professeur des facultés de philosophie et de droit, et ancien recteur de l'université de Liège. Bruxelles, Merzbach (574 pp. in-8°).

Digitized by Google

socratique et cartésien : *De la connaissance de soi-même.* « Je soutiens, répondait Descartes à Gassendi, que cette proposition : *Je pense, donc j'existe*, est une vérité particulière qui s'introduit dans l'esprit sans le secours d'une autre plus générale, et indépendamment de toute déduction logique. Ce n'est pas un préjugé, mais une vérité naturelle qui frappe d'abord et irrésistiblement l'intelligence. » C'est là le point de départ, le point d'appui inébranlable, *inconcussum*, sur lequel la pensée fait mouvoir tout un monde. Chimérique ! s'écrient les matérialistes. Plus réel que tout autre, répond M. Loomans avec le chœur des vrais philosophes.

Ce qu'il y a de neuf dans son livre, c'est, ce nous semble, l'enchaînement rigoureux, la marche expérimentale et pour ainsi dire géométrique et juridique, dans un style qui ne pousse pas l'appareil didactique jusqu'à ces mots d'enflure que détestait Pascal.

En proposant loyalement à tout le monde une simple définition *nominale :* « L'âme est l'ensemble des faits internes et leur cause, » on arrive à une question tout aussi loyale : « Comment parvenons-nous à la connaissance des faits internes et de leur cause ? »

Pour éviter l'abus des métaphysiciens aussi bien que celui des naturalistes, le vrai psychologue procède expérimentalement et se contente de dire : « Dès que je rentre en moi, je me sens à la fois acteur et spectateur ; l'*aperception interne, immédiate*, me révèle sans réplique que je suis la cause de ce que je vois en moi-même. J'ai *conscience*, c'est-à-dire je sais de la façon la plus intime, la plus intégrale en quelque sorte ; car ce mot, forgé par l'instinct populaire, appartient à ces nombreux composés de la préposition *cum* indiquant l'achèvement, la perfection [1]. Le flamand *ge-weten* indique

[1] M. Loomans, qui aime à consulter la grammaire comparée, nous paraît avoir mal compris l'étymologie de *sui conscius*. De même que *sui compos, con-ficere, con-firmare, cognoscere, con-temnere, con-cutere* (en wallon *ki-tapé, ki-broï*, broyer totalement), *conscius* indique proprement, non pas complicité, mais totalité. Cf. Terent. Eun. I.: Ego pol, *quæ mihi sum conscia, hoc certo scio. Cum* signifie simultanéité, réunion et, par suite, achèvement, plénitude, totalité, perfection. C'est ainsi que *sanskrit*

Digitized by Google

bien la plénitude du savoir, du savoir par excellence, comme le pensait Socrate.

« Donc, de deux choses l'une : ou la psychologie fondée sur la conscience procure des connaissances certaines, ou il n'existe aucune connaissance certaine. » Voilà donc la question bien posée, la méthode même indiquée. L'analyse psychologique ne doit pas être confondue avec l'induction et l'analogie invoquées par les sciences naturelles. Celles-ci partent de phénomènes *externes* dont la cause est une inconnue à chercher, tandis que la cause des faits internes est connue par la conscience. Expérimentale est la psychologie, mais à sa manière; c'est la conscience qui me révèle mon être tel qu'il existe, dans sa réalité concrète et vivante, un et varié, actif et fécond, libre, mais dépendant, son côté rationnel et sensible, ses facultés, ses besoins, ses désirs, ses espérances, ses pressentiments. (P. 60.) Cette analyse distingue sans séparer : je ne puis pas avoir la manifestation de mon être individuel, sans la manifestation d'actes précis, réels. *Conscius*, je sais de science certaine. Je pense, donc je suis.

Devant ce *fiat lux* du sens intime, comment peut-on être matérialiste? C'est parce qu'on n'est que faussement expérimental. Au lieu d'observer les faits de conscience en eux-mêmes, comme il serait naturel, on invoque une hypothèse. On veut tout d'abord que tout se déduise des modifications de la sensibilité. On est expérimental, comme d'autres sont réalistes, c'est-à-dire ne prenant la réalité que comme il leur plaît et comme il déplaît à beaucoup d'autres. Avant d'oser dire que la pensée n'est qu'une *sécrétion du cerveau*, ne faudrait-il pas examiner si l'on ne confond pas l'instrument, l'outil avec l'ouvrier?

A l'autre pôle de la philosophie, placé d'ordinaire en Alle-

signifie *parfait*, bien qu'il se soit formé de *sam* (avec) et de *kri* (faire). Quelquefois, cette idée de parachèvement, de renforcement est à peine perceptible, comme pour *sacrare* et *consecrare*. En français, la valeur intensive de la préposition est facile à reconnaître dans les composés *confection, conviction, conquête, congélation*, opposés à d'autres mots de même racine.

Digitized by Google

magne, se rencontre un autre défaut d'analyse psychologique. Hegel prétend que la conscience de soi-même n'est que la conscience d'une abstraction. Comme le démontre M. Loomans, Kant lui-même passe à côté de l'aperception interne immédiate du *Cogito*.

Est-ce à dire qu'il faille se cantonner dans l'analyse psychologique ? D'autres procédés d'investigation complètent celui-ci. Les langues, comme on le sait par la linguistique, révèlent souvent ou confirment des observations délicates et subtiles. La société, dans le passé historique comme dans l'actualité politique, est un autre domaine d'expérience que notre auteur a singulièrement fait valoir pour sa psychologie positive et concrète. Il dédaigne encore moins les secours de la physiologie et de l'anatomie, soit humaines, soit comparées. La *psycho-physique*, où l'on fait, à cette heure, de si piquantes découvertes, devient de plus en plus un chapitre essentiel de la science de l'homme total ou de l'anthropologie. La métaphysique, bien que dangereuse, est à consulter. La science du monde en raccourci comprend implicitement celle du monde en grand. Comme le dit l'alchimiste du moyen âge :

> Gouvernante du macrocosme
> Qui fut créé pour microcosme :
> Le premier monde se nomme,
> Et microcosme en grec c'est l'homme.

Ce premier essai de psychologie analytique est intitulé de la *Méthode fondamentale*. Le second, l'*Idée de l'âme*, entreprend sans désemparer le portrait de l'individualité psychique. Ce n'est pas une simple addition, une pure synthèse, un *lieu* pour certains faits ; c'en est le *lien*. Unité, identité, substantialité, voilà ce que l'expérience me rend palpable. « Quand je me considère moi-même (dit Descartes, 6e méditation) en tant que je suis seulement une chose qui pense, je ne puis distinguer en moi aucunes parties, mais je connais et conçois fort clairement que je suis une chose absolument une et entière. » C'est ainsi que l'on peut dire sans paradoxe que la première substance réellement connue, c'est l'âme elle-même. « Pour nous, dit M. Loomans (p. 104), fidèles à la

Digitized by Google

méthode d'observation qui exclut toute hypothèse préconçue, en contradiction avec les faits *certains*, nous montrons que l'âme humaine existe et doit exister à titre d'individualité substantielle, et au début même de la psychologie, nous nous séparons de tout système matérialiste ou panthéiste en contradiction avec cette vérité fondamentale. »

En poursuivant l'observation interne, on constate la spontanéité ou l'activité propre, primitive, essentielle, non communiquée du dehors. Mais cette énergie innée qui tend à l'action dépend de certaines conditions d'exercice. De là, la *réceptivité* que l'on confond quelquefois avec la *passivité*, comme si, pour recevoir, je ne devais pas avoir une certaine capacité, faculté. « Loin d'être spectateur passif de phénomènes produits par des causes étrangères, je *m'aperçois d'être*[1] à la fois spectateur et auteur. En connaissant, je fais attention, je compare, je juge, je suis actif. » Quant à la réceptivité, on la voit dans les sens et dans l'éducation sociale. Si, comme le veut Leibnitz, tout est force, la première force connue, c'est notre activité personnelle. N'est-ce pas là ce qui pousse les enfants et les peuples primitifs à personnifier les agents de la nature? Cette tendance à modeler les forces quelconques sur la nôtre qui sert de type, ce penchant à créer presque partout la mythologie ou l'explication dramatique, n'est-ce pas, comme le remarque Maine de Biran, une preuve de l'origine psychologique de toute idée de force ou de cause? Mais cette énergie individuelle, capable de changements intérieurs, ne les *aperçoit* pas toujours distinctement. L'habitude aussi fait répéter certains mouvements d'une façon machinale. Il y a donc des faits psychiques où la conscience n'intervient pas. Comme le dit l'étymologie, *Conscient* suppose connaissance intime, adéquate. L'acte de conscience, c'est l'acte de l'énergie intérieure en tant qu'objet à elle-même, ou l'acte de perception interne immédiate. C'est la vie en soi. Quant à la vie *dans le corps* (ou *en l'autre*), c'est-

[1] Pourquoi cette construction bizarre? Est-elle dans Bossuet ou dans Leibnitz?

Digitized by Google

à-dire recevant l'action du corps et réagissant dans le corps, c'est la vie inconsciente.

De là, le sentiment de la liberté ; car la vie en soi, c'est la vie *par soi*. Maine de Biran démontre qu'il n'y a de conscience que dans l'exercice d'une force qui *commence* ou cause des actes sans être déterminée par aucune impression externe. Je suis donc une *personne* et non pas simplement un *individu*. La conservation de l'individualité psychique après la mort ne serait pas la conservation de la personnalité. (P. 141.)

La dignité personnelle, le *self-respect*, résulte de cette philosophie du *self-help* et du *self-government*. « Je suis un but à moi-même ; je ne suis pas un *moyen* même pour la Divinité qui veut la liberté et le bien de la créature. » (P. 142.) D'observation en observation, l'auteur arrive enfin à transformer méthodiquement la définition du mot en une définition de choses. L'âme n'est plus provisoirement l'ensemble des faits internes et leur cause. Elle est définitivement, scientifiquement une individualité substantielle, une énergie primitive et personnelle, et nullement une force impersonnelle subordonnée au déterminisme de la nature. « L'homme, dit Pascal, n'est qu'un roseau le plus faible de la nature, mais c'est un *roseau pensant*. » Ailleurs, il observe que la pensée est la vraie mesure des choses. N'est-ce pas toujours l'inspiration du *Cogito, ergo sum* ?

Le troisième essai traite des *facultés fondamentales*. « Je perçois, je fais attention, je compare, je juge, je raisonne, je me souviens, je suis joyeux, triste, ému, je désire, je délibère, je me décide, j'exécute des mouvements et je m'attribue autant de facultés différentes qu'il me plaît de distinguer de catégories de faits dont je suis cause. » (P. 165.) Mais ce ne sont là que des distinctions superficielles ; la science de l'âme exige des distinctions irréductibles et telles que le bon sens, ce souverain du monde, en a introduit dès longtemps dans les langues nationales. Or, l'âme, énergie personnelle, est à la fois une et variée. En tant que cause de diverses espèces de faits irréductibles entre eux, elle présente

Digitized by Google

des énergies, puissances ou facultés différentes. Celles-ci diffèrent de toute disposition ou habitude *acquise*, telles que la science, la moralité, la vertu. Elles sont, en effet, primitives et permanentes. Elles diffèrent encore plus de ce qu'on appelle *propriétés* des corps, attendu que l'électricité, la pesanteur, la contractilité ne sont que des abstractions impersonnelles, aveugles et fatales.

Le principe de la division des facultés a été ingénieusement appliqué par M. Loomans. Nous recommandons ces pages aux amateurs de netteté et de vigueur dialectique. L'intelligence est l'énergie de l'âme en tant qu'elle affirme un objet, en s'affirmant elle-même. La sensibilité, c'est la même énergie en tant qu'elle passe par des états agréables ou pénibles provoqués par quelque objet connu. Enfin, la volonté, d'un aspect si personnel que Maine de Biran et Jouffroy la confondent avec la personne. C'est elle, en effet, qui prend l'initiative de tout le développement libre des autres facultés. Elle lutte, s'il le faut, contre les appétits physiques et les désirs confus. C'est, dit Aristote, le désir éclairé par la raison. Dante, d'ailleurs, le poète métaphysicien que notre auteur aime à citer, montre, avec l'énergie pittoresque qui lui est propre, combien les trois facultés sont supérieures, bien qu'analogues à la perception sensible, à la sensation proprement dite et à l'appétition.

Elles s'exercent solidairement; elles se trouvent dans des rapports de dépendance et présentent, en outre, des rapports de pénétration réciproque. Leur objet, qui s'appelle le Vrai, le Beau, le Bien, est, à tout prendre, indivisible.

Platon et les Grecs l'avaient finement remarqué. « L'expérience ne montre-t-elle pas qu'il faut l'instruction et non pas l'ignorance pour avancer dans la voie de la liberté et du bonheur, qu'il faut la volonté libre et son empire sur les sens pour s'instruire et être heureux, qu'il faut un cœur droit et sincère pour devenir plus sage et meilleur? »

> Mais comment voulez-vous, après tout, qu'une bête
> Puisse jamais savoir ce que c'est qu'être honnête?

Digitized by Google

Tout développement intellectuel, moral et même matériel des sociétés humaines a sa source dans l'empire sur soi-même et dans l'exercice libre des facultés. Elles sont *universelles*, n'étant déterminées par aucun objet, pouvant s'étendre toujours à d'autres. Comme rien dans le monde pas plus que dans la pensée n'est véritablement isolé, l'âme, légitimement ambitieuse, a dans ses facultés le caractère de la *perfectibilité indéfinie*. L'être libre a pour devoir de se perfectionner sans cesse. Le mieux n'y est pas l'ennemi du bien. Le progrès est la loi même de l'humanité.

Un chapitre curieux, tout à fait neuf, c'est celui qui traite des *systèmes de facultés*. Un système est une totalité de faits, d'actes, de facultés distinctes d'autres totalités, mais inséparables d'elles. On voit qu'ici, comme ailleurs, en psychologie, il convient de maintenir soigneusement la différence synonymique de *distinguer* et de *séparer*. Si les choses qu'on distingue ne sont plus prises l'une pour l'autre, en revanche, celles qu'on sépare ne sont plus ensemble ou ne se touchent plus.

L'observation analytique permet d'étendre aux trois facultés ce que l'usage a borné à celle de connaître. *A priori*, d'ailleurs, on aurait pu s'en douter. N'appartiennent-elles pas toutes à la même énergie personnelle? Peuvent-elles agir les unes sans les autres? Si la perception, l'aperception du moi et l'intelligence de l'absolu forment les trois systèmes de la faculté de connaître, la sensibilité nous présente tour à tour des sensations, des sentiments, des transcendances, et enfin, la Volonté se manifeste dans les appétits comme dans la liberté et dans la volonté supérieure ou rationnelle. C'est-à-dire que nos facultés peuvent se tourner vers le corps, vers l'âme ou vers Dieu.

Mais, considérée au point de vue social, chaque faculté comprend un quatrième système. Trop longtemps la psychologie a été traitée d'une façon abstraite, individualiste. Il est temps d'étudier l'homme véritable, c'est-à-dire le membre d'une société civilisée. M. Loomans considère l'humanité comme groupée en des touts organiques et non pas simple-

Digitized by Google

ment collectifs. Mais la solidarité ne va pas jusqu'au communisme. Tout homme est l'ouvrier de sa destinée, *faber fortunæ* et non pas *fortunæ filius*, comme disaient les anciens; *fabro a se stesso*, dit le Tasse cité par l'auteur, qui aime les allégations poétiques :

> Et sur les charmes nus de la réalité
> Comme un manteau royal tu jetais la beauté.

Ces ornements, empruntés aux anciens comme aux modernes, aux classiques comme aux romantiques, s'assortissent toujours heureusement au caractère d'une philosophie qui se réclame de Platon et d'Aristote, comme de Descartes et de Leibnitz, sans demeurer indifférents aux progrès des penseurs modernes en France, en Allemagne et en Angleterre.

Le quatrième essai, *de l'Intelligence*, commence expérimentalement par l'analyse de la connaissance des phénomènes sensibles. A ce propos, la distinction entre la perception, l'aperception, la pensée et la connaissance est si rigoureusement poursuivie dans ses moindres détails qu'on est d'abord tenté de croire à des subtilités gratuites. A mesure que l'auteur nous expose les chances d'erreur et de confusion, cette analyse nous paraît plus nécessaire en même temps que plus intéressante. Avec un peu d'attention, elle est d'ailleurs accessible aux lecteurs ordinaires, autant que la *Connaissance de Dieu et de soi-même* de Bossuet, dont on retrouve ici la clarté et la sobriété. Après ce long développement véritablement expérimental, M. Loomans a le droit de conclure en ces termes :

« Le *fait* de la connaissance humaine est un fait complexe, qui ne peut s'expliquer au moyen d'un principe unique, tel que la sensation, le moi, l'intuition rationnelle ou l'enseignement social. Toute connaissance se forme au moyen de la réceptivité, et il n'y a de connaissances innées d'aucune sorte. La nature nous est connue au moyen de l'expérience, la société humaine se développe dans l'espace et dans le temps, à l'aide de l'histoire; l'*idée*, enfin, nous est donnée primitivement, grâce au sens de l'absolu. » (P. 421.)

Digitized by Google

Dans ces expériences d'analyse psychologique dont on aime à surveiller toutes les opérations, il y a des épisodes où l'on voudrait s'arrêter à loisir et auxquels on revient, d'ailleurs, après avoir abouti aux conclusions légitimes. Nous voulons parler des rapports de la grammaire générale avec la psychologie [1], de l'imagination au point de vue esthétique et littéraire, de la pensée discursive [2] opposée à la pensée intuitive, et surtout sur les merveilles de l'attention où se montre si bien la puissance de la volonté quand nous savons faire « notre métier d'homme ». Dans la vie sociale, ce métier est très pratiquement examiné. « Nous y sommes tous plus ou moins enseignants et enseignés pendant la vie tout entière... Il y a une société naturelle et universelle des intelligences pour la connaissance de la vérité, société dans laquelle chacun a sa juste part d'indépendance et de liberté en respectant la raison, l'expérience acquise et l'autorité du genre humain. »

En étudiant avec la même ténacité de méthode la *sensibilité intellectuelle*, on découvre des vérités plus délicates, peut-être, mais non moins utiles à tout homme qui comprend sa véritable dignité. Ici, comme partout, dans toutes les investigations de la psychologie expérimentale, c'est le mouvement ascensionnel, même transcendant, qui l'emporte. Si les grandes pensées viennent du cœur, les plus beaux sentiments se justifient par la philosophie la plus austère. Nous voyons même ici la poésie apporter la chaleur en même temps que la lumière aux plus minutieuses constatations de l'analyse. Qu'il s'agisse, par exemple, de civisme et de patriotisme : le psychologue démontrera en quelque sorte juridi-

[1] S. Van de Weyer, en ouvrant son cours d'histoire de la philosophie (au Musée des sciences et des lettres), le 18 avril 1827, disait déjà : « Il y a dans les langues un fonds de philosophie et de raison auquel on ne fait peut-être pas assez d'attention. » Il est bon, toutefois, de remarquer que les racines sanscrites ne peuvent être confondues avec les germes de la parole, qui en sont séparés par un nombre indéfini de siècles.

[2] L'auteur insiste, à plusieurs reprises, sur le sens primitif et direct de l'*ogitare* qui, comme on sait, dérive de *cum* et *agitare*, rouler une chose en tout sens dans son esprit, réfléchir, méditer, faire effort intellectuel.

Digitized by Google

quement les manifestes des poètes les plus enthousiastes. Il ne s'inclinera pas avec moins de respect devant la banale sagesse de quelques proverbes; il fuira, comme dit Cousin, les opinions particulières, paradoxales, comme les petits esprits les recherchent pour le triomphe de leur amour-propre.

Le sixième et dernier essai d'analyse psychologique concerne la *Volonté*. Elle s'annonce et se *préfigure*, pour ainsi dire, dès l'apparition des *appétits* qui résultent d'un état de la sensibilité physique non satisfaite et qui tend à la satisfaction. Il y a autant d'appétits différents que de plaisirs physiques à rechercher et de douleurs physiques à éviter. Ils diffèrent des désirs et des volitions, puisqu'ils peuvent exister indépendamment du moi et de l'entendement. Si la langue latine se sert du terme *appetitus* pour désigner tour à tour un appétit ou un désir, c'est que la même chose peut se rencontrer dans les deux phénomènes, par exemple, l'appétit et le désir de manger. « Les appétits s'accomplissent fatalement, tandis que la volonté dispose librement des moyens d'accomplissement. La volonté et les désirs sont universels, capables de s'étendre à tout, sans qu'aucun objet particulier les limite; les appétits, au contraire, se produisent dans une sphère restreinte, la satisfaction des besoins physiques; la volonté, enfin, est toujours perfectible, et son énergie augmente à mesure qu'elle s'exerce, tandis que les appétits ne sont pas perfectibles et que leur énergie s'affaiblit par la satisfaction fréquente :

Voluptates commendat rarior usus.

« Loin de se confondre avec l'appétit, la volonté peut et doit maintenir son empire sur les appétits et les soumettre à la raison. » (P. 491.)

Quant à la volonté, « je m'aperçois immédiatement de ma liberté de vouloir. Avant tout raisonnement et toute recherche scientifique, j'ai la conscience de vouloir ce que *je puis* ne pas vouloir, de vouloir ceci ou cela, à mon choix. » Voilà un fait primitif, constant, général, observable toujours, et sans

Digitized by Google

lequel on ne saurait concevoir la personne humaine, capable de science, de devoir, de droit et de vertu. La conscience, d'ailleurs, si peu qu'on la consulte, nous explique notre libre arbitre. Le moi agit par lui-même et en lui-même, sans dépendre de rien d'étranger. Il sait opposer son indépendance à l'action reçue, réprimer ses désirs, suspendre leur accomplissement, faire acte d'empire sur lui-même. Ni l'Indifférentisme, ni le Déterminisme ne tiennent un compte suffisant de ce fait brutal de la conscience. La raison incline notre volonté, sans la *nécessiter*. Le caractère même, qui souvent semble nous tyranniser, ne *dispose* qu'à faire, ne force pas; il dérive, au surplus, lui-même de la volonté antérieure. Il faut toujours en revenir à ce fait initial.

Mais on n'est pas libre pour le plaisir de l'être; si c'est un but, en tant que maintien de la dignité humaine, c'est aussi un moyen, le grand, pour le perfectionnement moral et social. Notre honneur, notre noblesse, c'est de faire le bien, en pouvant faire le mal. Noblesse oblige : fais ce que dois, advienne que pourra. Imparfaite et perfectible, la volonté est soumise à la loi du progrès. L'idéal à atteindre, c'est la volonté parfaitement libre, qui ne veut rien malgré elle, veut la loi absolue du Bien et s'y conforme par des actes libres, variés, suivant l'individualité. Ne faire que ce qu'on veut, ne vouloir que ce qui est bien, avoir le choix libre, varié, fécond, selon son génie propre, c'est être vraiment libre, c'est imiter dans les conditions du fini la volonté infinie. » (P. 528.)

Dans le système de la vie sociale, cette troisième faculté fondamentale nous achemine à un problème qui se pose et s'impose aux sociétés vraiment civilisées. Comment faut-il entendre l'éducation sociale ? Comment peut-elle agir sur les volontés individuelles pour les perfectionner? En quoi consiste la responsabilité des familles, des classes dirigeantes, des autorités, des arts et des lettres?

Mais M. Loomans ne veut pas s'engager plus avant dans ces questions. Elles l'entraîneraient hors du domaine de l'analyse psychologique où il a voulu maintenir son livre.

Digitized by Google

Il le termine magistralement par une revue rapide de tous les résultats auxquels l'observation interne l'a pu conduire. Nous l'avons déjà dit, ils aboutissent au spiritualisme. La réalité de l'esprit s'est révélée à chaque expérimentation. L'énergie même qui nous fait penser nous a donné le sens intime et complet de notre personnalité. Si les forces simples de la nature, telles que les conçoit le dynamisme; si les *monades* de Leibnitz sont immatérielles, toutes ne sont pas des esprits. Quelques-unes seulement existent en soi, par soi et pour soi, trois modes distincts, mais inséparables de la vie personnelle. Ce n'est que l'imagination mythologique qui prodigue la personnalité. Celle qui mérite ce titre ne saurait être le produit de la nature fatale; elle n'est pas davantage l'auteur d'elle-même. Il faut donc admettre, avec les philosophes de la *perennis philosophia*, que c'est Dieu, personnalité absolue, qui donne aux êtres libres, comme aux autres, l'être, le mouvement et la vie.

J. Stecher.

Digitized by Google

THÉRÈSE MONIQUE[1]

DEUXIÈME PARTIE

(*Suite.*)

Ma tête bouillonnait. Il me semblait que je venais d'être précipité du haut d'un échafaudage. Le pavé tremblait sous moi. Je courus à mon logement; il y aurait peut-être une explication, un mot d'elle, sa nouvelle adresse.

Je vois encore l'étonnement du brave marchand de ferrailles, mon propriétaire, quand j'entrai dans sa boutique, la figure bouleversée, cherchant, mais vainement, à mettre de la suite dans mes paroles. Il me prit la main, se félicita de me revoir, et une expression de bonhomie joyeuse dilatait ses grosses joues rondes.

— Il n'est rien venu pour moi, pendant mon absence? demandai-je, tremblant.

— Ah! si, une lettre; elle est sur votre table, près du chandelier.

Je ne l'écoutais plus, je montais l'escalier comme un fou.

C'était son écriture : je brisai l'enveloppe.

Elle me disait qu'elle m'aimait plus que jamais, mais qu'elle redoutait mon inconstance, qu'il valait mieux nous quitter à présent, etc., et elle terminait en me demandant pardon pour le chagrin que son départ me causerait. Elle

[1] *Suite.* Voir les livraisons des 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre 1880 et 15 janvier 1881.

Digitized by Google

m'avait déjà dit tout cela dans le passé; je reconnaissais jusqu'aux expressions qui lui étaient familières. Du reste, pas un mot de ce qu'elle comptait faire ni de son adresse nouvelle.

Je fus anéanti.

Pendant trois jours, je battis la ville, regardant aux fenêtres des maisons si je ne la verrais pas. Je m'informai auprès de ses anciennes amies. J'allai même faire visite à une vieille tante qu'elle avait dans un faubourg. Il me fut impossible de rien découvrir.

Je n'essayai même pas d'arracher son image de mon esprit. Elle me hantait partout et se mêlait aux moindres choses de ma vie. Chaque pas que je faisais dans la ville me rappelait un peu de notre vie d'autrefois, de cette vie qu'elle avait violemment brisée. Par moments, je me disais qu'elle allait revenir; dans les rues, je me retournais, croyant l'entendre marcher derrière moi, et des espérances folles me bouleversaient l'âme, le jour et la nuit.

Je n'avais encore ouvert aucun livre, mes plumes séchaient dans l'écritoire, près de mes cahiers fermés. Je passais les tristes heures du jour à relire ses billets, et quelquefois je me prenais à baiser éperdument quelques menues choses d'elle, fleurs, rubans, une mèche de cheveux, qui survivaient à notre vieil amour.

Il m'arriva plus d'une fois de refaire seul les chemins que nous avions faits à deux, comme en un douloureux pèlerinage où son ombre m'accompagnait et dont les étapes étaient marquées par l'écho de nos baisers. Presque chaque fois, au bout de ces promenades, je me retrouvais dans sa rue, devant la maison où elle avait habité. Mes pieds me portaient invinciblement de ce côté et je regardais alors sa petite fenêtre, à travers des larmes dont le tremblement prêtait une oscillation confuse aux rideaux. Que de fois j'avais vu briller de la lumière à travers les carreaux, lorsque j'accourais et qu'elle m'attendait! A présent, la fenêtre se voilait d'une tristesse de solitude et le jour qui passait au travers n'éclairait plus qu'une chambre froide et morne où

Digitized by Google

Nini n'était pas. Mes yeux ne pouvaient se détacher de cette contemplation.

Un soir, il me prit une fantaisie singulière. Je demandai à la vieille femme qui occupait le rez-de-chaussée la permission de monter à l'étage, sous prétexte d'y rechercher un cahier d'études oublié. Je ne sais si le ton de ma voix la toucha ; mais elle mit un certain empressement à me donner la clef et de la lumière.

Quand je me trouvai devant cette porte qui s'était ouverte si souvent au bruit de son rire, un frémissement me parcourut tout le corps, ma main vacillante ne parvenait pas à introduire la clef ; je demeurai longtemps immobile comme quelqu'un qui, sur le point de dérouler de chères reliques, redoute de les voir s'envoler en cendres. J'ouvris enfin.

Les meubles, de pauvres meubles sans luxe, étaient demeurés dans le même ordre que par le passé ; je reconnaissais les moindres choses, mais il n'y avait plus ce parfum chaud de ses robes, cette animation de vie joyeuse et un peu folle que sa présence mettait autour d'elle. Il me sembla que j'étais entré dans un tombeau et que mon amour, mon cher amour mort, dormait sur le lit. A cette pensée, des images funèbres se répandirent dans mon esprit, et je me mis à sangloter comme un enfant.

J'emportai de ma visite un soulagement indéfinissable. Il me semblait que j'avais assisté à la fin d'une agonie, qu'une détente allait se faire en moi, et mes pleurs retombaient comme une rosée de mes yeux sur mon cœur.

Je rentrai fermement résolu à me mettre au travail, et comme une pensée tendre en appelle une autre, je songeais à présent à mon père, à ma mère, à mes sœurs, avec une ferveur que rien ne troublait plus.

XVII

J'eus d'abord quelque peine à me remettre à l'étude ; des nuages troubles obscurcissaient encore mon cerveau ; une suite d'idées commencées à la lecture de mes livres de droit

Digitized by Google

s'achevait dans un battement de cœur, et j'errais de la science à mes souvenirs, en dépit des efforts de ma volonté. Petit à petit, pourtant, mon cœur parut s'endormir dans une sorte de léthargie d'une volupté infinie; je ressemblais à un malade devant qui s'ouvre le chemin de la convalescence, et un apaisement, d'autant plus doux qu'il succédait à des crises violentes, me prédisposait à me reployer en moi-même, dans la délectation de ma sérénité reconquise. Cependant, sous cette quiétude apparente, un peu de l'ancienne douleur continuait à fermenter; une occasion me le fit voir bientôt.

Ma mère avait au plus haut point la religion du souvenir. Quelques-uns de nos parents étant enterrés à Louvain, elle me recommanda d'aller visiter leurs tombes, le Jour des morts; je me rendis à ce désir, avec une docilité qui semblait demander pardon pour mes ingratitudes passées.

Une lumière sourde, obscurcie encore par la brume et pareille à une vitre sur laquelle on aurait étendu un crêpe, rasait l'amas des tombes, autour desquelles, grelottantes, circulaient des figures noires et désolées. Quelquefois, des soupirs, des sanglots étouffés s'entendaient, et une tête s'abaissait dans la contemplation d'un coin de terre, désespérément. J'étais venu là sans impression bien définie; mais petit à petit, ce ciel bas et pesant, qui semblait suinter des pleurs, le défilé morne des morts et cet autre défilé frissonnant des vivants, puis encore les vagues lamentations que le vent secouait dans l'air, me pénétrèrent jusqu'au fond de l'âme. Les ifs, lentement, balancés au-dessus de ma tête, exhalaient des murmures longs et doux, comme des bruissements de soie froissée, et tout à coup cette ressemblance évoqua dans mon esprit le souvenir des robes de Nini. Un parallèle vague, persistant, s'établit en moi entre les trépassés couchés sous les dalles que je frôlais en passant et cette insoucieuse fille qui avait disparu de mon horizon, parée des fleurs que la tendresse attache au front des amoureuses. N'était-elle pas morte, en réalité, pour mon cœur, tout autant que ces vivants d'autrefois, aujourd'hui enfermés

Digitized by Google

dans leurs bières et dont le sang aussi avait tressailli, joyeusement appelé aux lèvres par la chaleur de la jeunesse?

Je gagnai un coin désert, proche du calvaire, et là, tout seul dans le soir tombant, pris par une désolation sans bornes, j'éclatai en sanglots, tandis que des lointains m'arrivait le glas des cloches sonnant à grandes volées.

Une volupté et comme une jouissance délicieuse de pouvoirpleurer encore, alors qu'on croyait la source des larmes tarie, finit par développer en moi un état de l'âme que je ne connaissais pas encore. Ma douleur ressemblait à la titillation d'une plaie en train de se cicatriser et qui, au lieu de la cuisson enflammée et maligne qui travaille la chair comme la pointe d'une lancette, ne fait plus éprouver qu'une irritation vague et presque délicieuse, comme un chatouillement.

Décidément, l'amour est bien mort en moi, pensai-je, puisqu'il me laisse maître d'analyser mes sensations.

Comme je rentrais en ville, quelqu'un s'arrêta devant moi et me salua. C'était le frère du riche Ridder, celui qu'on appelait Ridder cadet, petit homme craintif et timide. Il n'osait remettre son chapeau sur la tête ni me serrer la main. Il me demanda pardon pour la liberté qu'il prenait de m'arrêter dans la rue; mais il désirait savoir des nouvelles de la santé des cousines et du cousin. Le cousin, c'était mon père, les cousines, ma mère et mes sœurs. Ridder savait que j'avais passé mes vacances en famille.

Je le voyais rarement : il sortait peu et ne fréquentait pas les autres cousins. Sa figure s'épanouit quand je lui serrai les mains.

Nous causâmes quelques instants, et il finit par me dire, d'une voix embarrassée, que sa femme serait bien heureuse de me voir quelquefois.

— Nous ne pouvons pas offrir grand'chose, nous autres, mais c'est de bon cœur au moins. Venez, si vous ne craignez pas de faire visite à de pauvres gens.

Je le lui promis; nous nous serrâmes une dernière fois la main, et il me quitta.

Digitized by Google

Je travaillai jusqu'au soir, puis, je sortis, ayant besoin d'air.

Il y avait peu de monde dans les rues. Des hommes, des femmes se rendaient aux offices; les grandes fenêtres des églises brillaient dans la nuit. Par l'échancrure des volets, on voyait de la lumière dans les chambres. Les familles se réunissaient ce soir-là, comme pour se compter.

En passant dans la rue de Bruxelles, je vis se dessiner au-dessus d'une porte une ancre dorée. L'ancre donnait son nom à la maison : *A l'Ancre d'or*.

C'était la demeure des Ridder cadet.

Je m'arrêtai un instant à contempler derrière les vitrines l'air de bien-être qui régnait dans la boutique, une boutique chaude et bien fournie, où se trouvaient des pièces de flanelle rouge et blanche, des gilets en tricot étalés les manches ouvertes, des foulards de couleur, des toiles, des laines en abondance.

J'éprouvais le besoin de voir des gens simples et bons; je savais que je ferais plaisir à ceux-ci. Je poussai la porte, qui se mit à carillonner, et j'entrai.

TROISIÈME PARTIE.

THÉRÈSE MONIQUE.

I

Il y avait dix ans que les Ridder cadet étaient établis dans leur magasin de la rue de Bruxelles. On les nommait les Ridder cadet pour les distinguer des Ridder aîné, qui étaient considérables.

Les deux Ridder avaient eu des destinées différentes. Leur mère, une pauvre femme, était morte, les laissant en bas âge; mais un homme riche s'était intéressé à Ridder aîné. L'enfant s'était montré digne de cette protection; il était

Digitized by Google

sorti du collège à dix-sept ans, puis il avait eu des emplois importants. A trente ans, il épousait la fille d'un riche filateur, son patron, et quelques années après, il reprenait la filature de son beau-père. C'était un homme habile.

Ridder cadet, au contraire, avait été abandonné à lui-même. Très jeune, il était entré, en qualité de garçon de magasin, chez un épicier, puis chez un marchand de toiles, et enfin, il s'était marié. Sa femme lui avait apporté un peu d'économies ; ils avaient entrepris un petit commerce. Les commencements avaient été durs.

Ridder aîné avait blâmé cette union. Pendant cinq ans, il avait cessé de voir le pauvre Mathias Ridder. Puis, le temps avait calmé ce ressentiment ; une réconciliation s'était opérée. Ridder cadet avait gardé un respect sans bornes pour Ridder aîné.

Quand la porte de la boutique, en s'ouvrant, eut fait tinter la sonnette qui annonçait le chaland, la porte vitrée du fond joua dans la clarté d'une lampe, et je vis venir à moi Mathias en petite veste de drap, la casquette sur la tête. Il fut très étonné, balbutia quelques mots ; mais sa mince figure pâle prit une expression de joie et il me secoua trois ou quatre fois la main énergiquement.

— Je viens un peu plus tôt que vous ne vous y attendiez, lui dis-je.

Il remua la tête doucement.

— J'en suis bien content, allez.

Et se tournant vers la vitre éclairée derrière laquelle s'apercevait une silhouette, il se mit à appeler :

— Bel, Bel ! Une visite ! le cousin Stéphane !

La cousine s'appelait Isabelle.

Une grosse petite femme, accorte et fraîche, en bonnet, un petit châle de laine sur les épaules, accourut aussitôt en frappant les mains l'une contre l'autre, avec les marques de la plus vive satisfaction, et, plantée devant moi, elle me regardait des pieds à la tête, émerveillée.

Ils me firent entrer dans la petite chambre qui joignait la boutique et dans laquelle ils se tenaient d'habitude. Un grand

Digitized by Google

poêle de cuisine, orné aux angles de boules de cuivre reluisantes, occupait l'intérieur de la cheminée. Des deux côtés se dressaient d'assez hautes armoires contenant, l'une, les registres, la vaisselle, les reliques domestiques; l'autre, les vêtements. Une natte en paille tressée recouvrait le plancher.

La cousine Bel m'avança une chaise et jeta une grosse pelletée de charbon sur le feu. En un instant, la fonte fut rouge et la bouilloire se balança sur le couvercle, en chantant.

— Excusez notre misère, me dit Mathias en souriant. Mais nous avons besoin de peu de chose; nous ne voyons pas de monde.

Une grosse fille de la campagne, en courte jaquette tuyautée, les bras écarlates et nus, cousait près de la table, muette, un peu gênée, me regardant par moments à la dérobée. C'était leur servante, car ils en avaient une à présent.

Je m'informai de leurs affaires.

— Dieu soit loué, me répondit Mathias, nous n'avons pas à nous en plaindre! C'est une bonne chose, quand on est vieux, de pouvoir se reposer un peu.

Bel se lamenta sur le prix du beurre et des denrées : la vie renchérissait; ce n'était plus comme il y a dix ans. Mais la brave femme, tout en se désolant, prenait gaîment son parti de ces petites misères, et chaque mot s'accompagnait sur ses lèvres d'un rire qui se prolongeait quelquefois longtemps après que le mot avait été dit.

J'admirais la petite chambre chaude où s'était écoulée leur paisible existence et dont les meubles, simples et vieux comme eux, avaient l'air de sommeiller dans une douceur de songe. Eux, du moins, n'avaient pas connu les déceptions : appuyés l'un sur l'autre, ils vivaient en vieux camarades, ne souhaitant rien au delà de leur étroit horizon. Chaque jour amenait les mêmes occupations, et ils passaient la semaine, aunant, mesurant, coupant les étoffes, jusqu'au dimanche qui les rendait au repos, à la promenade, aux gourmandises des dîners prolongés.

Par moments, la sonnette de la porte tintait; Bel quittait

Digitized by Google

alors sa chaise et j'entendais claquer sur les carreaux de la boutique les talons de bois de ses sabots fourrés. Puis des pièces de monnaie tombaient avec un bruit clair dans le tiroir, la petite sonnette s'agitait de nouveau, et l'excellente femme rentrait.

Une pénétrante odeur se répandit tout à coup dans l'air ; c'était la cousine qui passait l'eau sur le café. Elle déplia ensuite une nappe blanche raide d'empois, rangea dessus le service à café et, la porte s'étant ouverte, elle prit des mains de la servante une appétissante tarte aux pommes fraîches que la grosse fille était allée acheter chez le boulanger.

Je me récriai devant ce luxe.

— Ta, ta ! s'écria-t-elle, nous sommes si heureux de vous voir que rien n'est trop bon pour vous montrer notre joie.

Les tasses s'emplirent ; un énorme quartier de tarte s'abattit sur mon assiette ; nous causâmes de la famille, de nos parents communs, d'eux-mêmes. Une seule chose manquait à leur bonheur. Et la voix de la digne Bel trembla en m'en faisant l'aveu.

— Nous n'avons pas d'enfant.

Mathias, qui avait allumé sa pipe, lançait de grosses bouffées de tabac au plafond. Il y eut un court silence. Puis, brusquement rendue à son humeur naturelle, elle ajouta :

— Mais on ne peut pas tout avoir à la fois. Si tous les bonheurs étaient pour un seul, les autres n'auraient plus rien. Et il en faut bien un peu pour chacun.

La pendule sonna sept heures. Cette sonnerie parut rappeler les cousins à d'autres idées ; Bel s'agita sur sa chaise et je surpris un geste qu'elle faisait à son mari, comme pour l'engager à parler ; mais Mathias se retranchait derrière sa femme, dans les cas difficiles. Elle toussa et me dit :

— Il y a quelque chose que nous avons oublié de vous dire, — j'espère bien que vous ne vous en irez pas pour cela. — c'est que notre cousine Thérèse vient passer presque tous les soirs une heure ou deux avec nous. Cela ne vous gênera pas, je suppose.

Thérèse ! Thérèse Monique ! Une rougeur me monta au

Digitized by Google

front en entendant son nom. Que de choses s'étaient passées depuis le temps où je me le répétais à moi-même, dans ma soif de tendresses, comme une musique plus caressante que toutes les autres! J'avais perdu jusqu'au souvenir de ses traits. Et j'allais la revoir, là, au moment où je ne pensais plus à elle, alors qu'elle m'était redevenue indifférente!

Je fus si troublé, que Bel, se méprenant sur mes sentiments, me dit d'une voix douloureuse :

— Lui en voudriez-vous, vous aussi, comme les autres?

— Moi?

Elle vit son erreur. Peu s'en fallut qu'elle ne m'embrassât.

— C'est que, voyez-vous, il n'y a pas deux créatures comme elle sur la terre!

Elle achevait de parler quand la sonnette de la boutique tinta, et un pas léger frôla le carreau, rapidement.

— C'est moi, dit gaîment une voix.

Et Thérèse Monique fit son apparition dans le petit halo jaune de la lampe.

Je me levai comme en sursaut. Mon cœur battait violemment; à peine osais-je lever les yeux. Elle me vit et poussa un petit cri de surprise :

— C'est le cousin Stéphane, fit Bel avec son bon rire clair.

Elle demeura un instant indécise, puis, faisant un pas vers moi, elle me tendit la main :

— Alors, bonjour, mon cousin, me dit-elle avec un franc sourire.

Elle ôta son manteau, son chapeau et s'assit près de la table.

— Nous ne nous sommes jamais vus, je crois, me dit-elle, et pourtant...

Elle parut chercher dans ses souvenirs.

Bel repliait en ce moment la nappe et posait sur la toile cirée une corbeille à ouvrage, du fil et des aiguilles.

— C'est que voilà l'hiver, fit-elle en manière d'explication; nous travaillons chaque soir, quelques heures, pour les pauvres gens. C'est la cousine Thérèse qui nous a donné cette idée.

Digitized by Google

— Du tout, interrompit Thérèse, vous l'avez eue avant moi.

Mais Bel protesta en se tournant vers moi :

— Bon cela ! Elle ne veut jamais avoir le mérite de ses bonnes actions !

— Dans tous les cas, il n'y a pas de mérite à penser aux pauvres gens. C'est une occupation pour celles qui n'ont pas à penser à autre chose. Mais vous êtes si bonne, Bel, que les moindres choses vous paraissent bonnes comme vous.

Du bout de sa main pâle, elle remua un instant le contenu de la corbeille et finit par y prendre une robe d'enfant à peu près terminée. Bel en avait pris une autre. On n'entendit bientôt plus que le froissement des aiguilles contre les dés.

La lampe éclairait en plein le visage de Thérèse. Elle avait de beaux cheveux noirs qui lui descendaient sur le front en bandeaux sinueux et se repliaient derrière l'oreille, qu'elle avait petite et fine. Elle était brune de peau, avec des pâleurs aux tempes et aux pommettes ; son visage portait les traces d'une lassitude infinie. C'était cette expression qui donnait à sa physionomie un charme doux et triste, inexprimable comme la sensation d'un déclin. Elle n'était ni belle ni jolie, mais deux yeux noirs larges et profonds éclairaient toute la tête d'une lumière admirable.

Je me rappelai ce qu'on m'avait dit d'elle, mes propres rêves, les aspirations confuses qu'elle avait éveillées en moi; et tous ces souvenirs augmentaient le trouble que je ressentais en sa présence. Comme je la trouvais plus belle que Nini ! Ce n'était pas l'éclat furtif de la jeunesse qui luisait dans ses yeux; son âme y brillait à nu, comme la transparence d'une eau claire laisse voir le sable du fond, et cette âme était la douceur, la tendresse, la bonté mêmes.

Elle portait une robe noire qui dessinait la minceur de sa taille, mais cette minceur n'était pas sans élégance et correspondait avec la finesse un peu maigre de ses mains. Je me souvins que je me les étais figurées longues et jaunes, elles étaient petites, au contraire, d'un ton mat qui rappelait vaguement la couleur des cierges, les doigts bien pris et terminés par des ongles tachetés de petits points blancs,

Digitized by Google

comme les doigts des personnes qui ne demeurent pas oisives.

— Vous regardez mes mains, me dit-elle tout à coup en riant. Oh ! c'est que je ne reste pas à rien faire.

— Je me demande, au contraire, comment vous pouvez les garder aussi blanches en travaillant, lui répondis-je en riant aussi.

La glace un peu rompue par cette repartie, nous causâmes. Elle paraissait si bonne fille, il y avait une si grande franchise dans ses manières et ses paroles, qu'on se sentait immédiatement sous le charme d'une nature simple et droite. Sa bonté mettait à l'aise, et un certain enjouement mélancolique se mêlait à l'apparence un peu grave de son visage. Elle n'avait, du reste, ni gaucherie ni timidité; elle se laissait aller en toute chose à son naturel. Elle riait quelquefois, souvent même, et avec plaisir, mais, je ne sais pourquoi, son rire paraissait sérieux comme toute sa personne. Peut-être mettait-elle un peu de coquetterie à vouloir corriger par des apparences de gaîté l'impression qu'elle faisait sur ceux qui la voyaient pour la première fois. Je crois qu'elle respectait surtout la joie des autres, en ayant l'air de s'en réjouir elle-même. C'était encore une manière d'obliger. Ces nuances composaient une nature attachante et fine, remplie à la fois de discrétion et d'abandon.

Elle mit une bonne volonté charmante à s'entretenir des mille riens sur lesquels roulait la conversation, non pas qu'elle causât beaucoup, mais elle s'efforçait de parler comme les autres. Quelquefois,la conversation languissait. Elle semblait se recueillir pendant ces pauses.

Quelle peine l'homme éprouve à être naturel ! Toujours un excès vient gâter les meilleures dispositions du cœur. Au lieu de me laisser aller à mes sentiments, je jouai l'esprit fort, l'homme désenchanté, le cœur blasé qui a pesé aux balances de l'expérience la vanité des tendresses humaines. Je me laissais étourdir par ma propre faconde, j'employai des mots sonores, des périphrases brillantes, une phraséologie de pédant. Était-ce le désir de me venger de la timidité que

Digitized by Google

sa présence avait d'abord fait naître en moi? Ou bien mon intention fut-elle simplement de frapper son esprit? Peut-être.

Les Ridder ne virent, ils ne pouvaient voir dans mon improvisation qu'un tumulte de paroles débitées avec aplomb. Ils me regardaient avec des yeux émerveillés : mon éloquence leur donnait la plus haute idée de mon savoir.

Mais elle! Un moment, elle cessa de travailler; ses yeux se levèrent sur moi, doux, profonds, et elle me regarda, étonnée, un peu triste, les deux mains posées sur son ouvrage. Il y avait dans ce regard un reproche à la fois et une plainte, comme si elle m'en eût voulu d'une désillusion nouvelle et comme si, en même temps, elle m'eût trouvé réellement malheureux.

On parla des grandes villes, de Paris, de Bruxelles.

— Il y a de grandes rues, de belles places, du monde; on y vit mieux, fit Mathias avec conviction.

— Je ne sais pas, dit Thérèse Monique, mais on y doit vivre davantage.

— On y vit la vie du cœur et des nerfs, au moins, m'écriai-je; et puis il y a mille distractions, des bals, des théâtres, des réunions.

Elle se tut un instant, puis, avec un sourire, elle me dit :

— Ce n'est pas ainsi que je l'entendais, mon cousin.

Que de choses dans ce sourire et dans ce mot! J'y entrevis le rêve d'une solitude amoureuse et tranquille, au milieu de l'agitation des foules. Un idéal d'infinies tendresses rayonnait dans la lumière de son sourire, dans l'insaisissable ironie voilée de ses paroles.

Je me laissai entraîner à lui parler comme à une personne que j'avais connue depuis longtemps et bientôt toute gêne disparut entre nous.

Dix heures sonnèrent à la pendule.

— Déjà dix heures! fit Thérèse.

Elle replia son ouvrage, mit son chapeau et son mantelet, et me tendant la main :

— Je vous demande pardon, mon cousin, de vous quitter

Digitized by Google

si brusquement; mais je suis une vieille fille et je me couche tôt.

Je lui offris de la reconduire. Elle me répondit avec bonne humeur :

— Ne vous donnez pas cette peine; je ne crains pas qu'on m'enlève.

Nous l'avions accompagnée jusqu'à la porte : lentement elle disparut dans l'ombre de la rue.

— Eh bien! n'avais-je pas raison? me dit Bel quand elle fut partie. Y a-t-il au monde un meilleur cœur? Et penser qu'on lui a fait tant de mal!... Tenez, je ne suis pas méchante, mais il me semble qu'il y a des gens qui ne méritent pas de vivre.

Je partis, à mon tour, sur ce mot.

II

Plusieurs jours se passèrent. Je travaillais; un apaisement extraordinaire s'était fait en moi. La pensée de Nini avait presque entièrement cessé de me préoccuper; il y avait même des moments où je m'accusais d'insensibilité. Tout doucement le besoin d'une affection pure s'était substitué au regret de la passion perdue, et ce sentiment nouveau ne me causait ni troubles ni mécomptes.

Cependant, je fus pris, un soir, d'une irrésistible envie de revoir Thérèse Monique. Qu'avais-je à craindre? N'étais-je pas armé contre l'amour? Étais-je seulement capable d'aimer encore? Avec elle, je connaîtrais cette chose tentante : l'amitié d'une femme.

A mesure que l'heure avançait, mon calme m'abandonnait, j'éprouvais à la fois de l'impatience et de l'hésitation. Je passai trois fois devant la boutique des Ridder, revenant chaque fois sur mes pas, et tout à coup une réflexion me décida.

— Après tout, me dis-je, je leur dois une visite.

Je fus reçu avec la même cordialité que la première fois;

Digitized by Google

il me parut même qu'un ton de doux reproche se mêla à ces paroles de la bonne Bel :

— Il y a si longtemps que nous ne vous avons vu !

— Y a-t-il si longtemps que cela? m'exclamai-je, étonné moi-même.

— Voilà bientôt dix jours, et c'est beaucoup dans la vie de vieilles gens comme nous.

Mathias intervint en ce moment et fit cette déclaration :

— Le cousin a ses occupations ; et puis, les distractions ne sont pas grandes chez nous.

Thérèse était venue presque chaque soir. L'ouvrage avançait : toute une famille de pauvres gens allait être renippée. Et la bonne femme avait une larme à l'œil en pensant à leur joïe, le jour où Thérèse et elle étaleraient sur leur table les vêtements de flanelle qui leur rendraient l'hiver supportable.

— C'est un ange du bon Dieu, ajouta Bel. Elle ne pense qu'à faire le bien. Toutes ses pensées sont pour ceux qui n'ont rien. Elle passe une partie de ses nuits à travailler. Sans compter qu'elle dépense tout ce qu'elle a en mille douceurs qu'elle leur porte elle-même. Elle n'a pas sa pareille au monde.

On l'attendait : elle n'allait pas tarder à venir. En effet, la petite sonnette se mit à tinter : mon sang ne fit qu'un tour. Elle me tendit la main, avec son pâle sourire si doux.

— Je suis un peu en retard, ce soir. J'ai couru pour ce pauvre Pierre. Je n'ai rien pu lui trouver encore.

— Ah ! oui, pauvre homme ! fit Bel.

Et, se tournant vers moi, Bel ajouta :

— Ce n'est pas la centième partie de ce qu'elle fait tous les jours. Si je vous disais...

Thérèse lui ferma vivement la bouche :

— Ah ! taisez-vous, voyons.

— Bon ! Vous ne m'empêcherez pas de le dire, un jour que vous ne serez pas là.

Et, tout en riant à plein cœur, l'active vieille femme se mit à couvrir la table ; elle tira ensuite de l'armoire un grand

Digitized by Google

plat de riz luisant sous une belle croûte glacée, et elle le déposa sur la nappe.

A la vue du plat, Thérèse se mit à battre des mains, comme un enfant, et s'écria :

— Il n'y a que la cousine pour réussir ainsi son riz!

Elle se ressemblait si peu à elle-même, en ce moment, que je ne pus m'empêcher de la regarder avec étonnement.

Elle s'en aperçut et, presque mutine, me jeta ces mots :

— Je suis très gourmande.

Nous fîmes largement honneur au repas; après quoi, la nappe fut enlevée et la corbeille à ouvrage mise sur la table.

On causa de la famille, des gens qu'on connaissait. Je remarquai que ma cousine ne disait jamais que du bien des personnes dont il était question dans la conversation. Si on leur reprochait une faute ou un ridicule, elle trouvait toujours moyen de les excuser.

III

Je pris bientôt l'habitude de ces soirées passées chez les Ridder. Thérèse était l'âme de nos petites réunions.

Cependant, le charme de sa personne ne s'imposait véritablement à moi que lorsque j'étais loin d'elle. Je la revoyais alors avec la flamme voilée de ses yeux et l'affectueux abandon de ses manières.

Une circonstance me fit reconnaître qu'elle m'était moins indifférente que je ne le croyais.

J'étais un soir, comme à l'ordinaire, chez les Ridder; nous l'attendions, mais l'heure se passa sans qu'elle parût. A chaque coup de sonnette, je me retournais, cherchant à la deviner au travers des rideaux qui pendaient le long de la porte vitrée. Je finis par ne plus pouvoir me tenir sur ma chaise.

Neuf heures sonnèrent. Je pensais vaguement à une explication.

— Nous ne verrons pas notre cousine, ce soir, dit Bell.

Digitized by Google

Toute cette soirée sans la voir! Une tristesse vague me saisit. Qu'est-ce qui pouvait bien la retenir? Je lui en voulais comme d'une ingratitude.

— J'attendrai jusqu'à la demie, me dis-je.

J'attendis jusqu'à dix heures. Elle ne vint pas.

Je partis, ennuyé, bâillant, la tête vide.

Mon ennui me poursuivit une partie de la journée suivante. Je pensais vaguement à une explication. Le soir venu, après une longue lutte avec moi-même, je poussai de nouveau la porte des Ridder.

— Je passais, leur dis-je. J'ai voulu vous serrer la main.

J'avais choisi l'heure à laquelle j'étais à peu près certain de la rencontrer. Mais sa place était restée vide comme la veille; les tintements de l'horloge, en retentissant dans le silence de la chambre, me firent sentir plus cruellement encore son absence.

Il me fallut toute ma volonté pour ne pas y retourner le lendemain. J'allumai ma lampe et, assis près de mon feu, je passai une partie de la nuit à travailler.

— Elle y est peut-être à cette heure, me dis-je à plusieurs reprises. Que peuvent-ils se dire? Parleraient-ils de moi?

Je la revis enfin le jour suivant.

— J'ai déjà si bien pris l'habitude de vous voir, me dit-elle avec sa franchise ordinaire, que vous m'avez manqué ces derniers jours.

— Et moi, j'ai été très malheureux, lui répondis-je.

Elle leva sur moi ses grands yeux limpides, puis les abaissa, un peu émue.

— Vraiment?

Nous parlâmes des amis, de l'amitié.

Je rapprochai ma chaise de la sienne et je lui dis, à demi-voix :

— Thérèse, voulez-vous être mon amie?

— Ne le suis-je pas?

— Non, ce n'est pas assez.

Elle me regarda d'un air sérieux.

— Que vous faut-il de plus? Soyons amis, mais sans trop parler de notre amitié.

Digitized by Google

— Vous serez ma première amie.

— J'aimerais mieux être votre premier ami. Encore craindrais-je que mon amitié ne vous serve pas à grand'-chose.

— Quand elle ne ferait que m'empêcher de céder à mes bizarreries d'humeur, ce serait déjà beaucoup.

— Eh bien, soit, me dit-elle ; mais à une condition, c'est que vous deveniez aussi l'ami de mon cher Balt.

Elle me regardait, souriante, le doigt levé.

— Balt ?

— Oh ! vous l'aimerez... Il est digne de votre amitié.

Et, prenant un air sérieux, elle ajouta :

— Voulez-vous ?

— De tout mon cœur !

Elle me tendit la main et je la pressai dans les miennes. Elle me fit ensuite le portrait de cet ami cher : ils se connaissaient depuis l'enfance ; pour rien au monde elle n'aurait contrarié Balt. Il était jaloux de son amitié et elle n'était pas moins jalouse de la sienne.

Je me souviens de ce temps comme d'un des plus heureux de ma vie ; nos petites causeries nous rapprochaient chaque soir dans une affection tranquille, où nous goûtions le charme d'être l'un à l'autre, sans penser au danger que pouvaient courir nos cœurs. Il en résultait une intimité fraternelle d'une douceur infinie.

— Si vous saviez, lui dis-je un jour, combien vous me rendez heureux !

— Je ne demande pas mieux que de vous croire, me répondit-elle ; mais il me semble que je n'ai pas grand mérite à cela. Je fais si peu à côté de ce que je voudrais pouvoir faire.

— L'étude la plus ingrate devient agréable quand je pense qu'elle me vaudra un sourire de vous.

Elle leva les yeux sur moi avec un peu d'inquiétude et je crus voir passer une ombre sur son visage.

— Vous ai-je dit quelque chose qui ne puisse se dire ? lui demandai-je.

Digitized by Google

— Non. Du reste, vous pouvez tout me dire. Ne suis-je pas pour vous comme une sœur aînée ?

J'absorbais le charme subtil qui se dégageait de sa personne, comme une nourriture immatérielle qui réconfortait mon âme sans laisser de place à d'autres désirs. Nous causions de moi la plupart du temps, de mes travaux, de mes rêves d'étudiant. Elle parlait rarement d'elle. Quelquefois, de longs silences s'établissaient ; mais ils avaient la douceur de la conversation et nous nous parlions encore, en ne nous disant rien.

Les bruits de la maison accompagnaient, comme en sourdine, ces entretiens. On entendait le claquement des sabots de la cousine Bel, le tintement de la sonnette, le ronflement de la bouilloire sur le feu, le tic-tac de l'horloge, interrompu toutes les heures par la sonnerie, et toutes ces rumeurs se confondaient dans un bourdonnement vague qui assoupissait l'esprit.

Bel tournait, par moments, autour de nous, d'un air mystérieux qui nous faisait rire ; quand nous lui en demandions l'explication, elle mettait un doigt sur la bouche, comme une personne qui a son idée et qui entend la garder pour elle.

IV

Un clair soleil illuminait, ce matin-là, les campagnes, blanches de neige ; les arbres dentelaient l'azur pâle du ciel, comme de délicates orfèvreries, et les terrains, dans le lointain, semblaient lamés d'argent. Une bise piquante coupait l'air : çà et là, la neige fondait.

Nous marchions d'un pas allègre, elle et moi. Devant nous, la route scintillait comme de l'étain neuf. Thérèse avait posé son bras sur le mien.

— Nous en avons pour trois quarts d'heure de marche, me dit-elle. Oh ! je connais le chemin : je l'ai fait souvent. Balt est si heureux de me voir. Nous causons ensemble de sa mère, de ses rêves ; il en a un qu'il vous dira, quand il vous con-

Digitized by Google

naîtra mieux : c'est de pouvoir donner, un jour, une servante à la bonne femme. Mme Vos est vieille ; pourtant, elle est sur pied, du matin au soir. A elle seule, elle fait tout l'ouvrage de la maison. Vous la verrez : c'est une femme au caractère ouvert, mais qui n'entend pas grand'chose à ce que fait son fils. Quand on lui dit que c'est très beau, que personne ne travaille le bois aussi bien que Balt, elle le croit, parce que c'est son fils, mais elle vous regarde avec des yeux étonnés. Pour elle, du bois est du bois. Cela est bien égal à Balt ; il ne l'en aime pas moins.

Nous avions fini par ne plus sentir le froid ; le soleil du midi, perçant nos vêtements, faisait circuler dans nos membres un sang tiède ; quelquefois, nous nous arrêtions un instant dans les maisons pour nous reposer, et les pieds au feu, empourprés tous les deux par la chaleur des poêles, nous nous regardions, à demi engourdis. Puis, nous nous remettions en marche. Des paysans nous croisaient : de loin, leurs blouses, d'un bleu foncé, faisaient des taches noires sur le paysage.

— Est-ce que Balt est chez lui? demanda Thérèse à une femme qui passait, des paniers aux bras, et troussée jusqu'aux jarrets.

— Oui, répondit la paysanne.

— C'est une voisine, me dit Thérèse ; ils l'appellent Balt, comme moi.

— Quelle destinée mélancolique ! exclamai-je, tout le monde le traite en égal et vous m'assurez que c'est un grand artiste ?

— Comment voulez-vous qu'ils s'en doutent? Ils l'ont vu grandir, ils l'ont connu enfant ; c'est presque un frère pour eux. Quand on leur parle de Balt, ils répondent : Ah ! oui, le menuisier ! Il n'est pas un paysan des environs qui n'ait au moins une petite vierge ou un petit saint, sculpté par lui ; mais ils seraient bien plus contents si, au lieu d'être de bois noir ou brun, la vierge et le saint étaient de porcelaine blanche à filets d'or. Je frémis à l'idée que tous ces délicats ouvrages sont seulement sauvegardés par l'idée pieuse que

Digitized by Google

leurs possesseurs y rattachent; s'ils n'étaient que de simples sculptures, il y a longtemps qu'on en aurait fait du feu.

Je plaignis le pauvre sculpteur : il avait dû bien souffrir de cette indifférence.

— Il n'y pense même pas, me répondit Thérèse. Qu'un enfant aille lui demander un jouet pour s'amuser, Balt prend son couteau et se met à lui tailler une petite figure. Voici, du reste, un trait qui achèvera de vous le peindre, et vous peindra en même temps le milieu dans lequel il vit. Il y a dans l'église d'un village voisin un retable que les gens de la ville viennent admirer. Le temps avait fini par le détériorer en certaines parties: il fallait aussi reconstruire deux figures, dont l'une avait été consumée à moitié par les cierges et dont l'autre avait disparu depuis longtemps, sans qu'on pût dire ce qu'elle était devenue. C'étaient deux figures d'anges se faisant pendant aux deux côtés du retable. On cherchait un sculpteur. Balt se proposa ; mais le curé, les gens de la fabrique, tous ceux qui avaient leur mot à dire se moquèrent de lui. Le travail fut confié à un fabricant de Malines. Balt n'a rien dit, n'a pas murmuré, n'a pas protesté. Quand je lui en ai parlé, il m'a simplement répondu : Ils ont eu peut-être raison : j'aurais pu gâter tout l'autel. Balt ne croit pas à son talent.

Nous avions pris un sentier à travers champs. Le mince chemin longeait, pendant quelque temps, de petites fermes basses, dont le badigeonnage tranchait en teintes sombres sur l'éclat de la neige. Elles étaient silencieuses et closes, et Thérèse les compara à de gros chats endormis dans la cendre du feu. C'étaient les premières maisons du village. Un peu plus loin, un clocher en poivrière sortait d'un groupe d'habitations.

— C'est ici, me dit-elle.

Nous nous trouvions devant une maisonnette, peinte en bleu, très propre, dont la façade disparaissait presque entièrement sous les branchages entrecroisés d'un poirier en espalier. Derrière les carreaux des fenêtres s'apercevait le reflet blanc des rideaux. Thérèse fit jouer le loquet.

Digitized by Google

— C'est moi, madame Vos!

Une voix répondit du fond de la chambre, joyeusement :

— Mère, c'est Thérèse!

Et aussitôt après, un homme de petite taille, la figure pâle, les cheveux crépus et bordant durement un front prodigieusement bombé aux tempes, vint à nous.

— Balt, je vous amène mon cousin Stéphane.

Il me tendit la main et me dit simplement :

— Entrez. Vous êtes ici chez vous.

Il parlait bas, de cette voix sourde et traînante qu'ont les silencieux; et ses paroles s'accompagnaient de gestes timides. Un air de songerie douloureuse était répandu sur son front et ses yeux, comme le mal d'une vie méconnue; même en souriant à Thérèse, le bas de son visage garda son sérieux un peu navré.

— Ah! Thérèse, il y a si longtemps que nous ne vous avons vue, dit-il doucement.

Une femme intervint en ce moment :

— Allons, Balt, ne la grondez pas; elle a bien aussi ses occupations.

C'était la mère de Balthazar Vos, une petite femme sèche, maigre comme un clou; le travail de la terre avait courbé son dos, et sa peau cuite au soleil avait pris des tons d'acajou. Elle portait sur la tête un châle de grosse laine bleue; d'énormes sabots rembourrés de paille chaussaient ses pieds. Elle s'empara de la main de Thérèse et l'attira vers le feu, avec une brusquerie maternelle.

— Comment une aussi belle demoiselle ose-t-elle sortir par ce temps de neige? Asseyez-vous et chauffez vos pieds. Je vais vous faire du bon feu.

Elle passa le crochet dans les grilles du poêle et se mit à tisonner furieusement.

— Mère Vos, répondit Thérèse, je ne sens ni le froid, ni le chaud, quand je viens vous voir.

Et de suite après, elle interrogea le sculpteur sur ses derniers travaux. Il secoua la tête :

— Cela ne va plus...

Digitized by Google

La voix de la mère Vos l'interrompit :

— Garçon, si vous voulez leur montrer quelque chose de beau, montrez-leur la belle armoire à laquelle vous travailliez quand ils sont entrés.

— La mère a raison, dit Balt. Je travaillais à une armoire. Il y a longtemps qu'elle désirait en avoir une pour son linge et ses robes. Elle est à peu près terminée.

— Il voulait y mettre des figures, dit la mère; mais quatre planches bien rabotées suffisent : les figures ne sont bonnes qu'à accrocher de la poussière.

Elle s'était assise près de Thérèse, son moulin à café dans les genoux : de temps en temps, elle cessait de moudre et repoussait du doigt les fèves dans le récipient ; puis, de nouveau, on entendait le bruit sec de la roue en train de broyer.

— Montrez-nous l'armoire, dit Thérèse en me souriant.

Balt poussa une porte basse dans le fond de la chambre et nous fit entrer dans une petite pièce sombre, qui prenait jour sur les campagnes : c'était son atelier. Une lumière verdâtre glissait à travers les vitres, laissant dans l'ombre tout un côté de la chambre. Au plafond, barré de grosses poutres brunes, une lampe en zinc était suspendue par un fil de fer.

— La lampe des nuits! murmura mon amie en me la montrant.

Balt hocha la tête.

— Oui, la nuit, quand je suis seul et que le village dort, je m'imagine que j'ai là quelque chose. Par moments, un chien aboie dans le lointain, ou bien le vent souffle dans la cheminée. J'allume mon poêle et je travaille : alors, je suis heureux.

Un banc de menuisier occupait le milieu de l'atelier ; parmi un amas de sciure de bois et de copeaux, et tout près, rustique et solide, se dressait la fameuse armoire en bois de chêne. Il ouvrit les battants.

— C'est celle-là dont vous a parlé la mère. Elle durera longtemps.

A terre traînaient des blocs de bois, des sculptures ébau-

Digitized by Google

chées, de vagues silhouettes massives et noires, pêle-mêle.

D'une main tremblante, Balt nous montra une de ses vierges. C'était une figure d'un sentiment naïf et simple qui allait au cœur. La vierge était debout, les deux mains posées sur sa poitrine, et sa tête s'inclinait à demi, un peu penchée sur l'épaule, comme pour regarder à ses pieds. Une corde retenait sur ses hanches sa robe tombant à plis droits, dans laquelle se moulaient les formes d'un corps jeune. Volontairement ou non, l'artiste avait négligé les draperies ; les plis étaient lourds et tuyautaient gauchement. Quelques creux, brutalement taillés, indiquaient à peine les cassures de l'étoffe s'affaissant. En retour, il avait mis un soin incomparable à la tête et aux mains. Celles-ci s'appuyaient sur les seins, avec une ardeur passionnée, et la chair déprimée faisait rebondir le vêtement entre les doigts. C'étaient de grandes mains un peu fortes, mais la morbidesse de la vie était bien imitée, et l'allongement des doigts, fait exprès pour mieux couvrir la gorge, corrigeait ce qu'elles avaient de trop gras. Je fus frappé de l'arrangement de la coiffure ; c'était, à s'y méprendre, la coiffure de Thérèse. M'étant baissé pour regarder la figure, je fus bien plus frappé encore de voir qu'elle ressemblait trait pour trait à ma cousine. Mais un pli mystérieux donnait à la bouche demi-ouverte un mélange de mélancolie et de sérénité inexprimable ; et l'on doutait si elle priait, si elle souriait ou si elle pleurait. Une tendresse profonde, un immense amour éclatait dans toutes les lignes de ce visage fléchissant, dont les narines frémissantes semblaient s'ouvrir aux souffles de l'espace, et qui de ses yeux de bois, apitoyés et noyés sous la paupière, contemplait les humaines désolations.

— Il est aisé de reconnaître le modèle qui vous a inspiré, dis-je au sculpteur.

Sa figure s'illumina et il me répondit :

— J'aurais voulu la faire plus belle encore, et mettre sur son front toute la beauté de son âme ; mais elle est trop au-dessus de moi. Je ne puis atteindre jusqu'à elle.

Il se laissait aller à son enthousiasme. Pour moi, j'admi-

Digitized by Google

rais, en l'enviant, cette simplicité de cœur et c'est à peine si je trouvais des paroles pour y répondre. Mais bientôt, ma nature ombrageuse reprit le dessus et la pensée qu'il l'aimait germa en moi : l'amour seul a ces adorations, ces extases naïves. Alors, cet homme candide, dont l'étrange talent m'attirait, devint pour moi comme un rival inattendu : une basse irritation me gonfla le cœur et j'en voulus presque à Thérèse de m'avoir conduit chez lui. Je me mis à me promener à travers l'atelier, en sifflant entre mes dents, d'un air d'indifférence profonde.

Thérèse, qui était allée offrir ses services à M^me^ Vos, revint en ce moment.

— Balt, dit-elle, j'aurais voulu n'avoir jamais d'autre ami que vous. Dieu m'est témoin que votre amitié m'eût suffi jusqu'au dernier jour de ma vie. Mais j'avais un cousin : l'amitié en a fait un frère. Je désire que ce soit entre nous trois une même et inaltérable bonne affection.

Lui, demeura quelques instants sans répondre ; puis, brusquement, d'un mouvement cordial et spontané, il vint à moi et me prit la main. Cet élan me toucha ; j'eus honte des révoltes de mon esprit.

On causa. Il nous dit qu'il avait voulu s'instruire, lire des livres.

— Mais c'est trop grand, c'est trop beau ; je n'y comprends rien. Il me faut des choses très simples, des histoires d'enfants, des livres de prières, les Écritures.

Quelques volumes étaient rangés sur une planche : c'étaient une vieille Bible aux feuillets jaunis, un livre d'heures en gros caractères et que les doigts avaient froissé aux tranches, des almanachs écrits en flamand, un exemplaire dépareillé du vieux poète Cats.

— Cependant, lui dis-je, un artiste comme vous ne peut se désintéresser de l'histoire de l'art. Vous qui avez dessiné d'après les antiques, n'aimez-vous pas la Vénus de Milo, par exemple?

— Oui, me répondit-il ; mais la Vénus n'est pas faite pour des paysans ni pour des enfants. Nous comprendrons tou-

Digitized by Google

jours mieux une mère de Dieu ou une Madeleine. La Vénus et toutes ces belles statues sont faites pour les beaux hommes qui n'ont pas souffert. Les humbles aiment quelque chose qui soit plus à portée de leur condition. C'est pour eux que je travaille.

— Vous avez peut-être raison, lui dis-je après un instant de réflexion. Cependant, vous ne pourrez pas toujours travailler pour des hommes simples ; vos travaux iront à la ville, seront connus, appréciés ; il vous faudra sortir de vos sujets habituels.

Il me répondit avec un peu de mélancolie :

— J'y pense quelquefois, et cela m'attriste. Il y a même des jours où je cherche à m'exercer à un autre travail ; mais, au bout d'une heure, je m'aperçois que cela ne m'est pas possible, et je suis bien forcé de renoncer à ces ambitions. Je ne suis bon qu'à exprimer ce que j'ai ressenti dans le fond du cœur : tout le reste me laisse impuissant. Cependant, je rêve de faire quelque chose de plus grand que ce que j'ai fait jusqu'ici. Je voudrais sculpter des sujets importants : saint Nicolas, par exemple, et son âne; sainte Cécile, jouant de l'orgue ; puis, la Noël, l'enfant Jésus dans la crèche, avec les bœufs, des choses comme cela.

La vieille femme ouvrit, en ce moment, la porte et une bonne odeur d'omelette à la poêle se répandit dans l'atelier.

— Vous causerez de tout cela en mangeant, dit-elle ; j'ai mis la nappe.

Elle avait rapproché la table du feu et l'avait recouverte d'une serge à carreaux bleus et blancs, de laquelle s'exhalait une senteur fraîche de linge blanchi à l'air. Les assiettes étaient de bel étain reluisant, et le plomb des couverts brillait comme de l'argent. Une superbe omelette baignait dans le beurre fondu ses jaunes d'œufs appétissants. Il y avait encore à table du pain, de la bière et des pommes.

Thérèse attaqua de bonne grâce le rustique repas.

Elle avait une familiarité charmante, au milieu de ces esprits simples comme la nature. Elle employait leurs mots, elle prenait leurs habitudes, elle s'efforçait de leur ressembler

Digitized by Google

jusque dans leur gaîté. La mère Vos était une femme excellente sous ses dehors rudes : elle portait allègrement son âge et montrait une bonne humeur à laquelle le temps n'avait rien enlevé. A tout instant, elle frappait ses cuisses de ses mains et se renversait sur sa chaise en riant aux éclats. Thérèse choquait son verre contre le sien, l'obligeait à boire, et lui faisait réciter des histoires de son jeune temps. Elle-même avait l'air de s'amuser beaucoup.

Quelquefois, elle se tournait vers Balt, sérieux selon son habitude, et le priait de rire un peu. Balt se prêtait de bon cœur à la plaisanterie.

Le soir entrait dans la chambre, quand nous songeâmes à repartir.

— Par où êtes-vous venus? demanda la vieille mère.

— Par la chaussée.

— Il y a un chemin bien plus court pour retourner à la ville; notre garçon vous le montrera.

Nous fîmes nos adieux à la bonne femme et nous gagnâmes la campagne. Une lune ronde et claire s'incrustait comme un disque d'airain dans les bleus du ciel.

Balt nous fit traverser le village; la neige craquait sous nos pieds; par moments, l'un de nous glissait.

Les gens du village étaient, à cette heure, chez eux, les volets clos, les portes bouchées avec de la paille. On voyait, par les fenêtres, des familles assises autour de la table ou dans l'âtre, et une vapeur épaisse descendait en filets le long des vitres. Des bruits de voix et de verres sortaient des cabarets. Une petite buée s'élevait des fumiers fraîchement remués et, devant les étables, des flaques d'eau gelées luisaient.

V

Balt nous accompagna pendant près d'une demi-heure, puis, nous l'obligeâmes à s'en retourner. Il nous avait mis sur le bon chemin, nous n'avions qu'à obliquer, à un endroit

Digitized by Google

qu'il nous indiqua. Nous nous serrâmes longuement les mains, en nous disant : « A bientôt. »

A peine fut-il parti, que Thérèse, cédant à la voix de son cœur, s'écria :

— N'est-ce pas qu'il est bon, mon Balt?

Il y avait dans ce cri l'accent de tendresse passionnée que j'avais remarquée chaque fois qu'elle m'avait parlé de son ami.

— Il est bizarre, répondis-je froidement.

— Non, il est simple, il est bon. Il n'y a rien de moins bizarre que Balt.

— Vous m'étonnez. Pourquoi ne voulez-vous pas que je l'apprécie à ma manière? Je ne puis pourtant pas accepter votre jugement sur toutes les personnes qu'il vous plaît d'aimer.

Elle me répondit avec douceur.

— Je croyais qu'il n'était pas possible de se méprendre sur le compte de ce pauvre garçon. Il est de ceux dont le cœur se lit à livre ouvert. Vous me feriez presque regretter de vous l'avoir fait connaître.

— Vous m'auriez épargné du moins l'ennui d'une situation ridicule.

Elle tourna vers moi son visage dans la nuit.

— Je ne vous comprends pas.

— Sans doute, puisqu'en me le faisant connaître, vous n'ignoriez pas que cet homme vous aimait.

Elle m'interrompit avec une certaine vivacité :

— Ne prolongeons pas ce jeu cruel. Il est vrai qu'une affection presque aussi longue que notre vie nous unit. Balt est une nature aimante et faible qui a besoin d'être beaucoup aimée. Vous ne parleriez pas de lui avec cette légèreté, si vous saviez de quelle amitié fervente il paie ceux qui lui témoignent un peu de sympathie. Quelque chose me dit qu'il pense à nous, en ce moment même; tandis qu'il chemine à grands pas du côté du village, son cœur bat à la pensée des choses affectueuses que vous lui avez dites, et il se réjouit de compter un ami de plus. Ah! qu'il serait malheureux s'il vous avait entendu!

Digitized by Google

— Que m'importe! m'écriai-je. Il peut du moins vous dire qu'il vous aime, sans que vous songiez à l'interrompre. Et m'auriez-vous imposé une aussi longue contrainte si vous ne l'aimiez vous-même? Croyez-vous que je sois aveugle?

Elle s'arrêta, douloureuse, des reproches dans les yeux.

— Ne parlons plus de cela. J'avais trop présumé de votre amitié, je me suis trompée.

Je ne répondis rien. Nous continuâmes à marcher; nous nous étions engagés à travers champs. Une neige épaisse recouvrait le chemin, nous y enfoncions tous les deux jusqu'aux chevilles. Tout à coup, je sentis trembler son bras sur le mien, elle chancela.

— Thérèse!

— Ce n'est rien... Le froid...

Puis, rouvrant les yeux et les fixant sur moi :

— Pourquoi me faire souffrir?

Ma tête frôlait ses cheveux; j'y appuyai ma bouche, en murmurant éperdument :

— J'étais fou! pardonne-moi! pardonne-moi!

Mais elle ne m'entendait plus. Des tressaillements ébranlaient tout son corps; ses dents claquaient. Je la serrai contre ma poitrine, je l'appelai d'une voix brisée par les sanglots. Son corps, svelte et léger, m'entraînait moi-même comme un fardeau, en fléchissant. En un instant, ma pensée se remplit des images les plus sinistres; je l'avais tuée peut-être. Sans voix, sans haleine, sa taille pressée entre mes bras, mon oreille collée à sa bouche, j'écoutais si un souffle ne m'annonçait pas son retour à la vie.

Où courir? Mes yeux plongeaient dans la nuit, vainement. Étions-nous au moins dans le bon chemin? Ne nous étions-nous pas égarés? Je faisais des efforts désespérés pour me souvenir, mais je ne me rappelais plus rien; les idées tourbillonnaient dans mon cerveau, comme le grain au sortir du van, et un froid mortel glaçait mes membres.

(*A suivre.*) CAMILLE LEMONNIER.

Digitized by Google

LE COMTE JEAN ARRIVABENE

Vapereau, dans son *Dictionnaire des Contemporains*, ne consacre qu'une notice fort incomplète et fort inexacte à l'illustre patriote que l'Italie vient de perdre. Quoique fort connu et fort aimé en France, le comte Jean Arrivabene n'y avait pas cette position toute spéciale, tout exceptionnelle même qu'il était parvenu à se créer chez nous, et cela explique jusqu'à un certain point la quasi-indifférence dont il est l'objet de la part de M. Vapereau. Pour nous, nous croyons remplir un devoir en consacrant quelques pages à la mémoire d'un homme dont l'Italie et notre pays, qui pendant longtemps fut sa seconde patrie, ont à s'enorgueillir.

Sorti d'une des plus patriotiques familles de l'aristocratie lombarde, J. Arrivabene naquit à Mantoue, il y a près d'un siècle déjà, le 24 juin 1787, juste à temps pour assister à l'élévation merveilleuse et à la chute rapide de cet empire qui devait entraîner avec lui la chute du premier royaume d'Italie et amener le rétablissement d'un régime qui a toujours été contraire à l'Italie. Dès ce moment, Arrivabene, animé de cette même ardeur qui brûlait alors dans les veines de toute la jeune génération, rêvait déjà la grandeur et la liberté de son pays. Aussi se lança-t-il hardiment dans la lutte où tant d'autres devaient laisser leurs espérances et leur vie, mais d'où, plus heureux, il devait sortir pour voir le triomphe de la liberté et mourir citoyen libre d'un pays libre.

Nous ne voulons pas faire ici un tableau de ce que fut l'Italie de 1815 à 1859. Mais jetons cependant un coup d'œil sur sa situation intérieure, en 1821, au moment où Arrivabene payait de la prison ses trop patriotiques espérances. L'Autriche, victorieuse partout, comme dit M. Marc Monnier dans son livre sur l'Italie, casernée à Naples, à Milan, dans le Pié-

Digitized by Google

mont, en Romagne; le complice royal des Carbonari forcé d'aller expier au Trocadéro, comme dit Giusti, son crime de gloire; les prisons repeuplées, les plombs de Venise, les voûtes du Spielberg pesant sur d'illustres infortunés; Silvio Pellico, Confalonieri, Andryane, Maroncelli torturés ou tués par le *carcero duro;* cent autres, exilés volontaires ou forcés, se dispersant par le monde, Rossi en Suisse, les frères Ugoni, critiques éminents, Giovita Scalvini, le penseur, Carlo Botta, l'historien, le comte Arconati de Milan et son héroïque épouse; cent Piémontais et Lombards émigrant à Paris, où ils rencontraient le vieux Salfi, Basti, Carnevali, réfugiés de 1799; les généraux Guglielme, Pepe et Carascosa, le comte Pecchio, le comte Arrivabene; Rosetti, Angeloni, le prince Camitile, le poète Berchet se sauvant jusqu'en Angleterre, où, proscrit dès 1815, Ugo Foscolo devait bientôt mourir, tous hommes de haute intelligence et de grand caractère, abandonnant de force ou de désespoir non seulement leur pays, mais leurs biens confisqués à l'usurpation du plus fort, hier riches et puissants, aujourd'hui forcés, pour vivre, de courir chez nous de porte en porte, enseignant l'italien à nos enfants et n'échappant à l'étranger qui occupait leur patrie que pour demander à d'autres étrangers leur pain amer.

Qu'on se représente bien cette dispersion, cette déroute universelle de la pensée et du génie, et dans l'Italie ainsi dépeuplée toutes les rigueurs de l'invasion. Un autre pays meurtri de la sorte et privé du meilleur de son sang, serait mort. L'Italie ne mourut point.

C'est que, même à l'étranger, ces hommes ne désespéraient point. Ils savaient attendre.

Dans ses Mémoires publiés à Milan, en 1865, croyons-nous, Arrivabene écrit quelque part : « L'homme cherche presque toujours ses plaisirs à des sources plus ou moins impures. Faire le bien seul lui donne un bonheur complet et sans mélange. » Cette maxime avait été le guide de toute sa vie.

Persuadé que l'instruction est le meilleur levier de la liberté, il put, dès la chute du premier royaume d'Italie, et grâce à sa grande fortune, établir des écoles d'enseignement mutuel, que l'Autriche fit d'ailleurs fermer; mais ce furent là, nous dit-il, les années les plus douces et les plus heureuses de sa vie. Plus tard, en 1819, avec Pellico et toute l'école lombarde, Visconti, Gioja, Confalonieri, dont le nom revient sans cesse sous la plume de celui qui écrit l'histoire de cette époque, Romagnosi et tant d'autres, il fonda le

Digitized by Google

Conciliateur, journal romantique et non politique, mais dont les allusions littéraires étaient parfois un peu trop transparentes. On sait comment cela se termina : le *Conciliateur* fut supprimé ; Porro, Berchet purent s'enfuir; Romagnosi fut arrêté, puis relâché ; Maroncelli, Confalonieri, Pallavicino allèrent expier leur crime dans les cachots du Spielberg, où Silvio Pellico, quittant l'asile, devenu peu sûr, que lui avait offert Arrivabene dans sa villa des environs de Mantoue, devait bientôt aller les rejoindre ; enfin Arrivabene lui-même, peu de jours après, fut enfermé dans la prison de Saint-Michel, à Venise.

Si nos souvenirs sont exacts, le comte Arrivabene a raconté toute cette partie de sa vie dans un petit volume de mémoires qui fut publié à Bruxelles et traduit en français par M. Salvador Morhange. L'homme modeste et honnête que nous connaissons s'y retrouve tout entier.

Sommé de dénoncer comme carbonaro son ami et compagnon de malheur Silvio Pellico, il opposa toujours à ses juges un refus dont la menace même de la mort ne put ébranler la fermeté. Il put cependant sortir enfin des prisons de Venise, mais toujours persécuté par l'Autriche, il put à grand'peine et au prix de mille dangers gagner la Suisse, puis la France, puis l'Angleterre, où il apprit, en janvier 1824, l'arrêt qui le condamnait à mort et lui confisquait tous ses biens, arrêt sous le poids duquel il resta jusqu'en 1838, époque à laquelle l'Autriche daigna le reconnaître comme émigré légal.

Après quelques années de séjour en Angleterre, il passa en Belgique, où il devait trouver une seconde patrie et qu'il aima comme telle. Il écrivait, en 1838 : « A mes malheurs je suis redevable d'un bien dont quiconque tient à sa dignité d'homme doit être fier. Vivant dans un pays vraiment libre, ma position est franche et sincère parce qu'elle est en harmonie avec des opinions que je puis librement exprimer et librement aussi modifier, sans crainte d'être taxé d'hypocrisie ou de lâcheté. »

Entouré de l'estime générale, vivant au milieu d'un petit cercle d'amis dont l'affection dévouée lui rendait l'exil aussi supportable qu'il peut l'être, ne voyant pas de changement politique prochain dans l'état de l'Italie tel qu'il était alors, Arrivabene se décida à demander et obtint en 1840 la naturalisation ordinaire en Belgique et, peu d'années après, un mandat de conseiller provincial du Brabant, que lui confé-

Digitized by Google

rèrent ses compatriotes d'adoption, vint lui prouver l'estime que l'on avait pour son caractère et son talent.

Les événements politiques de 1859 lui rouvrirent définitivement les portes de l'Italie, et le roi Victor-Emmanuel s'empressa de donner un siège de sénateur à l'illustre patriote qui avait su honorer son pays à l'étranger. Déjà en 1852, il avait reçu la grand'croix de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, et si nous en parlons ici, c'est que le comte Cavour, en lui envoyant le brevet, lui écrivit en même temps que jamais, depuis qu'il était ministre, il n'avait contresigné un décret avec plus de plaisir. Ce fut lui qui représenta le roi d'Italie au couronnement de Léopold II, et peu après, Mantoue libre saluait de ses plus enthousiastes acclamations la rentrée de l'exilé dans la patriotique cité.

Économiste des plus distingués, il publia, dès 1822, des opuscules et des articles sur des questions relatives à la bienfaisance publique ou à l'économie politique, montrant partout l'esprit du penseur et du savant le plus heureusement uni au cœur du philanthrope. Ses travaux sur la commune de Gaasbeek sont restés célèbres et furent, on le sait, inscrits dans les actes du parlement anglais; il traduisit en français et en italien les œuvres les plus remarquables d'économie politique, et, nous ne devons pas l'oublier, c'est à lui en grande partie que la Belgique est redevable de l'abolition des octrois.

Cet homme de bien contracta en Belgique d'illustres amitiés et les conserva jusqu'à la mort. C'est là qu'il noua avec le nonce Pecci des relations que ce dernier, même après son élévation au pontificat, aimait à se rappeler et à continuer. Patriote ardent, précurseur du relèvement national, homme d'un caractère intègre et d'un cœur bienfaisant, dont la vie ne fut qu'une suite non interrompue d'actions grandes et généreuses, savant éminent, Jean Arrivabene sera compté parmi les hommes qui honorent un pays, et les témoignages universels de regrets que sa mort a excités sont là pour le prouver.

Tout le monde connaissait son âge et personne ne songeait qu'il pût mourir. Sa verte vieillesse semblait lui promettre de longs jours encore. Depuis 1866 jusqu'à l'année dernière, il prit une part active aux travaux parlementaires, et son dernier discours date d'un an à peine. N'est-ce pas lui à qui l'on demandait, l'an passé, — lorsqu'il venait à Rome pour prendre part aux travaux législatifs, — pourquoi il

Digitized by Google

n'avait pas amené avec lui son vieux valet de chambre, et qui répondit par ce mot charmant : « Pauvre homme! Vous comprenez, je ne voudrais pas le fatiguer. Il a près de soixante ans. »

Nous ne pensons pas que le comte Arrivabene ait assisté aux fêtes par lesquelles nous avons célébré notre demi-siècle de grandeur et de liberté; mais, certes, ça dû être un bonheur pour lui de voir les heureuses destinées de ce pays où il avait trouvé un asile et une patrie.

H. Lobert.

Digitized by Google

REVUE DES LIVRES

Florence, par Léon Verhaeghe de Naeyer, Paris, Dentu, 1881. — *Histoire de la Belgique au commencement du* XVIII^e^ *siècle*, par Gachard, Bruxelles, C. Muquardt. — *Voltaire à Bruxelles; souvenirs divers*, 1713-1744, par L. G. — *Un magistrat perpétuel malgré lui, mœurs administratives de la Flandre ancienne*, par J. Colins, Bruges, 1881. — *Mémoire historique sur l'origine et les développements de l'industrie houillère dans le bassin du couchant de Mons*, par Gonzalès Decamps, Mons, 1881. — *L'enseignement de la botanique à l'école primaire*, par Ch. de Bosschere, Bruxelles, Hayez, 1880. — *Compte rendu analytique du Congrès universitaire de* 1880. — *L'Éducation et l'instruction (les idées de M. Littré)*, par L. Navez, Office de publicité, 1880. — *Le Sphinx; cent problèmes ou énigmes pour les enfants*, par M^lle^ Brand, Bruxelles, Rozez, 1881. — BIBLIOTHÈQUE GILON : *Contes anglais* de Mistress Hall, traduits par Edgar La Selve. *Six nouvelles*, de MM. Teirlinck-Stijns, traduites par Elseni et Geury. Le *Roman d'un chat*, par M^lle^ Van de Wiele. — *Lieder* et *Nouvelles*, par Reinike, Leipzig, 1880. — *La Lanterne magique*, trad. de J. Levoisin, dessins et poésies de Kate Greenaway, Paris, Hachette, 1880. — *Les Charniers*, par C. Lemonnier, Paris, A. Lemerre. *Crête-Rouge*, par Léon Cladel, ibid. — *Poésies champêtres* d'Horace, traduites en vers par Ed. Delinge, Bruxelles, Boitte, 1881. — Paul-Louis Courier, édition nouvelle, Paris, Lemerre, 1881. — *Matin et soir*, poésies, par C. Gay, Paris, Fischbacher, 1881. — *Caveau verviétois. Annuaire*, 2^e^ année, Verviers, 1880. — *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, par E. Kant, traduction nouvelle, avec préface de Ch. Lemonnier, Paris, 1881. — *Louis De Fré (Joseph Boniface)*, par Van Gobbelschroy, Louvain, Savoni, 1881. — *Le Tueur de rats de Hameln*, par Julius Wolff, Berlin, 1881. — *L'Empereur*, par G. Ebers. — *D'une petite ville*, par Freitag, Leipzig, 1880. — *Ambroise Almé*, par M^me^ la baronne de l'Étang, Leipzig, 1881.

Condamner une œuvre sérieuse en quelques mots, à un point de vue absolu, c'est risquer de réduire la critique à ce que l'absolu condamne le plus : la brutalité; mais, si l'on exagère l'indulgence, on peut en arriver à ce nivellement qu'on a tant reproché à Lesbroussart, qui voyait partout des chefs-d'œuvre. Nous tâcherons d'éviter l'un et l'autre danger.

Digitized by Google

— Rien ne peut mieux éclairer l'histoire de nos communes que celle des communes européennes. L'*Histoire des communes lombardes*, de M. de Hauleville, remonte à 1857 ; l'auteur partagea, en 1859, le prix quinquennal des sciences morales et politiques avec MM. Brialmont et Ducpétiaux. Il avait suivi les auteurs italiens, Léo, Troya, etc., qui ont combattu le romanisme et refait l'histoire de cette époque. M. Léon Verhaeghe de Naeyer reprend aujourd'hui le même thème de comparaison, mais pour une *étude politique : Florence* (Paris, Dentu, 1881). Ce n'est pas notre passé qu'il veut éclairer ; il cherche pour le présent un enseignement dans le passé de l'Italie. Cette vue rapide de l'histoire de Florence, depuis le premier mouvement communal jusqu'à la chute de la république, est écrite largement, avec méthode, d'un style sobre et ferme. L'auteur nous montre, d'après les historiens italiens et en négligeant un peu la critique moderne, ces phases presque générales de l'histoire du moyen âge : le lent avènement de la bourgeoisie par le travail et par l'intelligence de ses droits, les résistances de cette classe régnante à des émancipations nouvelles, les excès des uns et des autres, les triomphes toujours disputés de la petite bourgeoisie, l'intervention du menu peuple des métiers, les coalitions changeantes amenant des progrès et des réactions, dont les oligarchies qui rêvent le pouvoir personnel ou les monarchies étrangères profitent ; enfin, la chute de la liberté sous une de ces coalitions. De ce spectacle M. de Hauleville conclut contre « les prétentions despotiques, l'orgueil, la volupté et l'ambition » des monarques. La conclusion de M. Léon Verhaeghe est en faveur du règne de la bourgeoisie électorale. L'auteur nous a prévenus qu'il n'a voulu faire qu'une étude *politique*. Que l'on puisse nous transporter à Florence sans s'arrêter aux arts et aux lettres, je l'accorde ; mais que la politique se sépare ainsi des questions économiques et sociales, il y a plus de quatre siècles que Froissart ne le croyait pas possible ; il a marqué avec soin les causes économiques des deux révolutions de la Flandre sous les d'Artevelde, et l'on a pu reprocher à M. Vanderkindere de n'avoir pas insisté davantage sur ces causes qui expliquent, éclairent et grandissent ces deux révolutions ; mais, du moins, cet historien n'a pas négligé d'étudier les luttes sociales qui perdirent le « saige homme ». M. Thiers a dit : « Le monde allant à la démocratie, l'histoire de Florence doit être plus étudiée qu'aucune autre. » Comment comprendre la démocratie sans étudier la situation sociale d'un État ? Si M. Verhaeghe de Naeyer avait mis ces pro-

Digitized by Google

blèmes dans la balance, il aurait pu conclure plus largement, avec M. E. de Laveleye (*la Propriété primitive*), que toute bourgeoisie qui ne sait pas se transformer en démocratie marche à sa perte. Quoi qu'il en soit, M. le gouverneur de la Flandre orientale nous a donné une page d'histoire, et l'on ne peut que féliciter un haut fonctionnaire de consacrer ses loisirs à ces travaux supérieurs. M. Rolin-Jaequemyns a tenu à présenter lui même ce livre à l'Académie. Le ministre comprend que rien n'honore plus un gouvernement et un pays que la culture des lettres.

— L'auteur de *Florence* débute au moment où M. Gachard, qui « a droit au repos », consacre « le peu de force qui lui reste » à une page de l'histoire du pays. Rien ne serait plus injuste que de juger sévèrement cette dernière publication de l'auteur des *Lettres aux questeurs de la Chambre*. Avant 1830, M. Gachard était déjà aux Archives du royaume; depuis ce temps, il n'a pas cessé de défricher notre histoire en fouillant nos archives et celles de l'Europe. S'il réunissait toutes les préfaces dont il a fait précéder chacune de ses innombrables publications de documents, il n'en ferait pas une histoire complète du pays, mais ce serait un monument à l'honneur du travailleur et à la science moderne qui ne se contente plus des chroniques du temps et n'admet comme œuvres historiques que celles qui résultent des pièces officielles. Plus d'une fois, M. Gachard a su tirer parti lui-même des éléments qu'il offrait aux historiens. Son *Don Carlos* est une œuvre originale et forte. Pour que le recueil de ses monographies, parfois très étendues, pût devenir une histoire méthodique, il faudrait que l'auteur les reprît avec une puissance nouvelle de conception et d'élaboration, qu'on ne peut attendre d'un octogénaire. L'*Histoire de la Belgique au commencement du* XVIII^e^ *siècle* l'essaye pour une période courte, mais très intéressante, de nos annales, celle qui va de l'avènement de la maison d'Autriche, en 1700, à l'exécution des traités de la Barrière, en 1720. Un premier chapitre établit la situation du pays à la mort de Charles II; un appendice très étendu suit ces traités dans leurs effets et leur discussion jusqu'à la veille de la révolution française. L'auteur a réuni, en comblant quelques lacunes et en y ajoutant des citations nouvelles et des actes diplomatiques, les préfaces où il a résumé ses recueils de documents sur cette époque, publiés dans la collection in-folio de nos anciennes lois et coutumes. Cela lui fait d'abord négliger les sources nombreuses que l'Angleterre et la Hollande peuvent fournir à cette histoire, et cela ne lui permet pas de reprendre

Digitized by Google

plus largement la vue d'ensemble d'une époque dramatique. Pour cela, il aurait dû rédiger à nouveau l'œuvre entière. Les déprédations de Louis XIV en pleine paix, la déclaration de guerre à la France par le marquis de Grana, la campagne de bombardements, le réveil de l'esprit communal après le bombardement de Bruxelles, le coup d'État de l'électeur et ses intrigues pour être roi, le testament de Charles II, l'occupation par surprise de nos forteresses par Louis XIV, le bouleversement de nos institutions en vue de faire du pays une province monarchique, la coalition qui aboutit aux victoires de Marlborough et à la domination autrichienne, etc., cette histoire pouvait être dramatisée et demandait à être approfondie. Comment nos provinces, après les trahisons et les attentats de Louis XIV, ont-elles pu « accepter » son règne, à peine déguisé sous le nom de Philippe V, et applaudir, dans les fêtes d'inauguration, ce même duc de Maine, qui avait demandé un jour de plus de bombardement de Bruxelles pour son agrément particulier? Quelle part les Belges, d'un côté par leurs petits corps francs populaires, de l'autre par l'influence des jansénistes français proscrits et des jansénistes belges persécutés, ont-ils prise, dans le pays, à la réaction contre ce régime arbitraire et maladroit ; en Europe, à la coalition des puissances?... Rien que cette première partie soulève des questions que M. Gachard a quelquefois résolues, a souvent éclairées par des pièces inédites, quelquefois touchées incidemment sans les aborder de front, rarement négligées. Il n'est pas douteux que ce livre aurait été plus complet, plus animé, s'il avait été écrit dans la maturité de l'auteur de *Don Carlos*. Tel qu'il est, je ne puis l'isoler de l'œuvre entière de notre archiviste général; je le réunis par la pensée, au contraire, à son introduction aux États de 1600, à sa préface de la correspondance de Philippe II, à trente autres études qui ont tant contribué à mettre notre histoire au niveau de la science moderne. Je n'ignore pas la part de la critique ; on peut regretter, par exemple, que, dans une position officielle, l'auteur ne se soit pas toujours cru autorisé à plus de hardiesse dans le choix et dans l'appréciation des documents ; mais je crois que tout homme juste doit se découvrir devant un écrivain qui a consacré de longues années à jeter la lumière et souvent la vie dans nos annales.

— Chaque recueil de M. Gachard embrasse un ensemble méthodique de documents. Combien de monographies, consacrées à quelque découverte partielle, reprennent une histoire connue pour y ajouter quelques lignes. Voici, par exemple : *Voltaire à Bruxelles*,

Digitized by Google

souvenirs divers : 1713-1744, par L. G. L'auteur dédie cet opuscule à sa nièce, qui « l'a aidé à dépouiller la correspondance de Voltaire », pour refaire une histoire qu'il aurait trouvée toute faite, ne fût-ce que dans *Voltaire en exil,* par B. Gastineau. Une seule chose y eût manqué, c'est le procès qu'un Parisien, fixé à Bruxelles, fit à Voltaire, en 1741, pour lui réclamer le prix de copies déjà payées. M. L. G. a trouvé ce dossier aux archives et il en prend l'occasion de compléter Reiffenberg, Jobard, et de refaire Gastineau. Dix pages eussent suffi, nous en avons cinquante. Procès peu intéressant, où je trouve des détails ignorés : Voltaire, dans sa duplique, dit avoir dans sa maison, à Bruxelles, « pour plus de 5,000 livres de meubles » et avoir donné pour caution « le sieur Houy, directeur du lombard, à Bruxelles ». M. Desnoireterres pense que Voltaire a dû écrire de Bruxelles plusieurs lettres qu'on n'a pas retrouvées. Voilà une lacune que pourrait essayer de combler M. L. G.

— Ces initiales ne dissimulent guère un de nos archivistes de Bruxelles. Un conservateur adjoint des archives de Bruges, M. J. Colins, cède bien plus la parole aux documents officiels sur un sujet auquel il donne un titre piquant : *Un magistrat perpétuel malgré lui, mœurs administratives de la Flandre ancienne.* Il s'agit des échevins du Franc de Bruges, dont l'auteur étudie la nomination et l'installation, — puis de l'un d'eux, Jacques de Thiennes, obligé de rester à ce poste toute sa vie : « Je jure de rester échevin ma vie durant » (7 octobre 1508), et dont M. Colins suit les actes administratifs. Cette brochure, remplie d'extraits des archives, contient, en outre, dans un texte très court, vingt-deux documents publiés en entier et en donne encore quatre autres en appendice. L'auteur ne se montre que pour relier ensemble des textes inédits.

— Si de Bruges nous allons à Mons, la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut consacre tout le tome V de la 4e série de ses *Mémoires et publications* (Mons, 1880) à un *Mémoire historique sur l'origine et les développements de l'industrie houillère dans le bassin du couchant de Mons*, par M. Gonzalès Decamps, avocat à Mons. Ce sujet avait été mis au concours et ce livre — car c'est un livre — a obtenu la médaille d'or. Il semble que les concours ne conviennent pas à susciter des travaux aussi étendus et d'aussi nombreuses recherches, qui peuvent être perdus pour celui qui les entreprend si un concurrent lui est préféré. M. Decamps n'a pas reculé devant ce danger et il a choisi la seule mé-

Digitized by Google

thode possible : la compulsion des archives et le classement des documents, d'abord dans une vue d'ensemble, puis par juridictions et exploitations. Ferdinand Hénaux n'avait fait qu'une brochure sur la *Houillerie au pays de Liège*. M. Decamps trouve des actes officiels de quoi donner matière à un gros volume. Déjà, en 1229, un document latin s'occupe des gisements de charbon : *et in carbonaria, si ibi inveniatur*. Les pièces publiées en annexes vont jusqu'en 1714. L'auteur remonte loin : à la Bible et à Aristote. Mais il rentre bientôt en Belgique et arrive dans le Hainaut pour n'en plus sortir. Il est rare que des monographies soient aussi complètes.

— L'activité de l'année 1880 continue à se perpétuer en des comptes rendus. Le Congrès de botanique a publié le sien, dont M. Ch. de Bosschere extrait son rapport sur l'*Enseignement de la botanique à l'école primaire* (Bruxelles, Hayez, 1880). L'intuition directe, la vue des végétaux vivants, leur analyse, même au microscope, la formation d'herbiers, l'étude des éléments d'organographie, de physiologie, de classification : ce programme est-il possible à l'école primaire? Oui, mais seulement par une bonne méthode. Car tout est là. Aussi, le Congrès a-t-il émis un vœu en faveur d'un concours pour un ouvrage de botanique à l'usage des instituteurs. Puisse-t-il s'en produire un qui n'écrase pas les études sous un fardeau de nomenclatures indigestes!

— *Le Compte rendu analytique des travaux du Congrès universitaire de* 1880, organisé par la Société générale des étudiants de Bruxelles, n'a que 50 pages. Ce bon exemple ne sera pas suivi. Mais en 50 pages on sent que le président, M. Eug. Robert, a eu raison de dire que l'esprit des étudiants « était imprégné du souffle régénérateur » de la science moderne. L'institution d'une faculté de sociologie allant de l'histoire des faits, comme l'a très bien dit M. le Dr De Paepe, à l'histoire philosophique et à l'hygiène sociale — l'initiation des élèves universitaires à la vie pratique — la création d'un cours d'éloquence, théorique et pratique, où l'on oublie de faire figurer l'art de raisonner sans lequel un orateur n'est guère qu'un comédien de paroles, se faisant applaudir par des moyens factices — le rétablissement de l'examen d'élève universitaire — l'utilité des expériences de vivisection, etc., toutes ces questions font de ces quelques pages une œuvre substantielle dont on a pu élaguer le reste, dont on aurait bien dû retrancher un incident où un grand nombre d'étudiants en médecine ont tenu, par écrit d'abord, puis par l'abstention, sorte de

Digitized by Google

retraite sur le mont Aventin allopathique, « à envelopper *dans le même mépris* l'homœopathie et les hommes qui l'exploitent ». Il est vrai qu'on avait osé proposer d'accorder la libre parole à cette hérésie dans l'université libre!

—L'auteur de *l'Éducation et l'instruction* (*les idées de M. Littré*), M. L. Navez (Office, 1880), montre plus de largeur de vues. La science positive cherche dans l'histoire autre chose que des satires ou du mépris; elle y trouve l'indication des erreurs à éviter, des malentendus à conjurer, des conditions où les principes doivent s'appliquer pour faire œuvre durable. La morale, but suprême de l'enseignement, doit être émancipée des cultes, ne doit pas se mettre en contradiction avec la science, mais elle doit donner lieu à un enseignement familier, maternel, et se tenir toujours ouverte au progrès. Par elle se complète le plan d'instruction intégrale de M. Littré, que M. Navez expose nettement. Ici aussi, il serait utile d'avoir de bons guides pour les instituteurs comme pour les mères.

— Les livres de lecture peuvent servir aux mères intelligentes, et rien ne les intéressera comme d'observer l'effet qu'elles produiront sur leur enfant en lui lisant un de ces petits livres qu'on prodigue aujourd'hui, tantôt dans de charmantes éditions illustrées, où les gravures servent autant et quelquefois plus que le texte, tantôt dans des éditions à bon marché.

Les énigmes peuvent-elles être assez utiles à l'éducation pour donner lieu à beaucoup de livres comme *le Sphinx, cent problèmes ou énigmes pour les enfants,* par M^lle^ Brand, Rozez, 1881? J'en doute fort. Encore les auteurs qui s'y essayeront devront-ils ne pas oublier qu'il n'est ni facile, ni prudent de couper des strophes dans une courte poésie qu'on emprunte, et qu'il est nécessaire à tous les lecteurs, mais surtout aux enfants, que la suite logique des détails d'un petit ensemble ne soit pas mise en pièces. Cette réserve faite, il y a du bon dans ce livre, bien édité.

— La Bibliothèque Gilon continue à publier des romans pour les lectures populaires et pour les enfants. Après des *Contes anglais* de Mistress Hall, que l'écrivain français qui les traduit, M. Edgar La Selve, appelle deux petits chefs-d'œuvre, nous y trouvons *Six nouvelles,* traduites du flamand de MM. Teirlinck-Stijns, les Erckman-Chatrian de la Flandre, le premier, professeur aux écoles normales de Bruxelles, le second, instituteur à Molenbeek : simples histoires, esquissées simplement, d'un bon

Digitized by Google

style flamand, dit-on, rappelant Andersen et Auerbach, de loin — et le *Roman d'un chat,* par Mlle M. Van de Wiele, où l'on retrouve la jeunesse et le charme de causerie de *Lady Fauvette,* avec certaines qualités du genre nouveau, comme la manière dont quelques mots : *étiquette* et *irascible,* par exemple, entrent en scène, ou comme une pointe de morale discrète, aiguisée en quelques mots émus et fins, mais avec de l'inexpérience, des inégalités de tons, des mots de grandes personnes sans explication préalable, l'abus du mensonge, un comique de romans humoristes, dont ce n'était pas ici le lieu.

— Les mères allemandes ont toute une littérature de *Kinderbücher*, de *Fabelbücher*, dont une grande partie, se rattachant au système Frœbel, s'abstiennent d'idées religieuses. Le chef-d'œuvre du genre pour le premier âge est le *Fabelbuch*, en vers, de Wilhelm Hey, inséparable des dessins d'Otto Specter. On s'en sert dans plusieurs écoles de Paris. L'Angleterre ne manque pas de livres pareils, magnifiquement illustrés, mais ils sont généralement confessionnels. Le Danemark a élevé deux statues à Andersen, et la France, comme l'Amérique, a des maîtres dans cet art difficile. Les mères belges peuvent chosisir entre les livres français, anglais, allemands, mais il ne doit pas leur déplaire d'avoir quelquefois à lire à leur enfant un petit livre qui vienne de son pays et l'intéresse à la littérature en la voyant cultivée par un compatriote, un de ses professeurs, un ami de ses parents.

Écrire pour les enfants comme pour le peuple est de tous les genres le plus difficile, si l'on veut sortir des banalités et faire de l'art. A moins d'un génie particulier, il y faut l'application d'une science pédagogique complète. Ces livres sont-ils pour les plus petits, ils ne peuvent guère servir aux « grands » ; si l'auteur n'a eu en vue aucun âge et qu'il mêle les divers tons, il risque fort, à moins qu'il n'ait gradué ses récits, d'être trop naïf pour les uns, obscur pour les autres, inégal pour tous. Il ne faut cependant pas qu'à chaque alinéa l'enfant arrête sa mère qui lit ou porte le livre à son père pour se faire expliquer un mot, une phrase, une invraisemblance, un caractère. L'observation et le vocabulaire ne sont pas étendus à cet âge. Le mot, s'il n'est pas amené de façon à donner la vue de la chose ou l'impression du sentiment, est lettre morte, et l'idée qui ne s'anime pas dans l'œuvre ne vaut pas la peine d'être écrite. Mieux vaudrait encore publier pour les mères des canevas d'histoires qu'elles raconteraient elles-mêmes à l'enfant, dans son langage connu d'elles. On ne peut guère juger ces

Digitized by Google

livres que par expérience, en les lisant à des enfants. Bien des mères pourraient dire que de fois et à quel propos elles ont dû s'arrêter, que de choses elles ont eu à expliquer, de phrases à changer, même à supprimer, pour faire comprendre l'auteur, pour esquiver des questions inutiles, pour éviter, par exemple, d'aiguiser l'esprit de moquerie ou de rendre le mensonge intéressant. La logique de l'enfant est si absolue dans ses bornes étroites qu'il n'accepte facilement le change sur rien ; il faut qu'on n'ait jamais à le lui donner. Et ce n'est pas tout. L'art des détails, quand il produit une impression vive et juste, est déjà puissant; mais la fable possède une force supérieure et rien n'est plus rare que l'invention d'un sujet mettant en scène une idée ou un sentiment. En veut-on une preuve? il suffit de voir comment la moindre fable, bien trouvée, s'est répétée depuis quatre mille ans avec des variations sans nombre. Tel auteur garde une célébrité durable pour en avoir inventé quelques-unes. Bidpaï et Ésope viennent en tête; Andersen a peu, mais bien inventé. Robert Reinike, après quelques autres, est aussi un de ces poètes, dans ce sens de trouveurs de belles scènes qui les fit appeler trouverres ou troubadours au moyen âge. On vient de réunir ses *Lieder* et *Nouvelles* pour tous les âges de la jeunesse, dans une édition illustrée par des artistes (Leipzig, 1880). J'y distingue, entre autres, une petite fable bien imaginée, que j'essaye d'imiter librement, en modifiant seulement la dernière strophe. Ce n'est rien, mais c'est trouvé :

Un si beau jour, aller en classe!
Non! A quoi bon étudier
Un tas de mots, dont on se lasse
Et qu'on finit par oublier?

Viens, Mops! Au soleil, que t'en semble,
Il fait bon, n'est-ce pas, mon chien?
Jouons!... Mais pour jouer ensemble,
Pauvre petit, tu ne sais rien.

Le moindre roquet de ton âge
Porte l'arme parfaitement,
Marche, danse au commandement,
Rapporte un bâton à la nage.

Ah! tu crois que l'on peut ainsi
Croupir toujours dans la bêtise!
Non, mon cher, il faut qu'on s'instruise
Attention! En place! Ici!

Digitized by Google

Dans le coin ! Debout ! Tête droite !
La patte ! Encor ! Mieux que cela !
Une bête doit être adroite ;
Sinon, Monsieur, le fouet est là !

Hein ! Qu'est-ce que j'entends ? L'on gronde !
Voyez-vous le vaurien fini !
C'est la règle pour tout le monde :
Qui ne veut apprendre est puni !

Tiens ! » — Mais il lâche sa lanière,
Car il se souvient, tout honteux,
Que, pour tancer un paresseux,
Il fait l'école buissonnière.

— Un chef-d'œuvre du genre où les illustrations dominent nous est venu, en 1880, d'Angleterre par la maison Hachette, de Paris. C'est *la Lanterne magique*, dessins en chromotypographie, par Kate Greenaway, texte français de J. Levoisin : *Under the Window, pictures and rhymes for children.* Impossible de donner, à qui ne les a pas vus, une idée de ce que ces dessins ont d'esprit et de charme d'observation et d'exécution, de grâce toute d'intimité et de finesse, où rarement perce la charge que je n'aime pas pour les enfants. L'auteur arrive au sourire doucement ému lorsqu'il met près d'une mère, mal habillée elle-même, une enfant qu'elle habille sans goût : « Pauvre petit fagot » qui n'en aime pas moins sa bonne mère qui l'élève si bien ! Et quelle naïveté exquise, quelle vérité simple et touchante dans cette jeune fille portant son petit frère qui pourrait marcher, mais qui se trouve si bien sur son épaule !... Il faudrait tout citer ! Le procédé de dessins au trait et finement teintés, se prête à ces qualités de rendu, où l'intention pédagogique disparaît devant l'amour des enfants, l'habitude de vivre avec eux, la joie de les peindre, autant que devant l'instinct du réel et le sentiment de l'art. Le texte est en prose en français, il est en vers en anglais et ne fait qu'un avec les dessins. Sauf quelques détails qui insistent sans utilité après que l'effet est produit, il est digne des créations du crayon, sans avoir leur importance artistique. Le même auteur n'a-t-il rien produit de semblable pour les étrennes de 1881 ? Voilà ce qu'on se demande après avoir pris à ce petit in-4° un vrai plaisir, que partageront toutes les natures fines d'enfants. Nous tâcherons de le savoir.

Ce beau petit livre est entièrement laïque.

— M. Camille Lemonnier est arrivé à la force, à l'émotion,

Digitized by Google

disons le mot : à la grandeur, devant le terrible spectacle de *Sedan*, au lendemain de la bataille. Connu en France par l'édition belge, ce livre n'avait pas encore eu d'éditeur à Paris. M. Alph. Lemerre en annonce une édition, revue par l'auteur avec « un scrupule littéraire plus grand », sous un titre moins simple : *les Charniers*. Répétons qu'il y a là une œuvre vécue, écrite sous un sentiment profond, éprouvé par un homme et rendu par un artiste.

— M. Léon Cladel a mis aux *Charniers* une préface fraternelle et enthousiaste. Lui-même venait d'autoriser la réimpression d'une œuvre passionnée, d'un réalisme fortement imagé : *Crête rouge*. On pourrait trouver ici trop de volonté de faire du style vivant, au coloris complet, aux puissants reliefs, aux contrastes pittoresques. Pour l'art de s'arrêter à point dans cette abondance, je préférerais l'*Hercule*, du même écrivain. Mais je préfère surtout fraterniser avec un de ces artistes de tempérament qui traitent les lettres avec le respect, l'audace, l'emportement quelquefois et toujours le culte, qui sont le propre des passions viriles.

— L'éditeur de F. Coppée, de Th. de Banville, de Laprade, vient de donner une nouvelle édition des *Poèmes antiques* de M. Leconte-Delisle, au moment où M. De Linge nous donne, dans la collection Laurent, la troisième édition des *Poésies champêtres* d'Horace. M. Lemerre a fait entrer aussi dans sa « petite bibliothèque littéraire » G. Flaubert, les de Goncourt, Cladel et Lemonnier, tout en reproduisant les œuvres de Musset, de Brizeux, de Chateaubriand, etc. Il y ajoute aujourd'hui Paul-Louis Courier. L'édition complète, entreprise par M. Fr. de Caussade, prendra cinq volumes. Le premier a paru ; il contient toute la partie politique de l'œuvre du vigneron. L'introduction viendra plus tard. Ces éditions sont connues. Tout y est beau : caractère, format, papier. On y relit avec plus de charme ces petits chefs-d'œuvre de bon sens et de style, à la fois hardis à l'attaque et plastiques de ton et on se rappelle avec plaisir que cinq de ces pamphlets ont paru pour la première fois, grâce à l'hospitalité belge, à Bruxelles, chez Demat (1822 et 1823). L'*erratum* ne comporte que huit fautes, preuve des soins donnés à la correction. Je demande à en signaler une neuvième. Dans le *Simple discours*, p. 150, Courier dit : « Le duc de Chartres, au collège, élevé chrétiennement et monarchiquement, mais je pense aussi un peu constitutionnellement, aura bientôt appris ce qu'à notre grand dommage ignoraient ses aïeux, et ce n'est pas le latin que je veux dire, mais ces simples notions de vérités communes que la Cour

Digitized by Google

tait aux princes et qui les garderaient de faillir à nos dépens. » — Au lieu de *tait,* on a imprimé *fait,* et le sens est altéré.

— C'est aussi à Paris, que C. Gay (une dame) publie *Matin et soir, poésies,* 1881. La forme poétique, remise de nos jours au creuset, presque au chaos, a subi de telles transformations que, lorsqu'elle rentre dans la clarté et l'harmonie et arrive à cette intimité que Sully-Prudhomme trouve si souvent, on croit à une ère nouvelle. C. Gay avoue en vers spirituels, qu'il n'est pas poète. Une amie charitable le lui a dit :

Je me suis cru poète... et n'ai fait que rimer.

Mais il réclame le droit à ce plaisir délicat d'aimer la poésie :

Je vous laisse le nom... mais laissez-moi la chose.

Est-ce eu égard à cette condamnation que l'auteur s'est mis à traduire tant d'écrivains, au lieu de penser par lui-même? Il traduit de l'allemand, de l'anglais, du russe et même du français, et l'on n'est pas médiocrement surpris de trouver, à côté d'un sonnet de Shakespeare, d'une poésie de Schiller, de Schelley ou de Longfellow, une imitation en vers de la prose de Julia Michel, puis de la *Cabecila* et du *Sous-préfet aux champs,* d'Alph. Daudet. Le reste en souffre. Ces poésies ne manquent cependant ni de grâce, ni quelquefois de sonorité. L'auteur les a réunies :

Ainsi qu'en un herbier des fleurs sont déposées.

Qu'il se défie seulement de cette faculté qui fait si facilement toute chose de seconde main et qu'on appelle la mémoire. Quand il sera tout à fait lui-même, on ne lui dira plus ce qu'il répète « en soupirant », qu'il n'est pas poète.

— Je ne voudrais en dire autant à aucun des poètes du *Caveau verviétois, société littéraire. Annuaire,* 2e année, 1879-1880 (Verviers, 1880). Ils auraient cent raisons pour me répondre aussi : Laissez-nous la chose! S'exercer à l'art d'écrire en prose et en vers, c'est la première utilité de ces réunions. En arriver, par ces essais, à comprendre l'art et à se former le goût, ce sera la seconde. Et si, par surcroît, il en sort un écrivain, quoi de mieux encore? Du Caveau montois est sorti Ad. Mathieu. Le Cercle des *Joyeux* a produit De Coster. Le Caveau verviétois peut publier bien de la prose et des vers avant d'avoir un succès pareil. Pour qu'il y arrive, souhaitons-lui la vie longue et un peu plus de souci de la forme et du fond.

Digitized by Google

— E. KANT, *Essai philosophique sur la paix perpétuelle,* traduction française, avec une préface de M. Charles Lemonnier. Excellent livre, bien connu, du grand philosophe. Courte et bonne préface du président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté. L'auteur y fait remonter à Cataneo et à V. Hugo l'expression des *États-Unis d'Europe;* il oublie qu'elle appartient à Louis Bara : *Science de la paix.*

Cette publication vient au bon moment pour protester contre une théorie qu'on n'a peut-être jamais portée aussi loin que M. de Moltke vient de le faire dans une lettre au savant économiste M. Bluntschli, où il ose dire à la nation de Kant et de Schiller : « La paix perpétuelle est un rêve et ce n'est pas même un beau rêve! La guerre est un élément de l'ordre du monde établi par Dieu. Les plus nobles vertus de l'homme s'y développent... Sans la guerre, le monde croupirait et se perdrait dans le matérialisme... » — Cicéron disait à la Rome païenne : « On tranche les différends de deux manières : par la raison et par la force. L'une appartient à l'homme, l'autre aux bêtes féroces : *hoc belluarum*. » Kant dit : « Nous avons pour garant de la paix la nature elle-même. » La civilisation moderne, dans l'esprit des conquérants qui croient au Dieu des chrétiens, est tout autre : elle invoque la nature et Dieu pour perpétuer des mœurs violentes : *hoc belluarum*. « Un forgeron qui a des tenailles (c'est-à-dire une armée) ne retire pas avec ses mains le fer rouge du brasier » disait un prince de Bulgare, cité par Kant.

— Une brochure, qui vient de paraître à Louvain, nous ramène à la Belgique libérale et neutre, à un écrivain partisan de la paix et du droit. Tout ce qui honorera la mémoire de Louis De Fré ou la verve de Joseph Boniface sera bien accueilli en Belgique. M. Van Gobbelschroy est enthousiaste, mais incomplet; il n'a pas même cherché à connaître toutes les publications de l'écrivain. Le jour des obsèques de L. Defré, une commission s'organisa pour publier un choix de ses pamphlets, comme nous l'avions fait pour Max. Veydt. Où en est ce projet? N'eût-elle d'autre mérite que de le remettre à l'ordre du jour, cette bibliographie est la bienvenue.

PUBLICATIONS RÉCENTES. — *Le tueur de rats de Hameln,* par Julius Wolff. Poème allemand de l'auteur de légendes pareilles : *Uylenspiegel redivivus,* le *Chasseur sauvage, Tannhäuser.* M. Wolff y trouve l'occasion de prendre tous les tons et de pous-

Digitized by Google

ser la variété même jusqu'au grivois, mais aussi jusqu'à la poésie et la grâce. (Berlin, Grote, 1881.)

L'*Empereur*, par Georges Ebers. L'auteur, qui a restauré, par sa *Fille du roi d'Égypte*, le roman historique ou, comme on dit, le roman de civilisation (*Kultur*) historique, traite aujourd'hui l'histoire d'Adrien et d'Antinoüs, que M. Taylor met au même moment en roman, sous le titre d'*Antinoüs*. L'année passée, on avait eu les *Derniers humanistes*, de M. Alfr. Stern.

— *D'une petite ville*, par G. Freitag. Leipzig, Hirzel, 1880. C'est le dernier volume d'une série commencée, il y a neuf ans, sous le titre général: *Les Aïeux* où l'auteur du *Manuscrit perdu* et de *Doit et Avoir* essaye de donner, pour chaque époque des peuples germaniques, le sentiment général de ses mœurs et de son histoire.

Ce roman est consacré aux guerres du premier empire. Les malheurs de 1806, la figure de Napoléon, le réveil du peuple, tout y est peint avec une grande bonhomie, d'un trait profond, intime, et en fines couleurs. Une revue allemande a reproché à l'auteur de n'avoir pas accumulé toute l'horreur de la guerre sur les armées françaises et d'être resté dans la vérité historique en en attribuant une large part aux troupes bavaroises. On ne peut que le louer, au contraire, d'avoir eu le courage de se placer au-dessus des partis pour rester dans la haute impartialité de l'art réel.

— *Ambroise Almé*, par Mme la baronne de l'Étang. Leipzig, 1881. Roman écrit en allemand par une dame belge dévouée à la démocratie et qui met en scène, avec une haine passionnée et légitime, le coup d'État du 2 décembre 1851 et les persécutions des démocrates à Cayenne.

CH. P.

CINQUANTE ANS DE LIBERTÉ. — Le deuxième volume de cet ouvrage vient de paraître. Il est consacré aux sciences. MM. Ch. et E. Lagrange y traitent les sciences physiques et mathématiques; M. A. Gilkinet, les sciences naturelles.

Cette période de travaux scientifiques, qui commence à 1830, ne constitue pas une division arbitraire ou purement nationale; elle correspond à une phase importante de l'histoire générale des sciences, phase de transformations profondes et de découvertes systématiques qui s'ouvre presque en même temps que notre ère d'indépendance politique et qui se distingue de toutes celles qui

Digitized by Google

la précèdent par l'originalité des procédés, la hardiesse des vues, la grandeur des créations nouvelles.

Montrer la part que nos savants ont prise à ce vaste mouvement scientifique, la valeur et la quantité de leurs travaux, les initiatives puissantes ou brillantes qui ont donné Schmerling à la paléontologie, Brück à la science du magnétisme terrestre, Quetelet à la *Physique sociale* et ont rendu justement célèbre le nom des Van Beneden, des Dumont, des Stass, des Plateau, des Houzeau, des Dupont, etc., etc., tel est le sujet de ce livre. Le tableau toujours intéressant que les auteurs nous présentent avec un esprit vraiment synthétique, atteint quelquefois à la grandeur, et MM. Lagrange et Gilkinet ont pu dire que l'œuvre de Brück et de Schmerling constitue une des plus grandes découvertes du siècle.

Digitized by Google

LES UNIVERSITÉS ANGLAISES

ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ANGLETERRE.

Nous avons essayé, dans un article précédent, de faire connaître autant que possible, à nos lecteurs, l'organisation d'une de ces public-schools qui jouissent en Angleterre d'une si grande réputation, et le genre d'études, tout différent du nôtre, qui y est appliqué, — en un mot le régime auquel est soumis un collégien anglais. Mais, si différent de nos mœurs et de nos habitudes que soit le système suivi dans les collèges en Angleterre, la vie dans les deux grandes universités du pays, à Oxford et à Cambridge, offre un contraste bien plus frappant encore. Leur organisation, tout empreinte des souvenirs du passé, et remplie de particularités qui nous paraissent parfois étranges, est peu connue sur le continent et peut-être même en Angleterre, excepté dans un certain monde. Aussi espérons-nous que ce travail ne sera pas lu sans quelque intérêt. Il existe, dans le Royaume-Uni, d'autres universités : à Londres, à Edimbourg, à Dublin, mais elles sont, sinon de création plus récente, au moins modernisées dans la forme et, d'ailleurs, elles ne jouissent pas de la même célébrité que Cambridge ou Oxford. C'est donc par celles-ci que nous commencerons notre étude.

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 juin 1880 : Une visite aux collèges anglais.

Digitized by Google

I.— Cambridge.

L'université de Cambridge s'intitule une « Société d'étudiants dans toutes les branches des sciences et des arts ». Son titre officiel porte : le chancelier, les maîtres et les boursiers de l'université de Cambridge (*The Chancellor, Masters and Scholars of the University of Cambridge*). C'est une espèce de république fédérative et élective, composée de dix-sept collèges ou sociétés, qui ont pour but l'étude de la science pour le plus grand avantage de l'Église et de l'État « for the better service of the Church and State».

Cette république des lettres a ses trois pouvoirs, parfaitement distincts, auxquels concourent dans une mesure déterminée chacun de ses dix-sept départements : son pouvoir exécutif, représenté par le chancelier (grand maître) et tout un état-major de fonctionnaires ; son pouvoir législatif, représenté par une assemblée (*senate* ou *assembly*) et un sénat (*the council of the senate*) ; son pouvoir judiciaire, représenté par la cour du chancelier, dont relèvent tous les étudiants coupables de délits ou de crimes commis dans les limites de l'Université.

Le pouvoir exécutif est exercé par un certain nombre de fonctionnaires dont nous allons examiner de plus près les attributions.

A. Un grand maître (*chancellor*). Il est, de fait, le chef suprême de l'Université. C'est lui qui juge en dernier ressort toutes les affaires qui s'y rapportent. Excepté dans le cas d'un crime commis par un étudiant, le grand maître exerce à lui seul tout le pouvoir exécutif suprême, dans les limites de l'Université, limites qui s'étendent jusqu'à un mille des faubourgs de la ville. Il est élu par le sénat pour deux ans seulement, mais il peut, par suite du consentement tacite de ce corps, continuer à rester en fonctions jusqu'à ce qu'il donne sa démission ou que celui-ci lui donne un successeur. C'est ordinairement un des plus grands personnages du royaume : l'avant-dernier grand maître fut le prince Albert, le mari de la reine Victoria ; le grand maître actuel est le duc de De-

Digitized by Google

vonshire, K. G. Depuis 1688, sur huit grands maîtres seulement qu'a eus l'Université, cinq ont été choisis parmi les anciens élèves de Trinity-College et étaient docteurs en théologie.

B. Le grand économe (*high steward*). Ce haut fonctionnaire qui, comme le chancelier, est choisi à l'élection, a pour mission de juger les crimes commis par les étudiants dans les limites de l'Université. Il a le droit de nommer un délégué (*deputy*) pour l'assister et, au besoin, pour le remplacer. Cette fonction est également confiée presque toujours à un grand personnage.

C. Un vice-chancelier (*vice-chancellor*), élu pour un an, le 4 novembre de chaque année. Il doit être choisi parmi les directeurs des dix-sept collèges et pendant qu'il est en fonctions; il remplit également la charge de magistrat pour l'Université, la ville et le comté.

D. Un commissaire (*commissary*), nommé par le chancelier dont il dépend. Il tient un registre de toutes les *personnes privilégiées* et des étudiants qui n'ont pas encore obtenu le grade de licencié ès arts.

E. Les « *Sex Viri* ». C'est une espèce de tribunal dont les membres sont nommés par le sénat et qui ont pour mission de connaître, sous la présidence du vice-chancelier, de toutes les accusations portées contre les étudiants qui ne sont pas « *in statu pupillari,* » c'est-à-dire confiés à un tuteur, pour dérogations aux ordonnances et aux statuts de l'Université. Ils peuvent, mais sauf appel devant le Sénat, priver un élève du titre ou grade qu'il a obtenu.

F. Un orateur public (*public orator*). C'est le porte-voix du sénat dans toutes les occasions publiques. Sa charge est élective. Il lit les lettres que l'on adresse au sénat, y répond en son nom et en tient un registre. C'est également lui qui est chargé d'annoncer aux étrangers l'honneur que l'Université leur fait en leur conférant un grade honorifique.

G. Un bibliothécaire (*librarian*) et un archiviste (*registrary*). Ces deux fonctions sont électives.

H. Un assesseur (*assessor*), pour assister, en cas de besoin,

Digitized by Google

le vice-chancelier dans les fonctions judiciaires qu'il remplit.

I. Deux censeurs (*proctors*), qui doivent veiller sur la conduite des étudiants. Ils ont le droit et le devoir d'entrer dans les maisons mal famées de la ville et d'en faire sortir les étudiants qui pourraient s'y trouver. Ils sont élus annuellement et ils ont deux suppléants (*proproctors*) pour les aider dans leur délicate et parfois difficile mission.

J. Deux modérateurs nommés par le sénat, deux huissiers (*esquire bedells*) et deux maréchaux, fonctionnaires d'un rang inférieur, dont l'office ne consiste guère qu'à escorter le chancelier, dans les occasions solennelles où il doit paraître avec tout l'éclat du pouvoir.

Outre cela, l'Université a encore son avocat et son avoué officiels.

Mais une des particularités les plus singulières de cette organisation, c'est la représentation qu'elle possède au Parlement depuis plusieurs siècles. En effet, Jacques Ier, dans la première année de son règne, reconnut aux deux grandes universités du royaume le droit d'envoyer au Parlement deux députés pour défendre leurs intérêts, et cette coutume, comme les autres, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Ils sont élus par le sénat.

Tels sont les fonctionnaires de l'Université. Tous sont pris parmi les anciens élèves et élus par leurs collèges. Ainsi se sont perpétués jusqu'à nos jours les anciennes traditions et les anciens usages.

Le pouvoir législatif est représenté, comme nous l'avons vu, par une assemblée ou sénat, qui représente assez bien la Chambre basse, et par un conseil du sénat, qui représente la Chambre haute. L'assemblée se compose de droit de tous ceux qui sont docteurs d'une des trois facultés ou licenciés (*masters*) en lettres ou en droit. Cette assemblée, qui se réunit une fois par quinzaine pendant chaque session, traite toutes les affaires courantes et prend des décisions que le conseil du sénat peut confirmer ou infirmer. Ce conseil du sénat (*council of the Senate*) se compose du grand maître, du vice-chancelier, de quatre directeurs de collège, de quatre professeurs de l'Uni-

Digitized by Google

versité et de huit autres membres, choisis parmi les membres du sénat. Élu pour quatre ans, par l'assemblée, il est renouvenable par moitié tous les deux ans.

Indépendamment des tribunaux régulièrement installés et fonctionnant dans le royaume, il y a en Angleterre un certain nombre de cours spéciales, existant en vertu d'anciennes lois ou d'anciennes traditions et que l'on n'a pas jugé à propos de supprimer. L'université de Cambridge jouit d'un de ces privilèges et exerce donc ainsi, légalement et légitimement, le troisième pouvoir, le pouvoir judiciaire. Ce corps savant exerce seul la juridiction, à l'exclusion des cours royales, à l'égard de toute action ou de tout procès dans lequel un *scholar* ou une personne privilégiée se trouve impliquée (excepté dans les causes où il s'agit d'une propriété foncière). Cette cour spéciale (*chancellor's court*) peut juger, soit d'après le droit commun du pays, soit d'après ses propres coutumes; généralement, elle se conforme au droit commun.

Ces privilèges ont été reconnus et garantis pour que l'étudiant ne se voie pas troublé dans ses études. Ils remontent à une haute antiquité. Il y a, toutefois, appel de ces jugements devant les tribunaux ordinaires.

L'université de Cambridge en elle-même peut être envisagée indépendamment des collèges qui sont venus se grouper successivement autour d'elle ou plutôt qui lui ont donné naissance. C'est un corps savant qui vit de sa vie propre, qui a ses revenus particuliers, son organisation à part, ses chaires de fondation (*professorships*), ses « *exhibitions* », dont nous parlerons plus tard, ses bourses d'étude (*scholarships*), ses prix et ses bénéfices. Aujourd'hui l'Université dispose seule de trente-cinq bourses, d'une valeur de 500 à 3,750 francs par an, de deux exhibitions et de neuf prix d'une valeur inférieure, qui s'obtiennent au concours, enfin de trois cent dix-sept bénéfices, rectorats, cures ou vicariats, dont quelques-uns rapportent plus de 1,000 liv. st. (25,000 francs) de revenu. Leur valeur moyenne est d'environ 10,000 à 12,000 francs. Ces bénéfices sont ordinairement accordés à des agrégés d'un des collèges, qui ont obtenu déjà un certain grade académique.

Digitized by Google

Il y a une foule d'autres institutions charitables : des fonds ont été laissés pour secourir les étudiants pauvres et malades ; un hôpital a été fondé. On retrouve ici, comme partout ailleurs en Angleterre, cette générosité extrême pour tout ce qui touche à la chose publique. L'étudiant qui veut s'instruire et travailler sérieusement, en trouve, pour ainsi dire, les moyens réunis sous sa main. Tout est compris d'une façon grande et large : la bibliothèque, dont la fondation remonte à 1424, contient aujourd'hui plus de deux cent mille ouvrages ; le jardin botanique, fondé en 1762, l'observatoire, fondé en 1823, des musées de géologie, d'anatomie, de zoologie, de botanique, de minéralogie, de mécanique, d'astronomie, des laboratoires de chimie et de physique sont ouverts tous les jours à toute cette population d'étudiants. Le musée Fitzwilliam, fondé en 1816, d'après les dernières volontés de lord Fitzwilliam, et qui, depuis, s'est considérablement accru d'œuvres de grands maîtres de différentes écoles au point de devenir un musée réellement remarquable, est également ouvert aux étudiants. Une station zoologique a été créée à Naples où, pendant trois ans, l'on envoie deux jeunes gens étudier la zoologie marine. Tout a été concerté pour faciliter l'étude aux élèves.

Les revenus de l'Université, comme corps séparé et indépendant, sont relativement peu considérables : de 175,000 à 200,000 francs. Ils proviennent : des revenus du rectorat de Burwell et d'une petite ferme à Baxton, qui peuvent rendre 25,000 francs par an ; des bénéfices que l'on peut retirer de l'exploitation de la « Pitt Press », assez peu considérables, en somme, de la taxe d'environ 20 francs par an, payée par chaque membre de l'Université et, enfin, de différentes petites autres choses. C'est le vice-chancelier, assisté de deux administrateurs, qui a le maniement de ces fonds, dont l'emploi est vérifié annnuellement.

Les professeurs ou plutôt les titulaires des chaires sont payés de différentes sources. Beaucoup d'entre eux jouissent encore de traitements qui, si l'on remonte à l'époque de leur fondation, étaient considérables et qui, depuis, ont été augmentés presque dans la même proportion ; quelques-uns

Digitized by Google

jouissent en même temps d'un bénéfice qui, parfois, est considérable. Les « *Regius* » de « Lady Margaret », professeurs de théologie, par exemple, jouissent des revenus des rectorats de Somershan et de Terrington, et ce dernier donne un revenu de plus de 20,000 francs; d'autres sont payés par l'Université elle-même, sur ses propres revenus. Tous ont des traitements relativement considérables si on les compare aux nôtres. La généralité a environ 15,000 francs de traitement, quelques-uns 25,000; l'un d'eux, le « Regius », professeur de théologie, a près de 60,000 francs, et les bénéfices qui sont ajoutés à beaucoup de chaires apportent presque toujours la jouissance d'une grande maison et d'un jardin. Mais, d'autre part, ils sont astreints à de plus grandes charges, à plus de représentation, à plus de charités que les nôtres et, souvent, ils dépensent entièrement leurs revenus.

La session académique est courte, si on la compare à la nôtre : elle ne dure guère que sept mois, du 1^er^ octobre au 16 décembre (*Michaelmas term*), du 13 janvier au vendredi qui précède le dimanche des Rameaux (*Lent term*), du vendredi après Pâques à l'avant-dernier mardi de juin (*Easter term*). Ajoutez à cela les nombreuses fêtes de saints, Saint-George, Saint-Jean, Saint-Philippe et Saint-Jacques, Saint-Barnabé, etc., etc., pendant lesquelles les étudiants ont congé, et vous arriverez à un total de cent cinquante à cent soixante jours d'études par an. Les études durent trois ans pour ceux qui aspirent au grade de bachelier ès arts ou ès lettres (*B. A.*), et c'est la grande majorité. La somme de travail exigée est donc beaucoup moindre que chez nous, où les sessions sont plus longues et les heures de cours plus nombreuses. Il est vrai qu'il leur reste plus de temps à consacrer aux exercices du corps, qui n'existent pas chez nous, et qui font partie intégrante de l'éducation de tout Anglais. Et pour eux c'est une nécessité : strictement surveillés par leurs censeurs, vivant d'ailleurs dans une petite ville où la moindre de leurs actions est connue, cette activité corporelle endort leurs sens et les empêche de chercher ces distractions malsaines que les étudiants trouvent dans nos

Digitized by Google

villes. Aussi l'étudiant anglais est-il généralement plus fort, de plus belle apparence et se présente-t-il à la bataille de la vie avec un corps plus sain et un esprit plus dispos que les nôtres. Mais rentrés, le soir, dans leur appartement, au collège, ils se réunissent volontiers pour boire et pour jouer, et encore cela tend-il beaucoup, sinon à disparaître complètement, du moins à diminuer considérablement. Si, au bout des trois ans d'études, l'étudiant n'a pas conquis son diplôme, il doit quitter son collège, quitte à aller recommencer ses essais dans un autre, après quoi, s'il échoue de nouveau, il quitte généralement l'Université. Il y a trois sortes de grades (*degrees*) à obtenir : le bachelier ès arts ou ès lettres (*B. A.*), que l'on obtient assez facilement. Il est convenable d'avoir obtenu ce grade au sortir d'une des universités, mais cela n'implique pas l'idée d'une grande somme de connaissances. Voici comment s'explique, à cet égard, un maître d'Oxford : « Je voudrais, disait-il dans une enquête, que le public comprît clairement ce que signifie le diplôme de bachelier ès arts. Ce grade veut dire, non pas que le porteur a passé d'une manière satisfaisante un certain examen, mais qu'il a été, pendant un certain temps, soumis à certaines influences sociales morales et disciplinaires que le public regarde avec raison, suivant nous, comme indispensables. Il est bien entendu que ce grade n'implique aucun degré de culture intellectuelle et qu'il a seulement une valeur sociale. C'est une déclaration attestant que le porteur a pu sacrifier non seulement l'argent, mais le temps nécessaire pour vivre trois ans, parmi des *gentlemen*, sans rien faire, ce qui est le privilège d'un *gentleman*. Telle est la signification réelle de ces deux lettres *B. A.*, *bachelor of arts*, et la majorité des étudiants s'en contente. » Et notez que c'est un des professeurs qui juge ainsi. Les autres grades que l'on peut obtenir sont les titres de licencié (*master*) et docteur (*doctor*), auxquels, quant à ce dernier, du moins, aspire la minorité, composée d'étudiants studieux et pauvres, parce que ces grades ouvrent le chemin aux honneurs et aux dignités, ainsi qu'aux bénéfices dans

Digitized by Google

l'Université, dans l'Église et ailleurs. C'est le vice-chancelier qui, en grande cérémonie, confère ces titres. Si, à Cambridge, on peut devenir docteur en théologie (*D. D.*), on n'y devient ni avocat (*barrister at law*) (il faut pour cela étudier à Lincoln's Inn), — ni avoué, ni huissier, ni notaire (les études des maîtres sont là pour vous apprendre la pratique) — ni ingénieur (nous ne savons vraiment pas s'il existe dans tout le Royaume-Uni une école officielle de génie civil). — Loin de nous pourtant la pensée de dire que ces diverses catégories de professions, les ingénieurs anglais par exemple, sont moins instruites que les nôtres; au contraire, voyez Stephenson. — On peut y devenir médecin, mais il y a d'autres universités où ces cours sont plus suivis, l'université de Londres, par exemple. — Cambridge, en un mot, est un grand centre aristocratique par lequel il est convenable d'avoir passé, mais ce n'est pas une université, comme les nôtres, d'où l'élève sort tout armé, mal armé souvent peut-être, mais enfin prêt à combattre le combat de la vie — comme disent nos voisins.

II. — Les collèges.

Ils sont au nombre de dix-sept et portent indifféremment le nom de College ou de Hall. Il n'en est pas de même à Oxford. La première charte authentique, garantissant certains privilèges aux collèges existants est précieusement conservée dans les archives de la Tour de Londres et date de Henri III. Voici les noms de ces collèges, par ordre de date : Saint-Pierre, fondé en 1257; Clare, en 1326; Pembroke (1347); Gonwille and Caius (1348); Trinity Hall (1350); Corpus Christi (1352); King's (1441); Queen's (1448); Sainte-Catherine (1473); Jesus (1496); Christ (1505); Saint-Jean (1511); Madeleine (1519); Trinity (1546); Emmanuel (1584); Sidney Sussex (1598) et Downing (1800).

Ces collèges, dont la fondation, on le voit, remonte pour la plupart à une date assez éloignée, postérieure cependant au

Digitized by Google

règne d'Édouard Ier, sont parfaitement indépendants — en ce qui touche à leur organisation — les uns des autres, ainsi que de l'Université; mais, quoiqu'ils soient régis par leurs propres statuts, ils restent soumis aux lois suprêmes de l'Université. Ils jouissent tous de revenus assez considérables, — surtout quelques-uns d'entre eux, comme Trinity College, par exemple, — et qu'on peut évaluer pour la totalité à 200,000 livres sterling environ (5 millions de francs). Ce sont de petites républiques dans la grande république (*commonwealth*) de Cambridge.

Tous ont cependant à peu près la même organisation : un directeur (*head* ou *master*). (A King's College, il porte le titre de *provost*, et à Queen's, le titre de président.) Ils sont ordinairement docteurs de l'une ou de l'autre faculté et généralement élus par les *fellows;* mais il y a cependant quelques exceptions. Ainsi, la nomination du directeur du Trinity College appartient à la reine, du Jesus College à l'évêque d'Ely, du Magdalen College à lord Audley. Puis viennent les *fellows* (agrégés), dont le nombre varie beaucoup, selon la richesse des collèges. Sainte-Catherine n'en a que sept, par exemple, tandis que Trinity en a soixante. Ces *fellowships* (places d'agrégés), qui sont ordinairement d'une valeur de 5,000 à 12,000 francs de revenu, sont des espèces de primes obtenues au concours par les étudiants les plus appliqués et les plus distingués. Ils les conservent, dans la plupart des collèges, soit pendant un nombre déterminé d'années, soit jusqu'à leur mariage, soit même toujours, surtout lorsqu'ils entrent dans les ordres. Ces bénéfices sont naturellement réservés à des sujets britanniques; seuls les statuts du collège de Pembroke, peut-être à cause de l'origine étrangère de son fondateur, sont plus généreux et admettent même les étrangers, de quelque nationalité qu'ils soient, à concourir à ses *fellowships;* mais, soit que ce fait soit ignoré, soit que ces mêmes étrangers ne se soient pas présentés au concours, il n'y a, d'après la liste que nous avons sous les yeux, que des Anglais qui, depuis de longues années, aient obtenu cette faveur. Les dix-sept collèges de Cambridge comptent ensemble trois cent cinquante-deux *fellowships*.

Digitized by Google

Les *scholars* (boursiers) viennent en troisième ligne. Ces *scholarships* (bourses d'études) qui, pour l'ensemble des collèges, s'élèvent au nombre de cinq cent cinquante-deux, valent généralement de 500 à 2,000 francs par an. A Trinity, il y en a qui valent même 2,500 francs. Les étudiants en jouissent pendant trois ans, quelquefois plus. En règle générale, elles s'obtiennent à la suite d'un concours. Quelques-unes cependant sont à la disposition soit du directeur du collège, soit même d'une autre personne. Outre ces bourses de fondation, il y a dans beaucoup de collèges des *minor-scholarships* et dans tous des *exhibitions*. Ces dernières sont des espèces de bourses dont elles égalent souvent la valeur, mais dont elles diffèrent quant aux privilèges qu'elles confèrent aux étudiants. Ces exhibitions sont beaucoup moins nombreuses; l'on n'en compte guère que cent quatre-vingt-quatre pour l'ensemble des collèges; elles varient de 250 à 2,500 francs et s'obtiennent, comme les *scholarships*, par voie de concours. Dans le même ordre d'idées, on peut classer les *prizes*, dont la valeur ne dépasse pas 250 francs et qui sont distribués à la fin de l'année académique, selon la volonté du fondateur, à ceux qui sont arrivés premiers dans les branches de la science pour lesquelles le fondateur a institué le prix. De plus, les directeurs des collèges ont encore souvent à leur disposition un certain revenu, assez considérable parfois, qu'ils doivent employer à soutenir et à aider les étudiants pauvres. Outre cela encore, chaque collège dispose d'un certain nombre de bénéfices, rectorats, cures ou vicariats dont il a la libre disposition et qu'il distribue aux plus méritants. Certains de ces bénéfices rapportent de 25,000 à 30,000 francs par an. On comprend l'énorme influence dont disposent ainsi ces collèges.

Chaque personne, dont se compose un collège, y a sa place bien marquée et ses privilèges déterminés. Le directeur vient en tête, avec ses droits étendus et ses obligations diverses. Sous lui sont les *fellows*, puis viennent les *nobles*, ayant déjà obtenu un grade, puis les docteurs des trois facultés, bacheliers en théologie, licenciés en art ou en droit, bache-

Digitized by Google

liers ès arts, droit et physique; puis les *fellow commoners*, qui sont généralement les fils cadets de nobles, ou des jeunes gens riches qui ont le privilège de dîner à la table des fellows, d'où est venu leur nom; puis les boursiers (*scholars*). Ceux-ci n'ont pas tous les mêmes privilèges : dans certains cas, ils ne paient rien ni pour leur table ni pour leur appartement et on leur donne, en outre, une certaine somme d'argent par semaine; dans d'autres cas, ils reçoivent en tout et pour tout une certaine somme fixe. Ils obtiennent leur bourse soit au moment de leur entrée à l'Université, soit après un certain temps de séjour, quand une bourse devient vacante. Ce sont généralement les étudiants les plus instruits et les plus distingués qui les obtiennent; mais être *scholar* n'implique pas nécessairement une idée de pauvreté ou au moins une position de fortune très médiocre, comme chez nous. Beaucoup de Scholars sont riches, mais comme la Scholarship est un acheminement à la Fellowship, ceux qui veulent arriver à ce dernier bénéfice sont bien forcés de passer par le premier. Puis viennent les étudiants payants (*pensioners*), qui forment la grande majorité : ils paient pour leur nourriture, pour leur appartement et ne tirent, en général, aucun avantage pécuniaire de leur collège. En dernier lieu viennent les *sizars* (encore un de ces termes intraduisibles en français). Ce sont ordinairement des jeunes gens pauvres, pauvres d'argent et pauvres de position. Ce sont des obstinés qui veulent parvenir en dépit de tout et que ne rebute pas la position pénible qu'ils occupent parmi leurs camarades. Ils reçoivent gratuitement nourriture, logement, instruction et une certaine somme d'argent pour leurs besoins personnels. Ils remplissaient autrefois certains offices domestiques pour leurs camarades plus riches dont ils devenaient en quelque sorte les clients et qui les aidaient, plus tard, dans la vie, tout en les traitant avec hauteur et dédain pendant leur séjour au collège. Mais, aujourd'hui, un sentiment d'humanité s'est fait jour et cet usage a disparu presque entièrement. Lisez le roman de Tom Browne de Tom Hughes à cet égard; il contient une peinture qu'on dit fidèle des mœurs

Digitized by Google

universitaires, du siècle passé. Il est évident que l'esprit d'égalité qui existe dans nos écoles et nos universités existe peu ou point ici : l'étudiant riche écrase de son luxe l'étudiant pauvre. C'est un défaut. Chez nous l'étudiant payant ignore la faveur dont son camarade plus pauvre a été l'objet et les arrêtés royaux qui confèrent les bourses sont muets à cet égard et se bornent à dire : Autant de bourses ont été conférées à autant d'élèves. L'amour-propre est sauvegardé et c'est beaucoup. Voyez aussi la table : chez nous, à l'école militaire, qui est la seule institution de l'Etat, à notre connaissance du moins, où les élèves vivent complètement en commun, il n'y a aucune différence entre le riche et le pauvre, le noble et le roturier; à Cambridge, une grande table est dressée dans une immense salle où tous les membres du collège prennent ensemble leurs repas. Tout en haut, sur des gradins plus élevés, viennent le maître, les Fellows et les Noblemen, qui ont un repas choisi; en dessous d'eux viennent les Scholars, puis les étudiants payants, puis, quand tout le monde a fini, les Sizars viennent manger ce qui reste.

Il y a enfin, depuis 1858, une dernière catégorie d'étudiants, les externes libres (*non collegiate students*). Cela a été établi pour permettre aux étudiants laborieux et peu fortunés l'accès de l'Université. De cette manière, ils ne sont pas astreints aux dépenses qu'entraîne forcément la vie en commun. Mais, tout en vivant à part, ils sont, comme les autres étudiants, soumis à la juridiction du vice-chancelier et des censeurs. Leurs dépenses ont été évaluées à environ 1,200 francs par an, tandis qu'il est impossible à un étudiant de vivre convenablement à Cambridge avec moins de 5,000 francs par an. Beaucoup ont 7,000, 10,000 et même 12,000 francs à dépenser par an. Les frais d'immatriculation, d'examen, etc., sont partout assez élevés. Ils diffèrent, d'ailleurs, selon la position sociale des élèves. Ainsi partout un « nobleman » paie à peu près le double d'un simple étudiant ordinaire, sans compter qu'il est d'usage qu'il fasse encore au collège un cadeau quelconque d'une valeur artis-

Digitized by Google

tique. De fait, les droits, quand il s'agit des Sizars, sont fort réduits.

Mais ces collèges ne ressemblent guère aux nôtres où le genre d'études et l'éducation, réglés par l'État, sont partout les mêmes. Dans tous, ou à peu près, on étudie les classiques et les mathématiques, mais il ne s'ensuit nullement qu'on puisse indifféremment suivre les cours de l'un ou l'autre pour obtenir les grades qu'on est venu chercher. Tel collège est adonné plus spécialement au droit, tandis que, dans un autre, les cours d'histoire ou de philosophie prédominent. Tel autre a été fondé spécialement pour l'étude de la médecine et tel autre, de l'hébreu ou de l'arabe. Il n'y a pas, en un mot, dans chacun de ces collèges, un cours complet d'études qui permette à l'élève d'acquérir toutes les connaissances nécessaires à l'obtention du grade qu'il désire. Aussi, pour remédier à cet inconvénient, des chaires spéciales (*professorships*) ont été fondées, chaires toujours confiées à des professeurs éminents dont les étudiants de n'importe quel collège peuvent suivre les cours moyennant un certain droit d'entrée (*fee*). Ces chaires, qui pour la plupart sont de fondation fort ancienne, jouissent d'un certain revenu attaché à leur fondation; revenu que l'Université a beaucoup augmenté [1].

[1] Les voici par ordre de date : Chaire de théologie, fondée en 1502 par la mère de Henri VIII; chaires de théologie, de droit civil, de physique, d'hébreu, de grec, toutes fondées, en 1541, par Henri VIII; chaires d'arabe, fondée, en 1632, par sir Thomas Adams; de mathématiques, en 1663, par Henry Lucas; de casuistique, en 1683, par John Knightbridge; de musique, en 1684, par l'Université, sur la recommandation de la couronne; de chimie, en 1702, par l'Université; d'astronomie et de philosophie expérimentale, en 1702, par le Dr Plume; d'anatomie, en 1707, par l'Université; d'histoire moderne, fondée, en 1724, par Georges Ier; de géologie, en 1727, par le Dr Woodward; d'astronomie et de géométrie, en 1749, par Thomas Lowndes; de théologie, en 1777, par John Norris; de philosophie expérimentale, en 1783, par le Révd R. Jackson; des lois d'Angleterre, de médecine, en 1800, par sir John Downing; de minéralogie, en 1808, par l'Université; d'archéologie, en 1851, par John Disney; de zoologie et d'anatomie comparées, en 1866; de sanscrit, en 1867, par l'Université; de droit international, en 1867, par le Révd W. Whewell; de latin, en 1869, par Félix Slade; de physique expérimentale, en 1871, et de mécanique appliquée, en 1875, par l'Université. Ces chaires, qui valent de 7,500 francs

Digitized by Google

Indépendamment de la grande bibliothèque de l'Université, chaque collège a sa bibliothèque spéciale, où l'élève peut puiser des renseignements. Inutile de dire qu'il est parfaitement libre de suivre ou non les cours ; il n'existe aucune espèce d'appel, aucun moyen, aucun désir même de constater la présence des élèves. Nous avons vu que les heures de cours sont peu nombreuses. Nous irons plus loin, nous dirons qu'il est impossible à un étudiant, s'il se borne à suivre les cours pendant qu'ils se donnent, et s'il se contente des simples répétitions des tuteurs du collège, d'arriver à passer l'examen, quelque facile qu'il soit. Il lui faut, de toute nécessité, prendre un répétiteur particulier et travailler pendant les vacances.

L'état-major d'un collège, si nous pouvons nous exprimer ainsi, se compose ordinairement d'un visiteur, qui est généralement un personnage très haut placé, sorte de protecteur officiel, — au Trinity College, c'est la Reine, — du directeur (*master*), d'un ou plusieurs tuteurs, sortes de répétiteurs surveillants payés en partie sur les revenus du collège, en partie par les élèves ; des professeurs (*lecturers*), du caissier (*pursar*), du doyen (*dean*), du steward et, enfin, du bibliothécaire-archiviste (*registrar*).

Voyons de plus près le plus important d'entre eux. Le Trinity College, qui est aujourd'hui le plus aristocratique, de l'Université, fut fondé, en 1546, par le roi Henri VIII et la nomination de son directeur est encore aujourd'hui un des privilèges de la couronne. D'autres fondations vinrent, dans la suite, s'ajouter à la fondation du roi anglais et Trinity College compte maintenant un maître, soixante Fellowships et soixante-quatorze Scholarships.

Le gouvernement de ce « noble et magnifique » établisse-

à 15,000 francs et à quelques-unes desquelles sont encore adjoints certains bénéfices qui portent leur valeur à 25,000 francs et plus, sont, en général, électives. Surtout quand il s'agit des fondations des siècles passés, c'est le principe d'élection qui est la règle. Il y a pourtant certaines exceptions : ainsi, les chaires de droit civil, de physique et d'histoire moderne sont à la disposition de la reine, la chaire d'arabe est à la disposition du grand aumônier.

Digitized by Google

ment est confié à un directeur, assisté des huit plus anciens Fellows. Il n'est pas sans intérêt de faire connaître que les places d'agrégés valent ordinairement ici de 7,500 à 15,000 francs. Pour les obtenir, il faut être Anglais, — cela va sans dire, — bachelier ès lettres, droit ou médecine, depuis moins de trois ans, et s'engager à entrer dans les ordres endéans les sept ans qui auront suivi l'obtention du diplôme de licencié ès lettres. Le collège a également le droit de donner une place d'agrégé ou d'agrégé honoraire à tous les professeurs, étrangers ou non, ou à toutes les personnes distinguées par leur valeur scientifique ou littéraire. Mais, excepté dans ce cas, il faut avoir passé par la Scholarship pour obtenir une Fellowship.

Les bourses s'obtiennent à la suite d'un concours qui a lieu chaque année à Pâques. Tous les étudiants qui n'ont pas encore obtenu de grade et tous les membres non résidents de l'Université, au-dessous de vingt ans, peuvent y prétendre et, s'ils les obtiennent, les conserver jusqu'à ce qu'ils aient reçu le grade de licencié en lettres (*M. A.*). Elles valent 2,500 francs pour un étudiant ordinaire qui n'a encore aucun grade, 2,125 francs pour un bachelier ès arts qui demeure au collège et 750 francs, s'il n'y demeure pas. Il n'y a pas d'autres fondations. En tout, Trinity College peut disposer de quatre-vingts bourses, de quatorze Exhibitions, de seize Sizarships. Ces derniers comprennent, outre la nourriture et le logement, 1,750 francs par an ; puis, il y a les prix de fondation qui valent de 250 à 500 francs par an. Mais, outre cela, il y a ici, comme dans nos écoles, une distribution annuelle des prix, à la suite du concours qui a lieu chaque année à Pâques. Les élèves, *Senior Sophs*, *Junior Sophs* ou *Freshmen*, sont examinés et classés par ordre de mérite et les premiers de chaque catégorie reçoivent des prix en livres et en argent. On voit que si, d'une part, les études sont chères à Cambridge, d'autre part, les récompenses y sont considérables. S'il y a moins d'égalité que chez nous, il y a, en revanche, plus d'union et de protection. L'élève pauvre qui entre à Cambridge est sûr, s'il le veut, d'y faire son chemin

Digitized by Google

et, une fois ses études finies, il trouvera toujours dans son collège un appui sérieux qui ne le quittera jamais, et plus d'un homme, aujourd'hui célèbre, n'a dû la position qu'il occupe qu'à cette espèce de franc-maçonnerie qui existe parmi les membres d'un même collège. Quel est l'appui qui attend chez nous l'étudiant pauvre qui sort de l'Université, avec son diplôme pour toute fortune?

Le personnel de Trinity est proportionné à l'importance de ce collège. En dehors du *visitor* (la Reine), la présente société comprend : un maître, un sous-maître, quatre tuteurs, huit assistants-tuteurs, des professeurs (*professors* ou *lecturers*) de physiologie, de littérature et d'archéologie romaine, de philosophie ancienne, de philosophie morale et politique, de sciences naturelles, de droit, d'histoire moderne, de classiques, de théologie et de mathématiques; un aumônier et un sous-aumônier, un caissier et un sous-caissier, un auditeur, huit Fellows honoraires, parmi lesquels se trouve le poète Tennyson, cinquante-deux Fellows effectifs, quatre chapelains, un bibliothécaire, un organiste, soixante-cinq Scholars et douze Sizars. On voit que tous ses bénéfices ne sont pas occupés. Il comprenait, en 1878, deux mille cinq cent quatre-vingt-deux membres, — et par membres on entend tous les anciens élèves. Il dispose de soixante-trois bénéfices et a le droit de nommer des directeurs à trois écoles.

Tel est ce collège, célèbre entre tous, d'où sont sortis tant d'hommes éminents dans les lettres, dans les arts ou dans la politique. L'ancien ministre français Waddington y a obtenu le grade de bachelier ès arts.

L'université de Cambridge comptait, au 1er janvier 1870, 10,427 membres, anciens élèves ou étudiants. C'est moins qu'à Oxford. Cambridge est, d'ailleurs, moins riche qu'Oxford. Son revenu total ne s'élève guère qu'à 5 millions de francs, tandis que celui de l'Université rivale s'élève de 12 à 13 millions. Oxford, quoique cela ait beaucoup diminué depuis une vingtaine d'années, est encore très *high-church*. Cambridge, au contraire, est l'Université libé-

Digitized by Google

rale. Elle a même la réputation d'être un peu voltairienne : il est cependant curieux de remarquer que c'est de Cambridge que sont sortis presque tous les grands poètes dont s'honore l'Angleterre, dans ces derniers siècles.

En somme, Cambridge est un grand corps qu'on ne peut comparer à rien de semblable en Belgique et qui ressemble assez bien à ce qu'est à Paris le Collège de France. La vie y est aussi toute différente de la nôtre. A part l'obligation de se trouver dans la chapelle à huit heures et à cinq heures du soir, d'assister au dîner dans le Hall, d'être rentré à neuf heures, quitte à s'enfermer dans sa chambre pour boire et jouer avec des camarades jusqu'à une heure avancée de la nuit, sauf l'obligation d'assister parfois à la conférence d'un tuteur ou au cours d'un professeur, l'étudiant est parfaitement libre. La plupart des étudiants ne travaillent, quand ils travaillent, que de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi : c'est qu'ils ont la manie athlétique. « Ces exercices, dit M. Mark Pattison, ne sont plus des amusements, ils sont organisés en système d'éducation sérieuse. » Aussitôt que commence la belle saison, les collèges sont désorganisés. C'en est fait de l'étude et même de l'apparence de l'étude : désormais, on ne pense qu'au jeu. L'année académique, qui ne compte guère que sept mois, est bien plus courte en réalité. Il faut en déduire ces cinq ou six semaines d'été qui doivent passer au compte des vacances et, certes, pour un grand nombre de jeunes gens, il est plus important de gagner le grand prix aux régates annuelles qui ont lieu sur la Tamise entre les deux universités rivales que d'obtenir n'importe quel diplôme.

III. — Les examens.

Nous allons examiner les grades qu'un jeune homme peut obtenir à Cambridge et les études qu'il doit faire pour les acquérir. Il faut d'abord, pour entrer dans un des collèges, passer, excepté à Downing, une espèce d'examen universitaire qui n'a rien de bien terrible. Quant aux grades à

Digitized by Google

obtenir, nous avons vu plus haut la valeur morale du titre de bachelier ès arts, aux yeux des Anglais du moins ; voyons la somme d'études que représente ce titre.

Il y a deux sortes d'élèves : ceux qui se contentent de passer simplement l'examen (*candidates for the ordinary degree*) et ceux qui concourent pour les honneurs (*candidates for honours*); nous verrons plus tard ce qu'il en est. Les candidats pour le degré ordinaire passent différents examens dans le cours de leurs trois années d'études. Sans compter les examens partiels qu'ils subissent une ou deux fois l'an, devant leurs professeurs pour se préparer (*training*) à l'examen final, ils ont, généralement vers le milieu ou vers la fin de leur seconde année d'étude, à passer un examen préparatoire dans lequel ils doivent réussir pour pouvoir se présenter à l'examen final (*previous examination*). Cet examen, en partie écrit et en partie oral, se divise en deux parties et comprend : 1° une traduction en anglais et à vue d'un des quatre Évangiles grecs; 2° d'un classique latin; 3° d'un classique grec; 4° un certain nombre de questions sur la grammaire grecque et latine. La seconde partie comprend des questions d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie élémentaires.

Quant à l'examen final, il comprend : 1° la traduction et l'explication du texte grec des actes des apôtres; 2° une traduction et une explication d'un classique grec et d'un classique latin; 3° l'algèbre jusqu'aux équations du second degré; 4° la statique et 5° l'hydrostatique élémentaire. Les étudiants ont en outre, pendant le cours de leurs études, à répondre sur des questions élémentaires soit de théologie, soit de sciences morales, soit de droit ou d'histoire moderne (les grands événements de l'histoire d'Angleterre, depuis la conquête normande jusqu'au règne de Georges IV), soit de sciences naturelles, soit de mécanique, soit de musique. On voit que tout cela n'a rien de bien terrible et ne dépasse guère le cadre — s'il le dépasse — de l'examen de gradué en lettres qui attend nos jeunes gens au sortir du collège.

Le candidat pour les honneurs (*candidate for honours*)

Digitized by Google

n'est pas du tout, comme chez nous, un élève qui a passé avec plus de science ou plus de bonheur le même examen que ses camarades et qui, par suite, a mérité une distinction. Ici, le jeune homme en entrant à l'université déclare qu'il se porte candidat pour les honneurs dans telle ou telle branche, en sciences, en lettres ou en histoire. Il devient alors un élève à part, il peut ne pas suivre les cours du collège. Il prend généralement un répétiteur et il est dispensé des examens généraux et spéciaux qu'on fait subir aux autres élèves. Il n'a en somme qu'à subir trois examens : l'examen préliminaire, à la fin de la deuxième année; l'examen sur la branche de la science où il aspire aux honneurs et, puis, l'examen final, qui est le même pour tous.

On peut concourir pour les honneurs en mathématiques, en classiques, en sciences morales, en sciences naturelles, en théologie, en droit et en histoire.

Ici, l'examen devient plus sérieux et ce n'est pas un mince honneur d'être « Wrangler » (premier) en mathématiques ou à la tête de la première classe de sciences ou de théologie. Les concours pour les différentes branches d' « honneurs » ont lieu chaque année, dans les premiers jours de janvier, d'après les règles suivantes :

A. *Mathématiques.* — L'examen dure neuf jours ; les trois premiers sont consacrés aux parties les plus élémentaires des mathématiques et de la philosophie naturelle, le quatrième jour à des questions plus difficiles, et les cinq derniers aux problèmes les plus ardus de mathématiques et de philosophie naturelle. Un intervalle de dix jours a été laissé entre le quatrième et le cinquième jour de l'examen, afin de permettre aux examinateurs de juger si l'élève doit être refusé ou admis à continuer. Ceux qui ont « passé », pour nous servir d'une expression universitaire, sont alors rangés, selon leurs mérites, en trois classes : les « Wranglers », les « Senior optimes », et les « Junior optimes ».

Les matières de l'examen sont : l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie plane et sphérique, la trigonométrie plane et sphérique, la géométrie analytique plane et solide, le calcul

Digitized by Google

différentiel et intégral, l'astronomie, la physique, le calcul des variations ; le système de Newton, les théories linéaire et planétaire, la théorie du son, etc.

B. *Classiques.* — Le concours dure huit jours et comprend : une traduction de l'anglais (prose et vers) en latin et en grec ; une question d'histoire ancienne et une question de philologie ; six traductions en anglais, avec explication, d'auteurs latins ou grecs. (Les auteurs sont Platon et Aristote, Cicéron, Lucrèce et Quintilien.)

C. *Sciences morales.* — L'examen dure six jours et comprend des questions de philosophie morale et politique, de philosophie mentale, de logique et d'économie politique.

D. *Sciences naturelles.* — L'élève est interrogé sur la chimie et certaines parties de la physique, la botanique, la physiologie et l'anatomie végétales, la géologie, la paléontologie et la pétrologie, la minéralogie, la zoologie, l'anatomie comparée et la physiologie.

Cet examen, qui est long, a lieu en deux fois, en juin et en décembre, et les élèves qui ne réussissent pas à la première épreuve ne peuvent se présenter à la seconde.

E. *Théologie.* — L'examen dure sept jours sur les matières suivantes : Vieux et Nouveau Testament ; les quatre Évangiles, les Actes, les Épîtres et l'Apocalypse, le livre de la Genèse en hébreu, le livre d'Isaïe en hébreu, l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles, les œuvres choisies des écrivains ecclésiastiques grecs et latins, l'histoire ecclésiastique, les œuvres des théologiens modernes ; les anciens crédos et les confessions des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, en ce qui concerne les articles de l'Église d'Angleterre ; la version des septante, etc. — L'examen est long et difficile, mais il faut songer, d'autre part, aux énormes avantages que donnent ces titres. Un bachelier en théologie ou, mieux encore, un docteur en théologie peuvent, en Angleterre, prétendre aux plus hautes charges dans l'Église.

Les élèves qui ont réussi dans cet examen, ainsi que dans le précédent, peuvent obtenir leur diplôme de bachelier ès arts sans avoir à passer l'examen final.

Digitized by Google

F. *Droit.* — Jurisprudence générale et comparée, des traductions de Gaius, d'Ulpien, de Justinien et du Digeste, des questions sur l'histoire des lois romaines ; la Loi anglaise de la propriété personnelle et réelle, la Loi pénale anglaise, le Droit public international ; l'Histoire de la Constitution d'Angleterre. — Les étudiants qui auront obtenu les honneurs dans cet examen seront admis comme bacheliers en arts ou en droit, sans nouvel examen.

G. *Histoire.* — Histoire d'Angleterre, Histoire générale ancienne, du moyen âge et moderne, Principes de jurisprudence, Histoire constitutionnelle d'Angleterre, Économie politique, Droit international. — Les étudiants qui ont subi avec succès l'examen obtiennent également, sans nouvelle épreuve, le grade de *B. A.*

H. *Langues.* (Sémitiques et Indiennes). — Matières Arabe, Hébreu, Syriaque, Sanscrit, Persan, Hindustani, et Grammaire comparée de ces différentes langues. — Les étudiants qui ont mérité les honneurs jouissent du même privilège que les autres.

Telles sont les études que peut faire un bachelier ès arts. S'il a concouru et réussi dans les « Honours », il est évident que son diplôme représentera une somme de travail et une dose de connaissances assez considérables, qui équivaut amplement aux grades qu'on peut obtenir dans nos universités ou dans celles de France. Malheureusement, c'est le très petit nombre qui se présente à ces examens spéciaux. La majorité se contente du « degré ordinaire », ce qui n'est pas grand'chose : mais il faut dire aussi que la majorité n'est pas ici, comme chez nous, talonnée par la nécessité et que ce simple grade lui suffit, en présence d'un avenir assuré dans la plupart des cas. Les hautes relations et une connaissance superficielle des choses, en un mot, un vernis de science lui est plus utile que la science même et, partant, elle s'en contente.

Voyons ce que comportent les études médicales, quoique bien peu d'élèves suivent ces cours à Cambridge. L'élève doit

Digitized by Google

d'abord avoir obtenu le grade ordinaire de bachelier ès arts; puis, il lui faut cinq ans d'études. Ces cinq années sont réduites à quatre s'il a obtenu les honneurs dans le concours de mathématiques. Pendant le cours de ses études, il passe trois examens, le 1er sur la chimie, la physique et la botanique, le 2e sur les éléments de l'anatomie comparée, la chimie et la pharmacie, le 3e sur la pathologie, sur l'effet des remèdes, sur la médecine légale, sur les principes de la chirurgie, sur les accouchements. Il doit prouver, en outre, qu'il a pratiqué aux moins dix accouchements, qu'il a, pendant trois ans au moins, fait le service de médecin, pendant un an, celui de chirurgien dans un hôpital, et qu'il a la pratique de la vaccination; après quoi, c'est fini, il est médecin, et il peut, en toute sécurité, pour lui au moins, pratiquer ce noble art. Il est vrai que peu de diplômes de médecins sont délivrés à Cambridge et que les jeunes gens qui se destinent à cette carrière vont ordinairement à l'université de Londres ou d'Édimbourg, mais il est impossible de comparer ces études à celles qu'on fait en France, ou chez nous, et nous ne connaissons pas en Angleterre d'école de médecine dont la célébrité égale celles de Montpellier ou de Paris.

Sans doute, on délivre à Cambridge d'autres grades que celui de bachelier d'une des trois facultés. On peut y devenir *master* (licencié) ou *doctor* (docteur), mais, le plus souvent, il n'est pas nécessaire de passer de nouveaux examens. Un certain temps de séjour (cinq ou six ans de plus) passé à l'université, — presque toujours comme *fellow*, c'est-à-dire dans une position exceptionnellement agréable et lucrative, — une thèse passée devant un jury et en public, suffisent pour conquérir le grade.

Les anciens statuts permettent même de conférer des grades, *jure dignitatis aut natalium*, par droit de naissance ou de position, sans examen, à certains personnages : 1° aux conseillers privés de la Reine, 2° aux évêques et aux prélats qui jouissent du droit de succession éventuelle à un évêché, 3° aux nobles (ducs, marquis, comtes, vicomtes et barons), 4° aux fils et aux héritiers présomptifs de nobles, 5° aux

Digitized by Google

doyens des cathédrales et enfin 6° aux directeurs des collèges.

En somme, l'université de Cambridge n'est un centre d'études que pour ceux qui veulent réellement travailler. Pour beaucoup, ce n'est qu'un grand centre aristocratique où l'on se crée des relations, agréables dans le présent, souvent utiles pour l'avenir, et d'où l'on sort avec le brevet de gentleman cher au cœur de tout Anglais. Ce n'est pas, comme chez nous, une institution où on a tout refait à nouveau. Ici, la génération suivante ne rompt pas, brusquement au moins, avec la précédente; les réformes se superposent aux institutions et le présent, appuyé sur le passé, ne fait que le continuer. Ce système a son bon et son mauvais côté, comme nous le montrerons ultérieurement.

HENRI LOUMYER.

Digitized by Google

NOTES D'UN VOYAGE AUX ÉTATS-UNIS.

V

LA NOUVELLE-ORLÉANS, L'ALABAMA, WASHINGTON.

Je ne puis me lasser d'admirer l'organisation des chemins de fer américains, et de jouir des surprises que le réveil réserve au voyageur, qui s'est commodément installé la veille dans un Pullman-car et qui se trouve, le lendemain matin, dans une région complètement différente.

Je m'étais endormi le soir à Mobile; quand j'ouvre les yeux au petit jour, mon regard se perd sur une immense nappe d'eau qui s'étend autour de nous à l'infini, dans toutes les directions. — Je me crois dans la cabine d'un steamer transatlantique. Je me lève à la hâte et je m'élance sur la plateforme de la voiture pour me rendre compte du phénomène.

Nous roulons sur une étroite chaussée supportée par des pilotis, et partout, aussi loin que porte la vue, de l'eau, rien que de l'eau.

Nous traversons l'une des immenses lagunes ou « bayous » formées par le Mississipi, à son embouchure. L'eau est calme, sans courant, de couleur sombre, et reflète, comme une glace de Venise, la ligne indéfinie de pilotis qui la coupe de son sillon noir. Un léger brouillard blanchâtre ferme l'horizon de son voile opaque. C'est l'haleine épaisse des marécages pestilentiels. On croit apercevoir l'ombre de la fièvre jaune qui, récemment encore, a exercé ici de si terribles ravages.

Nous voyons maintenant se dessiner les rives de la lagune,

Digitized by Google

qui se détachent à peine de la surface du fleuve. Ce sont des plaines à perte de vue, couvertes d'une herbe, longue et acérée, sorte de roseau flexible dont le plus léger souffle de la brise fait onduler la nappe vert sombre. Ces roseaux croissent dans l'eau des bas-fonds et ne forment pas encore les bords du Mississipi, dont il est ainsi impossible de discerner la véritable largeur. Deux cloisons en planches, maintenues par des pieux solidement fixés, contiennent la terre rapportée, sur laquelle est posée la voie du chemin de fer. Les planches s'élèvent de quelques centimètres à peine au-dessus de l'eau qui nous entoure. La pression du train qui passe fait éprouver aux pieux enfoncés dans la vase une vibration, révélée par de nombreuses bulles de gaz qui viennent crever à la surface. Plus loin, nous passons sur un terrain un peu plus solide : ce sont les « swamps », vastes espaces où une végétation plus puissante commence à se montrer. De grands arbres élèvent au-dessus du marais leurs troncs noueux ; on dirait une forêt noyée : des lianes se croisent et s'entrecroisent, en jetant d'un arbre à l'autre leurs fouillis de cordes serpentantes. Le grand lichen vert pâle, presque blanc, qu'on appelle « la barbe de l'Espagnol », suspend aux branches des festons ondoyants de dentelles à jour. Dans le « bayou » gisent, étendus, des troncs qui pourrissent, à moitié ensevelis dans la vase liquide. Ces « swamps », où tout semble devoir se décomposer, servent de retraite aux caïmans, aux reptiles de tout genre et à d'immenses grenouilles, dont les coassements stridents se prolongent en gémissant sous les arceaux de cette forêt étrange. On frémit en pensant que des êtres humains, les nègres marrons, traqués par leurs maîtres, venaient chercher un refuge dans ces affreux marais, *dismal swamps,* où la malaria vous prend à la gorge.

Partout éclatent la végétation puissante, l'ardeur de vie et la fécondité intense des pays tropicaux. Sur le moindre coin de terrain solide, toute une foule luxuriante de fougères et de plantes de tout genre envahit le pied des cyprès et des palmiers.

Digitized by Google

Nous voici sur la terre ferme. On voit quelques cabanes entourées de champs de cannes à sucre. Elles sont bâties en planches élevées sur pilotis à quelques pieds du sol, et à moitié cachées sous un rideau de roses, de clématites et de jasmins. Un bouquet de grands arbres protège toujours la maisonnette contre les ardeurs trop vives du soleil. Ce sont de grands magnolias au feuillage vert sombre, luisant et touffu, ou bien des chênes verts, à l'écorce rugueuse, ciselée de mille craquelures, à la feuille étroite et finement découpée; parfois, enfin, des orangers, dont les fruits d'or égaient la verdure plantureuse. Des coins de prairie, où paissent quelques vaches, sont séparés des champs de cannes par des barrières de bois à claire-voie.

On est encore bien près de l'eau, qui semble ne pouvoir se résigner à abandonner le terrain conquis sur elle, car, de chaque côté de la ligne, les deux fossés où l'on a pris les matériaux pour former le terre-plein de la voie, sont remplis jusqu'aux bords.

Nous traversons maintenant une grande clairière d'arbres de haute futaie. Ils doivent produire le même effet que les hêtres dans nos contrées, car le sol que leur ombre protège est dépourvu de toute espèce de végétation et fait songer à la légende du mancenillier, dont l'ombrage donne la mort à tout ce qu'il atteint.

Une mousse courte et maigre, sorte de lichen sombre et dru, couvre la terre; parfois aussi un latania déploie ses éventails dentelés et ses nervures garnies d'épines recourbées.

Au sommet des branches les plus élevées perchent des vautours grisâtres, dont le cou long et pelé, surmonté d'un crâne dénudé, fait penser aux cadavres abandonnés dont ils font leur nourriture.

Nous passons de temps en temps un bras de rivière plus ou moins important, toujours par le même procédé. La voie ferrée s'avance jusque vers le milieu du courant, sur des estacades en bois, et à la partie la plus profonde, à l'endroit où doivent passer les bateaux, se trouve un pont tournant

Digitized by Google

qui peut s'ouvrir, pour leur livrer passage. Les rives sont bordées de digues qui s'élèvent à quelques pieds seulement au-dessus du niveau de l'eau. De longues files de pilotis s'avancent de temps en temps dans la rivière et à l'extrémité, sur une plate-forme, se trouve perchée une cabane en planches, semblable de loin à une arche perdue sur les flots. Ces maisonnettes appartiennent à des pêcheurs dont on voit les filets sécher au soleil. Un escalier partant de la plate-forme descend à la rivière, où flottent des embarcations de diverses dimensions. A côté des grandes barques de pêche où plusieurs personnes se tiennent à l'aise, se balancent des canots plus petits à un ou deux rameurs. Enfin, on voit toujours au moins un de ces esquifs très longs, étroits et élancés, qui se manœuvrent au moyen d'une pagaie et qui rappellent le kayak des Esquimaux ou plutôt l'embarcation que l'on nomme « périssoire », en termes de canotiers d'eau douce. C'est la seule qui permette de se diriger sans devoir se retourner, dans les canaux étroits, enchevêtrés et encombrés de troncs d'arbres et de lianes, sur lesquels on est forcé de naviguer.

De l'autre côté des digues bordant le fleuve, on ne voit plus trace des terres adjacentes qui se trouvent au-dessous du niveau de la rivière.

Aux arrêts, il n'y a nulle apparence de village. La station est un simple abri en planches, entouré de quelques arbres. Par-ci par-là, lorsqu'on regarde attentivement, on voit poindre un toit émergeant de la verdure, et, dans la direction de l'habitation, serpente un étroit sentier souvent formé de la terre provenant d'un fossé creusé de chaque côté du chemin et rempli d'eau.

Ce pays humide et marécageux, encore à moitié noyé, fait songer à Venise et à ses lagunes. C'est une conquête relativement récente du continent américain sur l'Océan et le golfe du Mexique. C'est le champ de bataille où luttent les deux éléments, la terre et l'eau. Le terrain est formé de molécules, que le grand fleuve enlève à tous les États de l'Union pour étendre le sol de la patrie américaine. Le sable jaune des Montagnes Rocheuses s'y mêle avec la poussière de charbon

Digitized by Google

de la Pensylvanie, et le minerai de plomb argentifère du Colorado avec le minerai de fer du Missouri, les paillettes du granit et du schiste provenant de la frontière du Canada avec les détritus des grandes cités.

La Nouvelle-Orléans est admirablement située pour servir d'entrepôt aux produits de tout genre que lui apporte le fleuve immense presque à son embouchure. Le charbon de Pittsburgh, par exemple, s'y transporte à un prix dérisoire, cinq francs par tonne à peu près pour un parcours de près de trois cents lieues. Cependant, de grands inconvénients entravent l'essor auquel la Nouvelle-Orléans aurait droit de prétendre. C'est d'abord le climat, rendu cruellement malsain par les miasmes que dégagent, pendant la saison chaude, les marécages dont la ville est entourée. Le fléau des pays tropicaux de l'Amérique, la fièvre jaune, y sévit plus ou moins à peu près chaque année. L'autre désavantage contre lequel la ville avait à lutter, c'était la difficulté d'y arriver avec des navires chargés Le Mississipi charrie des îlots entiers de végétations diverses et d'arbres déracinés qui en rendent la navigation très périlleuse. Une commission formée des meilleurs ingénieurs des États-Unis a mis à l'étude un projet de régularisation du cours du fleuve et les travaux, à l'heure actuelle, sont poussés avec la plus grande activité. Les navires de fort tonnage ne peuvent encore aborder partout le long des quais, mais on espère que bientôt la Nouvelle-Orléans pourra prendre la place que lui assure sa situation géographique, parmi les premiers ports des États-Unis.

L'arrivée dans la capitale de la Louisiane est pour le moins originale. Le train, après avoir couru pendant une certaine distance le long des quais encombrés de marchandises, s'arrête au milieu d'une rue, et le mouvement des voyageurs descendant du train annonce seul que l'on est à destination. Pas de bâtiment d'aucune espèce. D'un côté, un quai pavé couvert de ballots de coton et de tonneaux d'huile; de l'autre, un petit auvent composé d'une légère toiture large de deux mètres environ, soutenue par des pieux

Digitized by Google

en bois, à peine équarris, et fichés dans le sol ; un peu plus loin, une petite aubette semblable aux kiosques de journaux sur les boulevards de Paris, où un employé délivre les tickets, et à quelque distance de là, une guérite en planches, où un second employé donne les jetons en cuivre qui servent de billets pour les bagages. Voilà toute la gare. Du reste, à Mobile, l'installation était à peu près semblable.

A part cela, toute l'animation, tout le mouvement et le brouhaha, les cris et le bruit d'une cité de deux cent mille habitants.

La Nouvelle-Orléans donne bien l'impression d'une ville du Sud. Mobile est beaucoup moins animé : on n'y voit pas non plus autant de flâneurs et de nègres paresseux, et, au premier abord, on n'aperçoit pas, en arrivant du moins, la végétation caractéristique des tropiques.

A la Nouvelle-Orléans, tous ces détails, qui sont pour l'Européen les compléments obligés des régions équatoriales, se montrent ici avec toute l'intensité que peut désirer l'imagination la plus exigeante.

D'un côté, c'est la ville avec ses maisons blanches et ses vérandas ; à chaque fenêtre, une jalousie verte adoucit la crudité trop éclatante des teintes et évoque des visions de créoles se penchant languissamment pour écouter une sérénade de « banjo » ou laisser tomber un bouquet de fleurs. Au-dessus des murailles des jardins, couronnées de tuiles rouges, les palmiers laissent retomber leur verdure ondoyante et les côtes arquées de leur panache touffu ; les bananiers étalent leurs feuilles immenses, dont le vert vif éclate au soleil. Parfois les rues qui s'enfoncent dans l'intérieur de la ville sont larges comme une grand'route ; elles sont bordées de deux plates-bandes de gazon roussi où poussent des grenadiers, des orangers, des palmiers et d'autres arbres des tropiques. Au milieu, une bande de terre jaunâtre semble réservée aux cavaliers, mais l'imprudent qui s'y engagerait disparaîtrait aussitôt dans un nuage de poussière plus épais que les sables du Sahara soulevés par le simoun. Parfois aussi des ruelles sombres, étroites, où jamais ne pénètre un

Digitized by Google

rayon de jour, coupent comme une crevasse les massifs de maisons d'inégale hauteur, qui semblent se pencher les unes sur les autres pour chercher un appui. Le large quai descend en pente douce vers une forêt de mâts et de cheminées de toutes dimensions. Il est tout couvert de balles de coton. L'œil se perd dans ces entassements de cubes brunâtres, cerclés de fer, d'où s'échappent, par les éraillures de l'emballage, les flocons de coton d'un blanc de neige. Tout autour, sur les balles, sont couchés, tout de leur long, des nègres dormant à poings fermés, en plein soleil, sans souci de l'avenir et sans conscience du présent. Plus loin, ce sont des tonneaux bleuâtres, luisants et graisseux contenant l'huile extraite de la graine du cotonnier. Partout, du reste, circule une foule bigarrée, aux vêtements bariolés de couleurs voyantes.

Du côté de la ville, les blancs sont en majorité, mais sur le quai les nègres dominent. Les uns vendent des colifichets taillés dans le bois des noix de coco, ou des coquillages plus ou moins extraordinaires; d'autres, des rafraîchissements ou de la nourriture. Ce sont des pastèques, des bananes, des oranges et des morceaux de canne à sucre. Appuyées contre les balles de coton, les mères font la toilette de leurs bébés peu vêtus, et les soins du cuir chevelu semblent attirer particulièrement leur attention. Des nègres, surveillés par des blancs, sont occupés à charger et à décharger les navires, et de temps à autre un épisode du travail accuse, d'un trait saillant, la différence des deux races. Lorsque l'ouvrage n'avance pas assez vite ou qu'un encombrement se présente, les matelots se lèvent de la place d'où ils examinent tranquillement le chargement, écartent les nègres d'un geste, et, en quelques minutes, deux d'entre eux ont surmonté la difficulté que dix nègres, se démenant à grands cris, ne parvenaient pas à vaincre; puis, non sans lancer sur les malheureux un regard méprisant, ils vont reprendre leur pose nonchalante et leur loisir interrompu.

On a installé pour le chargement des bateaux plusieurs machines à vapeur. Ce sont des chaînes sans fin allant du

Digitized by Google

quai au pont du navire, et qui y chargent des tonneaux d'huile, transportés et déposés sans secousses.

Je visite l'un des bateaux amarrés au quai et je profite de l'occasion pour jeter un coup d'œil sur le Mississipi. La vue du fleuve n'a rien de particulièrement imposant. Il paraît ici à peine plus large que l'Escaut à Anvers, et l'œil peut suivre, à une grande distance, la ligne monotone de la rive opposée.

La Nouvelle-Orléans se trouve, comme Anvers, à l'extérieur du coude que la rivière fait à cet endroit, et on aperçoit une rangée de navires s'étendant à peu près devant toute la ville, et, plus loin, des digues et les sommets des arbres qui les dépassent et les couronnent de verdure. Il y a peu d'animation sur la rivière : quelques petits vapeurs transportent les passagers d'un bord à l'autre et un ou deux navires d'un tonnage assez fort sont ancrés au milieu du fleuve; ils sont presque tous groupés un peu en aval de l'endroit où je me trouve, et leurs mâts élevés s'enchevêtrent comme une forêt, l'hiver, en se découpant sur l'horizon.

L'eau noirâtre et épaisse coule rapidement vers l'Océan, charriant des débris de toute espèce, des troncs d'arbres entiers et de petits îlots formés de détritus accumulés sur lesquels sont posés de grands oiseaux noirs qui se laissent aller, nonchalamment emportés par le courant. De temps en temps, ils s'enlèvent paresseusement pour reprendre, après quelques coups d'aile, leur place sur le radeau mouvant. L'intérieur de la ville n'offre rien de très remarquable. Du reste, toutes les cités américaines se ressemblent, et il suffit de voir l'une d'entre elles pour avoir une idée de toutes les autres. Une particularité donne cependant à la Nouvelle-Orléans un aspect un peu original; c'est la multitude des balcons en fer ouvragé qui ornent les deux ou trois étages des habitations. Ils sont toujours très ornementés d'entrelacs souvent élégants et gracieux. Les rues semblent garnies d'une dentelle de métal qui se détache sur les parois blanches des maisons en grande toilette.

La Nouvelle-Orléans, colonie française, comme son nom l'indique, a gardé beaucoup de traces de son origine. Tout

Digitized by Google

un quartier de la ville est occupé exclusivement par une population parlant encore un français très pur et sans accent aucun. Dans la foule que l'on coudoie, on entend le français presque autant que l'anglais, mais l'attention est attirée surtout par les grands yeux noirs des créoles, dont les flammes fascinent l'habitant de nos froides contrées.

Les cimetières de la Nouvelle-Orléans sont peut-être la seule curiosité réelle de la ville. Le sol est si peu élevé au-dessus du niveau du fleuve que du moment où on le creuse, on arrive à l'eau. Il est impossible d'enterrer les corps, comme on le fait ailleurs, sous la terre, et chaque famille possède un monument construit en pierre ou en béton qui contient une série de cases ou de niches que l'on scelle hermétiquement au ciment hydraulique, après l'introduction du cercueil. Ces monuments rappellent les colombaires de la Rome antique et les tombeaux de la Via Appia. Les pauvres sont enterrés dans de grandes constructions de forme cubique et renfermant une centaine de niches. Nulle part la crémation ne serait plus à sa place que dans la métropole de la Louisiane.

Les pluies d'hiver m'empêchèrent de visiter les travaux si intéressants exécutés à l'embouchure du Mississipi et le lac Ponchartrain. Je partis pour Montgommery et le nord de l'Alabama que je désirais étudier, surtout au point de vue de l'ingénieur. J'avais entendu parler des merveilleuses richesses qui gisaient ensevelies dans ces régions encore peu exploitées, et je voulais me rendre compte de leur importance réelle. Je passai une semaine dans une ville naissante du nord de l'Alabama, à Birmingham. J'y retrouvai un pays bien plus favorisé encore que celui que j'avais admiré à Port-Henry, près du lac Champlain.

Le nord de l'Alabama, encore très peu habité, renferme en quantité vraiment prodigieuse toutes les matières premières nécessaires à la fabrication du fer. Le minerai, le charbon et le calcaire s'y trouvent juxtaposés et dans les meilleures conditions possibles d'exploitation. Dans tout un vaste district, les minéraux de fer, en amas d'une épaisseur

Digitized by Google

énorme, reposent sur des couches d'un charbon excellent et, pour ainsi dire, à fleur de terre. Le climat est très semblable à celui du nord de l'Italie, et l'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer met entièrement à l'abri de la fièvre jaune. La terre est très fertile ; on peut y cultiver à la fois les plantes de la zone tempérée et celles de la zone sub-tropicale : toutes les espèces de céréales et de fruits, et, en même temps, le coton. La vigne y croît admirablement et permettrait de faire en abondance toute espèce de vins. Cette région étant presque déserte et peu étudiée encore, elle peut renfermer d'autres richesses encore inconnues aujourd'hui. Les émigrants s'enfoncent au loin dans le Far-West, en s'exposant au tomahawk des Indiens et à la carabine des pirates du désert et, en tous cas, aux rigueurs d'un climat très dur, alors que l'Alabama offre des conditions de vie bien plus agréables, avec des ressources agricoles bien plus variées et, en outre, toutes les chances favorables qu'offre le voisinage des richesses métallurgiques qui abondent dans ce pays.

Si l'Alabama ne se peuple pas plus vite, c'est encore l'une des suites de la guerre de la Sécession. Avant la guerre, les Américains du Nord ne se fixaient pas volontiers dans les États à esclaves, et les riches planteurs, sudistes indolents et vivant dans une opulence fastueuse, se contentaient de faire cultiver par leurs esclaves les terres plus riches et plus productives encore, mais infiniment plus malsaines du Sud. Depuis lors, le pays ne s'est pas encore relevé de la transformation résultant de l'affranchissement. Les Yankees du Nord, si entreprenants, si « *go ahead* », commencent seulement à se rendre compte des trésors dont ils ignoraient l'existence, et c'est ainsi que l'Alabama du Nord, avec ses ressources de tout genre, est encore aujourd'hui l'un des pays les moins connus et cependant les plus dignes de l'être des États-Unis.

Voici quelques données sur ce que l'on connaît des richesses minérales de cette province. Les amas de minerais de fer forment en plusieurs points de véritables collines, for-

Digitized by Google

mées exclusivement de minerais se rapprochant beaucoup des fameuses minettes du Luxembourg. Pendant plusieurs kilomètres, on peut se promener sur des terrains recouvrant des couches épaisses de huit à dix mètres d'une matière donnant au fourneau la moitié de son poids de fer.

Sous le rapport du charbon, la richesse est tout aussi grande.

Le terrain houiller s'étend sur une superficie d'environ 900 lieues carrées, et on y a reconnu jusqu'à présent treize couches exploitables d'une puissance totale de 12 mètres environ, ce qui donne à l'Alabama une réserve d'environ 300 milliards de tonnes de houille, d'après une évaluation très modérée. Il faut ajouter que ces terrains ont été très peu soulevés et qu'il n'y a, par conséquent, aucune des failles, des cassures et des plissements qui rendent l'exploitation de nos richesses houillères si difficile et si compliquée.

Ce qui achève de donner à l'Alabama une supériorité marquée sur la plupart des autres districts producteurs de fer, c'est la disposition des terrains au point de vue géologique. Un soulèvement très remarquable des terrains inférieurs a fait affleurer le minerai de fer au centre même du terrain houiller et, grâce à cette circonstance, toutes les matières premières nécessaires à la fabrication de la fonte se trouvent placées pour ainsi dire côte à côte, et du flanc de la même montagne on peut extraire le minerai de fer, le charbon dont on fait le coke et, enfin, le calcaire nécessaire à la fusion des autres éléments. Tout ce qui manque, c'est le capital et la main-d'œuvre, mais ils ne tarderont pas à se diriger de ce côté.

De l'Alabama, je rentrai directement à New-York, où je passai quelques jours seulement avant de repartir pour Boston et, de là, pour le Niagara.

Cette partie des États-Unis est trop connue pour que je m'arrête à la décrire ici. Il en est de même de la Pensylvanie, que je visitai, du reste, à un point de vue exclusivement technique, en commençant par le pays du pétrole et Pittsburgh et en terminant par Philadelphie, Bethléhem et les mines d'anthracite.

Digitized by Google

Je ne puis cependant m'empêcher de rendre hommage à l'hospitalité aussi cordiale que bienveillante que je rencontrai partout sur mon passage. M. Drown à Easton et M. Coxe, à Philadelphie, que j'avais vus au meeting des ingénieurs, à Port-Henry, et qui m'avaient invité chez eux, me reçurent avec autant d'amitié que de prévenance et, grâce à eux, je pus visiter les aciéries de Bethléhem et les mines d'anthracite aussi complètement que je le désirais.

On ne peut quitter les États-Unis sans voir Washington, le Capitole et le président de la république. Aussi est-ce par là que je terminai mon voyage. Je ne décrirai pas Washington même, couvrant une large plaine au bord du Potomac et couronnée par le Capitole, vaste édifice en marbre blanc, dont la partie centrale, en forme de coupole dans le genre de celle de Saint-Pierre de Rome, est terminée de chaque côté par une longue colonnade. On sait que cet édifice est occupé par les deux Chambres du Congrès.

J'avais une lettre de recommandation pour M. Schurtz, ministre de l'intérieur, qui me reçut de la façon la plus amicale et qui voulut bien me présenter au président, M. Hayes. On est introduit d'abord dans une chambre très simple, dont le milieu est occupé par un bureau ministre, entouré de six ou sept fauteuils. Ce sont des sièges de la forme la plus ordinaire, recouverts de jonc. Ils sont destinés cependant aux secrétaires d'État, c'est-à-dire aux ministres, quand ils se réunissent sous la présidence du chef de la grande république.

Au mur sont suspendues des cartes géologiques et géographiques des États-Unis ; sur le bureau même s'étalent des papiers, des livres, des manuscrits et des brochures; nulle part il n'y a même une apparence d'ostentation ou de luxe.

Au moment où je fus introduit, le président était absent, mais après cinq minutes, il sortit de son cabinet de travail particulier et vint à moi. Il était habillé très simplement d'une redingote et d'un pantalon noirs.

M. Hayes est un homme de taille moyenne, à la figure ouverte et intelligente, ses cheveux châtains commencent à

Digitized by Google

se faire rares et il porte longue et pendante sa barbe fine et soyeuse, d'un brun tirant sur le roux. Il a l'air ouvert et « très bon enfant », et ses yeux bruns sourient franchement, je dirai même amicalement. Rien en lui ne rappelle le chef du plus puissant État du monde. Les questions qu'il m'adressa sur mon voyage indiquaient un esprit net et clairvoyant et une grande connaissance de détails.

M. Schurtz me mène ensuite visiter les appartements de réception. D'abord, un salon bleu et or, de forme ovale, très élégant, mais nullement surchargé. En passant par un autre petit salon rouge et crème, on arrive dans la salle de bal, semblable à tous les salons officiels depuis ceux de Berlin jusqu'à ceux de Windsor, mais un peu moins raides et plus *homelike*. On voit que la fameuse *Maison blanche* ne serait pas digne de servir de demeure à l'un de nos financiers, c'est celle qui convient au chef d'une république.

Le président donne trois fois, chaque hiver, une audience publique. Tout le monde peut alors entrer, et passer devant lui en lui serrant la main, depuis les « *Silver Kings* » du Névada jusqu'au plus humble balayeur des rues.

En une journée, vingt mille personnes défilent parfois de cette manière, et on comprend qu'au soir le pauvre président a le bras endolori et le poignet fatigué. Il y a, en outre, un certain nombre de dîners de cérémonie et de bals. M^me^ Hayes reçoit tous les samedis, mais principalement des dames. Elle donne aussi des « luncheons » réservés au beau sexe, où se rencontrent jusque quatre cents dames sans un seul cavalier !

La *Maison blanche* est très bien située au milieu d'un beau jardin, descendant en pente douce jusqu'au Potomac, mais c'est certainement le plus petit palais qu'habite un chef de gouvernement, sauf peut-être la résidence du prince Nikita au Montenegro.

Après ma visite, je rentre déjeuner chez M. Schurtz, qui m'offre ensuite de me faire faire la connaissance d'un fameux chef indien, de passage à Washington, où il est venu pour se plaindre de la manière dont on a exécuté les conditions de son dernier traité avec les États-Unis.

Digitized by Google

« Chief Joseph », c'est le nom de l'Indien, est le grand chef des Nez-Percés. C'est un guerrier très remarquable, qui a tenu tête, pendant plusieurs mois, aux forces de l'Union. Le premier général qu'on lui avait opposé n'avait pu le réduire et il a fallu l'un des meilleurs capitaines des États-Unis pour en venir à bout, après une lutte acharnée. « Chief Joseph » était accompagné de son aide de camp, Yellow Bull (le taureau jaune).

Après une demi-heure d'attente dans le bureau de M. Schurtz, les deux Indiens arrivent, accompagnés d'un interprète. « Chief Joseph » est un bel homme, grand et bien découplé, ses yeux sont noirs et perçants avec une expression de gravité mêlée de tristesse. Les pommettes sont saillantes mais sans exagération, le nez aquilin, la bouche grande et fortement accusée et le menton nettement équarri expriment la fermeté et une indomptable énergie. La tête est bien posée sur les épaules, le teint est bistré, le front large et très ouvert; ses cheveux coupés droit d'une tempe à l'autre se dressent sur tout le milieu de la tête, tandis que, de chaque côté, une mèche longue et tressée avec une série d'énormes perles, encadre la figure d'une façon très singulière. Aux oreilles pendent de grandes coquilles nacrées et le cou est entouré de colliers en verroterie grossière.

Son costume est taillé dans une couverture de couleurs, à raies jaunes, rouges et bleues : il se compose d'une sorte de longue blouse à manches et d'un pantalon large et tombant jusqu'à la cheville. Les pieds sont protégés par des mocassins en peau de daim ornée de verroterie. « Chief Joseph » tient à la main un bâton plat, s'élargissant à l'une des extrémités et couvert de clous en cuivre. Son aide de camp lui ressemble, mais il a les pommettes plus saillantes, le nez plus aplati et les yeux moins intelligents. La physionomie n'a pas autant de caractère.

« Chief Joseph » frappe surtout par son air de vivacité froide, de courage et de franchise. Il est tout à fait sympathique.

M. Schurtz me le présente et je lui serre la main. Il a la

Digitized by Google

peau très douce et les ongles très effilés avec les doigts fins et déliés, excepté le pouce.

Il commence à causer avec M. Schurtz, grâce à l'interprète.

La langue qu'il parle est gutturale, mais en même temps sonore et très musicale ; la parole brève et serrée et le geste très sobre, mais, après quelque temps, il s'anime et demande à pouvoir « dire franchement ce qu'il a dans le cœur » au secrétaire seul, et je quitte la chambre, fortement et, je puis dire, tristement impressionné.

Pauvre homme ! ce ne peuvent être des sentiments bien gais qu'il désire communiquer.

Deux mille guerriers constituent toute sa force. Il vient de voyager pendant cinq jours de suite à toute vapeur, et il n'a pu voir encore la fin du pays habité par les blancs. Il en a compté des millions et il a pu se rendre compte de leur pouvoir : il a pu contempler les palais de pierre, les chemins de fer, les ponts, en un mot les ressources inépuisables de la civilisation qui l'enserre et le menace. Il doit comprendre que, malgré tout son courage et toute son habileté, sa race est destinée à disparaître, bientôt submergée par le flot envahissant des visages pâles.

Après ce voyage, il lui faudra le courage du désespoir, pour entreprendre une guerre nouvelle contre une nation aussi nombreuse que les brins d'herbes de ses prairies. Combien il doit sentir son impuissance, seul, perdu, à des distances infinies de son wigwam ; si loin, qu'il a besoin de l'aide de ses ennemis pour y rentrer et que sans eux jamais il ne pourrait revoir son pays natal ! Pauvre « Chief Joseph », avec son air d'honnête et mélancolique détermination, il m'a fait pitié, et souvent j'ai revu devant mes yeux le visage grave et énergique de ce courageux champion d'une cause perdue.

Le beau poème de Longfellow me revient sans cesse à l'esprit et je vois Hiawatha monter sur son canot, pour disparaître dans les derniers rayons du soleil se couchant sur les flots du lac. Il s'en va vers les pays mystérieux d'où l'on ne revient plus. Nest-ce pas là l'image de la destinée qui attend

Digitized by Google

toute la race à qui jadis appartenait le continent américain?

« Et de la rive on le vit flotter, tour à tour s'enfonçant et reparaissant jusqu'à ce que son canot d'écorce de bouleau parut s'élever dans une mer de splendeur et s'évanouir dans les vapeurs, comme la lune qui s'enfonce doucement, doucement dans l'horizon lointain.

« Et les forêts désertes, remuées jusqu'en leurs sombres profondeurs, soupiraient : Adieu, Hiawatha! Et les vagues qui venaient se briser sur les cailloux de la berge pleuraient, disant : Adieu, ô Hiawatha! Et le héron, le shuh-shuh-gah, dans sa retraite parmi les marais, criait tristement : Adieu, ô Hiawatha! Et ainsi disparut Hiawatha dans la gloire du soleil couchant ; dans les brouillards empourprés du soir ; il s'en alla vers la région des vents amis, vers les îles des bienheureux, au royaume de Ponemah, au pays du ci-après. »

Thus departed Hiawatha
In the glory of the sunset;
In the purple mists of evening,
To the regions of the home-wind,
To the Islands of the blessed,
To the Kingdom of Ponemah,
To the land of the hereafter.

EDOUARD DE LAVELEYE.

Digitized by Google

UN ESSAI DE DÉCENTRALISATION

EN PRUSSE.

I

La politique à surprises du prince de Bismarck absorbe si bien l'attention que les journaux belges donnent à l'Allemagne, qu'on s'est à peine aperçu dans notre pays d'un mouvement lent, presque silencieux, mais important, qui se poursuit en Prusse depuis une dizaine d'années et qui pourrait bien consoler la politique libérale de ces réactions qui, pour peu de temps, j'ose l'espérer, semblent souffler sur l'Allemagne. En effet, quand les boutades et les violences de M. de Bismarck auront passé avec son gouvernement, quand l'agitation inepte contre les sémites et les aspirations ridicules des piétistes protestants seront oubliées depuis longtemps, les conséquences heureuses du mouvement dont je voudrais entretenir les lecteurs de cette Revue, ne feront que s'accroître chaque jour. C'est un essai de décentralisation provinciale et communale en Prusse.

Il n'est pas besoin d'expliquer à des Belges l'importance d'une telle institution qui, comme ils l'ont toujours si bien compris, est la base indispensable d'une liberté vraie et durable. Mais ce doit être une chose fort intéressante pour tout homme politique sérieux que de suivre cette expérience d'introduire le *self-government* dans un pays grand et populeux, dans une des premières puissances de l'Europe.

On pourrait se demander d'abord pourquoi un gouvernement réactionnaire, jaloux de ses prérogatives, comme celui

Digitized by Google

qui, en ce moment, régit les affaires de la Prusse, est entré dans une telle voie. Les raisons qui l'y ont forcé sont multiples. D'abord, il est à noter que la décentralisation était le vœu de tous les partis. En effet, les hobereaux qui dirigent le parti conservateur sont encore plus opposés à la bureaucratie que les libéraux eux-mêmes ; certains d'exercer une très grande influence sur la population rurale, ils désirent se délivrer autant que possible de l'ingérence incommode des fonctionnaires de l'État. Les catholiques, de leur côté, ont trop d'antipathie contre tout ce qui vient de Berlin pour ne pas désirer de s'en rendre aussi indépendants que possible. Ainsi, toute la nation, déchirée ailleurs par un grand nombre de partis hostiles, était unanime en faveur de la décentralisation. Mais il y avait encore une autre raison : En 1866, un certain nombre de pays, indépendants jusqu'alors, ont été réunis, en partie malgré eux, à la Prusse ; il fallait les consoler de la perte de leur individualité politique en leur accordant au moins une sorte d'individualité provinciale ; mais ce qu'on donnait aux provinces nouvelles pourrait-on le refuser toujours aux provinces anciennes ? Enfin, les germes du *self-government* existaient depuis longtemps, le principe était accepté depuis plus de soixante-dix ans, et depuis lors le pays en avait réclamé toujours la réalisation.

L'état de choses institué par Frédéric le Grand, le « despotisme éclairé », l'ancienne centralisation purement monarchique, avaient été renversés par la bataille de Iéna et par la paix de Tilsitt. A la veille des désastres de 1806 et 1807, alors que la Prusse était réduite par Napoléon Ier au rang de puissance de troisième ordre, que ce qui restait du pays était épuisé par le séjour prolongé des troupes françaises et par les exactions financières de l'Empereur victorieux, les hommes d'État appelés à reconstruire la Prusse comprirent qu'une renaissance n'était possible qu'en intéressant tous les citoyens aux affaires de l'État, c'est-à-dire en leur donnant une part dans l'administration publique. Les Stein, les Schön, les Hardenberg rêvaient une organisation où les villes, les com-

Digitized by Google

munes rurales, les provinces décideraient elles-mêmes de leurs propres affaires, sous la surveillance et sous la haute direction du pouvoir central, qui lui-même aurait à côté de lui une représentation nationale. Stein, en sa qualité de premier ministre, déclara officiellement la réalisation de ce projet nécessaire au salut de la Prusse. Selon lui, l'esprit patriotique ne pouvait être développé d'une autre manière. Il ajoutait : « La volonté des citoyens libres, voilà le fondement inébranlable du trône ! » Belles paroles, que malheureusement ses successeurs ont souvent oubliées.

On commença par les villes où naturellement se trouvaient le plus d'éléments propres à la gestion des affaires publiques. La loi du 19 novembre 1808 sur l'administration des villes (*Staedte-Ordnung*) établit des institutions qui, avec quelques légères modifications, existent encore aujourd'hui et laissent, en effet, fort peu à désirer. Chaque ville est une corporation s'administrant elle-même. Tous les habitants qui ont atteint l'âge de 24 ans, qui sont indépendants et qui paient un impôt quelconque, ont le droit de concourir à l'élection des autorités communales. Il y a, dans chaque ville, deux autorités qui ressemblent assez aux collèges des bourgmestre et échevins et aux conseils communaux de la Belgique. Le conseil ou assemblée des députés communaux (*Stadtverordneten-Versammlung*) est élu par les habitants de la ville ayant droit au vote. Ces habitants sont divisés, d'après leur revenu, en trois classes, dont chacune paie un tiers des impôts communaux. La première classe, comprenant les plus imposés, est évidemment bien moins nombreuse que la seconde, qui contient les revenus moyens, et celle-ci moins nombreuse que la troisième, composée des habitants qui, en accumulant un nombre considérable de petites contributions, en arrivent à former la troisième partie des revenus communaux. Chaque classe nomme un nombre égal de députés communaux. Il en résulte que les riches, étant moins nombreux, ont individuellement plus d'influence que les pauvres. Ce n'est pas de l'égalité, c'est une sorte de timocratie !

Cette assemblée est le pouvoir législatif de la commune.

Digitized by Google

Elle décide de toutes les affaires de la ville. Elle nomme le collège : le *magistrat*, comme on dit en Prusse, composé d'un ou de plusieurs bourgmestres et d'un nombre plus ou moins élevé d'échevins (*Stadtraethe*), et chargé d'exécuter les résolutions de l'assemblée, de nommer les fonctionnaires subalternes et de surveiller l'administration communale; dans la plupart des villes, la police aussi est dans les attributions du magistrat.

Le principe de l'indépendance complète de l'administration communale subit du premier jour quelques restrictions, destinées à organiser la surveillance de l'État, et que les législations ultérieures devaient aggraver dans leurs tendances réactionnaires. D'abord, l'élection des bourgmestres et échevins doit être approuvée par le gouvernement; et en temps de crise constitutionnelle, le gouvernement a souvent refusé cette approbation. Cependant, il n'a jamais le droit, excepté dans la Province rhénane, de nommer lui-même les fonctionnaires communaux; il peut seulement provoquer une nouvelle élection. Dans les villes au-dessus de 50,000 âmes, le pouvoir central a le droit d'instituer un directeur royal de la police. Il peut aussi refuser sa sanction aux résolutions illégales des communes et dissoudre le conseil qui serait entré dans l'illégalité. Enfin, toute vente de biens communaux et tout emprunt de ville sont soumis à son approbation.

Voilà les points principaux de cette organisation [1].

En général, l'œuvre de Stein était conçue dans un esprit libéral; c'était un excellent commencement de *self-government*. Sous ce régime, dont le résultat a été heureux, les villes prussiennes se sont développées d'une manière splendide, ont vu tripler, quadrupler depuis soixante ans le nombre de leurs habitants.

Malheureusement, Stein, mis hors de la loi par Napoléon Ier, qui avait reconnu en lui un adversaire dangereux, dut quitter son ministère et son pays, quelques jours après la publication de cette loi; et ses successeurs n'eurent pas assez

[1] Dans la Province rhénane et dans les pays nouvellement annexés, il y a des modifications que nous ne pouvons mentionner ici.

Digitized by Google

d'autorité pour contraindre les partis réactionnaires et le roi absolutiste lui-même à exécuter les idées du grand homme d'État. Les guerres de délivrance de 1813, 1814 et 1815 ne tardèrent pas à concentrer l'activité de la patrie ; la cour et le parti réactionnaire saisirent ce prétexte d'ajourner indéfiniment les promesses libérales qu'on avait faites aux époques de malheur et de détresse. Plusieurs fois, il est vrai, pour enthousiasmer la nation au combat, le roi avait annoncé d'une manière solennelle son intention de créer une représentation nationale; l'article 15 de la Constitution de la Confédération germanique de 1815 disait expressément que, dans tous les États fédérés, il y aurait une constitution représentative; et en 1819 encore, le roi ordonnait que désormais aucun emprunt ne pourrait être contracté sans l'assentiment de la représentation nationale. Mais la réaction l'emporta. Hardenberg, qui avait voulu continuer l'œuvre de Stein, mourut disgracié, et l'idée d'une représentation nationale fut enterrée, jusqu'en 1847.

Lorsque, en 1823, on institua des États provinciaux, ce fut sur une base complètement féodale. Partout, excepté en Westphalie et dans la Province rhénane, la majorité des sièges était attribuée aux grands propriétaires ruraux, presque tous nobles, au détriment des députés des villes et des campagnes, pour qui même la condition de propriétaires fonciers était indispensable. Les attributions de ces diètes provinciales étaient d'ailleurs fort restreintes : elles auraient à délibérer sur les projets de loi que le gouvernement leur soumettrait, pourraient formuler des pétitions, administrer les affaires provinciales sous la condition de l'approbation royale, nécessaire à chacune de leurs décisions. Le vœu, dix fois formulé par plusieurs des États provinciaux, de voir ces droits étendus, augmentés, et les promesses royales enfin réalisées quant à une représentation nationale, ce vœu fut toujours impitoyablement repoussé. On trouvait que la nation n'était pas mûre pour vivre sous une constitution libre. La révolution de 1848 seule amena Frédéric-Guillaume IV à trouver enfin son peuple assez cultivé pour suivre l'exemple de la France,

Digitized by Google

de la Scandinavie, des Pays-Bas, de la Belgique et des petits Etats allemands eux-mêmes.

L'organisation des communes rurales était restée aussi dans le carton des promesses royales. Quand Stein était tombé, l'ancien ordre de choses avait été rétabli avec ses rigueurs féodales, dans les six provinces orientales de l'État prussien : la vieille Prusse, la Posnanie, la Poméranie, la Silésie, le Brandebourg et la Saxe. Les propriétaires de terres nobles (*Ritterguts-Besitzer*) exerçaient la police et la juridiction de première instance sur leurs paysans, et très souvent aussi sur les villages voisins. Les maires de village et leurs échevins étaient nommés ou par eux ou par les sous-préfets, et quelquefois ces fonctions étaient attachées héréditairement à une certaine terre du village. Dans tous les cas, le maire et ses deux échevins dépendaient entièrement du grand propriétaire et du sous-préfet, et c'était surtout le propriétaire noble qui, comme dans les temps anciens, était le seigneur du village.

Cet état de choses existait encore il y a neuf ans. Seule, la juridiction seigneuriale, *patrimoniale*, comme on disait en Prusse, avait été abolie en 1849 et remplacée par des juges royaux. Mais, pour l'administration et la police communale, les campagnes restaient sous un régime qui évidemment n'était plus de notre époque et qui jurait étrangement avec les institutions parlementaires. On avait méconnu, négligé complètement les idées de réforme qui avaient rendu la force à la Prusse, après les désastres de 1806, pour rétablir les institutions antérieures, et, malgré tous les changements introduits dans la situation matérielle et morale des campagnes, on maintenait la population rurale à l'état de sujets du propriétaire noble.

C'était ce même propriétaire qui administrait aussi le canton, le *cercle* comme on dit en Prusse. Le cercle (*Kreis*) est comme une grande commune qui forme une corporation, qui possède des fonds, qui peut contracter des dettes, construire des routes, imposer les habitants, etc. Mais si, dans les deux provinces occidentales, les députés des villes et des communes rurales avaient la majorité dans l'assemblée du

Digitized by Google

cercle (*Kreistag*), les choses se passaient bien autrement dans les provinces orientales. Ici, le grand nombre de propriétaires de terres nobles, qui tous avaient une voix dans l'assemblée, dominait tout à fait les quelques députés des villes et les trois députés qui représentaient toutes les communes rurales de chaque cercle. Les intérêts des villages et même des villes — les plus grandes seules avaient été exemptées de cette organisation — étaient donc abandonnés complètement à quelques grands propriétaires, qui, en effet, ne tardèrent pas à exploiter la fortune et les travaux du cercle au profit de leurs propres terres et qui trouvaient, en outre, dans ce pouvoir un excellent moyen pour s'assurer la domination politique sur les classes inférieures. Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, le vote politique des paysans fût toujours acquis aux candidats de la grande propriété, c'est-à-dire à la réaction.

A la tête de chaque cercle était un sous-préfet (*Landrath*) qui avait des fonctions très importantes. Il présidait l'assemblée du cercle et exécutait ses décisions. Il dirigeait, en outre, la police générale dans toute l'étendue du cercle et y représentait le gouvernement central, auquel il était strictement soumis. Ce fonctionnaire était l'organe par lequel l'État se mettait en contact immédiat avec la population des petites villes et des campagnes, et, comme tel, il jouissait d'une très grande autorité. Eh bien, il était élu dans la plus grande partie des provinces orientales, non par l'assemblée du cercle, mais seulement par les propriétaires de terres nobles, et dans toutes les provinces il devait être choisi dans cette même classe de propriétaires. On présentait deux ou trois candidats, dont le roi choisissait un, presque toujours celui qui était nommé en premier lieu. Le sous-préfet était donc, lui aussi, plutôt le représentant de la grande propriété que celui de la population tout entière. Ainsi, à l'exception de quelques grandes villes, le pays était soumis à la domination d'une caste exclusive, conservatrice, égoïste, peu cultivée au fond, entichée de ses privilèges, se croyant appelée par la naissance à commander aux autres !

Digitized by Google

Un tel ordre de choses excitait un mécontentement général. Dès que les événements de 1848 eurent doté la Prusse d'une constitution, le parti libéral réclama avec persistance la réforme de ces institutions, incompatibles avec les idées de notre siècle et avec la nouvelle constitution elle-même, qui sanctionnait l'égalité de tous les citoyens devant la loi et qui abolissait tous les privilèges de la naissance et de la position sociale. Ce régime offrait en effet le contraste le plus criant avec la constitution, qui ne pouvait à côté de lui acquérir une existence réelle et menaçait de rester lettre morte. Ne voyait-on pas une Chambre de députés composée en grande partie de sous-préfets que les paysans avaient élus, sous la pression gouvernementale? Pendant une vingtaine d'années, les libéraux se trouvèrent en face d'adversaires puissants, d'un gouvernement conservateur et d'un parti réactionnaire qui ne voulait pas renoncer à ses privilèges. Peu à peu cependant, les hommes raisonnables de ce dernier parti se rallièrent aux libéraux dans la question administrative. Ils eurent honte de résister aux aspirations de l'immense majorité de la population, aux exigences de la justice et de la constitution.

Ils sentirent aussi qu'ils avaient à gagner à un changement qui priverait, il est vrai, les grands propriétaires de leurs privilèges devenus de plus en plus odieux, mais qui les rendrait, d'autre part, plus indépendants des fonctionnaires de l'État. Ils se persuadèrent, avec raison, que leur influence resterait naturellement très grande sur les populations rurales et serait même en partie augmentée par un acte de libéralisme et par l'amoindrissement de l'action des fonctionnaires royaux. Le moment vint, enfin, où le gouvernement, si autocratique qu'il fût dans toutes ses tendances, dut céder à la pression de l'opinion publique et à la nécessité d'une situation générale que les événements de 1866 avaient singulièrement modifiée. On commença donc une série de réformes qui sont loin d'être achevées et surtout d'être générales, mais qui sont cependant d'une grande importance et peuvent faire bien augurer de l'avenir.

Digitized by Google

II

Décentralisation, *self-government*, contrôle sérieux de l'administration : tels sont les points de départ principaux qui ont présidé au nouvel ordre de choses établi en 1872 par la loi sur l'organisation des cercles (*Kreisordnung*). Le développement multiforme de la vie publique, l'agrandissement considérable du territoire, l'accroissement continuel des tâches que l'État moderne s'impose, tout commandait impérieusement de dégrever l'administration autant que cela serait possible sans nuire à l'unité de l'Etat. On commença la réforme par les six provinces orientales, parce que la Province rhénane et la Westphalie étaient sous le coup d'une opposition cléricale et que les trois provinces nouvellement acquises possédaient déjà des organisations assez pratiques et chères à leurs habitants.

La nouvelle loi écarte définitivement toute idée d'un pouvoir politique dû à la naissance, cette marque distinctive d'un ordre aristocratique. D'abord, les villes qui ont plus de 25,000 habitants ne font plus partie du Cercle, sont affranchies du pouvoir du sous-préfet, qu'elles remplacent par leur collège des bourgmestre et échevins. De cette façon, l'indépendance des grandes villes a été augmentée. Les petites villes continuent à rester dans le Cercle ; mais la nouvelle législation est surtout importante pour les communes rurales, auxquelles elle apporte enfin le droit de s'administrer elles-mêmes. Le privilège des grands propriétaires de nommer les maires de village et le droit, attaché à quelques terres, d'hériter de cette fonction sont supprimés. Le maire et ses échevins sont librement élus par l'assemblée de tous les habitants du village, sauf approbation de l'élection par le sous-préfet. De leur côté, pourtant, les grandes propriétés continuent à former des unités administratives à part où le propriétaire ou son délégué exerce les fonctions de maire et d'échevin.

Cependant, ces petites communautés, dont la plupart pos-

Digitized by Google

sèdent fort peu de développement intellectuel et de force financière, n'auraient peut-être pas une bien grande vitalité si, pour des intérêts communs, elles n'étaient pas réunies dans une unité plus élevée. Un certain nombre de villages et de grandes propriétés forment ensemble un bailliage (*Amtsbezirk*), régi par les députés de ces mêmes villages, y compris les délégués des grands propriétaires qui le composent (*Amtsausschuss*), et par un bailli (*Amtsvorsteher*), nommé par le gouvernement sur une liste de notables dressée par l'assemblée du cercle. Le bailli exécute les résolutions de l'assemblée du bailliage et surveille la police. Ce fonctionnaire important est toujours un propriétaire, désigné par l'opinion publique de son canton ; il ne reçoit aucun salaire. Les villes ne font partie d'aucun bailliage. Les bailliages représentent généralement de 800 à 3,000 habitants.

On a rendu aussi plus populaire l'administration du cercle, unité la plus importante pour la vie communale des campagnes et des petites villes. Le cercle contient à peu près cinquante mille habitants. Ici, les éléments nécessaires à une administration d'un genre plus élevé : la propriété et l'instruction, se trouvent réunis. L'organe dirigeant le cercle est une assemblée, composée, non plus, comme autrefois, des propriétaires de terres nobles, mais des députés des villes au-dessous de 25,000 âmes et, en nombre égal, des députés des villages et des grands propriétaires. Ces derniers, il est vrai, ont conservé ici, comme dans le bailliage, une puissance considérable ; mais cette importance a cessé au moins d'être prépondérante, et le nombre des grands propriétaires a été élargi, car le cens a été réduit à 300 francs d'impôt foncier.

L'assemblée du cercle décide de toutes les affaires communes du cercle et remplace les propriétaires de terres nobles, pour la présentation des trois candidats aux fonctions de sous-préfet, parmi lesquels le roi fait son choix. Le sous-préfet lui-même n'est plus omnipotent dans l'exécution des résolutions de l'assemblée, dans la surveillance des fonctionnaires communaux, dans l'exercice de la police ni dans

Digitized by Google

l'exécution des ordres du gouvernement. Il est soumis aux décisions d'une députation permanente de l'assemblée du cercle, députation formée de six de ses membres désignés par cette assemblée. Cette députation permanente du Cercle (*Kreisausschuss*) garantit si bien l'administration locale de l'omnipotence de l'Etat que déjà les propriétaires de terres nobles (*Ritterguts-Besitzer*) se sont dégoûtés des fonctions de sous-préfet, où ils subissaient le contrôle perpétuel de la députation permanente. Plus de la moitié des sous-préfets n'appartient plus à cette classe autrefois privilégiée. Les propriétaires ruraux et urbains qui forment la députation permanente ne sont pas salariés par l'Etat ; ils doivent à leur fortune et à leur position l'indépendance et la liberté d'appréciation et d'action qui ailleurs sont assurées à la magistrature par son inamovibilité. Nous verrons que ces garanties ont été augmentées encore plus tard, de sorte qu'à cet égard, la Prusse s'est rapprochée beaucoup de l'Angleterre et de la Belgique.

Ces faits, qu'on connaît à peine à l'étranger, sont plus importants, à ce qu'il me semble, que les péripéties de la haute politique. Ce changement intérieur peut amener la Prusse à devenir un pays vraiment constitutionnel, en accoutumant les populations à la vie publique, en créant de nombreux petits centres de résistance contre toute sorte de mesures réactionnaires que pourrait tenter le gouvernement central.

On s'est demandé avec une certaine anxiété si la population des anciennes provinces et surtout la classe agricole, qui n'est pas riche et qui était restée pendant des siècles sous la tutelle des hobereaux, se prêteraient à cette organisation nouvelle qui exigeait d'elles une certaine somme d'intelligence et d'initiative, ainsi que de nombreux sacrifices personnels et financiers. Eh bien, toutes les espérances ont été surpassées. Après une seule année, 5,200 baillis avec leurs assemblées de bailliage, et plus de 200 députations permanentes de cercles étaient entrés en activité et exerçaient leurs fonctions multiples et absorbantes. Le peuple s'est montré complètement mûr pour cet essai de *self-government*.

Digitized by Google

III

Après ces réformes de l'administration de la commune et des cercles, l'organisation des provinces ne pouvait plus rester ce qu'elle avait été jusqu'alors. Déjà les provinces nouvellement annexées à la Prusse, le Hanovre et la Hesse-Nassau, avaient reçu, avec de larges attributions, une part des revenus de l'Etat pour satisfaire aux exigences de leur administration provinciale. On avait donc un double motif d'accorder des privilèges semblables aux anciennes provinces dotées de la nouvelle organisation des cercles et des communes rurales.

Pour cette administration supérieure, on a fait une distinction très importante : on a séparé les affaires intérieures de chaque province de l'administration générale, politique et financière. Le motif de cette mesure, qui n'a d'analogie dans aucun autre Etat, était louable. Pour les matières purement provinciales, on voulait établir une indépendance complète, qui ne pourrait exister pour les affaires politiques, sans risquer de réduire l'Etat en pièces. — Mais on ne saurait nier que cette tendance, excellente en elle-même, de délivrer l'administration provinciale proprement dite de toute entrave officielle, n'ait produit une pluralité d'autorités et d'instances qui absorbe trop de force et qui amène, pour la majorité inculte de la population, une confusion presque inextricable. Cette confusion est augmentée par la circonstance que, pour les matières purement provinciales, la province ne forme qu'une unité, tandis que, pour les affaires d'administration, où cette unité paraît trop grande, — la province comptant de deux à cinq millions d'habitants, — elle est partagée en deux, trois, quatre, cinq départements (*Regierungsbezirke*). Ces administrations parallèles opèrent donc sur des unités complètement différentes.

Parlons d'abord des affaires intérieures et communes de chaque province. Elles sont confiées à des assemblées et à des fonctionnaires sortis de l'élection populaire. Ces affaires

Digitized by Google

sont multiples et très importantes : la construction des grandes routes, l'exécution d'autres travaux d'utilité publique pour la province, la fondation et l'entretien de maisons de correction, d'hospices, d'asiles pour les pauvres ; la fondation et l'entretien d'institutions de science et d'érudition, de monuments d'art, etc. Pour satisfaire à ces besoins, l'État a cédé aux provinces une partie de ses revenus, plus de 30 millions de marcs.

La province, comme corporation, est régie par la diète provinciale (*Provinzial-Landtag*). Cette diète est composée de députés nommés par les assemblées des cercles et, dans les villes qui ne font pas partie d'un cercle, par le collège et le conseil réunis. Il n'y a plus aucun privilège pour la grande propriété ; on peut élire à cette diète tout habitant de la province âgé de trente ans ou plus et possédant les droits civils et politiques. La diète provinciale a encore le droit important de donner des statuts provinciaux avec l'approbation du roi, et des règlements administratifs provinciaux avec l'approbation du ministre compétent ; il va sans dire que ni ces statuts ni ces règlements ne peuvent être en opposition avec les lois générales de l'État. La même assemblée vote le budget provincial, a le droit de pétition dans l'intérêt de la province et donne son avis sur toutes les matières sur lesquelles le gouvernement central veut la consulter. Elle choisit et nomme les fonctionnaires chargés de l'administration provinciale. Le premier fonctionnaire royal de la province, le président supérieur (*Ober-Praesident*), n'a d'autre droit sur la diète que d'assister à ses délibérations comme commissaire royal, d'être entendu chaque fois qu'il veut donner son avis et de servir d'intermédiaire entre elle et le ministère. Il a donc, pour les affaires purement provinciales, moins d'autorité que le gouverneur d'une province belge, et les décisions de la diète, sauf les cas que nous avons mentionnés en dernier lieu, ne peuvent être frappées de nullité par le pouvoir central, comme celles des conseils provinciaux de la Belgique.

Pour la gestion ordinaire des affaires provinciales, la diète

Digitized by Google

nomme une députation permanente (*Provinzial-Ausschuss*), à la tête de laquelle se trouve un directeur de la province (*Landes-Director*), position très importante, bien salariée par la province et fort recherchée. Le directeur de la province de Hanovre, par exemple, est M. de Benningsen, le chef bien connu des nationaux-libéraux modérés; le directeur de la Prusse occidentale était M. Rickert, qui aujourd'hui est le chef des sécessionnistes ou nationaux-libéraux progressistes.

A côté de cette organisation communale de la province fonctionne l'administration générale et politique dans les différents départements de chaque province. Autrefois, chaque département était régi par un *gouvernement* (*Regierung*), composé de fonctionnaires royaux de différents degrés sous la direction d'un président. L'impartialité était en quelque sorte garantie par la pluralité des votes, parce que toutes les affaires se décidaient en collège, non par un seul fonctionnaire. Le président supérieur de la province n'avait qu'une surveillance générale. Aussi, jusqu'à l'époque où la Prusse devint un État constitutionnel, la bureaucratie prussienne jouissait dans le monde entier d'une excellente renommée d'indépendance et d'impartialité. Il y eut un temps où elle était non seulement plus éclairée et plus instruite, mais aussi plus libérale que la grande majorité du peuple. Depuis l'ère constitutionnelle, au contraire, la bureaucratie était devenue une arme de combat entre les mains du gouvernement, et, celui-ci étant toujours conservateur, voire réactionnaire, la bureaucratie était forcément l'ennemie de toutes les aspirations libérales. Mais, comme elle ne pesait pas moins lourdement sur les catholiques que sur les libéraux, comme la grande propriété aussi voulait conquérir sa part dans l'administration générale, tout le monde fut bientôt d'accord pour remplacer, autant que possible, cette bureaucratie par des fonctionnaires issus de l'élection. Les matières les plus importantes soumises jusqu'alors aux gouvernements départementaux furent donc confiées partout à un conseil départemental (*Bezirksrath*), composé d'un président et d'un autre membre, nommés par le roi, et de quatre membres élus pour

Digitized by Google

six ans par la députation permanente de la province. Le président, fonctionnaire royal, possède, il est vrai, une grande influence personnelle et est assisté par plusieurs conseillers spéciaux nommés tous par le roi ou par le ministère. Un certain nombre de branches administratives, surtout les affaires d'impôts directs et indirects, les affaires ecclésiastiques et l'instruction publique, sont réservées à l'ancien gouvernement départemental ou données à des fonctionnaires spéciaux résidant au chef-lieu de la province. Mais enfin la surveillance de l'administration communale, les matières de police générale et de santé, l'expropriation pour cause d'utilité publique sont attribuées au conseil départemental.

Il faut évidemment une juridiction supérieure à laquelle on puisse en appeler des décisions du conseil départemental. Cette juridiction est établie dans le conseil provincial (*Provinzialrath*) dont font partie le président supérieur de la province, un autre fonctionnaire royal et cinq membres élus pour six ans, par la députation permanente de la province, parmi les habitants de cette dernière. Ce conseil provincial décide, presque dans tous les cas, souverainement et sans appel, les affaires qui lui sont soumises.

Ainsi, le pays joue un rôle personnel dans l'administration générale. Il s'y trouve, il est vrai, sous la direction et sous la pression des fonctionnaires du gouvernement central, il n'y possède pas l'entière indépendance des organes de l'administration purement provinciale. Mais, comme une subordination quelconque est indispensable dans cette branche du service public, on l'a séparée complètement de l'administration provinciale, à laquelle on a conservé sa liberté. Pour sauvegarder ce principe, on n'a pas craint de multiplier le nombre des différentes autorités, ce qui en vérité cause une certaine confusion et semble demander une quantité excessive d'hommes dévoués, instruits, qui se prêtent aux exigences de ce système compliqué. Aussi, dans la pratique, on en est arrivé à diminuer indirectement le nombre des rouages par certains cumuls faciles, les membres élus du conseil provincial et du conseil départemental faisant

Digitized by Google

presque toujours partie, les uns de la députation permanente, les autres du tribunal administratif départemental, dont nous avons à parler maintenant.

IV

Il restait encore un pas très important à faire. Jusqu'alors, il n'y avait eu aucun recours effectif contre les empiètements des fonctionnaires du gouvernement et de l'administration commune sur les droits de l'individu. Il est vrai qu'une certaine garantie était donnée au citoyen par cette règle admise pour la bureaucratie prussienne que, dans tous les degrés supérieurs de l'échelle administrative, ce n'est pas un fonctionnaire seul qui décide, mais un collège. Comme le gouvernement départemental dont nous avons déjà parlé, le ministère lui-même formait un collège qui servait de tribunal d'appel contre les décisions de chacun de ses membres. Il va sans dire qu'on pouvait toujours se plaindre en l'instance supérieure des résolutions et ordres administratifs et qu'en dernier lieu on pouvait en faire l'objet d'une pétition adressée aux Chambres des députés et des seigneurs. Mais ce dernier recours était rarement efficace; et, sans lui, il était impossible d'obtenir justice, en dehors des autorités administratives. Or, l'administration sert très souvent des buts politiques ou financiers qui ont des conséquences injustes pour la fortune, même pour la liberté des citoyens. En général, les autorités administratives sont tenues à favoriser et à développer les intérêts de l'État, le bien de la chose publique. Mais, en vue de servir la communauté, elles peuvent facilement violer les droits de l'individu, aussi sacrés et souvent plus sacrés que ceux de la collectivité. Il était donc très injuste de faire décider cette sorte de conflits par la même autorité qui avait entamé le droit privé et pris contre lui une position hostile. Il n'y a qu'un seul moyen de sauvegarder tous les droits ; il faut établir des juges indépendants pour décider entre les intérêts privés qui se

Digitized by Google

prétendent injustement violés, et les actes des autorités administratives. Dans d'autres États, cette sorte d'affaires est confiée aux tribunaux ordinaires. Mais, comme l'administration de l'Etat s'étend chaque jour sur de nouveaux terrains, comme elle devient toujours plus compliquée et plus spéciale, il paraît assez juste et assez pratique de créer une justice administrative particulière, surtout dans un grand État comme la Prusse, où les cours d'appel et de cassation seraient bientôt surchargées d'affaires administratives.

On organisa donc en Prusse trois instances de juridiction administrative. La première instance concerne les cas où l'élément de *fait* est intimement lié à l'élément de *droit*. Elle est confiée à des bourgeois présidés par un jurisconsulte; ce tribunal administratif du cercle est identique à la députation permanente (*Kreisausschuss*) dont nous avons déjà parlé, et qui est présidée par le sous-préfet; ou, dans les grandes villes, à la députation permanente du collège (*Stadtausschuss*), présidée par le premier bourgmestre. Cette instance, qui naturellement décide de la 'grande majorité des affaires litigieuses, est donc exclusivement un organe du *self-government*. La deuxième instance a surtout à traiter des conflits où la question de droit est plus compliquée. Pour la question de fait, elle doit s'en référer à la décision de la députation permanente du cercle, qui se trouve sur les lieux. Ici, il fallait augmenter la part de la science spéciale. C'est pourquoi la deuxième instance est représentée par le tribunal administratif départemental (*Bezirks-Verwaltungsgericht*), composé de deux juges nommés à vie par le roi et de trois membres élus pour trois ans par la diète provinciale. Ces derniers peuvent encore être choisis parmi les non-jurisconsultes; de cette manière, l'opinion populaire peut toujours exercer une influence marquée sur les décisions de ce tribunal. Vient enfin une cour de revision, qui sauvegarde non seulement la stricte légalité, mais aussi l'uniformité de la jurisprudence administrative. Ici, l'élément populaire ne saurait jouer aucun rôle; il faut plutôt des jurisconsultes distingués, libres de toute influence du moment, soit popu-

Digitized by Google

laire, soit gouvernementale. Comme instance de revision, on a donc établi la cour administrative supérieure (*Ober-Verwaltungsgericht*), dont tous les membres sont des juges nommés à vie par le chef de l'État et ne sont soumis qu'à leur propre corporation, de sorte qu'ils possèdent une indépendance complète.

Pour jouir des avantages de cette organisation, le citoyen a une liberté d'action très étendue. Celui qui se trouve lésé par la décision d'un fonctionnaire public, peut, de sa propre volonté, ou s'adresser à l'instance hiérarchiquement supérieure, ou porter plainte devant le tribunal administratif, et cela non seulement pour le cas où le fonctionnaire aurait dépassé son droit, mais aussi lorsque sa décision ne serait pas justifiée par la situation des choses. Il n'y a donc pas que l'illégalité qui puisse faire réformer la décision d'un fonctionnaire par les tribunaux administratifs, mais aussi l'erreur ou le manque de logique. Une telle garantie, on peut le dire hardiment, n'est donnée nulle part, dans aucun autre État civilisé, à la liberté du citoyen contre le pouvoir policier. L'arbitraire n'a plus de place dans l'administration régulière de la Prusse d'aujourd'hui. Nous ne parlons pas de la politique.

Ces tribunaux, en effet, ont encore une autre sphère d'activité. Ce sont eux et non plus les fonctionnaires administratifs qui sont appelés à décider des différends entre les divers organes du *self-government* aussi bien qu'entre ces mêmes organes, d'un côté, et les individus et les corporations privées, de l'autre. Il s'agit ici surtout des impositions pour l'instruction publique et pour l'assistance des pauvres; des concessions de certains métiers et industries qui pourraient nuire à la moralité ou à la salubrité publique; des concessions de droits de corporation et de foire. Toutes ces affaires, souvent si importantes pour les individus ou pour une communauté, sont soustraites, par la nouvelle législation, à l'arbitraire administratif pour être mises sous la sauvegarde de la procédure judiciaire. Le nombre considérable de plaintes portées devant ces tribunaux — cinq à six mille par an devant

Digitized by Google

les tribunaux administratifs départementaux, neuf cents à mille devant la cour administrative supérieure — prouve que les populations ont compris l'utilité, la nécessité de ces institutions.

Enfin, cette même cour a seule le droit de destituer par une procédure régulière les fonctionnaires élus et non salariés du *self-government*, dans tous ses degrés supérieurs.

Le grand principe de l'État moderne, que le droit de tous doit être garanti en dernier ressort par la justice, par des tribunaux impartiaux et indépendants, est donc réalisé en Prusse par une législation qui date de 1872 à 1880. Il serait superflu d'exposer longuement les progrès que la liberté a faits par cette organisation. L'idée du *self-government* sur tous les degrés de l'échelle administrative y est essayée avec une énergie et une conséquence qu'on retrouverait difficilement dans un autre Etat moderne. Pour l'administration de la police surtout, on a résolu un des problèmes les plus ardus : d'une part, celui de la soumettre à la surveillance et à l'influence de l'opinion publique, d'autre part, de la maintenir dans une stricte légalité et de lui assurer l'unité et l'uniformité. Toute décision d'un pouvoir policier quelconque peut être soumise par tout citoyen au jugement judiciaire. La population n'a heureusement pas abusé de ce droit, qui aurait pu devenir dangereux ou du moins incommode avec un peuple tracassier. C'est une sorte de loi d'*habeas corpus* qui sert de régulateur pour la légalité de l'administration, sans l'arrêter dans les affaires pressées. Il suffit que le public et les autorités sachent que toute action de la police pourrait être traduite devant un tribunal supérieur. Ce résultat a été obtenu par la nomination de quarante-trois juges nouveaux pour toute l'étendue des six provinces dotées jusqu'aujourd'hui de ce système, c'est-à-dire pour deux cent mille kilomètres carrés, avec quatorze millions d'habitants. Ce prix n'est pas trop grand, à coup sûr, eu égard aux résultats matériels et moraux qu'on peut obtenir de l'institution que nous venons d'exposer.

Le principal reproche qu'on peut lui faire, c'est, comme

Digitized by Google

nous l'avons déjà dit, d'établir un nombre trop grand d'instances et de corporations. Mais, d'abord, plus cette nouvelle organisation prendra racine, plus elle sera connue et appréciée par tout le monde : plus l'expérience pratique en montrera les défauts et les moyens de les corriger. Les avantages, au contraire, pour la vie politique du peuple tout entier, sont immenses. Il ne faut pas s'impatienter si le régime constitutionnel, bien jeune en Prusse, montre encore de brusques changements, des défaillances, des erreurs regrettables, qui s'expliquent en partie par le passé malheureux de l'Allemagne et par la prépondérance personnelle du prince de Bismarck. Tout cela disparaîtra avec le temps, et l'éducation civique, à laquelle la nécessité d'administrer et de décider elle-même ses affaires privées, communales et provinciales soumet la population, ne peut tarder à porter des fruits.

Déjà à l'heure qu'il est, 6,000 fonctionnaires non salariés dans les emplois supérieurs, 40,000 maires de villages sont en activité et, en administrant, acquièrent des connaissances pratiques et des idées saines. Les habitants des campagnes surtout ont été tirés de leur ancienne minorité politique et sociale, en travaillant dans des emplois ou des assemblées d'une importance égale à celle des corporations municipales. Les citoyens urbains et ruraux se trouvent réunis dans les mêmes occupations politiques et se rapprochent ainsi dans des idées communes et une estime mutuelle. Le contraste, l'hostilité, qui malheureusement existent si souvent dans les États constitutionnels entre ces éléments divers, sont évités ou, du moins, considérablement diminués. Les différents partis eux-mêmes devront nécessairement se rapprocher dans le travail commun de tous les jours pour le bien de la société tout entière.

De l'autre côté, le fonctionnaire de l'État, condamné ordinairement à un rôle subordonné, peu estimé, se relève du rang de simple scribe en travaillant avec les hommes les plus distingués et les plus considérés des classes dirigeantes de la nation. Loin d'être un instrument servile du minis-

Digitized by Google

tère régnant, il subit continuellement, par le contact de ses organes, l'influence de l'opinion publique. On peut dire que la nouvelle organisation prussienne rendra, après quelque temps, toute l'administration supérieure indépendante des changements de ministère, affranchie de la tendance de tout parti victorieux à abuser des emplois publics dans un but de parti et surtout pour les élections.

Ainsi, les fondements du futur édifice constitutionnel sont tellement bien préparés, bien ordonnés, qu'il sera solide et durable. Les conditions nécessaires au sain développement de la liberté publique sont créées : il faudra bien qu'elle puisse se produire sans entrave. Certes, le peuple de l'Allemagne du Nord est lent dans la conception et dans l'action. Ce n'est pas une race qui entre rapidement dans des voies nouvelles et arrive vite au but qu'on lui propose. Mais aussi il se gardera des écarts; on peut espérer qu'il résoudra toutes les difficultés sans cataclysmes, et les générations prochaines récolteront le fruit des travaux, des luttes, des souffrances et même des erreurs de leurs pères. Alors, quand la liberté vraie et bien comprise régnera en Allemagne, la nation de Kant et de Schiller suivra sûrement les étapes du progrès, dans ces luttes pacifiques pour la civilisation, qui ne peuvent que renforcer entre les peuples l'estime et l'amitié mutuelles.

MARTIN PHILIPPSON.

Digitized by Google

THÉRÈSE MONIQUE[1]

TROISIÈME PARTIE.

(*Suite.*)

Cependant il était impossible de demeurer dans ces angoisses. Chaque minute qui s'écoulait était un siècle. Je la soulevai, je la couchai sur mon épaule, et je me mis à courir droit devant moi. Je ne sentais plus rien, des cris rauques sortaient de ma poitrine, une volonté terrible donnait à mes jambes une force inconnue, je bondissais dans la neige et mes tempes, à présent, étaient baignées de sueur.

Tout à coup, je vis briller une lumière à ma droite, je me lançai aussitôt dans cette direction à travers champs, enjambant les sillons, me heurtant aux crêtes, glissant dans les creux, me retenant de tomber à force de courir. Comment je ne roulai pas cent fois avec mon fardeau dans la neige qui enlisait mes pieds, je ne puis me l'expliquer. Une lassitude immense succéda à la violence de mon effort. Je sentis d'abord se ralentir mes jambes; puis, une faiblesse détendit mes muscles et, au bout de quelques instants, je fus obligé de m'arrêter.

En ce moment, mes bras sentirent une légère secousse. Thérèse fit un effort pour se dégager de mon étreinte, et

[1] *Suite.* Voir les livraisons des 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre 1880, 15 janvier et 15 février 1881.

Digitized by Google

tout à coup, m'entourant le cou de ses mains, elle balbutia entre ses dents :

— J'ai froid!

Ce fut pour moi un bonheur ineffable de l'entendre me parler. Jamais sa voix ne m'avait paru aussi douce. Maintenant que le silence, lugubre comme la mort, était rompu, je me sentais la force nécessaire pour la porter où il faudrait. Mais, avant tout, il s'agissait de la protéger contre le froid qui la faisait trembler de tout son corps. Je la laissai glisser le long de ma poitrine, et quand ses pieds eurent touché terre, la soutenant alternativement de l'un et l'autre bras, j'enlevai rapidement mon pardessus et je l'en recouvris.

— Encore un instant! lui dis-je, mettez votre tête sur mon épaule... Je vais vous porter un peu.

Elle ne voulait pas, elle marcherait bien. Elle fit quelques pas, mais ses pieds étaient engourdis; elle fut obligée de se laisser porter, et, toute confuse, elle se reprochait sa faiblesse.

Je sentais le souffle tiède de sa respiration dans mon cou. Bientôt mes pieds rencontrèrent un terrain plus uni. La lumière entrevue tout à l'heure n'était plus qu'à deux ou trois portées de fusil de nous; elle brillait à travers les vitres d'une ferme, et d'autres maisons étaient groupées un peu plus loin. Thérèse se dégagea de mes bras.

Je frappai à la ferme. On ouvrit. Il fallut raconter que nous avions été surpris par la nuit dans les champs et que nous étions glacés. Les gens de la maison, non sans un reste de méfiance, nous avancèrent alors des chaises près du feu. J'étais dans un désordre de toilette extraordinaire, la neige m'avait trempé jusqu'aux genoux et j'avais perdu mon chapeau en courant. Thérèse n'avait pas été mieux préservée; une frange de neige fondue ourlait sa robe et ses cheveux pendaient sur ses épaules. Elle tendait ses pieds au feu, mais ses bottines s'étaient durcies au point qu'il fallut les délacer.

Une femme entra, en ce moment, dans la chambre :

— Jésus! cria-t-elle, c'est la demoiselle qui a soigné notre sœur Marianne, pendant sa maladie!

Et, s'adressant à Thérèse :

Digitized by Google

— Ne vous rappelez-vous pas la pauvre Marianne, mademoiselle? Elle a langui pendant trois mois sur son lit de souffrances, puis elle est allée rejoindre notre père là-haut. Moi, je me suis mariée, j'ai deux enfants; nous habitons près d'ici.

La défiance du fermier se dissipa à ces paroles; il nous offrit de faire chauffer de la bière et jeta deux pelletées de charbon sur le feu.

Thérèse était très faible. La chaleur l'avait à demi engourdie, et sa tête retombait sur son épaule, invinciblement. Un petit tremblement l'agitait par moments. Elle finit par s'endormir tout à fait. Je m'informai s'il n'y avait pas moyen de lui laisser passer la nuit au village; un bon sommeil la remettrait, et le lendemain, elle pourrait reprendre le chemin de la ville. Le fermier, malheureusement, n'avait pas de lit à offrir; mais la sœur de Marianne s'écria qu'elle serait heureuse de céder le sien à celle qui avait été la providence de la pauvre malade.

Thérèse dormit près d'une heure encore; on avait mis un oreiller sous sa tête. Le rayon rougeâtre de la lampe éclairait ses traits pâles et fatigués. Elle s'éveilla d'elle-même en sursaut. Je lui pris aussitôt les mains et lui fis part de la proposition de la paysanne.

La maison était à quelques pas de la ferme. Je remerciai le fermier et, prenant Thérèse sous mon bras, je la conduisis chez la bonne femme. Elle pouvait à peine se traîner; tout son corps était comme brisé.

Une charge de bois jetée dans l'âtre fit flamber, en peu d'instants, une belle flamme rouge; puis, on mit des draps au lit, et quand elle fut sur le point de se coucher, je vins lui serrer la main et prendre congé d'elle :

— Mais vous, Stéphane?

— Soyez sans crainte, je ne sentirai ni la fatigue ni le froid si je sais que vous m'avez pardonné.

— Ah! mon ami, m'avez-vous pardonné vous-même les anxiétés de cette terrible nuit?

Je repris ma route à travers la neige, consolé, heureux,

Digitized by Google

emportant d'elle la douceur tiède de son corps roulé contre moi.

Elle me reçut, le lendemain, avec les marques de la plus vive joie. Elle avait passé une nuit excellente; elle se sentait tout à fait bien, à présent. Et elle me dit :

— Je suis bien heureuse de vous voir et pourtant j'ai bien des reproches à me faire. Ah! si vous saviez combien j'ai été tourmentée par la pensée des ennuis que je vous ai donnés!

Nous étions seuls. Je m'emparai de ses mains et les couvris de baisers :

— Non, lui répondis-je; c'est moi le seul coupable, car je n'ai pas vu l'adorable frayeur de votre âme, ou, du moins, je n'ai pas voulu la comprendre. J'ai outragé les pudeurs de votre amitié. Ah! Thérèse, il suffit de votre présence pour me jeter dans des troubles inexprimables et pour ramener aussitôt après, dans mon âme, la douce quiétude des affections fraternelles.

Une rougeur rapide avait monté à ses joues; elle passa la main sur son front et me dit :

— Je vous en supplie, n'accusez pas mon cœur d'indifférence : je ne suis pas indifférente, mon ami, mais...

Elle hésita un instant, puis, se couvrant le visage de ses mains :

— Je ne puis pas... Je ne veux pas!

Elle semblait réclamer ma pitié, demander à mon amour même une sûreté pour le sien.

— Mais pourquoi?

— Ah! ne m'interrogez pas, ne me dites rien ; la faute en est à moi, au hasard.

— Votre cœur est un mystère inexplicable et charmant, Thérèse, lui dis-je alors en m'agenouillant devant elle; mais, quoi qu'il puisse advenir de moi, je veux vous obéir en tout. Ma volonté sera désormais la vôtre.

— Ah! je vous retrouve, enfin !

Nous reprîmes, vers midi, le chemin de la ville.

Digitized by Google

VI

La veille de l'an nous trouva réunis, comme d'habitude, chez les bons Ridder. Un parfum de chocolat à la vanille remplissait la boutique et sur le feu mitonnait une large terrine couronnée de vapeur.

On attendait Balt.

Des souliers à clous firent grincer le carrelage de la boutique. C'était lui. Il nous raconta qu'il était parti à la nuit tombante; en traversant les campagnes, il lui avait semblé voir une grande lumière dans le ciel, et cette lumière avait pris petit à petit la figure d'une femme admirablement belle. On n'apercevait distinctement aucune partie de son corps, mais l'ensemble était doux à voir comme le bonheur. Cela avait grandi petit à petit et bientôt avait rempli tout le ciel. Balt croyait naïvement que c'était l'année nouvelle qui prenait possession du ciel et se préparait à descendre parmi les hommes.

Bel versa le chocolat dans les bols, après avoir rangé sur la nappe des assiettes chargées de pâtisseries.

— A table!

Un sourire de plaisir détendait les visages. On arriva au comble de la gaîté quand la servante, mise en verve par le punch, qui succéda au chocolat, raconta que Mathias l'avait envoyée, au matin, sur la place de l'hôtel de ville pour y voir passer l'homme qui a autant de nez que de jours dans l'année, vieille farce traditionnelle que ramène régulièrement la Saint-Sylvestre. Le curé était sorti de l'église, puis le notaire avait traversé la place, puis une vingtaine de personnes; mais elle n'avait pas vu l'homme dont Mathias lui avait parlé.

Minuit approchait.

La conversation se ralentit alors; doucement, le silence envahissait la chambre, comme une musique dont on ne verrait pas les musiciens, chacun songeant aux choses que l'année présente allait emporter avec elle, à celles qu'amènerait l'année nouvelle, et la pendule jetait, au milieu de l'at-

Digitized by Google

mosphère muette, son tic-tac monotone, qui avait l'air de se presser un peu, comme si la vieille mécanique elle-même avait eu l'espérance des choses prochaines.

Étendue sur sa chaise, Thérèse semblait conjecturer l'avenir, avec le regard détaché qu'on fixe sur un horizon lointain. Par moments, une anxiété mystérieuse lui faisait plisser les paupières rapidement et un peu de pâleur flottait autour de ses lèvres étroitement fermées.

Balt, de son côté, semblait perdu dans des contemplations. La tête inclinée sur l'épaule, il regardait, de ses prunelles dilatées et fixes, dans le noir de la chambre. Peut-être y voyait-il une belle figure, parée des couleurs du rêve et mêlée à l'air, à la vapeur, à l'espace sans bornes, aux tendresses de la terre. Puis, il ferma les yeux, dans une sorte de concentration et d'ardeur mystiques. Quand il les rouvrit, ce fut pour les porter sur Thérèse, et son regard s'illumina alors d'une clarté infinie. Chacun attendait le premier des douze coups de la sonnerie avec une anxiété inexprimablement douce.

Une agitation sourde se manifesta tout à coup dans les rouages de la pendule; ce ne fut qu'un frémissement d'abord, vague rumeur lointaine qui ressemblait aux soupirs d'un enfant assoupi ; mais le bruit, lentement prolongé, se changea en vibration, et la caisse entière sembla tressaillir d'aise et de regret, à cette minute suprême qui tient encore en suspens les certitudes futures. Tout un orchestre de petites flûtes et de vieux cors de chasse époumonés ronflait dans ses profondeurs, et chacun tournait les oreilles vers ce vacarme, en même temps que les yeux suivaient anxieusement sur le cadran l'espace insensiblement décroissant entre l'heure et l'aiguille. Puis, un grand cri, un bruit de chaises remuées, une explosion de tendresse longtemps comprimée, et, tandis que l'horloge carillonnait gaîment et sonnait le baptême de l'an nouveau, toutes les voix, confusément mêlées, jetèrent en l'air, à la mode flamande, les souhaits et les vivats! On se serrait les mains, on s'embrassait, et les visages étaient rouges de plaisir.

Digitized by Google

Thérèse me tendit sa joue. J'y appuyai mes lèvres, sans trouble, avec une joie calme.

Elle fut douce, l'heure qui suivit les souhaits. Nos cœurs, comme des oiseaux qui babillent entre les barreaux d'une cage, chuchotaient sur nos lèvres. Je pensais aux amis, aux absents, aux miens qui peut-être à cette heure mêlaient mon nom à leurs vœux, et d'indicibles attendrissements m'amollissaient, me donnaient envie de pleurer.

Je saisis un moment où il me fut possible de parler à Thérèse sans être entendu de personne et lui dis :

— Il me semble que l'année qui vient de finir et qui cependant a été pour moi la cause du plus grand bonheur de ma vie, va céder la place à une année plus belle encore, car elle emporte avec elle l'alliage qui se mêlait à mon affection. Vous n'aurez plus à souffrir du retour de ces emportements qui me font tant de mal à moi-même, et je pourrai vous offrir une amitié que rien ne troublera plus.

Elle semblait savourer mes paroles et son sourire me remerciait des promesses par lesquelles je m'efforçais de lui rendre la confiance.

Il était une heure et demie du matin quand finit la fête. Balt et moi, nous accompagnâmes Thérèse jusqu'à sa porte.

Une nuit claire et douce nous enveloppait de pâleurs azurées; dans le ciel un vent tiède poussait de fines nuées transparentes. Le silence, l'isolement, la vague tendresse répandue dans l'air prédisposaient les cœurs aux confidences.

Dès que nous fûmes seuls, Balt me dit :

— Monsieur Séphane, Dieu m'est témoin que les instants que je viens de passer avec Thérèse et vous compteront parmi les meilleurs de ma vie. Vous ne m'avez rien dit, et pourtant je l'ai bien vu; vous aimez Thérèse, j'ai hésité d'abord à le croire; à présent, j'en suis certain. N'est-il pas vrai que vous l'aimez?

Un flot de paroles me venait aux lèvres.

— C'est vrai, Balt, m'écriai-je, dans un élan irrésistible.

Il me prit les mains et les serrant entre les siennes :

— Que vous êtes bon de l'aimer! Tenez, j'en ai des lar-

Digitized by Google

mes de joie dans les yeux. Je l'aime aussi, moi; mais ce n'est pas la même chose. J'ai pour elle une adoration que je ne puis définir. C'est quelque chose comme un amour qu'on aurait pour une étoile du ciel. Il me semble que, pour moi, l'aimer, c'est prier. Mon cœur se met à genoux quand je pense à elle.

Un sentiment confus d'admiration et de respect s'empara de moi, à ces témoignages d'un amour si différent du mien.

— Ah! Balt, vous l'aimez mieux que moi!

— Non, me répondit-il, je l'aime autrement.

Je le vis baisser la tête, il paraissait hésiter. Enfin, il me dit :

— Je voudrais vous demander quelque chose.

— Et quoi, Balt?

— C'est de ne jamais l'éloigner trop de moi. Que ferais-je sur la terre si je n'avais pas l'espoir de la voïr de temps en temps? Je ne vous demande pas de la voir tous les jours, mais quelquefois, seulement. J'en ai pour quinze jours de bonheur quand elle m'a parlé. Ah! monsieur Stéphane, laissez-lam'aimer un peu, comme par le passé.

— Balt, lui dis-je, son cœur n'est pas de ceux qui se reprennent.

Il me serra de nouveau les mains et me dit, très ému :

— Si vous saviez comme je lui suis reconnaissant de l'affection qu'elle a pour vous! Elle aurait pu choisir un homme que je n'aurais pas aimé. Mais vous!

Je le reconduisis jusqu'en dehors de la ville.

— Quelle belle nuit! me dit-il, au moment de nous quitter, mais il ne fait nuit que pour les yeux de mon corps. En dedans de moi, c'est comme un jour plus beau que le jour!

Puis, je le vis disparaître dans la profondeur argentée du paysage.

VII

A quelques jours de là, en rentrant du cours, je trouvai sur ma table une lettre, avec le timbre de Paris. Je n'eus pas plus tôt lu la suscription qu'un grand saisissement me prit.

Digitized by Google

J'avais reconnu l'écriture de Nini. Je rompis le cachet, une colombe messagère tenant un pli dans le bec; et un léger papier de soie glissa à mes pieds, découvrant un portrait-carte, très clair.

Elle s'était fait photographier en buste, la tête de trois quarts, souriante. Un joli regard de côté amenait au coin des yeux, sous un plissement imperceptible des paupières, la tache profonde des prunelles. Elle avait une coiffure ébouriffée, avec un crespèlement de courtes frisures sur le front, le restant des cheveux tiré derrière les oreilles et formant chignon au haut de la tête. Un col droit, un peu évasé devant comme un col d'homme, laissait voir la rondeur grasse de son cou, et sur sa poitrine bouffait un nœud de cravate, touffu comme une grosse rose. Une expression de belle fille heureuse se dégageait de l'ensemble de sa personne.

La sensation fut brusque; je la regardais, je constatais des survenues de lignes inconnues, des plans plus étalés, des chatoiements plus vifs dans le velours des yeux. Petit à petit, je me laissai aller au plaisir âcre des comparaisons. C'était bien elle toujours, mais sa fraîcheur un peu neuve de provinciale avait pris de l'aplomb. On sentait, dans ses regards non troublés, l'habitude de se poser hardiment, et une beauté assouplie, bien plus irritante, avait succédé à l'inexpérience de l'autre.

Je ramassai le feuillet. Il y avait une dizaine de lignes. Elle m'écrivait :

« Mon cher Stéphane,

« Je pense souvent à toi. Que fais-tu? Te souviens-tu « encore de ta petite Nini? Je voudrais savoir si tu m'as par- « donné; mais c'était pour notre bien à tous deux, je t'as- « sure; je t'envoie mon portrait. On le trouve joli et ressem- « blant. Je te l'offre en souvenir de moi, avec les souhaits « que je fais pour ton bonheur. J'ai pensé plus d'une fois à « te revenir, dans mes jours d'ennui; mais j'ai eu peur que tu « n'en aies une autre. Tu comprends, ce serait bien malheu-

Digitized by Google

« reux pour moi. Je vais bien, du reste, et toi aussi, je sup-
« pose. »

« Ta NINI. »

En post-scriptum, elle me donnait son adresse.

— Singulière fille, me dis-je, après avoir lu le billet. Et je me remis à contempler le portrait.

Au bout de quelques instants, un peu de honte me prit de le regarder si attentivement.

— Bah ! n'y pensons plus.

Je glissai le portrait dans son enveloppe, mais, au moment de me mettre au lit, je le repris, l'appuyai contre un livre sur le marbre de ma table, et les yeux remplis d'elle, je m'endormis.

Pourquoi m'écrivait-elle ? Peut-être avait-elle réellement pensé à revenir ; peut-être y pensait-elle encore. Je me persuadai que sa lettre n'avait d'autre but que de me sonder. Elle était bonne fille, après tout.

Pendant quelques jours, ce portrait me troubla positivement : quelque chose comme un désir montait de ses yeux ; c'était une sollicitation vague, tenace, et je me berçais de l'illusion qu'elle avait pensé à moi, dans l'atelier de l'opérateur. Puis ces relents de vieille passion devinrent moins vifs ; quand la photographie me tombait sous les yeux, je la regardais sans curiosité, comme on regarde les traits d'une morte, et l'indifférence finit par me la faire égarer dans un tiroir.

Décidément, l'amour était bien mort ; on ne rallume pas le feu avec des cendres.

Un mois se passa.

Nous avions repris nos soirées chez les Ridder et la régularité de ces habitudes me procurait une joie un peu monotone où mon esprit se détendait. Sans que je m'en rendisse bien compte, Thérèse portait en elle un charme assoupissant et mélancolique qui lui venait du milieu dans lequel elle vivait ; la similitude des jours, inaltérablement voués aux mêmes besognes, avait fini par la plonger dans un état de l'âme somnolent. Vaguement je subissais, à son contact,

Digitized by Google

je ne sais quelles influences d'une douceur irrésistible, des énervements de tout mon être, de magnétiques torpeurs, et sans penser, sans souffrir, je sentais, dans cette déperdition de mes forces, s'en aller les heures et les jours ineffablement.

Elle aimait les livres; elle m'avait demandé de lui faire un peu de lecture, le soir. J'avais choisi les poètes, naturellement, et parmi eux le plus irrité, le plus endolori, le plus voluptueusement funèbre, Musset. Je lui lus *Rolla*. Je n'étais pas à la moitié du poème qu'elle m'arrêta, les yeux troublés, en proie à une émotion mêlée de terreur.

— Non, pas cela, me dit-elle, je vous en prie.

— N'aimez-vous pas les beaux vers? lui demandai-je, étonné.

— Si, mais ceux-ci sont trop beaux; on ne voit pas assez l'horreur qui est dessous. Comment cet homme a-t-il pu vivre si vraiment il a senti ce qu'il exprime dans ses vers?

— Ignorez-vous, Thérèse, que l'esprit des poètes se prête avec une merveilleuse souplesse aux souffrances imaginaires?

Et j'achevai ma pensée dans cette vieille comparaison de la mer; comme chez eux, la surface est ébranlée, mais le fond est tranquille.

Elle réfléchit un instant, puis me dit :

— En sorte qu'ils ont le triste pouvoir de simuler des douleurs auxquelles ils ne croient pas?

— Je me suis mal exprimé, Thérèse. Ils ne sauraient exprimer la passion s'ils ne la ressentaient. Qu'importe qu'ils la ressentent dans leur cœur ou dans leur cerveau? Ils l'ont vécue, ils l'ont respirée, ils l'ont exhalée. Celle-là seule compte aux yeux des autres hommes; seule, elle compte pour leur gloire. Ne voyez donc pas en eux l'homme, mais le poète; la souffrance, mais la façon dont ils l'expriment; la passion, mais les vers dans lesquels elle saigne; et dites-vous que, pour les faire beaux, vivants, humains, électriques, toutes les fibres de leur organisme se sont tendues, resserrées, concentrées, arrivant ainsi, par un supplice effroyable qui les laisse palpitants et meurtris, à la notion de la douleur.

Digitized by Google

— Je sens que vous avez raison, Stéphane. Ils ne sauraient exprimer ce qu'ils ne ressentiraient pas. Seulement, ce qu'ils ressentent ne dure qu'un instant : le temps de le confier au papier. C'est un feu rapide qui les échauffe, sans les consumer.

Puis, distraite, et comme se parlant à elle-même, elle ajouta ces mots :

— Du reste, ce n'est pas à cela que je pensais.

— Vous pensiez à la femme qui s'éprendrait d'amour pour un de ces beaux endoloris, à ce cœur percé de flèches et frappé d'une passion mortelle, — pour celui qui la reçoit. Et votre âme compatissait à ce suprême désenchantement.

Elle tressaillit.

Le lendemain, j'apportai avec moi un recueil de poésies de Lamartine. Dès les premiers vers, ses mains quittèrent le travail auquel elles étaient occupées, et, séduite par cette musique, elle m'écouta, les yeux demi-clos, souriante, comme ravie. Elle me pria par trois fois de relire le morceau qui l'avait le plus charmée, et quand j'eus fini, elle m'en répéta couramment les premiers vers.

Lamartine devint notre poète favori. Elle ne se lassait pas de l'entendre; quelquefois, elle cessait de s'attacher au sens des mots, et elle n'écoutait plus que les cadences sonores, l'harmonieuse rumeur de ces vers faits pour être chuchotés.

— Nous les lirons à Balt, me dit-elle.

VIII

Nini m'avait écrit une seconde fois; elle me reprochait mon silence; elle était malheureuse loin de moi; elle implorait ma pitié.

Je relus sa lettre vingt fois. Malheureuse, elle l'était donc! Et par un reste de vieille tendresse! Ses regrets de sa vie antérieure paraissaient sincères d'ailleurs.

Après tout, elle se trouvait peut-être dans une situation gênée. Et, vaguement, je songeai à lui offrir de l'argent.

Digitized by Google

De temps en temps, je regardais son portrait, et des sollicitations, des envies de la revoir me gagnaient.

— Non, ce serait odieux, me disais-je.

Je finis par déchirer le portrait.

Mais pouvais-je lui refuser un mot de réponse? Elle me le demandait comme une grâce. Un mot n'engage à rien. Elle était, du reste, si loin de moi, que je me croyais à l'abri d'un retour immédiat.

Je lui écrivis.

Je la remerciai pour l'envoi de la carte, pour son souvenir. J'avais appris qu'elle était heureuse, par d'autres; je lui souhaitais, un peu ironiquement, la continuation de ses prospérités.

Puis, ma lettre s'allongea; je devins incisif, malgré moi-même; du dépit se glissa dans la politesse froide de mes phrases; j'employai des mots à double portée.

La lettre partit. Elle me répondit au bout de trois jours. Elle en avait assez de son amant : c'était un homme grossier, sans distinction. Elle me préférait, avec ma pauvreté, à tous les millions de la terre. Elle me suppliait de nous remettre ensemble.

Je fus épouvanté. Je la voyais entrant tout à coup dans ma chambre, me sautant au cou, s'emparant de moi.

— Non, jamais!

Et, l'instant d'après, je repensai aux bonheurs anciens.

Que faire? lui écrire encore? Mais cette correspondance s'éterniserait; chaque lettre était un pas qui nous rapprochait l'un de l'autre. Je lui écrirais une dernière fois : je lui dirais que sa place était prise, que j'avais une autre maîtresse, que tout était bien fini.

Deux jours passèrent sur cette bonne résolution. Les longues réflexions, malheureusement, habituent aux compromis : le temps est pareil à une lime qui use les angles de la volonté. Je finis par songer à son retour comme à une chose possible, sans trop de crainte, et la lettre que je lui envoyai s'en ressentit.

La réponse ne se fit pas attendre.

Digitized by Google

Elle me retrouvait, enfin ! J'étais toujours le même homme ! J'oubliais le passé ! et elle me remerciait de ce grand bonheur. Deux lignes terminaient ce flot d'épanchement :

« Je prépare tout, pour mon départ ; dans quelques jours, « je serai dans tes bras. Tu me mettras à la porte quand tu « voudras. »

Je maudis ma faiblesse, mais ne fis rien pour en conjurer les conséquences ; bien au contraire, maintenant qu'elle me revenait, j'étais repris par mes tentations anciennes et mes bras se tendaient d'eux-mêmes vers elle.

Un soir que je m'étais mis au travail, on vint me prévenir qu'une dame me demandait. Elle m'attendait dans un hôtel voisin, dont on m'indiquait le nom, avec le numéro de la chambre qu'elle occupait.

Je ne fis qu'un bond jusqu'à la rue, et là, totalement refroidi, la sentant soumise cette fois, une envie cruelle me prit de l'accabler sous mon dédain ; je me vengerais sur sa faiblesse à elle de mes lâchetés antérieures, de ma lâcheté présente. Et, tout en me dirigeant vers l'hôtel, je préparais des mots aigus et barbares, pour l'en percer.

Malheureusement toute cette méchanceté tomba, quand j'entendis sa voix me crier du haut de l'escalier :

— Par ici ! Monte donc !

Elle m'éclairait ; je levai les yeux, et dans le rayon de la lampe, je l'aperçus rose, souriante, émue, coiffée comme sur son portrait.

— Ah ! c'est toi, enfin !

Elle se pendit à mon cou, affolée, avec des rires humides de larmes, en un trouble inexprimable.

— Toi ! mon toi ! mais parle donc ! Dis-moi quelque chose.

J'étais effaré. Je la regardais ; j'admirais ses mouvements ; je lui trouvais quelque chose de piquant et de nouveau, et l'élégance en désordre de sa toilette charmait, irritait de vieilles aspirations.

— J'arrive à l'instant, me dit-elle. Je n'ai pas pris le temps de me changer. J'ai voulu te voir de suite. Si tu n'avais pas été chez toi, je t'aurais cherché par toute la ville.

Digitized by Google

Elle avait jeté son chapeau sur le lit, avec ses gants, son paletot, un petit sac en cuir de Russie. Elle portait une robe en drap bleu foncé, bordée de fourrures, d'où l'on voyait sortir, à partir de la cheville, ses bottines à boutons de cuivre, lacées sur le devant et montant à mi-hauteur du mollet. Il y avait une malle en travers de la chambre.

— Oh! j'ai rapporté de jolies choses, tu verras. Il n'y a que Paris après tout. Nous irons là-bas un jour, mais à deux. J'ai des cravates pour toi, des boutons de manchettes, un revolver... Tu verras mes robes.

Et, s'interrompant :

— Mais embrasse-moi donc! cria-t-elle.

Je posai ma bouche sur ses joues. Une couche légère de poudre de riz les estompait d'un duvet blanc, parfumé. Elle avait allongé ses sourcils; une touche de bistre ombrait le contour de ses yeux, et à chacun de ses mouvements, des odeurs pénétrantes sortaient de ses étoffes. Elle imitait le langage parisien, serrait, en parlant, les coins de la bouche, parlait avec volubilité. Elle avait à tout bout de champ de petits hochements de tête, des sourires, des gestes de la main, charmants et faux. Une transformation imprévue lui donnait la grâce artificielle des habitudes insuffisamment prises.

J'avais reconquis un peu d'empire sur moi-même, assez pour simuler une froideur que je ne ressentais pas.

— Ah! tu n'es plus le même, mon chéri! je ne le vois que trop. Moi seule de nous deux n'ai point changé.

Puis, câline, l'éclair de son regard noyé dans des langueurs, elle me mit les mains sur les épaules :

— Bien vrai, tu as une maîtresse?

Il me sembla que sa voix tremblait un peu.

— Puisque je te l'ai écrit.

— Vrai? et tu l'aimes?

Je haussai les épaules. Elle reprit :

— Voyons, l'aimes-tu?

— Non. Du reste, je ne veux plus aimer personne.

— Pas même moi?

Digitized by Google

— Pas même vous.

— Dis-moi toi, au moins.

— Eh bien ! pas même toi.

Elle eut un mouvement brusque, appuya ses deux bras au mur et, la tête cachée dans ses manches, éclata en sanglots, qu'elle entrecoupait d'exclamations :

— Il ne m'aime plus ! J'ai eu tort de venir. Ah ! je suis durement punie.

Son chagrin me toucha. Je voulus lui prendre les mains ; elle les tenait collées à son visage. Je la soulevai alors dans mes bras et l'embrassai dans les cheveux, longuement. Un parfum montait de sa robe, en tièdes bouffées captivantes. Mes doigts se détendirent, chargés de caresses, et l'ancien, l'impérissable désir s'empara de moi irrésistiblement. Sa douleur me semblait plus précieuse sous ses riches vêtements. Elle tourna sa tête de mon côté, languide et souriante :

— Aimons-nous au moins pendant trois ou quatre jours. Nous verrons après. Veux-tu ?

IX

Je la retrouvais amoureuse et comme épanouie dans un charme nouveau. Elle me révélait une grâce que je ne soupçonnais pas, et quelque chose de subtil, d'inexprimablement capiteux sortait de sa personne. Le séjour de Paris avait poli sa nature un peu brusque et sculpté en reliefs élégants sa dépravation naïve. Une lumière plus chaude courait sous sa peau, et la beauté indécise de ses vingt ans s'était mûrie tout à coup. Elle avait rapporté des façons apprises, des étirements de jeune animal, d'excitantes souplesses d'amazone. Ma candeur d'étudiant s'extasiait devant ces nouveautés. Si j'avais mieux connu la corruption parisienne, ses raffinements exquis, j'aurais jugé d'une autre manière la transformation de Nini ; mais Paris n'était pour moi qu'un rêve brillant perdu dans les horizons lointains, et elle m'apparaissait comme à travers une apothéose, traînant dans ses robes une odeur de vice, voluptueusement mortelle.

Digitized by Google

Elle aimait à s'écouter parler; ses airs de tête vainqueurs disaient son admiration pour elle-même.

— Suis-je à ton goût? Me trouves-tu bien? me disait-elle incessamment en plongeant ses prunelles dans les miennes.

Et, se redressant, elle semblait contempler sa force dans mes yeux.

Elle manifestait à présent un dédain profond de la province; par moments, elle avait une nuance indéfinissable de pitié :

— Toi, mon pauvre ami, tu n'as rien vu!

Les trois jours se passèrent dans ces adorations et ces bavardages. Je savourais, à travers sa beauté nouvelle, le vieil amour renaissant. Puis, un peu de vanité s'en mêlait : je l'avais arrachée à un autre; elle n'avait pas cessé de m'appartenir. Son amour était, à présent, comme une curiosité excitante, multiple, à secrets imprévus, que j'étudiais, et il y avait en elle, vaguement, de l'objet rare et du meuble de prix.

J'étais demeuré, du reste, comme étourdi de ce retour des choses passées. Je la contemplais, par moments, étonné de la retrouver près de moi. Hier encore, dans la tiédeur tendre de l'atmosphère où vivait Thérèse, aujourd'hui dans le trouble et le vertige de la passion, j'étais comme un homme qui vient de rouler dans un précipice et qui tâte l'obscurité autour de lui, pour se reconnaître.

— Me diras-tu, mignonne, comment il se fait que tu ne m'aies pas oublié? lui demandai-je.

— Est-ce qu'on sait? L'autre m'agaçait, vois-tu. Si tu avais été là, peut-être l'aurais-je supporté. Mais lui sans toi, je n'ai pas pu.

Elle parlait de cette liaison, sans réticences, avec une impudeur franche. Popinot, le marchand de boutons, car c'était lui, avait voulu lui faire une belle position, pourtant; il lui avait donné beaucoup d'argent; mais il la maltraitait, il avait l'air commun, il se grisait.

— Rappelle-toi Dinant!

Il avait connu son logement à Louvain par le baron. Il

Digitized by Google

s'était présenté lui-même un matin. Il lui avait offert de grosses sommes. Et elle s'interrompait tout à coup, la main sur ses yeux, reprise d'un reste de honte.

— Tiens, ne me questionne plus.

Mais j'insistais. Je voulais savoir comment elle s'était échappée de Paris.

— Je lui ai écrit que je partais pour quelques jours seulement, me répondit-elle. Il venait ordinairement le soir, pas longtemps. Il aura trouvé l'appartement vide. Un bel appartement, tout un second, dans une belle rue large. Je n'avais pas d'argent pour partir. J'ai dû vendre des bijoux, une robe, une robe toute neuve, deux chapeaux ; puis, j'ai pris l'express. Voilà.

D'autres fois, elle allait au-devant de mes questions; elle me faisait des confidences sur elle, sur lui, sur leurs habitudes. Ils avaient souvent des mots. Elle m'assurait qu'elle ne l'avait pas trompé une seule fois.

J'écoutais tout cela sans pâlir, admirant ma force et me disant :

— Cela ne m'atteint plus. Nous nous payons une fantaisie; c'est bien fini.

Les jours s'ajoutant aux jours, la fin de la semaine arriva. Nous avions quitté l'hôtel, au bout du second jour ; on me connaissait trop dans le quartier; elle-même préférait un peu de solitude. Nous nous étions logés dans une auberge des faubourgs, à proximité de la campagne.

Tous les matins, je m'absentais pour me rendre aux cours.

— N'y va pas, me disait-elle en m'enlaçant.

Mais je craignais les sévérités du recteur, et je m'arrachais à ses étreintes. Je rentrais vers midi ; puis nous restions enfermés de longues heures. Elle étalait ses toilettes ; elle avait emporté ses bijoux. Deux malles étaient demeurées à Paris, chez une amie. Au moindre signe, l'amie les lui retournerait. Je lui faisais changer de robes, pour mieux jouir de son luxe, qui était aussi le mien. Et quelquefois, quand il faisait beau, nous nous échappions aux champs.

Elle ne partait pas, bien qu'elle y pensât. Je la surpre-

Digitized by Google

nais, par moments, rêvant. D'autres fois, elle me regardait aller et venir dans la chambre, indécise, la gorge agitée, comme si elle allait parler; et au dernier moment, les paroles rentraient dans sa gorge.

Un soir, elle me dit :

— Il faudra bien pourtant nous séparer, mon chéri, puisque tu as une maîtresse.

— Bah ! je n'y pense pas.

— J'y pense pour toi ! Du reste, il était convenu que nous ne resterions que trois jours ensemble, et en voilà...

— Neuf.

— Tu as compté, toi ?

Elle soupira :

— Neuf jours ! Comme le temps se passe ! Dis, les recommencerais-tu ?

— Pourquoi non ?

— Méchant ! tu aurais mieux dit cela autrefois.

Je pris sa main dans les miennes, et la regardant au fond des yeux :

— Voyons, mettons encore deux jours; et puis tout sera dit. Nous nous quitterons pour toujours.

Son visage s'amollit dans un long sourire attendri, tandis qu'elle murmurait :

— Toujours... c'est trop long... nous ne pourrions pas.

Le soir du second jour, je la vis préparer ses malles avec des alternatives de silence et de pétulance presque gaie ; par moments, elle s'interrompait dans son travail pour appuyer sur moi un regard froid de personne déterminée, et l'instant d'après, un soupir s'étouffait sur ses lèvres.

Il me fallut appeler à moi tout mon courage. Ne l'avais-je donc retrouvée que pour la perdre de nouveau ?

— Adieu ! lui criai-je brusquement.

Et, sans lui donner un dernier baiser, sans répondre à son appel éperdu, je gagnai l'escalier en courant; dans la rue, une consternation sombre me prit et je sanglotai.

Je passai le reste du jour dans ma chambre pour lui laisser le temps de partir.

Digitized by Google

— J'irai voir demain si elle n'a rien laissé pour moi, pensais-je.

Le lendemain matin, en effet, je retournai à l'auberge ; peut-être un vague espoir inavoué de la revoir l'emportait-il, à cette heure, sur mes résolutions de la veille.

Ce fut un saisissement.

— Toi !

Ses malles avaient été défaites ; les robes, les jupons, les chapeaux gisaient pêle-mêle sur les chaises ; un grand désordre régnait dans la chambre. Elle vint au-devant de moi, souriante, décidée, l'œil en joie.

— Mon ami, j'ai réfléchi, je reste.

Tout un monde de prévisions funestes sembla s'ouvrir devant moi ; mais, trop faible pour opposer ma volonté à la sienne, je lui ouvris mes bras.

X

La chaîne ancienne se reforma. Ce fut d'abord comme un renouveau charmant. Nous cherchions à nous plaire ; un besoin de nous rattacher l'un à l'autre nous donnait des ingéniosités pour nous étourdir dans des semblants de tendresses neuves. Une sorte d'excitation mutuelle avait remplacé l'entraînement instinctif d'autrefois. Elle ne demandait ni promenades ni distractions, du reste, était contente de tout, vivait presque mystérieusement, dans deux petites chambres qu'elle s'était louées au fond d'une rue écartée.

— Pourvu que je te voie ! disait-elle.

Et elle parlait de son isolement presque avec reconnaissance. Pour moi, j'avais repris le pli de cette vie déjà vécue ; mon temps se passait entre elle et mes cours. Nous dînions ensemble, longuement.

Hors de chez elle, tous mes troubles me reprenaient. Comme j'étais loin des calmes sensations que j'emportais de mes rencontres avec Thérèse ! Et l'étourdissement du plaisir, aujourd'hui moins fort, me laissait un vide de nostalgie dans l'âme.

Digitized by Google

Je me décidai cependant à retourner chez les Ridder cadet et les trouvai fort en peine de moi. Ils m'avaient cru malade : on était allé aux informations chez le taillandier, mais les gens de la maison avaient affirmé ne m'avoir plus aperçu qu'à de rares intervalles. Il me fallut inventer des prétextes : je mentis.

Tout à coup, *elle* était entrée ; elle avait porté rapidement la main à son cœur et, toute pâle, elle m'avait dit en souriant :

— Nous vous avions cru parti.

La bonne Bel, alors, avait voulu fêter le retour de l'enfant prodigue, avec une régalade de tartes fraîches et de vin chaud et, tout en se démenant, elle disait :

— Nous étions si habitués à vous voir chaque jour ! Les soirées nous ont paru bien longues, n'est-ce pas, Thérèse?

Elle avait répondu par un oui, tendre comme un reproche, en baissant la tête. Puis, un peu de gaîté était rentrée dans les cœurs et la soirée s'était achevée dans une douce intimité.

Je revins plusieurs jours de suite. Elle ne me disait rien ; mais ses yeux semblaient me remercier. Cette mansuétude me remplissait l'âme d'un bien-être d'autant plus doux que j'en avais perdu l'habitude.

J'allais retrouver Nini ensuite.

— Bien vrai, tu n'as pas vu une autre femme?

— Mais non, je t'assure.

Et elle roulait sur ma poitrine sa tête provocante et parfumée, comme pour en recueillir jalousement la palpitation.

Cependant la régularité de mes absences la surprenait. J'avais d'abord allégué des visites aux cousins, des relations nouées pendant qu'elle était à Paris, les convenances du monde. Mais ces prétextes ne pouvaient s'éterniser : j'en trouvai d'autres. Elle les acceptait en soupirant.

— Enfin ! S'il le faut absolument !

Petit à petit, je m'habituai à cette double tromperie. Je goûtais avec Thérèse des félicités pures, comparables aux douceurs d'un mariage mystique ; Nini, elle, était le songe

Digitized by Google

réalisé de la chair, la peau frémissante, le désir gourmand et tenace. Et un flot de sensations infinies me portait de l'une à l'autre, le cœur flottant et les sens aiguisés.

Un soir, Nini ne voulut pas me laisser partir.

— Tu feras ta course demain.

— C'est impossible.

— Si! si! Voyons, fais cela pour moi.

Je finis par céder. Mais une maussaderie me resta de cette soirée manquée. Elle me parla de Paris.

— Laisse donc cela, si tu veux que je reste, lui dis-je, ennuyé; parle-moi d'autre chose.

Elle se tut; le silence, que j'aimais chez Thérèse, me parut insupportable chez elle.

— Eh bien! tu ne dis rien?

— A quoi bon? Puisque tu me coupes la parole.

Alors, tandis qu'elle se remuait par la chambre, je comparai ses sautillements d'oiseau à la grâce lente de Thérèse. Elle s'aperçut de ma rêverie.

— A quoi penses-tu?

— A rien.

Elle vint s'asseoir sur mes genoux avec une moue d'enfant gâté.

— Tu ne m'aimes plus, dit-elle.

— Laisse-moi, tu m'agaces.

Cette soirée me parut interminable. Je sentis, pour la première fois, l'ennui lourd comme le plomb. Un bâillement convulsif détendait mes mâchoires.

Le lendemain, elle voulut me retenir, comme la veille.

— Cette fois, non, lui répondis-je.

Elle se posa devant moi, les sourcils irrités :

— Je sais bien pourquoi : tu veux te marier.

Cette supposition changea mes dispositions d'esprit : je me mis à rire.

— Alors, ce n'est pas vrai?

— Mais jamais.

— Et cette maîtresse, qu'en as-tu fait?

— Quelle maitresse?

Digitized by Google

— Oui, celle que tu avais avant mon retour?

— Ah! fini.

— Eh bien, reviens vite; c'est si long sans toi!

Je courus chez les cousins. Thérèse me parut plus sérieuse que de coutume, sous sa pâleur mate, un peu bistrée aux yeux. Je gardai un instant sa main dans la mienne, et d'un ton de voix mal affermi :

— Vous avez de la tristesse, Thérèse, lui dis-je.

Elle sourit.

— De la tristesse? Non pas. Mais j'ai le pressentiment de quelque chose de douloureux que je ne m'explique pas.

Elle avait fait la nuit un vilain songe. Elle s'était vue dans un beau jardin rempli de roses. Comme elle se penchait sur un rosier, pour en cueillir les fleurs, une bête monstrueuse s'était élancée sur elle et lui avait enfoncé ses dents dans le cœur. Elle rêvait souvent : presque toujours, ses rêves se réalisaient.

Un flot de sang me monta aux joues, à l'idée qu'elle pourrait tout savoir, un jour.

— Après tout, me dis-je en m'en allant, ce n'est pas de l'amour que nous avons l'un pour l'autre.

Ma conscience s'en allait à travers ces justifications.

C. Lemonnier.

(*La dernière partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LA MUSIQUE DANS L'ANTIQUITÉ.

Histoire et théorie de la musique de l'antiquité, par Fr.-Aug. Gevaert; 2 volumes. Gand, C. Annoot-Braeckman, 1875-1881.

Il y a six ans, à cette même place, j'ai rendu compte du premier volume de l'ouvrage de M. Gevaert[1]. Le deuxième volume, longtemps attendu, vient de paraître. Il complète l'œuvre; on peut donc aujourd'hui embrasser dans son ensemble le travail de l'éminent musicien belge : un travail presque titanesque qui a absorbé plus de dix années de l'existence de son auteur.

Tout le monde sait que les monuments positifs de la musique grecque se bornent à quelques fragments de mélodies, datant, à une exception près, du IIe siècle de l'ère chrétienne; les autres sources de connaissances de l'art ancien sont les ouvrages théoriques et les renseignements disséminés dans la littérature générale de l'antiquité. A ces documents, en somme peu explicites, s'ajoutent les instruments de musique, malheureusement en nombre fort restreint, trouvés dans les ruines de la Grèce et de l'Italie. Cependant, les études des philologues, des Bellermann, des Westphal, des Schmidt, des Vincent, des Wagener, avaient déjà déblayé le terrain sur quelques points; la question des rythmes de la poésie chantée avait été en grande partie élucidée et la théorie des modes antiques s'était éclairée de lumières inat-

[1] Voir *Revue de Belgique*, tome XIX, p. 302.

Digitized by Google

tendues. Mais, en ce qui concerne spécialement la pratique musicale, ces connaissances, quelque précieuses qu'elles soient, étaient tout à fait insuffisantes et laissaient subsister les opinions erronées et les préjugés, accrédités surtout parmi les musiciens.

La musique des Hellènes semblait donc condamnée à rester incomplètement et mal connue. Il a fallu qu'un grand musicien, doublé d'un philologue instruit, se rencontrât, qui, oubliant pendant une longue phase de sa vie qu'il est un compositeur célèbre, entreprît de porter le flambeau de la science moderne dans ces obscures questions, et, par de minutieuses investigations et des déductions profondes et ingénieuses à la fois, parvînt à reconstruire pièce par pièce tout un monde disparu.

Le premier volume de l'ouvrage de M. Gevaert était principalement affecté à ce qui, dans la théorie, la pratique et l'historique de la musique grecque, concerne la composition du dessin mélodique de l'œuvre. J'ai dit antérieurement les importantes découvertes que renferme ce volume : l'échelle générale déterminée ; le diapason antique fixé par rapport au diapason actuel; les modes et les genres définitivement établis, classés et caractérisés au point de vue du musicien moderne; la théorie des *chroaï* (*les nuances*), ces fugitives modifications des intonations, auxquelles nul n'avait rien compris jusqu'alors, complètement débrouillée; les échelles tonales ou de transposition, qui avaient été confondues avec les gammes modales, séparées de celles-ci; l'existence de la polyphonie instrumentale démontrée d'une manière irréfragable et son emploi spécifié avec précision ; enfin, toutes les questions relatives à la notation élucidées et le double système d'écriture musicale expliqué de tout point.

Dès lors, la musique de l'antiquité nous est apparue, quant au linéament mélodique, comme étant beaucoup plus apparentée à la nôtre qu'il n'avait semblé auparavant; et l'on s'est convaincu que le *mélos* des Hellènes ne différait réellement du nôtre que par les traits essentiels qui séparent le chant

Digitized by Google

homophone du chant harmonique. Mais, dans son organisme, l'art des anciens se différencie davantage par l'importance prédominante du rythme, tandis que les peuples occidentaux ont surtout développé les éléments du son, considéré en lui-même : le trait mélodique, les combinaisons des accords et celles des timbres. C'est ainsi que pour le musicien moderne le rythme est rarement le point de départ de combinaisons morales.

On voit quel intérêt présentent les études relatives au rythme musical des Hellènes. La première partie du deuxième volume, le livre III, est consacrée à ce sujet. On y trouve, complètement exposée, toute la théorie rythmique telle que la concevait l'antiquité. Dans sa nouvelle préface, M. Gevaert, avec un excès de modestie, dit que ces premiers chapitres sont ceux qui lui appartiennent le moins par le fond. Cependant, ses devanciers, Westphal et J.-H.-H. Schmidt, ne se sont occupés des rythmes de la poésie grecque que pour donner un point d'appui à leur enseignement métrique, tandis que M. Gevaert reste sur son terrain spécial et examine les combinaisons rythmiques en tant qu'éléments d'une œuvre musicale. Tout ce qui a rapport à la matière est nettement élucidé, depuis les éléments primordiaux (les temps), les mesures simples, les membres rythmiques (les mesures composées), les périodes, si riches de formes chez les Grecs, jusqu'à la construction du morceau de musique. Arrivé à ce point, M. Gevaert analyse successivement la structure des compositions destinées au chant monodique des compositions chorales accompagnées d'*orchestique* (danse d'ensemble) pour aboutir à l'analyse de la musique dramatique.

On ne peut assez recommander aux musiciens l'étude de ce troisième livre. Je viens de le dire : le rythme est le côté le moins cultivé de notre art musical ; nous avons développé jusqu'aux dernières limites toutes les autres ressources ; et, après les suprêmes audaces de l'illustre auteur des *Nibelungen*, on ne conçoit guère quels progrès pourraient encore rester à réaliser dans la voie parcourue jusqu'ici. Un temps

Digitized by Google

viendra, qui n'est peut-être pas très éloigné, où la force des choses obligera de nouveau la musique à changer de direction. Les combinaisons rythmiques de la période pourront alors offrir au compositeur un champ inexploré dont les abondants produits enrichiraient le dessin mélodique de formes variées à l'infini : autant d'agents expressifs que les trésors accumulés de l'harmonie et de l'instrumentation seraient appelés à mettre en relief.

L'étude de la rythmique et de la métrique de l'antiquité nous ouvre donc de nouveaux horizons. L'usage en quelque sorte passif que nous faisons du rythme nous a dispensés, jusqu'à présent, d'en connaître les lois; aussi n'avons-nous aucun traité consacré à cet objet. En faisant revivre pour les musiciens l'ancienne théorie, M. Gevaert rend à l'art un service immense. L'habileté extrême avec laquelle il a su, dans un espace relativement restreint, condenser des matériaux innombrables, les coordonner logiquement, les présenter d'une manière simple et lucide, enlève à cette étude ce qu'elle offre de plus ardu, ce qu'elle peut avoir de plus aride. Presque toutes les démonstrations sont complétées par des exemples : ce sont des fragments de musique, parfois choisis parmi nos chansons populaires ou empruntées à l'hymnodie catholique, plus rarement à la musique moderne, par suite de ses constructions en quelque sorte stéréotypées; mais, le plus souvent, M. Gevaert a esquissé, sur les textes poétiques mêmes des auteurs grecs, un contour mélodique, dans le mode indiqué par le caractère du type métrique. Il ne se peut imaginer un enseignement plus vivant, plus ingénieusement conçu.

En exposant ainsi la théorie du rythme antique, l'auteur rencontre à chaque instant des questions embarrassantes auxquelles, jusqu'ici, nulle réponse satisfaisante n'avait été faite; il résout alors les obscurs problèmes et ses solutions sont si logiques, si naturelles, que l'on s'étonne qu'elles n'aient pas été trouvées plus tôt. Parmi ces questions, il n'en était point de plus confuses que celles des *mesures irrationnelles* introduites fréquemment par les poètes grecs dans

Digitized by Google

quelques-uns de leurs rythmes ternaires. Il ne semblait pas que la régularité du mètre musical ait jamais pu s'accommoder de cette intrusion ; mais M. Gevaert, après avoir mathématiquement démontré combien est minime, en réalité, la perturbation apportée par les mesures irrationnelles, donne la preuve que dans la pratique il en résultait seulement de légères fluctuations du mouvement, semblables à ce que nous appelons le *tempo rubato*. Je ne puis suivre pas à pas notre auteur dans ses recherches à la fois curieuses et profondes, ni signaler tous les aperçus originaux qui marquent chacune des pages de son œuvre. Je dois pourtant m'arrêter au paragraphe qui traite des chants scéniques, l'un des plus intéressants, des plus instructifs du livre, l'un de ceux où le travail de reconstruction s'est opéré dans les plus larges proportions.

Il convient de rappeler que le théâtre grec n'a connu au temps de sa splendeur qu'un seul genre : l'opéra, et que l'opéra antique, plus analogue à notre opéra-comique qu'à notre grand opéra, — selon la pittoresque définition de M. Gevaert, — était mi-partie chanté, mi-partie déclamé. On savait depuis Westphal que les trimètres iambiques, employés pour le dialogue courant, étaient parlés en mesure sur un accompagnement instrumental, tandis que les morceaux en vers lyriques se chantaient complètement ; mais l'exécution des anapestes et celle des trimètres répandus dans les morceaux était laissée dans le vague ; en outre, on ne s'était guère occupé de ce qui dans la comédie appartenait en propre à la musique et à la récitation. S'appuyant sur tous les moyens d'information possibles, M. Gevaert a débrouillé ces diverses questions et à tel point qu'il a pu nous rendre la coupe du drame antique aussi claire que celle d'un libretto moderne. Il nous apprend que les morceaux avaient une forme mélodique parfaitement déterminée et dont l'effet musical peut jusqu'à un certain point se sentir à la lecture. « De même que les modernes, dit M. Gevaert, les dramaturges grecs enchâssent ces morceaux dans les scènes vives et touchantes, où il s'agit de dépeindre, par une cantilène

Digitized by Google

mélodieuse et pathétique, un état de l'âme inaccessible à la froide parole. » Et, plus loin, il complète sa pensée : « Ici (c'est-à-dire dans les parties chantées), le drame antique poursuivait manifestement le même but que l'opéra moderne : remuer l'âme du spectateur, au moyen d'un emploi simultané de toutes les forces esthétiques, aussi profondément qu'il est donné au théâtre de le faire. » Cette sorte de morceaux avaient la plus grande analogie avec ceux de nos opéras et l'auteur y poursuivait le même genre d'impression que nos compositeurs. « En effet, les scènes traitées en vers méliques par Sophocle et Euripide sont précisément celles que s'adjugerait un compositeur de nos jours, appelé à mettre en musique, dans la forme de l'opéra-comique français (parole et chant mêlés), un des sujets de ces poètes. »

Mais M. Gevaert ne se borne pas à ces démonstrations; il nous fait comprendre toute la structure musicale du drame ancien ; et, afin de rendre ses explications plus saisissables, il analyse, à ce point de vue, la coupe d'une tragédie grecque tout entière, l'*Alceste* d'Euripide; puis, il fait le même travail pour *le Cyclope*, drame satirique du même auteur, et pour une comédie d'Aristophane, *les Nuées*.

Jusqu'à ce jour, le drame des Hellènes n'avait été l'objet que d'études littéraires et ne nous était connu que par une seule de ses faces. M. Gevaert nous le montre sous son aspect complexe. On doit désirer que le savant musicien belge complète son travail de reconstruction en adaptant à une tragédie entière le linéament mélodique, ainsi qu'il l'a tenté pour des fragments assez nombreux de la poésie, tant lyrique que dramatique. Ces essais sont admirablement réussis. Il convient de citer, parmi les mélodies néo-helléniques de M. Gevaert, celles qui illustrent le premier chœur des vieillards argiens de l'*Agamemnon* d'Eschyle, la monodie d'*Ion*, au début du drame de ce nom, d'Euripide, le duo d'*Andromaque* et d'*Hécube*, dans les *Troyennes*, du même poète, et, en dehors du drame, une péricope de la XI^e^ *Néméenne*, une autre de la II^e^ *Olympique*, de Pindare, et surtout le célèbre fragment de Sapho : « La lune et les

Digitized by Google

pléiades, etc., » dont la courte mélodie, une merveille de grâce et de distinction, respire le pur génie de l'antiquité.

Le premier chapitre du dernier livre traite des instruments en usage chez les peuples gréco-romains. En abordant cette matière, l'auteur met le pied sur un terrain exclusivement musical. Il ne faut point s'étonner alors que le savant musicien ait, plus encore que dans les chapitres précédents, laissé ses devanciers loin derrière lui. La nature des instruments, leur mécanisme, leur timbre, leur étendue, leurs perfectionnements successifs, tout est examiné, discuté avec ce soin extrême, cette science profonde, cette rare clairvoyance, cette consciencieuse honnêteté que M. Gevaert apporte dans ses recherches; aussi pourrait-il hardiment affirmer que sur presque toutes ces questions la solution qu'il donne sera définitive. Chaque page est marquée par quelque découverte originale, par quelque trouvaille précieuse. Nous y rencontrons de minutieux renseignements sur la facture des instruments, la manière d'en jouer, leur technique et même leur doigté. C'est ainsi que, par l'interprétation judicieuse d'un document resté jusqu'alors inexpliqué, M. Gevaert fait voir que les citharèdes connaissaient les sons harmoniques et en faisaient usage pour toute une octave aiguë, ajoutée ainsi à l'échelle de leur instrument. Déjà, dans le premier volume, le célèbre musicologue avait fourni la preuve que les cithares antiques étaient pourvues d'un mécanisme de transposition ayant quelque rapport avec celui des harpes modernes. Maintenant, après avoir démontré que les instruments à vent les plus répandus, les instruments des virtuoses, étaient non des flûtes, comme on l'a cru, mais des clarinettes rudimentaires, des chalumeaux, il nous apprend que la diversité des échelles tonales s'y obtenait au moyen d'un mécanisme qui peut être considéré comme le lointain précurseur de celui que Boehm a adapté à nos instruments à vent dits en bois.

Rien ne montre mieux la sûreté de vue et la précision apportées par M. Gevaert dans ses investigations, que le fait suivant : Lorsque, par le raisonnement simplement appuyé sur l'étude comparative des textes, il eut déterminé la nature, la

Digitized by Google

perce, le diapason, l'étendue et l'échelle des chalumeaux antiques, M. Gevaert fit construire sur ces données un instrument par notre habile et savant facteur M. Mahillon. Plus tard, celui-ci fut à même de reproduire en fac-simile absolument exact les *tibiæ* ou *auloï* de Pompéi, conservés au musée de Naples. Or, il se trouva que non seulement ces instruments étaient identiques, quant à la perce, aux proportions, à la facture, à l'étendue et à la disposition de l'échelle, mais encore — et ceci est particulièrement remarquable — qu'ils étaient accordés au même diapason. Certes, la science spéculative ne peut sur aucun objet donner de plus surprenants résultats.

Dans la préface du premier volume, M. Gevaert avait exprimé le regret que l'état de nos connaissances ne permît pas de retracer l'histoire de la musique antique, au sens rigoureux du mot. Westphal l'avait entrepris, mais il y avait renoncé. L'essai, qui n'avait pas abouti entre les mains si doctes de Westphal, M. Gevaert le réalise enfin, « après avoir, — dit-il, — exploré les sources pendant quelques années de plus ». Et c'est par l'histoire de la pratique de l'art, par « un tableau cohérent de ses progrès et de ses transformations », que l'ouvrage se termine. Cinq chapitres y sont consacrés, trois cents pages environ, dans lesquelles est condensée la matière de plusieurs volumes.

M. Gevaert commence cette histoire au VIII^e^ siècle avant Jésus-Christ, au moment où, avec Terpandre et Clonas, apparaît le chant monodique accompagné soit de la cithare (*citharodie*), soit d'un instrument à vent (*aulodie*), création qui est suivie de près par celle de la chanson profane, due à Archiloque. Il nous fait assister à l'introduction du solo instrumental, importé de la Phrygie par Olympe, vers 680 avant J.-C., et perfectionné par Sacadas d'Argos (600 avant J.-C.), et au développement de la musique instrumentale dans les écoles musicales du Péloponèse. Ensuite, il nous présente un tableau de la naissance et des progrès du chant choral, accompagné de danses et d'instruments : genre originaire de la Crête, transporté de là chez les Spar-

Digitized by Google

tiates par Thalétas (665 av. J.-C.) et fixée dans ses formes typiques par le Sicilien Stésichore, au commencement du VI^e^ siècle avant notre ère.

Ensuite, l'auteur nous introduit dans un milieu tout différent, dans la société aristocratique des Lesbiens. « A plusieurs égards, — dit M. Gevaert, — la Lesbos du VI^e^ siècle rappelle la physionomie de certaines républiques italiennes vers l'époque de la Renaissance, telles que Gênes ou Venise; de part et d'autre, nous voyons une société raffinée, lettrée, éprise d'art, mais en même temps violente, sensuelle et sans frein moral. » C'est là que surgit la chanson mondaine, ornée de tous les charmes de la poésie et de la musique; elle est illustrée par les noms d'Alcée et de Sapho; elle se poursuit à Samos, et ensuite dans les chansons de table des Athéniens.

Arrivé à ce point, M. Gevaert aborde un autre courant de la production musicale et poétique, et s'occupe d'un événement capital: la création du dithyrambe (vers 590), dérivant du culte populaire de Bacchus, comme l'art antérieur dérivait principalement du culte d'Apollon. Nous assistons aux commencements du dithyrambe, qui n'était autre que le drame à l'état rudimentaire; mais, arrivé à l'heure où il se transforme et devient le drame véritable, l'auteur s'arrête un instant pour nous décrire la dernière efflorescence du chant choral, personnifiée par les deux grandes figures de Simonide et de Pindare, puis la décadence du chant dithyrambique, transformé en solo de concert.

M. Gevaert reprend alors le dithyrambe, au moment où il vient de se métamorphoser en drame. Cette branche de l'art, de même que l'opéra moderne, s'empare des autres genres de chant et les absorbe en un tout complexe; elle marque le point culminant atteint par l'art ancien, celui où le génie de la Grèce s'est le plus complètement reflété, et enregistre en caractères ineffaçables les noms glorieux d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane.

Il faut lire, dans le livre de M. Gevaert, la narration de ces faits, la description des différents genres de musique et de leurs variétés, la définition de leur caractère spécial, l'ana-

Digitized by Google

lyse des œuvres musicales, les recherches sur la manière dont elles étaient exécutées et les renseignements souvent nouveaux sur la carrière des principaux compositeurs et virtuoses. Rien d'instructif comme tout ce qui a trait à l'organisation du théâtre et à l'exécution des drames lyriques; les paragraphes relatifs à la chorale dorienne et au dithyrambe ne présentent pas un moindre intérêt. Je ne pense pas que les sciences historiques, si développées de nos jours, aient produit un travail plus original, plus érudit, plus complet.

Après avoir conduit la musique jusqu'à son apogée, au siècle de Périclès, M. Gevaert nous fait assister à sa décadence. Avec Phrynis et Timothée, les conditions essentielles de l'art des Hellènes s'altèrent; des moyens matériels — recherches dans le contour mélodique, modulations fréquentes de modes et de rythmes, effets de sonorité — troublent maintenant la pureté classique de cet art idéal. La musique moderne n'ignore aucune de ces perturbations. Puis vient l'époque alexandrine. Le temps des génies créateurs est passé. Au lieu de produire des ouvrages originaux, on s'efforce d'apporter à l'interprétation des chefs-d'œuvre anciens la plus grande perfection possible; le talent et l'habileté technique des exécutants grandissent à mesure que s'affaisse la force productrice; ils n'étaient que des moyens, ils deviennent le but. Pour développer cette habileté, des écoles spéciales de musique et d'art dramatique (les *collèges des artistes dionysiaques*), des conservatoires, en un mot, se fondent. En même temps, les études théoriques s'approfondissent : la science remplace l'inspiration primesautière. Il ne faudrait pas chercher bien loin pour trouver dans l'histoire de l'art moderne une époque analogue.

La décadence s'accentue davantage encore lorsque la Macédoine et la Grèce furent devenues des provinces romaines. Le centre du mouvement comme du pouvoir politique s'est déplacé : il est à Rome. C'est là que M. Gevaert poursuit ses études historiques. Nous voyons que chez les peuples du Latium, la musique avait été, dès le principe, un art importé de la Grèce. Après l'annexion de la Grèce, ce fut, comme dit

Digitized by Google

Horace, le vaincu qui conquit le vainqueur, et l'empire romain ne connut plus d'autre art que celui des Hellènes. Cette dernière période de l'art antique n'avait pour ainsi dire pas été étudiée jusqu'à ce jour ; M. Gevaert l'a tirée entièrement de l'oubli. Enfin, quand la civilisation païenne vient à s'effondrer, l'art de l'antiquité disparaît avec elle, mais non sans avoir légué à la société naissante l'ébauche d'un art nouveau, celui des peuples de l'Occident.

M. Gevaert s'arrête au VI^e^ siècle de l'ère chrétienne ; toutefois, il ne quitte pas son lecteur sans l'orienter dans la région obscure que la musique a parcourue depuis lors jusqu'à la Renaissance. Je ne puis mieux terminer cette notice qu'en laissant l'auteur exposer lui-même la filiation de l'art moderne et indiquer sa direction au moyen âge. Voici les derniers paragraphes avec la conclusion du livre ; on y trouvera un spécimen du style à la fois précis, correct, élégant et coloré qui est propre à l'éminent directeur du Conservatoire de Bruxelles et qui lui assigne une place distinguée parmi les bons écrivains français :

« Lorsqu'au cours du VI^e^ siècle, la dernière institution artistique de la civilisation païenne vint à sombrer en Occident, la société chrétienne, qui se développait à l'ombre de l'Église de Rome, possédait déjà une poésie et une musique adaptées à son culte. Les premiers monuments de cet art naissant — les hymnes de saint Ambroise — remontent à la fin du IV^e^ siècle, époque où la technique gréco-romaine était encore très vivante, et où Ammien Marcellin nous montre Rome possédée d'une véritable manie de dilettantisme. Naturellement les cantilènes primitives du christianisme occidental naquirent dans l'atmosphère musicale de leur temps et s'inspirèrent des formes mélodiques alors en vigueur ; toutefois, elles ne prirent pas pour modèles les airs efféminés du théâtre ou les prétentieuses compositions de concert, destinées à des masses de voix et d'instruments, mais les vieux nomes consacrés par une tradition séculaire, et les modestes refrains dont se contentait l'humble population dans laquelle se recrutèrent les adhérents de la nouvelle foi. Dès les premiers jours où le chant catholique apparaît hors de la pénombre de ses origines, nous le voyons se ramifier en deux directions opposées, bifurcation qui

Digitized by Google

donne la clef des destinées ultérieures de la musique européenne.

« L'une des branches du chant ecclésiastique consiste en *hymnes* et *séquences* ou *proses,* mélodies mesurées, unies à des textes en vers : cette catégorie de morceaux fut composée à la fois pour le service public du culte et pour l'édification privée des fidèles. Au point de vue de la forme métrique, les cantiques de saint Ambroise et de ses successeurs immédiats se rattachent à la lyrique des littérateurs romains. Les hymnes primitifs furent tantôt mis en musique par de pieux chrétiens, tantôt adaptés à des airs connus. Genre intermédiaire entre le chant ecclésiastique et la musique profane, *l'hymnodie* catholique—nous comprenons dans ce terme tous les morceaux strophiques de la liturgie — fut le germe d'où sortit la mélodie chantée et dansée des peuples occidentaux, la versification des jongleurs et des trouvères; et de là viennent tous les mètres employés, jusqu'à ce jour, dans les diverses littératures de l'Europe.

« L'autre élément de la musique de l'Église, lequel a une destination plus étroitement liturgique, se compose des morceaux dont le texte est en prose : *psaumes, antiennes, répons,* etc.; ils ne sont pas soumis à la mesure musicale proprement dite et n'ont que le rythme oratoire. C'est le *plain-chant* au sens propre du mot. Les formules mélodiques que l'on y rencontre dérivent d'un petit nombre de types empruntés à de vieilles cantilènes gréco-romaines et même, sans doute, à certains hymnes de l'ancien culte; conformément au système qui présida à la transformation des temples païens en églises, le christianisme, arrivé au pouvoir, s'efforça de respecter les traditions séculaires compatibles avec son principe et de dérouter le moins possible les habitudes invétérées de la piété populaire. Cette seconde classe de chants — vieux fonds qui déjà au temps de saint Grégoire avait produit un riche trésor de mélodies sacrées, l'*Antiphonaire romain* — donna lieu, sous les Carlovingiens, aux premiers travaux d'érudition et de didactique musicale, lesquels, à leur tour, provoquèrent les essais informes de la *diaphonie* et du *déchant*, et toute cette technique barbare dont, un jour, devait se dégager l'art magique de la polyphonie vocale.

« Pendant le moyen âge et jusqu'en pleine renaissance, les deux courants que nous venons de signaler poursuivent lentement et péniblement leur direction propre : le premier aboutissant, en

Digitized by Google

Italie, à l'école florentine des *cantori al liuto*, les précurseurs des pères du drame musical; le second produisant dans le Nord l'école des maîtres contrepointistes du Hainaut et de la Flandre; ce n'est qu'au XVII^e^ siècle qu'ils se confondent et s'absorbent pour former le majestueux fleuve de la musique moderne.

« Ici se termine la tâche que nous avons assumée. Le développement de l'art chrétien, dont nous venons de donner un rapide aperçu, appartient, dès ses phases primitives, à l'histoire spéciale de la musique occidentale; nous ne pourrions nous y appesantir davantage sans briser le cadre de ce travail. Il nous a suffi de suivre l'art de l'antiquité païenne dans le cours de sa longue carrière, depuis la naissance de l'orchestique d'Apollon jusqu'à la dégénérescence de la pantomime romaine. Dans cette carrière, qui embrasse plus de dix siècles, nous l'avons vu aborder tour à tour, sans se modifier essentiellement, les diverses manifestations dont il était susceptible : le chant monodique sacré et profane, le solo instrumental, la chorale orchestique; nous l'avons vu atteindre son apogée dans le drame, puis, lorsqu'il eut épuisé son principe, entrer enfin dans sa longue période de décadence, après avoir répandu par tout le monde civilisé ses germes les plus féconds.

« Nous sommes-nous trompés sur le degré d'intérêt que cette histoire est capable de présenter au musicien de nos jours? Tout nous fait espérer que non. Les admirateurs les plus enthousiastes des merveilles harmoniques écloses depuis trois siècles ne sauraient rester indifférents à un art qui, malgré l'exiguïté de ses moyens, a réalisé l'idéal de l'immortelle race grecque, et dont les débris ont servi d'assises au splendide édifice de la musique moderne, l'orgueil du XIX^e^ siècle. Comme nous, ils interrogeront avec une curiosité sympathique les vestiges, hélas! souvent bien effacés des créations musicales qui furent une partie intégrante de tant de chefs-d'œuvre lyriques et dramatiques encore pleins de vie; ils ressentiront l'impression de beauté harmonieuse qui se dégage de ce vaste champ de ruines; ils s'instruiront au spectacle d'une histoire où, malgré la différence des temps et des productions, l'on voit se reproduire des phases et des tendances analogues à celles que nous montrent les courtes annales de la musique des Occidentaux. Peut-être dans cette étude trouveront-ils, comme nous, plus d'un sujet d'instruction technique, surtout en ce qui concerne la partie architectonique de la production

Digitized by Google

musicale. Enfin, comme nous, ils y puiseront certainement une foi de plus en plus ardente dans l'avenir illimité de notre art divin, dans la bienfaisante grandeur de son rôle social au milieu des transformations futures de l'humanité. »

ADOLPHE SAMUEL.

Digitized by Google

LE CENTENAIRE DE LESSING.

Le centième anniversaire de la mort de Lessing a été célébré en Allemagne, le 15 février, dans des circonstances qui lui donnent une grande signification. Nul doute qu'il ne s'y soit trouvé des gens pour nier que l'ami de Mendelssohn, l'auteur de *Nathan le Sage*, honore la patrie germanique. Mais ces iniquités, où en est réduit un parti pour être conséquent avec lui-même, donnent aux esprits les plus simples la mesure de son fanatisme. Certes, c'est un affront pour cette noble phalange d'écrivains qui sont la gloire du XVIII^e^ siècle que l'agitation antisémitique ait été possible dans la patrie de Kant et de Schelling, de Herder et de Lavater, de Schiller et de Gœthe. Mais la statue de Lessing restera inébranlable sur la place de Brunswick et il s'en élèvera une autre à Berlin. Après un siècle de repos, l'auteur des *Juifs* et de *Nathan* repousse cet affront, venge l'humanité et, du haut de sa gloire, sert une cause qu'il a défendue toute sa vie.

Lessing (1729-1781) fut un de ces généreux esprits qui préparèrent la renaissance littéraire en Allemagne et la portèrent à cette plénitude, à cette universalité qui semble l'idéal de la vie intellectuelle de l'homme et le faîte de la vie morale d'un peuple : mouvement enthousiaste, superbe, où l'art ne faisait qu'un avec la civilisation, où l'esprit ne semblait s'affranchir que pour placer son originalité dans les sphères supérieures de la nature et du genre humain !

Lorsque, envoyé à dix-sept ans à Leipzig pour y étudier la théologie, Lessing s'aperçut que ses études avaient fait de lui un petit savant « et non un homme », s'y lia avec des

Digitized by Google

comédiens et y fit jouer une comédie contre sa prétendue instruction : le *Jeune Savant* (1748), en même temps que d'autres : *Damon ou la vraie amitié* (1747), *la Vieille Fille*, *le Misogyne* (1748), Mme Neuber, qui en créa le principal rôle, ne jouait guère que des traductions ou imitations du français ; les *Niebelungen*, récemment retrouvés, avaient été estimés par Frédéric « le Grand » ne pas « valoir une charge de poudre » ; Bodmer, qui allait traduire Milton, devait être blâmé, d'après l'autorité de Voltaire, par Gottsched, le grand entrepreneur d'adaptations françaises ; d'un autre côté, l'école de Zurich rabaissait l'art en voulant faire du poète un peintre, on dirait aujourd'hui un photographe, de la vie extérieure, tandis que les catholiques autrichiens ne voulaient pas se servir, dans la littérature, d'une langue qui servait le protestantisme, et que Klopstock ne devait réagir qu'en affermissant, sur un autre domaine, le principe même de cette décadence : l'esprit d'autorité.

Lessing lutta toute sa vie contre ce réseau d'abaissement, en faveur d'un affranchissement intellectuel d'autant plus difficile qu'on ne pouvait s'appuyer sur les écrivains qui travaillaient en France à la même œuvre, sans risquer de ne s'affranchir qu'à demi. Il fut, dans tous ces points, le précurseur de l'école de Weimar.

C'est l'émancipation littéraire qui lui apparaît la première. Traiter des sujets modernes, dût-on moderniser les anciens, comme il fit de l'histoire romaine de Virginie dans *Émilia Galotti ;* appeler à la rescousse, contre l'imitation française, les génies étrangers et surtout Shakspeare ; réclamer les droits de l'idée et marquer les limites des différents genres ; placer au-dessus de tout deux choses : la personnalité de l'auteur, qui doit penser et sentir par lui-même, en homme de son temps et de son pays, et l'horizon universel de la pensée où l'auteur doit être soi, pour se placer dans l'humanité, telle est l'idée qu'il commence à esquisser à Leipzig, dans ses *Lettres sur la littérature du jour ;* qu'il étend à l'étude comparée des arts et des lettres, dans le *Laocoon*, et qu'il essaye d'appliquer au théâtre de Hambourg, comme directeur,

Digitized by Google

auteur et critique, dans le journal du théâtre, dans sa *Dramaturgie* et en de nombreux drames ou comédies : *le Trésor* (1750), *Miss Sarah Sampson* (1755), *Philotas* (1759), *Minna de Barnhelm* (1763), *Emilia Galotti* (1772), etc.

Gœthe constate l'effet produit en parlant de *Minna de Barnhelm :* « C'était un brillant météore, elle nous fit comprendre qu'il y avait quelque chose de plus élevé que les faibles productions de ce temps. » Cette pièce devait être traduite trois fois au moins en français, adaptée une fois à la scène française et y réussir, interprétée par Préville et Molé.

Les plus mesquines difficultés surgissent aussitôt devant le novateur et montrent la situation. A Leipzig, quand son père, un pasteur, apprend qu'il s'occupe de théâtre, il ne trouve rien de mieux, pour le ramener en poste au presbytère natal, qu'un mensonge cruel : « Ta mère se meurt. » A Hambourg, sur cinquante et une pièces dont il a à s'occuper, treize seulement ne sont pas des traductions. Dès son premier article de critique, les actrices réclament, ne veulent d'engagements qu'à la condition que le journal ne parlera plus d'elles. Veut-il représenter une comédie originale, l'autorisation lui est refusée. Pourquoi *Minna de Barnhelm* fut-elle frappée d'interdit et ne put-elle être représentée, même à Berlin, que quatre ans après? Était-ce parce que le seul mot de réforme offensait l'autorité, même à propos de théâtre, ou parce qu'on redoutait de voir mettre à la scène la vie contemporaine? Était-ce à cause d'une charmante petite scène où une soubrette parle de la police, malicieusement : — « Monsieur l'hôte, la police ne veut probablement pas savoir les secrets d'une femme. — Au contraire, ma belle enfant, la police veut tout savoir et particulièrement les secrets. — Eh bien!... Tenez, monsieur l'hôte, puisqu'il en est ainsi, mais que cela demeure entre nous... et la police. — Minna : Que va lui dire cette folle? — Nous venons ici... pour enlever au roi un officier. »

Lessing ne tarde pas à s'apercevoir que toutes les libertés, comme tous les préjugés, se tiennent. Dès l'âge de vingt ans, il avait donné une petite comédie : *les Juifs* (1749),

Digitized by Google

où il raille, en passant, la gallomanie : « LA SOUBRETTE, *au valet :* « Seriez-vous Français? — Non, je ne suis qu'un Allemand, je l'avoue à ma honte! » Le beau rôle de ce petit acte appartient à un juif, qui est nommé le voyageur. Quand le baron, auquel il rend de grands services, ne sait comment lui marquer sa reconnaissance, se met au-dessus des préjugés de naissance et lui offre sa fille, le voyageur refuse : « Je suis... — Marié? — Non. — Eh bien? — Je suis juif! — Juste ciel! — LE VALET : Juif! — LA SOUBRETTE : Juif! — LA FILLE DU BARON : Eh bien! qu'est-ce que cela fait? — LA SOUBRETTE : Chut! Mademoiselle! Chut!... — LE BARON : Il est donc des cas où *le ciel* même nous empêche d'être reconnaissant! — LE JUIF : Vous l'avez été, puisque vous avez eu le désir de l'être. »

Le baron offre encore au juif sa fortune, mais il ne lui offre plus sa fille, et le valet raille : « Quoi! vous êtes juif et vous avez osé prendre à votre service un honnête chrétien! C'est vous qui devriez me servir! Savez-vous bien, monsieur, que vous avez fait en ma personne un outrage à toute la chrétienté? »

Ce petit acte souleva une tempête. La *Gazette littéraire* de Goettingue y blâme aussitôt l'excès de générosité du juif, et ce serait peut-être avec raison si l'objection était purement artistique et faite au nom de la vérité des caractères humains qui répugne à l'exagération idéaliste du bien comme du mal. Mais il s'agissait bien de littérature! Ce reproche amène une sortie violente contre la race juive, ses habitudes, sa morale, son commerce, etc. La diatribe appelait une réponse; Lessing la fit indirectement dans une lettre qu'un jeune juif est censé écrire à son père, mais où la hauteur et la vivacité des sentiments le font reconnaître : « Quelle humiliation pour notre malheureuse patrie! Quel mépris outrageant! Que la populace nous ait regardés de tout temps, parmi les chrétiens, comme le rebut de la nature humaine et la plaie de la société, nous nous en consolions; mais j'attendais plus de justice et des sentiments moins atroces de la part de gens qui font profession d'aimer et de cultiver les belles-lettres. »

Digitized by Google

Lessing suppose qu'un étranger assiste à la représentation. Il s'étonnera d'abord, il bâillera peut-être, — autre trait qui trahit l'auteur, — mais il finira par sentir « avec indignation et dégoût jusqu'où la haine de race peut égarer les hommes », et le dénouement lui fera pitié : « Voilà de bonnes gens, dira-t-il, qui ont fait enfin la sublime découverte que les juifs aussi sont des hommes. » Suit un éloge ému des juifs, de leurs vertus privées, de leur caractère pacifique et bienfaisant, de leur amour du pays et de l'humanité, de leur activité dans les arts de la paix. Cette lettre serait à citer tout entière, et la tolérance n'est pas tellement entrée dans les mœurs que ces plaidoyers soient devenus inutiles. Qui donc de nous devrait chercher bien loin ou remonter bien haut pour rencontrer une famille éclairée, libérale, qui ait pris une résolution extrême pour éviter qu'une jeune fille n'épousât, chrétienne, un israélite, ou, juive, un chrétien? Lorsqu'en 1872, M. Fr. Favre fit une préface à une nouvelle traduction de *Nathan*, il crut pouvoir dire que « les thèses les plus hardies d'alors ne paraissent plus que des banalités aux hommes de nos jours, affranchis par la révolution ». Il parlait pour lui, pour son parti, pour la maçonnerie française peut-être, dont il rédigeait une revue; il ne tenait pas compte des mœurs qui ne changent que lentement, même dans la maçonnerie étrangère, et il ne pouvait prévoir l'agitation antisémitique de 1880.

Lessing, dans cette lettre, disait encore : « L'anathème ne viendrait-il pas de quelque théologien, cette espèce d'hommes qui croient servir la religion du Christ en traitant ceux qui n'en sont pas comme des assassins et des voleurs? » Et il prenait le soin d'ajouter : « Je suis loin d'avoir une idée aussi injurieuse pour cette religion. » Il tint à montrer aussitôt sur le théâtre qu'il avait le droit de parler ainsi et qu'il était tolérant pour tout le monde. Aussitôt après *les Juifs*, il donna *l'Esprit fort* (1749). C'est la même thèse, en faveur des hommes de culte, avec la même exagération de vertu, d'un côté, d'obstination dans le préjugé, de l'autre. Cette fois, la pièce a cinq actes. Dès la première scène, quand le

Digitized by Google

jeune théologien déclare que le libre penseur, *Esprit fort* ou *philosophe*, comme on voudra le nommer, est « un monstre, la honte de l'humanité », on pourrait croire que la lutte des préjugés va s'engager entre deux caractères extrêmes, représentant l'intolérance à deux pôles opposés. On s'aperçoit bientôt que le beau rôle est réservé au « théologien » et que Lessing a voulu combattre une autre intolérance, celle des rationalistes et des athées.

On trouve dans cette comédie des imitations de Molière. L'esprit fort y soutient son caractère d'un bout à l'autre, trop obstinément peut-être, trop mesquinement à coup sûr — car un vrai philosophe serait de l'avis et de l'idéal de Lessing.— Mais l'auteur a imaginé un amour caché, une jalousie secrète qui l'irrite et l'entretient dans ses préventions et les explique sans les autoriser. Adraste a voué une haine mortelle aux gens d'église. Théophane, après sa première boutade, ne lui oppose que des vertus : la patience, la bonté, la bienfaisance et, à la fin, une noble indignation. Lisidor, leur futur beau-père, est la bonhomie même, un peu triviale, toujours aimable. L'oncle du jeune ministre fait un instant contraste : il veut rendre la vie dure à ce mécréant, lui faire un mauvais parti, à propos d'une dette, lui faire manquer son mariage. « Je regarde cette cruauté comme un service à lui rendre ! » Mais le sage — ici c'est l'homme d'église — le ramène au respect et à la bonté. Le valet du philosophe enchérit sur son maître. Adraste est déiste ; lui : « Tel que tu me vois, dit-il, j'ai l'honneur d'être athée ! » Adraste est fier et ferme dans le malheur ; lui, est poltron ; à la première apparence de danger, il tomberait à genoux. Adraste est honnête ; lui, va jusqu'à lui conseiller de nier ses engagements ; Adraste s'indigne, arguë de sa parole donnée, signée : — « Superstition ! superstition ! dit la parodie, vous l'avez chassée par une porte et vous la faites entrer par l'autre. »

Adraste, cependant, répute tous les hommes d'église des hypocrites et des imposteurs... on s'attend à ce qu'il dise des Tartufes, et ses préventions affectent une raideur faite d'orgueil pour lui, de mépris pour les autres. Quand son valet,

Digitized by Google

qu'il envoie au diable, s'en moque, il s'écrie : « Dieu me pardonne ! je crois que tu joues du philosophe. Ce serait à en dégoûter les honnêtes gens. » Quand celle qu'il aime en secret le soupçonne de convertir sa sœur à ses idées : « Moi ! faire des prosélytes ! Si mes principes se répandaient trop, je les abandonnerais. La vérité n'est pas si vulgaire que cela. » Et cet *Esprit fort* ne veut d'émancipation ni pour le peuple, ni pour les femmes. A ces deux classes d'êtres faibles, la religion est nécessaire, « comme un ornement pour l'une, comme un frein pour l'autre ». Cette prévention contre les théologiens le rend aveugle et injuste, autant que sa jalousie contre son futur beau-frère, qui ignore qu'il est son rival, et ces deux sentiments, l'un portant l'autre, lui font interpréter à mal ce que fait l'honnête pasteur : « Quel homme ! J'en ai trouvé mille de son ordre qui trompaient sous le masque de la dévotion, mais pas un sous le masque de la générosité. » Mis en présence de ses bienfaits : « Quel nouvel artifice ! » s'écrie-t-il. Même quand il apprend de lui ce qu'il désire le plus au monde : qu'il est aimé, il coupe court à sa joie : « Ce que cette nouvelle a de ravissant allait me faire oublier de quelle bouche je la tiens ! » Et lorsque tout s'arrange selon ses vœux, par un échange de fiancées, et qu'il doit se rendre enfin, l'auteur arrive au comique en lui faisant dire : « Théophane... Vous êtes peut-être un honnête homme ! » On dirait le pendant de *Tartufe*, moins le génie dramatique du poète français.

L'opinion de Lessing n'était pas douteuse cependant ; il ne voulait pas de culte positif entre la conscience et Dieu ; mais il combat dans cette opinion tout ce qui s'en écarte et peut la compromettre en rentrant dans les préjugés des sectes. S'il avait refait cette pièce, écrite à vingt ans, comme il refit en 1772 *Miss Sarah*, elle serait une grande œuvre. Quand il reprendra ce thème, il fera un chef-d'œuvre.

Lessing devait bientôt renoncer à ses recherches sur les antiquités : *Comment les anciens ont représenté la mort*, — *Lettres sur des sujets antiques* (1769), à ses études de critique littéraire et artistique et au théâtre même : *Émilia Galotti* date de 1772.

Digitized by Google

Le sujet de Faust était alors à l'ordre du jour; il y devance Gœthe, mais laisse l'œuvre inachevée ; il n'en reste que quelques fragments, dont je trouve le principal déjà traduit en France, en 1772. On a pu dire que les deux drames de Gœthe, où Faust, jouet de Méphistophélès, voit tout lui échapper dans un sarcasme: l'amour, la puissance, l'art antique, l'art moderne, même la révolution du progrès, est l'épopée du scepticisme. Le plan de Lessing, que M. Engel a résumé de souvenir, était autre. L'enfer aussi veut tenter Faust, mais le poète proclame l'inanité des œuvres du génie du mal. Toute la pièce n'est qu'un rêve où les démons, croyant séduire Faust, se jouent d'un fantôme qui leur échappe au moment suprême, et Faust, se réveillant, bénit ce rêve qui l'a raffermi dans la vérité et la vertu. Si Lessing abandonnait la littérature, c'était pour cette philosophie humanitaire. « Il s'y adonna, dit Fr. Schlegel, avec une gravité et un enthousiasme qui lui avaient été inconnus jusqu'alors. » Ce fut la véritable vocation de son âge mûr. De 1774 à 1778, il publie, sous le titre de *Fragments d'un inconnu*, des extraits de l'œuvre posthume de Reimarus contre le christianisme, comme Voltaire avait donné un résumé du *Testament* du curé Meslier. Ce n'était pour l'un ni pour l'autre une supercherie, comme on le crut d'abord. « La chrétienté, disait Reimarus, est pleine de douteurs cachés, d'incrédules clandestins qui dissimulent uniquement à cause de leur position matérielle. » Strauss, en publiant, en 1862, l'œuvre entière de Reimarus, et M. d'Ablaing, en 1864, en Hollande, le *Testament* de Meslier, ont prouvé la vérité de ces paroles. Lessing eut le courage de devancer Strauss ; il eut à défendre et défendit avec élévation, avec succès, l'incrédule clandestin qu'il avait connu, dans sa vieillesse, à Hambourg, et qui avait dû tenir caché un livre plein de science, de raison et de hauteur morale : l'*Apologie pour les déistes rationalistes*.

La lutte inspire les natures vouées au vrai. Au milieu de malheurs de famille : la mort de sa femme et de son fils unique, qui lui font dire : « Ma joie a été bien courte ! J'ai voulu, pour une fois, être heureux comme les autres

Digitized by Google

hommes et je n'y ai pas réussi, » Lessing, apaisant sa douleur dans les plus nobles expansions de l'esprit philosophique, écrit deux ouvrages, ses derniers : *Nathan le Sage* (1779), qu'on peut appeler le testament poétique du philosophe, et *l'Éducation du genre humain* (1780) qui, après l'*Entretien sur la maçonnerie : Ernst et Falk*, forme le testament philosophique du poète.

Le penseur voit dans les religions du passé des moyens d'éducation de l'humanité, à la portée de l'enfance des peuples. C'était dépasser Voltaire et entrer dans la philosophie moderne de l'histoire. — Puis, il rêve pour l'avenir, par la maçonnerie ou autrement, une religion universelle où s'uniraient tous les esprits : moyen supérieur d'éducation, approprié aux nations civilisées. Il fut blâmé par les francs-maçons allemands, [1] qui n'ont pas encore, que je sache, rendu à son œuvre l'honneur qu'elle mérite et à l'apôtre de la tolérance la réparation qui lui est due. On l'a accusé d'avoir, dans *Nathan*, représenté la religion catholique par un personnage qui ordonne des crimes et complote des assassinats, comme on lui a reproché, M^me^ de Staël elle-même, d'avoir étudié les auteurs français pour les dénigrer, et insulté la France en mettant en scène les vices ou les travers des Allemands gallomanes ou des Français qui les exploitaient. Ces griefs sont souverainement injustes. Ses études sur Corneille, Racine, Voltaire, Diderot sont inspirées autant par le respect du talent et du génie que par une grande modestie pour lui et un vrai culte de l'art et de son indépendance. M. Bossert distingue très bien la nation française, que le poète respectait, des individus sortis de France pour être des « chevaliers d'industrie », qu'il avait le droit de mettre en scène, et l'on peut dire que Lessing aurait signé les nobles pensées que Gœthe écrivit sur la France, même après les désastres et les humiliations de l'Allemagne.

Nathan le Sage est trop répandu pour qu'il soit besoin ici

[1] « Cela a suffi aux chefs..., dit Krause, pour lui interdire d'écrire davantage sur la maçonnerie. » (*Trois anciens documents sur la Franc-maçonnerie*, 2^e^ édit., I. 79.)

Digitized by Google

de l'analyser. Ceux qui ont accusé l'auteur de partialité ne connaissaient sans doute pas *l'Esprit fort*, où le même procédé est employé en faveur du théologien. Ce procédé, qu'on peut même défendre pour les types vertueux que produisent assez ordinairement les persécutions dans le sein des opinions en minorité, se justifie pleinement pour les représentants du fanatisme chez un écrivain qui pensait que les honnêtes gens, les esprits éclairés peuvent s'entendre et s'honorer dans tous les cultes et dans toutes les sectes, et que ce qui divise le genre humain, ce ne sont ni les idées, ni les cultes, mais les passions qui s'en autorisent, les abus qu'on en fait, les intérêts et les vices qui les exploitent.

« Lessing a voulu montrer, dit un de ses critiques, non seulement qu'il existe un sentiment moral indépendant des religions positives et révélées, » — ceci est vrai et c'est un éloge pour le philosophe, — « mais encore que l'intervention de leurs dogmes et de leurs préceptes fausse et dénature la raison et la morale. » Je ne crois pas qu'il allât aussi loin, le philosophe qui disait : « Ce qui fait la valeur de l'homme, ce n'est point la vérité qu'il possède ou croit posséder, c'est l'effort sincère qu'il a fait pour la conquérir », ni le poète qui a tiré un si grand parti de la fable des *Trois Anneaux* : « Je n'ai jamais demandé qu'il n'y eût qu'une seule écorce pour tous les arbres. » Lorsque Molière avait mis en scène le faux dévot, on l'avait accusé aussi d'attaquer la religion. Lessing plaçait au-dessus de tout l'activité intellectuelle, l'élévation de l'esprit et du cœur, et il aurait dit avec Gœthe : « *Civilisation* ou *barbarie* sont les seules choses importantes en ce monde ! » Il a plaidé cette tolérance dans *les Juifs*, dans *l'Esprit fort* et dans *Nathan*. Ces deux dernières œuvres surtout se complètent ; elles flétrissent, tour à tour, le fanatisme chez le croyant et chez le philosophe ; elles placent la vertu et la tolérance, tour à tour, dans le cœur d'un juif et d'un homme d'Église. Elles me semblent inséparables. Réunies, elles représentent largement la philosophie de la liberté et forment le poème dramatique et, avec l'intermède des *Juifs*, la trilogie de la fraternité humaine.

Digitized by Google

On a cru qu'une des causes du premier succès de *Nathan* était l'emploi du vers iambique, sans rimes, qui fut adopté aussitôt pour le théâtre. Cette nouvelle réforme montre que l'esprit novateur de Lessing s'exerçait en toute chose. La vraie cause du succès populaire de toutes ses œuvres est la sincérité, la vivacité, l'élévation des sentiments. Les défauts scéniques, la naïveté des procédés dramatiques disparaissent devant le caractère de l'écrivain, la modernité du genre et la hauteur du sujet. Quand le poète mourut, deux ans à peine après avoir écrit *Nathan*, son ami Mendelsohn exprima l'enthousiasme public dans une lettre à son frère : « Fontenelle a dit de Copernic : Il publia son système et mourut. Le biographe de votre frère pourra dire : Il écrivit *Nathan* et mourut. Je ne puis me faire l'idée d'une œuvre qui pût l'emporter sur celle-ci autant qu'elle l'emporte sur tout ce qui avait été écrit auparavant. »

Même avant d'avoir écrit *Nathan le Sage*, Lessing était connu dans cette France qu'on accuse si volontiers de dédaigner les lumières du dehors. Quatre de ses pièces y avaient été traduites en 1772, parmi lesquelles *les Juifs*, *l'Esprit fort*, *Miss Sarah*, etc. Presque aussitôt après, paraissaient des traductions de ses fables, de *Nathan*, du *Laocoon*, de la *Dramaturgie*, puis d'autres pièces dramatiques : *Emilia*, *Minna*, enfin de *l'Éducation du genre humain*. M^me^ de Staël n'eut pas à faire connaître Lessing pour lui donner de grands éloges. Chénier mit en vers *Nathan le Sage*, mais en le réduisant à trois actes. Lessing avait crié au sacrilège contre Ducis mutilant Shakspeare. De vraies traductions de son chef-d'œuvre l'avaient déjà fait connaître sans adaptation; j'en trouve une en 1780, puis en 1822 et encore en 1862. Il n'est pas d'homme instruit qui ne connaisse l'œuvre du poète philosophe et ne l'honore d'avoir servi, dans sa patrie, une cause commune à tous les peuples : l'affranchissement du génie étranger et du mauvais goût intérieur, l'extinction des haines de race qui, selon Gœthe, agissent « avec d'autant plus de violence là où la civilisation est le moins avancée », l'extirpation des préjugés de ces « vision-

Digitized by Google

naires qui s'imaginent, dit Lessing, savoir seuls l'unique voie véritable, la seule qui conduise vers Dieu ».

Ces nobles idées préparaient la fraternité des peuples que Gœthe conserva pour la France, même après Leipzig, que Saint-Simon et son jeune collaborateur, qui devait devenir un grand historien : Augustin Thierry, éprouvaient pour l'Allemagne, même après Waterloo. Ces deux écrivains français donnaient pour principe à la *Réorganisation de la société européenne*, le self-government par la liberté de chaque peuple, et la justice internationale, par un parlement européen. La première œuvre de ce Parlement devait être, selon eux, d'organiser, en une Allemagne libre et unitaire, « ce peuple que son gouvernement semble reléguer parmi le vulgaire des nations, mais qui s'en éloigne à des distances infinies par son caractère, ses sciences, sa philosophie. »

Gœthe avait dit de même, parlant de la France : « Il est une hauteur où la haine de race disparaît, où l'on se trouve au-dessus des nationalités et où l'on ressent le bonheur ou le malheur d'un peuple voisin comme le sien propre. »

Quand Mendelsohn fit l'éloge de Lessing, au lendemain de sa mort, il ajouta : « Dans cinquante ans, la postérité n'aura peut-être pas encore suffisamment digéré ce chef-d'œuvre. » Dix ans à peine s'étaient écoulés que la révolution réalisait ces idées de tolérance dans les lois. Mais, après un siècle, il reste encore dans les mœurs des préjugés que peuvent exploiter l'esprit d'autorité et la passion politique. L'éducation par le beau, que Schiller et Gœthe, après Lessing et Mendelsohn, après Voltaire et Diderot, voulurent porter si haut, est loin d'être achevée, et l'auteur de *Faust* avait raison de comparer cette barbarie, qui tend à refouler sans cesse la civilisation, à une mer envahissante « qui s'approche en rampant et, stérile, porte partout la stérilité », ou à un « marais pestilentiel, infectant sans cesse le bien conquis » et que l'humanité, toujours sur la brèche, doit refouler sans cesse, doit renfermer dans des digues plus fortes et plus étroites, « non dans la sécurité, sans doute, mais dans la libre activité de l'existence ». Si Lessing revivait, il pourrait dire

Digitized by Google

encore, devant l'antisémitisme qui insulte à son centenaire : « Quelle humiliation pour ma patrie ! » Mais il prêcherait la tolérance et le pardon des injures, comme Nathan et Théophane, et il ne s'exprimerait pas autrement que vient de le faire le traducteur de Spinosa, le grand conteur Auerbach, lorsque, dominant tout ce qu'il a dû souffrir, il termine une étude sur la *Genèse du drame de Nathan* par ces graves paroles : « Si Nathan apparaissait parmi nous, Allemands, il n'est pas impossible d'imaginer ce qu'il pourrait nous dire. Nathan dirait : « Je vois une religion d'amour pousser à l'inimitié, à l'envie, aux plus basses passions contre les Israélites. Je vois fausser la vérité et nier des faits qui sautent aux yeux. Je vois une perversion des âmes. Mais je ne redoute guère qu'elle s'étende et s'enracine dans la partie chrétienne du peuple allemand : les esprits honnêtes et clairvoyants n'en seront pas atteints ; les plus nobles rougissent qu'on ose soulever encore une question juive pour en faire jaillir toute sorte de haines ; ceux qui ne voient pas clair encore ne tarderont pas à comprendre. Juifs, c'est pour vous que je crains le plus. Je crains de voir entrer en vous, avec de cruelles amertumes, une lassitude de patriotisme, un dégoût de l'activité sociale. N'en est-on pas arrivé à calomnier votre esprit de bienfaisance et vos tendances à la civilisation? Ah ! tenez-vous fermes ! Qu'aucun attentat, aucune malice n'arrache de vos cœurs l'amour des hommes! « *Soyez trop fiers pour vous croire malheureux* [1], et dans les ébranlements les plus profonds, dans les tentations du désespoir, criez avec moi : Dieu est et l'humanité vaincra. »

Ces paroles s'adressent particulièrement à l'Allemagne. Lessing, parlant à l'Europe, se prononcerait aujourd'hui pour cette philosophie de la liberté qui laisse les cultes au droit commun et place au-dessus des questions métaphysiques les principes nécessaires à la vie intellectuelle et morale des hommes et des nations : philosophie éternelle, commune à tous les esprits éclairés, qui n'est ni athée ni

[1] Mot de Lessing, avec la mort de sa femme et de son fils.

Digitized by Google

déiste, qui est laïque; qui laisse le matérialisme et le spiritualisme pour la biologie et la science expérimentale, écarte de la vie des peuples et de l'éducation des enfants toute ingérence religieuse et, procédant de la conscience autonome, aboutit à l'autonomie nationale. Fr. Schlegel, pour blâmer Lessing, en fait le plus grand éloge, car il caractérise le résultat de son œuvre en deux mots : « La liberté de penser, établie et reconnue. »

CH. POTVIN.

Digitized by Google

L'ÉTAT ET L'ÉGLISE

AUX ÉTATS-UNIS.

On concède généralement aux États-Unis l'heureux privilège d'ignorer les conflits de la politique et de la religion, grâce à la séparation absolue qu'on croit y régner entre l'Etat et les Eglises. D'abord, cette séparation est beaucoup moins absolue qu'on ne semble le penser. Elle est poussée plus loin que chez nous, en ce sens que le gouvernement y a le bon esprit de ne pas payer les frais du culte. Mais il s'en faut qu'elle consacre d'une façon absolue l'indépendance de l'Eglise. Sans doute, les différentes sectes jouissent d'une entière autonomie au point de vue spirituel. Mais, dans la sphère de leur organisation temporelle, elles sont soumises à l'autorité des pouvoirs publics, comme toutes les associations privées.

Nul ne peut faire que l'Etat et l'Eglise n'aient des points de contact et, par suite, de conflit. Dès lors, il faut bien qu'une des deux parties ait le dernier mot, et, en pratique, on n'a le choix qu'entre la suprématie de l'une ou de l'autre. Si, aux Etats-Unis, les conflits entre les intérêts religieux et politiques n'ont été ni plus fréquents ni plus graves, c'est d'abord à cause du tempérament éminemment libéral qui distingue les Américains, en religion comme en politique; c'est ensuite parce que la multiplicité des sectes, conséquence naturelle du protestantisme, n'a permis jusqu'ici à aucune association religieuse d'acquérir la force nécessaire pour tenir l'État en échec.

Digitized by Google

I

Une excellente revue de Boston, le *Free religious Index*, organe du rationalisme religieux aux Etats-Unis, a reproduit, dans son numéro du 20 janvier dernier, sous le titre de *la Doctrine américaine de l'Etat et de l'Eglise*, une étude qui non seulement fait justice des erreurs répandues sur ce point par une véritable confusion de mots, mais qui jette encore un jour curieux sur certaines tendances de l'opinion publique aux Etats-Unis. Nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt pour nos lecteurs d'en lire les passages les plus saillants. Voici comment elle débute :

Aucun problème n'a engendré plus d'agitations et de luttes que le règlement des rapports entre l'Église et l'État. L'histoire de la société européenne durant les dix-huit derniers siècles n'est, en grande partie, que la relation des conflits entre les intérêts religieux et politiques. Dans le nouveau monde, nous avons été, sous ce rapport, exceptionnellement favorisés par les circonstances. Notre société n'est entravée ni par les traditions, ni par les servitudes du passé, et l'unité de sentiment qu'y assure la prépondérance du protestantisme n'est compromise que par deux espèces d'adversaires; les uns, ennemis naturels de notre système, les autres, protestants illogiques, qui attendent du gouvernement national des faveurs particulières pour leurs vues religieuses.

Il existe en effet, dans notre clergé, une fraction qui réclame de l'État soit la reconnaissance d'un culte déterminé, soit le maintien de certains privilèges ecclésiastiques, non seulement contraires à la logique d'un gouvernement séculier, mais encore nuisibles en eux-mêmes aux intérêts les plus élevés de la nation. C'est pour établir combien ces prétentions sont irrationnelles et pour montrer comment le régime le plus favorable aux deux pouvoirs se trouve dans leur complète séparation ou plutôt dans la complète sécularisation de l'État, que je vais examiner cette question : « Quels sont les rapports qui devraient exister entre l'Église et l'État, et jusqu'à quel point ce régime se trouve-t-il réalisé en Amérique? »

L'auteur fait ressortir qu'il existe trois systèmes pour régler la position respective de l'Eglise et de l'Etat. . .

Le premier consiste dans la suprématie de l'Église,— ce qu'on nomme une théocratie,—parce qu'on y déclare Dieu le régulateur

Digitized by Google

suprême, et l'Église son interprète sur la terre. Le type classique de ce système se trouve dans la Papauté. L'État, sans doute, reste indépendant dans sa sphère; mais les limites de cette sphère sont déterminées par l'Église elle-même, qui devient ainsi l'autorité suprême dans toutes les questions civiles et politiques. Pour reproduire le syllogisme d'un évêque catholique des États-Unis : « L'État est pour le corps, l'Église pour l'âme. Mais l'âme est supérieure au corps; donc l'Eglise est supérieure à l'Etat. »

Je crois fort improbable que, dans un siècle raisonnable et dans un pays libre comme le nôtre, la doctrine de l'Église catholique puisse redevenir la base d'une société nouvelle. Mais si cette Église n'a plus assez de forces créatrices, il lui reste suffisamment de forces perturbatrices pour troubler profondément notre jeune communauté, à l'instar de ce qui se passe dans le vieux monde, notamment en Allemagne, en France, en Belgique, en Italie, en Espagne...

L'auteur examine ensuite le second système : la subordination de l'Eglise à l'Etat. Il en trouve le type le plus accentué dans l'Eglise russe, puis, sous une forme mitigée, dans l'Eglise établie d'Angleterre et dans l'Eglise évangélique de Prusse. « Toutefois, ajoute-t-il, ce système est partout sur son déclin. On peut d'ailleurs le regarder comme une simple transition entre la théocratie et le régime qui est la conséquence de la doctrine américaine sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat. »

Quelle est donc cette doctrine? On peut définir l'État, la société humaine organisée pour les objets du gouvernement civil. L'Église est cette même société organisée pour la satisfaction des besoins religieux. Ainsi, en théorie, chacun de ces deux organismes a sa sphère distincte, ses attributions indépendantes, ses droits particuliers dont il peut poursuivre la réalisation intégrale sans empiéter sur les droits de l'autre. Telle est la conception idéale des rapports entre l'Église et l'État, et telle est la doctrine qu'on croit généralement prévaloir en Amérique.

Eh bien, c'est là une vue tout à fait erronée de leurs rapports réels et qui ne rend nullement leur situation respective aux États-Unis. En effet, la coexistence même des deux pouvoirs est un obstacle à leur complète séparation. Dans la pratique, l'Église et l'État empiètent constamment l'un sur l'autre, et il est souvent très difficile d'établir quelles sont les limites de leur action respective. Ainsi, l'Église possède des intérêts spirituels. Mais

Digitized by Google

elle a aussi des biens temporels qui la font tomber sous la coupe des lois et des règlements civils. L'Église, il est vrai, conteste à l'État le droit d'intervenir dans son administration temporelle, même en vertu d'un intérêt d'ordre public: tel est notamment le langage que tient aux États-Unis l'Église romaine, amassant, par millions, des richesses exemptes de toute taxe et laissées à la discrétion d'un seul individu, — l'évêque, — lui-même simple représentant d'un pouvoir étranger. Ainsi grandit au milieu de nous un monopole perpétuel, que l'Etat aura tôt ou tard à réglementer, suivant l'exemple des gouvernements européens. Mais, dès sa première démarche, l'Eglise lui criera : « A bas les mains ! Vous sortez de votre sphère. »

Dès lors surgit la question : A qui revient-il de déterminer la sphère respective de l'Eglise et de l'Etat? A l'Eglise, répondront les catholiques. Mais, alors, l'Eglise aurait le droit d'organiser les entreprises même les plus étrangères à sa mission religieuse et les plus nuisibles à la société, dès qu'il lui plairait de prétendre qu'elles constituent une de ses nécessités spirituelles, et il faudrait que l'Etat se soumette !

Notre principe de *self-government* nous enseigne, au contraire, que non seulement l'Eglise doit être séparée de l'Etat, mais encore qu'elle doit lui être *subordonnée* dans toutes les affaires temporelles.

L'Etat, considéré comme le dépositaire de la souveraineté populaire, possède l'autorité suprême dans la société américaine. Il ne peut dès lors admettre, à côté de lui, un pouvoir investi de droits supérieurs, ou même égaux aux siens, et absolument indépendant de son autorité.

Lorsqu'il confère des privilèges à certaines associations d'individus qui poursuivent un but déterminé, il ne le fait que pour autant qu'elles ne se mettent pas en opposition avec la volonté nationale et l'ordre public. Ainsi l'Eglise jouit d'une certaine indépendance dans l'administration de ses biens temporels ; mais, dès qu'elle abuse de sa liberté pour agir contrairement au bien général ou empiéter sur les droits civils de ses propres membres, l'Etat peut intervenir en vertu de sa souveraineté. D'autre part, dans la sphère de ses intérêts purement spéculatifs et spirituels, l'Eglise reste souveraine et absolument libre. Sur ce terrain, l'Etat se trace lui-même une limite, il laisse à l'Eglise ses prérogatives, sans les combattre ni les juger. Voici donc comment peut se formuler la véritable doctrine des Américains en cette matière :

Dans les affaires spirituelles, indépendance absolue de l'Eglise ; dans les affaires temporelles, subordination de l'Eglise à l'Etat.

Il nous reste à parler d'un trait essentiel et caractéristique du

Digitized by Google

système américain : L'Etat, n'y connaît pas *l'*Eglise, ni même *une* Eglise, mais des Eglises. Nous n'avons pas d'Eglise établie, mais seulement une multitude de sectes avec des prétentions diverses. Même l'Eglise romaine n'est qu'une secte parmi les autres. Chacune de ces Eglises réclame le monopole de la vérité et affirme que ses rivales sont dans l'erreur. Chacune prétend être *l'Église* par excellence. Dans ces conditions, force est bien à l'Etat de reconnaître, non pas une Eglise, mais des Eglises. Presbytériens et unitaires, protestants et catholiques, juifs et chrétiens, mormons de l'Utah et boudhistes de San Francisco, tous ont un droit égal à être reconnus et traités avec impartialité. L'Etat n'examine, ni ne décide la justesse de leurs prétentions respectives à la possession de la vérité divine. Il ne prend point parti entre eux. Il ne les connaît même pas dans leur caractère religieux et il ne les envisage que dans leur capacité d'individus et d'associations civiles. Il agit envers eux absolument comme à l'égard d'un collège, d'une société charitable, d'une compagnie de chemin de fer, d'une banque. Il leur permet de se donner telle organisation qu'il leur plaît, sans s'inquiéter si l'autorité réside pour eux dans un pape, dans un évêque ou dans la congrégation elle-même. Mais il exige d'abord que les Eglises n'enfreignent pas les droits ecclésiastiques de leurs membres, au mépris de leurs propres canons, — en second lieu, qu'elles ne rendent pas obligatoires des décisions contraires aux droits civils du citoyen, — enfin, que, dans leur enseignement et dans leurs pratiques, elles ne violent point les lois de la morale naturelle, qui n'est pas nécessairement la morale chrétienne, et qu'elles s'abstiennent de blesser l'ordre, ainsi que l'intérêt public.

Sous ce régime, nous avons joui d'une liberté politique et religieuse qui n'a pu être réalisée au même degré par aucune nation du monde et qui a fait, en grande partie, notre prospérité comme notre puissance. Sous ce régime, la religion elle-même s'est épurée et développée. Il existe aujourd'hui, en Amérique, plus de vitalité religieuse que dans aucun autre pays sous le soleil, et nous en sommes surtout redevables à la sécularisation de cet État que, chez une certaine classe de croyants, il est de mode de dénoncer comme impie et *sans Dieu* (godless).

Nous devons ce progrès des relations entre l'Eglise et l'Etat à la foi éclairée et à la sagacité politique des fondateurs de notre République, non moins qu'à l'heureuse absence des traditions et des servitudes qui entravent toujours nos voisins du vieux monde. Maintenir ce système intact et le transmettre à la prospérité, tel doit être notre principal but, comme citoyens et comme fidèles. Et s'il existe encore parmi nous des lois ou des coutumes surannées qui sont directement en opposition avec ce système, c'est

Digitized by Google

pour nous un devoir de débarrasser notre jeune société, aussi promptement que possible, de ces legs de l'ancienne union entre l'Église et l'État, afin d'achever la sécularisation des pouvoirs publics dans toutes les branches de notre vie sociale.

Cette tendance est, je crois, générale dans notre société. Elle ne rencontre d'opposition que chez les partisans de la hiérarchie romaine et chez leurs alliés, ces quelques protestants qui revendiquent pour le christianisme un droit divin et spécial. C'est un étrange et douloureux spectacle de voir, au sein du protestantisme, des esprits libres — qui doivent toutes leurs libertés religieuses au principe américain de l'Eglise libre dans l'Etat libre — attaquer et compromettre ce principe par un zèle indiscret pour des intérêts de culte. Il s'agit de ceux qui demandent à l'État de renoncer à son impartialité, à sa tolérance, à sa neutralité vis-à-vis de toutes les sectes, pour favoriser spécialement la religion chrétienne — par laquelle, bien entendu, ils désignent le christianisme protestant et la nuance orthodoxe de ce protestantisme. Ils préconisent l'introduction, dans notre Constitution nationale, d'un amendement en faveur du christianisme, réclament la conservation de la Bible dans les écoles publiques, soutiennent les lois pour la stricte observation du dimanche et soutiennent l'exemption fiscale de la propriété ecclésiastique, ainsi que les autres dispositions religieuses de notre législation civile. Au lieu de défendre ces anomalies et d'en réclamer de nouvelles, le véritable Américain soutiendra toutes les mesures qui tendent à compléter la séparation de nos deux grandes institutions sociales. Toutes les considérations de la prudence et de la justice nous montrent que c'est la seule politique conforme aux intérêts de notre nationalité complexe.

L'auteur examine tour à tour les diverses prétentions qu'il vient d'énumérer et les réfute au nom de la logique, de la liberté, de la religion elle-même. Nous ne nous arrêterons que sur la dernière partie de son étude, où il montre les inconvénients de l'exemption accordée aux églises des États-Unis en matière d'impôt foncier :

Non seulement ce privilège lèse les membres de la société qui ont à payer une somme de contributions d'autant plus forte, mais il encourage encore la rivalité des sectes et l'ostentation des églises, deux obstacles sérieux aux progrès du vrai christianisme.

Sans doute, si on imposait les temples, plus d'une congrégation, dans notre ville, serait forcée de se dissoudre. Mais ce serait une bénédiction plutôt qu'une calamité. Il y a aujourd'hui, à

Digitized by Google

Cincinnati, quantité de congrégations trop faibles pour mériter de vivre ; si elles venaient à disparaître, ce serait un vrai soulagement pour leurs membres et un gain réel pour la cause du christianisme.

On découragerait ainsi cette tendance inconsidérée à fonder de nouvelles églises sur la moindre divergence de sectes ou de personnes, et on empêcherait le spectacle, trop fréquent dans nos localités, d'une douzaine d'églises rivales, luttant entre elles avec des congrégations découragées et des ministres besoigneux, alors que deux ou trois temples suffiraient pour tous les besoins de la communauté.

Considérez aussi avec quelle rapidité la propriété ecclésiastique s'accroît dans notre pays. A Cincinnati, elle s'élève à quelque chose comme 8 à 10 millions de dollars (40 à 50 millions de francs), ce qui, convenablement taxé, produirait de quoi subvenir à tout le service de la bienfaisance urbaine et à la moitié des dépenses de l'instruction publique. Rien qu'à New-York, la seule congrégation de la Trinité[1] possède des biens-fonds évalués à plus de 125 millions de francs. D'après le recensement général de 1850, le total des propriétés ecclésiastiques aux Etats-Unis s'élevait à 460 millions de francs. En 1860, cette somme, presque doublée, montait à 855 millions. En 1870, nouveau doublement, soit 1 milliard 770 millions, Si cet accroissement se poursuit dans la même proportion jusqu'à la fin du siècle, il atteindra alors l'énorme somme de 14 milliards 175 millions de francs !

Notre gouvernement n'aura-t-il pas bientôt à prendre des mesures pour régulariser et restreindre ce monopole, le plus dangereux de tous les monopoles qui menacent la paix de l'avenir? Eh bien, la meilleure restriction qu'on puisse y apporter se trouve dans une taxation équitable des propriétés affectées aux besoins du culte. Devant ces immenses richesses, la prétention des Églises à une plus longue immunité fiscale est vraiment indécente et inique. Comme le déclarait récemment un journal baptiste, « la société civile a-t-elle le droit de donner directement l'argent des contribuables à un corps religieux et ecclésiastique, à une société pour l'envoi de missionnaires ou pour la distribution de brochures pieuses, à une Eglise, en un mot? Evidemment non, suivant notre doctrine américaine sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Or, quelle différence y a-t-il entre donner à quelqu'un des dollars et lui remettre une dette de la même importance? Quelle différence y a-t-il entre donner à quelqu'un de l'argent pris dans le Trésor public et l'exempter des taxes qu'il aurait dû y verser? »

On a souvent argué que les églises ne devraient point être taxées,

[1] Congrégation de protestants épiscopaux.

Digitized by Google

parce qu'elles ne produisent pas de revenu. Mais ce sont là deux questions distinctes. Il y a beaucoup de choses qui ne rapportent pas de revenu et qui cependant sont taxées : les champs en friche et tous les biens-fonds improductifs. Objectera-t-on — et c'est l'argument le plus fréquent — que les églises procurent à la société de nombreux avantages, en échange de la remise de leurs impôts ? Mais presque toutes les catégories de propriétés ne rendent-elles pas des services importants à la société ? Les écoles privées, par exemple, les expositions, les salles de concert, les compagnies d'assurances, les banques, pourraient toutes réclamer des immunités analogues, sous prétexte qu'elles rendent des services à l'État. L'équité et le bon sens commandent donc aux Églises d'accepter, au même titre que les autres associations reconnues par l'État, une part légitime dans le fardeau des taxes publiques.

Dans le vieux monde, on a vu les biens exempts d'impôts s'élever au tiers et même à la moitié des propriétés recensées. Perpétuerons-nous, dans la libre Amérique, un système que les monarchies européennes ont jugé impraticable et périlleux pour l'Etat ?

Où se formulait cet énergique plaidoyer contre les empiètements et les immunités ecclésiastiques ? Et qui donc réclamait ainsi du gouvernement américain, non seulement le maintien de la neutralité la plus absolue entre les opinions religieuses, mais encore l'abolition des derniers privilèges accordés aux Églises ? Nous étonnerons peut-être beaucoup de nos lecteurs en leur disant que nous venons simplement de leur traduire le texte d'un sermon prêché, dans une église de Cincinnati, par le Révérend Charles-W. Wendte. Il est vrai qu'il s'agit d'un prédicateur unitaire, et que les Unitaires, sur les deux rives de l'Atlantique, marchent à la tête du mouvement progressif, en politique comme en religion. Le fait n'en prouve pas moins la tendance du protestantisme américain à pousser jusque dans ses dernières conséquences la doctrine, non pas de la séparation absolue, mais de ce que le Révérend Wendte appelle la sécularisation complète de l'État.

II

Le jour où la doctrine américaine sera réalisée dans toute sa plénitude, — et nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'à nos yeux également, elle renferme les vrais principes sur

Digitized by Google

les rapports entre l'État et les Églises, — s'ensuit-il que les conflits des deux pouvoirs auront à jamais disparu des États-Unis? Il restera toujours — comme partout où se rencontrent des populations catholiques — le problème de la mainmorte, et on peut se demander si le droit commun suffit à le résoudre. Les Américains se fiaient, pour arrêter les envahissements de la théocratie, d'une part à l'indépendance d'esprit et à l'amour de la liberté qui caractérisaient leurs concitoyens, même catholiques, d'autre part aux dispositions légales qui mettaient entre les mains des congrégations elles-mêmes la disposition des biens et des revenus ecclésiastiques. Voyons donc ce qu'il en est advenu.

Aux États-Unis, les lois qui régissent la personnification civile rentrent dans la compétence des États particuliers. On peut dire cependant que, dans toute l'étendue de l'Union, elles ont en commun les dispositions suivantes :

Toute association religieuse peut s'ériger en personne civile, pourvu que ses biens soient exclusivement affectés à l'usage du culte et que ses premiers fidéicommissaires (*trustees*) soient nominativement désignés dans l'acte constitutif. La congrégation ainsi *incorporée* ne peut posséder d'autres biens-fonds qu'*un* temple et un presbytère; parmi certains États, la loi limite même la valeur qu'elle peut immobiliser dans ces édifices. Quant aux fidéicommissaires, ils doivent être réélus *annuellement*. Du reste, ils n'ont que des pouvoirs fort réduits. C'est la majorité de la congrégation qui choisit et révoque son ministre; il suffit qu'elle le prenne parmi les candidats réunissant les conditions exigées par ses propres règlements ecclésiastiques. Si la minorité se croit lésée dans ses droits temporels ou même spirituels, elle peut toujours en appeler aux tribunaux civils, qui doivent trancher la question, non seulement suivant les termes de l'acte constitutif, mais même, au besoin, suivant la loi religieuse de la secte[1]. On

[1] Ainsi, il arrive parfois que la majorité d'une congrégation abandonne un des dogmes professés par l'Église à laquelle elle se rattachait. Dans ce cas, la minorité revendiquera judiciairement et, si le fait est établi, récupérera la possession exclusive de la fondation.

Digitized by Google

constate que c'est à peu près la situation de nos sociétés anonymes. Mais, au premier abord, il n'en semble pas moins étrange de voir le pouvoir judiciaire appelé à trancher des questions d'hérésie. En réalité, c'est là une conséquence de sa neutralité même, ou plutôt de sa souveraineté en ce qui concerne le règlement des droits et l'interprétation des contrats.

Il est certain que ce système, en donnant aux fidèles le dernier mot dans l'administration de l'Église et même dans l'élection du pasteur, constitue une barrière sérieuse au développement de l'esprit sacerdotal. Même dans l'Église épiscopale, il a mis un terme à la plupart des abus qu'on peut reprocher au culte anglican dans son pays d'origine [1]. Aussi l'Église catholique ne pouvait-elle s'en accommoder à aucun prix. Sans doute, c'étaient bien les évêques qui continuaient à désigner le desservant de chaque paroisse ; mais encore fallait-il que celle-ci ratifiât leur choix, puisqu'elle tenait les cordons de la bourse et même les clefs de l'Église. Or, si les congrégations catholiques recevaient toujours avec déférence les avis et les demandes de l'évêque, elles savaient, à l'occasion, faire montre, dans leur administration intérieure, de cette indépendance qui est le fonds du caractère américain et le cauchemar de l'Église papale.

La curie romaine, suivant son habitude, se résolut donc à tourner l'obstacle qu'elle ne pouvait franchir de face. Dès le 1er octobre 1829, un concile d'évêques américains, réuni à Baltimore, prenait la résolution suivante : « Attendu que les administrateurs des congrégations ont fréquemment abusé de leurs droits au détriment de la religion et au scandale des fidèles, nous *désirons* qu'à l'avenir aucune église ne soit érigée ou consacrée sans qu'un acte écrit n'en assigne la propriété à l'évêque du diocèse. » — Cette *invi-*

[1] Nous recommandons à ceux qui voudraient approfondir cette question un article fort intéressant, publié dans la revue anglaise *the Contemporary*, de mars dernier, sous le titre de *The lay element in England and America*, où un auteur américain, M. J.-H. Hopkins, fait un parallèle entre le rôle de l'élément laïque dans l'Église établie d'Angleterre et l'Église épiscopale des États-Unis.

Digitized by Google

tation, bien qu'approuvée par Grégoire XVI, jurait trop avec les habitudes américaines pour atteindre complètement son but. Aussi, vingt ans plus tard, au septième concile provincial de Baltimore, les évêques firent-ils adopter une résolution plus énergique : « Les pères *décident* (*ordain*) que toutes les églises et les autres biens ecclésiastiques, offerts par les fidèles dans un but religieux ou charitable, appartiendront à l'évêque du diocèse, sauf quand il sera prouvé par écrit que cette propriété a été conférée à un ordre de moines ou à une congrégation de prêtres pour son propre usage. »

Aussitôt après cette déclaration, les évêques se mirent à l'œuvre pour obtenir le transfert légal, en leur nom personnel, des titres qui établissaient les droits des corporations catholiques, non seulement sur les biens affectés au service du culte, mais encore sur les cimetières, les séminaires de théologie, les établissements d'instruction et même les hôpitaux, qui, en vertu de la législation américaine, constituaient autant de personnes civiles distinctes.

Des richesses, évaluées à plus de 25 millions de dollars (125 millions de francs) devinrent ainsi la propriété exclusive des évêques, là même où ils en laissèrent la gestion aux anciens administrateurs, devenus leurs simples commis.

Quelques congrégations pourtant ne se laissèrent pas dépouiller sans opposition. La résistance semblait aisée, car elles avaient la loi pour elles. Mais l'épiscopat, de son côté, possédait le moyen de paralyser entre leurs mains les fondations religieuses dont elles prétendaient conserver l'administration temporelle. L'excommunication fut donc lancée, et c'est ainsi que, devant l'inefficacité du droit commun, le pouvoir civil, malgré son principe de non-intervention dans les affaires intérieures des sectes, se vit contraint de prendre des mesures spéciales pour protéger les droits des catholiques contre les empiètements de leurs chefs religieux. Nous trouvons une page intéressante de ce conflit dans un recueil publié, l'an dernier, à Buffalo, par M. James O. Putnam,

Digitized by Google

ancien sénateur de l'Etat de New-York, aujourd'hui ministre des Etats-Unis à Bruxelles [1].

Parmi les congrégations qui résistèrent avec le plus d'énergie au décret de Baltimore, se trouvait la paroisse de Saint-Louis, à Buffalo, la seconde ville de l'État. La propriété des terrains où s'élevait l'église de Saint-Louis avait été gratuitement cédée, en 1829, par un honorable citoyen d'origine française, Louis Le Couteulx. Huit ans plus tard, l'église était achevée, et la congrégation, s'étant fait incorporer, élisait sept *trustees* pour la gestion de ses intérêts temporels. L'évêque de Buffalo avait déjà fait plusieurs tentatives infructueuses pour obtenir le transfert de la propriété, lorsque, aussitôt après la résolution du septième concile provincial, il somma la congrégation de s'exécuter sans retard. Elle députa alors le fils de son fondateur pour en appeler près du pape, comme si l'autorité papale pouvait jamais donner raison à des fidèles contre leur évêque! Le Saint-Siège envoya sur les lieux l'archevêque Bedini, qui, pour toute transaction, proposa d'accorder au chef du diocèse le droit de choisir les administrateurs parmi les membres de la congrégation. Comme les paroissiens persistaient dans leur refus, le nonce termina sa mission en écrivant à l'évêque : « Je les considère comme n'étant plus catholiques de cœur, et, s'il convient à votre ministère épiscopal de le déclarer d'une façon quelconque, afin que les bons catholiques sachent qui sont leurs frères et qui ne le sont pas, je m'en rapporte, sur ce point, à votre discrétion et à vos saintes inspirations. »

La réponse de l'évêque ne se fit pas attendre ; l'église de Saint-Louis fut mise en interdit, et les membres de la congrégation exclus de tous les sacrements.

« Pour avoir simplement refusé de violer la loi de l'État sur les sociétés civiles, — disaient-ils dans une pétition qu'ils adressèrent, peu après, à la législature de New-York, —

[1] *Addresses, Speeches and Miscellanees*, by James O. Putnam; Buffalo, Peter Paul and brother, 1880.

Digitized by Google

nous avons encouru la peine de l'excommunication; notre nom est devenu un objet d'opprobre et d'infamie. Toute notre congrégation a été mise au ban. Nos membres se voient privés des rites sacrés du baptême et de l'enterrement. Le sacrement du mariage nous est refusé. Les prêtres ont défense de prier sur nos autels. Dans la maladie, à l'heure de la mort, les saintes consolations de la religion nous sont déniées. Il est impossible, pour des catholiques, d'exagérer l'importance de ces refus.

« Nous ne le cédons à personne en attachement à notre religion, et nous accordons volontiers à l'évêque, dans les matières spirituelles, l'obéissance que peut nous imposer la légitime interprétation de notre foi; mais, pour ce qui concerne les biens temporels des églises, nous réclamons le droit d'obéir aux lois de l'État sous la protection duquel nous vivons. »

Ne croirait-on pas entendre les milliers de citoyens belges dont parle l'enquête scolaire, exclus des sacrements et soumis à toutes les persécutions du clergé, pour avoir usé des droits que notre Constitution leur garantit? Le gouvernement de l'État comprit qu'il ne pouvait rester sourd à des réclamations aussi légitimes et, dans le courant de 1855, la législature adoptait un projet de loi en cinq articles pour empêcher les évêques romains de mettre à exécution leur résolution de Baltimore.

Le premier de ces articles interdisait tout transfert de propriété à des prêtres ou à des évêques considérés dans leur capacité ecclésiastique.

Le second invalidait pour l'avenir toute fondation religieuse qui ne serait pas faite directement à une congrégation constituée suivant les prescriptions de la loi.

Le troisième établissait que, si des titres de fondations se trouvaient actuellement entre les mains d'un individu déterminé, à la mort de celui-ci, ils ne passeraient pas à ses héritiers ou à ses *légataires,* mais ils feraient retour de plein droit à l'association qui en profitait et pour laquelle ils étaient censés établis.

Digitized by Google

Le quatrième et le cinquième stipulaient que si, dans ce dernier cas, la congrégation n'avait point pris les dispositions nécessaires pour se faire accorder la personnification civile, la fondation serait administrée par l'État jusqu'au jour où il plairait à la société de se faire reconnaître et de nommer des fidéicommissaires.

Quel fut le résultat de cette loi? Sans doute, l'élection même des administrateurs n'est pas une garantie d'indépendance pour des congrégations qui accepteraient, les yeux fermés, toutes les volontés épiscopales. Mais, là du moins où se produisaient des velléités de résistance, elle protégeait l'administration du temporel contre l'arbitraire de l'évêque, qu'elle privait notamment du droit d'enlever aux congrégations la jouissance de leurs biens. En effet, peu de temps après, l'évêque de Buffalo se vit contraint de retirer une mise en interdit qui n'avait plus raison d'être, maintenant que les paroissiens de Saint-Louis se retrouvaient dans la condition forcée de toutes les congrégations catholiques. Leur amnistie dut toutefois coûter à l'orgueil épiscopal, car n'avaient-ils pas commis le crime irrémissible d'invoquer la protection du pouvoir civil contre les ordres de l'autorité ecclésiastique?

Mais Rome ne perd jamais de vue le but qu'elle poursuit, lors même qu'elle se plie aux nécessités du moment. L'État de New-York renferme malheureusement une forte proportion d'Irlandais qui, aveuglément dévoués au clergé romain, sont en même temps le principal appoint électoral du parti démocrate. Il en résulta que, huit années plus tard, une loi nouvelle, spéciale aux congrégations catholiques, réorganisa l'administration de leur temporel sur des bases inconnues jusque-là aux États-Unis et même plus favorables que notre propre législation à l'ingérence épiscopale. En vertu de cette loi, votée sous forme d'amendement à la législation générale des sociétés, l'évêque, l'archevêque ou le vicaire général dans tout diocèse, possède, conjointement avec le desservant de chaque paroisse, le droit de désigner annuellement deux membres laïques de la congrégation

Digitized by Google

qui, avec le desservant et l'évêque lui-même, formeront les fidéi-commissaires de l'association. Ces *trustees* ont tous les pouvoirs exercés, dans les autres sectes, par la congrégation ou par des administrateurs directement élus — même le pouvoir de fixer le salaire du ministre.

On voit que non seulement l'Église romaine a eu raison des mesures spéciales provoquées par les empiètements de l'épiscopat sur les droits des laïcs, mais qu'elle a encore fini par obtenir une loi d'exception en faveur de ses prétentions. Sans doute, les congrégations n'ont plus à craindre que leurs biens soient confisqués arbitrairement par l'évêque ou confondus avec sa fortune personnelle, — au risque de passer à ses héritiers, s'il négligeait de prendre les précautions nécessaires, ou de se trouver compromis dans quelque faillite colossale, comme celle de l'archevêque Purcell à Cincinnati. Mais, sauf cette assurance, qui est tout bénéfice pour la cause du catholicisme, elles ne sont pas moins dépouillées, en fait, de leur administration temporelle, et c'est ainsi que l'épiscopat a eu le dernier mot dans cette lutte d'un demi-siècle contre l'indépendance des paroisses catholiques dans l'État de New-York.

III

De ces faits se dégagent des leçons que nous devons méditer à l'heure où l'on remet en cause toute notre législation sur le temporel des cultes. Faut-il soumettre nos fabriques d'église à un contrôle plus étroit de l'autorité civile, sinon même en faire une simple branche des services publics? Ou bien, — comme le réclamait, dernièrement encore, le conseil communal de Bruxelles, — après avoir supprimé les obligations pécuniaires des communes vis-à-vis des fabriques, convient-il de rompre les derniers liens qui font intervenir le pouvoir civil dans l'administration du temporel? Mais alors laissera-t-on aux fabriques la personnalité civile? — La leur refuser, n'est-ce pas nous jeter dans tous les embarras d'une réforme que ne comporte point l'état de nos mœurs,

Digitized by Google

confondre les édifices réclamés par le sentiment religieux des populations avec les asiles du parasitisme monacal et provoquer, en fin de compte, la création d'une nouvelle main-morte déguisée? — La leur accorder, au contraire, n'est-ce point couvrir de la légalité une exploitation, désormais sans contrôle, de la crédulité publique, et ouvrir à l'ultramontanisme un nouveau centre de ravitaillements? La solution ne serait-elle pas dans le principe général de la législation américaine, avec certaines précautions suggérées par l'expérience, c'est-à-dire dans la constitution en société anonyme des fidèles groupés autour de chaque église, — avec le droit de posséder et de recevoir dans les limites fixées par la loi, — mais aussi avec l'obligation d'élire périodiquement les administrateurs, de voter annuellement les budgets et les comptes, enfin de nommer directement le desservant ou, du moins, d'en d'agréer la nomination?

Autant de questions que nous pouvons seulement poser aujourd'hui, mais qui méritent au plus haut point de fixer l'attention, car le jour prochain où, grâce à l'attitude même de notre clergé catholique, la rupture des dernières attaches entre les caisses publiques et les organes des cultes entrera chez nous dans le domaine de la politique pratique, il faut que nous soyons en mesure de produire des solutions suffisamment mûries pour donner satisfaction à tous les intérêts légitimes, aux données de l'expérience et aux exigences de l'époque.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LIBRE ÉCHANGE ET PROTECTION.

Les physiocrates, il y a plus d'un siècle, déclaraient qu'il faut « maintenir l'entière liberté du commerce; car la police du commerce intérieur et extérieur la plus sûre, la plus exacte, la plus profitable à la nation et à l'État, consiste dans la pleine liberté de la concurrence ». Les événements ont donné raison à Quesnay et à ses disciples; M. de Bismarck veut donner tort aux événements. Il est peu de gens qui ne reconnaissent l'action salutaire de la liberté des échanges internationaux, et les oppositions les plus vives qui se manifestent louent elles-mêmes, à de rares exceptions près, l'excellence des idées de Cobden, mais elles affirment qu'on ne conduit pas les affaires du monde avec des idées. C'est ainsi que lord Baterman, après avoir, dans un « Plaidoyer pour la protection limitée ou réciprocité », vanté la grandeur de la doctrine libérale, qui veut que le commerce des deux hémisphères soit dégagé de toute restriction, disait : « On est bien forcé d'avouer maintenant, après une expérience de trente années, que dans sa pratique, notre *free trade* a été tout au plus un *free trade* unilatéral, et que les autres pays, alors que nous ouvrions entièrement nos ports au commerce et aux articles manufacturés du reste du monde, loin de nous conférer des avantages réciproques, ont profité, sans le moindre scrupule, de notre générosité magnanime, mais désastreuse parce qu'elle n'était pas réciproque. »

En Angleterre et en Belgique, un grand nombre d'industriels tiennent le même langage ; la plupart avouent que la politique protectionniste est détestable, qu'elle enraye le progrès industriel et nous met à la merci de producteurs plus forts parce qu'ils sont plus libres, qu'elle est contraire à l'égalité devant la loi et doit être classée dans le programme

Digitized by Google

des rêveries socialistes ; mais ils ajoutent aussitôt que si nos frontières sont ouvertes aux produits des nations concurrentes, et si les frontières de celles-ci sont fermées à nos fabricats et à nos denrées, nous importerons des valeurs énormes, tandis que nos exportations, arrêtées par les douanes étrangères, tomberont à des chiffres dérisoires. Il faudra que nous payions des différences accablantes en or et en argent, et la liberté de nos frontières, serrées dans le réseau des douanes voisines, aggravera cette situation, jusqu'à ce que, pour me servir de la formule de Proudhon, la partie de notre capital, qui consiste en métaux précieux, s'étant écoulée, « les nations venderesses en renverront à la nation acheteuse moyennant hypothèque ; ce qui veut dire que cette nation, comme les prolétaires romains destitués de patrimoine, se vendra elle-même pour vivre ». On voit que les réciprocistes, tout en s'en défendant, concluent nécessairement avec les protectionnistes, et que nous sommes autorisés à les combattre comme tels.

Ils présentent cependant ce caractère particulier que leurs premières paroles sont des paroles d'admiration pour le libre échange, « cette conception à la fois grande et glorieuse », écrit lord Baterman, et que la péroraison de leurs discours et la conclusion de leurs mémoires, brochures et livres réclament instamment de la protection contre des concurrents protégés. Ils se lèvent en affirmant qu'un tarif de douane est une chose mauvaise, et ils se rasseyent en proclamant que deux tarifs sont une chose excellente, comme si, remarque finement sir Louis Mallet, un tarif étant une mauvaise chose, deux tarifs n'étaient pas une chose pire. Les réciprocistes sont des protectionnistes sans le savoir.

L'étude des faits contredit singulièrement la théorie de Proudhon. Si la balance du commerce, si énergiquement défendue par les *Contradictions économiques*, avait raison, s'il était vrai que les pays dont les importations dépassent les exportations dussent hypothéquer leur territoire, après avoir écoulé chez les nations venderesses tout leur capital-monnaie, et qu'au contraire, les pays qui exportent plus qu'ils n'importent s'enrichissent chaque jour, attirent les métaux pré-

Digitized by Google

cieux des peuples acheteurs et sont appelés à être maîtres des rentes de ceux-ci, l'Espagne et la Russie seraient des nations puissantes, dominatrices, l'Angleterre et la Belgique des nations faibles, esclaves de l'étranger. L'Espagne, qui exportait, en 1877, 46,000,400 francs de plus qu'elle n'importait, est écrasée sous le poids de sa dette extérieure et rangée, sur les tableaux anglais, parmi les pays qui ne remplissent pas leurs engagements financiers ; la Russie, dont les exportations dépassaient les importations, la même année, de 888,780,000 francs, a dû emprunter à l'Angleterre 3 milliards de francs environ.

Jetons un coup d'œil sur les pays qui se ruinent, d'après les déclamations protectionnistes. La Grande-Bretagne, en 1879, a reçu 4,350,000,000 de marchandises de plus qu'elle n'en a expédié, et, malgré l'autorité des mercantilistes, loin de livrer sa rente aux nations venderesses, elle prête aux deux hémisphères la somme formidable de 15,380,700,000 francs. Quant à nous, depuis 1831, nous avons importé 5,025,000,000 de plus que nous n'avons exporté, c'est-à-dire, d'après les adversaires du libre échange, qu'en quarante-neuf années, nous avons payé à l'étranger 5,025,000,000 en argent et en or, que nous nous sommes appauvris de cette masse écrasante de capitaux monnayés. Si cela était, pour ne parler que des sept dernières années qui donnent un déchet de 2,230,000,000, la Banque nationale eût défendu son encaisse métallique par la hausse de l'escompte. Il n'en est rien. En 1877, la moyenne était de 3.55 et l'on remarque qu'en 1878 et 1879 cette moyenne n'a pas été sensiblement altérée. Ni l'or ni l'argent ne nous ont manqué, malgré des importations considérables, dépassant de 5 milliards les exportations. Quant au transport de la rente belge à l'étranger, à la perte de la propriété nationale hypothéquée au bénéfice des pays exportateurs, il est inutile de réfuter de pareilles niaiseries, en présence de notre indéniable prospérité.

Ce qui détermine en grande partie l'excès de nos importations sur nos exportations, c'est le grand commerce extérieur que fait la Belgique et dont les bénéfices sont importés sans

Digitized by Google

donner lieu à des exportations équivalentes. D'autre part, nous prêtons des capitaux à de nombreux pays et l'intérêt de ces capitaux sollicite des importations qu'aucune exportation ne compense. Cet excès est donc le signe de notre richesse et non point de notre décadence.

Il est fâcheux qu'un préjugé trop répandu attribue encore à l'excès des produits exportés sur les produits importés la vertu d'enrichir un peuple, et qu'il soit trop souvent, d'après quelques statistiques officielles au nombre desquelles je range les nôtres, la mesure de la prospérité de nos industries et de notre commerce. J.-B. Say le disait, il y a longtemps déjà : pour qu'il y ait bénéfice, il faut que l'exportation soit inférieure à l'importation. Je suppose deux Etats, le Brotherland et le Sisterland, qui se partagent une île isolée sur l'Océan et qui ne font d'affaires qu'entre eux. La moyenne annuelle de ce que l'un et l'autre expédie à son voisin est de 10 millions, par exemple. Si nos deux Etats ont un service de statistique, soyez convaincu que la balance ne sera pas équilibrée ; le Brotherland aura, d'après les chiffres officiels, importé 11 millions, le Sisterland 12 millions. D'après les partisans de la restriction commerciale, ces deux Etats sont en perte, ils marchent à leur ruine, l'hypothèque menaçante se dresse devant eux. Posée ainsi, l'objection de Proudhon est absurde. Que prouvent ces différences, sinon que les produits qui valent dans le Brotherland 10 millions, en valent 11 dans le Sisterland et sont mis en vente à ce prix dans le pays acheteur ; tandis que les marchandises, livrées pour 12 millions par le Sisterland au Brotherland, valent 10 millions dans le premier et 12 millions dans le second? Le bénéfice est évidemment de 1 million pour le Brotherland et de 2 millions pour le Sisterland, c'est-à-dire que les importateurs ont encaissé l'excédant de leurs importations sur leurs exportations. Que se passe-t-il dans la pratique? Soit une exportation de 100,000 francs et 5 p. c. de bénéfice. Le pays exportateur en vendant sa marchandise à la Plata, par exemple, acquiert un pouvoir d'acheter pour 105,000 francs à la Plata. Notez que j'omets les frais divers, transport,

Digitized by Google

douanes, qui grèvent la marchandise et que paie l'acquéreur, puisque, s'il fallait que le vendeur les payât, il n'y aurait point de bénéfice et, par conséquent, point d'exportation. Si le pays possesseur de ce pouvoir d'acquérir en use lui-même, il achètera sur le marché étranger de la marchandise exportable avec profit pour 105,000 francs, les frais divers devant aussi être payés au retour par l'acquéreur. S'il réalise son opération avec 5 p. c. de bénéfice, il importera donc pour 110,250 francs de produits étrangers contre 100,000 francs d'exportation. En suivant à la lettre la logique protectionniste, si ce pays est adroit, s'il entend bien son intérêt, s'il comprend qu'en important plus qu'il n'exporte il prépare sa ruine, et que le pis qu'il puisse faire, c'est d'agir de telle façon que la valeur des marchandises exportées balance celle des marchandises importées, il ordonnera à ses douaniers de jeter la différence à la mer, soit 10,250 francs. *Bene de patria mereri!* Le gouvernement qui prendra des mesures pareilles aura bien mérité de la patrie. L'économie politique nous enseigne, et les faits confirment cet enseignement, que pour qu'il y ait bénéfice, il faut que l'importation dépasse l'exportation. Si cet excès était en monnaie, il ne serait d'aucun usage, puisque les écus restent écus, ne donnent pas lieu à travail comme le coton, la laine et le fer, et ne pourraient point solliciter d'exportations, si ce n'est en échange de marchandises, car on ne troque pas écus contre écus. « Occupez-vous de vos importations, vos exportations sauront bien faire leurs affaires elles-mêmes, » disait sir Robert Peel.

Tous les chiffres cités plus haut s'expliquent aisément par la théorie si nette, si judicieuse que Stuart Mill a donnée du commerce international. Un marchand vend ses produits pour de l'argent; avec cet argent il achète d'autres marchandises et ne fait ainsi qu'acheter ses marchandises avec ses propres produits. Un pays vend ses produits à un autre pays pour des lettres de change; avec ces lettres de change il achète de nouvelles marchandises et, par conséquent, ne fait qu'acheter ces marchandises avec ses propres produits.

Digitized by Google

Il en résulte que le commerce que les nations font entre elles se réduit à un échange d'exportations contre importations. « Lorsque les sommes dues de pays à pays s'égalisent, les dettes se règlent par écritures et il n'y a pas de balance à payer en espèces sonnantes. Le commerce se trouve dans un état semblable à celui qu'on appelle en mécanique l'équilibre stable. » C'est ici que se révèle l'incompétence de Proudhon dans ces matières qu'il croyait pénétrer et qu'il effleurait à peine. Le commerce international présente quelque analogie avec ces corps dont le centre de gravité est plus bas que dans toute autre position voisine et qui, déviés de leur position d'équilibre, y reviennent d'eux-mêmes. « On dit que l'argent se faisant rare d'un côté, abondant de l'autre, écrit Proudhon, il y aura reflux de capitaux métalliques des nations qui vendent à la nation qui achète; que celle-ci pourra profiter des bas prix de l'argent, et que cette alternative de hausse et de baisse ramènera l'équilibre. Mais cette explication est dérisoire, l'argent se donnera-t-il pour rien, au nom de Dieu? Toute la question est là. »

L'auteur des *Contradictions économiques* n'a pas compris l'objection à laquelle il croyait répondre ; il s'est imaginé que l'argent revenait dans le pays importateur parce que celui-ci le demandait en échange de titres de rente, tandis que ce retour de la monnaie est sollicité par l'offre du pays exportateur en échange de marchandises. La transmission de la monnaie diminue la circulation monétaire dans le pays qui paie ses importations, elle l'augmente dans le pays auquel on paie ses exportations, jusqu'à ce que les prix de l'or et de l'argent, baissant ici et haussant là, aient haussé les prix des marchandises dans le pays créditeur et baissé ces mêmes prix dans le pays débiteur, de telle façon que les anciens exportateurs aient avantage à importer, c'est-à-dire à offrir leur trop-plein de monnaie aux anciens pays importateurs. L'argent ne se donnera donc pas pour rien, il se donnera pour des marchandises.

L'intervention des lettres de change ne modifie point la question. Si les exportations entre deux pays, la France et

Digitized by Google

la Belgique, par exemple, se balancent, le change est au pair. Si les exportations françaises vers la Belgique sont inférieures aux exportations belges vers la France, le change, favorable à l'une et défavorable à l'autre, sollicitera les exportations de celle-ci vers celle-là, puisque le change, dans lequel interviennent les différences de prix du métal libératoire d'une place à l'autre, pèsera nécessairement sur le prix des marchandises. Ainsi, dévié de sa position d'équilibre, le commerce d'un pays avec un autre y revient de lui-même.

« L'équation de la demande internationale sous le système monétaire, comme sous celui du troc, dit Stuart Mill, c'est la loi du trafic international. Chaque pays, sous un système ou sous l'autre, importe et exporte les mêmes choses, exactement dans les mêmes quantités. Dans le système du troc, le commerce gravite vers le point où la somme des importations balance exactement celle des exportations, et dans le système monétaire, il gravite vers le point où la somme des unes et la somme des autres représentent la même quantité de numéraire. Et, comme deux choses égales à une troisième sont égales entre elles, les importations et les exportations dont les prix en argent sont égaux, à défaut d'argent, se troqueraient exactement les unes contre les autres... Dans les échanges internationaux, comme dans les échanges domestiques, l'argent est au commerce ce que l'huile est à la machine, ou le rail à la locomotive, un moyen de diminuer le frottement. »

Tous les errements protectionnistes résultent d'une notion vicieuse de la monnaie. Il semble, en lisant les théoriciens de la balance du commerce, que l'or et l'argent soient les dominateurs de toutes les transactions, que sans eux la richesse n'existe point, qu'ils sont la richesse elle-même. L'or et l'argent ne sont pas plus la richesse que ne l'est un clou, un hectolitre de blé ou un mètre de drap; c'est de la richesse, voilà tout, et encore dans des limites plus restreintes que les produits à transformation. La monnaie n'est pas une valeur de convention, elle est une valeur effective, au même titre que les lingots d'argent ou d'or, avec cette différence qu'une

Digitized by Google

pièce de 20 francs, de 20 kroner, de 10 florins hollandais ou de 8 florins d'Autriche, de 25 pesetas, de 20 schellings, sont tous des lingots certifiés par leurs gouvernements respectifs, des marchandises empreintes d'une marque officielle et dont la valeur n'existe que dans le pouvoir qu'elles donnent d'échanger ou d'acheter plus aisément qu'avec d'autres produits. L'erreur consiste à croire que l'intervention de la monnaie, qui facilite tout simplement l'échange, en altère la nature; au lieu de s'opérer directement comme sous le régime du troc, il s'opère en deux fois, de manière que la vente, qui semble être un échange complet, n'est, comme le fait judicieusement observer le *Traité des Finances* de M. Courcelle-Seneuil, « qu'un demi-échange, puisque le vendeur s'est procuré de la monnaie, non pour la conserver, mais pour acheter d'autres marchandises qui se trouvent, en définitive, échangées contre celles qu'il a vendues ». La valeur effective de la monnaie sert de mesure à ces échanges : si la monnaie est rognée, ou si sa valeur diminue sous l'influence de l'offre et de la demande, le prix des marchandises augmente; si la valeur de la monnaie augmente sous l'action de la même loi, le prix des marchandises diminue. Il en résulte que la transmission des espèces métalliques par les pays importateurs vers les pays exportateurs ne s'opère pas comme le croient les protectionnistes; non seulement ces masses énormes de numéraire ne sont pas exportées, mais elles ne sauraient l'être, la crise dont souffrirait le débiteur devant être aussi intense que celle qui accablerait le créancier. L'admirable rapport fait par M. Léon Say, au nom de la Commission du budget en 1875, sur le paiement de l'indemnité de guerre à l'Allemagne, le démontre suffisamment.

Du reste, s'il était possible de payer en espèces l'excès des importations sur les exportations, si cette différence se payait, il est évident que les entrées et les sorties de marchandises et de métaux précieux se balanceraient exactement. Les chiffres démentent cette affirmation. La Grande-Bretagne libre-échangiste, pendant la période quinquennale 1872-1876, importait annuellement 2,103 millions d'or,

Digitized by Google

d'argent et de marchandises de plus qu'elle n'en exportait; c'est-à-dire, comme l'écrit fort bien M. Edm. Fréderix, que, « pour obtenir la satisfaction de consommer 10,085 millions de produits étrangers, le travail national anglais n'a dû fournir en échange que 7,982 millions de produits anglais... La Belgique et la Hollande ont des différences moindres que la France en faveur de la quantité de travail national à livrer en échange des produits étrangers consommés par eux, résultat obtenu par la modération relative de leurs tarifs douaniers ». Quant aux États-Unis, *favorisés* par un système ultra-protecteur, leurs exportations de marchandises et de métaux précieux s'élevaient à 3,087 millions contre 2,692 millions de métaux précieux et de marchandises, pendant la même période; c'est-à-dire que les États-Unis expédient bon an mal an 395 millions, dont l'équivalent ne rentre jamais chez eux, puisqu'il est impossible d'imaginer d'autres objets d'échange que les marchandises et les métaux précieux. Pour être logiques, les adversaires du libre échange devraient réserver toute leur admiration pour la Turquie, dont les exportations dépassaient les importations, en 1878, de plus de 60 p. c. Voilà la Terre promise, l'Eldorado des avocats de la protection, le pays merveilleux qui, par une sage politique commerciale, a su diriger tant de coton, de sucre, de fèves, de gommes, de blé, de riz et de laines vers l'étranger, et recevoir si peu de produits européens et asiatiques. Il est vrai que l'empire ottoman ne paie ni sa dette de 1855, garantie par la France et l'Angleterre, ni sa dette consolidée, ni ses obligations du chemin de fer de Roumélie, ni bien d'autres dettes encore, dont la somme s'élève à 320 millions de francs. Mais les protectionnistes ne sauraient s'inquiéter de ces bagatelles : les exportations dépassent les importations de 60 p. c.! Il n'y a rien à répondre à cela. C'est comme « Sans dot » dans Molière.

Les États-Unis! les États-Unis! « Aucune des prédictions qui montraient tant de confiance dans les effets de la protection ne s'est réalisée, écrivait un Américain, David-A. Wells, et l'on n'a qu'à prendre parmi les diverses industries celles

Digitized by Google

qui ont joui d'une façon toute spéciale des avantages de la protection, pour constater que celles-là surtout ont été stériles et entravées. Ainsi, dans la production du fer en saumons, des profits excessifs ont donné lieu à une concurrence telle, qu'en supprimant les profits, elle a rendu ruineuse toute entreprise de ce genre; situation qui n'a d'issue que dans une suspension continue, ou tout au moins dans une diminution de la production, ou bien encore dans l'abandon entier de nombreuses usines et la perte absolue d'énormes capitaux engagés à la légère. » On sait qu'avec la présidence démocratique de M. Polk, le libre échange eut voix au chapitre et se fit écouter malgré les clameurs désespérées des protectionnistes américains. Qu'arriva-t-il? Au bout de dix ans, le budget des États-Unis était allégé de la dette et présentait un boni; l'agriculture et l'industrie avaient été si peu compromises par le libéralisme commercial du président que la production manufacturière s'était élevée de 700 millions à 1 milliard 115 millions. En 1860, effrayés par l'énorme dette de la guerre contre le Sud, les gouvernants, que les doléances protectionnistes étourdissaient, substituèrent à une politique qui créait des richesses réelles une politique de vertige que la République fédérale devait payer cher un jour. Stimulée par le bénéfice qu'offraient les droits nouveaux à l'importation, les industriels, âpres au gain, se précipitèrent dans une production à outrance et poussèrent à un enchérissement qui gagna tous les produits, tripla et quadrupla le coût de la vie, et rendit impossible l'épargne, cette véritable source de la richesse. Ce délire dura onze ans. La production s'était élevée à 10 milliards. Les États-Unis s'aperçurent alors avec stupeur que toutes les limites étaient dépassées; les besoins ne suffisaient pas à occuper l'outillage industriel dont le développement exagéré menaçait la fabrication indigène d'irréparables désastres; les magasins croulaient sous les stocks amoncelés; la baisse envahissait le marché qu'avait égaré si longtemps une hausse artificielle, provoquée par la réglementation douanière. Les lois naturelles se vengeaient de l'orgueil des hommes qui espéraient

Digitized by Google

enrayer l'action irrésistible des choses. Il fallut restreindre la consommation d'articles étrangers et écouler le trop-plein, dût-on perdre à cette opération.

Pendant la période d'activité, de 1866 à 1872, les États-Unis n'eurent à déplorer que 2,889 faillites avec un passif de 416,462,000 francs. Mais, lorsque sonna l'heure de la liquidation, 7,866 faillites, avec un passif de 1 milliard 700 millions de francs, terrifièrent le marché américain. On vendit à 6 francs des fers qui, dans les temps ordinaires, en valaient 10; les cotonnades écrues, qui ne s'étaient jamais vendues au-dessous de 60 centimes, se vendirent à 40 centimes; les clous descendirent de 25 à 15 centimes. Les États-Unis, comme ce grand seigneur du XVIII^e^ siècle attroupant les acheteurs sur le Pont-Neuf, vendaient des écus de six livres pour une pièce de quarante sous. Voilà ce qui explique les exportations énormes des États-Unis, car jusqu'en 1872, malgré le régime protecteur, l'importation dépassait encore l'exportation de 544,500,000 francs. Ce ne fut qu'à l'heure de la déroute, lorsque la panique affola le marché et que la baisse, la baisse désastreuse, fatale, sollicita les acheteurs étrangers en quête de marchandises vendues à vil prix, c'est alors seulement que l'exportation dépassa l'importation de 987 millions en 1876 et de 1,516 millions en 1878. Est-ce cette situation que nos protectionnistes envient à l'Amérique du Nord?

Les protectionnistes-réciprocistes exposent à merveille l'état de leur industrie, ses faiblesses vis-à-vis des concurrents anglais, français, américains, la supériorité de ceux-ci pour tel ou tel article, et ils concluent en déplorant cette injustice criante qui permet à un concurrent, protégé chez lui par des droits, de jeter sur notre marché national des marchandises que la douane laisse passer, ou qu'elle frappe d'un droit insuffisant. D'après les réciprocistes, l'industrie belge est perdue si l'égalité des droits n'est pas établie. C'est comme s'ils disaient au gouvernement : — Établissez des droits plus élevés sur les produits étrangers, afin que je puisse vendre mes produits plus cher dans mon pays. J'ai besoin

Digitized by Google

de cette prime pour vivre et je disparaîtrais si vous ne prélèviez pas à mon bénéfice, sur mes concitoyens, un impôt de 10 ou de 15 centimes par kilo de coton en fil ou en tissu, consommé en Belgique. Je demande à faire ce prélèvement sur les revenus de mes concitoyens. — Il semble, à les entendre, que le pays soit perdu si on ne leur accorde pas le privilège qu'ils réclament. Mais sont-ils si nombreux qu'il faille prêter une oreille bienveillante à leurs sollicitations, si la loi du nombre déterminait les décisions du pouvoir dans ces questions? On a dit, à ce point de vue, que les consommateurs étant en majorité, leur intérêt devait prendre le pas sur celui des producteurs. Mais, à ne compter que ceux-ci, les industries qui demandent des droits produisent-elles davantage, occupent-elles plus d'ouvriers que celles qui n'en demandent pas? Dans un discours prononcé au Château-d'Eau, M. Jules Simon remarquait qu'en France, où les récriminations des partisans de la protection firent tant de tapage, ameutèrent tant d'intérêts avides de monopoles, les industries libre-échangistes fournissaient du travail à 2,103,000 ouvriers et représentaient une production de 4 milliards 700 millions, tandis que les industries protectionnistes n'occupaient que 44,000 ouvriers et produisaient 300 millions seulement! En Belgique, cette proportion serait plus éloquente encore, si une statistique industrielle sérieusement faite permettait de l'établir. A quel titre une minorité de 44,000 obtiendrait-elle de l'Etat le droit de prélever sur tous les consommateurs français l'impôt de la douane?

Les réciprocistes cachent ce que de pareilles prétentions ont d'odieux sous des séduisants dehors de justice distributive. L'égalité des droits. Fort bien! mais les pays qui n'imposent pas nos exportations, imposerons-nous les leurs? Nous établirons à nos frontières françaises, sur les produits français, les mêmes droits que la France prélève sur les produits similaires que nous exportons vers ce pays; le même système sera nécessairement appliqué à la Hollande, à l'Allemagne, à l'Espagne, à l'Italie, à l'Autriche-Hongrie, à la Turquie, à la Suède. Nous aurons donc autant de tarifs

Digitized by Google

douaniers qu'il y a de nations avec lesquelles nous pratiquons des échanges. Est-ce bien cette impossibilité que réclament les réciprocistes, ce système impraticable qui obligerait les douaniers, fort embarrassés déjà lorsqu'ils frappent d'après un seul tarif, le nôtre, d'imposer tous les produits différemment d'après les nombreux tarifs étrangers, chacun aussi difficile à étudier et à appliquer que l'est le tarif belge? Evidemment, sinon la réciprocité ne serait qu'un mot vide de sens. Mais, puisque les réciprocistes parlent de bonne et loyale justice distributive, demanderont-ils, eux qui exigent que des droits prohibitifs variant selon les pays d'expédition frappent les marchandises importées, que les 220 millions exportés par l'Angleterre en Belgique entrent libres de droits, et s'ils ne le demandent pas, pourquoi revendiquent-ils la réciprocité? Je sais que l'on m'opposera les exportations que les pays imposés par nous feraient en Angleterre à charge de réexportations vers notre pays. Mais, dès lors, avouez que la réciprocité est une chimère et qu'en réalité c'est la protection que vous demandez.

Le raisonnement des réciprocistes se réduit à ceci : — Si le chemin de fer allemand doublait ses prix de la frontière belge à Cologne, notre intérêt serait de doubler les nôtres depuis la frontière allemande jusqu'à Bruxelles. On dira, sans doute, que les tarifs des voies ferrées affectent aussi bien les exportations allemandes que les exportations belges et que, par conséquent, les cas ne sont pas analogues. C'est là une erreur grave, et si l'on y réfléchissait, on remarquerait bien vite que le tarif douanier allemand affecte les exportations allemandes aussi bien que les importations belges. « Qu'un viticulteur français, écrit sir Louis Mallet, dont je tiens à citer la lumineuse démonstration, soit forcé de payer plus cher pour les tissus du Lancashire qu'il achète, ou, ce qui revient au même, qu'il en obtienne un moindre aunage contre une barrique de son vin à lui, il élèvera le prix de ce vin ou en cédera une moindre quantité en échange, et le droit de douane aura grevé et gêné son commerce aussi bien que celui du manufacturier anglais. Répéter ce procédé dans

Digitized by Google

un port anglais, ce serait doubler le fardeau à la fois du commerce français et du commerce anglais, et, comme sir Robert Peel le disait, il y a longtemps déjà, le seul moyen de combattre les tarifs hostiles, c'est la liberté de l'importation. Qu'est-ce, en effet, que la réciprocité, si ce n'est l'essence de tout commerce? Chaque transaction commerciale où l'on voit un homme vendre volontairement à un autre sa propriété ou ses produits, est un acte de réciprocité et un acte complet en lui-même. L'imposition par un pays quelconque d'un droit sur cette propriété et ces produits n'affecte la transaction qu'en ce sens qu'elle la rend moins profitable tant au vendeur qu'à l'acheteur. Les fluctuations de l'offre et de la demande feront porter à des degrés divers l'incidence de ce droit sur le vendeur et l'acheteur, sur le producteur et le consommateur; mais à la longue, tous finiront par s'en ressentir également. Ceci peut s'établir d'une façon qui ne laisse aucune place à la contestation ou à la discussion. Il faut admettre qu'en principe, l'effet d'une taxe est précisément le même, quelle qu'en soit la quotité d'ailleurs; qu'il s'agisse d'une taxe de 10, de 50, de 100 p. c., à un moment donné, elle devient prohibitive. Ce qui est vrai du procédé protecteur à la fin de son évolution, l'est aussi à tous les moments et à tous les stades de cette évolution. A quelque degré qu'un pays protége ses propres produits, il en vient à protéger, dans la même mesure, ceux des pays avec lesquels il trafique lui-même. Car pour peu qu'il ferme ses ports aux marchandises étrangères, il empêche l'importation chez les autres des siennes propres. Si ceci est vrai, et certainement ce l'est, il s'ensuit que plus les tarifs des pays étrangers se rapprochent de la limite de la prohibition, plus le producteur britannique est protégé sur son propre marché. » L'histoire confirme cette belle théorie.

Il y a dans l'Europe centrale un petit pays qui paraît brouillé avec la nature. Je veux parler de la Suisse. Située loin de la Méditerranée, de la mer du Nord et de l'Atlantique, elle nourrissait, au commencement de ce siècle, une population rare, morcelée en vingt-deux cantons de mœurs, d'habitudes,

Digitized by Google

de langage différents, dissiminée sur un sol que hérissent les plus hautes montagnes du continent. Des gorges étroites, à pente rapide, le creusent et des torrents le sillonnent. Les communications y étaient pénibles, très coûteuses. Pour importer les matières premières de leurs industries et pour exporter leurs produits fabriqués, les Suisses devaient franchir de grandes distances sur les territoires étrangers. Dans ces conditions, l'industrie y paraissait impossible. C'était en 1814. Malgré le gouvernement du baron Louis, hostile aux tarifs prohibitionnistes, la Chambre française vota la protection. La Suisse était entourée de douanes infranchissables; les Etats de l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la France dressaient contre ses exportations d'épaisses barrières. On vit alors cette petite république donner au monde un exemple dont la grande république des Etats-Unis eût dû profiter et dont nous aurions dû profiter nous-mêmes. Les voisins protectionnistes ne se doutaient pas, pour rappeler la formule de sir Louis Mallet, « qu'en protégeant leurs propres produits, ils protégeaient dans la même mesure les produits des nations avec lesquelles ils trafiquaient eux-mêmes ». Libre-échangiste, la Suisse était protégée par la protection dont se couvraient l'Autriche, la France, l'Italie et les Etats de l'Allemagne; protectionniste, elle perdait cette protection naturelle et repoussait les bénéfices que lui assurait, bien inconsidérément sans doute, la politique commerciale de l'Europe. La Suisse ne défendit pas ses frontières et, en agissant ainsi, elle s'ouvrit celles des autres. C'est depuis lors que date le développement de l'industrie helvétique. En 1848, lorsque les Suisses se décidèrent à substituer un tarif aux péages intérieurs si modérés, tant au-dessous des droits d'entrée en France, en Allemagne, en Autriche et en Italie, M. de Gonzenbach répondit aux réciprocistes de son pays : « Nous ne possédons plus, il est vrai, l'un des éléments de la liberté commerciale, le libre écoulement de nos produits dans les pays voisins; mais c'est précisément pour cela que nous devons attacher plus d'importance à la liberté d'achat, cet autre élément de la liberté commerciale. Car plus nous

Digitized by Google

sommes gênés pour l'écoulement de nos produits, et par là même plus restreints dans nos bénéfices, plus il nous importe de nous procurer à plus bas prix encore, si c'est possible, que jusqu'à présent, toutes les choses qui nous sont nécessaires. »

En 1856, les cotons (fils et tissus) payaient, à l'entrée en Suisse, des droits qui variaient entre 2 et 3 p. c. La Belgique imposait l'entrée des mêmes articles chez elle de 50 à 150 p. c. ! Les réciprocistes, fidèlement logiques avec leur théorie qui enseigne qu'une industrie non protégée, à laquelle les marchés étrangers ferment leur porte, est une industrie ruinée, assureront que la Belgique, défendue par un si beau tarif, écrasait l'industrie cotonnière suisse. Ils confirmeront cette assurance en nous rappelant le système orographique de la Suisse, désastreux pour les transports, sa situation géographique si désavantageuse, l'insuffisance de ses communications par eau ; ils opposeront à ces misères naturelles la Belgique peuplée de quatre millions d'habitants, sillonnée de canaux, de rivières navigables, de fleuves magnifiques ; ils nous diront la facilité de nos routes, le développement de nos chemins de fer ; ils énuméreront les avantages que donnent à nos industries le port d'Anvers, la richesse de nos houillères, nos gisements minéraux, et ils concluront une fois encore en proclamant la supériorité nécessaire de nos filatures et tissages de coton sur les filatures et tissages suisses. Ces conclusions semblent probables. Eh bien ! ces conclusions sont erronées. La restriction de notre politique commerciale annihilait nos avantages naturels : nos cotons étaient écrasés par les cotons suisses qui battaient même les cotons français et tenaient les cotons anglais en échec. En 1856, dit une excellente brochure, à laquelle MM. de Molinari et Jottrand ont collaboré, si la mémoire m'est fidèle, la Belgique protégée importait 11 millions de kilogrammes de coton brut et exportait 262,000 kilogrammes de fils et 2 millions de tissus ; tandis que la Suisse libre-échangiste importait 13 millions de coton brut et exportait 820,000 kilogrammes de fils et 8,250,000 kilogrammes de tissus !

Digitized by Google

L'expérience confirme donc la théorie de l'économiste anglais et tous les sophismes protectionnistes ne prévaudront pas contre la brutalité éloquente des faits. Les cantons de Zurich, de Saint-Gall, d'Appenzell et de Thurgovie, où l'industrie cotonnière a ses principaux établissements, sans protection, étaient maîtres du marché intérieur et opposaient fièrement à des voisins protégés une concurrence redoutable, parce qu'ils fabriquaient à bon marché, grâce au bas prix de leur outillage. Des chiffres fixeront ma pensée. La Commission du tarif général en France s'est émue de l'infériorité de la filature de coton française vis-à-vis de la filature britannique. M. Meline, député, établit que la création d'une filature de coton en France revient, en moyenne, à 60 francs par broche, tandis que le prix moyen en Angleterre est de 35 francs. Il y a donc entre les deux nations un écart de 25 francs par broche. Ne faut-il pas attribuer cette différence, comme le remarque avec raison M. Max Goebel, dans l'excellent programme économique de la chambre de commerce de Liège, aux droits d'entrée sur les charbons, les fers et les machines importés en France? Ces désavantages, la Suisse ne les a pas connus ; quoiqu'elle payât des frais de transport considérables, elle recevait encore sa houille et ses machines, elle, libre-échangiste, à plus bas prix que ne les recevait la France affolée de prohibition.

Je le répète : ce qui protégea la Suisse, c'était la soi-disant protection que les pays voisins accordaient à leurs industries nationales. Aussi longtemps que de hauts tarifs entoureront la république des vingt-deux cantons, celle-ci n'a rien à craindre. Mais si un jour l'Europe abattait les douanes qui font une ceinture aux nations, l'industrie suisse en souffrirait, mortellement peut-être. Cette prédiction n'est pas hasardée. La France, par le traité de commerce du 1er juillet 1865, entr'ouvrit ses lignes de douanes et laissa les produits suisses s'écouler plus librement chez elle. Les réciprocistes déclareront *ex professo* que les exportations suisses vers la France ont augmenté. Point du tout ! Opposons à l'année 1866, au lendemain du traité, l'année 1874 ; nous consta-

Digitized by Google

tons aussitôt que la Suisse a vu ses exportations vers la France diminuer de 8.60 p. c., tandis que la France vit ses exportations vers la Suisse augmenter de 13.20 p. c. « A quelque degré qu'un pays protége ses propres produits, il en vient à protéger, dans la même mesure, ceux des pays avec lesquels il trafique lui-même. » Il s'ensuit que plus le tarif français s'éloignait de la protection, moins le producteur suisse était protégé sur son propre marché. C'est ce qui faisait dire à M. de Molinari : « Le jour où le libre échange aura réussi à s'implanter partout, c'en sera fait de l'industrie de la Suisse. Elle se trouvera en présence de ses rivales dégrevées des charges artificielles de la protection, sans posséder, comme elles, les avantages naturels de la situation, de la proximité du combustible et des autres éléments de la production. Elle sera ruinée! » Et M. de Molinari mettait dans la bouche d'un Suisse, libre-échangiste par égoïsme national, cette fine remarque : « Aussi n'est-ce pas sans une vive satisfaction que nous voyons grandir la réaction protectionniste. Plus nos concurrents seront protégés, plus nous gagnerons à ne pas l'être. »

Quant à nous, Belges, quel intérêt aurions-nous à défendre nos industries contre celles de l'étranger? La protection ne développe même pas les industries protégées, comme nous avons pu le constater dernièrement en opposant à la décadence des fils de coton, que les droits devraient enrichir, le développement des fils de lin, chanvre et jute, que l'absence de droits devrait ruiner. Les exportations de ceux-ci, auxquels la concurrence étrangère, délivrée de l'obstacle que la douane belge dressait contre elle sur nos frontières, peut livrer bataille sur notre marché, s'élevaient en 1877 à 9,400,000 kilogrammes et à 12,200,000 kilogrammes en 1879; les exportations de ceux-là, protégés à outrance, descendaient de 1,076,000 kilogrammes, statistique de 1877, à 630,000 kilogrammes, statistique de 1879. Singulières pétitions que celles des industries qui demandent à être protégées jusqu'à ce que mort s'ensuive! Mais, sans nous arrêter à quelques produits spéciaux, jetons les yeux sur le mouve-

Digitized by Google

ment d'entrées et de sorties du commerce extérieur de la Belgique, et nous verrons que les différences en plus à l'importation s'appliquent, pour la plupart, à des matières premières, et que les augmentations les plus notables à l'exportation portent généralement sur des produits fabriqués. Nous gagnons sur l'acier, les armes, les bois ouvrés, les bougies et chandelles, le fer battu, étiré et laminé, les ouvrages de fer et de fonte, les fils de lin, chanvre et jute, les fils de laine, les machines et mécaniques, les papiers, les peaux tannées en croûte, préparées ou apprêtées, les faïences et porcelaines, les savons, les sucres, les tissus, les verreries et cristalleries, les voitures, c'est-à-dire sur les principaux articles de notre industrie, sur tous les produits transformés et achevés par le travail de l'ouvrier. Les principales importations dépassant les exportations sont celles des cafés, conserves alimentaires, écorces à tan, engrais, étains non ouvrés, fer, minerais et limailles, fonte brute et vieux fer, filaments végétaux, fromages, fruits, graines oléagineuses et autres, graisses, laines brutes, légumes, levure, minéraux et terres non dénommées, objets d'art et de collection, œufs de volaille, peaux brutes, ardoises pour toitures, poissons, récoltes et fourrages, résines et bitumes, riz, sel brut, soies, tabacs et cigares, teintures et couleurs, viandes, auxquels il convient d'ajouter les articles suivants de fabrication : la mercerie et quincaillerie, les produits chimiques, les produits typographiques, les tissus de soie, les huiles alimentaires et autres, les tourteaux, les farines et pâtes. Certes, personne ne songera à compromettre nos industries prospères, celles qui envoient plus de valeurs à l'étranger que celui-ci ne nous en envoie, en frappant de droits protecteurs à l'entrée la mercerie, les produits chimiques, les huiles et tourteaux, et je ne comprendrais pas que les fils de laine, les machines et mécaniques, les peaux tannées, les tissus, les verreries, les bougies et chandelles, tous ces grands articles d'exportation que je citais plus haut, demandassent qu'on modifiât un régime sous lequel ils se sont développés dans des proportions inouïes.

Digitized by Google

Faut-il frapper les denrées alimentaires et nuire ainsi à la santé publique en décrétant la famine? Voyez, dans le *Financial Reform Almanack* pour 1880, quelle influence exercèrent les droits augmentés et les droits supprimés sur la consommation en Angleterre. Chaque Anglais qui, d'après la moyenne établie sur la population totale de la Grande-Bretagne, consommait, avant les réformes douanières d'Huskisson et de Robert Peel, 129.59 de blé et de farine, en consomme aujourd'hui 188.29; de 0.01 la consommation du jambon et du lard s'est élevée à 12.60 ; celle du fromage de 1.41 à 6.37; celle des pommes de terre de 0.74 à 28.96; tandis que la consommation des denrées, telles que le café, atteintes par les sévérités de la douane, diminuait considérablement. Le libre échange, à la rigueur, pourrait abandonner aux exigences financières de l'Etat de hauts droits sur les produits exotiques et sur ceux dont la consommation offre des dangers graves révélés par l'hygiène. Mais l'action pernicieuse des droits d'entrée sur les produits qui servent à l'alimentation nécessaire est trop évidente pour que les prétentions les plus audacieuses osent exiger, en faveur de l'agriculture, une protection légale. La concurrence américaine, si puissante qu'elle soit, ne suffit point à légitimer une réaction protectionniste de nature à élever le prix du pain et de la viande, comme le prouve le remarquable rapport présenté, il y a quelques mois, au Parlement anglais par MM. Clare Read et Albert Pell, que la Commission législative des intérêts agricoles envoya en Amérique et chargea d'étudier la situation des Etats fédéraux producteurs de blé et de bétail.

La plupart de nos exportations, disais-je, sont des produits manufacturés, c'est-à-dire qu'après avoir acheté au dehors des produits ayant été l'objet d'une première transformation industrielle, et des matières premières, ou après avoir tiré celles-ci de notre sol, nous y avons appliqué notre intelligence et notre énergie, nous avons augmenté les valeurs importées de la valeur créée par le travail de nos usines et exporté ainsi du travail national vers les pays étrangers. Il en est autrement aux États-Unis et en Russie, où les expor-

Digitized by Google

tations sont supérieures aux importations. La somme des objets de consommation et des matières brutes exportées par les États-Unis dépasse l'importation des mêmes produits de 412 millions de dollars, tandis que l'exportation des objets manufacturés est inférieure à l'importation de ceux-ci de 53,800,000 dollars. L'industrie américaine dépend donc encore de l'Europe, elle ne se suffit pas plus à elle-même que le rendement de nos terres ne suffit à notre alimentation. La Russie exporte pour 322 millions de roubles, objets de consommation et matières brutes, de plus qu'elle n'en importe ; mais ses importations d'objets manufacturés dépassent les exportations de ceux-ci de 105,600,000 roubles, c'est-à-dire que la Russie, dépendante de notre industrie, nous envoie ses céréales, semences, fruits, herbes, animaux, crins, peaux, cuirs, pelleteries, bois, et nous achète nos fils, tissus, métaux fabriqués, machines, horlogeries, produits chimiques, à nous, habitants de l'Europe occidentale, Allemands, Anglais, Français, Belges, qui importons plus que nous n'exportons.

La Russie est dans la situation de tous les pays dont la population rare est disséminée sur des surfaces énormes de terres. Le quotient de la population divisée par la superficie donne à la Russie 4 habitants par kilomètre carré, aux États-Unis 19.7; les pays industriels atteignent les nombres de 70 pour la France, 79 pour l'empire d'Allemagne, 100 pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, et 181 pour la Belgique. L'Angleterre et le pays de Galles s'élèvent à 150 ; le déchet résulte de l'Écosse montagneuse et froide, et de l'Irlande agricole et serve des propriétaires féodaux. La population d'un pays est d'autant plus dense que son activité s'applique moins à l'agriculture et plus à l'industrie manufacturière et minière; les États agricoles de l'Amérique du Nord ne donnent que 7 habitants par kilomètre carré, les États industrielsde la Nouvelle-Angleterre et du milieu 24.3, et cette population s'accroît avec une rapidité inquiétante pour les Yankees. Cet accroissement diminue chaque année la capacité d'exportation alimentaire des États-Unis, car, bien que

Digitized by Google

les settlers aient encore devant eux, vers les Montagnes-Rocheuses, d'énormes espaces à défricher, et que l'énergie de leurs déplacements est telle qu'ils déclarent que « si l'enfer était à l'ouest, ils négligeraient le ciel pour s'étendre jusqu'à l'enfer », en s'éloignant des côtes orientales et des lacs, ils rendent plus difficile la vente du froment américain à l'Europe. Déjà les fermiers de la Rivière-Rouge s'inquiètent de l'épuisement inévitable d'un sol dont la fécondité produit toujours d'abondantes récoltes, mais qui, rarement mis en jachères, ne rendra plus, dans dix, quinze, vingt ans peut-être, que des moissons maigres et peu rémunératrices. Le fermier américain est moins un agriculteur qu'un défricheur du sol. Du reste, il est certain qu'une race si active, si entreprenante, ne s'appliquera pas toujours à demander uniquement des produits à la surface du sol ; le sous-sol du bassin du Missouri renferme d'immenses dépôts de charbon dont l'étendue est supérieure à celle des gisements du Maryland et de la Pensylvanie. L'agriculture reculera sans cesse vers l'ouest, devant l'industrie qui se développe vers les États du centre, et la population, augmentant dans des proportions énormes, diminuera constamment l'exportation des denrées alimentaires et augmentera l'exportation des objets manufacturés. Ce mouvement est parallèle au développement agricole de l'Asie et de l'Afrique, et à l'accroissement de leur puissance d'exportation en céréales. Ces deux continents sont les grands acheteurs de l'avenir, les marchés où la concurrence opposera un jour l'industrie américaine à l'industrie européenne. Quant au présent, bornons-nous à affirmer, en observant la population rare des pays agricoles et, par conséquent, le peu de main-d'œuvre qu'exige la production des céréales, que les produits les plus lucratifs sont ceux dont la valeur représente la plus grande somme de travail, et qu'il est plus avantageux, au point de vue de l'intérêt général, d'exporter des fils, des tissus et des machines, qui réclament une main-d'œuvre considérable, une population nombreuse, que du froment ou du bétail, dont la production ne demande qu'une somme de travail insignifiante. Notre situation est donc

Digitized by Google

excellente, puisque nos importations d'objets de consommation et de matières brutes sont supérieures à nos exportations des mêmes produits de 116 millions, tandis que nos exportations d'objets manufacturés, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis et en Russie, dépassent de 231 millions de francs nos importations de ces objets.

Et cependant, quelques protectionnistes fanatiques s'agitent et font retentir la tribune et la presse de leurs doléances; mais le danger n'est pas là. Leur obstination à nier l'évidence, à reproduire des arguments cent fois combattus, ne réussit pas à compromettre le libre échange. La souplesse des réciprocistes, leur adhésion platonique à la doctrine libérale en matière de douanes, la prudence apparente des transactions qu'ils croient devoir faire avec la vérité économique, leur opportunisme enfin, menacent de rallier, autour de ce parti centre gauche de la science, des groupes nombreux de troublés et d'hésitants. Si nous examinions nos entrées et nos sorties de marchandises et la direction que prennent nos produits au delà des frontières, nous nous apercevrions bientôt que, sous prétexte de défendre l'intérêt général, les réciprocistes, comme les protectionnistes, défendent leurs intérêts privés. Ils sont libre-échangistes pour les autres et prohibitionnistes pour eux-mêmes.

Contre quel pays, à ne considérer que le mouvement total de notre commerce extérieur, conviendrait-il que nous fussions protégés? Le réciprociste, qui se placerait au point de vue de l'intérêt général, sans distinction d'industries, défendrait la Belgique contre les nations qui nous envoient plus de produits que nous ne leur en expédions. Il demanderait donc, pour qu'il y ait réciprocité d'entrées et de sorties, que la législature élevât les droits de douane contre la Russie, dont les importations en Belgique dépassent de 16 millions nos exportations vers elle; la Suède et la Norvège de 17 millions, l'Espagne de 13, la Turquie de 10, l'Afrique de 6, l'Asie de 9, le Brésil de 4, l'Uraguay de 15, la Plata de 56, le Chili et le Pérou de 15. Il supplierait les pouvoirs publics de protéger l'industrie belge contre les États-Unis avec leurs

Digitized by Google

68 millions de blé, leurs 13 millions de graisses qui alimentent le commerce d'Anvers, et leurs 28 millions de pétrole qui donnent au pauvre de la lumière à bon marché. Ne faut-il pas qu'il y ait réciprocité d'expéditions et de réceptions? Quant à l'Italie, aux Pays-Bas, à l'Autriche, au Portugal, dont les importations en Belgique balancent à peu près nos exportations vers chacun de ces pays, l'équilibre des entrées et des sorties étant parfait, nous pouvons même féliciter nos cinq millions de Belges d'envoyer respectivement aux vingt-huit millions d'Italiens et aux vingt millions d'Autrichiens et de Hongrois, autant de produits que ces étrangers nous en envoient. Notre réciprociste, sincèrement convaincu, au-dessus des intérêts privés qui se bousculent dans la cohue des quémandeurs de privilèges et de primes, déclarera que les importations belges dépassant, en Angleterre, de 7,500,000 francs les exportations anglaises en Belgique, il n'y a pas lieu de nous protéger davantage contre un pays qui nous achète plus que nous ne lui achetons.

Tel serait le programme de la réciprocité si elle établissait les droits d'après les différences défavorables de notre commerce extérieur avec les pays que je viens de citer. Mais les réciprocistes objectent que ce n'est point la réciprocité globale, mais la réciprocité par articles qu'ils voudraient introduire dans nos tarifs. Soit! mais comment s'y prendront-ils, avec la France, par exemple, qui nous vend pour 58 millions de produits de plus que nous ne lui en vendons? Nous la dépassons pour les houilles, houblon, bestiaux, sucres bruts, fils de lin, chanvre et jute, fer, fonte et acier, laines et déchets de laine, tissus et passementeries de lin, fils de coton, machines et mécaniques, cartons et papiers, poteries, verreries et cristaux, cuivre et nickel ouvré. Elle nous dépasse pour les sucres raffinés, qui perçoivent déjà à l'entrée en Belgique un droit de 1,303,315 francs; les fils et les tissus de laine, qui demandent même, par l'organe de la chambre de commerce de Verviers, que les droits dont nous les frappons à l'entrée soient supprimés; les tissus de coton, que la protection qui couvre les fils de coton empêche

Digitized by Google

de se développer comme les tissus de lin ; les farines, qui ne demandent à être protégées en Belgique que si le gouvernement français rétablissait l'admission temporaire des blés dans les conditions odieuses du décret du 26 août 1871; les vins, que nous ne produisons pas ; le café, que nous ne produisons pas davantage ; les habillements et la mercerie, que commandent la mode et le goût ; les huiles alimentaires, qui sont broyées au pays des olives ; les soies et bourres de soie, ainsi que les tissus de soie, dont nous déplacerions avantageusement la fabrication si nous avions la puissance de déplacer les climats.

Voilà les principaux articles d'échange entre la Belgique et la France. Les réciprocistes, gens pratiques, auront-ils la bonté de me dire comment ils établiront la réciprocité par articles ? Il ne s'agit pas de prêcher la réciprocité par articles similaires, puisque nous produisons des houblons et que, pour cet article, la France est notre cliente, une cliente de 7 millions de francs ; de même que la France produit des vins et que nous lui en achetons pour 20 millions. Faut-il que la France frappe nos vins, que nous ne produisons pas, et nous ses houblons, qu'elle ne cultive guère ? Évidemment non, car il n'y a là rien à protéger, si je m'en rapporte à la théorie réciprociste. La réciprocité par articles similaires n'est pas en question. Dès lors, il me semble que les partisans du système que je combats oublient un peu que pour faire un traité de commerce il faut être deux ou plusieurs, comme il faut un lièvre ou un lapin, au besoin, pour faire un civet. La réciprocité, qui tend à restreindre les importations, devient, dans ce cas, une arme à deux tranchants, car il est peu probable que les négociateurs français demeurent passifs devant nos exigences et qu'à l'aggravation de nos droits, à tort ou à raison, ils ne répondent point par des représailles.

Il n'y a pas de motifs pour élever chez nous les droits qui frappent les produits dont nous livrons à la France de plus grandes quantités qu'elle ne nous en livre et que j'ai énumérés plus haut. Ce que les réciprocistes protégeront, ce sont

Digitized by Google

les sucres raffinés, tissus et passementeries de laine, fils de laine, tissus et passementeries de coton, farines, beurre frais et salé, bois de construction divers et ouvrés, vins, cafés, drogueries, boissons distillées, habillements, huiles alimentaires, mercerie et quincaillerie, objets d'art et de collection, produits chimiques, soies et bourres de soie, tissus de soie, tulles et dentelles, fruits, teintures et couleurs, ouvrages en peaux, ardoises, tous ces articles dont les importations françaises en Belgique sont supérieures aux importations belges en France. Comme si, devant les sévérités nouvelles de notre douane envers les produits français d'exportation, le gouvernement de la République ne se déciderait point à charger de droits nouveaux nos houilles, nos sucres bruts, notre métallurgie et notre filature, notre agriculture et nos étables. Politique absurde, que celle qui consiste à réagir par la protection contre la protection de ses voisins! La France se vengerait des exigences de notre tarif sur nos industries les plus prospères, sacrifiées par nos réciprocistes à des industries boiteuses qui demandent des béquilles aux pouvoirs publics.

Que les réciprocistes descendent des nuages où flottent leurs théories, qu'ils nous disent comment ils appliqueront, par amour de réciprocité, des droits différentiels à l'entrée selon les pays d'expédition, et qu'ils dressent un tableau des droits à établir sur les produits français, pour ne nous occuper que de ceux-là, sans porter préjudice à nos grandes industries d'exportation vers la France. Nous pourrons alors vanter leurs facultés d'application et proclamer l'esprit pratique des réciprocistes. Mais, jusque-là, je suis autorisé à dire que ce mot de réciprocité n'a aucun sens, et je soupçonne, avec sir Louis Mallet, que tout ce mouvement réciprociste cache un piège et n'a d'innocent que l'apparence :

« Il pourrait bien se faire que les mains fussent celles d'Ésaü, mais la voix celle de Jacob, de Jacob nous invitant à troquer notre droit d'aînesse libre-échangiste contre une écuellée de soupe protectionniste. »

ERNEST VAN ELEWYCK.

Digitized by Google

LES EXAGÉRATIONS ET LES LACUNES

DU

NOUVEAU PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Quand, il y a près de quatre ans, je saluais, dans la *Revue de Belgique*, l'avènement d'une pédagogie nouvelle à l'École modèle de Bruxelles, je ne pensais guère, en tenant compte de nos habitudes de lenteur, que cette pédagogie dût recevoir aussi tôt une consécration officielle et pour ainsi dire nationale. Aujourd'hui, la réforme est accomplie; le nouveau programme ministériel de l'enseignement à donner dans les écoles primaires communales reproduit dans ses grandes lignes les idées que la Ligue de l'enseignement défend depuis quinze ans, qu'elle a formulées dans son projet de loi de 1871 et qui ont trouvé dans l'école modèle un champ d'expérimentation précieux.

En rompant ainsi d'un seul coup avec l'ancienne routine, en s'inspirant des idées de la Ligue, le gouvernement belge a fait une œuvre audacieuse dont il a le droit d'être fier et dont on trouverait peu d'exemples dans l'histoire des nations. Séparation de la religion et de la science, développement intégral de toutes les facultés, enseignement des choses mis à la place de l'enseignement des mots, place éminente accordée à la gymnastique, aux sciences naturelles, à la géographie et à l'histoire, ce sont là de grandes et fécondes réformes. C'est le jour après la nuit; la transition est brusque et nous ne devons pas nous étonner si, dans ce resplendis-

Digitized by Google

sant faisceau de soudaine lumière, se sont glissés quelques rayons bizarres et de douteux aloi. La Belgique possède maintenant, dans son enseignement primaire communal, une invincible épée qui doit lui assurer la victoire dans la lutte contre l'ignorance et préparer l'avènement des masses populaires. Prenons garde seulement que l'acier de cette épée ne renferme des pailles!

Le mieux est parfois l'ennemi du bien, c'est un vieux proverbe dont il est bon de se souvenir toujours lorsqu'on accomplit des réformes. Certes, quand on s'est acharné pendant tant d'années à livrer assaut sur assaut à une citadelle aussi redoutable que celle de notre ancien enseignement primaire, et qu'à force de persévérance et d'énergie on est enfin parvenu à faire brèche dans les remparts et à pénétrer dans la place, il est compréhensible que l'ivresse du triomphe entraîne d'abord les soldats au delà du but. Cela est humain, cela s'est toujours passé ainsi. Mais il importe de rentrer au plus tôt dans le sang-froid et de refréner les ardeurs exagérées qui pourraient compromettre l'œuvre tout entière. Nous avons le bien, gardons-nous du mieux, et, pour le dire en un mot, au verbalisme abstrait d'autrefois ne substituons pas le pédantisme scientifique.

Or, le programme du gouvernement, si beau dans son ensemble, laisse poindre çà et là d'inquiétantes tendances, des germes qui, s'ils en arrivaient à prendre vie, menaceraient d'empoisonner lentement le nouveau système et le rendraient aussi mauvais que l'ancien. Dans ces circonstances, il appartient sans doute à tous ceux qui se sont occupés de l'enseignement primaire pendant ces dernières années, à tous ceux qui n'ont cessé de réclamer les réformes dont le programme ministériel est, dans ses lignes générales, l'éclatante réalisation, il leur appartient, il est de leur devoir de signaler les défauts qu'ils croient y trouver.

Ces défauts peuvent se résumer en un mot : l'exagération. On part de principes excellents, certains, indiscutables, ceux-ci, par exemple : il faut aller du connu à l'inconnu (méthode analytique), il faut développer toutes les facultés

Digitized by Google

de l'enfant (enseignement intégral), et l'on pousse à outrance les conséquences de ces principes et l'on tombe dans l'exagération la plus manifeste. Exagération dans l'emploi de la méthode Frœbel, des formes et du dessin géométriques, exagération dans l'enseignement des sciences naturelles, dans le développement des prolégomènes de la géographie et de l'histoire.

Examinons la question de plus près : d'après le programme, les écoles primaires sont divisées en trois périodes de deux ans, pour les enfants de six à douze ans en moyenne. Ces périodes forment trois cercles concentriques en ce sens que les mêmes études se retrouvent dans chacune d'elles, mais chaque fois plus développées, méthode excellente qui constitue un véritable enseignement intégral.

N'oublions pas que ces écoles sont des écoles populaires, qu'elles sont destinées à l'éducation de la classe rurale et de la classe ouvrière, et qu'elles représentent et représenteront d'ici à longtemps, par la force des choses, le seul foyer intellectuel où viendra se réchauffer l'immense majorité de la nation. De là deux conséquences : la première, c'est que l'enseignement de ces écoles doit être approprié aux besoins des masses populaires; la seconde, c'est qu'il ne suffit pas d'y développer les facultés, d'y apprendre à apprendre, mais qu'il faut aussi y donner aux enfants des connaissances précises, pratiques, directement utilisables, telles, bien entendu, qu'on peut en exiger d'enfants de six à douze ans.

Le programme me paraît avoir perdu de vue ces deux idées si simples cependant, surtout en ce qui concerne les sciences naturelles, l'histoire et la géographie; d'une part, en effet, il comble les enfants du peuple de trésors de tout genre, alors que le moindre grain de mil ferait bien mieux leur affaire; d'autre part, il néglige trop souvent les notions concrètes, immédiatement applicables, pour leur substituer une gymnastique intellectuelle, destinée à « forger l'âme », ce qui est très bien, mais beaucoup trop exagérée pour laisser aux petits paysans et aux petits ouvriers le temps d'acquérir des connaissances qui leur seront nécessaires dans la vie. Pre-

Digitized by Google

nons l'enseignement des sciences naturelles ; la seule lecture du programme a de quoi effrayer l'esprit le mieux au courant des besoins réels de cet enseignement. Sans doute, la circulaire aux gouverneurs a soin de nous prévenir qu'il s'agit là d'un plan d'études, d'un guide pour les instituteurs ; que les diverses autorités pédagogiques approprieront ce programme aux besoins de chaque localité, qu'il leur appartiendra d'indiquer les points à traiter sommairement et ceux qui feront l'objet d'un examen approfondi ; mais ce n'en est pas moins un très grave danger que d'offrir à tout le corps enseignant du pays un aussi vaste champ d'explorations.

Ne voyons-nous pas déjà l'invasion barbare des termes scientifiques les plus spéciaux faire son apparition dans certaines écoles? Certes, cela n'est pas dans l'intention du gouvernement : il ne tient nullement sans doute à ce qu'on entretienne des enfants de huit ou neuf ans de coccyx, de thorax, de gemmules, de pollen, de stigmate, de chyme, de chyle, d'arthropodes ou de gastéropodes. Mais, en supposant même que l'on balayât impitoyablement toute cette friperie pédantesque, est-il bon, est-il rationnel, par exemple, de parler de l'homme à des enfants de six à huit ans ; de donner à des enfants de neuf et dix ans des notions du squelette et des principales fonctions de la vie : digestion, circulation et respiration ; de parler à des enfants de onze et douze ans du système nerveux? On oublie trop, me paraît-il, que les enfants sont des enfants, qu'il s'agit ici des petites filles aussi bien que des petits garçons et que, pour être enseignées avec convenance, la plupart de ces notions exigent impérieusement une délicatesse de main que l'on ne trouvera jamais, quoi qu'on fasse, chez la plupart de nos instituteurs primaires. Déjà les exemples fourmillent ; on pourrait citer, dans les écoles et dans les revues pédagogiques, telle leçon sur la digestion, telle autre sur les mammifères, les organes et la reproduction des plantes qui sont des chefs-d'œuvre de suprême inconvenance.

Il y a donc là un danger et un danger sérieux ; aveugle qui ne le voit pas! Et puis, quelle nécessité, quelle utilité

Digitized by Google

puissante y a-t-il à donner un pareil enseignement à des enfants de six ou de dix ans? Je ne parle pas de la question de temps; il est radicalement impossible de parcourir cette encyclopédie des sciences naturelles en si peu d'années. Ce n'est pas seulement, en effet, la zoologie, la botanique et la minéralogie qui vont faire l'objet des leçons de sciences naturelles, c'est aussi la physique et les grandes industries du pays. A mon sens, il faudrait pendant les trois ou quatre premières années se contenter d'apprendre aux enfants à aimer la nature, de les conduire par la main dans ce monde enchanté des choses et de choisir parmi tant de merveilles les mieux appropriées à leur âge. Quelques collections bien simples de fleurs et de minéraux, l'étude de quelques animaux, de quelques phénomènes de physique suffiraient, pourvu, bien entendu, qu'on rejetât les noms purement scientifiques. Qu'après cela, dans les dernières années, lorsque l'enfant aura onze ou douze ans, on coordonne un peu ces notions, qu'on les approfondisse, rien de mieux; mais sachons nous borner et n'oublions pas que nous avons en face de nous de véritables bambins.

C'est bien là, sans doute, la pensée du gouvernement; mais alors il conviendrait de le dire et d'émonder sévèrement le programme, sous peine de transformer l'école en une sorte de tour de Babel aussi dangereuse pour le développement intellectuel des enfants que le néant de l'ancien système.

Passons à l'histoire et à la géographie; ici nous sommes en présence d'un phénomène tout contraire. Autant le programme est touffu, surchargé, sous le rapport des sciences naturelles, autant il est pauvre de notions concrètes et riche de généralisations ou d'abstractions intempestives en matière d'histoire et de géographie.

Le programme a vraiment l'air d'oublier que de toutes les facultés de l'enfant, la plus puissante, c'est l'imagination, la plus faible, la raison; car je ne suppose pas qu'il ait eu la prétention de vouloir violenter la nature en développant hâtivement la raison au détriment de l'imagination. Ce qu'il faut faire, au contraire, c'est cultiver l'imagination de l'enfant;

Digitized by Google

les études primaires doivent favoriser chez lui la formation d'images précises et non de purs concepts de l'intelligence.

Or, en matière d'histoire et de géographie, le programme débute par des notions rationnelles proprement dites, dépourvues de toute utilité intrinsèque, par exemple, l'idée du temps, de la continuité en histoire, les éléments mathématiques de la sphère, l'orientation et le lever des plans en géographie.

D'où vient cette erreur ? D'une fausse application du principe analytique ; il faut aller, dit-on, du connu à l'inconnu, et par le connu on entend ce qu'on a vu. Mais, si l'on doit avoir vu une chose avant d'en parler, il est inutile de parler de géographie ou d'histoire à l'école primaire ; il est même inutile de conserver encore ces deux sciences au rang des connaissances humaines. Si l'on ne peut jamais s'appuyer sur le témoignage d'autrui, sur les documents réunis par d'autres, Humboldt et Niebuhr eux-mêmes n'ont plus droit au titre de géographe ni d'historien. Voilà où mènent les théories absolues ! Soyons de bonne foi ; la géographie, qui est la description des choses dans l'espace, l'histoire, qui est la description de l'humanité dans le temps, sont des sciences dans le domaine desquelles on ne peut pénétrer si l'on a peur de l'inconnu, du non vu.

Du reste, c'est une pure illusion de croire qu'avec le système du programme on pourra éviter de franchir ce fossé redoutable qui sépare le connu de l'inconnu. On aura beau expliquer sur la sphère ses propriétés spéciales ou dresser le plan de l'école et de la commune, on aura beau analyser les rapports de famille des enfants, le jour où l'on mettra les écoliers en présence d'un globe terrestre ou d'une carte du pays, le jour où l'on viendra leur parler de la révolution de 1830, de l'histoire de France ou d'Angleterre, de Charles-Quint ou de Philippe II, ce jour-là, il faudra bien que l'imagination intervienne et que le terrible fossé soit franchi d'un bond.

Comment en serait-il autrement? L'arpentage et la topographie ne sont pas plus de la géographie que les entretiens sur la famille et la commune ne sont de l'histoire.

Digitized by Google

Sans doute, plusieurs de ces notions ont leur importance; mais c'est à la fin des études primaires et non pas à l'entrée qu'il faudrait les placer. Et cela pour deux raisons : d'abord, c'est qu'elles sont moins concrètes, moins intéressantes, moins utiles; ensuite, c'est qu'elles seront plus rapidement saisies par des enfants de douze ans que par des enfants de six, et que l'on gagnera du temps en les reléguant dans les dernières années.

Dans le programme, en effet, on passe la plus grande partie des quatre premières années à étudier la détermination des points cardinaux, les plans de l'école, de la rue, de la commune, le lever des plans, les différents cercles de la sphère, et l'on s'occupe fort peu de géographie proprement dite, c'est-à-dire de la description de la terre. Est-il bien nécessaire de perdre tant de temps à apprendre à des enfants de six ans à s'orienter? Ne vaudrait-il pas mieux leur indiquer les points cardinaux sur une carte? Mais, en agissant ainsi, l'élève ne va-t-il pas se figurer le nord au-dessus de lui et le sud au-dessous? Qu'importe! Cela n'est pas, mais quand cela serait? Quoi que nous fassions, pouvons-nous, en nous occupant de géographie, faire abstraction de la carte que l'imagination dessine verticalement devant nous? Où donc est le mal? Quoi de plus facile à rectifier? Un instant de réflexion suffit et, certes, l'écolier de douze ans auquel on expliquera la chose la comprendra aussitôt; mais commençons par lui graver bien clairement sa carte dans la tête et n'attelons pas la charrue avant les bœufs.

Et les cercles de la sphère, les tropiques, les méridiens, tout cela n'est-il pas aussi de l'abstraction? Pourquoi faire perdre à de petits enfants un temps précieux à étudier ces notions qu'ils comprendraient si vite à douze ans et qui ne leur sont d'aucune utilité pour la géographie élémentaire?

En outre, est-il nécessaire d'avoir recours au fastidieux appareil d'arpentage du programme pour apprendre à nos jeunes paysans à connaître leur village ou leur canton? Leur instinct de campagnard, le milieu où ils vivent leur en enseignent plus à cet égard que tous les levers de plans, et

Digitized by Google

ils en remontreraient en orientation sûre et rapide à nos meilleurs topographes.

Mais ce qu'ils ne savent pas, ce qu'ils ne peuvent savoir, et ce qui leur sera utile pendant toute la vie, c'est la géographie véritable, la description du monde où ils vivent, la connaissance des régions de ce vaste univers où se pressent tant de peuples et qu'embellissent tant de merveilles.

Voilà les notions qui élèveront le cœur de nos écoliers et élargiront leur intelligence ; et pour qu'ils arrivent à les posséder, ils n'auront pas trop de tout leur temps.

Donnons aux enfants de bonnes cartes, de beaux dessins de tout genre et commençons par la géographie physique, non seulement de la Belgique, mais du monde. Plus tard, quand ils seront familiarisés avec les formes et les images du globe, qu'on y ajoute quelques notions de topographie, de géographie mathématique, politique ou commerciale, rien de mieux; mais soyons sobres de ces notions, dont les unes sont peu utiles, les autres souvent trop compliquées — la géographie commerciale et industrielle, par exemple — pour l'esprit d'enfants de dix ou même de douze ans.

Les défauts que nous venons de signaler dans le programme de géographie, nous les retrouvons plus accusés encore dans le programme d'histoire. Certes, s'il est une science qui semble faite pour les enfants, c'est bien l'histoire, pourvu, toutefois, que l'on s'en tienne à la narration historique. Le nier serait nier l'évidence. L'enfant est avide d'histoires vraies ou fausses, contes de fée ou anecdotes réelles, qu'importe! Il les écoute et il les retient; les contes qui ont bercé notre enfance, nous ne les oublions jamais. Et ces contes, ces récits, on ne pourrait les étudier à l'école primaire! Ce ne sont que des faits? Mais l'étude de l'histoire repose sur des faits, j'imagine. Le plus grave historien n'en peut faire abstraction; il faut donc les étudier. Et où trouver une époque plus favorable que cette période de la seconde enfance de six à douze ans, quand la mémoire et l'imagination, ces deux puissantes magiciennes, ont encore toute leur fraîcheur et toute leur force?

Digitized by Google

Pourquoi donc a-t-on si peu réussi jusqu'à présent à enseigner l'histoire à de tout jeunes enfants? C'est que l'on n'a pas voulu procéder rationnellement, qu'on a fait de l'histoire dogmatique au lieu de l'histoire amusante. Que ne prenait-on exemple sur les contes de fée, sur les naïves légendes dont se repaît l'imagination des enfants depuis des milliers d'années! Ah! si l'on donnait à l'enseignement de l'histoire la centième partie des efforts que l'on consacre à la publication des livres d'étrennes, si l'on choisissait avec soin les anecdotes historiques, en les encadrant dans de beaux volumes ou de belles images coloriées, certes que les enfants de nos écoles s'intéresseraient à cette étude.

Des anecdotes dans les deux premières années, placées dans leur ordre chronologique, de façon à toucher à toutes les grandes époques de l'histoire générale et de l'histoire du pays; les mêmes faits groupés par époques dans les deux années suivantes, et plus approfondis, plus reliés ensemble dans les deux dernières, tel pourrait être le cadre d'un cours d'histoire à l'école primaire. Sans doute, en sortant de cette école, à douze ans, l'enfant serait loin de connaître l'histoire tout entière d'une manière complète; mais il en connaîtrait les faits les plus saillants, il posséderait une idée assez claire déjà des grandes nations du globe et du rôle de son pays, il aurait enfin développé son intelligence et son cœur par le spectacle de drames émouvants et d'actions héroïques. Si ses études devaient s'arrêter là, cela seul serait déjà un gain pour lui; s'il avait le bonheur de pouvoir les poursuivre, il aurait dans la mémoire un arsenal de faits qui allégerait sa tâche.

Est-ce ainsi que le programme a compris l'enseignement de l'histoire? Nullement; partant de cette idée fausse que les éléments de l'histoire ne peuvent être appris si l'on n'a pas la notion du temps et de la continuité, le programme se met en devoir d'enseigner ces notions à des enfants de six et de sept ans, au moyen d'entretiens sur la famille, l'école et la commune!

Idée singulière s'il en fut jamais! Voilà donc de petits enfants que vous croyez incapables de comprendre l'histoire

Digitized by Google

de Xerxès, de Léonidas, d'Ambiorix ou d'Everard T'Serclaes, de la Male Saint-Martin ou de la bataille des Éperons d'or, sous prétexte, sans doute, qu'ils ne comprennent pas non plus ni Peau d'âne, ni le Chaperon rouge, et à ces mêmes enfants vous voulez donner, à grand renfort de questions oiseuses, la notion du temps et de la durée relative des périodes historiques, c'est-à-dire la plus abstraite de toutes celles qui se rencontrent dans le domaine de l'histoire, si abstraite, si difficile même qu'il faut pour y arriver, et encore incomplètement, de longues années d'études incessantes. Le temps n'est rien, on semble l'oublier, sans l'infinie variété des événements qui en forment l'étoffe, et mettre la notion du temps au début des études historiques, c'est tout simplement commencer par la fin.

Je dis que c'est gaspiller le temps des enfants que de les occuper, de six à huit ans, avec des leçons sur la famille, les parents, la vie de famille, les degrés de parenté, les ancêtres, l'instituteur, la fondation et la construction de l'école, l'aperçu de l'histoire de la commune, les établissements industriels et les souvenirs de cette commune; j'ajoute que ce n'est pas seulement gaspiller le temps, mais s'exposer de gaîté de cœur à abêtir les enfants, à déprimer leur cerveau par des séries d'interrogations bizarres, insipides et réellement énervantes, dans le goût de celles-ci, que je prends dans un de nos meilleurs journaux pédagogiques :

— Ta petite sœur, quel âge a-t-elle? — Oh! monsieur, elle est encore si petite, elle ne sait pas marcher! Elle n'est pas plus haute que ça! — Te rappelles tu bien le jour où elle est née? — Oui, oui, monsieur. Quand je suis rentré de l'école, papa m'a dit, en m'embrassant, que j'avais une petite sœur. Je suis allé la voir dans son berceau. Elle était si petite, si petite qu'on l'eût prise pour une poupée. — L'as-tu embrassée? — Oui, monsieur. — Es-tu content d'avoir une petite sœur?— Oh! oui, monsieur! Et papa aussi. Il n'y avait pas de fille chez nous. — Et ta maman était-elle heureuse? — Oui, monsieur; mais elle était malade.

Et cela continue pendant des pages entières! On ne fait

Digitized by Google

grâce à l'enfant ni d'un arrière-cousin, ni d'un bisaïeul; on le promène le long des sentiers arides et tortueux de la ligne collatérale et de la ligne ascendante, on va jusqu'à disséquer ses affections les plus naïves, les plus instinctives, jusqu'à lui demander, ce qui est vraiment stupéfiant, lequel de ses parents il aime le mieux, son père ou sa mère.

Est-ce là de l'histoire? N'y a-t-il même pas un réel danger à laisser l'instituteur interroger les élèves en pleine classe sur leurs relations de famille, ou la profession de leurs parents, et toucher ainsi d'une main qui ne sera pas toujours prudente et délicate, à l'intimité du foyer domestique? La leçon d'histoire ne va-t-elle pas devenir une leçon de commérage?

La même erreur, le même abus d'abstraction pure se retrouve dans les deux années suivantes. Amener l'enfant — c'est le programme qui parle — à se représenter la durée d'un siècle, de mille ans, parler de la grande famille humaine, des races d'hommes, de l'homme sauvage et de l'homme civilisé, du profit que les générations retirent du travail des générations précédentes, de la civilisation et de nos devoirs envers la patrie, parler de tout cela à des enfants de neuf et dix ans, c'est aller à l'encontre de toutes les lois de la nature et de la saine pédagogie.

Si bien que l'histoire réelle, celle des faits, n'apparaît guère que dans les deux dernières années, alors qu'on a perdu quatre belles années à des abstractions aussi ennuyeuses que prématurées.

Un pareil système est radicalement mauvais; il importe de rentrer au plus tôt dans les voies de la vérité et du bon sens. L'histoire des faits mis à la portée des différents âges doit précéder les généralisations. Que l'on parle des races et de la civilisation dans les deux dernières années, que l'on donne même, tout à la fin, quelques notions de droit constitutionnel et de droit public, rien de mieux, pourvu qu'on y mette une extrême prudence; mais que l'histoire reste l'histoire et que la famille, l'école et l'idée du temps disparaissent du programme où ils font tache.

Digitized by Google

N'ayons pas surtout cette horreur du livre que l'esprit de système semble inspirer aujourd'hui à certains pédagogues. En matière d'histoire, le livre, le manuel est d'une importance capitale. Dès que l'enfant sait lire, il faut qu'il ait en main son manuel d'histoire, non pas un de ces affreux manuels mal imprimés, hérissés de dates et imprégnés d'ennui, qui ont fait pendant tant d'années le désespoir de nos écoliers, mais un beau livre plein de belles gravures dans le genre de nos livres d'étrennes, un livre qui devienne l'ami de l'enfant, son camarade de chaque jour. N'avons-nous pas eu tous autrefois, dans nos jeunes années, un de ces chers livres, dont le souvenir éveille encore en nous tout un monde de riantes pensées? C'est dans un petit volume illustré qui portait le nom de l'Ermite du Chimborazo que j'ai pris le goût de la géographie; une histoire de France en estampes m'a fait aimer l'histoire. Pauvres petits livres, vous ne valiez pas grand'chose cependant; mais vous aviez des images! Et Gulliver, et Robinson Crusoé, et les Mille et une Nuits, et la Cloche de Schiller, et les *Bilder zum Anschauungs Unterricht* de Schreiber, et tant d'autres, vous tous, vieux maîtres de ma première enfance, c'est vous qui m'avez donné le goût de la science, c'est chez vous que j'ai appris à connaître le monde des choses et le monde des hommes, et non pas en mesurant des angles, en étudiant les organes de la digestion, en me fatiguant à analyser mes relations de famille ou la question des races!

Conservons donc les livres, mais donnons-leur la forme et la portée qu'exige la science moderne. N'oublions pas surtout que nous nous adressons à des enfants du peuple et que ce n'est pas seulement l'instruction qu'il leur faut, mais l'éducation, beaucoup trop négligée aujourd'hui. Élargissons leur horizon, au lieu de le rétrécir; mettons leur pensée en face des grandes et des belles choses, et ne craignons pas de les transporter parfois dans des régions qu'ils n'ont point vues, qu'ils ne verront sans doute même jamais. *Sursum corda*, élevons l'âme, l'éducation du peuple est à ce prix.

Un dernier mot. Quand bien même le nouveau programme

Digitized by Google

serait parfait dans ses détails comme dans l'ensemble, quand bien même il serait vrai que les sciences naturelles, la géographie et l'histoire doivent être enseignées d'après le plan du gouvernement, ce plan serait-il praticable, trouverait-on en Belgique les quinze ou vingt mille instituteurs et institutrices nécessaires pour l'appliquer? Je ne le crois pas; notre pays, pas plus que les autres, ne produit des légions de savants et de pédagogues. Or, pour enseigner les matières du programme, il faut être savant, très savant dans toutes les branches et, de plus, pédagogue accompli. Allons-nous livrer l'explication de tant de notions hétérogènes à tous les hasards de la demi-science? Quelle confusion! Quel danger! Encore une fois, songeons qu'il ne sagit pas seulement de nos grandes villes, mais des communes rurales, du pays tout entier.

Ne vaut-il pas mieux restreindre le programme dans des bornes plus étroites, élaguer d'avance les plantes parasites qui pourraient étouffer le bon grain? Je le pense, et c'est pour cela que, tout en applaudissant aux grandes réformes de notre nouvel enseignement primaire, je crois devoir mettre le gouvernement en garde contre un enthousiasme irréfléchi qui l'entraînerait au delà du but. *Caveant consules.*

HERMANN PERGAMENI.

Digitized by Google

THÉRÈSE MONIQUE[1]

TROISIÈME PARTIE.

(*Suite et fin.*)

XI

Puis arriva le printemps, le clair soleil de mai, la douceur renaissante des choses. Il se fit alors dans mes orageuses amours avec Nini une sorte d'apaisement momentané.

Nous nous retrouvâmes, étonnés, la main dans la main. Une fraîcheur avait passé sur ses joues et empourprait sa bouche; des lueurs humides s'allumaient dans sa prunelle; un jet de sève jeune coulait sous sa peau avec des bouillons roses.

Nous sortions quelquefois à la brune; nous descendions dans la campagne. Un air subtil pénétrait en nous; des feuillages clairs frémissaient dans le crépuscule, et le soir, lentement, se répandait sur la sérénité des ciels. Elle se pendait à mon bras. Nous gaminions.

Le jour, c'étaient des langueurs, de longues heures d'amollissement. Une bruine rose montait, par moments, à ses joues, comme une fermentation de vie profonde; elle me prenait la tête dans ses mains et, ses yeux sur les miens, toujours un peu comédienne, elle se laissait aller à des rêveries. Puis, elle pressait son cœur sous mes doigts et me disait :

— Sens comme il bat!

[1] *Suite et fin.* Voir les livraisons des 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre 1880, 15 janvier, 15 février et 15 mars 1881.

Digitized by Google

Je m'étonnais de la trouver séduisante encore, après tant de temps, après tant de vicissitudes surtout. Je pensais un peu moins à Thérèse. Ou bien je la revoyais d'une certaine manière; elle n'avait pas la peau veloutée et élastique de Nini, ses joues grasses, l'ampleur de sa taille. Le cœur de l'homme changeant est un prisme qui lui fait voir les choses tour à tour en noir ou en rose. J'étais voué aux incertitudes.

Elles s'emparaient de moi plus fortement encore quand je revoyais Thérèse. Le contraste de sa gravité avec la grâce mobile de Nini me refroidissait. J'étais tenté de la trouver maniérée. Elle ne l'était pas; mais, depuis quelque temps, elle semblait mettre de la réserve dans son intimité, et elle me montrait moins d'abandon.

Son cœur impressionnable et sensible l'avait-il avertie des détours du mien, ou bien était-elle demeurée sous le coup des pressentiments dont elle m'avait fait part? Je n'osais le lui demander, flottant que j'étais en d'éternelles dispersions de cœur et d'esprit.

Deux mois s'écoulèrent. Le charme s'était de nouveau rompu; notre rêve avait perdu ses ailes. Nous nous retrouvions, Nini et moi, désenchantés et lassés. Nous avions trop préjugé de nos cœurs. Une désillusion suprême s'ajoutait à toutes celles par lesquelles nous avions déjà passé.

Alors l'ennui d'autrefois reparut, pesant, mortel. Ses embrassements, qu'elle aimait à prolonger, m'étaient insupportables.

Je reportai à Thérèse l'amour que je retirais à Nini. Mais cet amour, non moins que l'autre, avait perdu la fraîcheur des premières sensations; il était troublé comme mon existence et comme mon cœur.

Nini, sentant son impuissance, ne laissait plus passer une journée sans me reprocher mon inconstance. D'abord douloureuse et plaintive, elle avait pris un ton amer, quelquefois menaçant. Elle savait que j'avais des maîtresses; on le lui avait dit. Elle me suivrait; elle les frapperait au visage. Je haussais les épaules.

Un soir, comme nous rentrions, je reconnus Thérèse dans

Digitized by Google

une silhouette qui, heureusement, s'éloignait vers le fond de la rue; mais la pensée qu'elle aurait pu m'apercevoir me tint éveillé une partie de la nuit. Je refusai absolument de sortir avec Nini dès ce jour. Son dépit s'en accrut.

La plupart du temps, je me contraignais au silence, pour ne pas augmenter son irritation; mais un levain de colère me restait dans l'esprit et, malgré moi, quelque chose d'acrimonieux se répandait dans mes entretiens avec Thérèse.

Je prenais plaisir à la contredire sur les questions de sentiment, à me contredire moi-même. Un peu d'ironie se mêlait à mes paroles, et je lui en voulais des résistances qu'elle opposait à mon désir de l'aimer, de le lui dire. Je ne pouvais comprendre que la modération qu'elle apportait en tout n'était pas en elle l'effet de la prudence, mais de la nature.

Elle souffrait visiblement de ces revirements d'humeur. Je la surprenais parfois me regardant de ses grands yeux candides, remplis de pensées.

Elle ne me faisait jamais de reproches, d'ailleurs. Une seule fois, elle me dit :

— Stéphane, vous avez bien changé!

Et cette parole tomba sur mon cœur comme de la cire brûlante.

Je pris sa main dans la mienne.

— Non, Thérèse, je n'ai pas changé, mais les choses ont changé autour de moi. Et puis, mon cœur est lassé de cette contrainte. Vous ne pouvez savoir combien le silence lui est mortel.

J'attendais un mot, un seul, pour lui faire ma confession; je lui aurais tout avoué. Elle baissa la tête et ne le dit pas.

— Ah! Thérèse, vous êtes insensible, m'écriai-je dans un mouvement que je ne pus maîtriser.

— Voyez combien je le suis peu, me répondit-elle.

Et elle leva sur moi ses yeux baignés de larmes.

Alors, mon cœur s'amollit et je lui demandai pardon en embrassant ses genoux. Elle me dit :

— Ce calme auquel nous nous abandonnions, cette franchise, cette quiétude, tout cela n'était donc qu'une illusion,

Digitized by Google

puisque vous êtes obligé d'implorer votre pardon. Ah! mon ami, ne savez-vous pas que vous êtes pardonné à l'avance?

J'avais désiré voir sa maison, me rapprocher d'elle par la connaissance, et cette intimité avait mis comme un lien plus fort entre nous. Elle allait et venait à présent dans ma pensée, entourée d'une certitude qui n'existait pas autrefois. Les moindres choses de l'habitation s'étaient gravées en moi, ses boîtes, ses corbeilles, ses meubles déjà vieux, qui gardaient comme un reflet de sa personne et s'animaient à sa clarté. Il y avait un peu de ses souffrances et de son exil dans ces compagnons muets de sa vie, et une douceur inexprimable me venait de leur contact.

Elle m'accueillit, une après-midi, avec un plaisir plus vif que d'habitude.

— C'est que j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer!

— Laquelle?

— Balt vient de recevoir une commande importante; j'en suis bien heureuse.

— Je ne le suis pas moins que vous, Thérèse.

— Et tenez, c'est précisément le jour de sa fête; j'aurais voulu lui porter quelque chose.

Mais un pauvre père se mourait, elle avait promis à la famille ses consolations; cela lui prendrait plusieurs heures. Et tout à coup elle réfléchit :

— Au fait, pourquoi n'iriez-vous pas vous-même?

— C'est vrai; je suis prêt.

Elle me remit un petit travail au point qu'elle avait fait pour lui, d'après une de ses statuettes; et elle l'avait signé de son nom, avec la date.

— Dites-lui, en le lui remettant, que je n'ai pas cessé de penser à lui pendant tout le temps que j'y ai travaillé.

On touchait à la mi-juillet. Je suivis d'abord la chaussée; dans l'intervalle des arbres se découpait, en colonnes immobiles, une lumière splendide; et en haut, criblés de trous bleus, s'étalaient les feuillages, ombreux et lourds. Je pris ensuite des sentiers à travers champs. Des deux côtés montaient de grands carrés de blés, glauques comme l'eau des

Digitized by Google

étangs, et de vertes ondulations courbaient par moments les épis d'un mouvement majestueux et lent. Une fine poussière blanchissait devant moi le chemin.

Balt ignorait que ce fût sa fête. Il m'embrassa cordialement; puis il contempla le travail de Thérèse, les yeux humides. Nous passâmes l'après-midi ensemble; enfin, la nuit tombée, comme je m'en allais, il me suivit dehors.

— Je me réjouis d'être un instant seul avec vous, me dit-il. Je puis vous parler à cœur ouvert; ma mère n'est plus là, la bonne femme! Personne n'entendra ce que nous dirons.

Il parlait d'une voix grave, émue.

— Écoutez, continua-t-il. Thérèse n'est plus la même; une peine sourde la mine. Elle a beaucoup souffert autrefois. Je la croyais heureuse, à présent. Elle ne l'est pas. Quand je le lui ai dit, elle a nié. « Balt, vous vous trompez. » Mais je lis dans son cœur mieux que dans le mien. Je vous jure qu'elle n'est pas heureuse.

Il m'arrêta par le bras.

— Je vous en supplie, dites-moi que ce n'est pas vous qui lui faites de la peine.

Je cherchai des mots. Il reprit :

— Elle était si joyeuse les premiers jours! Elle est venue une fois, je la vois encore : la marche avait mis comme des roses sur ses joues. Elle riait, elle avait la figure du bonheur. « Ah! Balt, me dit-elle en entrant, je ne sais ce que j'ai; mais il me semble que je rajeunis. » Et je lui répondis, moi qui ne me doutais de rien : « C'est le printemps! — Oui, le printemps, dit-elle, à son tour, toute rêveuse. Alors, elle s'est mise à me parler de vous. Chaque fois qu'elle est venue depuis, c'est de vous que nous avons parlé, toujours. Et un jour je lui ai dit : « Thérèse, voici la vérité : vous aimez votre cousin. » Je suis un paysan, mais je roule longtemps mes idées dans ma tête. J'avais vu clair où elle n'avait pas vu. Et maintenant, ah! maintenant, tout est bien changé. Thérèse est triste. Il s'est passé quelque chose que je ne sais pas.

Je l'écoutais parler, envahi par une émotion indéfinissable;

Digitized by Google

cet aveu d'amour, mêlé d'un vague reproche, tombait sur moi, accablant et délicieux.

— Vous me dites qu'elle m'aime, Balt; mais, s'il en est ainsi, pourquoi ne souffre-t-elle pas que je l'aime aussi?

Il me regardait, étonné, ne comprenant pas.

— Elle ne veut pas que vous l'aimiez?

— Non.

Il tomba dans une songerie profonde.

— Ah! me dit-il enfin, son cœur est si plein de doux secrets! Il est immense et mystérieux comme le ciel.

Il me quitta. Je me mis à marcher dans la nuit, devant moi, sans voir. Oui, son cœur était plein de mystères. Pourquoi n'avait-elle pas voulu se laisser aimer? Je n'aurais pas renoué avec Nini; nous n'aurions pas mené ensemble cette vie écrasante et bête. Et la douceur du ciel étoilé m'amollissant de plus en plus, je sentis se fondre mon âme dans des souffrances.

XII

Nous ménagions une surprise à notre bonne cousine Bel pour le jour de sa fête : c'était le portrait de Thérèse fait par moi. Le portrait s'achevait à petites fois, traînant un peu, à cause de mon inexpérience.

Elle était assise, une après-midi, la tête tournée de profil, un fichu de soie autour du cou, les mains posées sur les genoux, dans l'attitude que je lui avais choisie.

La chaleur tombait, intense et lourde. Le soleil étincelait sur le jardin, baignant les roses, les murs, le ciel dans un ruissellement blanc qui faisait paraître la chambre noire. Nul bruit dans l'air ni dans les maisons : la rue était muette. Et par la fenêtre ouverte des bouffées d'aromes pénétraient, chargeaient l'air de mollesses énervantes.

Elle avait plissé un peu les yeux, pour mieux les fixer sur un point. Le reflet du dallage donnait à sa peau mate des frissons clairs de soie, une ombre très fine engrisaillait le dessous de son menton et, par moments, une rosée de sang perlait

Digitized by Google

à ses joues, légère comme une touche de pastel. Ses cils traçaient une ombre mobile et vague sur la lumière des prunelles.

Nous parlions peu. Quelquefois, je corrigeais sa pose d'un mot.

— Comme cela? faisait-elle.

Et le silence recommençait.

Au bout d'une demi-heure, elle se sentit fatiguée et se leva. Je glissai mon dessin dans le portefeuille, et soulevant le coin d'un des stores du salon, je regardai dans la rue, machinalement. Solitude complète. Derrière les fenêtres, des têtes se penchaient, accablées, entre un journal et un pot de fleurs.

Une main agita un rideau brusquement :

— Elle vous a vu ; elle s'est retirée, me dit Thérèse, demi-rieuse, en haussant lentement les épaules.

C'était une voisine qui passait sa vie à l'espionner.

Tout le reste du quartier dormait. Une sorte d'engourdissement funèbre sortait des habitations étalant à la file leurs façades closes, comme les stèles dans un cimetière.

Je repris mon carton sur mes genoux.

— Voulez-vous?

Elle regagna sa place.

— Quelle existence! lui dis-je alors. Ces gens ne sentent pas, ne vivent pas, sont pareils à des léthargiques.

— Ils n'ont pas nos rêves ni nos illusions, voilà tout. En sont-ils plus à plaindre?

— Oui. Mieux vaut cent fois ce que vous appelez nos rêves et nos ambitions avec leurs troubles, que la torpeur de ces ruminants.

Les sourcils tendus, elle regardait devant elle ; puis, comme se parlant à elle-même :

— Je le pensais autrefois. Je sentais peser sur moi, comme la mort, cette placidité sans bornes ; j'ai eu des jours où, me débattant contre l'envahissement d'un froid mortel, je me tordais les poignets de douleur et d'ennui. Il me semblait que je devenais folle ; je criais pour que ma voix au

Digitized by Google

moins me répondît. Et puis, l'habitude arrive ; on se fait à tout, même à ne plus vivre, et, par moments, je me demande s'ils ne sont pas plus heureux que nous.

Une légère exaltation avait animé son visage ; ses narines palpitaient.

Jamais elle ne m'en avait autant dit ; il me paraissait qu'elle se révélait à moi, pour la première fois ; je devinai tout un enchaînement de peines dans cette lamentation sourde, d'une douleur inexprimable.

Et tout à coup, craignant de s'être trop montrée, elle eut son joli sourire :

— J'ai un peu exagéré, peut-être. Et puis, il y a si longtemps de cela !

Un vent caressant nous arrivait des hauteurs du ciel. Je le sentais passer autour de mes oreilles, le long de mes poignets, et il chassait sur mon papier la mie du pain dont je me servais pour effacer. Des moineaux pépiaient dans un pommier ; on entendait dans la campagne, au loin, les cigales, et des mouches entraient dans l'appartement avec des ronflements assoupissants et continus.

Le silence, la chaleur, les bourdonnements confus de l'air, l'intensité du jour finirent par me jeter dans une somnolence infinie et délicieuse. Par moments, mes yeux se posaient, immobiles, sur le visage de Thérèse ; je regardais bouger les mèches de ses cheveux au souffle de la brise et sa prunelle chaude, sur laquelle s'abattaient ses paupières, se moirer, sous la frange des cils, de chatoiements brusques. Puis, elle-même parut céder au charme engourdissant des choses, ses cils se rapprochèrent petit à petit, répandant sur la clarté des yeux une ombre plus profonde, et je cessai de voir et d'entendre.

Le bruit de mon crayon roulant à terre me rappela à moi, et en même temps un petit cri se fit entendre au-dessus de ma tête. Je levai les yeux : c'était Thérèse, penchée sur mon fauteuil et qui, surprise par mon réveil, se rejetait en arrière, vivement, un peu confuse. Mais son mouvement n'avait pas été rapide au point de m'empêcher de

Digitized by Google

voir, appuyée sur moi, la douceur de son regard. Une de ses mains s'appuyait encore sur mon fauteuil, je la saisis.

— Je me suis endormi, lui dis-je ; pardonnez-moi.

— Vous ne me demandez pas si je ne me suis pas endormie comme vous ?

— Vraiment ?

— Vraiment, oui.

Nos yeux se rencontrèrent : nous nous regardâmes, souriants.

— Je voudrais vivre toujours ainsi près de vous, lui dis-je.

— Ne nous voyons-nous pas presque tous les jours ?

— Ce n'est pas la même chose.

Et, renversé sur le bras du fauteuil, je cherchai à l'attirer doucement à moi. Un nuage couvrit son front ; je sentis céder son corps. Alors, mes mains se chargèrent d'électricité. Je chuchotai :

— Viens !

Elle ferma ses paupières ; puis, subitement, les rouvrant :

— Ce portrait ne sera jamais fini si nous y allons de ce train, me dit-elle.

Je l'enveloppai de mes regards, et lui reprenant les deux mains, violemment :

— Vous vous mentez en ce moment, Thérèse, m'écriai-je. Oh ! ne dites pas que vous ne m'aimez pas, je le sais...

Un tremblement parcourut ses membres ; ses cils s'agitèrent à plusieurs reprises ; elle pâlit. Je me mis à lui murmurer les choses sans mots, folles et douces, qui viennent aux lèvres dans les aveux.

Elle faisait des efforts pour se raffermir, et ses mains me repoussaient.

— Thérèse, puisque je te dis que tu m'aimes ! Rien au monde ne peut empêcher cela... Tu m'aimes. Est-ce que cela ne se devine pas ?

Elle était devant moi, palpitante, les yeux perdus, invoquant un secours. Elle s'avança tout à coup vers moi et mit sa main sur ma bouche.

Digitized by Google

— Tais-toi ! cria-t-elle.

Je la pris par ses poignets, et la forçant à m'écouter :

— Ceci est un jeu cruel, Thérèse. Mais je ne veux plus me taire. Vous savez aussi bien que moi que je vous aime, que je vous aime, entendez-vous, Thérèse? Ah! cette fois-ci, je vous l'aurai dit enfin.

— Laissez-moi! Non, je vous jure, cela ne se peut pas.

— Mais tu mens, ne vois-tu pas que tu me mens?

— Stéphane, écoutez-moi. Vous ne me connaissez pas encore. Il y a entre nous...

— Quoi?

Elle hésita d'abord, puis, se voilant le visage des deux mains, elle me cria :

— Je ne voulais pas vous le dire : c'était un secret que je comptais emporter avec moi. Mon cœur a appartenu à un autre, Stéphane!

J'ôtai doucement ses mains de ses yeux.

— Je le savais, Thérèse!

— Et vous avez pu m'aimer?

Ce fut une détente de tout son être dans un soupir; et la minute d'après, s'affaissant dans mes bras, ses yeux clos, un sourire de félicité pure et presque d'extase sur les lèvres, elle murmura :

— Il savait tout !...

Je lui dis mon amour, mes premières émotions, son apparition dans mon existence. Elle m'écoutait radieuse et confuse, ayant par moments un spasme muet qui la renversait un peu en arrière.

— Serait-ce vrai, Stéphane? Et c'est à moi que tu parles?

— Bien avant de te connaître, mon âme te suivait; elle planait autour de toi. Je vivais de ta vie. Je t'avais devinée, ma Thérèse.

— Méchant! Je vous ai cru d'abord indifférent, railleur. Vous m'attiriez et me repoussiez en même temps. J'avais un peu peur de vous!

Et je lui demandais pardon, agenouillé devant elle, sa taille enfermée dans mes mains, et perdu dans des ravissements.

Digitized by Google

Nous repassions ensemble nos soirées, chez les cousins. Elle me disait :

— Quelque chose de plus fort que ma volonté me ramenait là. Je me promettais de ne plus te voir et je te revoyais avec bonheur.

— Tu es restée quelquefois plusieurs jours sans venir.

— Je craignais tant d'aimer ! Je me sentais incapable de te faire accroire que je n'avais jamais aimé aucun homme avant toi. Je voyais bien qu'une sympathie irrésistible nous portait l'un vers l'autre. Pour tout au monde, j'aurais voulu qu'elle ne fût que de l'amitié. C'était une illusion.

— Pas comme notre amour, Thérèse.

Nous sentions monter à nos lèvres la plénitude de nos cœurs et, les yeux dans les yeux, nous nous sourîions ineffablement.

— Nous nous verrons tous les jours, n'est-ce pas? lui dis-je.

— Tous les jours.

— Mais pas ici, Thérèse. Je n'en ai plus le droit !

— Ah ! merci !

XIII

Des jours s'écoulèrent.

Nos entretiens chez les cousins avaient, à présent, la douceur des rendez-vous. Nous passions des heures entières, assis l'un à côté de l'autre, nos mains se touchant par moments, ou nos vêtements. Quelque chose de profond montait de nous et nous remplissait le cœur. Nous étions à cette minute d'or où l'esprit, occupé à savourer le présent, ne se soucie pas de l'avenir. Je lui disais *tu* et *vous* à la fois.

— Moi, je n'ose pas toujours, disait-elle ; cela viendra tout seul, plus tard.

Nous nous faisions des confidences. Elle me disait :

— Il me semble que nous nous connaissons de ce matin,

Digitized by Google

et pourtant que nous nous sommes toujours connus. Ah ! si cela pouvait durer !

— Craignez-vous qu'il en soit autrement ?

— Non. Je suis folle. Des peurs me prennent. Il me semble que j'ai trop de bonheur.

Et elle ajoutait avec son beau sourire mourant :

— Je ne suis pas habituée à cela.

Je l'assurais alors de mon amour. J'oubliais, dans ces moments, jusqu'au souvenir de Nini. Rien n'existait plus qu'elle. Rentré chez moi, je me reprochais de la tromper : je prenais des résolutions ; je me considérais comme le plus vil des hommes.

Elle s'étonnait d'être aimée, ne se croyant ni assez jeune ni assez belle ; l'habitude de l'ombre et du sacrifice avait effacé en elle la coquetterie féminine. Chaque jour me révélait des côtés nouveaux de sa personne, et des pudeurs, des sentiments, jusque-là inexplicables, s'expliquaient tout à coup.

Je ne ressentais d'ailleurs auprès d'elle aucune de ces obsessions des sens que j'avais connues avec Nini. Elle semblait en dehors de la région des désirs troublants, et son charme, au lieu d'irriter, provoquait en moi des apaisements infinis. Je ne l'avais jamais trouvée pourtant plus séduisante ; des rougeurs frissonnaient par moments parmi la blancheur de ses joues, et son sourire avait une grâce amoureuse, inconnue.

Le soir, je la reconduisais jusqu'à sa porte, et nous nous serrions longuement la main, en nous disant :

— A demain.

Sa sensibilité avait encore augmenté. Les moindres choses l'affectaient considérablement. Je me souviens d'un trait qui la peindra tout entière, à cette époque de sa vie. Un jour que j'étais auprès d'elle, chez nos cousins Ridder, nous regardions devant nous, vaguement, par la fenêtre ouverte. La fenêtre donnait sur une cour étroite, terminée par un mur où s'allongeait un maigre cep de vigne. Tout à coup, elle poussa un cri, et me montrant du doigt un endroit du mur :

Digitized by Google

— Là ! voyez ! me dit-elle.

Une pâleur affreuse avait envahi ses joues, et ses yeux dilatés fixaient avec effroi le point qu'elle m'avait désigné. Effrayé moi-même, je tournai mes regards vers le mur ; mais il me fut impossible de distinguer autre chose que les larges feuilles à reflets métalliques, estompés déjà par la brune.

— Stéphane, me dit-elle, vous seul pouvez la sauver. L'araignée va la dévorer... Encore un instant...

Elle n'acheva pas. Se levant d'un bond, elle se précipita du côté de la vigne, et tendant la main à travers les branches, avec un petit cri d'effroi, elle brisa le réseau de l'araignée.

— Sauvée ! s'écria-t-elle.

Et j'entendis le bourdonnement d'une mouche qui s'envolait.

Quelquefois, au milieu de nos plus grandes joies, ses mains dans les miennes, et tandis qu'elle me souriait, une larme s'échappait de ses yeux.

— Pardonnez-moi, mon ami, disait-elle, ce n'est pas une larme ; c'est un peu du trop-plein de mon cœur qui s'en va par mes yeux. Il faudrait un autre nom à cela.

Ou bien elle me disait, avec une mélancolie indicible, que son bonheur l'accablait et qu'elle était insuffisante à le contenir ; mais l'instant d'après, se reprenant :

— Ce n'est pas cela que j'ai voulu dire, ajoutait-elle avec un sourire. Ma bouche dit souvent des choses que ne pense pas mon cœur. La joie me fait un peu délirer.

Elle avait, depuis quelques jours, des rêves dont le souvenir la poursuivait, même éveillée.

— Je ne suis pas superstitieuse, Dieu merci ! et pourtant cela me trouble : mes songes ne sont remplis que de noirs présages.

Elle me raconta qu'elle avait eu des songes riants, au contraire, les jours qui avaient précédé ce que nous appelions « notre premier jour ».

— Vous voyez bien qu'ils ont quelquefois du bon, ajouta-

Digitized by Google

t-elle. Je vous promets, Stéphane, de ne pas croire aux mauvais.

Elle avait des silences dans lesquels elle se perdait et qui duraient jusqu'à m'inquiéter.

— A quoi pensez-vous? lui disais-je alors, la voyant comme perdue en elle-même.

Elle mettait la main sur sa poitrine et me répondait avec une expression de tendresse joyeuse :

— A rien... Je m'écoute.

Mais presque toujours les émotions dans lesquelles la plongeaient nos rencontres finissaient par se changer en souffrances, et quelquefois la douleur était si forte qu'elle ne parvenait plus à la maîtriser.

— Il me semble qu'un chien me mord le cœur à belles dents, me disait-elle en pâlissant.

D'autres fois, c'était comme un rouage qui se détendrait et se mettrait à tourner avec une vitesse prodigieuse.

Un jour que le mal avait duré plus longtemps que d'habitude, elle laissa tomber sa tête sur mon épaule, et les yeux brillants de larmes, la bouche entr'ouverte dans un sourire, elle murmura :

— Je voudrais mourir, maintenant que je suis parfaitement heureuse.

Alors je pris son front à deux mains et me mis à le baiser avec fureur :

— Folle! Trois fois folle!

Elle secoua la tête.

— Non, non : cela pourrait s'arrêter trop tard.

Cependant, une insurmontable lâcheté continuait à me ramener vers Nini. J'arrivais toujours avec l'intention de rompre; puis, l'hésitation me prenait. Quelquefois, cela finissait par des gronderies, d'autres fois par des baisers; et je sentais des angoisses inexprimables à la pensée que je les trompais toutes les deux.

Au milieu de ces incertitudes, Nini gardait encore des heures de grâce et d'amour. Une obstination à me sourire, à m'offrir ses caresses, à m'aimer comme par le passé sur-

Digitized by Google

nageait en elle. Ses yeux brillants s'allumaient alors à l'ardeur de son sang, et sur sa bouche flottaient des mots tendres, un murmure de passion. Je lui en savais d'autant moins gré que j'aurais voulu la prendre en horreur et que je ne pouvais m'arracher à sa séduction.

Mais ces tendresses ressemblaient à des coups de soleil dans la bourrasque. Elle sentait bien que chaque jour me détachait un peu plus, et cette inconstance froissait sa vanité. Pourtant, elle ne me quittait pas. Une habitude tenace, un semblant de ménage la retenaient.

Un jour qu'elle m'avait reproché plus amèrement ma froideur, je m'écriai que cette vie n'était plus tolérable et qu'il fallait nous séparer.

— Ah! c'est donc cela? répliqua-t-elle aussitôt. Tu voudrais me voir repartir et te laisser le champ libre, n'est-ce pas? Eh bien, je ne veux pas m'en aller, moi.

Je craignis quelque coup de tête. Je redoutais surtout qu'un hasard ne la mît au courant du motif de mes absences. Elle pouvait m'épier, me faire suivre. J'évitai de sortir avant la nuit; je n'arrivais chez mes cousins qu'après des précautions sans nombre. Je tremblais à chaque coup de sonnette que ce fût elle.

XIV

Il avait été convenu que Thérèse me donnerait une dernière séance pour son portrait, chez elle.

Ce jour-là, une électricité d'orage chargeait l'air lourd. Je n'avais pas eu la force de me mettre de suite au travail; je m'étais jeté dans un fauteuil; elle était venue s'asseoir près de moi. Puis, doucement, j'avais roulé à ses genoux.

En ce moment, un petit bruit contre les vitres attira notre attention : je levai les yeux et, par la fente des rideaux mal joints, je vis dans l'atmosphère noyée de la rue une forme indistincte. La minute d'après, quelqu'un sonna, j'entendis dans le corridor la voix de Nini.

Digitized by Google

Un trouble inexprimable m'envahit. Je pris la main de Thérèse et l'attirai vers moi, comme si un danger nous menaçait. Je voulus parler : les paroles expirèrent dans ma gorge.

La servante ouvrit la porte; elle entra. Elle était très pâle, elle pinçait la bouche. Elle nous regarda tous deux, puis la chambre, puis les meubles, d'un regard hostile, persistant.

Thérèse s'avança à sa rencontre, étonnée.

— Mademoiselle...

Elle lui coupa la parole, et brutalement, la voix haute, implacable :

— Vous, taisez-vous; je ne vous parle pas; je ne viens pas ici pour faire votre connaissance.

Puis, me désignant du doigt :

— Je viens le chercher, lui.

Elle s'approcha de moi et mettant la main sur mon épaule :

— Allons, viens, dit-elle.

Je me dressai, furieux, avec un mot terrible.

Elle éclata de rire.

— Il me connaît bien pourtant! dit-elle. Il a dû vous dire, madame, qu'il était mon amant avant de devenir le vôtre.

Je vis Thérèse pâlir, chanceler, se retenir à un meuble et, tout à coup, porter la main à son cœur, effroyablement blanche.

— Ah! vous me tuez!

Ce fut un cri.

Je me retournai vers Nini, suppliant, les mains jointes, et lui dis à voix basse:

— Pars, au nom de Dieu. Tu sauras tout, tantôt.

— Partir, te laisser seul avec elle, pour lui dire, comme tout à l'heure à ses genoux, que tu l'aimes! Pas si bête! Nous partirons à deux.

— Non, va-t'en, tiens, je t'en conjure ; je ferai ce que tu voudras après ; mais tu la tues... Regarde.

Thérèse s'était rapprochée.

— Mademoiselle vous demande une chose qui n'est que

Digitized by Google

juste, mon cousin, me dit-elle d'une voix douce. Je ne sais pas ce qui pourrait vous retenir ici.

Je la regardai stupéfait, sentant tomber cette douceur comme du plomb fondu sur mon cœur : toute ma vie se dénouait en ce moment. Un froid d'agonie glaça mon corps. Qui supplier? A qui m'adresser? Et, tout à coup, j'entraînai Nini et gagnai la rue.

Une fois dans sa chambre, elle eut peur.

— Viens près de moi, me dit-elle en m'attirant.

— Arrière ! Vous n'êtes qu'une fille ! Je vous hais.... Séparons-nous.

— Eh bien ! oui ! Séparons-nous, cria-t-elle. Aussi bien j'en ai assez, moi aussi.

Mais presque aussitôt, elle se mit à fondre en larmes :

— Ah ! si j'avais prévu cela ! Nous sommes bêtes, nous autres, femmes ! Malin, celui qui m'y rattrapera !

Une surexcitation violente ébranlait mes nerfs. J'aurais voulu crier, pleurer, déchirer quelque chose avec mes dents.

Mes lâchetés passées, comme une meute de remords, me tenaient à la gorge, et je me débattais, éperdu, dans la douleur d'avoir tout détruit autour de moi. Puis, à ce grand ébranlement succéda une consternation morne : je pensai à la victime lamentable que j'avais faite, à la foi trompée, à l'impossibilité d'une explication, et des idées funèbres me remplirent l'esprit.

J'étais rentré chez moi, pour me retrouver avec moi-même. Je m'étais assis à ma table, la tête dans mes mains, les yeux fixes, perdu dans ma souffrance ; puis, j'avais cessé de penser et mon cerveau était devenu comme une meule qui tourne dans la nuit. Une sensation douloureuse m'arracha à cette torpeur : c'étaient mes ongles qui m'entraient dans le front.

Je cherchai à rassembler mes idées. Il fallait la voir à tout prix, lui avouer ma faute, implorer son pardon et, par une grande expiation, lui prouver l'immensité de mon repentir. La voir ! Mais me recevrait-elle? Et, si elle me recevait, ne m'écraserait-elle pas sous son mépris?

Subitement, je me trouvai dans la rue, et mes pas me por-

Digitized by Google

tèrent du côté de sa maison. Je sonnai. La vieille servante m'ouvrit, tremblante, joignit les mains :

— Ah ! monsieur Stéphane, qu'est-il arrivé? Quand vous êtes parti, j'ai entendu un grand bruit, comme une chose qui tombe, et je suis montée. Mademoiselle était à terre. A présent, c'est fini, elle va mieux. Elle est là, dans la chambre.

Un battement de cœur horrible me prit quand je la vis. Elle était assise près de la fenêtre : elle travaillait.

— Thérèse !

Je fis deux pas, et m'arrêtai.

Elle tourna vers moi son visage pâli : elle me souriait.

— Ah ! c'est vous !

Alors, éperdu de honte et de douleur, la gorge serrée, j'allai rouler à ses pieds, bégayant des mots de pardon.

Elle mit la main sur mon épaule.

— Stéphane, relevez-vous. Je n'ai rien à vous pardonner.

Puis, hochant la tête, avec une résignation calme :

— Je vous avais bien dit que je n'étais pas faite pour le bonheur. La faute n'en est à vous ni à personne : elle en est à moi seule. J'ai trop présumé de ma part de joie en ce monde.

Une large lumière, une mansuétude immense tombaient de ses prunelles posées sur moi ; elle avait la splendeur douloureuse des choses qui entrent dans la mort. Je ne fus plus maître de ma douleur, j'éclatai en sanglots.

— Vous saurez tout, Thérèse ; je veux tout vous dire.

— Non, mon ami. A quoi bon ? Rien ne peut empêcher ce qui est. Je suis convaincue, du reste, que vous étiez sincère, même en me trompant. Vous ne pouviez pas supposer ce qui arriverait. Nous sommes toujours un peu le jouet des circonstances.

J'avais pris ses mains. Je lui disais :

— Je veux expier ma faute jusqu'au bout. Je resterai à vos genoux, Thérèse ; je ne me relèverai que lorsque j'aurai bu mon calice de honte tout entier. Donnez-moi une dernière preuve d'estime en m'écoutant. Vous me jugerez ensuite.

Elle secoua la tête :

Digitized by Google

— Il y a une chose que vous ne direz pas, Stéphane, et qui n'en est pas moins vraie : c'est que j'ai fait moi-même lamoitié du chemin quand vous êtes venu à moi. J'ai donc, autant que vous, une part dans l'erreur dont nous sommes à présent les victimes.

J'avais posé ma main sur sa bouche.

— Taisez-vous... Écoutez-moi... Là, à tes pieds.

Ce fut une confession complète. Je lui dis ma rencontre avec Nini, nos tendresses, son départ, ma douleur, toute mon existence jusqu'à ces jours présents.

Petit à petit, ses yeux se remplissaient de larmes. Par moments, elle m'interrompait pour me plaindre.

— Voilà la vérité, Thérèse, lui dis-je quand j'eus finis mon récit. Je vous jure qu'elle est entière. Je ne vous ai rien caché, ni mes lâchetés, ni mes joies, ni mes peines. Vous m'avez pardonné tantôt. Me pardonnerez-vous encore maintenant que vous savez tout?

Elle me tendit la main.

— Plus encore, me dit-elle, s'il m'avait été possible de ne vous pardonner qu'à moitié.

Je pris sa main et la baisai longuement, en la mouillant de mes larmes.

— Ah! merci! merci! Mais votre pardon n'est pas suffisant pour me réconcilier avec moi-même. Je voudrais verser mon sang, faire quelque chose de difficile et de grand, expier noblement ma conduite, afin de pouvoir vous revenir meilleur et digne enfin de vous.

Elle regardait devant elle, ses sourcils levés, livrée à une réflexion profonde.

— Une expiation! me dit-elle enfin; oui, mon ami, vous avez raison, il en faut une. Dites-le-lui, à elle, et obtenez votre pardon. Elle est la seule, de nous trois, qui ne soit pas coupable. Nous le sommes tous les deux envers elle. Elle vous pardonnera, Stéphane : mon cœur me le dit. Recommencez alors à deux la vie d'autrefois, celle des beaux jours.

— Jamais!

Elle se leva à ce cri, résolue, et me répondit avec animation :

Digitized by Google

— Je m'étais emparée de son bien, après tout. Vous lui apparteniez, Stéphane! Toute autre aurait agi comme elle.

Et elle ajouta plus bas :

— C'est elle que nous trompions.

Alors, une rage me prit; je me traînai à ses genoux; je baisai l'endroit du tapis où se posaient ses pieds; j'aurais voulu m'exterminer devant elle; et tout à coup, la scrutant jusqu'au fond de l'âme :

— Ah! je le sens, vous voulez que tout soit fini entre nous, exclamai-je.

Elle demeura un instant silencieuse, puis, appuyant la main sur son cœur :

— Ah! mon ami, épargnez-le! ne lui demandez plus rien : il est à bout de forces.

Nous demeurâmes longtemps l'un devant l'autre, sans rien nous dire.

— Et si je ne pouvais pas, Thérèse, m'écriai-je tout à coup; si je ne pouvais plus vivre sans vous!... sans toi!

— Mon ami, Dieu vous en donnera la force.

Elle continuait à me sourire; ce sourire, chargé de pardon, me suivit jusqu'à la porte.

Une fois dehors, il me sembla que je venais d'enterrer une partie de moi-même; et vaguement, je pensai à m'expatrier. Là-bas, quelque part, il devait exister une terre d'oubli.

XV

A mesure que j'avance dans ces tristes confessions, je veux, mais vainement, en différer la fin. Comme un homme qui se sent coupable et qui résiste aux efforts qu'on fait pour l'entraîner vers les lieux témoins de sa faute, je cherche à reculer le moment où, ayant vécu pendant quelque temps avec cette douce Thérèse Monique, de la vie du souvenir, il me faudra la reperdre une seconde fois. Quand j'aurai cessé d'écrire, quand ma plume cessera de prendre au plus pro-

Digitized by Google

fond de mon cœur le sang de ma douleur, tout sera dit : il ne restera plus rien d'elle, et je n'aurai plus même la triste consolation de pouvoir recommencer mon récit. Mais les choses, plus fortes que mon désir et que ma volonté, m'emportent irrésistiblement vers ce dénouement que rien n'a pu conjurer et qui me remplit encore, après tant de temps, d'une ineffaçable douleur. Comme une lampe où l'huile décroît, je vois s'effacer lentement devant moi, et pâlir dans une lumière qui va s'assombrissant, l'âme charmante qui fut ma cousine. Dans un instant, elle ne sera plus qu'une lueur imperceptible à l'horizon ; puis, cette dernière lueur disparaîtra à son tour ; mes sanglots révèleront seuls qu'il y eut quelqu'un de vivant à cette place, dans cette nuit morne, comme un chien aboie à l'endroit où a disparu son maître.

Un soir, j'appris des Ridder que Thérèse s'était alitée ; je ne fis qu'un bond jusque chez elle ; la vieille Mélanie m'ouvrit.

— Ah ! si vous saviez ! me dit-elle. Elle était sortie, avant-hier. En rentrant, elle s'est jetée sur une chaise, et elle est restée là très longtemps, la tête dans les mains. Tout tournait autour d'elle. Elle n'avait plus même de voix pour me répondre. Il a fallu la soutenir sous les bras pour la conduire à son lit. Puis, tout à coup, de grands tremblements l'ont secouée, et pendant deux jours elle n'a plus reconnu personne. Pas même moi !

Le médecin avait défendu de laisser monter auprès d'elle. Elle était un peu plus calme à présent, du reste : les grands accès n'avaient pas reparu ; mais chaque nuit ramenait la fièvre. Elle délirait alors, faisait de grands gestes dans le vide, et tout à coup se débattait contre quelqu'un d'invisible qui semblait l'entraîner.

Je me chargeai d'avertir Balt. Il arriva immédiatement ; sa douleur fut très grande. Il me serra dans ses bras, avec une exaltation extraordinaire, et me dit :

— Dieu m'est témoin que je voudrais souffrir à sa place !

Nous demeurâmes ensemble, une partie de la nuit, dans le petit salon du bas. Bel veillait auprès d'elle.

Digitized by Google

Au petit jour, Thérèse ouvrit les yeux, vit l'excellente femme et lui serra les mains, sans rien dire.

La fièvre finit par disparaître entièrement, mais il restait une lassitude infinie du corps et de l'esprit. Par moments, elle portait la main à son cœur, ouvrait sa bouche toute large, comme pour aspirer : un grand poids l'oppressait. Elle parlait peu, ne pouvant parler longtemps sans se sentir épuisée.

— Mais elle parle avec les yeux, me disait Bel. Je n'ai qu'à la regarder : je comprends tout ce qu'elle voudrait me dire.

Elle avait prononcé mon nom deux fois, la veille, et un peu après, celui de Balt.

Balt entendit cette parole. Une expression de joie profonde se peignit aussitôt sur sa figure, et il se mit à pleurer comme un enfant.

— Elle a pensé à moi, Stéphane! Elle ne m'a pas oublié!

Il revenait tous les soirs, il suppliait Mélanie de le laisser un peu dans la maison : il se faisait humble.

— Vous verrez, je ne toucherai à rien ; je ne tacherai pas les tapis ; je demeurerai dans un petit coin. Mais laissez-moi jusqu'à minuit. Puis, je partirai.

A minuit, il reprenait sa route, à travers champs.

— Je lui ai dit que vous étiez en bas, vint me dire Bel un soir, elle a paru heureuse de vous savoir si près d'elle. Elle vous demande.

Et pour la première fois j'entrai dans sa chambre. Huit jours s'étaient écoulés depuis que je ne l'avais vue, et devant ce lit de souffrances où l'avait conduite ma faute, le passé me revint tout à coup, accablant et terrible. J'aurais voulu me jeter à genoux, dès le seuil, et me traîner ainsi jusqu'à son chevet.

Elle tira lentement sa main des couvertures et me la tendit. Je me précipitai dessus, en sanglotant. Quand je relevai la tête, elle me souriait.

Je fus épouvanté des ravages du mal. Ses yeux avaient gardé une douceur admirable, mais la chair s'était creusée à

Digitized by Google

l'entour, et cette cernure leur donnait une profondeur et comme un regard lointain.

— Elle a l'air de nous regarder par delà la vie, murmura Balt à mon oreille.

Une lumière sortait des prunelles, noyée dans la retombée des paupières, et des lignes sévères découpaient le menton, le galbe des joues et les tempes. Comme le jour qui entre dans les gloires du couchant, son visage avait l'assombrissement des disparitions prochaines.

Elle me fit signe de m'approcher, et quand je fus près d'elle, elle me demanda des nouvelles de Nini. Elle parlait d'une voix faible et basse, lentement, ses yeux fixés sur les miens. Tandis que sa bouche remuait, je regardais trembloter, au fond de ses prunelles, comme des étoiles dans l'eau d'un puits, des clartés pâles qui, par moments, s'éteignaient. Elle me renvoya, au bout de quelques instants, en me disant :

— Revenez quelquefois, pas trop souvent. Il ne faut pas lui faire de la peine.

Je revins chaque jour, passant là toutes les heures. Quelquefois, je me réfugiais dans les chambres du rez-de-chaussée; j'en fermais les portes sur moi, et là, seul avec ses vieux meubles amis, je me perdais dans des contemplations sans fin, pensant à ce rêve qui s'achevait dans la mort et sentant, de minute en minute, s'accroître la solitude autour de moi. Je posais la main sur les chaises, les tables, les tapis, sur tout ce que sa personne avait touché, et ma lèvre baisait, sur ses corbeilles, la trace de ses doigts. Puis, une angoisse subite me torturait le cœur, comme dans des tenailles. Il me semblait que quelqu'un allait descendre et m'apprendre qu'elle n'était plus. Des coups répétés retentissaient dans mon cerveau, et je saisissais ma tête à deux mains, redoutant vaguement la folie. Jamais je ne l'avais autant aimée, et un désir insensé de la posséder se mêlait à ma douleur, avec des retours obstinés.

Le médecin n'espérait plus.

— Elle s'éteindra tout doucement. C'est une affaire de

Digitized by Google

temps ; un peu plus vite, un peu plus lentement, selon les émotions.

Le lendemain de cette sinistre prédiction, elle me dit :

— Stéphane, je sens que mon jour approche. Mettez-vous plus près de moi : je voudrais vous entretenir encore un peu, tant que ma pensée m'appartient. Demain, je ne le pourrai peut-être plus.

— Thérèse !

— Mon ami, il n'y a rien à faire à cela : ce qui doit arriver arrive fatalement.

Puis, au bout d'un instant :

— Je puis vous le dire, à présent : je vous ai bien aimé, Stéphane, et j'ai été bien heureuse en vous aimant.

Je tenais ses mains dans les miennes ; un silence profond nous entourait.

Et, tout à coup, elle s'affaissa dans ses oreillers, fatiguée.

Le lendemain,— c'était un jeudi,— je la trouvai mieux que d'habitude. Elle avait fait rouler son lit devant la fenêtre, de manière à voir les campagnes, dans le lointain. Bel avait tassé les coussins sous elle ; le haut de son corps sortait des draps, un peu courbé, dans un peignoir blanc, à dentelles ; et des manchettes retombaient sur ses mains pâles, les faisant paraître plus pâles encore. Du réséda était éparpillé sur les draps, devant elle ; et ce parfum subtil se mêlait aux senteurs du linge frais du lit. Quelquefois, elle remuait à demi les narines, aspirait les odeurs, et du bout de ses doigts, elle ramassait les petites tiges et les ramenait vers elle.

Elle eut un regret suprême ;

— Ah ! que c'est bon, vivre ! nous dit-elle.

Rien n'annonçait la mort ; on la sentait approcher pourtant à l'appesantissement extraordinaire des silences. Un accroissement de majesté se mêlait à la douceur plus grande de ses manières, et par moments, ses yeux regardaient au loin, comme si elle eût regardé venir quelqu'un.

Balt arriva dans l'après-midi. Il apportait un grand bouquet de fleurs des champs, qu'il avait cueillies en arrivant. Elle le fit mettre près d'elle, sur la table, et le contempla lon-

Digitized by Google

guement; puis, elle voulut le respirer, et sa figure amincie disparut un instant tout entière dans l'ampleur éclatante du bouquet. Quel bonheur, l'été, de cueillir des fleurs le long des chemins ! et elle me parla d'un bouquet tellement gros que nous avions eu de la peine à le rapporter, un jour que nous étions allés chez notre ami.

Elle fit ouvrir les fenêtres, but l'air à longues gorgées. Une tiède après-midi de septembre s'achevait dans les splendeurs du soleil décroissant à l'horizon. Des abeilles bourdonnaient. Dans les pommiers, des oiseaux chantaient. Elle tendit les sourcils, parut vouloir absorber le spectacle des choses, puis ferma les yeux et s'endormit.

Nous pressentions tous l'imminence de la mort. Le prêtre vint : elle-même l'avait demandé, dans la journée. A genoux, nous écoutâmes les funèbres chuchotements.

Puis, la nuit tomba.

Elle nous prit à chacun la main.

— Tantôt je ne pourrai plus peut-être : mettez-vous plus près... que je vous voie tous, jusqu'au dernier moment... Plus près encore ! mes yeux emporteront votre image.

Les sanglots éclataient dans la chambre.

Sa voix devint plus faible. Elle remua à plusieurs reprises les paupières, et sa main fit dans les draps des plis vagues. L'agonie commençait.

Elle se tourna une dernière fois vers nous ; mon nom voltigea un instant dans le pli de sa bouche, doux comme un sourire.

Puis, le petit jour du matin entra par le dessous des stores. Des coqs chantèrent. Je sentis tout à coup tomber sur mes mains une larme brûlante.

C'était Balt qui les tenait dans les siennes et qui pleurait.

— Ah ! Stéphane, qu'allons-nous faire sans elle ? me dit-il.

Et, serrés l'un contre l'autre, nous qui l'avions tant aimée, nous nous embrassâmes désespérément.

Digitized by Google

XVI

Bien du temps a passé depuis. Je croyais ma vie terminée, elle n'était qu'interrompue. Je quittai l'université et la ville. Je voyageai. Quelle chose singulière et obstinée que cette matière humaine qui résiste aux assauts des plus fortes douleurs et qu'un souffle pourtant emportera tantôt ! Je pensai plus d'une fois à la mort dans ces jours d'épreuves ; plus d'une fois, je contemplai avec envie l'herbe profonde des cimetières ; mais la mort n'arrive qu'à son heure et la mienne n'avait pas encore sonné. La vie est parfois un châtiment.

Nini s'est remariée quelque part, je ne sais pas où. Peut-être a-t-elle été meilleure avec un homme meilleur que moi. Notre roman s'acheva dans l'indifférence et l'oubli. Comme une ombre pâle, elle a disparu dans les lointains de ma jeunesse.

Mélancolie infinie de penser qu'il ne reste plus même, au détour du chemin, un peu de poussière pour marquer la trace de ceux qui sont partis !

Balt n'a pas quitté son village. Sa mère doit être bien vieille ; ils vivent ensemble dans la solitude de leur petite maison. J'ai tâché de le faire travailler ; mais le charme était rompu : il n'a plus rien sculpté depuis la mort de Thérèse ! Quelquefois, le front dans les mains, je pense à ce grand amour. Une voix s'élève alors en moi et me dit : « Il l'aimait plus que toi ! »

Puis, d'autres figures s'éveillent dans ma pensée : je revois les Ridder ; vous, Bel ; vous, Mathias, cœurs simples et bons ! La lampe éclaire encore la petite chambre où nous nous réunissions le soir, et j'entends ronfler la bouilloire sur le poêle. Mais déjà, vous n'êtes plus qu'un songe triste et tendre. Mathias est parti le premier, miné par le chagrin d'avoir perdu son frère ; Bel l'a suivi. Il y a une douleur de plus dans mon cœur.

Archibald Ridder a épousé ma cousine Flens ; elle le con-

Digitized by Google

duit en maître. Ridder aîné est entré au conseil de la ville, enfin. Le capitaine Huygens vit toujours ; je lui écris quelquefois, pour lui parler du bon temps, et il me répond.

Tout ce monde a vieilli, et moi-même, je me sens vieillir à mon tour, au milieu de ces souvenirs que chaque année rend un peu plus lointains, et qui, pareils à l'odeur des chambres longtemps fermées, me remplissent d'un engourdissement funèbre et doux.

CAMILLE LEMONNIER.

Digitized by Google

BIBLIOTHECA BELGICA.

Qui ne connaît la *Bibliotheca Belgica* (1739) de Foppens? A chaque instant, on recourt encore, de nos jours, à cette singulière biographie nationale, dont les deux premiers volumes ont été imprimés, tandis que le manuscrit du troisième, déposé à la Bibliothèque royale et comprenant les biographies des écrivains belges morts de 1680 jusqu'au temps du compilateur bruxellois, attend depuis plus d'un siècle un éditeur. Il est plus que probable, d'ailleurs, que ce vieux manuscrit attendra en vain, et peu de gens auront l'âme assez sensible pour s'apitoyer sur son malheureux sort. Un instant, le monde savant a pu croire pourtant que cette résurrection allait être tentée par le bibliothécaire de l'université de Gand, lorsqu'il lança, en 1879, le prospectus de sa *Bibliotheca Belgica;* mais ici le titre seul est le même et nous avons affaire à une œuvre toute différente, ce dont personne assurément ne se plaindra.

Je ne sais pas de publication plus curieuse que cette *Bibliotheca Belgica* de M. Ferdinand Vanderhaeghen. Quand l'auteur l'aura menée à bonne fin, ce sera assurément l'un des travaux scientifiques les plus considérables de ce siècle dans notre pays. Les spécialistes de Belgique et de l'étranger l'ont, dès le premier jour, appréciée à sa juste valeur; mais il importe qu'une telle œuvre, fruit de toute une vie de labeur opiniâtre, ne reste pas ignorée plus longtemps de la masse des lecteurs. On me permettra donc de la signaler brièvement à l'attention publique.

Digitized by Google

La *Bibliotheca Belgica* paraît en livraisons de cent pages chacune. C'est, à proprement parler, une histoire de l'imprimerie dans les Pays-Bas, conçue sur un plan tout nouveau et extrêmement pratique. Le savant bibliothécaire de l'université de Gand se propose de nous donner la description de tous les livres imprimés en Belgique et en Hollande au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, ainsi que celle des principaux ouvrages publiés depuis 1600 jusqu'à nos jours. Il y joindra même les livres importants publiés à l'étranger, mais écrits par des Belges ou des Hollandais, de même que les ouvrages concernant les Pays-Bas, imprimés en dehors des limites de l'ancienne monarchie des ducs de Bourgogne et de Charles-Quint. Les livraisons, dont une dizaine déjà ont été distribuées, se composent de feuillets détachés que chaque souscripteur pourra faire relier à sa guise, suivant ses préférences et la direction qu'il donne à ses études ; car la *Bibliotheca Belgica* s'adresse à tous les travailleurs, et on peut affirmer sans rien exagérer qu'aucun homme de science ne s'en passera impunément. Surtout pour ceux qui s'occupent d'histoire nationale, c'est un recueil indispensable.

En effet, si nos archives constituent une source très importante pour l'histoire des Pays-Bas, il ne faut pas perdre de vue qu'à côté des documents manuscrits il y a les documents imprimés de chaque époque, livres, pamphlets, journaux, brochures de tout genre, écrits souvent rarissimes et des plus curieux, dont l'historien doit absolument tenir compte, mais dont il ignore fréquemment l'existence. Quel plus grand service peut-on lui rendre que de lui révéler ces sources inconnues ? C'est là l'une des tâches principales que M. Ferdinand Vanderhaeghen s'est imposées.

Au XVI^e^ siècle, et au commencement du XVII^e^, lorsque les journaux n'existaient pas encore, les nouvelles et les articles de fond se publiaient sous forme de petites brochures d'une, deux, trois pages ou davantage, que l'on vendait sur la voie publique à grand renfort de cris et de réclame. Ces imprimés éphémères n'ont pas complètement disparu ; le hasard ou la manie des collectionneurs en a

Digitized by Google

sauvé beaucoup de la destruction, et c'est ainsi que les bibliothèques de Gand, de La Haye et de Bruxelles en contiennent par milliers. On peut dire que l'on ne connaîtra notre histoire nationale que lorsqu'on aura patiemment dépouillé et mis à profit ces vastes collections de petits pamphlets. Mais, pour s'orienter dans ce dédale de paperasses imprimées, il faut un guide. Ce sera la *Bibliotheca Belgica*.

Prenons au hasard quelques feuillets dans les dernières livraisons. Voici un imprimé de deux pages, dont l'unique exemplaire connu est conservé à la Bibliothèque de Gand. Il est intitulé : *Waerachtighe ende wonderlijcke geschiedenisse van drij Weerwolven*, etc. (Histoire véridique et merveilleuse de trois loups-garous, etc.). Il porte la date de 1614 et nous révèle un fait horrible. C'est l'histoire de quatre, et non pas de trois loups-garous, que l'on arrêta, en cette année, dans la paroisse de Tierbeke, entre Saint-Thomas et Gravelines (Flandre française). Le premier, âgé de quatre-vingt-trois ans, fut capturé par un chevalier nommé Jean Vanden Hove. On lui fit grâce de la vie, à condition qu'il dénonçât ses complices. Ceux-ci, au nombre de trois, furent mis à la torture et finirent par avouer qu'ils avaient reçu des ceintures magiques du diable. Ils furent naturellement condamnés à mort. On les attacha à califourchon sur un fourneau ayant la forme d'un loup et chauffé à blanc. Puis on les traîna ainsi jusqu'à la place du marché de Gravelines, où ils furent jetés dans un brasier, avec leurs ceintures et le loup en fer. En signalant cet imprimé unique à l'attention de nos historiens, la *Bibliotheca Belgica* ajoute un nouvel épisode des plus importants à la lugubre histoire des procès de sorcellerie dans les Pays-Bas.

Voici maintenant un sinistre « fait divers », qui se vendait sur la voie publique en 1615 et dont un seul exemplaire existe encore (bibliothèque de l'université de Gand). Il est question des crimes épouvantables de Pierre Cortbeke, aubergiste à Dinant, à l'enseigne de la *Porte d'or*, et de son voisin, Jacques de Koo, pâtissier de son état. D'après cette *Warachtighe beschrijvinghe* (Relation véritable), ces

Digitized by Google

deux associés auraient assassiné successivement, pendant plusieurs années, 332 personnes descendues à l'hôtellerie de la *Porte d'or*. Pour faire disparaître les traces de leurs crimes, ils détachaient les chairs du corps de leurs victimes et jetaient les os dans un puits pratiqué dans la cave de l'auberge. Le pâtissier accommodait ensuite cette chair humaine et en faisait des petits pâtés qui étaient très goûtés à Dinant et dans tout le canton. Un chien et un perroquet amenèrent la découverte de ces crimes. Le magistrat de Dinant fit exécuter les deux coupables le 3 janvier 1615.

Autre fait concernant l'ancienne principauté épiscopale de Liège. Une brochure unique de la bibliothèque de l'université de Gand contient le récit des faits et gestes de deux soi-disant prophètes qui, dans un costume bizarre, nu-tête et nu-pieds, parcouraient la ville de Liège en 1616. Ils prêchaient dans tous les carrefours, annonçant que, si les habitants ne faisaient point pénitence, la cité allait bientôt être détruite de fond en comble. Dans leurs discours ils s'attaquaient aussi au clergé qu'ils accusaient d'idolâtrie, en déclarant que les chanoines de la collégiale de Saint-Lambert et les membres de l'officialité étaient damnés. Arrêtés, à la requête du clergé, les prophètes reçurent, en prison, la visite de plusieurs jésuites et d'autres religieux. Des disputes furent engagées en diverses langues, en latin, en grec, en hébreu, en arabe et en chaldéen, et les jésuites durent se retirer vaincus. Questionnés sur leur culte, ils répondirent qu'ils professaient la religion catholique apostolique. Nuit et jour ils priaient à genoux et ne cessaient de répéter à leurs visiteurs que l'heure du jugement dernier était proche et que la terre périrait en 1630. Ils se disaient originaires de la Grèce et envoyés de Dieu, et assuraient qu'ils comptaient ensemble neuf cents ans. Il paraît qu'au moment de la publication de l'édition originale de cette pièce imprimée à Liège, les deux étrangers se trouvaient encore en prison et que le magistrat n'avait encore pris aucune résolution à leur égard. Les chroniqueurs de la principauté de Liège n'en font pas mention.

Digitized by Google

L'agitation antisémitique, qui fait rage en Allemagne actuellement, n'est qu'une forme nouvelle de la haine féroce que le moyen âge vouait aux Juifs. De nos jours, cette haine se traduit surtout en impuissants articles de journaux et en déclamations de meetings, tandis qu'au moyen âge les persécutions les plus horribles venaient périodiquement accabler les populations israélites, égarées au milieu de ceux qui se disaient chrétiens. Mais déjà au XVI^e^ siècle on versait des flots d'encre contre les Juifs, comme de nos jours. Voici, par exemple, le violent pamphlet de Jean Pfefferkorn, intitulé *Die Joden biecht* (la Confession des Juifs, 1543). L'auteur était lui-même un juif converti qui se fit le violent persécuteur de ses anciens coreligionnaires. Avec ses amis les inquisiteurs catholiques, il s'efforça d'amener l'empereur Maximilien à publier un décret ordonnant la destruction de tous les livres judaïques à l'exception de l'Ancien Testament. Heureusement, Pfefferkorn trouva un adversaire savant et énergique dans la personne de Reuchlin, et le pape Clément X se rangea même dans le parti de ce dernier.

La philologie et la pédagogie occupent aussi une place importante dans la *Bibliotheca Belgica*. On y trouve, décrits avec force commentaires, les livres classiques « très propres aux nouveaux apprentifs de la langue françoise » du Gantois Gérard de Vivre, qui était maître d'école à Cologne ; tels que ses « Synonymes pour monstrer la richesse de la langue françoise; » les écrits analogues de son contemporain Gabriel Meurier d'Avesnes, comprenant des dictionnaires français-flamands et de nombreux traités classiques pour apprendre les deux langues, — ce qui prouve qu'on se préoccupait déjà beaucoup au XVI^e^ siècle de ne laisser ignorer aux élèves aucune de nos deux langues nationales ; les innombrables traités de Georges Macropedius ou Van Langhveldt, humaniste brabançon, mort en 1558, et ceux tout aussi nombreux de son contemporain Jean Murmellius de Ruremonde, sur lequel le D^r^ Reichling a publié récemment une importante monographie. (Fribourg en Brisgau, 1880.) On connaît l'intéressante histoire de la philologie dans les Pays-Bas par

Digitized by Google

M. le professeur Roersch, essai original et savant inséré dans la *Patria Belgica* du regretté Eug. Van Bemmel. M. Ferd. Vanderhaeghen a accumulé des matériaux nouveaux qui, je l'espère, seront utilisés un jour dans un travail plus étendu par mon excellent collègue de l'université de Liège.

Que d'imprimés curieux sur l'histoire de la Réforme sont enfouis dans nos bibliothèques ! A cet égard, la *Bibliotheca Belgica* est une sorte de révélation. Prenons le factum du pasteur luthérien Jean Saligher (1576.) Il était à Anvers, lorsque l'arrivée du duc d'Albe lui fit prendre la fuite en 1567. Il se réfugia à Lubeck, où ses opinions théologiques le firent destituer. Plus tard, on le retrouve à Woerden, en Hollande. C'était un adversaire déclaré des calvinistes. Craignant leur victoire, qui était intimement liée aux événements politiques, il s'opposa ouvertement à la déclaration de déchéance de Philippe II. Ce bizarre polémiste déclamait avec une égale animosité contre les calvinistes et contre les catholiques ; il maudissait le Pape et le Grand Turc et suppliait Dieu d'éclairer le roi d'Espagne et de lui faire accorder la tolérance aux seuls luthériens !

L'imprimerie répandait alors à profusion toute sorte d'écrits des plus singuliers, devenus à peu près introuvables aujourd'hui. Parmi ces rarissimes plaquettes, on compte les « testaments » des condamnés à mort pour cause d'hérésie. Dans son *Vaderlijck Adieu* (Adieu paternel), Henri Alewijnsz prenait congé de ses trois petits enfants, âgés de dix, de huit et de six ans. Il leur rappelait qu'ils avaient déjà perdu leur mère et que sous peu ils seraient orphelins aussi de leur père, condamné à mourir pour la vérité évangélique. Il leur donnait une série de préceptes religieux et moraux et terminait par ces mots que je ne puis m'empêcher de citer dans le vieux texte flamand : « *Mijn lieve kinderen, al ist dat ghij niet bij een en woont, te meer hebt malcanderen lief ende deijlt dit boecxken in drij copijen, voor elc een. Ten eersten sende ict u, mijn lieve zone Alewijn Henricksz, dewijle ghij de outste zijt. Gedenckt wat ick u wel geschreven hebbe tot leere; deijlt ooc*

Digitized by Google

u susterkens mede. Nu, adieu, een eewich adieu, mijn drie weeskens! » (Mes chers enfants, si un jour vous n'habitez plus ensemble, aimez-vous les uns les autres toujours davantage, et partagez-vous ce livret en trois copies, chacun en gardant une. Je t'envoie la première, ô mon cher fils, parce que tu es l'aîné. Rappelle-toi ce que je t'ai écrit en manière de doctrine religieuse et communique-le à tes jeunes sœurs. Maintenant, adieu, adieu pour toujours, mes trois petits orphelins !) Henri Alewijnsz était fabricant de sacoches et l'un des chefs des Mennonites de Middelbourg. Il y fut brûlé vif, avec deux autres protestants, en 1569.

Een testament ghemaeckt bij Soetken vanden Houte (Testament fait par Zoé vanden Houte) est tout aussi touchant. Il est daté de 1560 et est adressé à ses enfants David, Betken et Zanneken. Soetken ou Zoé vanden Houte, âgée d'environ soixante ans, était veuve de Guislain de Meulenaere. Il paraît que son mari avait été condamné aussi à mort pour crime d'hérésie. Elle habitait Gand, où elle fut arrêtée avec trois jeunes protestantes. Le 31 juillet 1560, l'inquisiteur Pierre Titelmans, curé-doyen de Renaix, rendit une sentence aux termes de laquelle elles furent rejetées du sein de l'Eglise et remises aux mains de la justice laïque comme hérétiques, impénitentes, obstinées et incorrigibles. Avant de continuer la procédure, les échevins gantois essayèrent, par l'entremise d'ecclésiastiques et de moines, de ramener les accusées à la foi catholique. Ces tentatives ayant échoué, elles furent condamnées à mort et exécutées au Château des Comtes. Le *Testament* de la pauvre vieille se termine par ces mots : « *Geschreven bij mij Soetken vanden Houte, u moeder in banden. Geschreven met haesten (al bevende van coude) uit liefden van u lieder allen. Amen.* » (Écrit par moi, Zoé vanden Houte, votre mère, de ma prison. Écrit à la hâte, en tremblant de froid, par amour pour vous tous. Amen.) Ce petit testament fit une impression si vive qu'on le réimprima plusieurs fois ; plus d'un siècle après l'exécution des quatre pauvrettes, une dernière édition parut à Amsterdam en 1679.

On sait que la question de la bienfaisance publique donna

Digitized by Google

lieu dans notre pays à des polémiques longues et des plus instructives au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle. En 1525, le magistrat d'Ypres décréta la centralisation et la sécularisation de la charité en décidant que toutes les aumônes formeraient désormais un fonds commun (*gemeene beurse*) et que la distribution s'en ferait aux familles pauvres sous le contrôle de personnes notables, déléguées à cet effet par les échevins. Cette ordonnance fut vivement attaquée par les religieux des ordres mendiants, et le magistrat dut en référer aux docteurs de la Sorbonne de Paris, lesquels l'approuvèrent en tous points. Elle fut publiée devant les halles d'Ypres en janvier 1530. Une peinture murale de Swerts, qui orne la belle salle échevinale restaurée d'Ypres, perpétue le souvenir de cette grande réforme; or, celle-ci avait eu pour point de départ l'écrit célèbre de Jean-Louis Vivès, intitulé *De subventione pauperum* (1525), imprimé plusieurs fois en Belgique et à l'étranger et bientôt traduit en flamand, en italien, etc. La *Bibliotheca Belgica* donne des indications précieuses sur les écrits du temps qui se rattachent à l'œuvre de Vivès et aux questions qu'elle soulève, par exemple celle des monts-de-piété. M. Ferd. Vanderhaeghen renvoie sur ce point aux travaux de M. P. De Decker, *Études sur les monts-de-piété en Belgique*, où se trouve exposé dans tous ses détails l'ingénieux système d'organisation de ces établissements par un certain signor Scarini. Les monts-de-piété étaient alors très discutés, comme le prouvent des écrits tels que l'*Apologia ofte beschermredenen teghen het kekelen van de onredelijcke vijanden van de Berghen van Bermhertigheyt* (Apologie ou défense dirigée contre les clabauderies des adversaires déraisonnables des monts-de-piété. Malines, 1621). La question est encore controversée et a été discutée longuement, il y a quelques années, au conseil communal de Gand.

Le magistrat de la ville de Bruges, suivant l'exemple donné par les échevins d'Ypres, avait arrêté un règlement pour supprimer la mendicité, pour faire travailler les mendiants valides et pour entretenir ceux qui n'étaient plus en état de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Ce règlement

Digitized by Google

rencontra une grande opposition de la part des religieux et du clergé, qui criaient à l'hérésie, parce qu'on confiait à des mains laïques le soin de pourvoir aux besoins des pauvres. Le pensionnaire de Bruges, Gilles Wyts, reprenant le rôle de Vivès, défendit cette réforme féconde dans son écrit : *De continendis et alendis domi pauperibus*, etc. (1562), ce qui lui valut les attaques violentes du fameux frère Lorenço de Villavicencio, dont M Gachard a fait connaître le rôle odieux d'espion fanatique de Philippe II dans les Pays-Bas (*Correspondance de Philippe II*, tome II).

Passons aux grands travaux d'utilité publique. Ici encore, la *Bibliotheca Belgica* nous fournira des renseignements nouveaux. En 1644, Michel-Florent Van Langren, qui s'intitule « cosmographe et mathématicien de Sa Majesté et superintendent du canal de ceste Royalle ville de Bruxelles », publie un mémoire « pour empescher et prevenir les dommages et interest dont la basse ville est annuellement fatiguée, par le debordement de la riviere de la Senne ». En 1661, il imagine un plan d'assainissement de la ville d'Anvers, *om de over-treffelijcke ende vermaerde koop-stadt van Antwerpen te verlossen vande pestighe ende onghesonde locht, komende uyt de vuyle verrotte ende stinckende ruyen* (pour délivrer l'excellente et célèbre métropole d'Anvers des émanations malsaines et empestées de ses canaux corrompus et malpropres). En 1659, il fait imprimer un projet d'agrandissement du port d'Ostende « pour y pouvoir loger les navires allans sur mer et par consequent establir le commerce universel en la Flandre au moyen de la navigation ». Déjà en 1650, il avait écrit un mémoire flamand traitant des endiguements nécessaires à l'amélioration du port d'Ostende ; il y démontrait, *datter water in de zee is, dat sich niet en beweegt door ebbe ofte vloedt* (qu'il y a, dans la mer, des masses d'eau restant insensibles aux fluctuations des marées). On peut recommander ces curieux travaux de Van Langren à la commission technique de Bruges-port-de mer.

Les Pays-Bas ont possédé jadis quelques voyageurs intré-

Digitized by Google

pides, dont M. Goblet d'Alviella a raconté les pérégrinations dans un intéressant article de la *Patria Belgica* de feu Eug. Van Bemmel. Il y accorde un rang important à Vincent de Stochove. M. Ferd. Vanderhaeghen nous décrit les curieux récits des voyages faits en Orient par ce gentilhomme brugeois du XVII^e^ siècle. Un siècle plus tôt, le missionnaire jésuite Gaspard Barzaens (Berse ou Baertsoen?) avait accompagné saint François-Xavier aux Indes et publié ses *Epistolae Indicae*. Le bibliothécaire de l'université de Gand s'occupe spécialement des œuvres de Barzaens et de plusieurs autres récits de voyage du XVI^e^ siècle, et les livraisons suivantes de la *Bibliotheca Belgica* compléteront et épuiseront le sujet, à en juger par le soin avec lequel il est traité jusqu'à présent. Au moment où la Belgique coopère si largement aux explorations de l'Afrique centrale, c'est là un attrait considérable de plus que nous offre la *Bibliotheca Belgica*.

Ceux qui s'occupent de l'histoire de nos deux littératures nationales y trouveront aussi un guide sûr et unique. Qui n'a entendu parler d'Anna Bijns, la vaillante maîtresse d'école d'Anvers, qui lutta contre le protestantisme dans ses énergiques poèmes pleins de verve? M. Ferd. Vanderhaeghen a singulièrement facilité l'étude de cette figure littéraire si curieuse de notre XVI^e^ siècle flamand, en décrivant et en commentant les différentes éditions d'Anna Bijns, dont la première, celle 1528, ne se trouve qu'à la bibliothèque royale de Bruxelles. On sait que MM. Jonckbloet et Van Helten ont publié récemment la première livraison des œuvres restées inédites de cette femme poète, d'après un manuscrit du temps appartenant à M. E. Van Damme, à Bruges. Plusieurs autres auteurs flamands du XVI^e^ siècle, tels que Jean-Baptiste Houwaert, Jean Fruytiers, Jean Vanden Dale, Ch. Van Mander, etc., sont également étudiés avec le plus grand soin par M. Ferd. Vanderhaeghen.

Au point de vue de l'histoire de la typographie néerlandaise, la description des imprimés du XV^e^ siècle est des plus importantes; car la *Bibliotheca Belgica* donne de nombreux

Digitized by Google

fac-simile parfaitement exécutés. Voici, par exemple, pour la *Vie de sainte Lidwine* (*Leven van Liedwij, die maghet van Sciedam*, Delft, 1490), de Joan Gerlacus, une page entière en beaux caractères gothiques avec un magnifique D servant d'initiale fleuronnée. Le fameux prédicateur contemporain Jan Brugman composa sur le même sujet un livre en latin (1498), dont M. Vanderhaeghen donne aussi une page en fac-simile avec la curieuse vignette qui la surmonte et qui représente la sainte tombant malade aux portes de la ville, tandis que des patineurs prennent leurs ébats sur la glace des fossés. La description du *Ghetijdenboec* (Livre d'heures) de Leyde (1497) est aussi accompagnée d'une page de fac-simile, comprenant dans le coin une vignette représentant la sainte Trinité sous les traits d'un vieil empereur, assis sur un trône placé près d'une fenêtre et tenant sur ses genoux le cadavre presque nu du Christ, pendant qu'une colombe, entourée de rayons lumineux, voltige à la droite de Dieu le Père. D'ailleurs, presque chaque description d'ouvrage est accompagnée du fac-simile exact de la marque typographique de l'imprimeur, ce qui constitue un charme tout particulier pour les bibliophiles. Enfin, M. Ferd. Vanderhaeghen indique toujours la ou les bibliothèques publiques de la Belgique et de la Hollande où l'ouvrage est conservé et, quand il s'agit d'un livre rarissime, il mentionne même des collections particulières. Ainsi il ne se contente pas de signaler aux travailleurs les livres curieux, il leur donne encore les indications nécessaires pour se les procurer rapidement.

Dans les prochaines livraisons, qui ne tarderont pas à paraître, puisque j'en ai déjà les épreuves sous les yeux, la *Bibliotheca Belgica* s'adressera spécialement aux juristes. On y trouvera la description des œuvres de Philippe Wielant de Gand et de Josse de Damhoudere de Bruges, aux travaux desquels M. Thonissen et feu Aug. Orts ont consacré des études importantes. M. Ferd. Vanderhaeghen examine rapidement toutes les controverses qui s'y rattachent et donne des indications nouvelles. Aux historiens on peut annoncer aussi à l'avance que les prochaines livraisons s'occuperont à fond de Meyerus, de Strada et de Sanderus.

Digitized by Google

Mais je m'arrête. Je crois en avoir dit assez pour laisser deviner au lecteur la haute valeur scientifique et les mérites si variés de l'œuvre colossale entreprise par le bibliothécaire de l'université de Gand. Il n'en est pas, d'ailleurs, à son coup d'essai. Son admirable *Bibliographie gantoise* (7 volumes, 1858-1869) nous avait déjà donné une sorte d'histoire de l'imprimerie à Gand, mine inépuisable de renseignements historiques de tout genre, dont les spécialistes étrangers ont déjà largement tiré parti. C'est ainsi qu'un érudit hollandais bien connu, M. le pasteur Christ. Sepp, a pu faire revivre, à l'aide de ces travaux de M. Vanderhaeghen, une des plus curieuses figures du XVI^e^ siècle, celle du Gantois Pierre de Zuttere ou d'Overdaghe, jusqu'alors absolument oublié. Le bibliothécaire de l'université de Gand a publié, en outre, la chronique inédite et découverte par lui du marguillier gantois Marcus Van Vaernewijck, *Van die beroerlicke tijden in die Nederlanden* (4 volumes, 1872-1876), qui, mieux que tout autre écrit du temps, nous donne un tableau saisissant et véridique des excès des iconoclastes et de la tyrannie du duc d'Albe.

M. Ferdinand Vanderhaeghen est un de ces rares Belges qui consacrent toute leur existence aux choses de l'esprit. En dehors de ces travaux si considérables, il est à Gand l'âme du mouvement artistique et archéologique; depuis plus de vingt-cinq ans, il est secrétaire de la Société des Beaux-Arts et tous les artistes savent qu'il est le principal organisateur des expositions triennales de Gand, qui sont toujours si brillantes; depuis longtemps, il surveille et augmente les collections des musées gantois. Comme bibliothécaire de l'Université, il n'a pas son pareil. Il a fait don à l'établissement qu'il dirige, de son admirable collection de livres rares que j'ai entendu estimer cent mille francs par des hommes compétents; c'est lui aussi qui a amené l'acquisition de deux grandes collections hollandaises de pamphlets du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, qui, sous ce rapport, placent la bibliothèque de Gand au premier rang des dépôts belges et hollandais; il a créé et augmente chaque jour la collection unique des

Digitized by Google

dessins, plans, gravures, aquarelles, etc., concernant la ville de Gand depuis le XVI^e^ siècle. Enfin, il est la providence des travailleurs belges et étrangers pour qui la bibliothèque de l'université de Gand est une sorte de paradis terrestre, où les éditions les plus rares s'obtiennent, sans formalités ni délais, d'un bibliothécaire à qui l'on semble avoir rendu service en mettant à contribution les richesses accumulées dans son trésor littéraire. La publication de la *Bibliotheca Belgica*, qui entraîne dès à présent un déficit de plusieurs milliers de francs, est une nouvelle et éclatante preuve du dévouement de M. Ferd. Vanderhaeghen à la science. Ce sera, du reste, son plus beau titre de gloire et un véritable monument national que l'étranger nous enviera.

PAUL FREDERICQ.

Digitized by Google

A LA MI-FÉVRIER

... S'égueulant en clameurs fantasques,
Plus gouailleur que dépravé,
Le carnaval avec ses masques
Tient ce soir le haut du pavé.

Sans souci du froid de la rue,
Riflard ou canne sous le bras,
Les badauds font le pied de grue,
Tout aux splendeurs du mardi-gras.

Le front à ma vitre fermée
Qui tressaille au choc des haros,
Je vois passer la grande armée
Des débardeurs et des pierrots;

Et du menu peuple qui braille
Le flot qui ne peut rebrousser
Vient souvent battre ma muraille
Et de lazzis m'éclabousser.

Digitized by Google

* * *

C'est le moins que, dans sa détresse,
Une fois l'an, l'humanité
Secoue, en quête d'allégresse,
Le bât de la réalité ;

Qu'elle oublie, alors revêtue
D'un peu de soie et de clinquant,
L'âpre misère qui la tue
Et qui finira Dieu sait quand !

Laissons-la, pour cuver son rêve
D'opulence et de gai loisir,
Mêler à son labeur sans trêve
L'ivresse d'un jour de plaisir

Et, dans une heure de folie,
De son visage au teint blafard
Enterrer la mélancolie
Sous un doigt de rouge et de fard.

* * *

Ce soir de joyeuse observance,
Pour chevaucher dans l'idéal
On a son siége fait d'avance
Comme Vertot... ou Saint-Réal.

Chacun s'évertue à paraître
Son antipode d'ici-bas ;
Le couard s'improvise reître,
Le gueux, marquis de Carabas.

Digitized by Google

L'humble ouvrière qu'empoisonne
L'air étouffé de son taudis
Dévale en habit d'amazone
Ou de reine du temps jadis;

Et maint souffreteux prolétaire,
Ragaillardi par l'oripeau,
Bravade ainsi qu'un mousquetaire,
Rapière au flanc, plume au chapeau.

*
* *

Parfois, dans l'épaisse cohue
Où mon regard aime à plonger,
Une voiture que l'on hue
Entr'ouvre un sillon passager.

A travers le tumulte immense
Et les brocards injurieux,
Elle emporte, au bal qui commence,
Des dominos mystérieux.

Mais des cambrures de corsage,
Se profilant sous le satin,
Dénoncent au fou comme au sage
Leur sexe d'abord incertain.

Populace qui les diffames,
Sois douce à leur incognito!
Depuis Ève on sait que les femmes
Préfèrent la valse au loto.

*
* *

A ces fantômes qu'intimide
Le sabbat toujours grandissant,
Comme Renaud aux pieds d'Armide
Mon cœur vole ému, frémissant.

Digitized by Google

Sous le loup garni de dentelle,
N'est-ce pas vous que je revois,
Fragile essaim, troupe mortelle
Des illusions d'autrefois?

Espoirs fous, riantes chimères,
Rêves d'amour et de beauté,
De vos mirages éphémères
J'ai maudit la déloyauté!

Mais un jour c'est fête pour l'âme,
Tout ici-bas semblant finir,
De retrouver un peu de flamme
Dans la cendre du souvenir.

ANATOLE HARZÉ.

Digitized by Google

REVUE DES LIVRES.

Mémoires de Philippe de Commynes, nouvelle édition, par R. Chantelauze, illustrée. Paris, Didot, 1881. — *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, par Ch. Rahlenbeck. Bruxelles, Weissenbruch, 1881. — *Caractères de l'école française moderne de peinture*, par Émile Leclercq. Office de Publicité, 1881. — *L'enseignement primaire à l'Exposition internationale de Paris de* 1878, par Th. Braun, Muquardt, 1881. — *La Gileppe, les infortunes d'une population d'insectes*, par le Dr E. Candèze. Paris, Hetzel. — *Le Caucase glacé*, par F.-C. Grove, traduit de l'anglais par J. Leclercq. Paris, Quantin, 1881. — *Charles Rogier*, par Th. Juste. Muquardt, 1880. — *Société des Mélophiles de Hasselt*, Bulletin XVI. Hasselt, 1870. — *Histoire du christianisme et de la papauté*, par Max Gossi, en deux livraisons. Bruxelles, Thiry, 1881.

— *Mémoires de Philippe de Commynes*, par R. Chantelauze, nouvelle édition, illustrée (Paris, Didot, 1881). Cette superbe édition de notre grand historien est nouvelle en deux sens : elle est faite d'après un manuscrit inconnu jusque-là, et c'est la première édition illustrée des *Mémoires*.

Le manuscrit est précieux; il a appartenu à Diane de Poitiers, présente de nombreuses variantes qui améliorent le texte, et l'éditeur, sans l'établir scientifiquement, se dit tenté de croire qu'il est de la main de Commynes. Il est malheureusement incomplet et ne contient que la chronique de Louis XI. Pour celle de Charles VIII, l'éditeur suit l'édition de 1528, qu'a dû suivre Mlle Dupont, faute de manuscrits. L'édition critique ayant été faite par Mlle Dupont, M. Chantelauze n'a fait que noter les variantes nouvelles, rappeler dans une préface les éditions antérieures et donner à la fin un glossaire précédé d'une étude sur la syntaxe de Commynes.

L'illustration est historique, étant empruntée à des manuscrits ou à des tableaux de l'époque; elle est surtout artistique, car le

Digitized by Google

choix des gravures est demandé à des œuvres d'art ou aux merveilles de la miniature. La plus belle des quatre chromolithographies qui ornent cette édition appartient à un manuscrit de l'Arsenal. Malheureusement, l'explication du sujet, qui la rattache aux *Mémoires*, n'est pas exacte. Cette belle miniature ne représente pas « Philippe le Bon faisant des remontrances à son fils Charles le Téméraire ». Il suffit de lire les *Enseignements paternels :* « Tres chier et tres amé filz, etc., » pour voir que c'est un homme noble qui s'adresse à son fils. Philippe le Bon n'aurait pas donné pour but à l'éducation du comte de Charolais de gagner les bonnes grâces et un office de son prince et de s'enrichir par un riche mariage, les faveurs de son souverain ou des succès à la guerre. Il suffit même de voir la miniature pour ne reconnaître ni Philippe ni Charles dans les deux principaux personnages, qui n'en ont ni le costume, ni le type, ni les insignes. J'ai établi ces faits en publiant ce traité que je me suis cru aussi le droit de retirer à Chastellain pour l'attribuer à Ghillebert de Lannoy (*Œuvres de Gh. de Lannoy,* LXVIII et 447). Cette chromolithographie n'en constitue pas moins un des plus beaux ornements de ce livre, qui est un chef-d'œuvre de typographie.

— *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, par Ch. Rahlenbeck, (Weissenbruch, 1881). Ce livre écrit « pour payer la dette de l'hospitalité » allemande reçue à Metz, est plutôt une page de l'histoire de France, faite d'après les archives de Bruxelles. On ne peut nier que les liens féodaux ne se fussent singulièrement relâchés au XV^e^ siècle, par l'esprit d'indépendance des populations, par les intérêts des petits princes et par le fait des souverains eux-mêmes. On n'a peut-être pas assez analysé les caractères de ce lent effort de séparation politique et les influences que ces tendances à « l'autonomie » eurent sur la constitution moderne de l'Europe, menacée, à chaque siècle, de l'une ou l'autre monarchie universelle. Un des moyens qui semblent alors le plus efficaces pour assurer cette autonomie contre les compétitions des grands États, est la neutralité. Elle est essayée partout entre la France et l'Allemagne : en Luxembourg, en Alsace, en Lorraine, à Liège, à Metz, à Toul, à Verdun. On dirait que, sans s'être concertés, ces pays essayent de rétablir l'œuvre du traité de Verdun, par la neutralité des petits États dont Charlemagne avait fait la Lotharingie, et dont les ducs de Bourgogne s'efforçaient de faire un nouveau royaume entre la France et l'Empire. Au XVI^e^ siècle, la

Digitized by Google

situation s'était doublement compliquée. Entre l'Empire et la France, un tiers larron, le duché de Bourgogne, avait pris une puissance réelle et Charles-Quint ne réunit trois couronnes que pour sacrifier souvent l'Empire à l'indépendance des Pays-Bas et à l'intérêt de l'Espagne. Mais un nouvel élément de division existait en Europe. Pendant que l'oligarchie féodale décline, la bourgeoisie est divisée et les souverains hésitent devant un intérêt supérieur à leur ambition. Charles IX refuse les Pays-Bas, s'il doit pactiser avec les Huguenots; Philippe II, après Gravelines, pouvait marcher sur Paris; il préfère se ménager un allié contre les Gueux dans le roi très chrétien; et, après la prise de Metz, par les Français, quand Gaspard de Heu, son prisonnier, soumet à Marie de Hongrie un plan d'offensive contre la France, dont Jean-Fréderic de Saxe doit être le chef et les Huguenots de France les alliés, la tante de Charles-Quint refuse de reprendre Metz à ce prix. La politique ne sortira de ces tiraillements que lorsque les souverains n'hésiteront pas à placer leurs alliances au-dessus des questions religieuses. En attendant, elle est un chaos où rien du passé ne surnage, où chaque parti accuse l'autre de moyens dont il n'hésite pas lui-même à se servir, où l'appel à ses coreligionnaires de l'étranger est dans les mœurs, et où l'on ne peut que s'égarer si l'on veut la juger d'après les principes de notre temps ou d'après une règle fixe d'appréciation, germanisme ou autre. Ce qu'il y aurait de plus sûr, ce serait d'appliquer à l'Empire, où va régner Ferdinand, et à l'Espagne de Philippe II ce que Gaspard de Heu dit de la France de Charles IX : « Quelque promesse que le Roi ferait à ceux de Metz de les garder en leurs libertés, jamais il n'en tiendra rien. » La vraie boussole ne serait même pas le protestantisme; l'auteur lui préfère ou lui associe, presque à chaque page, l'autonomie des populations, qui, justement, devait être la victime de ces compétitions monarchiques et de ces luttes religieuses.

Comment Metz et Thionville traversèrent cette époque troublée, luttèrent, pour l'indépendance, contre la décadence et la division, et finirent par tomber du Charybde espagnol dans la Scylla française : tel est le sujet qui devait plaire à l'auteur de ce livre. Car il lui donnait l'occasion de relever la mémoire, de refaire l'histoire et de venger la réputation d'une de ces familles patriciennes libérales qu'enflammait l'indépendance, qu'attira la Réforme, et que perdit l'illusion d'une autonomie provinciale par

Digitized by Google

un traité de tolérance religieuse et par une politique germanique: « Comme Messin, il n'est pas moins logique, dit-il de Gaspard de Heu, — les lois, les libertés et privilèges de sa cité natale étant tous d'origine germanique, et ne pouvant être maintenus et respectés comme il convient que par les pouvoirs qui les ont octroyés. »

M. Rahlenbeck expose l'histoire en la raisonnant, plutôt qu'il n'en met le drame en scène. Ce qui ne l'empêche pas d'animer souvent son exposé par un récit rapide et de le soutenir toujours par un style dont la vivacité passionnée nous intéresse aux plus minutieux détails et rappelle la manière d'Edg. Quinet.

— *Caractères de l'école française moderne de peinture*, par Émile Leclercq (Office, 1881). Il serait intéressant d'étudier la part d'initiative, les influences réciproques des peintres et des écrivains dans les révolutions modernes de l'art. M. Émile Leclercq, dans son nouveau livre, n'a pas abordé ce sujet. Ce n'est pas non plus l'histoire de la peinture française qu'il présente avec la description de ses œuvres et la série émouvante de ses luttes, où tous les novateurs se voient d'abord proscrits des expositions pour y entrer, chacun à son tour, en vainqueurs. Son but est de donner la caractéristique de chaque école, de chaque peintre, tels qu'il les comprend, en combattant les théories d'académie et les conventions d'atelier, et en réduisant à leur stricte mesure les plus grandes célébrités, les plus vives revendications, telles que la modernité, qu'il appelle l'*actualité*, l'impressionnisme et le *sensualisme*. Car, réaliste, il ne veut pas suivre les derniers novateurs et n'hésite pas à les gourmander autant que les classiques !

Partant de Poussin et de Lebrun, on voit passer tour à tour l'école de David, révolutionnée déjà par Géricault; l'école d'Ingres, modernisée par Puvis de Chavannes; les peintres de transition, L. Robert, Scheffer, Delaroche, Hébert, Gérôme; puis voici le V. Hugo de la peinture : Delacroix; le devancier de Cladel : Millet, avec Breton, deux vrais paysans ; un Zola avant la lettre : Courbet; d'autres après la lettre : Roll et Gervex; et les Th. Rousseau, et les Troyon, et Meisonnier, qui « n'a réussi à sortir de ses banalités admirablement peintes que dans sa *Barricade* », et Bastien Lepage, et les peintres de nature morte, et les dessinateurs, « peintres sans couleur ».

La critique est d'un homme qui voit juste dans l'art, a beaucoup regardé, beaucoup écrit sur ces matières, ne veut persuader qu'en tranchant, étend parfois ses préventions contre les esthé-

Digitized by Google

tiques étroites à la science même du beau, n'admet qu'au second rang les qualités reçues, les popularités du savoir faire, se passionne pour les personnalités en relief, le talent de primesaut, la peinture qui se démocratise, l'art en communication directe avec la nature. La conclusion est en faveur de l'indépendance qui, laissant chacun se développer librement, donnera à la France, par la variété des talents personnels, un art national et humain. Mais pour cela l'auteur réclame des jurys une « inflexible sévérité » contre les « mauvais tableaux », un « remède rapide et énergique » contre la médiocrité, dans les expositions publiques. Cela nous rappelle Jules Janin demandant le rétablissement de la censure contre l'immoralité du théâtre. Ne faut-il pas craindre que, sous prétexte de médiocrité, sous le nom de mauvais tableaux, on ne proscrive la liberté même et les audaces du talent avec les Courbet et les Delacroix de l'avenir?

Les artistes français, habitués aux brillantes pages des Fromentin, et les écrivains de métier pourront reprendre dans ce livre l'emploi fréquent de ce que l'auteur appelle lui-même l'aphorisme, des partis pris de sympathies et de répulsions dont il avoue la vivacité, et des négligences de style qui lui échappent, ce qui jette parfois du froid et des inégalités de ton dans l'œuvre. Les artistes belges s'y intéresseront davantage. Il a été écrit au milieu d'eux et pour eux.

— *L'enseignement primaire à l'Exposition internationale de Paris de* 1878. Rapport au Ministre de l'intérieur, par Th. Braun (Muquardt, 1881).

M. Braun, à son tour, nous transporte en France pour étudier l'enseignement dans tous les pays qui y ont pris part à l'Exposition de 1878. Intérêt supérieur et universel, sujet vaste et compliqué. La Belgique a obtenu à cette lutte pacifique un grand prix sur quatre qui ont été décernés, huit médailles d'or sur soixante-treize et quarante-huit distinctions sur soixante-treize exposants. C'est une raison pour elle d'étudier tout ce qui dans les autres pays peut l'aider à maintenir son rang, à mieux comprendre les nouvelles méthodes, à ne pas se payer de grands mots, et à améliorer chaque jour l'enseignement du peuple.

Ce livre y servira. M. Braun a introduit en Belgique la méthode intuitive; après une longue carrière, il lui appartenait d'étudier les progrès de cette idée, de la ramener à sa véritable signification, d'établir sa portée, aussi *morale* et *mentale* que *sensible*. Il le fait

Digitized by Google

avec l'autorité de M. Buisson, avec l'expérience de l'Allemagne. Il n'est pas une partie de ce volumineux rapport qui ne présente des renseignements utiles, d'intéressantes études. Puisse son étendue ne pas rebuter nos pédagogues!

— *La Gileppe, les infortunes d'une population d'insectes,* par le Dr E. Candèze (Paris, Hetzel). L'auteur des *Aventures d'un grillon*, pour mêler à une fable intéressante des descriptions et des traits de mœurs de différents insectes, a imaginé de les faire souffrir du manque d'eau par suite du détournement de la rivière, puis d'en montrer quelques-uns allant explorer le pays pour découvrir cette cause et d'amener ainsi le lecteur devant le gigantesque travail humain qui s'appelle le barrage de la Gileppe, en lui exposant les perturbations qu'il a produites sur toute une population de ces petits « héros » dont l'organisme et les usages sont si dignes d'attention. Peut-être a-t-il trop de choses à nous apprendre sur les noms et les mœurs de tous ses personnages, mais il a soin d'éviter le ton pédagogique, de dissimuler l'instruction sous le récit et de mêler le roman à la science. Les abonnés de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation* sont habitués à ce procédé et s'en trouvent bien.

— *Le Caucase glacé,* par F.-C. Grove, traduit de l'anglais par J. Leclercq (Paris, Quantin, 1881. 1 vol. in-18).

M. Jules Leclercq est un voyageur infatigable. Lorsqu'il ne raconte pas ses propres voyages, il traduit ceux des autres et trouve ainsi le moyen de nous faire encore voyager en sa compagnie. Cette fois, il s'agit d'une excursion entreprise, en 1874, dans les parties les moins explorées du Caucase, par le voyageur qui a eu l'honneur de gravir, le premier, la plus haute cime de l'Elbrouz. M. Grove, qui se distingue par un humour tout britannique, ne se borne pas à nous décrire ces paysages glacés, sublimes de désolation en même temps que de grandeur, « avec la science et l'expérience d'un alpiniste consommé », suivant l'expression de son traducteur; mais il nous révèle encore une foule de particularités curieuses sur les mœurs et l'ethnographie de cette région qui a donné son nom à notre race. Une lacune, dont les éditeurs français commencent à se corriger, mais qui se rencontre encore trop fréquemment dans leurs publications de voyages, c'est l'absence d'une carte qui permette de suivre l'itinéraire de M. Grove.

— *Charles Rogier*, par Th. Juste. Voulant profiter des fêtes de

Digitized by Google

1880 pour ajouter une page à sa collection de biographies intitulée : *Les fondateurs de la monarchie belge,* l'auteur de cette courte notice a eu le tact de borner son étude à la première partie de la vie de l'ancien membre du gouvernement provisoire et de s'arrêter après 1839, pour ne faire qu'esquisser les étapes où l'histoire ne pourra suivre librement le député et le ministre qu'après sa mort. C'est, pour ainsi dire, la première partie de son étude future sur M. Rogier qu'il nous donne. Le moment, en effet, est passé ou n'est pas venu de renouveler les questions politiques et autres qui ont pu s'agiter autour du ministre lorsqu'il avait toute sa maturité et toute sa vigueur. L'auteur a recours au poète pour continuer à faire l'éloge du ministre; il a déjà cité la *Nouvelle Brabançonne;* il termine par un fragment d'une poésie bien connue : *Retour à la maison.* Il aurait pu en citer de moins connues dans le même ton.

— *Société des Mélophiles de Hasselt.* Bulletin, t. XVI, 1879. De nombreuses conférences, un cours de littérature allemande en trente-quatre leçons, un cours de géologie en dix conférences, tel est le bilan de cette société du 1er octobre 1878 au 30 septembre 1879. Le Bulletin en fait suivre la nomenclature de deux études sur la *Flore* de Hasselt, et du texte du discours d'ouverture d'un cours d'histoire contemporaine, par M. G. Mallet, où l'on trouve des idées élevées et philosophiques sur la révolution de principes commencée en 1789. Il y a dans ces travaux modestes un excellent exemple à suivre.

— L'*Histoire du Christianisme et de la Papauté*, par Max Gossi. Bruxelles, 1881. Ce livre, achevé en deux livraisons, est l'œuvre passionnée d'un démocrate, dont le premier mot est emprunté à M. Gambetta : « Le clérical, c'est l'ennemi ! » Le dernier mot donne le ton de l'ouvrage : « La papauté est morte. Elle n'est plus qu'un fantôme, mais elle veut arrêter la liberté ! Eh bien ! la liberté la renversera, la jettera dans l'abîme. »

CH. POTVIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1881.

Pages

ARISTIDE ASTRUC. L'enseignement chez les anciens Juifs : Discipline, programme, laïcité, obligation 5

ED. DE LAVELEYE. Les États-Unis en 1878-1879. (*Quatrième partie.*) San-Francisco, Salt-Lake-City et Mobile 35

CH. POTVIN. Une fête littéraire au barreau de Bruxelles 55

CAMILLE LEMONNIER. Thérèse Monique. (*Quatrième partie.*) 75

ESSAIS ET NOTICES.

GOBLET D'ALVIELLA. Un prophète des temps modernes, Th. Parker. 102

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER.

L. PÉRARD. L'intensité du son à distance, expériences de J. Tyndall . 109

CHARLES RAHLENBECK. Joseph II en Belgique 125

Amour posthume. (*Traduit de Théodore Storm.*) 146

J. STECHER. La méthode expérimentale en psychologie 151

CAMILLE LEMONNIER. Thérèse Monique. (*Cinquième partie.*) 164

ESSAIS ET NOTICES.

H. LOBERT. Le comte Jean Arrivabene 193

CH. POTVIN. REVUE DES LIVRES : *Florence*, par Léon Verhaeghe de Naeyer. — *Histoire de la Belgique au commencement du* XVIII^e^ *siècle*, par Gachard. — *Voltaire à Bruxelles; souvenirs divers*, 1713-1744, par L. G. — *Un magistrat perpétuel malgré lui; mœurs administratives de la Flandre ancienne*, par J. Colins. — *Mémoire historique sur l'origine et les développements de l'industrie houillère dans le bassin du Couchant de Mons*, par Gonzalès Decamps. — *L'enseignement de la botanique à l'école primaire*, par Ch. de Bosschere. — *Compte rendu analytique du Congrès universitaire de* 1880. — *L'Éducation et l'instruction (les idées de M. Littré)*, par L. Navez. — *Le Sphinx; cent problèmes ou énigmes pour les enfants*, par M^lle^ Brand. — BIBLIO-

Digitized by Google

Pages.

THÈQUE GILON : *Contes anglais* de Mistress Hall, traduits par Edgar La Selve. *Six nouvelles*, de MM. Teirlinck-Stijns, traduites par Elseni et Geury. *Le Roman d'un chat*, par Mlle Van de Wiele. — *Lieder* et *Nouvelles*, par Reinike. — *La Lanterne magique*, trad. de J. Levoisin, dessins et poésies de Kate Greenaway. — *Les Charniers*, par C. Lemonnier. — *Crête-Rouge*, par Léon Cladel. — *Poésies champêtres* d'Horace, traduites en vers par Éd. Delinge. — Paul-Louis Courier, édition nouvelle. — *Matin et soir*, poésies, par C. Gay. — *Caveau verviétois. Annuaire*, 2e année. — *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, par E. Kant, traduction nouvelle, avec préface de Ch. Lemonnier. — *Louis De Fré* (*Joseph Boniface*), par Van Gobbelschroy. — *Le Tueur de rats de Hameln*, par Julius Wolff. — *L'Empereur*, par G. Ebers. — *D'une petite ville*, par Freitag. — *Ambroise Almé*, par Mme la baronne de l'Étang . . 198

LIVRAISON DU 15 MARS.

HENRI LOUMYER. Les universités anglaises et l'enseignement supérieur en Angleterre. — Cambridge 213
ED. DE LAVELEYE. Notes d'un voyage aux États-Unis. (V.) La Nouvelle-Orléans, l'Alabama, Washington. 237
MARTIN PHILIPPSON. Un essai de décentralisation en Prusse 253
CAMILLE LEMONNIER. Thérèse Monique. (*Sixième partie.*) 274
ADOLPHE SAMUEL. La musique dans l'antiquité, d'après M. Gevaert . . 297
CH. POTVIN. Le centenaire de Lessing 311

LIVRAISON DU 15 AVRIL.

GOBLET D'ALVIELLA. L'État et l'Église aux États-Unis 325
ERN. VAN ELEWYCK. Libre échange et protection 341
HERMANN PERGAMENI. Les exagérations et les lacunes du nouveau programme de l'enseignement primaire 367
CAMILLE LEMONNIER. Thérèse Monique. (*Dernière partie.*) 380
PAUL FREDERICQ. *La Bibliotheca Belgica* de M. Van der Haeghen . . . 407
ANATOLE HARZÉ. POÉSIE : A la mi-février 420
CH. POTVIN. REVUE DES LIVRES : *Mémoires de Philippe de Commynes*, par R. Chantelauze. — *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, par Ch. Rahlenbeck. — *Caractères de l'école française moderne de peinture*, par Émile Leclercq. — *L'enseignement primaire à l'Exposition internationale de Paris de* 1878, par Th. Braun. — *La Gileppe, les infortunes d'une population d'insectes*, par le Dr E. Candèze. — *Le Caucase glacé*, par F.-C. Grove, traduit de l'anglais par J. Leclercq. — *Charles Rogier*, par Th. Juste. — *Société des Mélophiles de Hasselt*, Bulletin XVI. — *Histoire du christianisme et de la papauté*, par Max Gossi 424

Digitized by Google

Digitized by Google